This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 32.1

Harvard College Library

BOUGHT FROM A SPECIAL
APPROPRIATION FOR BOOKS ON THE
HISTORY OF FRANCE

(Vote of the Corporation, June 26, 1906)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES

DU

COMITÉ FLAMAND

DE FRANCE

TOME XXII

1895

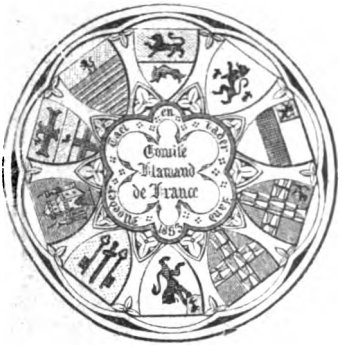

LILLE

IMPRIMERIE VICTOR DUCOULOMBIER

78, rue de l'Hôpital-Militaire, 78.

—

MDCCCXCV

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES

DU

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

Digitized by Google

Le Comité Flamand de France laisse aux auteurs des Mémoires publiés dans les ANNALES *le soin de corriger leurs épreuves.*

Digitized by Google

ANNALES

DU

COMITÉ FLAMAND

DE FRANCE

TOME XXII

1895

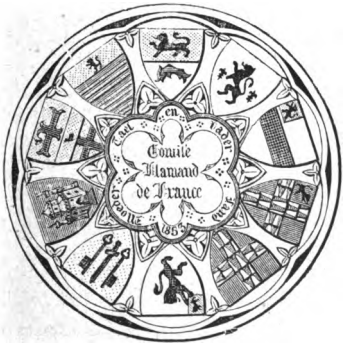

LILLE

IMPRIMERIE VICTOR DUCOULOMBIER

78, rue de l'Hôpital-Militaire, 78.

—

MDCCCXCV

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
MAY 24 1910
LIBRARY

Appropriation for French History

Digitized by Google

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

LISTE

DES

MEMBRES D'HONNEUR, TITULAIRES & CORRESPONDANTS

1894 et 1895

Président : M. Bonvarlet (Alexandre), C. ✠ ✠ ✠, consul de Danemark, membre de la Commission historique du département du Nord, membre honoraire de l'Académie Royale Flamande, l'un des membres fondateurs de la Société d'Archéologie de Bruxelles, etc., à Dunkerque.

Vice-Présidents : M. l'abbé Van Costenoble (François), membre de la Commission historique, vice-doyen, curé de Flêtre.

M. l'abbé Looten (Camille), docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques, à Lille.

Secrétaire : M. Cortyl (Eugène), docteur en droit, membre de la Commission historique, à Bailleul.

Secrétaire-Archiviste : M. Wittevronghel (Edouard), avocat à Dunkerque.

Trésorier : M. Eeckman (Alexandre), O. A. ✿, secré-

Digitized by Google

taire-général honoraire de la Société de Géographie, membre de la Société d'Archéologie de Bruxelles, de la Commission historique du Nord, de la Commission des Musées de Lille, etc.

Secrétaire-Honoraire : M. l'abbé BECUWE (Charles), aumônier de l'Hospice Comtesse, à Lille.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

ALBERDINCK THIJM (Paul), membre de l'Académie Royale Flamande, professeur à l'Université de Louvain.

CARNEL (l'abbé Désiré), ✠, *fondateur*, membre de la Commission historique, aumônier militaire, à Lille.

CASTELLANOS DE LOZADA (Don Basilio-Sébastian), directeur de l'Académie d'Archéologie, à Madrid.

CORDONNIER (Louis), architecte, à Lille.

DEHAISNES (Mgr), O. I. ✠, prélat de la maison de Sa Sainteté, archiviste honoraire du département du Nord; président de la Commission historique, membre associé de l'Académie Royale de Belgique, à Lille.

DELCROIX (Désiré), ✠, chef de division à la direction des sciences et des lettres, à Bruxelles.

DELISLE (Léopold), C. ✠, membre de l'Institut de France, à Paris.

FIRMENICH (le Dr J.-M.), ✠, homme de lettres, à Berlin.

GEZELLE (le Dr Guido), membre de l'Académie Royale Flamande, à Courtrai.

Digitized by Google

MM.

KURTH (Godefroy), professeur à l'Université, président de la Société d'art et d'histoire, à Liège.

LIMBURG-STIRUM (le comte), président de la Société d'Émulation de Bruges.

MONNIER (Mgr), évêque de Lydda.

PIOT, O. ✠, archiviste général du royaume de Belgique, à Bruxelles.

POTTER (Frans de), secrétaire perpétuel de l'Académie Royale Flamande, à Gand.

RODET (Léon), ingénieur à la Manufacture des tabacs, à Paris.

SCHAEPMAN (le Dr), membre des Etats-Généraux des Pays-Bas, à La Haye.

SÉNART (Emile), ✻, membre de l'Institut de France, au château de la Pelice, par La Ferté-Bernard (Sarthe).

SNIEDERS (le Dr Auguste), directeur de l'Académie Royale Flamande, à Anvers.

SONNOIS (Mgr), archevêque de Cambrai.

VAN TIEGHEM (Philippe), ✻, membre de l'Institut de France, professeur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris.

VERHEIJEN (J.-B.), inspecteur de l'Enseignement primaire de la province du Brabant septentrional, membre des États-Généraux, président de la Société des sciences et des arts, à Bois-le-Duc (Pays-Bas).

WALLON, O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sénateur.

WINKLER (Johan), membre de diverses Sociétés savantes, à Haarlem (Pays-Bas).

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

MM.

ACHTE (l'abbé), professeur au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

AERNOUT (l'abbé), curé de Mardick.

AMPLEMAN DE NOÏOBERNE (l'abbé), missionnaire apostolique, à Bourbourg.

BARBEZ, imprimeur, à Bergues.

BARBEZ, licencié en droit, à Hazebrouck.

BECK (l'abbé), curé d'Arnèke.

BECK (l'abbé), curé de Bollezeele.

BECK (Jules), agent d'assurances, à Dunkerque.

BECUWE (l'abbé), doyen de Saint-Amand, à Bailleul.

BECUWE (Edouard), propriétaire, à Cassel.

BEEKMANS (l'abbé), vicaire, à Rosendaël.

BEHAGHEL (Victor), propriétaire, à Bailleul.

BEIRNAERT (Hippolyte), notaire, à Bourbourg.

BELETTE (l'abbé), curé, à Borre.

BELLE (Aymar), propriétaire, à Gand.

BERGEROT (Alphonse), ancien député du Nord, conseiller général, au château d'Esquelbecq.

BERGEROT (Auguste), avocat, à Paris et au château d'Esquelbecq.

BERGUES (le maire de), pour la bibliothèque communale.

BIESWAL (Paul), ancien magistrat, à Lille.

BLANCKAERT (Edouard), docteur en médecine, à Dunkerque.

BLANCKAERT (Emile), docteur en droit, avocat, à Bergues.

BLANCKAERT (Henri), agronome à Zegers-Cappel.

BLANCKAERT (Léon), ✻, président de chambre à la Cour d'appel d'Alger.

Digitized by Google

MM.

Bled (l'abbé), correspondant du ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Blomme (E.), instituteur public en retraite, à Petite-Synthe.

Bommart (Théodore), notaire honoraire, à Lille.

Bonpain-Vandercolme, négociant, à Dunkerque.

Bosquillon de Jenlis (Octave), conseiller d'arrondissement, à Cassel.

Bouchet (Emile), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Dunkerque.

Boudin (Henri), architecte, à Lille.

Bouilliez (Emile), ✻, conseiller d'arrondissement, à Merville.

Bouly de Lesdain (Louis), docteur en droit, avocat, à Dunkerque.

Bourbourg (le maire de), pour la bibliothèque communale.

Bourdon (Hippolyte), propriétaire, à Dunkerque.

Bourlet (l'abbé), curé de Bousbecque.

Brande (le chanoine), curé de la paroisse du Sacré-Cœur, à Lille.

Bretagne (Maurice de), au Château-Bois, par Béthune.

Breyne (l'abbé), curé de Vive Saint-Bavon (Flandre occidentale).

Brief (l'abbé), curé de Winnezeele.

Brousse (le chanoine Pierre), doyen de Saint-Eloi, à Dunkerque.

Bubbe (le général), O. ✻, commandant l'artillerie du 2e corps d'armée, à La Fère.

Bultheel (l'abbé), curé de Quaedypre.

Bultheel (Cyrille), avocat, à Douai.

Carlier (le chanoine), vicaire-général de Cambrai.

Digitized by Google

MM.

CARNEL (l'abbé Désiré), ✻, *fondateur*, membre de la Commission historique, aumônier militaire, à Lille.

CARNEL (l'abbé Charles), aumônier des hospices, à Dunkerque.

CARTON (le Dr), ✻, membre de la Société d'Emulation de Bruges, à Wynghen (Flandre occidentale).

CATTOIR (Victor), juge au Tribunal de Dunkerque.

CHAMONIN, notaire honoraire, à Wavrin.

CHOQUEEL (Léon), notaire, à Bergues.

CHOTARD (H.), ✻, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, à Paris.

CHRISTIAEN (l'abbé), curé de Teteghem.

CLAEREBOUT (Honoré), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, capitaine du Génie, à Marseille.

COCHIN (Henry), député du Nord, au château du Wez et à Paris.

COEVOET (Paul), propriétaire, à Lille.

COLAERT, membre de la Chambre des Représentants, à Ypres.

COMPAGNON (l'abbé) doyen de Saint-Martin, à Dunkerque.

COPPIETERS'T WALLANT (Alfred), avocat, à Bruges.

COUSSEMAKER (Albéric DE), conseiller provincial, à Ypres.

COUSSEMAKER (Elie de), proprétaire, à Bailleul.

COUSSEMAKER (Félix de), licencié en droit, membre de la Société d'Emulation de Bruges, à Bailleul.

COUSSEMAKER (Georges de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, à Paris.

—

DAMMAN (l'abbé), curé de Petite-Synthe.

DASSONNEVILLE (l'abbé), vicaire, à Cassel.

DAVID (Auguste), propriétaire du journal l'*Indicateur*, à Hazebrouck.

DE BACKER (le Dr Félix), correspondant de l'Académie de médecine, à Paris.

Digitized by Google

MM.

De Baecker (Emile), propriétaire, au château du Couvent, à Noordpeene.

Debeyer (l'abbé), vicaire, à Hazebrouck.

De Coninck (Pierre), ✻, peintre d'histoire, à Amiens.

Dedryver (l'abbé), curé de Crochte.

Decoster (Edouard), négociant, à Lille.

Degraeve (l'abbé Lucien), professeur à l'institution Saint-François, à Hazebrouck.

De Graeve (René), président du Tribunal de Furnes (Flandre occidentale).

Degroote (Ferdinand), docteur en droit, à Hazebrouck.

Degroote (Georges), conseiller général, maire d'Hazebouck.

Dehaese (l'abbé), curé de Chéreng.

Dehaisnes (Mgr), O. I. ✿, prélat de la Maison de Sa Sainteté, archiviste honoraire du département, président de la Commission historique, membre associé de l'Académie de Belgique, à Lille.

Dehandschoewercker (Aimé), avoué, à Hazebrouck.

Dekervel (l'abbé), curé de Steene.

Delamarre (l'abbé), licencié ès-lettres, supérieur de l'Institution Saint-Stanislas, à Boulogne-sur-mer.

Delanghe (l'abbé), curé de Spycker.

Delerue (le Rév. Aimé), ancien curé de Warwick (Angleterre).

Delylle (l'abbé), directeur de l'Institution Saint-François, à Hazebrouck.

Delylle (Gustave), pharmacien, à Dunkerque.

Deman (l'abbé), curé de Saint-Pol-sur-Mer.

Deman (Jules), notaire honoraire, adjoint au maire de Dunkerque.

Denys (l'abbé), curé de Merris.

Deprieck (Arthur), inspecteur d'assurances, à Lille.

Deram (Jules), architecte, à Hazebrouck.

Digitized by Google

MM.

DESCHODT (Joseph), ✻, président de Chambre honoraire à la Cour d'appel de Douai.

DESCHODT (Joseph), conseiller général, à Hazebrouck.

DE SCHREVEL (le chanoine), secrétaire de Mgr l'évêque de Bruges, membre de la Société d'Emulation, à Bruges.

DESMIDT (l'abbé Louis), aumônier de l'hôpital militaire, à Cambrai.

DESMYTTÈRE (Albert), ✻, docteur en droit, ancien magistrat, avocat, à Boulogne.

DESTICKER, ✻, président de Chambre à la Cour d'appel de Douai.

DEVOS (l'abbé), vicaire à Hazebrouck.

DEWEZ (l'abbé Jules), aumônier des prisons, à Lille.

DE WULF (le général Edouard), C. ✻, à Aix.

DE WULF (Jean), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, lieutenant du Génie, à Versailles.

DIDRY (Jules), avoué, à Hazebrouck.

DODANTHUN (Alfred), bibliothécaire de la ville de Dunkerque.

DOMINICUS (l'abbé), doyen de Bourbourg.

DUMONT (Alfred), avocat, maire de Dunkerque.

DUMONT (Georges), ✠, avoué, à Dunkerque.

DUNKERQUE (le maire de), pour la bibliothèque communale.

DURANT (le chanoine B.), O. A. ✿, supérieur du collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

DUVET (Ernest), ancien magistrat, au château de Torre, à Noordpeene.

FEYS, juge d'instruction au Tribunal de Furnes.

FICHEROULLE (Jérôme), propriétaire du journal *La Bailleuloise*, à Bailleul.

FICHEROULLE (l'abbé Odilon), professeur à l'Institution de Marcq-en-Barœul.

Digitized by Google

MM.

FINOT (Jules), O. A. ✿, archiviste du Nord, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Lille.

FLAHAULT (Charles), propriétaire, à Bailleul.

FLAHAULT (Charles), O. A. ✿, docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.

FLAHAULT (Evariste), ingénieur des Arts-et-Manufactures, à Oran.

FLAHAULT (Hubert), ancien adjoint au maire de Bailleul.

FLAHAULT (l'abbé René), directeur au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

FRESCHEVILLE (le général de), C. ✠, ancien député du Nord, à Paris.

FOURNIER (Pierre), C. ✠, ancien conseiller d'Etat, trésorier général des Invalides de la Marine, à Paris.

FYTEN (l'abbé), curé de Fort-Mardyck.

GAILLIARD (Edward), membre de l'Académie Royale Flamande, à Bruges.

GALLOO (Auguste), notaire honoraire, à Radinghem.

GALLOO (Edouard), licencié en droit, à Bergues.

GERVAIS (Joseph), avocat, à Lille.

GEZELLE (le Dr Guido), membre de l'Académie Royale Flamande, à Courtrai.

GILLIODTS VAN SEVEREN, membre de la Commission Royale d'histoire de Belgique, archiviste de la ville de Bruges.

GOEMAERE (l'abbé), curé de Grande-Synthe.

GORGUETTE D'ARGŒUVES (Xavier de), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

GOVAERE (l'abbé), curé de Caestre, vice-doyen.

GROSSEL (Arsène), numismate, à Bergues.

GRYSON (l'abbé), curé de Zegers-Cappel.

GUILBERT (Gaston), négociant, à Bergues.

HAAN (l'abbé), curé de Thiennes.

Digitized by Google

MM.

HAMEAUX (l'abbé), missionnaire diocésain, à Cambrai.

HANDSCHOOTE (l'abbé), missionnaire diocésain, à Cambrai.

HANSEN (le Dr), bibliothécaire de la ville d'Anvers, membre de l'Académie Royale Flamande.

HARAU (l'abbé), aumônier, à Rosendaël.

HAUTCŒUR (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chancelier des Facultés catholiques de Lille.

HAZEBROUCK (le maire d'), pour la bibliothèque communale.

HENNEGRAEVE (F.), notaire, à Bergues.

HERREMAN (l'abbé), doyen de Wormhoudt.

HIÉ (Emile), président de la Société d'agriculture, maire de Bailleul.

HONDSCHOOTE (le maire d'), pour la bibliothèque communale.

HOOFT (le chanoine), à Cambrai.

HOSDEY (Henry), conservateur, adjoint à la Bibliothèque royale, section des manuscrits, à Bruxelles.

ITSWEIRE (l'abbé), vicaire, à Fives.

JOURDIN (l'abbé), curé de Coudekerque-Branche.

KYTSPOTTER (Alfred DE), propriétaire à Cassel.

LAGACHE (l'abbé), à Zegers-Cappel.

LAGATIE (l'abbé), curé de Looberghe.

LAMAN (l'abbé), doyen de Gravelines.

LAMERANT (l'abbé), curé d'Eringhem.

LANCRY (Gustave), docteur en médecine, à Dunkerque.

LANDRON (Jérémie), vice-président de la Société d'agriculture de Dunkerque, à Bollezeele.

LATTEUX-BAZIN, peintre-verrier, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

LECLERCQ (Louis), industriel, à Roubaix.

LECOMPTE (l'abbé), vicaire de la paroisse Saint-Martin, à Dunkerque.

Digitized by Google

MM.

LEMIRE (l'abbé), député du Nord, à Hazebrouck.
LENANCKER (R.), instituteur public en retraite, à Bergues.
LESAFFRE (Louis), industriel, à Renescure.
LEURIDAN (l'abbé Théodore), bibliothécaire aux Facultés catholiques de Lille.
LEYS (l'abbé), vicaire de Saint-Martin, à Dunkerque.
LONGEVILLE (Robert DE), au château de Spycker.
LIEFOOGHE (Prosper), propriétaire, à Bailleul.
LOOTEN (le Dr), O. A. ✿, médecin des hôpitaux, à Lille.
LORDENIMUS (l'abbé), curé d'Armbouts-Cappel.
LOTTHÉ (Ernest), notaire, conseiller général, à Bailleul.
LOUF (Emilien), notaire, à Ailly-le-Haut-Clocher.
LOVINY (le chanoine Romain), doyen de Cassel.

MALOT (Albert), licencié en droit, industriel, à Bouchain.
MALOT (Georges), propriétaire, à Cassel.
MANCEL (Emile), O. ✠, commissaire-général de la Marine, en retraite, à Dunkerque.
MARANT (Louis), avocat, adjoint au maire de Cassel.
MERGHELYNCK (Arthur), O. A. ✿, membre du Conseil héraldique de Belgique, archiviste des villes d'Ypres et de Furnes, bourgmestre de Wulveringhem, au château de Beauvoorde (Flandre occidentale).
MINET (Alfred), licencié en droit, imprimeur, à Dunkerque.
MOENECLAYE (Frédéric), auditeur à la Cour des comptes, à Paris.
MONTEUUIS (l'abbé Gustave), licencié ès-lettres, professeur au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.
MONTEUUIS (Albert), docteur en médecine, à Dunkerque.
MONTEUUIS (l'abbé Léon), à Bourbourg.
MORMENTYN (l'abbé), curé de Malo-les-Bains.

NORGUET (Anatole DE) membre de la Commission historique du Nord et de la Société des sciences, à Lille.

Digitized by Google

MM.

OPDEDRINCK (l'abbé), vicaire, à Poperinghe (Flandre occidentale)

ORANGE, professeur de dessin au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

PEROCHE, ✠, directeur honoraire des contributions indirectes, à Saint-Maurice, Lille.

PETIAUX, professeur au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

PETITPREZ (l'abbé), licencié ès-lettres, professeur au collège Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque.

PILLYSER (l'abbé), curé de Pitgam.

PLICHON (Jean), député du Nord, conseiller général, ingénieur des arts et manufactures, à Bailleul.

PLICHON (Pierre), docteur en droit, avocat, à Bailleul.

PLOUVIER (l'abbé), curé de Saint-Pierre-Brouck.

PODEVIN (l'abbé), licencié ès-lettres, sous-directeur de la Maison de famille Saint-Michel, à Lille.

PRUVOST (le chanoine Henri), vicaire général, supérieur de la maison Saint-Charles, à Cambrai.

PRUVOST (l'abbé Sylvain), curé de Sailly-les-Lannoy.

QUARRÉ-REYBOURBON (Louis), O. I. ✿, membre de la Commission historique du Nord, de la Société des sciences, etc., à Lille.

RAFFIN (l'abbé), vicaire à Saint-Martin, à Roubaix.

RAJON (l'abbé), supérieur de l'Institution Saint-Winoc, à Bergues.

REUMAUX (Elie), ✠, ingénieur en chef de la Société des mines de Lens.

REUMAUX (Tobie), docteur en médecine, à Dunkerque.

RICHEBÉ (Auguste), ✠, O. A. ✿, ancien sous-préfet, à Lille.

RICHEBÉ (Raymond), archiviste paléographe, à Paris.

Digitized by Google

MM.

RIGAUX (Henri), secrétaire de la Commission historique du Nord, archiviste de la ville de Lille.

ROUZÉ (Lucien), propriétaire, à Lille.

RUYSSEN (le général), O. ✠, commandant la subdivision de Laghouat (Algérie).

SAGARY (l'abbé), doyen de Templeuve.

SAINT-MAXENT (l'abbé Donat), curé de St-Omer-Cappelle (Pas-de-Calais).

SALEMBIER (l'abbé), docteur en théologie, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

SALOMÉ (le chanoine), doyen d'Hazebrouck.

SAMYN (l'abbé Joseph), professeur au collège épiscopal de Menin (Flandre occidentale).

SAPELIER (le chanoine), à Cambrai.

SCALBERT (le chanoine), doyen de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque.

SCHODDUYN (l'abbé), professeur au collège Saint-Winoc, à Bergues.

SCRIVE (Jules), ✠, industriel, à Lille.

SENAME (Henri), greffier de paix, à Bailleul.

SÉNART (Emile), ✠, membre de l'Institut de France, au château de la Pelice, par la Ferté-Bernard (Sarthe).

SPILLEMACKER (l'abbé), curé de Coudekerque.

SPOT (Héliodore DE), banquier, à Furnes (Flandre occidentale).

SPOT (Raphaël DE), conseiller provincial, échevin, à Furnes.

SPRIET, greffier du Tribunal de première instance de Dunkerque.

STOVEN (Arthur), agent d'assurances, à Armentières.

SWARTE (Victor DE), ✠, trésorier-payeur général, à Lille, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

MM.

TERNAS (Pierre DE) docteur en droit, inspecteur des finances, au château de Nieppe et à Paris.

THEIL (le baron DU), au château de Saint-Momelin.

THEIL (le baron Joseph DU), à Paris.

THÉRY (Henri), O. A. Q, membre de la Commission historique du Nord, professeur au collège communal de Dunkerque.

THÉRY (Louis), avocat, à Lille.

THIBAUT (l'abbé), missionnaire diocésain, à Cambrai.

THOORIS (l'abbé), curé d'Esquelbecq.

TURCK (Georges), sculpteur, à Lille.

VAN CAUWENBERGHE (Constant), négociant, à Dunkerque.

VANDAELE (l'abbé), vicaire, à Cassel.

VANDENDRIESSCHE (l'abbé), curé de Bavinchove.

VANDENBROECKE (Georges), élève à l'École Saint-Luc, à Gand.

VANDEPITTE (l'abbé), doyen honoraire, aumônier à Lille.

VANDERMEERSCH (l'abbé), curé de Terdeghem.

VAN DER MEERSCH (l'abbé), membre de la Société d'Emulation de Bruges, directeur de l'hôpital de Wervicq (Flandre occidentale).

VAN DE WALLE (Elie), licencié en droit, à Bailleul.

VAN DE WALLE (don Manuel), DE CERVELLON, licencié en droit, aux îles Canaries.

VANDEWALLE (l'abbé), vicaire, à Hazebrouck.

VAN ELSLANDE (Pierre), licencié en droit, à Bailleul.

VAN HAECKE (le chanoine Louis), premier chapelain du Précieux Sang, à Bruges.

VAN HENDE (Edouard), O. I. Q, numismate, vice-président de la Commission historique du Nord, etc., à Lille.

VANNEUFVILLE (l'abbé), curé de Cappelle-Brouck.

VAN RUYMBEKE (Jean), membre correspondant de la Commission royale d'histoire de Belgique, au château d'Oedelem, près Thielt (Flandre occidentale).

Digitized by Google

MM.

VAN TIEGHEM (Philippe), ✠, membre de l'Institut de France, professeur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris.

VANWAELSCAPPEL (l'abbé), curé de Noordpeene.

VERCOUSTRE (Frédéric), conseiller d'arrondissement, membre de la Commission historique du Nord, à Bourbourg.

VERHAEGHE (l'abbé), curé de Bissezeele.

VERHEYLEWEGEN (Victor), avoué honoraire, à Béthune.

VITSE (l'abbé), curé de Lederzeele.

WALLAERT (l'abbé), missionnaire diocésain, à Cambrai.

WARENGHIEN (le baron Amaury DE), ancien magistrat, avocat, à Douai.

WENIS, docteur en médecine, à Bergues.

WINKLER (Johan), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Haarlem.

WICKAERT (l'abbé), doyen d'Hondschoote.

MEMBRES CORRESPONDANTS

BAUDUIN (Hippolyte), homme de lettres, à Bruxelles.

BERNIER (Théodore), archéologue, à Angre (Hainaut).

DEGEYTER (J.), poète flamand, à Anvers.

DEKKERS-BERNAERTS, l'un des secrétaires de la Société *Voor Taal en Kunst*, à Anvers.

DEVILLERS (Léopold), conservateur des Archives de l'État et de la ville, à Mons.

GEVAERT (F.-A.), ✠ ✠, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Digitized by Google

MM.

HIEL (Emmanuel), bibliothécaire de l'Ecole industrielle, à Bruxelles.

JAMINÉ, avocat, président de la Société scientifique et littéraire de Limbourg, à Tongres.

JANSSEN (H.-Q.), homme de lettres, à Sainte-Anne ter Muiden, près l'Ecluse (Pays-Bas).

KESTELOOT-DEMAN, doyen de la Société de rhétorique de Nieuport (Flandre occidentale).

LANSSENS (Mlle Prudence), à Coukelaere (Flandre occidentale).

NÈVE (Félix), ancien professeur de l'Université, à Louvain.

SERRURE, avocat, numismate, à Bruxelles.

VAN DER STRAETEN (Edmond), homme de lettres, à Audenarde.

VAN EVEN (Edouard, archiviste de la ville de Louvain.

VAN SPEYBROUCK (l'abbé), membre de l'Académie pontificale *Gli Arcadi* et de la Société d'Emulation de Bruges.

VERMANDEL (Edouard), littérateur, à Gand.

VORSTEMAN VAN OIJEN, membre de plusieurs Sociétés savantes, à La Haye.

WAUTERS (Alphonse), archiviste de la ville de Bruxelles.

Digitized by Google

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

JACQUES DE MEYERE, de FLÊTRE

NOTICE SUR SA VIE ET SES TRAVAUX

PAR

A. BONVARLET

INTRODUCTION

L'heure de la réparation d'un trop long et trop injuste oubli a enfin sonné chez nous pour Meyerus, le plus éminent des écrivains et l'un des plus énergiques patriotes dont puisse s'honorer la Flandre Maritime, cette partie essentiellement flamande du département du Nord.

Si, de l'autre côté de la frontière, pleine justice a été rendue au grand historien, dans son pays natal, aucune voix ne s'est encore fait entendre en l'honneur de Jacques De Meyere, l'enfant de Flêtre. Notre Compagnie, à laquelle pas une de nos illustrations locales ne saurait demeurer étrangère, a trouvé qu'il était de son devoir de chercher à son

Digitized by Google

tour à jeter quelque lumière sur la vie et les travaux de celui qui a consacré tant et de si pénibles recherches à la glorification de sa patrie, la chère et noble Flandre, et de rappeler le vieil auteur aux générations actuelles, si oublieuses parfois du passé. Elle nous a chargé de ce soin pieux.

Après avoir vainement essayé de nous dérober à une tâche que notre insuffisance nous imposait le devoir de décliner, nous nous sommes mis à l'œuvre et nous venons aujourd'hui publier le résultat de nos modestes investigations. Moins que personne, nous ne nous dissimulons les nombreuses lacunes offertes par un travail où il n'y a guère rien qui ne soit connu et qui, trop souvent, n'a pu être rédigé qu'avec des matériaux de seconde main. Notre opuscule a d'ailleurs été trop rapidement écrit pour qu'il nous satisfasse. C'est sous le bénéfice de cette indispensable observation et non sans une légitime appréhension au sujet du jugement dont notre œuvre sera l'objet que nous allons maintenant entrer en matière (1).

(1) Non seulement il ne nous a pas été loisible de consulter la plupart des œuvres de Meyerus et par conséquent avons-nous dû nous contenter des renseignements donnés par nos devanciers, mais nous avons eu le regret de ne pouvoir consulter les *Notices biographiques*, publiées en 1836, à Gand, par Coomans aîné et tirées à cinquante-cinq exemplaires. Il nous semble assez probable que la Biographie écrite en 1843, par le Chanoine Carton, se sera inspiré des passages les plus essentiels du travail de Coomans et cela nous console quelque peu.

Digitized by Google

JACQUES DE MEYERE, DE FLÊTRE

Parmi les auteurs, qui, à l'aurore des temps modernes, s'attachèrent à écrire l'histoire de la Flandre, il en est un que son sens droit, ses patientes et fructueuses recherches, sa grande érudition, et, faut-il le dire, son libre esprit de même que son patriotisme, ont placé hors pair. Aussi, à cause de ces qualités si différentes entre elles et si rarement réunies, le Baron de Reiffenberg, dans son *Introduction à la Chronique de Philippe Mouskes* (1), l'a-t-il appelé à juste titre « le meilleur des historiens belges proprement dits, » et Voisin a-t-il pu dire avec non moins de raison dans son *Examen critique* (2), qu'aucun de nos auteurs n'a mieux mérité le titre glorieux de *Père de l'histoire de Flandre* attaché désormais à son nom par Lesbroussart père et par de Nélis. Nous voulons parler de Jacques *Meyer* ou plutôt *De Meyere* (3), et, pour le désigner, par le nom

(1) Tome I, p. CCCXLV.

(2) Examen critique des censures qu'ont subies les Annales de Flandre de Jacques Meyer; « *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique,* » t. VII, nº 4 (copie faite par feu M. L. Dancoisne).

(3) La véritable orthographe doit être De Meyere; *gallicè :* le Maire, le Mayeur, l'aîné (*major*); Meyer n'est qu'une de ces abréviations si familières aux Flamands.

Digitized by Google

sous lequel il est universellement connu, de Jacobus Meyerus.

En 1488, un chevalier du West-Quartier, le sire de Flêtre et de Strazeele, Antoine van Houte, premier du nom (1), s'était mis à la tête des Brugeois révoltés contre Maximilien d'Autriche. Vaincu près de Coxyde, dans un combat inégal livré aux *Landsknechten* amenés en Flandre par le Roi des Romains, il avait, lassé peut-être, peut-être bien aussi après avoir acquis la certitude que sa patriotique entreprise n'aboutirait pas ou du moins n'amènerait aucun résultat sérieux, fini par faire sa paix avec le Souverain auprès duquel il était rentré en grâce.

C'est sur ces entrefaites que, le 16 janvier 1491 (2) dans la petite partie de la paroisse de Flêtre attachée à la châtellenie de Bailleul, naquit et allait grandir le célèbre historien. Ferri de Locre (3) nous apprend que

(1) Nous connaissons deux Antoine van Houte, sires de Flêtre.

(2) Selon nous, comme à cette époque, l'année commençait à peu près partout en Flandre à Pâques, c'est évidemment en 1492, que, d'après le calendrier actuel, serait né Meyerus. Cette observation nécessaire n'a guère été faite, même par le chanoine Carton dans la consciencieuse biographie qu'il a placée en tête de la réimpression des *Rerum Flandricarum tomi X*, par lui donnée à Bruges en 1843, pour la Société d'Emulation. Meyerus avait soixante ans quand il mourut le 5 février 1552 (N. S.). Il faut donc reporter sa naissance à l'année 1492. Au mois d'août de cette dernière année, Flêtre fut brûlé par les Français (voir : « *Fragments inédits de Romboudt de Doppere,* » publiés par le P. H. Dussart; Bruges, 1892, p. 36). Cet acte barbare fut sans doute motivé par la paix qu'Antoine van Houte avait faite avec Maximilien; cependant grâce à sa situation et peut-être aussi à l'énergie de ses défenseurs, le château de Flêtre échappa à la dévastation du plat pays par les bandes des lieutenants de Charles VIII, et surtout à celles du sire de Piennes, Louis d'Halewyn. Quoi qu'il en soit, Meyerus, dont le berceau avait été environné de flammes, conçut de bonne heure une sorte de haine contre le peuple dont il avait failli devenir l'innocente victime.

(3) Ferri de Locre, *Chronicon Belgicum* (Atreb., 1616, p. 587). Nous tenons à indiquer ce détail plus complètement que ne le fait Paquot, lorsque, Tom. VII, p. 136, il cite cet historien.

Ferri de Locre, qui a certainement connu et fréquenté à Arras

Digitized by Google

son père, quelque simple laboureur sans doute, plus ou moins éprouvé par les cruelles guerres de l'époque, se nommait Brandier (*Brandarius*), et que sa mère avait pour prénom Martine (1).

le petit-neveu de Meyerus, Philippe De Meyere, doit être ici cru sur parole.

C'est à tort que Paquot, *loco citato*, et Dewez, *Histoire générale de la Belgique*, t. VII, p. 136, font venir Meyerus de la Châtellenie de Cassel à laquelle ne ressortissait que la majeure partie de la paroisse de Flêtre. Bien d'autres historiens ou biographes, entre autres Reiffenberg et le chanoine Carton, ont également ignoré ce détail.

Par une erreur singulière et dans un but qu'il est inutile de rechercher, le Catalogue de la célèbre vente Carton, veut (p. 183) faire naître Meyerus à West-Vleteren, commune belge de la Flandre-occidentale. Robert de Hesseln (*Dictionnaire universel de la France*, t. I. p. 329, Paris, 1771), le dit né à Bailleul et lui attribue pour *frère*, son *neveu* Antoine. Dans une notice publiée sur l'abbaye de la Vierge Marie à Waesmunster, le docteur J. Van Raemsdonck (*Annales du Cercle archéologique du pays de Waes*, t. IV, p. 390) fait imprimer par les soins de Meyerus lui-même, mort pourtant dès 1552, les *Annales* éditées en 1561.

Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait rechercher et relever toutes les erreurs accumulées sur notre auteur et sur ses deux neveux Antoine et Philippe, mais, de toutes, les moins pardonnables sont celles de Paquot, qui, tout en nous donnant (dans son T. VII, p. 136) sur Meyerus un article auquel il n'y a guère à reprendre que son insuffisance et sa brièveté, fait (t. VI, p. 293, *verbo* Haemus) d'Antoine le *petit-fils* de notre auteur et (t. VII, p. 148) attribue généreusement à ce dernier, que nous savons tous avoir été inhumé à Saint-Donat de Bruges, une seconde sépulture à Arras. Contrairement à ce que nous avions d'abord pensé, ces négligences inexcusables de la part de Paquot se retrouvent dans l'édition in-folio de ce biographe (t. I, p. 630, col. I et II, p. 37, col. II).

Si les notices éditées par le célèbre professeur de Louvain étaient soigneusement passées au crible de la critique, elles nous laisseraient entrevoir un nombre considérable d'erreurs, de légèretés même, de nature à atténuer beaucoup la valeur qui leur est généralement attribuée.

(1) Le chanoine Carton le dit issu de parents bourgeois, ce qui doit évidemment s'entendre de ce que son père appartenait à cette bourgeoisie de Bailleul si largement éparpillée dans les paroisses de la West-Flandre et si remarquable par les privilèges particuliers qui lui étaient affectés.

Le Père Ignace (Addit. aux Mémoires, t. VII, p. 442) dont nous connaissons l'article par une copie qu'en avait prise feu

Digitized by Google

C'est au sein de la paroisse natale que commença à se développer l'intelligence de Meyerus ; c'est là aussi qu'il dut concevoir de bonne heure le projet de ces travaux qui allaient jeter un jour si vif et une si puissante lumière sur les alternatives de succès et de revers présentées par les Annales de notre pays ; sur les luttes énergiquement soutenues par les puissantes communes de Flandre contre les envahissements de l'étranger, ou même contre les prétentions despotiques de leurs propres souverains.

Au cours de son enfance, n'avait-il pas souvent entendu raconter au foyer de la famille ou bien appris de la bouche même du sire de Flêtre, après que celui-ci fut rentré au Castel, pour y terminer une vie agitée, désabusée même, les péripéties alors déjà bien lointaines de la guerre contre Philippe-le-Bel, la hardiesse déployée par les communiers et les populations rurales de la West-Flandre à la bataille de Cassel, les souvenirs légués à la postérité par les deux van Artevelde, la catastrophe de West-Roosebeke, la lutte des Gantois contre le grand-duc d'Occident et ceux si récents, si cuisants surtout pour lui-même, de la dernière guerre contre Louis XI et Charles VIII ? (1).

Plus ou moins directement reproduits ou rapportés, ces récits épiques n'avaient pas tardé à éveiller la fibre

M. L. Dancoisne, dans ses notes manuscrites sur Flêtre, dit qu'Antoine De Meyere aurait porté pour armoiries un cheval volant [de ...], nommé *Bucephal (sic)* [sur un champ de ...].

Meyerus aurait-il eu le même blason ? Tout en n'étant pas en mesure de répondre d'une manière sûrement affirmative à cette question, car Antoine pourrait très bien, le premier d'entre les siens, s'être rapproché de la noblesse, en s'attribuant une marque d'honneur, nous y voyons une preuve que les De Meyere appartenaient à une « honeste » famille, et une justification implicite de l'assertion du chanoine Carton.

(1) Qui sait si Meyerus, resté orphelin tout jeune, n'avait pas perdu son père dans l'incendie d'août 1492.

Digitized by Google

patriotique de l'adolescent; puis, comme nous venons de le dire, à lui inspirer l'idée de consacrer à son cher pays un de ces monuments plus durables que le bronze, et, suivant l'expression du poète : *Ære perennius.*

Nous avions d'abord pensé que, jeune enfant. Meyerus avait dû être initié aux bonnes lettres par le curé de sa paroisse natale. On sait que dans les âges précédents, notamment au quinzième et au seizième siècle, les ecclésiastiques joignaient fréquemment à leurs fonctions pastorales celles d'instituteurs. Depuis nous avons reconnu notre erreur; nous ne saurions non plus nous arrêter à l'idée qu'il vint à Bergues suivre les cours des Frères de la vie commune, si réputés qu'ils fussent déjà dans toute la West-Flandre. Resté orphelin de très bonne heure, Meyerus fut recueilli par son parrain, qui se nommait Jacobus Poursius (de Pours). Celui-ci, qui était prêtre (1), et qui habitait alors Cassel se fit probablement

(1) De Pours devait appartenir à la haute bourgeoisie du pays et posséder une certaine fortune. L'on rencontre assez fréquemment dans les anciens titres le nom de sa famille. Il était prêtre, Meyerus le dit dans ses *Tomi decem,* à la p. 91 de l'édition de 1843 et Carton, *Biographie,* p. VIII, lui attribue la qualité de vénérable que, bien entendu, l'on ne doit pas prendre dans le sens donné par l'Eglise à cette expression. Nous supposerions volontiers que Poursius, après avoir occupé à Flêtre un bénéfice pendant la possession duquel il serait devenu parrain de Jacques De Meyere auquel il ne manqua pas de donner son prénom, puis qu'à un titre quelconque, celui de chapelain d'honneur, par exemple, il ait fait partie du chapitre Saint-Pierre à Cassel. Devenu enfin curé d'Hondeghem, ou feu M. C. David l'a trouvé en fonctions de 1511 à 1541, sans que nous puissions dire s'il remplit cet office jusque sa mort, il devait être dans tous les cas nonagénaire. Il n'y a aucun doute possible au sujet de l'identification du curé d'Hondeghem, avec le parrain de Meyerus, qui joint le nom J. de Pours à celui de van Zuytpeene et qui s'exprime ainsi à ce sujet: « Vale et mei baptismatis testem saluta Poursium qui christianum providus ad Hondeghem pascit gregem. » Le savant abbé Alexandre van de Walle, curé de Wormhout, qui vivait au milieu du siècle passé, en rappelant cette circonstance dans son *Livre de raison* écrit en latin, a soin d'ajouter que la famille de Pours était fort ancienne dans la Flandre et y jouissait d'une grande considération. Nous devons ce dernier renseignement à l'inépui-

Digitized by Google

le précepteur de l'enfant auquel il servait de second père. Suffisamment lettré pour inculquer rapidement à son filleul une certaine connaissance de la langue latine, Poursius devait en outre posséder lui-même de l'érudition, car nous voyons que, de concert avec Pierre van Zuytpeene (1), autre lettré rappelé par Sanderus (2), il concourut plus tard à procurer à son élève les *Commentaires* écrits en français par le célèbre juriste Philippe Wielant (3); en un mot, nous devons voir en lui non seulement l'éducateur de Meyerus, mais celui qui, après lui avoir enseigné les rudiments du latin, concourut mieux et plus que personne à faire de lui un grand historien.

sable obligeance de notre bien-aimé confrère, M. Eug. Cortyl. La reconnaissance que lui témoigne notre auteur se fait jour dans une pièce de vers reproduite parmi ses poésies par le chanoine Carton à la suite de la réimpression citée, p. 143. Ce morceau, qui est adressé en même temps à Jean Suevus, de Dixmude, porte pour titre : « *Ad Joannem Suevum Diximudanum et Jacobum Poursium, Lustratorem Maecenatemque optimum.* » Comme toutes les autres œuvres poétiques de Meyerus, il n'offre pas de date.

(1) Le nom de Pierre van Zuytpeene, *Zuutpenius*, de Cassel, ou plutôt de la Châtellenie environnant cette ville, n'a pas été retrouvé exactement par le baron de Reiffenberg qui, dans son *Introduction à la chronique de Philippe Mouskes*, t. II, p. CCCXLV, l'appelle *Zutpen*. Ami d'Erasme, comme il le fut de Meyerus, il était fort lettré à ce que nous apprend celui-ci, qui le représente comme très versé dans l'histoire et dans la science du droit : « *Ab Petro Zuutpenio Casletensi viro tum omnis historiæ, tum juris scientiæ longè callentissimo.* » (*Tomi decem*, p. 91 de l'édition de 1843).

(2) Sanderus, qui, t. III, p. 71, de l'édition de 1735, mentionne P. van Zuytpeene parmi les Casselloiis renommés pour leurs connaissances, observe que Meyerus lui dédia par gratitude la première édition de ses *Annales*, le *Compendium* de 1538. Nous regrettons de n'avoir pu consulter ce dernier ouvrage.

(3) Philippe Wielant, feudiste et jurisconsulte fameux, président du conseil de Flandre, mort le 22 mai 1472 ou 1479. — Il doit s'agir du *Recueil des antiquités de Flandre* dont il existait un assez grand nombre de manuscrits. Quelques-uns sont rappelés par Paquot, t. III, p. 234 de son édition in-f°. C'est évidemment cet ouvrage qui aura inspiré à Meyerus l'idée de rédiger ses *Tomi decem*.

Digitized by Google

A l'inverse de la plupart de ses compatriotes flamands de l'époque, Meyerus ne compta pas au nombre des étudiants de l'*Alma Mater*, de cette Université de Louvain, centre vers lequel se dirigeait alors la jeunesse studieuse des provinces qui étaient déjà presque toutes groupées sous le sceptre de la Maison d'Autriche, et à la suite de quelques circonstances particulières dont nous dirons un mot plus loin, il se rendit en France. Avait-il le désir d'y prendre les leçons de quelque professeur célèbre, de quelque Flamand égaré loin du pays? Nous ne savons. Toujours est-il qu'après avoir brillamment commencé ses humanités, il suivit à Paris, dit Carton, un riche ecclésiastique dont ce biographe ne donne pas le nom, mais dans lequel il nous semble aisé de retrouver le brugeois Georges van Temsike (1) qui, en qualité de prévôt de Saint-Pierre à Cassel, venait de succéder à Jean Vincent, mort récemment. Envoyé à Rome, au mois de novembre 1505, par Philippe-le-Beau, avec Philibert, prévôt d'Utrecht, pour y rejoindre D. Antonio de Acunha, ambassadeur du Prince auprès de la Cour pontificale, Temsike aura emmené avec lui à Paris le jeune adolescent. Meyerus, qui, grâce au crédit et peut-être aussi aux libéralités de son parrain, se ménagea le moyen de continuer ses études (2), refusa de suivre son protecteur à Rome, où Temsike voulait le conduire, lui assurant,

(1) Sur Georges van Temsike, Prévôt de Cassel de 1505 à 1536, et pourvu de nombreuses dignités ecclésiastiques, voir notamment : Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 342 ; *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, t. II, p. 175, où on lui donne le prénom de Grégoire, et surtout Ignace de Coussemaker : *Annales du Comité Flamand*, t. XIX, p. 52 et suiv., qui s'appuie sur différents auteurs.

(2) A la fin de 1505, Meyerus n'avait pas encore terminé sa treizième année. La résolution virile qu'il aurait prise à cette époque lui fait le plus grand honneur, et montre la hâtive maturité de son esprit. Il n'agit d'ailleurs sûrement pas en cette circonstance délicate sans avoir consulté son parrain, qui avait dû concourir à son introduction dans la suite du prévôt de Cassel. Ses études d'humanités ne pouvaient, quoi qu'on ait dit, être assez

Digitized by Google

dans ce pays, une position honorable et avantageuse (1). Il resta donc à Paris, où l'Université était alors à l'apogée de sa réputation. A son départ pour la capitale de Louis XII, avait-il reçu les conseils d'Antoine van Houte? Le sire de Flêtre, contemporain et compatriote de Philippe de Comines, ce Flamand qui avait déserté la cause de ses princes, après avoir peut-être recommandé Meyerus à son nouveau protecteur, l'avait-il dépêché vers le seigneur de Renescure? La chose n'est guère probable, vu l'âge du jeune clerc, quoiqu'elle soit cependant possible; mais Philippe de Comines n'habitait pas Paris, où il allait pourtant se faire inhumer en 1509, et menait alors une vie quelque peu déconsidérée. Toutefois, si Meyerus n'eut pas l'occasion de connaître personnellement l'historien de Louis XI et de Charles VIII, du moins put-il, selon toute vraisemblance, avoir en mains, pendant son séjour à Paris, quelqu'une des copies manuscrites des fameux *Mémoires*. Il devait déjà en circuler un bon nombre, et il est probable qu'il puisa dans une étude attentive de l'œuvre de Comines, un encouragement à persévérer dans ses projets. On nous permettra d'insister sur cette hypothèse, si différentes que soient les dispositions ou les tendances des deux auteurs, si étrangers presque par l'époque limitée qu'ils décrivent, les *Mémoires* allaient demeurer aux *Annales*.

Après avoir, comme nous le pensons, complété à Paris ses humanités (2), Jacques De Meyere suivit, pendant

complètes, à son départ pour Paris, à moins qu'il n'ait été un véritable prodige, pour qu'elles fussent déjà terminées à cette époque. Il y trouva aisément le moyen de les parfaire avant de s'attacher définitivement aux cours de la Sorbonne.

(1) Carton, p. VIII.

(2) Si comme tout nous le démontre, Meyerus partit pour Paris vers la fin de 1505, il ne pouvait, tout bien doué qu'il fût, avoir déjà complètement terminé ses études latines; nous ne saurions trop le répéter.

Digitized by Google

plusieurs années, les cours de la Sorbonne. Il compta au nombre des meilleurs élèves de ce grand foyer d'instruction.

« Le jeune Flamand fut couronné par ses condisciples » et complimenté par ses professeurs, il ne tarda pas à » obtenir les grades de docteur en philosophie et en théo- » logie. De Meyere fit l'épitaphe d'un de ses professeurs » auquel il semble avoir voué une estime particulière. » C'était François Donce ou Donche, né en Flandre et » mort à Paris le 7 août 1510, à peine âgé de 40 ans (1). » Puisque Donche était son professeur avant 1510, il » s'ensuit que De Meyere fréquentait déjà les leçons de » la Sorbonne avant l'âge de 19 ans. »

Son séjour à Paris dura donc jusque bien au delà de 1510. Meyerus, comme nous l'avons vu, avait refusé de suivre en Italie son nouveau protecteur. Il aimait trop la Flandre et sa famille, pour que l'ambition pût le décider à tarder de les revoir. Il retourna donc pauvre dans sa patrie, mais riche de connaissances, et en relation intime avec les Belges les plus instruits de son temps, comme Erasme et autres, auxquels il fut cher, ainsi qu'à tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître (2).

Ce ne fut pas à Paris que notre compatriote reçut les ordres sacrés; ce qu'il avait vu et entendu au milieu de la jeunesse turbulente de l'Université, n'avait pu que rendre plus précipité son retour en Flandre. L'histoire n'a pas, que nous sachions, conservé le nom de la localité où il fut admis aux ordres majeurs et à la prêtrise. Nous avons tout lieu de penser que son ordination fut l'œuvre, soit de l'évêque de Thérouanne, soit de quelque suffragant

(1) François Donche, dont ni Foppens, ni Paquot n'ont cru devoir parler, n'était-il pas de Dunkerque, où nous croyons qu'une famille de ce nom existait encore au XVIIIe siècle? Son épitaphe, versifiée par Meyerus, a été reproduite en 1843 à la suite de la réimpression des *Tomi decem*, p. 125.

(2) Carton, *op. jam memorato*, f° VIII et f° IX.

Digitized by Google

de ce prélat, dont le vaste diocèse s'étendait en Artois, dans la Basse-Picardie et sur une grande partie de la Flandre.

Le nouveau lévite se fixa d'abord à Ypres. Tout imprégné de cette littérature ancienne mise à la mode par un renouveau datant déjà d'assez loin mais entrant alors seulement dans son plein épanouissement, il y ouvrit une école. C'était dans les idées du temps. Ce fut là qu'il connut le grammairien Jean Despautère de Ninove, qui, par une de ces fantaisies archéologiques si communes et si prétentieuses, s'était donné le surnom de *Ninivita*.

Mais, dans les premières années du XVIe siècle, la riche et puissante capitale du West-Quartier n'avait conservé que le souvenir de son ancienne importance et que quelques traces matérielles de sa grandeur passée. Elle n'offrait donc à l'enfant de Flêtre, désireux d'arriver plus haut et déjà animé de la louable ambition d'être utile à son pays, qu'un théâtre insuffisant et trop restreint, et, tout en étant encore visitée par les commerçants et par les lettrés ou les érudits, elle ne conserva pas longtemps Meyerus (1).

Celui-ci se préparait déjà à son rôle d'historien, en commençant dans ce but par vendre son modeste patrimoine, dont le produit lui permit d'acheter un certain nombre de manuscrits et de subvenir à ses frais de voyage (2).

Bruges, métropole commerciale de tout l'occident, entrepôt général des produits du septentrion et de ceux

(1) Notre auteur garda de son séjour à Ypres un souvenir reconnaissant. Il existe dans les poésies de J. De Meyere une longue pièce : *In laudem civitatis Hyprensis* reproduite en 1843 à la suite des *Tomi decem*, p. 134 et suiv., après avoir été donnée par lui dans son édition des poésies de Jacques de Paepe.

(2) Antoine De Meyere, Préface à l'édition des *Annales*; Anvers, 1561.

Digitized by Google

du midi, était avec cela le centre d'une vie intellectuelle des plus intenses qui, sous ce rapport, en faisait presque la rivale de Louvain. Cette ville, avec les immenses trésors historiques amassés dans ses collégiales et dans ses innombrables maisons conventuelles, devait attirer les regards de Meyerus. Quoique bien déchue déjà de son antique prépondérance, depuis sa récente révolte contre le Roi des Romains et depuis le départ pour Anvers d'un grand nombre des marchands étrangers établis dans ses murs, Bruges, disons-nous, était pour lui une sorte de terre promise. Dans cette ville lettrée, toute pleine encore alors d'artistes, de poëtes et d'érudits, d'ecclésiastiques séculiers, de religieux, de savants, notre compatriote devait rencontrer des ressources plus considérables qu'à Ypres, et le moyen de poursuivre ses projets. Guidé en cela par ses propres instincts, poussé aussi sans doute par quelqu'un de ses nouveaux amis, ce fut là qu'il se rendit et qu'il s'établit d'une façon presque définitive. Le seigneur de Flêtre, Antoine II, van Houte, petit-fils du vaincu de Coxyde, avait d'ailleurs conservé à Bruges parmi la noblesse et le patriciat de la Ville et du Franc, des relations de parenté et d'amitié que Meyerus fut probablement à même d'utiliser. Retiré là, dit Coomans (1), dans une cellule d'un couvent, celui des Guillemins sans doute, où les études historiques étaient en honneur, notre compatriote se mit résolument à l'œuvre.

Toutefois, bientôt arrêté par certains scrupules au sujet de l'authenticité de quelques faits qu'il éprouvait le besoin de contrôler et par la nécessité de compléter ses informations, il prit modestement son bâton de voyageur et, léger d'argent, mais riche de bonne volonté, il se dirigea une première fois vers les lieux où il espérait trouver les

(1) Cité par Carton, p. X.

Digitized by Google

manuscrits dont il entrevoyait l'existence et les diplômes ou les chartes dont il avait besoin pour la continuation de son travail. Le chanoine Carton (1) se sert pour établir ce fait des termes du privilège concédé par Charles-Quint pour l'édition des Annales publiée à Nüremberg, en 1538. Cette pièce reproduit évidemment certains termes de la requête présentée par Meyerus à l'Empereur pour obtenir l'octroi nécessaire à l'impression de son livre et s'appliquant aux voyages de plusieurs années nécessités par la rédaction de celui-ci; mais nous avons l'intuition et même la certitude que ces déplacements commencèrent de bonne heure ; que certains au moins d'entre eux furent bien antérieurs à l'apparition du premier ouvrage de notre auteur, c'est à dire à 1531.

Domicilié à Bruges dès 1521, auparavant peut-être même, Meyerus avait dû y être promptement connu et apprécié. Aussi les portes des lettrés, et ceux-ci comptaient parmi eux bon nombre des hommes les plus qualifiés du pays, s'étaient-elles volontiers ouvertes devant lui. Nous ne serions donc pas surpris qu'il ait promptement figuré chez Marc Laurin, à ces fameux banquets du cloître de Saint-Donat qui réunissaient l'élite intellectuelle de la cité et qui ont été opportunément rappelés par un auteur de notre temps (2).

Après de longs et persévérants labeurs, Meyerus se décida à faire paraître son premier ouvrage qu'il intitula : *Rerum Flandricarum Tomi X.* Ainsi que semble le démontrer péremptoirement le chanoine Carton (3), ce fut à Anvers (chez Guill. Vorsteman et de format in-12 ou petit in-8°, 69 ff.), que fut publiée la première édition de ce livre ; elle est généralement indiquée, mais à tort

(1) P. X.

(2) *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 1875. p. 21.

(3) Carton, *loco jam memorato.*

Digitized by Google

comme étant la seconde. Immédiatement et la même année 1531, un nouveau tirage, de format in-4°, eut lieu à Bruges, chez Hubertus Crokus.

Cette double édition presque simultanée nous montre par le rapide débit de l'œuvre la faveur dont elle fut immédiatement l'objet de la part des érudits. Ils avaient le pressentiment qu'un historien, dans le sens actuellement attaché à ce titre, était acquis à la Flandre et venait enfin succéder à ces chroniqueurs indigestes dont les épais manuscrits gisaient, inédits, dans les bibliothèques abbatiales ou conventuelles, d'où ils étaient bien rarement tirés.

Malgré leur mérite universellement reconnu, les *Tomi decem* sont loin de valoir les Annales dont ils ne renferment qu'une faible partie.

Pour faire accueillir favorablement sa « chronique, » c'est le titre que, dans l'introduction, il avait modestement donné à son livre, Meyerus, dans une pièce assez faiblement versifiée, l'avait placé sous la protection spéciale de N. S. (1), ce qui témoignait mieux de sa foi profonde que de son talent poétique, dont nous aurons lieu de parler plus loin, à diverses reprises.

Les *Tomi decem* n'étaient en définitive qu'un essai par lequel Meyerus, déjà décidé à prendre de plus haut son rôle d'historien, voulait s'assurer s'il serait environné des sympathies du public érudit. Quoique cet ouvrage, le premier de ce genre, laisse beaucoup à désirer, il n'en est pas moins une source précieuse pour l'histoire de notre pays pendant le moyen âge ; il forme comme une introduction aux Annales (2), et l'on a pu faire remarquer avec raison qu'il présente une sorte de statistique du

(1) Cette pièce figure dans la réimpression de Bruges, 1843. p. 107, parmi les poésies rééditées de Meyerus.

(2) Carton, *loco citato*, p. XI.

Digitized by Google

pays pour les temps antérieurs à sa publication. Il y est question, en effet, des Ménapiens, des Morins, des Douaisiens, des Gantois, des Tournaisiens, de la situation de la Flandre et des mœurs de ses habitants. Il offre des listes chronologiques des souverains de la Flandre et des rois de France. Bien longtemps avant le savant Vredius, qui devait plus tard tant s'occuper de la généalogie de nos comtes, Meyerus leur consacre tout un des tomes ou chapitres de son livre. Hâtons-nous toutefois de le dire, cette partie du travail est un peu superficielle; le temps n'était pas encore venu où l'on eût dans cette branche essentielle des sciences historiques une suffisante connaissance des faits. A nos yeux, *le clou* (qu'on nous passe cette expression aujourd'hui acceptée) du premier ouvrage de Meyerus, les chapitres les plus intéressants, les plus essentiels, sont les deux derniers, ceux où il traite *de Situ et moribus Flandriæ, de Nobilitate et monasteriis* (1).

Dans son *Introduction à la chronique de Philippe Mouskes,* le baron de Reiffenberg rappelle *l'explicit : Finis primae decados* figurant à la fin des *Tomi decem* ; il ne paraît pas avoir complètement saisi le motif qui avait poussé Meyerus à s'en servir. Seul, d'entre les biographes que nous avons pu consulter, le chanoine Carton, dont la consciencieuse étude a été poussée beaucoup plus loin que les travaux entrepris par ses devanciers, nous fait entrevoir la publication d'une seconde *Décade* dont aucun exemplaire ne serait parvenu jusqu'à

(1) Devenus beaucoup plus rares que le grand ouvrage de Meyerus, les *Libri decem* ont été réimprimés en 1843, par les soins de la société d'Emulation de Bruges, qui les a fait précéder d'une notion bio-bibliographique sur Jacques De Meyere, due au chanoine Carton. C'est ce document que nous avons consulté, et dont nous venons de faire usage. Nous sommes heureux de posséder en outre un exemplaire de l'édition, rarissime aujourd'hui, donnée à Bruges en 1531, chez H. Crokus.

Digitized by Google

nous, et il cherche à expliquer l'absolue disparition de cet ouvrage. Notre essai bio-bibliographique serait incomplet si nous ne reproduisions ici *in extenso* les raisons assez sérieuses qu'il donne de l'existence d'un livre dont l'absence se fait aujourd'hui vivement regretter. C'est dans Meyerus lui-même qu'il puise les éléments de sa démonstration. Après avoir, lui aussi, cité l'*explicit* mentionné ci-dessus et fait observer le sens qu'avait dû y attacher l'auteur, il s'exprime ainsi :

« ... Ce qui suppose qu'il se proposait de lui donner une suite. Le premier plan que l'auteur s'était tracé, ne peut être soupçonné que par induction, mais quel était ce plan ? il est impossible d'avancer ici rien de positif, quelques inductions seules peuvent nous guider. Je pense donc qu'il est permis de supposer que De Meyere, après avoir parlé dans ce premier volume de la division de la Flandre, des peuples qui l'habitaient, des comtes qui la gouvernaient et des nobles, se proposait de traiter dans le second volume du peuple, de ses privilèges, de sa magistrature, des monastères et de leurs droits, etc. Il est au moins bien sûr qu'un ouvrage de De Meyere, qui doit avoir paru avant 1538, est complètement perdu, et probablement par le fait du gouvernement, qui ne voulut pas consentir à voir rappeler au peuple ses privilèges déchirés par le comte Charles et ses droits méconnus par lui.

» Dans ses Annales, imprimées à Nüremberg, il fait souvent mention de cet ouvrage. A l'année 877, il dit : *Ghonradus comes assignavit monasterio Corbeiensi villam Usceam juxta Aldernardum, unde* tabulas *in* alio *edidimus libello.*

» A l'année 1079 : *Hinc extant ad frisium Rom. pont. Gregorii quædam adhuc epistolæ, ex quibus quas invenimus* alio volumine *edendas curavimus.*

Digitized by Google

» 1091. A l'occasion de la prétention du comte Robert à la totalité de la succession des prêtres, De Meyere dit que le pape le força de désister de ses exigences : *Datæ ad comitem litteræ apostolicæ ab urbano Pontifice,* quarum exemplum *inter epistolas* edidimus.

» 1126. *Eodem anno Joannes Episcopus Morinorum ecclesiæ divi Winoci concessit libertatem, unde* alibi edidimus *tabulas.*

» Il dit à l'année 1165 qu'il a publié ailleurs plusieurs lettres de ses compatriotes sur saint Thomas de Cantorbéry ; ces lettres traitaient sans doute des immunités du clergé.

» 1168. *Philippus Elsatius hoc anno Zandeshovienses, hoc est Neoportuenses ab omni telonio ac Hansa (quam vocant) fecit liberos unde* alibi edidimus *tabulas.*

» Il dit à l'année 1174, qu'il a parlé ailleurs des lois et des privilèges que Philippe accorda à ceux d'Alost.

» Il fait encore mention de cet ouvrage perdu, à l'année 1180, en parlant d'une immunité accordée à ceux de Damme, *unde* alibi *licet videas tabulas.*

» De Meyere mentionne à l'année 1184, la confirmation des biens du monastère de Bergues par Philippe, *traditis inde tabulis* alio in libro *editis.*

» Philippe accorda, en 1189, à ceux d'Oudenaerde la permission d'avoir les mêmes privilèges que les Gantois : *Qua de re tabularum inde confectarum* alibi *edidimus exemplum.*

» En 1200, Baudouin approuva, dit-il, les lois et privilèges de Grammont, accordés jadis par Baudouin de Mons, *ut plenius* scripsimus alibi.

» Après avoir parlé, à l'année 1212, d'une charte de Ferrand et de Jeanne, par lequel ils arrêtent que dorénavant les treize sénateurs seraient renouvelés chaque

Digitized by Google

année, il ajoute : *qua de constitutione litteræ exstant, quarum* alibi edidimus *exemplum.*

» A l'occasion de l'institution des XXXIX à Gand, par Ferrand, en 1228, il ajoute qu'il a publié ailleurs le texte de cet acte, *unde* alibi licet videas *tabulas.*

» Il semble encore rappeler cet ouvrage perdu, à l'année 1230.

» De Meyere cite trop souvent cet ouvrage, pour qu'il nous soit permis de douter qu'il ait réellement paru. Mais comment a-t-il pu se perdre complètement, sans qu'un seul exemplaire en ait échappé. Il est probable qu'il a paru après les *Tomi X,* où il n'est pas cité, c'est-à-dire, après 1531, et l'auteur le mentionne à différentes reprises en 1537.

» Remarquons d'abord qu'il résulte de chacune des citations faites dans cet ouvrage, que De Meyere y avait publié et peut-être commenté les privilèges des villes et les immunités de l'Eglise. C'était, comme nous le verrons à l'occasion de la deuxième édition de ses Annales, ce que Charles-Quint ne voulut pas permettre, et qu'il stipula expressément avant qu'il accordât un privilège pour ses Annales. Mais l'Empereur a-t-il fait supprimer ce travail? Cet ouvrage était-il une continuation de ses *Tomi X*? Cela est probable, mais rien de certain ne peut être avancé; j'avais même cru d'abord que tout le travail de De Meyere avait peut-être péri par la faute des imprimeurs, parce que dans une pièce de vers contre les imprimeurs d'Anvers dont il se plaint amèrement, il dit de ces *monstres :*

Audent libros corrumpere
Pios labores perdere (1).

« Je ne sais cependant, je conserve toujours plutôt

(1) Voir cette pièce à la p. 124 de la réimpression des *Tomi decem* donnée en 1843.

Digitized by Google

l'envie de mettre cette perte sur le compte de Charles-Quint, qui s'était permis bien des faits de ce genre, et qui ne recula pas aisément, lorsqu'il croyait que ses propres intérêts exigeaient un coup de main. Si aucun exemplaire n'en réchappa, il est étonnant qu'Antoine De Meyere ait laissé subsister dans l'édition de 1561, toutes les citations que mentionnent cet ouvrage ; s'il en est qui aient échappé à la destruction, par quelle fatalité aucun exemplaire n'est-il parvenu jusqu'à nous ? Ce sont autant de points sur lesquels on ne s'est pas encore arrêté jusqu'ici, et qui n'en méritent que d'autant plus de fixer l'attention de nos bibliographes. »

Malgré les indications lumineuses que nous venons de reproduire et qu'il a empruntées à différents passages de Meyerus, le savant chanoine n'est pas sans émettre quelques doutes au sujet de sa thèse et finit par dire :

« Si la supposition d'une continuation des *Tomi X* ne se vérifie pas, il est possible que l'on trouve l'ouvrage dont il parle aux années 1079, 1091, 1165, et qui pourrait être une collection de *lettres* (1). »

(1) Carton dit encore ailleurs, p. XXVI, de sa Notice biographique, à propos des travaux inconnus ou actuellement ignorés de Meyerus :

« Simler, copié par Ferri de Locre et Swertius, attribue à De Meyere un ouvrage intitulé : *Epistolarum liber de viris illustribus.* L'assertion de Simler est sans doute exacte, quoi qu'en dise Paquot; j'ai prouvé plus haut que De Meyere avait publié sous ce titre ou un autre synonyme des lettres de plusieurs grands hommes. »

Nous avouons ne pas pouvoir nous contenter de ces explications ; elles ne sauraient nous satisfaire qu'à demi. Si, d'une part, Ferri de Locre, qui a vécu dans une grande intimité avec les neveux de Meyerus, Antoine et Philippe, devait être assez bien renseigné sur les travaux personnels de notre compatriote, pour que l'on puisse avoir foi entière en son dire, et pour que, malgré Paquot, l'on soit convaincu de l'existence d'un *Recueil de lettres*; d'autre part, il n'est pas possible d'admettre que cette collection soit celle dont il serait question aux années 877, 1079, 1091, 1126, 1165, 1168, 1174, 1184, 1189, 1200, 1212, 1228 et peut-être en 1230 dans le *compendium* publié à Nüremberg en 1538; car, d'après les termes

Digitized by Google

Nous nous associons volontiers à ces réserves prudentes. Les ingénieuses suppositions de l'éminent président de la Société d'Emulation de Bruges seraient-elles erronées et faudrait-il songer à rechercher dans les manuscrits aujourd'hui dispersés, introuvables même peut-être, actuellement de notre auteur (1), le travail auquel il fait de si expresses allusions, la question, comme le dit Carton, resterait donc à élucider ; elle est néanmoins très soluble à nos yeux. Nous ajouterons même que, selon nous, ce recueil pourrait bien avoir consisté en un certain nombre de chartes recueillies par Meyerus dans l'intérêt de ses travaux, une collection analogue à celle que, dans un autre but, devaient former plus tard Aubert Le Mire et Foppens, son continuateur. Notre assertion, corroborée d'ailleurs par la nature des extraits donnés par Carton, ne contredit pas la supposition finale de cet auteur ; elle ne fait que la préciser. Qui sait enfin si cet ouvrage, actuellement égaré, ne renfermerait pas à peu près exclusivement la transcription originale et autographe des chartes que Meyerus, victime de la politique ombrageuse et illibérale de Charles-Quint, avait été obligé de supprimer en 1538, lors de la publication du *Compen-*

employés par Meyerus lui-même dans un certain nombre de ces dates, il ne saurait s'agir ici que de chartes ou de diplômes ; bien compris, les mots ne nous paraissent pas présenter d'autre signification. N'ayant pas à notre disposition la première édition des *Annales*, nous sommes obligé de nous en rapporter aux extraits donnés par le chanoine Carton et reproduits plus haut au cours de notre texte.

Dans un travail très érudit dont nous aurons à nous occuper plus loin, le R. P. Henri Dussart, qui a étudié le dernier manuscrit de Meyerus, nous dit que celui-ci (f° 84, b) renvoie à « sa première *rapsodie* » où nous entrevoyons, comme il est marqué plus haut, un volume de chartes et d'extraits, demeurés inédits toutes les fois qu'ils n'ont pas été rencontrés et publiés par d'autres écrivains que notre auteur.

(1) La liste n'en est que très insuffisamment donnée par Paquot, qui ne cite pas celui intelligemment signalé par le R. P. Dussart.

Digitized by Google

dium ? En ce cas, l'on comprendrait aisément qu'eût-elle été livrée à l'impression, la collection ait été supprimée par les ordres de l'autorité souveraine. Dans tous les cas, nous n'émettons ces suppositions que pour ce qu'elles peuvent valoir aux yeux des érudits.

Cet ouvrage intéressant à tous les titres ne serait pas le seul dont nous aurions aujourd'hui à nous préoccuper. Meyerus aurait dû publier un travail hagiographique ; une vie des saints Anschaire et Rembert dont il parle en ces termes à l'année 887 : « *Vitam ejus (S^ti^ Remberti) una cum vita divi Ansgarii Hamburgii conscriptam datamque ab Alberto Crantz, Jacobo Driesschio, antistiti Guillelmitarum Brugensium in aliis lucubratiunculis nostris edidimus, lyricisque cum versibus celebravimus.* L'assertion de l'auteur est trop positive pour que l'on puisse prétexter le moindre doute sur l'existence de cet ouvrage (1). »

Ne serait-il pas au moins singulier que ce livre eût également disparu ? Peut-être si l'on consultait à ce sujet les Bollandistes aux lumières desquels Carton ne semble pas avoir recouru, pourrait-on obtenir à cet égard quelques indications. Disons même de suite qu'en signalant, tome 1 de Février, p. 399 de l'édition moderne, la vie de saint Anschaire, les *Acta Sanctorum* citent entre divers auteurs, Meyerus, sans dire que son étude hagiographique ait été imprimée. Il existe à ce sujet dans notre esprit une objection d'autant plus sérieuse, qu'au nombre des manuscrits autographes légués par Meyerus à son neveu Antoine, il existait une *Vita S. Ansgarii, Episcopi Hamburgensis.* Carton lui-même émet presque des doutes relativement à l'impression du livre, tout en insistant sur le sens que Meyerus aurait attribué au verbe *edidimus.* Nous sommes, nous, disposé

(1) Carton, *Op. jam citato,* p. X et XXVI.

Digitized by Google

à ne voir dans cette expression que l'équivalent de *rédiger* et non celui de publier (1). En tout cas, quoique la date de la composition de l'ouvrage ne nous soit pas connue d'une manière nette et précise, nous croyons devoir y rencontrer un des premiers travaux sortis de la plume de Meyerus. Nous n'en parlerons pas davantage, n'ayant pu trouver le moyen de nous renseigner d'une façon suffisante au sujet de cet ouvrage de notre auteur (2).

Les biographes veulent qu'après la publication des *Tomi decem*, les ressources de Meyerus se soient trouvées suffisamment réduites, et sa santé assez chancelante, pour que voulant la rétablir par une vie plus sédentaire, il ait cherché les moyens de poursuivre ultérieurement ses travaux.

Dès ce moment et malgré l'exiguité de sa fortune, Meyerus avait amassé une notable quantité de manuscrits; il en avait emprunté davantage, soit dans ses voyages de recherches, soit qu'il en eût par correspondance demandé et obtenu la communication. Qu'il nous soit permis de rappeler ici Voisin (3) auquel, d'ailleurs, un emprunt partiel et plus écourté a été fait par Carton, son biographe (4).

« Nous qui jouissons de l'immense avantage de trouver dans nos grandes bibliothèques ce dont nous avons besoin pour nos travaux, et qui, pour en obtenir communi-

(1) Pour demeurer dans le vrai, nous devons pourtant avouer que sur le titre de son *Compendium* publié en 1538, Meyerus se sert du mot *editum* dans le sens accepté par le chanoine Carton.

(2) Parmi les poësies de Meyerus, rééditées en 1843, à la suite des *Tomi decem*, se trouvent, p. III et suivantes, deux hymnes à l'honneur de saint Rembert. Nous ne savons de quel recueil original ces deux pièces ont été extraites.

(3) *Examen critique*, déjà cité.

(4) Carton, page IX.

Digitized by Google

cation, n'avons, même sans être connus, qu'à adresser une simple demande, nous ne pouvons guère comprendre quelle tâche pénible s'imposa Meyer, quand il forma le projet d'éclaicir notre histoire, d'en redresser les erreurs dues à la malveillance ou à l'incurie, et de présenter en un corps d'ouvrage, à ses concitoyens et aux savants étrangers, le résultat de ses investigations. Qu'on veuille se rappeler que, dans les premières années du XVIe siècle, chez nous l'admirable découverte de l'imprimerie ne s'était guère encore signalée que par la reproduction d'ouvrages autres, à quelques exceptions près, que des livres d'histoire. Il lui fallut donc consulter principalement les manuscrits, les chartes, les diplômes, enfin les archives des villes et des communautés; les matériaux ne manquaient pas; mais il fut forcé d'aller à leur recherche, et, ce qui peut-être était plus difficile encore, il tâcha d'y obtenir accès. Sanderus ne devait publier sa *Bibliotheca manuscripta* que près d'un siècle et demi plus tard. Loin de se laisser rebuter par les obstacles qu'il avait à vaincre, Meyer commença par vendre son modeste patrimoine dont le produit lui servit à acheter quelques manuscrits (1) et de subvenir à ses frais de voyage. Il commença donc son travail, et quand les matériaux lui manquaient, son bâton à la main, il allait secouer la poussière des manuscrits, soit de l'Abbaye des Dunes, soit des moines de Saint-Bavon et de Saint-Pierre de Gand (2). Ces pénibles investigations, il les conduisit

(1) Il devait au moins, comme nous l'avons dit plus haut, en posséder un certain nombre.

(2) A cette trop sommaire énumération, M. Voisin aurait dû au moins joindre le monastère de Saint-Winoc à Bergues et très certainement l'abbaye de Saint-Bertin.

Parmi les poësies de Meyerus, il en est une qui a tout particulièrement attiré notre attention, car sans qu'elle porte de date, il est facile d'établir l'époque de sa composition. Ecrite in *Lau-*

Digitized by Google

avec persévérance pendant plusieurs années (1). » Nous l'avons déjà dit et nous le répétons volontiers ici.

Ce serait donc en 1531, dirons-nous de nouveau maintenant, que, voyant ses ressources pécuniaires épuisées et sa santé altérée, il aurait été obligé d'ouvrir à Bruges un cours de belles-lettres et de philosophie. Ses leçons y auraient été telles qu'on devait les attendre de l'ami intime du célèbre Erasme et du savant Jean

dem monastérii Sancti-Bertini, elle a pour objet la bénédiction en 1520 par l'abbé Antoine de Berghes, proche parent de cet évêque de Cambrai qui devait plus tard être le protecteur d'Antoine De Meyere et lui faciliter la publication des *Annales* de Meyerus. Notre auteur, qui avait déjà commencé ses voyages et qui devait déjà avoir élu domicile à Bruges, assista à la cérémonie qui eut lieu en présence d'un grand nombre d'abbés dont les monastères étaient, sauf ceux des Dunes et de Furnes, tous situés dans les limites de la France actuelle. N'est-il pas probable, certain même, que Meyerus après s'être enquis, auprès de chacun de ces prélats individuellement sur les ressources que les Bibliothèques ou les Chartriers de leurs monastères pouvaient lui offrir au point de vue de ses travaux, aura été rendre visite à ceux qui lui avaient fourni des indications utiles ? N'avait-il pas surtout, chez les dignitaires dont les abbayes étaient comprises dans la France d'alors, des immunités particulières dues à ses titres de récent élève de l'Université de Paris, et, en mettant momentanément une sourdine à son patriotisme flamand, tous les moyens voulus pour se les rendre favorables ? (Voir, pour la pièce citée, à la page 109 de la réimpression des *Tomi decem*).

En Flandre ne visita-t-il pas le monastère de Soetendael (*Dulcis Vallis*), dont l'abbé, un Pont-Castel ou Pont-Château, Dunkerquois d'origine bretonne, nous semble avoir été chargé de la répartition de quelque aide, consentie par le clergé flamand, en vue de l'une ou de l'autre guerre contre la France ? Cette circonstance expliquerait et les termes et le but de la requête versifiée que Meyerus (page 125 du même livre), toujours à court d'argent, aurait tenu à remettre, en mains propres, aux dignitaires ecclésiastiques. Et sa poésie en l'honneur de saint Piat, n'est-elle pas, soit une requête introductive auprès du chapitre de Seclin, soit un témoignage de gratitude envers la Collégiale qui lui aurait ouvert ses riches archives ?

Au surplus, nous signalons ailleurs d'autres pérégrinations de Meyerus.

(1) Voir le privilège de Charles-Quint, inséré en tête de l'édition de Nüremberg de 1538. — Jacobi Meyeri præfatio ad edit. anni 1561. — Note de M. Voisin, travail cité.

Digitized by Google

Despautère. Puis, quand le tronc placé à l'entrée de la salle et destiné à recevoir la rétribution volontaire de ses nombreux auditeurs, lui eût fourni le moyen de reprendre le cours de ses voyages et de ses recherches historiques en Flandre, il cessa ses leçons, au grand regret de la jeunesse studieuse (1), qui comprenait l'élite des fils de l'aristocratie de Bruges et des environs. Il retourna avec plus d'ardeur que jamais à ses études d'affection.

Dès 1534, nous le trouvons à l'œuvre. Si, comme historien, il était en grande avance sur son époque, tant par son talent d'exposition, par la manière dont il présente les faits et par le jugement que souvent ceux-ci lui inspirent, il était par certains côtés de son esprit, par son éducation surtout, trop de son temps pour ne pas essayer de cultiver assez fréquemment la poësie. Ainsi, cette année, lorsqu'il publia chez son éditeur de Bruges, Hubertus Crokus, les élégies (2) de son ami Jacques de Paepe, prêtre à Ypres, il y ajouta des vers de sa façon (3).

La même année, il fit paraître : « *Bellum quod Philippus Francorum Rex, cum Othone Augusto Anglisque, gessit ab hinc CCC* (sic) *ab authore coætaneo versibus conscriptum et à mendis repurgatum a Jacobo*

(1) Voisin, *Examen critique,* ut suprà.

(2) « Symon Coquus excudebat »; Antv. 1534.
Ces élégies ont été réimprimées à Bruges en 1847, in-4°. Nous n'avons à notre disposition ni l'édition *princeps,* ni la seconde.

(3) Les vers énergiques et indignés de J. de Paepe sur les horreurs commises en Artois par les Français sont reproduits à la p. 88 du t. II de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, Bruges, 1844, où l'on trouve d'autres extraits de ce poète. Meyerus, tout en n'ayant pas besoin que l'on surexcitât son patriotisme flamand, dut plus d'une fois s'inspirer de la verve de son ami. Les deux pièces adressées par notre auteur au poète d'Ypres et citées par Carton, p. XXII, de sa notice biographique, se trouvent à la suite des *Tomi decem*, p. 137; elles sont suivies p. 146, de quelques vers : *In elegias Jacobi Papæ hyprensis.*

Digitized by Google

Meyero, qui sua aliquot carmina adjunxit; » Antverpiæ, apud Martinum Cæsar, petit in-8°.

Oser éditer en pleins Pays-Bas, dans les domaines héréditaires du puissant et ombrageux souverain pour lequel, moins de dix ans auparavant, avait été remportée la victoire de Pavie, un poëme célébrant la multiple défaite de l'empereur Othon et de ses alliés, le roi Jean-Sans-Terre, Fernand de Portugal et le fameux comte de Boulogne, était une entreprise littéraire, dont, au XVIe siècle, l'ancienneté de la chronique versifiée n'excluait pas la hardiesse. Cette édition partielle de la Philippide fut-elle l'objet d'un privilège? La chose nous semble probable quoique le titre de l'ouvrage n'en parle pas que nous sachions, et, comme le *Compendium*, cette première édition des Annales, dont il sera question plus loin, fut-elle couchée par les censeurs sur le lit de Procuste? (1) Nous ne pourrions le dire. Seule, une collation soigneusement faite des fragments publiés par Meyerus avec les éditions complètes postérieures, permettrait de trancher la question, et nous montrerait, à côté de suppressions possibles, les transformations apportées par l'éditeur au texte tant soit peu barbare de cet essai de poëme épique, qui, lui aussi, annonçait une renaissance, et qui était comme le précurseur, même le contemporain des premières chansons de geste et des chroniques rimées en langue vulgaire, thioise ou française. C'est à Bruges même, que Meyerus avait eu la bonne fortune de rencontrer ce fragment anonyme de la Philippide. Il comprend presqu'en entier les IXe, X^e et XIIe livres. S'il en avait

(1) Mis en éveil par cette publication d'une audace incontestable, qui peut leur avoir valu, après coup, des observations, les censeurs ne seraient-ils pas devenus plus difficiles et ne doit-on pas attribuer à l'apparition de la *Philippide* la sévérité qu'ils allaient montrer à l'égard de la première édition des Annales? Nous posons la question sans prétendre chercher à la résoudre, quoique nous inclinions à l'affirmative.

Digitized by Google

connu l'auteur, il n'eût pas manqué de signaler aux érudits de son époque le nom du chapelain de Philippe-Auguste. Dom Brial, dans sa liste des éditions de Guillaume le Breton (1) ne signale pas celle de notre compatriote (2).

Quant aux poësies personnelles, *Carmina aliquot*, par lui jointes à son édition partielle de la *Philippide*, si elles ne disent rien à Paquot, qui se borne à faire observer qu'elles fourniraient quelques traits historiques, relatifs à Meyerus lui-même (3); si, de leur côté, le baron de Reiffenberg et Carton les déclarent médiocres, nous accepterons avec plaisir le dire d'un autre écrivain (4).

« Meyerus ne s'en faisait pas gloire ; ce qu'il a laissé... sont des pièces fugitives. M. le chanoine Carton a fait recueillir et fait imprimer à ses frais, en 1843, in-4° (5), sous le titre de *Opera poetica Jacobi Meyeri* ces pièces éparpillées dans divers auteurs ; il aurait pu en publier bien d'autres, s'il s'était donné la peine de compulser les ouvrages des différents poëtes de la Flandre, leurs contemporains. Les vers de Meyere et de son ami Jean

(1) *Recueil des Historiens de France*, t. XVII.

(2) Cette remarque est du baron de Reiffenberg.

(3) Selon Carton, *Biographie*, p. XIV.

(4) *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, tome XXVII, p. 178, 179.

(5) Il est fâcheux que le chanoine Carton, bibliophile généreux et très apprécié, en même temps que savant distingué, n'ait pas poussé plus avant ses recherches et n'ait point songé à nous donner la série complète des poësies de Meyerus. On n'eût pas manqué d'y glaner de petits faits littéraires tout à l'honneur de notre compatriote, parfois aussi, des détails historiques ou autobiographiques, des renseignements sur ses voyages et sur ses amis. N'est-ce pas notamment d'une façon en quelque sorte toute traditionnelle que l'on connait les relations de Despautère avec Meyerus et ce que l'on sait de l'amitié de celui-ci pour Erasme? Cela se borne à presque rien. Et puis, ne peut-on pas regretter aussi qu'à propos des poësies par lui rééditées, le chanoine n'ait guère indiqué les livres dont elles sont extraites?

Digitized by Google

Hantsaeme, principal du collége de Courtrai, dont une élégie se trouve mêlée dans ces *Opera*, sont d'une facture bien plus aisée que ceux de Jacques Sluper (1). »

Reprit-il alors le cours de ses voyages en Flandre, en Artois, en Brabant, en Hainaut, ailleurs même peut-être dans les Pays-Bas et aussi en France, malgré la continuité des guerres? C'est ce que nous ne sommes pas à même de dire. Nous croyons que ces absences durent devenir de plus en plus fréquentes ; car, comme le rappelle Paquot, « il tenait à s'instruire de la vérité des faits et à » ne rien avancer au hazard, comme tant d'autres l'avaient » fait avant lui ; » sa correspondance, également, devenait incessante : ne se disposait-il pas à publier son *Compendium*? Avait-il aussi, dès avant 1537, déjà visité Louvain? Nous n'avons rencontré aucune trace de son passage dans cette ville célèbre. Peut-être y alla-t-il pour la première fois cette année! Sans que rien ne vienne justifier notre hypothèse, nous le verrions volontiers y apporter lui-même à l'imprimeur Rutger Velpius le manuscrit d'un nouveau travail : « *Hymni aliquot ecclesiastici meliores redditi, item carmina pia Jacobi Meyeri. Unà cum annotationibus in duos Hymnos Aurelii Prudentii, de miraculis et duorum Martyrum* (sic?), qui parut la même année, in-12°, chez cet imprimeur (2).

(1) Jacques Sluper, qui se qualifiait *Herzelensis*, d'Herzeele, également Flamand de France, est quelque peu postérieur à Meyerus.

(2) A une époque que nous ne saurions déterminer, l'abbé de Saint-Vaast lui fit ouvrir toutes grandes les portes de ses riches archives ou de sa bibliothèque. La chose est attestée par Ferri de Locre si bien renseigné sur les faits relatifs à l'Artois. Voir *Chronicum Belgicum*, p. 687. — Un fait miraculeux survenu au XV° siècle dans la paroisse de Bollezeele et par lui rapporté d'après un document de l'abbaye de Rouge-Cloître, en Brabant, nous fait présumer qu'il travailla également dans ce monastère.

A Marchiennes, il dut faire un long séjour, à ce point que Dom de Beauchamps, moine du lieu, contestant une assertion de Meyerus, le prit pour un religieux de l'abbaye et le désigna

Digitized by Google

Non seulement Meyerus devait être désireux de travailler dans les bibliothèques dont les nombreux colléges de l'*Alma Mater* étaient dès alors pourvus ; mais lui, fils intellectuel de la Sorbonne, ne devait-il pas aussi, comme écrivain, tenir à connaître plus près, les régents et les professeurs dont certains étaient déjà devenus depuis longtemps ses amis, et dont d'autres pouvaient être ses compatriotes ?

« Les hymnes, selon le baron de Reiffenberg, ont été insérées dans les *Preces Ecclesiasticæ* de Georges Cassander ; Paquot trouve la correction qu'en a faite Meyere, inférieure à celle des bréviaires de Rome et de Paris. Guy le Fèvre de la Boderie, dans ses *Hymnes ecclésiastiques suivant le cours de l'année*, publiées en 1578, puis en 1581 ; Paris, in-16°, a publié la traduction de trois hymnes de Jacques Meyere. La première pour la fête de la Transfiguration, la seconde pour la Visitation de la Sainte Vierge, et la dernière pour la fête de Saint Nicolas (1). »

Si les vers de Meyerus ne dépassaient pas l'honnête moyenne de ceux des poëtes ses compatriotes et ses contemporains ; si son essai d'amélioration des chants liturgiques n'était que médiocrement réussi, l'on ne saurait s'empêcher de rendre justice à la pensée pieuse qui l'avait conduit à se faire éditer à Louvain, le grand centre des sciences théologiques dans les Pays-Bas. Cet ouvrage, ajouterons-nous, a dû être tiré à assez petit

comme étant *Marcianensis quidam ascetas* (Cf. *Historiæ Merovingiæ synopsis*, Douai, 1633, in-4°, p. 453-454). Nous devons la connaissance de cette particularité à M. Félix Brassart, de Douai, dont la grande érudition n'a d'égale que la parfaite obligeance.

(1) Ce dernier morceau mérite d'être signalé avec une certaine insistance ; il constitue de la part de Meyerus un souvenir adressé à la paroisse natale : Flêtre possède encore dans son église une nef et un autel dédiés à saint Nicolas. — La note du baron de Reiffenberg se retrouve textuellement dans Carton.

Digitized by Google

nombre, car il est le plus rare de tous ceux de notre auteur.

Ici, nous rencontrons dans la vie de Meyerus une période qui n'est pas exactement connue, et sur laquelle nous allons essayer de donner quelques explications, de jeter quelque lumière.

En 1534, notre compatriote, au moment où il éditait les poësies élégiaques de son ami et contemporain Jacques de Paepe, *Papius*, comptait parmi ses élèves préférés, *discipulos suos*, Jacques et Philippe de Flandre, fils du sire de Praet ; il leur avait même, en tête de cet opuscule, adressé une pièce de vers qui en accompagnait une autre, sous forme de dédicace, offerte à leur père, Louis de Flandre. Celui-ci paraît avoir servi de Mécène à Meyerus, et pourrait bien avoir concouru de ses deniers à l'impression des poésies du prêtre d'Ypres.

Quelque temps après la fermeture de son école, ou plutôt après la publication par lui faite à Louvain, Meyerus aurait-il continué à donner des soins à l'éducation des fils de son protecteur et leur aurait-il servi de précepteur particulier ou de pédagogue ? Les aurait-il suivis de 1537, et même plus tôt, à 1540, dans leurs divers voyages à travers les nombreux domaines possédés par leur père ? Aurait-il, à une date quelconque, antérieure à 1538, été tout simplement à Eessen l'hôte du sire de Praet, et aurait-il usé de l'influence que celui-ci avait sur l'Empereur, pour lever les obstacles qui s'opposaient à l'apparition des Annales (le *Compendium*) ? Les deux hypothèses sont possibles, sans pour cela s'exclure.

Dans la préface de 1561, Antoine De Meyere le neveu de Meyerus, a pu faire une allusion, malheureusement trop discrète, à cette époque de la vie de notre compatriote, lorsqu'il dit :

« *Igitur remotiora quædam et vetera cum indefesso*

Digitized by Google

studio collegisset, negotiisque intervenientibus omittere *vel certe* intermittere *eam curam necesse foret quidquid inventum litteris mandarat, in lucem exire passus est sub annum hujus seculi trigesimum septimum.* »

Eessen, riante paroisse des environs de Dixmude, faisait partie des domaines de Louis de Flandre (1), qui y possédait vraisemblablement un castel. Meyerus, ainsi que le fait observer Carton, s'y trouvait à une date indéterminée, que nous croyons approximativement devoir être 1538, et voisine de l'apparition du *Compendium,* à une époque qui résulte de ces vers de Jean Hantsaem, instituteur à Courtrai (2), autre ami de notre célèbre compatriote :

(1) Louis de Flandre, chevalier de la Toison d'Or, seigneur du pays de la Woestyne, d'Elverdinghe, de Vlamertinghe, conseiller et chambellan de Charles-Quint, chef des finances de l'Empereur, mourut en 1555. Marié par contrat passé le 22 octobre 1517 devant les échevins du Franc, à Jossine de Praet, dame de Moerkerke, il était également, à la suite de son mariage, devenu seigneur d'Eessen, domaine qui se trouvait depuis le milieu du XVe siècle environ dans la famille de Praet, par suite de l'alliance de Louis de Praet, seigneur de Moerkerke, mort en 1451, avec Jacqueline, fille de Monfrand van Eessen. (Nous extrayons ces renseignements des manuscrits généalogiques anonymes qui nous ont été très obligeamment communiqués en 1861 par M. le comte Thierri de Limburg-Stirum, le savant et sympathique président actuel de la Société d'Emulation de Bruges, et dont, avec son autorisation, nous avons pris copie).

Louis de Flandre, l'un des gentilshommes flamands les plus lettrés et les plus qualifiés de son temps, perdit sa femme, le 10 octobre 1546, quelques années après les faits relatés dans notre texte ; leurs enfants Jacques et Philippe durent mourir jeunes ; et le frère de ceux-ci, Jean, marié à Jacqueline de Bourgogne-Beveren, étant décédé sans postérité, en 1545, avant ses parents, la lignée du protecteur de Meyerus s'éteignit avant la mort de celui-ci (mêmes manuscrits p. XXII, XXIII). Carton, d'après Marius Voet, fournit sur ces faits des détails analogues, mais moins complets et moins précis.

(2) Jean Hantsaem, qui devait plus tard, hélas ! concourir à mutiler l'ouvrage capital de Meyerus, est un versificateur assez peu connu. Les *Tomi decem,* édition de 1843, contiennent, p. 130, la pièce dont Carton parle à la page XXII de l'introduction biographique. On en trouve une autre à la p. 137.

Digitized by Google

Omnia namque mihi sunt acceptissima scripta
Quæ mihi ab Esnensi mittis amice solo.

Et :

Historiam fidem miratur Livius.

Le Président de la Société d'Emulation a assez judicieusement trouvé dans ce dernier vers, une trace de la publication toute récente de la première édition des *Annales*.

Si les termes employés par Antoine De Meyere nous en avaient laissé le moyen, nous eussions volontiers posé cette question à laquelle la réflexion nous a fait renoncer : Meyerus aurait-il occupé la cure d'Eessen ou bien aurait-il été momentanément attaché à la paroisse en qualité de *Sacellanus?* Une recherche, si elle eût été possible, dans la liste du personnel ecclésiastique de cette cure, aurait tranché la difficulté, et très probablement, dans un sens négatif.

Entraîné par un goût irrésistible vers l'étude de l'histoire, Meyerus avait considéré sa tâche comme une espèce de mission (1) à remplir dans l'intérêt de sa chère patrie, de sa Flandre bien-aimée. Il avait même, en conséquence, dit Carton, qui aurait peut-être dû se montrer plus explicite à cet égard (2), refusé les propositions avantageuses de plusieurs villes désireuses de le placer à la tête de leur enseignement.

L'année 1538 fit époque dans la carrière de Meyerus. Ce fut alors que son talent d'historien apparut en pleine lumière et qu'il se révéla complètement. Ayant achevé le premier manuscrit de ses *Annales*, il dut, suivant toute probabilité, chercher à faire éditer dans les Pays-

(1) Ne pourrait-on même pas dire : comme un second sacerdoce?

(2) Carton : Notice biographique, p. XV.

Digitized by Google

Bas, c'est à dire à Bruges, ou peut-être à Anvers, malgré l'antipathie que nous lui avons vu éprouver pour les typographes de cette ville. Il est à croire que l'octroi nécessaire à une publication faite dans ces conditions, lui ayant été refusé et la ville lointaine de Nüremberg lui ayant été prescrite, il se résigna, comme nous l'avons déjà supposé plus haut. Il nous semble que Louis de Flandre put concourir à lever les difficultés opposées à l'éminent écrivain, et finir par le faire triompher. Mais, au prix de quels importants sacrifices Meyerus fut-il mis en possession du privilège si impatiemment attendu par lui !

Bien que plus d'une localité, jalouse de conserver silencieusement ses archives renfermées sous une triple serrure, eût refusé de communiquer à Meyerus les chartes qu'elle avait péniblement arrachées aux comtes de Flandre, et que, par suite, il se montrât souvent plus complètement instruit des affaires ecclésiastiques que des affaires civiles, il n'en avait pas moins, en différents endroits de son manuscrit, rapporté, *in extenso* ou par extraits, un certain nombre d'octrois accordés par les Souverains à des communes du pays (1). Il lui fut imposé de supprimer tout ce qu'il avait écrit sur ce point, et de faire à son livre les corrections et changements qui lui avaient été indiqués par le Conseil de Flandre, chargé à cette occasion d'exécuter les hautes et basses œuvres du Souverain, de remplir l'office de bras séculier. L'autorité suprême, qui avait souvenance des troubles de Bruges, ne se trouvait-elle pas déjà en présence de l'agitation de Gand, que l'Empereur n'allait pas tarder à réprimer sévèrement ! A son point de vue particulier, elle avait donc compris la situation et, disons-le, très orthodoxe en doctrine religieuse, Meyerus était en ce qui avait trait aux choses

(1) Carton, p. X et XI ; Voisin, *Examen critique* cité.

Digitized by Google

temporelles, essentiellement libéral,— nous donnons à ce mot sa véritable et originale signification dont il a malheureusement tant dévié de nos jours, — les pouvoirs publics d'alors ne pouvaient donc regarder notre auteur qu'avec une réelle méfiance.

Au XVIe siècle, les voyages, difficiles pour les personnes isolées qui se rendaient de la Flandre dans les provinces immédiatement voisines, devenaient extrêmement longs, souvent pénibles et même dangereux, quand il s'agissait de parcourir de nombreuses étapes, et d'aller bien au-delà des frontières. Meyerus ne visita évidemment jamais l'Allemagne du Nord déjà troublée par l'hérésie, et encore moins les pays souabes. Il n'accompagna pas à plus forte raison son manuscrit qui, imprimé, fut intitulé : « *Compendium Chronicorum Flandriæ, per Jacobum Meyerum, opus nunc recens editum,* » publié à Nüremberg, in-4°, chez J. Petreius, en 1538, *cum privilegio regio.* Nüremberg, ville libre et impériale, alors riche et commerçante, presqu'à l'égal de Bruges, était en relations journalières avec la grande cité flamande, et de fréquents convois, presque des caravanes, se croisaient continuellement entre les deux métropoles, allant les uns du Nord au Midi, les autres du Midi au Nord. Compatriotes de Peter Visscher et d'Albrecht Dürer, les habitants de Nüremberg étaient artistes et lettrés comme les Brugeois. Ils ne purent manquer de faire bon accueil au livre qui leur était amené par un de leurs facteurs, et qui, à défaut des vieux poëmes de la Flandre, — ils avaient alors déjà perdu une partie de leur antique prestige, — allait faire connaître aux Souabes, ces Allemands du sud descendants des anciens Suèves et tout pénétrés encore des souvenirs poëtiques des *Minnesaengers*, des chants tels que ceux de Walter von der Vogelweide et de Wolfram d'Esschenbach, les faits et

Digitized by Google

gestes de leurs frères du Nord, issus des Ménapiens et des Saxons.

Ce livre, première ébauche des *Annales,* va de 445 à 1278, époque à laquelle il s'arrête. Tout en l'ayant rencontré à diverses reprises dans les catalogues et dans les ventes, notamment à Bailleul même, en juillet 1885, lors de la dispersion de la riche collection Bieswal, il ne nous a pas été donné d'en acquérir un exemplaire. Selon le bibliographe Van Hulthem (au n° 28527), il mérite de prendre place à côté du grand ouvrage de Meyerus ; car, malgré ses mutilations, il renferme plusieurs morceaux qui ont été retranchés dans l'édition suivante, pour laquelle on déploya encore plus de rigueur.

« Possédant à fond la langue latine dans laquelle il écrit (1), il a une supériorité incontestable sur ceux qui écrivent en langue vulgaire; éloquent et précis, nul ne possède à un plus haut degré l'esprit d'analyse, le grand talent de lier et de soutenir le récit. » Aussi n'avait-il rien négligé pour perfectionner son travail. Dévoué à son pays, jaloux de contribuer à la stabilité de ses anciennes, glorieuses et libres institutions, ainsi que de perpétuer la mémoire de ceux qui avaient concouru à leur établissement, il s'était laissé entraîner par son cœur, par son esprit de patriote, à écrire de nombreuses pages d'un style ému, à rapporter des chartes ou diplômes qui témoignaient de l'authenticité, comme de la véracité de son dire. « Son

(1) Cette opinion de l'érudit chanoine Carton venge, selon nous, suffisamment Meyerus de la partialité haineuse dont il est l'objet de la part des historiens français. Notre auteur, qui avait les plus sérieux motifs d'exécrer Louis XI et les Flamands transfuges attachés au service de ce cauteleux souverain, est bien payé de retour par les auteurs français qui incriminent ses sentiments, contestent presque le mérite de ses informations, et, peu contents de cela, refuseraient volontiers, s'ils l'osaient, toute valeur littéraire à son livre. Il est de notre devoir de nous insurger contre un pareil jugement, sur lequel point n'est besoin d'insister davantage ici.

Digitized by Google

histoire, qu'il était fier de donner au monde savant, pour prouver de quelle forte somme de liberté, d'indépendance et de prospérité jouissait déjà notre Flandre dans des temps très reculés » (1), il ne put, nous l'avons dit, la publier qu'après l'avoir soumise au méticuleux contrôle de censeurs soupçonneux, qni la mutilèrent au grand détriment des sciences historiques. Tous ceux qui ont lu et le *Compendium* et le privilège césarien dont il fut l'objet, savent combien Meyerus était Flamand de cœur, et combien l'on doit déplorer la mesure draconienne qui fut prise contre lui.

Parmi les jeux d'esprit auxquels se livraient le plus complaisamment les lettrés de l'époque de la Renaissance, et ceux de la période suivante, il n'y en eut aucun qui sollicitât davantage leur imagination et qui la stimulât plus que les épitaphes. Les éloges, qu'ils payaient ainsi à la mémoire de défunts, plus ou moins illustres, et dont la célébrité ne dépassait guère un rayon essentiellement restreint, leur permettaient de s'abandonner à des écarts d'imagination, dont l'art poétique était assez généralement absent, et où il était même remplacé par des jeux de mots, par ce que l'on désigne de nos jours à l'aide d'une expression spéciale : *le calembour*.

Meyerus ne pouvait manquer de payer tribut à cette manie, dans laquelle on doit encore constater trop souvent un manque absolu de goût, un ton emphatique et déclamatoire, atteignant par instants les derniers degrés du ridicule et rabaissant conséquemment les personnages que l'on avait la prétention de louer. Il consacra donc, à la mémoire d'un juriste du temps, Guillaum Hangouart, président du conseil d'Artois, décédé en 1546, et personnage assez obscur, une épitaphe louangeuse dont Paquot

(1) Voisin, *Examen critique* cité. — Carton, Notice biographique citée, p. XV.

Digitized by Google

nous a conservé le texte. Gardons-nous d'être sévère : en cette occurrence, Meyerus, comme toujours, ne se montra ni meilleur ni plus mauvais poëte que la plupart de ses contemporains. Une autre pièce de même nature, *é manuscripto edita*, est reproduite par Edward Le Glay dans son « *Histoire du Comte Charles-le-Bon.* » Meyerus, qui, en sa qualité de bénéficier de Saint-Donat, et plus encore d'historien, connaissait le grand et lugubre drame accompli quatre siècles auparavant dans la collégiale, avait senti son esprit s'éveiller au souvenir du prince infortuné, du bon et généreux Souverain. Il s'était efforcé de résumer en quelques lignes, plus ou moins heureuses, les traces laissées dans les chroniques par le sinistre évènement. Nous n'avons pas la date de la composition de ce morceau, précédé (1) et suivi sans aucun doute chez lui, par beaucoup d'autres de même nature.

Après son absence, dont nous n'avons pu déterminer ni la durée précise ni l'objet exact, Meyerus était revenu à Bruges, où il fut pourvu de la chapellenie des *Trois Rois*. Combien de temps jouit-il de cette modeste prébende ? Carton nous renseigne et nous apprend qu'il la garda jusqu'à la fin de sa vie mouvementée. Etait-elle la légitime récompense de ses travaux historiques, ou bien ce bénéfice n'avait-il d'autre but que de le mettre à l'abri du besoin et de continuer ses fructueuses recherches ? Nous ne sommes pas à même de le raconter. Présenté le 24 décembre 1540 à l'évêque de Tournai, pour la cure de Blankenberghe, vacante par la mort de Louis Wittevronghel, il se passa bien du temps avant que sa nomination fût agréée ; d'après les comptes de cette localité, ce n'est qu'en 1543 qu'il obtint ses lettres d'institution.

(1) Nous avons déjà rappelé ailleurs l'épitaphe que, dans sa jeunesse et au cours de ses études à Paris, Meyerus avait consacrée à son maître François Donche.

Digitized by Google

Avait-il été desservi par quelque jaloux, ou bien le magistrat de Blankenberghe, pressentant, ce qui allait effectivement arriver, que Meyerus, en vertu d'un abus assez général à cette époque, abus dont il était loin d'être le créateur et contre lequel le concile de Trente devait s'efforcer de réagir, ne s'astreindrait pas à la résidence ? L'histoire ne nous dit rien à ce sujet; nous laisserons ici la parole à son savant biographe, le chanoine Carton, auquel nous avons déjà en grande partie emprunté les lignes qui précèdent.

« Dès que cette nomination fut connue, les bourgmestres et le pensionnaire de Blankenberghe lui furent députés à Bruges, afin de le sommer de venir résider dans sa cure, sinon de mettre à sa place Pasquier Rouveroy, qui avait la confiance de la ville (1). Les comptes de 1544 à 1545 manquent ; ils contenaient sans doute le résultat de cette négociation. Ceux de 1545 à 1546 fournissent d'autres détails. Un procès surgit entre De Meyere et les curateurs des pauvres ; j'en ignore les motifs, mais le procès n'eut pas de suite, un accord intervint entre les parties sous l'arbitrage de Mes Van den Ende et Léonard Casembroot (2). Un second procès est mentionné dans ce compte entre De Meyere, le sieur Guérard Franc et les marguilliers. Je n'ai pas trouvé comment finit ce procès. De Meyere eut le malheur d'avoir fait un très mauvais choix pour le remplacer dans la cure des âmes.

(1) Pasquier Rouveroy n'était-il pas de Bailleul, par conséquent presque voisin de Meyerus. N'était-il pas parent, en ligne collatérale, du poète Pieter van Rouveroy, l'écrivain original qui allait faire paraître plus tard le *Tobias Lever* et le *Tobias Galle* ?

(2) Peut-être la gêne, qui semble l'avoir constamment poursuivi, qui a dû même le contrarier dans ses voyages et dans ses incessantes acquisitions l'avait-elle amené à garder momentanément par devers lui certains revenus de la *Mensa pauperum?* Ce n'est pas sans hésitation que nous hasardons cette supposition. Il nous en coûterait de soulever un doute quelconque contre la rigide probité de notre compatriote et de suspecter mal à propos la loyauté de Meyerus.

Digitized by Google

Le vice-curé, Nicolas Speeckaert, mena une vie si scandaleuse, que les bourgmestres et le pensionnaire furent encore députés vers le vrai curé, *den verus prochie pape*, le 7 janvier 1550, afin de l'engager à faire un autre choix. Ils dénoncèrent en même temps le vice-pasteur à l'official et au promoteur de la cour spirituelle. La régence s'adressa encore au gouvernement de Bruxelles, le conseil privé intervint, mais les comptes ne font pas connaître la décision qu'il prit.

» D'après les *Acta capitularia S^ti Donatiani*, Me Jean Cabbeke comparaît devant le chapitre, et se plaint de ce que Jacques De Meyere, souvent cité, ne se présente pas. Le chapitre le fait citer, et le 12 novembre 1550, De Meyere est condamné à payer avant la fête de Sainte Barbe (1) à ce Cabbeke dix florins de gros, restant du tiers de la pension annuelle allouée à lui sur les revenus de la cure de Blankenberghe. De Meyere semble avoir été prédestiné à rencontrer à chaque pas un procès ; il est douloureux de penser que ce retard qu'il mit à payer son remplaçant, provint peut-être de l'état précaire de ses finances. Cabbeke eut pour successeur Georges van Branteghem. »

Que fit Meyerus au milieu des embarras amenés pour lui par sa qualité de *curé propriétaire* (pastor proprietarius) de Blankenberghe ? Nul ne le sait exactement ; mais il est facile de suppléer, dans une certaine mesure, au silence de l'histoire. Après avoir donné, en 1538, la première édition de ses Annales, le *Compendium* qui ne contient que neuf livres de son travail, et qui s'arrête à 1278, à l'aurore du règne de Gui de Dampierre, moment essentiellement critique de l'histoire de Flandre, il se remit à la besogne pendant plusieurs années, et prépara le grand ouvrage qui devait

(1) 4 Décembre.

Digitized by Google

mettre le sceau à sa réputation. Comptait-il le faire publier de son vivant, ou bien, fatigué des tracasseries qui lui étaient suscitées de différents côtés, se promettait-il d'abandonner ce soin à celui qui allait devenir son héritier, à son neveu Antoine, sur l'éducation duquel il parait avoir veillé avec la plus grande sollicitude ? Nous inclinerions volontiers vers la seconde de ces deux hypothèses, tout en sachant que, jusqu'à son dernier jour, le grand historien s'occupa de revoir son manuscrit, à le corriger partout où cela lui semblait nécessaire, à l'améliorer enfin. Sans nous arrêter davantage pour l'instant sur les *Annales,* nous ne pouvons nous défendre de faire observer que ce n'est pas sans motif que Meyerus, après avoir arrêté la première édition à l'accession du fils de Marguerite de Constantinople, Gui de Dampierre, à la souveraineté du comté, se serait décidé à clore son nouveau livre au temps où par la mort de Charles le Téméraire comme par l'avénement de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne (1), la situation de la Flandre allait subir une complète et suprême transformation. Désormais confondue dans l'immense domaine constitué par les souverains des Pays-Bas, notre province ne devait-elle pas perdre la meilleure part de son individualité propre, de sa vie personnelle, de ce qui lui restait encore d'autonomie ?

Après avoir conduit son œuvre jusqu'à cette date, si pénible pour un patriote de sa trempe, Meyerus comptait-il s'arrêter, ou bien avait-il le projet de la continuer sous une forme peut-être différente, et de la mener ainsi jusqu'à la période la plus récente ? Aucun doute n'est possible au sujet de l'affirmative. Dans une lumineuse

(1) Une faute d'impression rencontrée dans Reiffenberg, *Introduction à la chronique de Philippe Mouskes*, tome II, p. CCCXLII, donne 1447 ; il est inutile, croyons-nous, de la rectifier ici plus amplement.

Digitized by Google

notice, qu'il a intitulée : *Le dernier manuscrit de Jacques Meyer*, Recherches sur le manuscrit 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer (1), le R. P. Henri Dussart, établit d'une façon péremptoire que ce volume composé d'extraits considérables empruntés à différents auteurs, à Rombold ou Romboudt de Doppere (2) notamment, à une chronique gantoise, désignée par le compilateur sous le nom de : *Livre de Madame de Thiant* et à Thomas Basin, l'historien de Charles VII et de Louis XI (3), a été écrit par Meyerus lui-même. Ces extraits, dont quelques-uns forment, ainsi que le remarque le savant religieux, « comme le cadre du livre XVIII, préparé par Meyerus, qui ne se fait pas faute d'y intercaler ses réflexions personnelles, » et d'y mêler de patriotiques récriminations (4), avaient échappé jusqu'ici à l'attention des historiens.

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* livraisons 148 et 149, pp. 286 à 304 et 326 à 340.

(2) Certains extraits de la troisième partie du tome I, car, comme le dit le Père Dussart, le manuscrit se compose de deux tomes, dont le premier en date a été classé second par le relieur, se réfèrent à des faits tout récents, même de 1551, montrent clairement les intentions de Meyerus. Le volume a été certainement relié après la mort de celui-ci, et probablement par les soins d'Antoine De Meyere, le neveu de l'annotateur. Nous avons eu occasion de mentionner plus haut la publication faite par le P. Dussart des fragments de Romboudt de Doppere.

(3) L'ouvrage de Thomas Basin, évêque de Lisieux, a été publié en 1855, par M. Quicherat, pour la Société de l'histoire de France ; il avait dû être utilisé par Meyerus pour la seconde, peut-être même pour la première rédaction des *Annales.*

(4) Dussart, *loco citato* p. 299.

Nous ne pouvons nous passer de rapporter ici l'opinion émise par le judicieux auteur qui a examiné le manuscrit conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer : « Notre manuscrit est le dernier, et peut-être le seul actuellement existant, de Jacques Meyer. Tandis que nous en parcourions les pages, le sable qui avait servi à en sécher l'écriture roulait sur notre table, et notre pensée se portait vers ces antiques monuments ensevelis sous les dunes et que le travail de l'explorateur met à découvert. C'était bien la physionomie du vieux chroniqueur flamand qui se révélait à nous »

« Mieux partagé que les *Annales,* ce recueil a échappé aux

Digitized by Google

Ce fut au milieu de ses labeurs de chaque instant et de ses perpétuelles traverses qu'une fièvre maligne, résultat de quelque nouvelle contrariété venue se greffer sur les précédentes, l'emporta le 5 février 1551 (V. S.). Jean Piefve lui succéda dans sa chapellenie et Martin Buret devint son successeur dans le pastorat de Blankenberghe. Contrairement à l'opinion de certains biographes, à celle de Weiss, entre autres, ce fut à Bruges qu'il mourut. Le lieu de sa sépulture suffirait presque à le prouver, si l'on ne savait que, depuis sa nomination à la cure de Blankenberghe, ou peut-être du moins depuis son installation (celle-ci eut-elle même lieu?), il paraît n'avoir jamais

ciseaux de la censure impériale. Meyer y a laissé l'empreinte de ses qualités et de ses défauts : une grande puissance de travail, un choix judicieux des extraits, un zèle pour la religion qui déborde en plaintes amères contre les usurpations du pouvoir séculier et en invectives contre d'indignes ministres, un amour de l'indépendance flamande qui va jusqu'à lui faire voir des tyrans dans presque tous les rois de France. Ah ! si le « divin Charles » voulait reprendre le projet de Charles-le-Téméraire et fonder, en y comprenant la Flandre, un royaume de Bourgogne, les vœux du patriote seraient comblés ! » — Voir idem p. 343 et 344.

Si nous ne nous trompons, un historien protestant de notre temps, M. Albert Réville, a étudié quelque part dans la *Revue des Deux Mondes*, ce qui se serait produit au point de vue de la division de l'Europe occidentale, au cas où, au lieu de ne laisser qu'une fille, Marie de Bourgogne, Charles-le-Téméraire eût eu un héritier mâle. Le vœu émis par le vieux patriote flamand dans le manuscrit dernièrement retrouvé, n'eût pas manqué de recevoir sa sanction, car les ducs de Bourgogne avaient un patrimoine incomparablement plus riche que celui de nos rois ; il s'arrondissait à chaque génération de ces princes, et la France, notre belle et chère France, appelée depuis à de si hautes destinées, se fût trouvée bien diminuée, sinon même complètement absorbée par son puissant vassal.

Cette pensée de Meyerus semble l'avoir hanté au cours de toute sa carrière d'historien. Au nombre des poésies rééditées par le chanoine Carton à la suite des *Tomi decem*, on rencontre p. 123 une fable politique : *De bello acium* qui est une allusion directe à la bataille de Pavie, la victoire des aigles sur les coqs. L'empereur avait une aigle dans son blason et si l'écu de France ne portait pas le vieux coq gaulois pour meuble principal, les Français n'étaient-ils pas désignés en latin par Gallus, Galli, qui veulent dire *coq, coqs* ?

Digitized by Google

mis les pieds dans cette petite ville, où les comptes, cette source précieuse et exacte d'informations, ne signalent jamais sa présence.

Ce fut dans la collégiale Saint-Donat, bientôt appelée à devenir la cathédrale d'un nouveau diocèse établi à Bruges, que Meyerus fut inhumé. Sa tombe était placée près de la porte qui regarde le Nord. L'inscription, tracée sur la modeste pierre qui recouvrait les restes du grand Flamand, contenait une date fautive, ce qui nous prouve qu'elle n'avait pas été rédigée par un membre de sa famille, et qu'elle n'avait été posée que tardivement (1), soit par les soins du Chapitre, peut-être même par ceux de l'évêque Driutius, soit qu'elle fût due à la gratitude de quelque patriote brugeois admirateur des travaux de Meyerus.

Avant sa mort, conformément à l'usage constant qui existait autrefois, et qui exigeait que chacun réglât, par un testament, les dispositions qu'il entendait prendre au

(1) « Hier onder light den seer vermaerden Cronyckheer van Vlanderen Jacob De Meyere, gebortigh van Belle, den welken overleet anno 1555 als hy zyne chronycke hadde geschreven tot de tyden van vrouw Maria van Bourgoignie. »

Cette épitaphe n'est pas la seule que l'on connaisse sur lui. Nous ne parlerons pas d'une assez longue pièce versifiée dans le mauvais goût du temps et rapportée par Carton à l'exemple de plusieurs autres auteurs. Nous nous bornerons à reproduire celle-ci qui serait due à Antoine De Meyere, suivant le savant biographe, auquel nous laisserons toute la paternité de son assertion :

Balliolum genuit, docuit Lutetia, humavit
Donatianus Meyerum
Historicum. Vixit cœlebs, Christique sacerdos,
Professus idem literas.
Brugensem instituit pubem; dein Curio cessit
In fata Blancobergius.

Certains des termes employés dans ce petit morceau nous font douter qu'il soit d'Antoine De Meyere.

Se faisant l'écho du deuil public occasionné par le trépas de Meyerus, Arnould Laurent, de Berchem, en un recueil de vers imprimé à Anvers en 1560, met dans la bouche de la Flandre une pièce intitulée : *Flandria Jacobi Meyeri Chronographi sui mortem dolens.*

Digitized by Google

sujet de son héritage, Meyerus avait institué, pour son légataire universel, le fils de son frère Henri, Antoine De Meyere, — qui était peut-être après tout, son unique parent —, l'héritier de son très modeste avoir, et, chose infiniment plus importante, de ses travaux personnels, de sa riche et bien curieuse bibliothèque. Que devint tout cela ? Il serait difficile de le dire. Pressé à son tour par d'impérieuses nécessités, Antoine, qui ne semble avoir jamais été fortuné, se serait-il successivement défait, des manuscrits accumulés par son oncle, et n'aurait-il gardé près de lui, que les œuvres originales de son distingué parent ? L'on ne sait. Paquot, qui, seul, fournit quelques indications trop maigres pour qu'elles soient suffisantes et pour qu'elles nous éclairent sur le point dont nous nous occupons en ce moment, parle bien à la vérité des manuscrits autographes dont Antoine se trouvait avoir été l'heureux héritier (1) ; mais, à propos de ces « dix gros volumes, » il ne mentionne ni les *Annales* qui allaient paraître en 1561, ni le précieux manuscrit si intelligemment retrouvé par le P. Dussart (2).

Notre tâche si pauvrement remplie, hélas ! se serait à peu près terminée ici, si nous n'avions eu maintenant à parler du grand ouvrage de Meyerus, de cette édition posthume des *Annales*, sur laquelle repose principalement la légitime réputation de notre célèbre compatriote et dont l'un des maîtres de l'érudition dans le Nord, l'un

(1) *Descriptio miraculorum ad Reliquias SS. Marcellini et Petri, Româ Gandavum ad Monasterium D. Bavonis translatas, editorum. Vita S. Ansgarii, Episcopi Hamburgensis.* — Nous avons déjà parlé ailleurs de ce dernier ouvrage.

Paquot, qui semble n'avoir rapporté ces titres que d'après quelque autre biographe, n'aurait-il pas pu, à l'aide de recherches plus complètes, et elles étaient encore faciles de son temps, se montrer davantage explicite ?

(2) Foppens, t. II, p. 529, ne donne guère aussi que la liste des travaux imprimés. Ce biographe, qui doit avoir quelque connaissance des embarras continuels de Meyerus, dit qu'il méritait d'être plus heureux : « *Vir meliore dignus fortuna.* »

Digitized by Google

des derniers Godefroy, avait un jour exprimé l'idée de donner une traduction française (1). Les « *Commentarii sive Annales rerum flandricarum libri septemdecim,* furent publiés à Anvers en 1561, Auctore I. Meiero *Balliolano*. Par une singulière méprise, le Baron de Reiffenberg a placé sous le nom de Jean Graphæus, cette édition si nettement indiquée pourtant sur le titre comme ayant paru « in ædibus Ioannis Stelsii. » Graphæus, dont le nom n'apparaît qu'à *l'explicit,* s'était borné à fournir les caractères qui servirent à l'impression, et au verso du dernier feuillet se voit, ce qui achève de justifier notre assertion, la marque bien connue du véritable imprimeur. L'ouvrage, de format petit in-folio, porte une indication méritant d'être rappelée : on voit que l'on approchait de l'époque moderne, et que les libraires n'hésitaient déjà plus à battre la caisse pour attirer l'attention des chalands. Les *Annales* sont qualifiées de « Opus novum et nunquam antea typis evulgatum, cum indice rerum et materiarum copiosissimo. »

En fait, cette annonce n'était pas banale, elle disait même vrai. Antoine De Meyere, l'éditeur de ce bel ouvrage, était, comme son oncle, natif de Flêtre ; son père, nous l'avons dit, se nommait Henri. Après avoir été pour le latin l'élève de Meyerus, il était allé à Paris afin d'y étudier le grec, probablement sous le célèbre helléniste Jean Straceele ou van Straceele, son compatriote (2). De retour dans les Pays-Bas, il avait donné à Louvain des leçons particulières de grec ; après s'être marié tout jeune encore à une Courtraisienne, Isabelle Roose, et avoir tenu pendant quelque temps école à Tirlemont, il avait, sur les demandes de Maximilien de Berghes, évêque, plus tard

(1) Une pensée semblable fut plus tard suggérée par l'Académie Royale de Belgique au Baron de Reiffemberg, qui parait avoir reculé devant l'étendue de la tâche.

(2) Mort en 1556, — Foppens le dit de Strazeele même, paroisse tout à fait contiguë à celle de Flêtre.

Digitized by Google

archevêque de Cambrai, consenti à se charger de la direction du collége de cette ville ; mais le prélat, sans que le professeur eût démérité à ses yeux, ayant cru devoir appeler les Jésuites pour lutter avec plus d'énergie et d'efficacité contre l'invasion des nouvelles doctrines, Antoine De Meyere alla se fixer à Arras, où les sympathies de son protecteur le suivirent. Ce fut là que, grâce à l'appui constant du prélat et au grand crédit dont celui-ci jouissait en haut lieu, Antoine parvint à triompher des obstacles qui s'opposaient à la publication du précieux manuscrit de son oncle. On comprendra facilement que, par reconnaissance, il ait cru devoir en dédier l'édition à Maximilien de Berghes.

Toutefois, au prix de quels sacrifices douloureux fut-il autorisé à communiquer au public le magnifique travail que lui avait légué Meyerus, et de quelles regrettables mutilations les *Annales* ne furent-elles pas l'objet ! Une première censure fut exercée par Antoine lui-même, qui, de son plein gré ou, plutôt de force, ce qu'il ne dit pas dans la préface, supprima bon nombre de passages, de réflexions aussi, dans lesquelles la verve patriotique et le libre esprit de l'oncle s'étaient fait jour en termes plus ou moins semblables à ceux de Tacite; puis Jean Hantsaem de Courtrai, pourtant le vieil ami de l'auteur et Petrus Libbus émondèrent ensuite à leur tour le manuscrit à la demande du neveu (1) ; vint ensuite sans doute le Conseil de Flandre, alors tout à la dévotion de l'autorité suprême. Enfin, le censeur Jean Hentenius, l'ennemi d'Erasme, qui, par ce fait même, devait éprouver peu de

(1) Qui sait, dit Voisin, si ces deux savants dont parle Locrius : « Annales Flandriæ Jacobi Meieri patrui, post ejus mortem, invitis » quibusdam magnatibus qui adeo utile premere moliebantur in » lucem emisit [Antonius Meierus]. — (Chronicon Belgicum, Atrebati, 1616, p. 680); qui sait, « si ces deux savants doués d'un jugement » si subtil et d'une si grande habitude dans la révision du travail » d'autrui, n'avaient pas été gagnés par ces gentilhommes flamands

Digitized by Google

sympathie pour Meyerus, vint en dernier ressort prodiguer les suppressions, les corrections même, dans le livre déjà trop expurgé (1).

Il n'est pas probable que, si de son vivant, notre grand compatriote, l'homme qui poussait jusqu'au scrupule l'amour de son pays en même temps que le culte de la vérité, avait pu prévoir les transformations que son travail, fruit de tant de veilles, de dépenses et de déplacements, allait être appelé à subir, aurait interdit à Antoine, par une clause expresse de son testament, de le faire imprimer ?

Mais, *felix culpa*, dirons-nous après tout ; sans les pénibles sacrifices d'Antoine, le manuscrit aurait probablement disparu ou bien, il resterait oublié, inapprécié, dans la poussière de quelque bibliothèque, loin du cher pays auquel il était destiné. Consolons-nous donc : malgré les lacunes qu'elles présentent et dont, à distance, nous ne sommes pas à même de mesurer l'importance et l'étendue, les *Annales* demeurent le monument le plus considérable, le plus profondément honnête et fidèle aussi, que les siècles passés aient élevé à la gloire de la Flandre. Tous nos auteurs flamands, sont d'accord sur ce point, et un Hollandais, de Windt, s'est empressé de souscrire à cet hommage général, lorsqu'il a écrit : « Wy houden

» peu désireux de soumettre à la connaissance du public les ser-
» vices autrefois rendus par leurs ancêtres à la cause populaire ? »
Nous parlons ailleurs d'Hantsaem. Quant à Libbus, il ne nous est connu à aucun titre. Tout en constatant ici l'opinion de Voisin, nous ne saurions nous faire l'écho des motifs intéressés qu'il paraît prêter à deux vieux amis de Meyerus et nous nous bornons à croire que, moins bien doués que lui sous le rapport du patriotisme, ils agirent de bonne foi.

(1) Ne voulant pas allonger outre mesure cette modeste notice qui n'apprendra au lecteur lettré rien qu'il ne connaisse au moins déjà par à peu près, nous avons renoncé à notre vif désir de reproduire le passage dans lequel en termes vifs et émus, Voisin (*Examen critique* cité) s'est exprimé au sujet de ces suppressions. Nous ne faisons guère d'ailleurs que résumer son dire.

Digitized by Google

dese Annales voor een der schoonsten gedenk-stukken, welke aan de belgische geschiedenis zyn opgerigt (1). »

Les *Annales* furent littéralement reproduites d'après l'édition de 1561, dans la collection donnée à Francfort en 1580 par Feyerabendius. Nous nous bornerons à citer ici pour mémoire cette édition qui n'apprend rien de particulier ou d'inédit au lecteur.

Maintenant, en dehors de la découverte récente du P. Dussart, que nous reste-t-il de Meyerus, de ce grand citoyen, du prêtre éminent, dont la Flandre maritime, et tout particulièrement son clergé ont le devoir d'être fiers ? Rien, pas même une modeste pierre tumulaire, pas même une simple poussière. Les révolutionnaires, qui devaient violer à Afflighem la tombe d'un autre Flamand illustre, l'historien polygraphe Sanderus, et faire servir son crâne de coupe pour leurs orgies sacrilèges, démolirent la magnifique cathédrale de Bruges, cette église Saint-Donat, muet témoin de tant de faits considérables, de tant de dramatiques événements. Avec elle disparurent les cendres du « patriote intelligent » auquel la Flandre reconnaissante, après lui avoir consacré dans l'église de Flêtre un modeste souvenir, finira par élever quelque part une statue. Ne fut-il pas « le fondateur de son histoire et l'un des plus vaillants champions de son indépendance » (2) ?

Le culte filial que Meyerus avait voué à sa patrie si fréquemment ravagée par les armées des rois de France l'ont amené souvent à dépeindre en termes indignés les horreurs et les atrocités commises lors des innombrables invasions dont la Flandre fut la victime de la part des Français.

(1) « Bibliotheek der Nederl. geschiedschryvers; » Middelburg, 1831-35, Ire decl, bl. 142, rappelée par M. Voisin, *loco jam citato.*

(2) Cf. Le P. Henri Dussart, *op. jam memorato*, p. 340.

Digitized by Google

Peut-on avec justice s'en offusquer aujourd'hui, et le P. Le Long, Duclos, le P. Ignace, (1) d'autres écrivains encore, étaient-ils en droit de le traiter avec dureté, de lui reprocher avec véhémence l'animadversion qu'il ne cesse de témoigner contre les envahisseurs de son pays, contre ceux pour lesquels tout prétexte, même le moins légitime, fournissait matière à intervention dans les affaires du Comté? Nous ne le pensons franchement pas.

Et si parfois il lui arrive de se montrer violent, de dépasser quelque peu la mesure dans ses appréciations, n'avait-il pas, lui, fils de cette châtellenie de Bailleul, tant maltraitée par les troupes de Louis XI et de Charles VIII, le devoir de se souvenir?

Un écrivain français qui s'est occupé de Meyerus, Le Bon, finit par faire ces aveux significatifs : « Il est peu étonnant, quand on réfléchit attentivement et que l'on se reporte aux chroniqueurs flamands de l'époque, qu'ils aient presque tous cette animosité contre la France, et, parmi les historiens, il en est peu qui aient laissé des détails aussi concis, aussi véridiques et aussi bien rapportés » (2).

Comme *explicit* à notre très incomplète notice, nous eussions désiré donner une liste des auteurs qui ont

(1) Le P. Ignace, qui, dans ses manuscrits, parle à différentes reprises de Meyerus, mais d'une façon absolument fautive et parfois bien partiale (Dict., t. III, p. 923; Add. aux Mém. t. V, p. 124. Nous avons trouvé ces sources dans les notes inédites de feu M. L. Dancoisne sur Flêtre), ne peut s'empêcher de dire que « son histoire est très estimable, et qu'il n'est guère de plus curieuse ni de mieux écrite. »

(2) Le Bon, cité par Carton, p. XXVI.
Le Bon était conseiller de préfecture à Lille, en 1826, nous ne possédons pas la notice qu'il a dû consacrer à Meyerus, dans un opuscule dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous; du moins avons-nous la copie de sa correspondance avec Guilmot, de Douai, à propos de notre historien.

Digitized by Google

parlé de notre cher compatriote. Mais le temps, tout comme les éléments d'information, nous a manqué et nous laisserons à un autre, disposant de plus de loisir, le soin de dresser cette énumération, complément bien indispensable, selon nous, de tout travail consacré à J. De Meyere.

Digitized by Google

JACQUES DE MEYERE

HISTORIEN ET POÈTE LATIN

PAR

l'Abbé LOOTEN

Professeur de littérature étrangère à l'Université Catholique de Lille, Docteur ès lettres.

Le Comité Flamand de France vient de mettre à exécution la résolution qu'il avait prise le 5 mars 1895, d'ériger un monument à la mémoire de l'ancien historien de la Flandre Jacques De Meyere (1). Tous ceux qui aiment à remonter le cours des siècles à l'aide des livres, tous ceux que leurs travaux ont amenés à fouiller le glorieux passé de notre pays apprécient à leur juste valeur les œuvres de cet excellent écrivain ; ils savent quelles précieuses lumières ses *Annales* ont jetées sur les origines et le développement du peuple et des institutions flamandes. Aucun d'eux ne s'étonnera de l'heureuse initiative prise par le Comité. Le grand public, pour qui De Meyere est probablement un inconnu ou peu s'en faut, aimera de connaître quels sont les titres qu'il peut avoir à la reconnaissance des uns, à l'admiration des autres. Il n'est donc pas sans utilité de jeter un coup d'œil, si

(1) En latin Meyerus.

Digitized by Google

rapide soit-il, sur la vie (1) et les ouvrages historiques de l'écrivain flamand. Nous parcourrons ensuite ses poésies latines, et nous tâcherons d'y trouver quelques traits pour l'esquisse de cette originale physionomie.

I

De Meyere est né le 16 janvier 1492, à Vleteren (2), dans la partie de ce village qui dépendait de la châtellenie de Bailleul. Il perdit de bonne heure ses parents ; mais il fut recueilli par un digne prêtre de Cassel qui se nommait Jacques Poursius et qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux (3). L'enfant fit ses premières études grâce au secours de son tuteur (4), en Flandre, à Gand, où il fréquenta l'école de Robert César. Quelque temps après, il eut la bonne fortune d'accompagner à Paris un riche ecclésiastique. Ses biographes ne nous disent pas d'ailleurs à quel titre : mais il saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de suivre les cours de la Sorbonne, où il conquit les grades de maître en philosophie et en théologie (vers 1510).

Après avoir couronné brillamment le cycle des études traditionnelles et reçu l'ordination sacerdotale, De Meyere

(1) Nous ne rappelons dans cette courte étude que les dates principales de la vie de Meyerus, et nous renvoyons le lecteur qui veut de plus amples détails à la docte notice de M. Bonvarlet.

(2) Aujourd'hui Flêtre, canton de Bailleul.

(3) Cf. plus loin ses poésies latines, p. 80, et la notice de M. Bonvarlet, p. 7.

(4) Tu mihi portus eras tantum non fluctibus hausto
Ne mea cæruleis cymba periret aquis...
Cum peterem doctas Roberti Cæsaris ædes,
Est tua facta comes dextera larga mihi

Digitized by Google

revint en Flandre et ouvrit à Ypres une école de belles-lettres. C'est à Paris qu'il avait pris le goût des littératures anciennes. Il vivait à cette époque enfiévrée où la Renaissance replaçait sous les yeux du monde les auteurs antiques, dont elle exhumait partout avec une incroyable ardeur les manuscrits trop longtemps oubliés. La Flandre jouait un beau rôle dans cette résurrection : elle lui fournissait l'un de ses coryphées en la personne d'Érasme, qui fondait à Louvain (en 1517-18) le collège des Trois-Langues. L'Espagnol Louis Vivès, le bras droit d'Érasme, venait bientôt se fixer à Bruges (1528-9) et y publiait son fameux traité *De causis corruptarum artium,* ce manifeste de l'humanisme qui soulevait de formidables tempêtes, dont maintes idées sont discutables, mais qui est marqué au coin du plus pur classicisme. Autour de ces deux hommes se groupaient une foule d'humanistes plus obscurs, mais tous passionnés pour les lettres grecques et latines. « Parmi eux, dit De Meyere (1), nous donnons la palme à Josse Clithove, Josse Badius, Jean Despautère qui vient de mourir, à Corneille Schepper et à Jean de Strazeele, jeune homme de grandes espérances. » Il ajoute : « L'ardeur pour les lettres est si florissante maintenant dans les Flandres, l'amour des études si intense, qu'il n'y a guère de ville ou de bourgade qui ne possède des maîtres d'école d'une science remarquable, qu'il me serait impossible d'énumérer tous dans cet ouvrage (2). »

Sa modestie l'a empêché de dire qu'il est un de ceux qui donnèrent le branle à ce mouvement. D'Ypres, où il professa ses premières leçons d'humanités, il partit pour

(1) *Rerum Flandricarum Decades*, IX, 81, 19.

(2) Erasme, qui n'était tendre pour personne, pas même pour ses compatriotes, disait que nul pays n'avait été plus fécond que les Pays-Bas en talents de *second* ordre.

Digitized by Google

Bruges. Il avait dès lors conçu le grand projet d'écrire l'histoire de son pays, et il regardait cette dernière ville comme plus favorable que la première à la réalisation de son dessein. Ses biographes le montrent installé dans une cellule du couvent des Guillemins, dépouillant avec un zèle infatigable les cartulaires et les manuscrits; puis, quand les documents faisaient défaut, se mettant en route et parcourant à ses frais (1) les villes et les villages de la Flandre pour mettre la main sur les textes convoités. Lorsqu'il eut ainsi épuisé ses modestes ressources, il fit trêve un moment à ses recherches et se remit à enseigner les belles-lettres. Durant quatre années, les élèves affluèrent, et leurs contributions scolaires permirent à De Meyere de reprendre ses travaux interrompus.

C'est un beau spectacle de voir tant de désintéressement mêlé à une telle persévérance. A côté de l'historien, paraît l'homme de volonté et de caractère, qu'aucun obstacle n'arrête, et qui est toujours prêt à payer de sa personne pour atteindre le but désiré.

Après de longues années de rude labeur, De Meyere put enfin communiquer à ses compatriotes les résultats de ses recherches. Il commença par publier, en 1531, un ouvrage d'assez courte haleine, ses *Rerum Flandricarum Decades* ou *tomi X*. Il se proposait d'y donner une suite s'il faut en croire les mots de la fin : *Finis primæ Decadis*. Mais cette suite nous ne la possédons pas.

Sept ans plus tard il faisait éditer à Nuremberg, en 1538, les neuf premiers livres de ses Commentaires (2). Il paraît qu'il n'y fut point autorisé sans condition. Le censeur impérial prit ombrage de quelques citations où les libertés

(1) Voir sur ce point la lettre dédicatoire qu'Antoine De Meyere, neveu de l'historien, place en tête de la 2e édition des Annales.

(2) Cette édition portait le titre suivant : *Compendium Chroni-*

Digitized by Google

communales des Flamands étaient affirmées trop clairement au gré de Charles-Quint. Le privilège porte en conséquence ces mots significatifs : « pourveu que ledict supplyant en foisant faire ladicte impression ensuyvra *les corrections et changemens faictz audict livre* par lesdicts de nostre conseil en Flandres, et qu'il y obmettra *l'insertion des privileges d'aucunes villes et communautés particulières.* »

La vie de Meyerus, tout absorbée par son métier d'écrivain, ne présente guère de particularités. Nommé chapelain de l'église Saint-Donat à Bruges en 1540, il devint en 1543 curé de Blankenberghe, mais de titre seulement, sa paroisse étant administrée par un vicaire. Il mourut le 5 février 1552, de la fièvre maligne, avant d'avoir pu mettre la dernière main à son histoire, dont la deuxième édition (1), qui comprend dix-sept livres, ne parut que dix ans après sa mort, par les soins de son neveu Antoine De Meyere.

Comme nous venons de le voir, Meyerus a été l'homme d'un seul livre et d'une seule idée. La Flandre a accaparé les loisirs de sa vie entière.

Les *Rerum Flandicarum tomi X* ne sont guère qu'un essai. L'auteur y trace un rapide tableau des origines et de l'état des principales régions de la Flandre à son époque. Le premier chapitre a pour objet les peuplades primitives du « *littus saxonicum* » et les faits essentiels de notre histoire jusqu'à la fin du VIIe siècle. Le deuxième est consacré aux Ménapiens; le troisième, aux Morins;

corum Flandriæ, per Jacobum Meyerum Balliolanum. Opus nunc recens editum, anno MDXXXVIII. Norimbergæ apud Jos. Petreium, in-4°. Elle ne comrpenait que la période qui s'est écoulée entre les années 445 et 1278.

(1) *Antuerpiæ, in Ædibus Joannis Steelsii.* Cette édition est dédiée à Maximilien de Bergues, évêque duc de Cambrai.

Digitized by Google

le quatrième, au Tournaisis; le cinquième, au pays de Gand; le sixiéme, au territoire de Douai; le septième contient un catalogue des comtes de Flandre et des rois de France; le huitième, un tableau généalogique de la famille régnante de Flandre. Dans la neuvième, l'auteur expose l'orographie, l'hydrographie de la Flandre; il décrit les villes principales, l'aspect général du pays, les mœurs de ses habitants. L'amour du sol natal lui fait esquisser ces tableaux d'un brillant et vif pinceau : « On y remarque une agréable profusion de vergers, pâturages, rivières, forêts, ruisseaux et prairies; les arbrisseaux, les fleurs, les arbustes y répandent une grande douceur; il y pousse une telle abondance de plantes dont la vertu est si salutaire, que l'étranger en conçoit une vive admiration (1). » Il termine ce livre par un chapitre sur les prérogatives, la noblesse, les monastères et les progrès de la puissance flamande.

Les *Annales*, telles qu'elles se présentent au lecteur dans la deuxième édition de 1561, comprennent tous les faits de l'histoire de Flandre, depuis le milieu du ve siècle jusqu'à la mort de Charles le Téméraire (1476). De Meyere glisse discrètement sur les problèmes qui regardent l'origine de la race et du pays. Il n'est point à son aise sur le sable mouvant des conjectures. Il lui faut des faits précis et dûment constatés. Aussi, plus il s'approche des temps modernes, plus il donne à son récit d'étendue et d'ampleur. L'époque des Croisades, les règnes mouvementés de Louis de Nevers et de Louis de Male, le développement de la Flandre sous la puissante maison de Bourgogne sont traités avec un singulier bonheur, et De Meyere s'y révèle comme un historien véritable digne de notre créance et souvent de notre admiration.

(1) O. c., p. 85.

Digitized by Google

Bien que De Meyere soit Flamand d'origine, de nom et de cœur, il n'a laissé aucune œuvre littéraire écrite dans sa langue maternelle (1). Ce n'est pas qu'il l'ait eue en aversion. Au contraire, il la tient en grande estime (2).

« La langue dont nous nous servons, dit-il, nous distingue du reste des Germains : elle est très polie, nullement âpre, très abondante en proverbes, en méthaphores, en allégories ; elle se prête admirablement à toutes les combinaisons de la parole. Parmi les dialectes d'origine germanique, c'est elle qui rappelle de plus près le saxon, le plus pur d'entre eux. »

Il énumère avec complaisance les poètes flamands qui, à son époque, se sont illustrés dans l'idiome de son pays (3), sous l'influence de la Renaissance.

Si donc il n'a point suivi leur exemple, c'est que, sous la poussée érudite de l'humanisme, il a cru mieux faire d'employer la langue des Romains. Il se peut qu'il ait partagé à cet égard les vues d'Érasme qui, comme on le sait, ne croyait pas à l'avenir des langues vulgaires, qu'il traitait de barbares, et s'obstinait à user d'une langue morte. Quel que soit le motif qui ait déterminé De Meyere, il est regrettable que nous ne puissions point le ranger parmi ceux qui ont contribué au développement et à la richesse de la langue flamande.

Comme écrivain latin, il a une grande valeur. Sa manière rappelle celle d'Érasme. A l'instar de l'érudit de

(1) Le P. Dussart attribue à De Meyere « un compte, en vieux flamand émaillé de latin, des dépenses nécessitées par les réparations de sa maison » qui avait été à moitié détruite par un ouragan en janvier 1551.

(2) *Rerum Flandicarum Decades*, p. 83.

(3) *Ib.*, p. 82. « Ne vernaculorum quidem poetarum nostrorum pulcherrimam facundiam... dictu indignam arbitror. Ea in arte Joannes Figulus, Antonius Rovero, etc., etc... tantos se præbent viros ut Latinos propemodum æquare videantur poetas. »

Digitized by Google

Rotterdam, il semble fuir l'emploi des longues périodes cicéroniennes. Sa phrase est généralement courte, nette, précise. Il n'use que sobrement d'images et de comparaisons : comme il est toujours clair par lui-même, il n'éprouve pas le besoin d'emprunter ailleurs une lumière factice. Il manque parfois d'ampleur et d'envergure : c'est un défaut assez naturel aux esprits tels que le sien, qui sont épris avant tout de véracité et d'exactitude. Néanmoins, lorsqu'il raconte les nobles luttes entreprises par ses compatriotes pour le maintien de leurs antiques libertés, son récit se colore, s'anime, et répand une chaleur communicative (1).

Les qualités de l'écrivain sont relativement minces, quand on les compare aux mérites extraordinaires de l'historien. Pour remplir ce dernier rôle, un esprit de condition vulgaire ou de portée médiocre est tout à fait insuffisant. Au véritable historien, il faut des qualités morales pures de tout alliage compromettant : une entière bonne foi, un amour sincère de la vérité intégrale, une sereine impartialité qui domine de très haut les mesquines et courtes vues de l'esprit du parti, une profonde bienveillance pour les hommes que l'on doit savoir estimer malgré leurs passions et leurs misères. Mais ce serait peu d'avoir ces dispositions morales, si l'on n'y joignait la véritable méthode scientifique, qui consiste à remonter directement aux sources de l'histoire, à tracer une ligne de démarcation aussi nette que possible entre un document qui fait foi et un autre qui est suspect, à rejeter au second plan et sans pitié les fables et les on-dit, à contrôler par un sage examen la valeur des témoignages contraires,

(1) Cf. *Annales*, lib. x, p. 91, le récit de l'insurrection de Bruges dirigée par Breydel et de Koninc, sous Guy de Dampierre (1302).

Digitized by Google

bref à prendre pour règle inflexible cet axiome fondamental : la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

De Meyere a eu le sens des hautes et délicates fonctions qui incombent à l'historien. Le lecteur en sera juge lui-même, s'il veut se donner la peine de lire la Préface des *Annales*, insérée en tête de l'édition de 1561, et que nous avons traduite en serrant le texte d'aussi près que possible :

« J'ai résolu de publier les documents sur l'histoire de Flandre que j'ai recueillis en différents endroits et réunis, pour ainsi dire, en un seul faisceau, de peur que si la mort me frappe, tout ce labeur entrepris à la sueur de mon front ne vienne à périr. Bien qu'ils restent à une grande distance de l'histoire proprement dite, et qu'ils ne soient que des fragments et d'imparfaits commentaires, ils aideront cependant à fixer le souvenir des faits accomplis, en plaçant sous les yeux (du lecteur) la vie, les mœurs et les coutumes des âges passés, encore que le récit en soit hâché et qu'il manque d'ampleur. Que l'on ne m'accuse point de tromperie, si je produis au grand jour une narration souvent incomplète et mutilée : la faute en est à la rigueur des temps ; c'est elle qui a été cause que nous ne possédons presque aucune relation sérieuse des choses du passé. Parmi nos ancêtres des âges précédents, il s'est trouvé beaucoup d'hommes du plus noble courage ; mais la plupart, pour me servir de l'expression d'un sage lyrique, « n'ont pas reçu le tribut d'une larme, et sont plongés dans la nuit profonde de l'oubli, parce qu'il leur a manqué un chantre sacré. » Pourquoi ne sortons-nous pas enfin de notre sommeil ? Pourquoi ne dissipons-nous pas cette nuit profonde ? Pourquoi préférons-nous les ténèbres à la lumière ? Quant à moi, autant que me le permet la modestie de mes ressources privées, je travaille avec soin à placer

Digitized by Google

tous les faits de notre histoire dans l'ordre des temps sous forme d'annales. Je ne me décourage point à la pensée que je n'égalerai pas les écrivains supérieurs. Je souffrirai volontiers d'être à l'autre extrémité, parmi les débutants, pourvu que j'y précède les derniers. Horace l'a dit avec raison : bien qu'Homère occupe la première place parmi les poètes, cependant les muses d'Alcée et de Pindare ne sont point des inconnues ; et d'ailleurs dans les entreprises honnêtes et utiles à la chose publique l'effort même est digne de louanges. Si, à mon exemple, d'autres veulent se mettre à écrire, nous verrons bientôt paraître sur la Flandre quantité d'ouvrages qui procureront aux lecteurs autant de profit que d'agrément. Car quel est l'homme assez peu patriote pour ne pas aimer à entendre les origines, les progrès, les hauts faits de ses aïeux ? D'autre part, où est l'homme assez paresseux et assez insouciant pour ne pas tourner à son profit l'enseignement que lui donnent l'exemple de tant de nobles vies, les passions de tant d'époques différentes ? Ce n'est pas sans motif que Cicéron a appelé l'histoire « la lumière de la vérité, le témoin des âges, la maîtresse de la vie, la messagère du passé. » Car s'il est vrai, comme le dit Horace, qu'Homère, un simple mortel et un poète, enseigne mieux et plus complètement que les Crantors et les Chrysippes ce qui est beau ou laid, ce qui est utile ou nuisible : avec combien plus de bonheur et de sûreté pourrons-nous recueillir ces leçons des monuments incorruptibles de l'histoire, où il est permis en vérité d'apprendre, suivant le mot du même poète, « le nombre et le rythme de la vie ? » En ce qui concerne mon devoir d'historien, je m'en suis acquitté de telle façon que j'ai fui les légendes avec autant de soin que les funestes écueils de Scylla, et que rien ne m'a été plus à cœur que d'être exact et sincère, et de ne jamais écrire par une vaine ostentation.

Digitized by Google

« Afin d'éviter tout soupçon de flatterie, je n'ai osé choisir personne à qui je dédiasse mon œuvre. Néanmoins, comme j'écris pour tout le monde, je consacre et j'offre mes travaux à tous les meilleurs citoyens de la Flandre (si la gravité de l'histoire le permet) ; je les dédie nommément à la très vénérable et invincible majesté de notre César, et, après elle, à Louis de Flandre, seigneur de Praet, d'abord parce que son sang très illustre tire son origine de la Flandre, ensuite parce que ses très nobles ancêtres, notamment le célèbre Gervais van Praet, ont depuis plus de quatre cents ans, et à travers des crises fort laborieuses, été les sauveurs de la chose publique et les défenseurs des libertés communes. Bienveillants lecteurs, et vous, bons citoyens, agréez nos travaux tels quels, et recevez ces *Annales de la Flandre* comme j'ai commencé (1) à les écrire. »

Ce langage est d'une âme fière et indépendante, qui revendique ses droits avec autant plus de force qu'elle a la conscience d'avoir rempli tous ses devoirs. Surtout il nous révèle l'amour qu'éprouvait De Meyere pour son métier d'historien. Connaître le passé de son pays, comprendre le jeu de ses institutions, faire bénéficier les autres de ses travaux, telle semble avoir été la grande passion de cette laborieuse existence. Il l'avoue dans la préface de ses *Décades* : « Un goût naturel m'a toujours fait aimer particulièrement l'histoire plus que les autres genres littéraires.... Aussi j'ai cru que je ferais une œuvre utile en publiant une partie des notes que j'ai recueillies sur l'histoire de la Flandre, considérant que l'histoire nous est une science si utile et si nécessaire, que sans elle nous ne savons d'où nous venons, ni ce que nous sommes, et restons condamnés à

(1) Meyer ne publia d'abord que neuf livres d'*Annales* (sur dix-sept).

Digitized by Google

une enfance perpétuelle, pour me servir de l'expression de Cicéron (1). »

Une autre qualité que De Meyere revendique très nettement dans ses Préfaces, et à bon droit comme on peut le remarquer en lisant ses *Annales*, c'est le soin scrupuleux qu'il prend de ne raconter que des faits authentiques, à être aussi véridique, aussi exact que possible. Pour réduire les chances d'erreur à leur plus simple expression, il s'entoure d'un véritable luxe de précautions. Nous savons qu'il prenait une connaissance personnelle de tous les documents qui l'intéressaient dans les archives des villes, des abbayes, des couvents et des églises. Et Dieu sait quelle était la richesse de ces trésors, au commencement du XVIe siècle, avant l'éclosion de la Réforme, et des guerres et ravages de toute sorte qui en furent les funestes conséquences !

Un manuscrit de notre historien qui est conservé à la Bibliothèque de St-Omer, et dont le P. Henri Dussart (2) a donné récemment la description et l'analyse, prend De Meyere sur le vif de son ouvrage, si l'on peut ainsi dire ; il nous montre avec quelle patience il allait aux sources et cela, non point avec l'aide d'un scribe quelconque, mais directement et par lui-même. Une dame de Valenciennes lui a adressé une vieille chronique des Flandres composée à Gand. Il y puise des renseignements sur les années 1459 à 1649. Il copie de sa main de longs passages qui se réfèrent aux évènements qui s'écoulent à partir de l'année 1478 jusqu'en 1511.

Plus loin, c'est un manuscrit des Archives de Bruges que lui apporte un nommé Jean de Baenst, et qu'il met

(1) *In primam rerum Flandicarum Decadem Præfatio.*

(2) Le dernier manuscrit de l'historien Jacques De Meyere, St-Omer. Dhomont, 1889.

Digitized by Google

à contribution avec le même soin. Il trace ainsi, dit le P. Dussart, le cadre de ce livre XVIII qui est resté inachevé et n'a pu paraître au jour.

Dans une seconde partie de ce même MS. il y a une série de documents manuscrits ou imprimés, de dates très différentes : des lettres de Charles-Quint, de François Ier, de la Régente de France, des conventions matrimoniales, des listes de captifs, d'abbés, d'abbesses, le tout entremêlé de réflexions critiques (1).

Voilà suivant quelle méthode procède De Meyere. Chercheur infatigable, il compulse les chartes, recueille à droite et à gauche des inscriptions, des dédicaces, des épitaphes, en prose et en vers, en français, en flamand et en latin (2). Jamais cet ingrat labeur du contrôle personnel ne l'a effrayé. Mais aussi quelle satisfaction de corriger par ce moyen les erreurs de ses émules, celles du bon Froissart, par exemple (3), qui se contente trop souvent, lui, d'un à peu près, pourvu qu'il frappe l'imagination du lecteur !

Au reste, le sage discernement de Meyerus éclate en une foule d'endroits. Il sait douter, et quand, après un mûr examen, il n'aboutit pas à des conclusions certaines, il use à propos de formules restrictives (4) qui montrent que les faits ne lui paraissent pas absolument prouvés, et laissent au lecteur la liberté de son opinion. Ce n'est pas que nous ne trouvions chez lui des traces de crédulité un peu naïve : ainsi, il raconte (5) très sérieusement que le

(1) *Ib.*, p. 16.

(2) Cf. *Annales*, II, 20. — III, 25. — IV, 40, 45. — XII, 140. *Decades*, p. 15, etc., etc.

(3) *Ib.*, XII, 140. — XIII, 152.

(4) Credo, ut lego, ut aiunt, etc. Cf. *Decades*, p. 54-55.

(5) *Annales*, V, 46.

Digitized by Google

démon avait pris la forme de Gérard, duc de Bretagne, et qu'il jouait toute sorte de mauvais tours aux habitants du pays de Furnes. Ailleurs, il attribue la peste de 1349 aux méfaits des Juifs qui, pour se venger des chrétiens, avaient empoisonné les fontaines publiques (1). Si éclairé que soit un homme, il est difficile qu'il échappe de tout point aux préjugés de son milieu et de son époque : nous avons les nôtres, qui paraîtront bien risibles à nos arrières-neveux. Mais il est juste de dire que ce sont là de rares exceptions, et que dans l'ensemble De Meyere fait preuve d'un jugement très droit et très sain. Lorsqu'il discute les origines d'un peuple ou d'une cité (2), ou qu'il donne l'étymologie des noms de pays ou de lieux, exemples : la Flandre (3), Ypres (4), Eecke (5) ; quand il doit se prononcer sur certaines traditions ou légendes, exemple, celle qui place à Lille les exploits de Lydéric (6), il se contente de rapporter les explications telles qu'il les a recueillies et n'entend les imposer à personne.

Son ferme bon sens se montre surtout lorsqu'il s'agit d'apprécier des événements dont la gravité est exceptionnelle, soit à raison de leur nature même, soit à cause de leurs conséquences.

De Meyere, nous l'avons vu, est un ardent patriote. Les antiques franchises dont jouissaient les villes flamandes lui sont à cœur, et il voit de très mauvais œil tout attentat qui est de nature à les mutiler ou les amoindrir. Mais s'il admire l'esprit d'indépendance de ses compatriotes qui

(1) *Ib.*, XIII, 155.
(2) *Decades*, de primordiis et antiquitatibus Flandriæ, p. 3, sq.
(3) *Annales*, I, 1.
(4) *Ib.*, I, 4.
(5) *Ib.*, I, 7.
(6) *Ib.*, I, 11.

Digitized by Google

savent se lever en masse et secouer le joug de leurs oppresseurs, il n'admire nullement ceux pour qui les libertés communales ne sont qu'un prétexte à insurrection. Autant il témoigne de sympathie à Breydel et de Koninc (1), autant il est froid en face de Zannekin (2). Jamais, en un mot, il ne confond la liberté avec la licence, ni la démocratie avec la démagogie, ni le sentiment national avec l'esprit d'aventure.

Au-dessus de la patrie, il place l'Eglise. Avec sa parfaite connaissance des siècles passés, il rendait justice au rôle civilisateur qu'elle a joué, à la part capitale qu'elle a prise dans la formation de la Flandre et de l'Europe. Aussi trouve-t-il des paroles énergiques pour revendiquer ses droits et flétrir les princes qui mettent la main sur ses libertés. C'est ainsi qu'il fustige (3) le roi d'Angleterre Henri II, et qu'il rend un hommage ému au vénérable martyr de Cantorbéry, Thomas Becket, qui a versé son sang pour l'indépendance de son Église.

En vertu du même principe, il ne cesse de déplorer de la façon la plus énergique le grand schisme d'Occident (4), et il en condamne les auteurs et les fauteurs avec une sévérité impitoyable.

« La République chrétienne, dit-il, ressemblait alors à une famille qui n'a plus de père... Si l'empereur Charles (IV) avait été un homme..., il aurait apaisé facilement toutes ces fureurs et mis un frein aux folles passions des Français. »

Comme il n'a pas raconté l'histoire de son temps, il n'a pas eu l'occasion de juger Luther et la Réforme. Il n'est pas douteux qu'il n'y fût très antipathique. Il n'y a fait

(1) *Annales*, x, p. 90, sq.
(2) *Ib.*, xii, p. p. 132, sq.
(3) *Ib.*, v, p. 48, sq.
(4) *Ib.*, xiii, p. 169.

Digitized by Google

qu'une seule allusion. Dans ses *Décades* (1), il parle de l'horreur invincible que les Flamands ont toujours témoignée à l'endroit des hérésies et des schismes. « Si l'on a pu découvrir parfois chez nous quoi que ce soit de contraire à la tradition de l'Eglise, tout cela est bien moins né sur notre sol qu'introduit de l'étranger. C'est ailleurs qu'on s'est imbu du luthérarisme, dont on a pu convaincre quelques-uns des nôtres. »

C'est avec la même droiture qu'il se prononce en faveur de Jeanne d'Arc (2). Il a le bon esprit de ne point se fier exclusivement aux chroniques d'Enguerrand de Monstrelet et de Georges Chastelain, les âmes damnées du parti bourguignon. Il s'inspire du témoignage impartial de Robert Gaguin et du récit d'un témoin oculaire, Thomas Bazin, évêque de Lisieux. Aussi n'hésite-t-il pas un moment à proclamer le caractère surnaturel de la mission de Jeanne. Son jugement est d'autant plus décisif que De Meyere n'est pas suspect de tendresse envers les Français (3).

A ces hautes qualités d'exactitude et d'indépendance, De Meyere ajoute une vaste érudition, dont il ne fait pas étalage, mais qui lui vient à point pour étayer ses affirmations, surtout dans les questions controversées. Il avait sous la main une *bibliothèque* bien fournie, dont voici les principales richesses.

Auteurs anciens.

Prose : Cicéron, César, Pline, Tacite, Strabon, Ammien Marcellin, Plutarque, Pomponius Mela, Valère Maxime, Ptolémée, Sidoine Apollinaire.

(1) P. 80.

(2) *Annales*, lib. XVI, p. 272, sq.

(3) Nous ne faisons que résumer sur ce point l'excellente étude de M. l'abbé Salembier, *Jeanne d'Arc et la région du Nord*; cf. *Revue de Lille*, janvier 1891, p. 263 et sq.

Digitized by Google

Pères de l'Eglise : Saint Jérôme, Bède le Vénérable.

Poètes : Homère, Virgile, Horace, Claudien, et quantité d'inconnus illustres tels que Ursinus Velius, Guillaume de Paris, Antoine Campanus, Béroalde, Syfronius, etc.

Auteurs modernes.

Ce sont des écrivains de tout genre, surtout des historiens, les uns célèbres, les autres ensevelis dans l'oubli des siècles. Nous citons au hasard de la rencontre : Raphael de Volterra, Marc-Antoine Sabellico, Raymond Marliani, Tortelli, Josse Badius, Hector Boetius, historien de l'Écosse, Albert Krantz, Jacques de Guise, Jean de Plaisance, Polydorus, auteur d'une histoire d'Angleterre ; Walter et Gualbert, biographes du saint comte Charles le Bon ; l'abbé Robert, les auteurs inconnus des Vies de saint Patrick et de saint Arnaud, Scoonhovius, Platina, Pierre de Zuytpeene, Philippe Wielant, Cuspinianus, Cochlœus, François Sforce ; les chefs de l'humanisme : Érasme, l'Espagnol Louis Vives, Guillaume Budé, Rodolphe Agricola, Beatus Rhenanus, l'éditeur des œuvres d'Érasme ; Tritheim, le fameux abbé de Sponheim ; sir John Maundeville, le voyageur anglais ; et, parmi nos Français, Grégoire de Tours, messire Jean Froissart, Philippe de Comines, Robert Gaguin, Bazin, évêque de Lisieux, etc., etc.

Nous le répétons, cette énumération est loin d'être complète : et nous n'y avons pas mentionné les chartes, diplomes et manuscrits que De Meyere a compulsés dans les innombrables monastères ou hôtels de ville de notre pays !

Digitized by Google

II

Durant les loisirs trop rares que lui laissaient son enseignement et ses recherches historiques, De Meyere se délassait en composant des poésies latines. C'est un signe des temps : la Renaissance, au commencement du XVIe siècle, entrait dans sa floraison. En France, en Angleterre, en Allemagne, dans les Flandres, non seulement l'étude des auteurs grecs et latins était partout remise en honneur, mais les érudits se faisaient gloire de versifier dans la langue de Virgile. Il est probable que De Meyere prit ce goût pendant les années qu'il passa à l'Université de Paris (1). Le commerce d'amitié qu'il entretint avec Érasme et d'autres humanistes, tels que le poète d'Ypres Pape, le grammairien Despautère (2), ne purent que confirmer ces dispositions. Nous l'avons vu enseigner la littérature à Ypres et à Bruges (3). C'est en commentant, en étudiant de près les auteurs latins, qu'il acquit ce tour de phrase élégant et facile qui rend si agréable la lecture de ses histoires. C'est aux mêmes maîtres qu'il doit ses qualités d'excellent versificateur.

Parmi ses poésies, les unes sont des hymnes religieuses dont le sujet est emprunté au bréviaire et qu'il se contente de retoucher en mètres classiques. Tantôt il convie l'univers entier à célébrer le saint Nom de Jésus, Jésus

(1) Vers 1510, d'après sa biographie. *Bulletin de la Société d'émulation de Bruges*, année 1843, p. VIII.

(2) *Ib.* p. VIII.

(3) *Ib.* p. VIII et XIV.

Digitized by Google

« l'Étoile matinale éclatante, le Pontife suprême d'où nous est venue toute grâce, toute vérité, » Jésus « notre Père et notre Éducateur, la source, l'origine et le terme de tout ce qu'embrasse la machine du monde (1). » Tantôt des strophes saphiques d'un rythme harmonieux chantent Marie, l'Étoile de la mer, qui, sur l'avis de l'ange qui lui annonce la grossesse d'Élisabeth, va la visiter et lui prêter secours (2). Tantôt il écrit les louanges des deux grands Apôtres Pierre et Paul, « ces deux belles lampes à la splendide lumière, ces deux éclatants luminaires du ciel, qui rompent les liens des criminels coupables et ouvrent aux fidèles le seuil de l'Olympe ; » il félicite Rome « empourprée du sang très sacré de ces deux princes (3). » Ailleurs ce sont les saints du pays natal, saint Pyat (4), le patron de Seclin, par exemple, à qui il paie le tribut d'une sincère dévotion. Enfin le receuil contient deux poèmes lyriques, une hymne et une prose en l'honneur de saint Rembert (5), évêque de Brême et disciple de saint Ansgaire. Rembert était un enfant de la Flandre, et De Meyere, en l'honorant, faisait preuve à la fois de piété et de patriotisme.

Il paraît, en outre, que ce ne sont pas les seuls fruits de la muse sacrée de De Meyere. Il retoucha un certain nombre d'hymnes ecclésiastiques et les publia en 1537 sous ce titre ; *Hymni aliquot ecclesiastici meliores redditi*. Les critiques trouvent cette œuvre fort inférieure à celle des bréviaires de Rome et de Paris (6). Ne l'ayant

(1) *Hymnus de sanctissimo nomine Jesu*, p. 107.

(2) *Hymnus sapphicus de visitatione beatæ Mariæ restitutus*, p. 118.

(3) *Hymnus iambicus Apostolorum Petri et Pauli restitutus*, p. 117.

(4) *Hymnus trochaïcus de sancto Piatone restitutus*, p. 119.

(5) *Hymnus ad divum Rembertum*, p. 111. — *Hymnus iambicus*, au même, p. 114.

(6) Biographie, *l. c.*, p. XIV.

Digitized by Google

point étudiée, nous nous abstiendrons de la juger : mais après avoir lu les hymnes publiées dans le *Bulletin de la Société d'Émulation de Bruges*, nous reconnaissons volontiers qu'elles ne donnent pas la mesure du talent poétique de De Meyere.

Les poésies profanes de De Meyere constituent la majeure et la meilleure partie de ce recueil.

Les unes sont tout à fait impersonnelles. Dans ce genre quelques-unes ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre : ce sont par exemple celles qui portent les titres *De quatuordecim ebriosis, — De duodecim ventis et eorum regionibus* (1). D'autres offrent un plus vif intérêt : c'est notamment une fable intitulée *La Guerre des oiseaux* (2). Un jour, la discorde trouble la calme république des volatiles : les coqs s'insurgent contre les aigles et prétendent leur ravir la primauté. La guerre éclate. Les deux armées sont en présence. D'abord les coqs enfoncent leurs ergots dans les flancs des aigles et le sang coule à longs flots ; mais après une première surprise, les aigles se rallient, taillent en pièces leurs ennemis et en font un grand carnage, tandis que le reste fuit honteusement. « Que tel soit le sort de l'ambitieux qui convoite les honneurs d'autrui. » C'est la morale de cet apologue qui me semble être une allusion évidente à la rivalité de Charles-Quint et de François 1er, et à la guerre des Impériaux contre les Français.

Une autre pièce (3) est un blâme lancé à l'adresse du suicide et de ses apologistes. Nul n'a le droit de porter contre soi-même une main homicide. La Lucrèce romaine n'avait aucun prétexte pour se donner la mort. Et la

(1) Pages 121 et 122.

(2) *Fabula de bello Avium*, p. 123.

(3) *De duobus Lucretiis Romana et Barbara*, p. 121.

Digitized by Google

Lucrèce moderne (1) que le poète baptise avec raison du nom de « barbare » est moins excusable encore que son modèle antique, puisque la religion chrétienne lui prête lumière et secours pour porter le fardeau de la vie. C'est peut-être dans ce court poème que brillent davantage les qualités poétiques de De Meyere : la netteté de l'expression, la profondeur de la pensée, et l'heureuse harmonie du vers.

Il est rare que De Meyere se départe de la gravité qui est un de ses traits caractéristiques. Les œuvres de pure fantaisie ne sont guère son fait, et son imagination reste en général dans les zones moyennes. Ce n'est pas qu'il s'interdise l'entrée du royaume de la fiction proprement dite. Dans une pièce adressée à l'abbé de Soetendael (2), à qui il payait une redevance (3), il supplie ce prélat d'être clément envers les poètes et de ne point leur tenir rigueur. S'il ne le fait point, il s'aliénera la Muse et les Dieux, et le doux Val deviendra un Val de misères. Développant cette idée, il trace un tableau effrayant de l'abbaye châtiée : « La voilà exposée aux vents du nord, cette vallée que jadis réchauffaient les zéphyrs. L'hiver, avec ses neiges entassées, sévit là où régnait une douce température. Dans ce Val de misères, nul oiseau n'installe plus son nid. La voix agréable du rossignol ne se plaît plus à dire ses chants délicieux. Les douces violettes méprisent ce sol ; les lis n'aiment plus à y naître ; le myrte odorant, le thym, la rose aux

(1) Est-ce une personnification ? ou bien une allusion à quelque suicide dont De Meyere avait été le témoin attristé ? Mystère.

(2) *Ad abbatem Dulcis Vallis ut in publica impositione onerum parcat poetis tenuioribus.* L'abbé s'appelait Pont Casteel ; il était originaire de Dunkerque, et il gouverna son monastère, de 1511 à 1541. Il existait une abbaye de ce nom au diocèse de Bruges (Soetendael signifie dulcis vallis).

(3) Peut-être s'agissait-il de taxes extraordinaires, dont l'abbé de Soetendael était le répartiteur.

Digitized by Google

fleurs écarlates fuient ce séjour. L'arbre d'Hercule (le chêne?), le hêtre n'y étalent plus leurs crinières ornées de fleurs. Il n'y pousse plus que l'ivraie stérile et l'odieuse fougère. Le doux Val a perdu son nom aimable, il est maudit. Tel est le supplice qu'encourront tous ceux qui blessent les cordes de la lyre piérienne : ils porteront la peine de leur sottise. »

Ces iambes ne manquent ni de vigueur ni d'originalité ; mais, somme toute, ils sont d'inspiration moyenne, et l'on ne peut les comparer que de très loin aux iambes d'Horace, dont ils sont une timide imitation.

Les poésies personnelles de l'auteur ont un charme particulier : ailleurs, nous trouvons un érudit ou un philosophe ; ici, c'est l'homme qui parle et nous découvre quelques-uns des secrets de son cœur.

De Meyere aime sa patrie, cette chère Flandre, à laquelle il a voué toute l'activité de sa belle intelligence. Il a passé sa vie entière sur le sol flamand : aussi il en connaît la flore et la faune (1), et il sait en goûter les frais paysages. Rien de plus naturel : ne l'a-t-il pas visité dans ses coins les plus reculés, durant les voyages qu'il entreprenait pour fouiller les archives des communes et des monastères? Le plus beau témoignage de son patriotisme, s'il fallait en fournir d'autres preuves, est d'ailleurs, cette histoire de la Flandre, qu'il a composée avec un soin si scrupuleux et une affection quasi filiale.

Il a chanté dans ses vers quelques-unes des villes flamandes, celles, j'imagine, où il avait rencontré un accueil plus sympathique, ou bien que des liens d'amitié ou de parenté lui rendaient plus chères.

(1) *Ad Joannem Hantsamum*, p. 129.

Digitized by Google

La première est Ypres (1), « la ville très florissante, » qui brille parmi ses rivales comme la lune parmi les astres de moindre grandeur. Dans ses remparts, que nul ennemi n'a jamais pu rompre, on cherche un sûr asile lorsque Mars sévit. L'onde (2) qui arrose les prairies et féconde les plaines avoisinantes, amène au sein de la ville les marchandises de l'Europe entière, les vins de France, les toisons d'Angleterre, les laines d'Ecosse. L'Italien, le Germain, l'Espagnol sont ses tributaires : partout Ypres répand ses toiles et ses draps. Elle n'a pas besoin de solliciter ailleurs les arrêts de la justice : elle possède un double tribunal, l'un sacré, l'autre profane. Sa halle abrite un triple gouvernement : le chef de la ville, le chef de la religion, le prévôt des marchands y siègent avec leurs sénats respectifs (3). Que d'églises illustres elle possède ! Saint-Martin, Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, la Vierge-Mère, Saint-Pierre. L'abbaye de Saint-Martin fournit à ces églises des ministres exemplaires (4). Le Sénat d'Ypres est un modèle de sagesse et de charité chrétienne : il gère si bien la chose publique que la pauvreté est un mal inconnu. Cette sagesse est moins l'œuvre de Platon et de Lycurgue que celle de la charité chrétienne : en un mot Rome et Athènes doivent ici se déclarer vaincues. Je soupçonne

(1) *In laudem civitatis hyprensis*, p. 134.

(2) « Fluviolus Ypra influit nomenque induit. » *J. Marchantii Flandria*, p. 133. Cette rivière fut canalisée en 1365. (Cf. Vandenpereboom, *Ypriana*, II, 106).

(3) Tu tria sceptra tenes; Rex urbis, Rexque sacrorum,
Te Rex honestat aulicus.
Atque triplex decorat te lex, triplexque senatus,
Augetque triplex curia.

(4) « Habuit (Ypra) abbaticam præpositurام canonicorum regularium virilium D. Martini nomine inclarescentem, cœptam anno 1101, omnes urbis parochias tunc procurantium. » *J. Marchantii Flandria*, p. 135.

Digitized by Google

le tableau d'être légèrement idéalisé ; car je n'y trouve aucune ombre, ce qui n'est guère de ce monde. Mais j'aime malgré tout cet enthousiasme d'une âme aimante.

Il a de jolis vers sur Courtrai, noble par son fleuve, très ferme dans ses antiques murailles, riche par sa domination, par ses champs fertiles... digne d'avoir été jadis la capitale de Trajan (1). »

Il se souvient de Morbecque (2), « la gloire de la Flandre occidentale, cette vaillante guerrière » qui donna le jour à deux Denys ; l'un est le fier chevalier qui reçut à Poitiers l'épée du roi Jean, battu par les Anglais ; l'autre fit couler le sang français avec le secours des vaillantes milices casselloises.

D'autres villes n'excitent pas au même degré la sympathie de notre poète. Anvers n'a pas le privilège de lui plaire. Du moins, il prend en grippe les typographes anversois (3) qui lui avaient joué, je le suppose, quelque mauvais tour : « Si tu vas à Anvers, ô mon livre, prends garde aux typographes : ce sont des méchants, des avides, des pervers, de stupides et grossiers personnages, des barbares dont l'impudence effrontée ose gâter les livres honnêtes, intègres, bien écrits, et ruine ainsi de pieux labeurs. » Il en appelle à l'empereur, pour qu'il purge le monde de ce monstre effroyable. Est-ce une boutade ? Ou bien les plaintes de Meyerus avaient-elles quelque fondement ? J'inclinerais plutôt vers la seconde hypothèse. Il se peut qu'un prote quelconque ait maltraité ou perdu une épreuve de quelqu'un de ses livres : et Dieu sait si un pareil crime est irrémissible aux yeux d'un homme de lettres ! Que ceux qui n'ont jamais connu ces affres jettent à De Meyere la première pierre.

(1) *Genethliacum*, p. 140.
(2) *Ib.*, p. 141.
(3) *Iambi in malos typographos*, p. 124.

Digitized by Google

Pour s'en consoler, je ne connais qu'un remède : oublier un instant les Muses, jurer ses grands dieux qu'on n'aura plus aucun commerce avec les infidèles, et entreprendre quelque voyage pour se refaire le tempérament.

Il me semble que De Meyere a employé ce moyen énergique, car je le trouve à Saint-Omer (1), au milieu d'une noble assemblée de prélats, dans les cloîtres du monastère de Saint-Bertin, qui, ce jour-là, paraissent trop étroits et contiennent à peine la foule des hôtes illustres qui s'y sont donné rendez-vous. Ces hauts dignitaires sont venus des abbayes ou monastères sis à Thérouanne, Boulogne, Meaux, Montreuil, Bergues, Watten, Auchy, Ham les Lillers, Blangy en Ternois, Amiens, Saint-Josse sur mer, Furnes, Clairmarais, aux Dunes. Qu'est-ce qui motive leur présence dans l'antique Sithiu, dans le vénérable monastère où reste vivant le souvenir de saint Omer et de son disciple Bertin ? Le prélat Antoine les a conviés à prendre part à la consécration de l'Église monacale (2). Lui-même a reçu de Rome le pouvoir de remplir cette fonction ordinairement réservée aux évêques. Le 9 octobre 1520 a été assigné pour cette pieuse cérémonie. Le nouveau temple, orné de blanches tentures et de vertes guirlandes, tout irradié de la lueur des cierges, tout parfumé d'encens, résonne de saints cantiques. L'abbé accomplit les rites sacrés, il célèbre les saints mystères, et le couvent, où règne dans toute sa pureté la règle de Saint-Benoît, possède enfin une église digne de lui.

De Meyere ne dit pas à quel titre il avait été invité à cette fête. Nous pouvons croire que l'abbé de Saint-Bertin ou l'un de ses moines le comptait au nombre de ses amis : mais lui-même passe ce point sous silence.

(1) *In laudem Monasterii divi Bertini*, p. 109.

(2) C'est l'église gothique dont nous sommes réduits à n'admirer aujourd'hui que les splendides ruines.

Digitized by Google

Il a été plus explicite dans deux autres pièces, qui sont dédiées à Jean Hantsam, maitre d'école à Courtrai. Hantsam avait sollicité de lui la faveur d'une poésie en guise d'étrennes. De Meyere répond par une longue série de distiques (1) qui rappellent trop à mon gré les lieux communs de la rhétorique. Il ne veut offrir à son ami ni fleurs exotiques, ni perles précieuses, ni gibier fin, ni poisson recherché ; il lui envoie, dit-il, des vers pareils à ceux que l'église chante en l'honneur du Dieu enfant, des vers qui soient dignes des Mages et qui portent son ami à la dévotion.

Hantsam dont l'amitié avait légèrement émoussé le sens critique, est ravi du cadeau littéraire que lui fait de Meyere. Il lui répond (2) par d'autres distiques, qui font bonne figure, surtout quand on les compare à ceux de son émule. Hantsam ne marchande pas les éloges : il met hardiment De Meyere au niveau des anciens ; soit qu'il touche les cordes de la lyre, soit qu'il rivalise avec Tite-Live, il n'est « à nul autre second. » Dans une autre circonstance, Hantsam offre à son ami un mets plus substantiel que des éloges. Il se trouve en possession d'une collection de fromages ; les uns viennent de Lille ; les autres — et ils ont tant de qualités que l'énumération en ferait pleurer les gourmets de tendresse — sont de Bailleul (3) ; d'autres enfin ont été faits à Furnes et à Dixmude. Il invite son ami à goûter ces délices, moyennant une condition ; Meyere lui offrira en échange une tranche de certain fromage de Hollande, qui était,

(1) *Ad Joannem Hantsamum ludimagistrum Curtracensem*, p. 128. Hantsam jouissait d'une grande réputation en Flandre : l'un de ses disciples, Hemus, vint ouvrir une école à Lille. Hantsam aida Antoine De Meyere, neveu de l'historien, dans la révision des *Annales rerum Flandricarum*. cf. édition de 1561. Préface.

(2) *L. cit.*, p. 130.

(3) P. 138, je lis « bellulanos. »

Digitized by Google

parait-il, l'ornement de sa table et qu'il recommandait à l'un de ses commensaux, le poète Jacques Pape d'Ypres (1).

Le 8 décembre 1533 est une date fameuse dans l'histoire de Hantsam. Ce jour-là, il lui naît un fils. De Meyere ne manque pas l'occasion de s'associer à la joie de son ami, et il tire l'horoscope du nouveau-né (2). L'enfant sera un ami de la paix. Il assurera la prospérité de sa maison comme Charles-Quint fait celle de la Flandre. Le signe du Zodiaque sous lequel il est né, le jour de la Lune, l'heure de sa naissance, les douleurs même de sa mère (3), qui ont été extrêmes, lui annoncent une carrière illustre. Son enfance s'écoulera heureuse, sur les rives de la Lys, dans la bonne ville de Courtrai. Le jour et l'heure de son baptême, ses deux parrains, sa marraine, le nom de Jean qui lui a été donné aux saints fonts, sont autant de signes avants-coureurs de son heureuse destinée. Meyerus lui prédit même qu'il sera poète et que Phébus en personne lui donnera la lyre et la cithare. Puis, se souvenant de Virgile : « Cher petit, dit-il, tu te réjouis de pousser tes premiers vagissements et de ramener la joie dans le cœur attristé de ta mère.... Va donc, enfant déjà célèbre, vise au but où t'appelle la vertu laborieuse... S'il t'arrive de lire ces vers de mon vivant, qu'il ne te soit pas dure de me dire ; Meyer, puisses-tu vivre longtemps ! Que si le fil de ma vie est tranché, tu diras : Que ton âme, ô bon fermier (4), repose en paix ! »

(1) *Ad Jacobum Papam poetam*, p. 137.

(2) *Genethliacum primogenio Joannis Hantsami*, etc., p. 139.

(3) ..... « Nam res primordia habere — Dura sibi magnæ, lentaque cœpta solent. » Ce vers traduit le diction flamand : « men prijst een stuur begin. »

(4) « Villice » traduction latine du mot « meyer ».

Digitized by Google

Un autre de ses amis fut le poète yprois Jacques Pape. C'était un humaniste distingué qui, comme Meyerus, se délassait en écrivant des pièces de vers latins. Avec la profusion d'hyperboles commune à toute cette époque, Meyerus l'appelle « le très doux poète sur qui Ypres entière a les yeux fixés, que toute la Flandre célèbre, qu'admire la Belgique comme jadis la fameuse Mantoue faisait son Virgile (1). » Pape avait publié des élégies où il déplorait les ravages de la guerre qui venait de saccager la Flandre et son pays natal. Meyerus en fait grand cas. « C'est l'amour de la patrie et de la paix qui ont inspiré ces chants, dit-il ; celui-là est un bon citoyen à qui Mars déplaît, à qui la paix sourit, qui aime les bienfaits du repos (2). » Il est certain que ces vers respirent une affection sincère pour celui que l'auteur nomme l'un de ses Pylades (3).

De Meyere n'est pas un de ces esprits étroits qui ont peur d'avouer leurs obligations. Il a composé une épitaphe (4) en l'honneur de son maître en Sorbonne, François Donce, mort en 1509, après avoir illustré de son enseignement les chaires de Paris. Il proclame bien haut ce qu'il doit à un généreux Mécène, Louis de Flandre (5), conseiller de Charles-Quint. Il avait été le précepteur de ses deux fils Jean et Philippe. Lorsque leur éducation fut terminée, il ne cessa point de leur porter le plus vif intérêt. Il leur adresse une poésie (6) où il leur rappelle

(1) *Ad Jacobam Papam Poetam*, p. 137.

(2) *In elegias Jacobi Pape hyprensis*, p. 146.

(3) *L. c.* p. 137 « ad Pylades.... tuos ».

(4) *Epitaphium Francisci Donci præceptoris*, p. 124.

(5) *Ad nobilissimum virum Ludovicum Flandrensem*, p. 143.
Te Phœbæa cohors in cœlum subvehit omnis
Historici vere celebrant decorantque poetæ
Atque vocant patrem mœcenatemque benignum.

(6) *Ad discipulos suos Jacobum et Philippum a Flandria hortando cos ad virtutem*, p. 144.

Digitized by Google

que noblesse oblige, que maints jeunes hommes de race ont été indignes de leur nom, témoins les fils de Cicéron, de Scipion l'Africain, etc. Qu'eux, du moins, soient les dignes enfants de leur père et pratiquent toujours la vertu.

Je trouve un autre témoignage de sa délicatesse dans un poème (1) où il cite les noms de tous ses bienfaiteurs (2). En tête, il place celui de Jacques Poursius, prêtre de Cassel : orphelin, c'est auprès de lui qu'il a trouvé asile; c'est à lui qu'il doit sa première éducation, son séjour à Paris, ses études universitaires. Poursius a été le meilleur des parrains et des protecteurs : sa bourse, sa maison, son cœur lui ont toujours été largement ouverts; aussi lui voue-t-il une éternelle reconnaissance. Ces vers, dictés par une âme émue, sont tout à la gloire de leur auteur.

Sans exagérer la valeur littéraire de ces poésies, il me semble qu'elles ont leur charme et qu'il ne faut point en faire fi. Je suis bien convaincu que leur auteur lui-même, dans son large bon sens, ne les estimait pas outre mesure, et les considérait plutôt comme d'agréables petits riens, qui n'avaient servi qu'à débander son esprit parfois trop tendu. Mais on ne saurait nier qu'elles en valent bien d'autres pour la pureté du style et la coupe harmonieuse du rythme.

Toutefois, le principal mérite qu'elles ont à nos yeux, c'est de nous faire mieux connaître leur auteur. En les lisant, on constate avec plaisir que l'étude n'a point tari en lui les sources de la tendresse, ni affadi le goût des

(1) *Ad Joannem Suevum Dixmudanum et Jacobum Poursium lustratorem mœcenatemque optimum*, p 145.

Tu mihi prœsidium, laus, gloria, fama, decusque
Tu patrocinium, spes, honor, atque salus.

(2) Voici ces noms : Johannes Campestris, Petrus Ruella, Joannes Stampa, Carolus Patruus. — Cf. *Rerum Flandicarum Decades*, p. 91.

Digitized by Google

choses de Dieu. Elles nous permettent d'affirmer qu'il y avait en Meyerus, à côté du savant historien et de l'ardent patriote que nous connaissions déjà, un digne prêtre, un esprit fin et lettré, un cœur généreux, une âme ouverte aux grandes et nobles affections. Voilà le vrai charme de ces vers, petites violettes que l'on peut sans crainte entrelacer et poser sur sa tombe, et qui mêleront leur parfum discret et suave aux aromes plus forts des lis et des roses.

Digitized by Google

ALLOCUTION prononcée par Mgr DEHAISNES

Président de la Commission historique du Nord

le 24 Septembre 1895

EN L'ÉGLISE DE FLÊTRE

à l'inauguration du monument de

JACQUES DE MEYERE

MESSIEURS DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE,
PAROISSIENS DE FLÊTRE,

La cérémonie que nous célébrons aujourd'hui dans cette église est patriotique et littéraire : elle est surtout religieuse. Dans quelques instants, aura lieu la bénédiction du monument élevé en l'honneur de Jacques De Meyere, qui est le plus remarquable des historiens de la Flandre, et qui fut en même temps un écrivain animé de l'esprit chrétien, un vrai prêtre du Christ, *Christi sacerdos*, comme le dit un de ses contemporains (1). Aussi, sans vous parler de De Meyere comme historien, sujet qui a été magistralement traité par le président et par l'un des vice-présidents du Comité flamand, je viens, en quelques mots, essayer de faire ressortir, autant que le

(1) *Rerum Flandricarum* tomi decem, auctore Jacobo Meyero. Bruges, 1845. Biographie servant d'introduction. p. XXV.

Digitized by Google

permet la pénurie des documents, les côtés de sa vie et de son œuvre qui le rattachent à l'Église et à la religion.

Jacques De Meyere est né le 16 janvier 1492 à Flêtre, dans la partie de ce village qui dépendait de la châtellenie de Bailleul. Son père se nommait Brandier De Meyere, et sa mère avait pour prénom Martine (1). Il eut pour parrain un vénérable prêtre de Cassel, Jacques Poursius (2). Il perdit ses parents tout jeune encore, et son parrain, qui fut nommé son tuteur, lui servit de père à Nieuport, où il résida chez son oncle Charles, et à Gand où il suivit les cours d'une école de latin que venait d'y ouvrir Robert César (3).

La paroisse de Flêtre, qui est encore aujourd'hui attachée à ses traditions religieuses et locales, était déjà animée de cet esprit au XVe et au XVIe siècle, comme le prouvent les peintures, les vitraux et les monuments artistiques élevés par les familles seigneuriales des Van Houte et des de Wignacourt. N'est-il pas permis de supposer que l'historien de la Flandre doit en partie, à cet esprit et à ces antiques souvenirs, les sentiments de patriotisme et de foi qu'il témoigne dans ses écrits, et ne peut-on pas, à bon droit, en être fier dans la paroisse de Flêtre?

Le parrain et tuteur du jeune De Meyere, qui se chargeait de subvenir largement aux frais de l'éducation de son filleul, l'envoya vers 1508 à Paris pour suivre les cours de la célèbre Université de cette ville.

Au milieu du mouvement produit par les idées de la Renaissance et par un esprit d'hostilité à l'Eglise d'où allait bientôt sortir le protestantisme, le séjour de la capitale n'était pas sans dangers pour un étudiant. Mais il y avait

(1) Ferreoli Locri *Chronicon Belgicum*, p. 557.

(2) *Rerum Flandricarum* tomi decem, p. 91 et 145.

(3) *Rerum Flandricarum* tomi decem, p. 91 et 145.

Digitized by Google

alors à Paris, des professeurs originaires de la Flandre, qui dirigèrent leur jeune compatriote : Josse Clichtove, de Nieuport, savant érudit qui professait à la Sorbonne et François Donce que Meyere appelle son maître et qui enseignait la théologie; d'un autre côté Jean d'Estampes, son meilleur ami, s'était chargé de le préparer au sacerdoce (1). Aussi Meyere ne perdit rien de ses sentiments chrétiens et patriotiques, et, après avoir suivi les cours ès arts et en théologie, il retourna, malgré des offres brillantes qui lui furent faites (2), dans sa chère province de Flandre.

Il y ouvrit, à Ypres d'abord et ensuite à Bruges, une école de belles lettres, qui fut fréquentée par de nombreux jeunes gens, dont plusieurs appartenaient à la plus haute noblesse. Une épitre en vers latins qu'il adresse à deux de ses élèves, les fils de Louis de Flandre, seigneur de Praët et conseiller de Charles Quint, donne une idée de son enseignement. Il leur recommande de reconnaître et de cultiver les dons que Dieu leur a largement départis, de ne pas imiter les enfants qui ont dégénéré de ce qu'étaient leurs parents et de se rappeler que la plus haute noblesse est d'observer en toutes choses les ordres de Dieu (3).

Mais De Meyere aspirait à un enseignement d'une toute autre nature, qui s'adresserait à tous ses compatriotes, à ses contemporains et à la postérité. Jeune encore, il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de la Flandre (4).

J'aurais désiré vous le montrer vendant son modeste

(1) *Rerum Flandicarum* t. X. *Opera poetica*, p. 124, 145 et 146. — Foppens, Bibliotheca Belgica, p. 763.

(2) *Rerum Flandricarum* t. X. Biographie, p. IX.

(3) *Rerum Flandricarum* t. X, Biographie, p. XXV.

(4) *Rerum Flandricarum* t. X, Biographie, p. IX.

Digitized by Google

patrimoine pour acheter des livres et des manuscrits relatifs à la Flandre, en recevant de son parrain et du savant jurisconsulte de Cassel, Pierre de Zuutpeene qui l'encourageaient (1), formant et exécutant, avant les Bollandistes et les Bénédictins, le projet d'aller consulter les documents originaux dans les archives des collégiales, des abbayes, des villes et des châteaux, parfois dédaigneusement repoussé, parfois manquant des ressources nécessaires pour continuer ses savantes pérégrinations. Mais cela me ferait sortir du cadre que je me suis tracé.

Ce que je veux vous montrer dans De Meyere, c'est l'historien chrétien. Comme Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle*, il voit le doigt de Dieu dans les événements et il cite volontiers le proverbe *Homines proponunt, Deus disponit* (2). Il se plait à rappeler la fondation des églises, des collégiales et des abbayes et à relater, en citant ses autorités, les prodiges et les miracles qui s'y sont accomplis, comme par exemple ceux du Saint-Sang à Bruges, de Notre-Dame de Thérouanne et de Notre-Dame de Bourbourg (3). Ce qu'il y a de plus remarquable en ses annales, c'est que, dans les grandes questions religieuses, il a devancé les jugements qu'a portés la critique catholique moderne. Dans les différends qui se produisirent entre Henri II, roi d'Angleterre, et l'archevêque de Cantorbéry, saint Thomas Becquet, il blâme énergiquement le souverain et appelle l'archevêque un éminent personnage, un saint, en citant à l'appui plusieurs lettres inédites qu'il a mises au jour (4).

En parlant du grand schisme ; il constate avec fierté que les flamands n'ont jamais voulu se soumettre à

(1) *Rerum Flandricarum* t. X, p. 91.

(2) *Annales*, Anvers 1561, p. 86 et 87.

(3) *Annales*, Anvers 1561, p. 149 et XI.

(4) *Annales*, Anvers 1561, p. 48 et 49.

Digitized by Google

l'obédience des antipapes et rappelle, en y prenant part, la douleur que ces divisions firent éprouver à sainte Catherine de Sienne et tout ce que cette sainte a fait pour le retour du pape à Rome (1).

Pourrais-je oublier qu'il est l'un des historiens qui ont le plus contribué (comme on l'a déjà fait remarquer) à mettre en lumière la grandeur et la sainteté de Jeanne d'Arc et qu'il a déclaré que son œuvre était l'œuvre de Dieu (2).

Quant au luthéranisme, pour lequel son ami Erasme était si indulgent, De Meyere rappelle avec bonheur que cette hérésie n'est pas née en Flandre (3).

Si, après avoir apprécié les écrits de l'historien au point de vue religieux, nous étudions l'homme et le prêtre, nous avons encore à faire ressortir de remarquables qualités. Il était orné de toutes les vertus sacerdotales (4); et lorsqu'il eut été gratifié en 1540 d'une chapellenie à la collégiale de Saint-Donat de Bruges, et de 1543 à 1552 de la cure de Blankenberghe à titre de bénéfice, il continua, comme il le faisait auparavant, de résider dans un couvent de Bruges (5).

Il était ennemi des choses frivoles, nous apprend son neveu, et regardait comme perdu tout le temps qu'il ne consacrait pas à ses travaux historiques (6). Ce n'est pas qu'il condamnât un aimable badinage : il échangeait avec ses amis Jean Hantsam, professeur à Courtrai, et Jacques Pape, professeur à Ypres, de charmantes pièces de vers latins, dans lesquelles les trois poëtes vantaient

(1) *Annales*, Anvers 1561, p. 177.

(2) *Annales* p. 272. M. l'abbé Salembier a rappelé ces passages dans *Jeanne d'Arc et la région du Nord*. Lille, 1891.

(3) *Rerum Flandicarum* t. X p., 80.

(4) *Rerum Flandricarum* t. X. Biographie, p. XXX.

(5) *Rerum Flandricarum* t. X. Biographie, p. X.

(6) *Rerum Flandricarum* t. X. Biographie, p. XXX.

Digitized by Google

l'un des plus modestes produits de la Flandre, les fromages de Bailleul et de Lille, avec ceux de Hollande, pour lesquels De Meyere avait une prédilection toute spéciale (1).

Il consacra son talent poëtique à des sujets qui témoignent de son esprit de piété. Il aurait voulu donner un caractère plus classique aux hymnes de l'Église, et il publia en 1537 un recueil qui a pour titre : *Hymni aliquot ecclesiastici meliores redditi*. Il composa d'autres hymnes en l'honneur du saint Nom de Jésus, de la sainte Vierge, des apôtres saint Pierre et saint Paul, de saint Piat et de plusieurs autres saints. Il chanta, en d'autres poëmes, les grandes abbayes et les grandes cités de la Flandre (2).

Après une vie consacrée tout entière à la piété et à l'étude, Jacques De Meyere mourut à l'âge de 60 ans, le 5 février 1552.

Une modeste dalle, qui recouvrait ses restes dans la collégiale de Saint-Donat de Bruges, rappelait qu'il était l'auteur des chroniques de Flandre. Cette dalle a disparu lors de la destruction de la collégiale, à la fin du siècle dernier. Depuis lors, il n'y avait plus une pierre, plus une inscription consacrée à conserver son souvenir.

Vous avez rempli un grand devoir, Messieurs du Comité flamand de France, lorsque, pour réparer l'injuste oubli de la postérité, vous avez résolu d'ériger dans cette église un monument qui rappelle la naissance, la vie, les qualités personnelles et la grande œuvre de Jacques De Meyere. Cet hommage était dû au célèbre historien de la Flandre ; et aujourd'hui vous êtes venus le lui rendre au nom de cette paroisse de Flêtre, dont toute la popula-

(1) *Rerum Flandricarum* t. X. *Opera poetica*, p. 128 et suiv.

(2) *Rerum Flandricarum* t. X, *Opera poetica*, p. 104 et suiv.

Digitized by Google

tion s'associe à cette fête avec enthousiasme, au nom de la ville de Bailleul qui est ici si dignement représentée, au nom de notre vieille Flandre dont De Meyere a retracé les glorieuses annales, au nom de l'Eglise dont il fut le pieux défenseur, au nom de la France et de la Belgique, qui s'unissent pour saluer, en Jacques De Meyere, l'un de leurs plus illustres enfants.

Digitized by Google

Lefebvre-Ducrocq. imp., à Lille.

MONUMENT DE JACQUES DE MEYERE

DANS L'ÉGLISE DE FLÊTRE

Digitized by Google

Digitized by Google

DESCRIPTION DU MONUMENT

DE

JACQUES DE MEYERE

A FLÊTRE

Le monument érigé dans l'église de Flêtre en l'honneur de Jacques De Meyere est haut de $3^{m}90$ et large de $3^{m}15$. Il est formé de trois parties distinctes : la boiserie sculptée qui sert d'encadrement, la plaque en marbre qui porte l'inscription et les émaux consacrés au buste et à quatre écussons armoriés.

Le caractère de l'encadrement était commandé par l'ensemble des confessionnaux et des autres boiseries de l'église qui sont en stylé Louis XV ; c'est un riche ouvrage finement sculpté, sorti des ateliers de M. Deblonde, entrepreneur à Eecke. L'habile architecte de Lille, M. L. Cordonnier, a bien voulu jeter les yeux sur le plan de cette boiserie et contribuer à lui donner, par quelques coups de crayon, un caractère artistique.

La maison Deffrennes père, de Lille, connue par d'excellents travaux, a fourni la grande plaque de marbre acajou des Pyrénées, avec inscription en lettres dorées. Mgr Hautcœur, chancelier de l'Université catholique de Lille, a daigné composer cette inscription, qui est en

Digitized by Google

latin, langue dont De Meyere s'est servi dans ses écrits La voici avec la traduction :

†

JACOBO MEYERO
Qui apud Fleternam
Anno Christi M. CCCC. XCII natus,
Bellioli et Parisiis litteras didicit,
Brugis docuit.
In æde Donatiana
Capellanus sacra munia gessit,
Titulo Curionis
Apud Blankenbergios demum adauctus.
Vetera Flandrorum monumenta
Quotquot variis locis sparsa jacebant
Strenuus indagator excussit.
Patrios Annales
Stylo perquam diligenti
Ad æternam memoriam exaravit
Suique nominis decus immortale.
Qui Deo et studiis unice vixerat
Integerrimus sacerdos,
Mortales exuvias reliquit
Anno reparatæ salutis M. D. LII,
Die februarii quinta.
Utinam cum eo coronemur in cœlis.

†

A JACQUES DE MEYERE.
Né à Flètre
L'an du Christ 1492,
Il étudia les Belles-Lettres à Bailleul et à Paris
Et les enseigna à Bruges.
Il exerça, dans la collégiale de Saint-Donat,

Digitized by Google

Les fonctions sacrées comme chapelain
Et reçut ensuite le titre de curé de Blankenberghe.
Chercheur infatigable,
Il compulsa les archives anciennes de la Flandre
Et traça, d'une main magistrale,
Les Annales de sa Patrie,
Qui passeront à la plus lointaine postérité,
Pour l'honneur éternel de son nom.
Prêtre orné de toutes les vertus,
Il vivait uniquement pour Dieu et pour l'étude.
Il abandonna sa dépouille mortelle
L'an du Christ 1552, le 5 février.
sions-nous être un jour avec lui couronnés dans le ciel.

ɜ qui attire surtout l'attention et donne au monument caractère spécial, ce sont les émaux ou plutôt les s émaillées. Dans la partie supérieure de l'encanent, au-dessus de l'inscription, se trouve un aillon circulaire, offrant, en émail, sur fond d'or, le e de Jacques De Meyere : c'est bien le type flamand, eil bleu, aux cheveux blonds, empreint de calme et ergie, qui convient au laborieux auteur des Annales ; t bien le costume que portaient les prêtres de nos trées au XVIe siècle. Quatre écussons en lave émaillée t aussi encastrés dans la boiserie qui sert d'encament. Sur les côtés, on voit, à droite, un écu qui porte *à la fasce de sinople*, armes de Flêtre ou plutôt des ı Houte, seigneurs de Flêtre au XVe siècle, et, à che, un autre écu qui porte *de gueules à la croix de r cantonné au 1er canton d'un lion morné de sable champ d'argent*, armes de la châtellenie de Bailleul. deux écussons rappellent le pays d'origine de De yere. L'écusson du bas est consacré au souvenir des ctions qu'il exerça à la collégiale Saint-Donat de uges : il renferme les armoiries de cette collégiale,

Digitized by Google

champ de gueules avec un pied de chandelier d'or, portant une roue sur laquelle sont plantées une croix et six chandelles allumées, aussi d'or. L'écusson qui domine le monument est celui de Flandre, *d'or au lion de sable lampassé et armé de gueules :* il rappelle les *Annales.*

Pour donner une idée du soin et du goût artistique avec lesquels ont été exécutées les laves émaillées, il nous suffira de rappeler qu'elles sont l'œuvre de MM. Trioullier frères, les habiles orfèvres et émailleurs de Paris, renommés, pour leurs travaux d'art, dans la catholicité tout entière.

Le monument que nous venons de décrire, ne pouvait être mieux placé que dans l'église de Flêtre ; il s'élève dans une nef latérale, large et bien éclairée, à quelques pas de la chapelle des Fonts Baptismaux, dans laquelle Jacques De Meyere a reçu le baptême. Le caractère artistique que le Comité Flamand s'est efforcé de lui donner, malgré la modicité de ses ressources, convient à cette église, dans laquelle se voient deux grandes sépultures monumentales, de remarquables vitraux, un ravissant *ex-voto* renaissance, un curieux répositoire et plusieurs autres objets d'art.

Digitized by Google

NOTES & DOCUMENTS

RELATIFS

À

AU CULTE

DE

SAINT GOEWAERT

Vénéré à ARNÈKE

Canton de Cassel, Arrondissement d'Hazebrouck (Nord)

PAR

M. l'Abbé R. FLAHAULT

Membre du Comité

INTRODUCTION

Parmi ces dévotions populaires qui font l'honneur et la gloire de notre catholique Flandre, il en est une dont l'antiquité, les phases diverses, les motifs déterminants et les édifiantes pratiques se recommandaient spécialement à nos modestes études.

Le grand renom dont elle jouit dans toute la région et même à l'étranger, les foules qui se pressent annuellement dans l'église où elle est établie, les bienfaits nombreux qui s'y obtiennent journellement, ne pouvaient

Digitized by Google

manquer d'attirer notre attention et d'exciter notre zèle dans la tâche entreprise témérairement peut-être en faveur de l'hagiographie de la Flandre. Nous voulons parler du culte rendu à Arnèke (1) au Bienheureux Godehard, auquel on nous permettra de donner dans le cours de notre travail le nom, fautif peut-être, de Goewaert (2), sous lequel il est si populaire en Flandre.

(1) Arnèke, en latin Renteca, Renteka, Ernteka dans les cartulaires de Watten, de Térouanne et de Saint-Winoc, eu flamand Arnéke, dans les documents du treizième et du quatorzième siècle.

Nous ne pensons pas, dit Mannier dans ses « Etudes étymologiques, historiques et comparatives sur les noms des villes, bourgs et villes du Département du Nord, » qu'Arnèke ou Arenéke signifie, comme on l'a dit, chêne sec ou chêne aux aigles de *Aren*, sec ou aigle, et *Eke* chêne ; *Eck, Ekke*, finale germanique correspondant au *acum* des Latins, est très fréquente dans les noms de lieu allemands : Dasaneke , Liezeke, etc. Nous avons vu que Kilian l'interprête par *Angulus*, coin, d'où sont venus, ajoute-t-il, les noms de ville de Lubeck, Lobeck, Arnèke....

Quand à la préfixe *Arn*, elle est la même que celle que l'on rencontre dans Arn-heim, Arn-hofen, Arn-stadt ou Arne-state et qui, comme dans Arnes-heim, jadis Arnaldesheim, semble être plutôt un nom propre qu'autre chose. — Arnèke pourrait être l'*Arnaville* des Latins. *Arnoldiacum, Arnoldiovilla.*

(2) On prononce Gouart. Le mot Goewaert est une altération de l'allemand Godehard, en latin Godehardus, qui paraît être le véritable nom du Bienheureux. La vie de saint Goewaert a été originairement écrite en latin par son disciple Wolfer. Cette biographie se trouve dans les *Acta Sanctorum, die quarta Maii*, et dans les *Monumenta Germaniæ historica* du Dr Pertz. Elle a été traduite récemment du latin en allemand par le Dr Hermann Heiffer. Il existe une autre biographie plus étendue de saint Goewaert, écrite en allemand par le Dr Kratz et enfin, une troisième publiée à Ratisbonne en 1863, par le R. P. François-Xavier Sulzbeck.

Pour notre région, il y a lieu de rappeler la petite notice annexée au Manuel des Indulgences accordées à la confrérie de Jésus flagellé établie à Arnèke (Aflaeten, privilegien ende regelen voor het lof-weerdigh Broederschap van den gegeesselden Salighmaker; Ypre, P.-J. de Rave, 1741). Il y a de cette notice une seconde édition, publiée à Gand en 1759 et consacrée exclusivement au B. Goewaert; elle est beaucoup plus complète que la première. Rédigée comme elle en flamand, elle se vendait dans l'église d'Arnèke.

Digitized by Google

Placé sur les bords d'un cours d'eau, la Peene (1), non loin d'une voie romaine partant de Cassel vers la mer, et dans le voisinage de localités anciennes, telles que Cassel (648), Wormhout (698), Ledringhem (733), Esquelbecq (855), Arnèke (Renteka) doit avoir constitué promptement une agglomération d'une certaine importance. D'après Derode qui, pour ce cas-ci, pas plus que pour les dates signalées plus haut d'après lui, n'indique le document où il a puisé ses informations, Arnèke se trouverait cité pour la première fois en 981. Son origine est perdue dans les limbes de l'histoire. Aujourd'hui, cette importante commune possède une station sur le chemin de fer de Lille à Dunkerque, ce qui facilite aux pèlerins l'accès du Sanctuaire et leur permet d'arriver en plus grand nombre et de contrées plus lointaines.

Un ecclésiastique aussi modeste que versé dans la connaissance de son sujet, M. l'abbé Vanheegher, qu'il nous permette de révéler son nom, a écrit, il y a plusieurs années, sur la *Vie*, les *Miracles* et le *Culte* de saint Goewaert (2) un ouvrage plein d'intérêt. Evidemment le sujet a été traité par lui de main de maître ; mais la récolte a-t-elle été si complètement faite que nous ne puissions sur le champ si vaste de l'hagiographie, glaner de notre main d'ouvrier quelques épis échappés au moissonneur et en former à notre tour une modeste gerbe ?

Dans son zèle sacerdotal, dans son profond amour pour le Saint auquel il a consacré de longues veilles, notre digne et sympathique confrère ne pourra, espérons-

(1) Après avoir contourné le mont Cassel où elle prend sa source, donné son nom à deux villages, Zuytpeene et Noordpeene, et arrosé Ochtezeele, la Peene vient diviser en deux parties le territoire d'Arnèke, puis continue sa marche vers Wormhout où elle confond ses eaux avec celles de l'Yser.

(2) Lille. — Imprimerie A. Taffin-Lefort, 1894. Nouvelle édition.

Digitized by Google

le, nous blâmer d'avoir, à notre tour, repris, mais à un point de vue différent, son intéressant sujet pour lui imprimer la physionomie offerte par nos précédents opuscules.

Pèlerin assidu d'Arnèke et parfois humble panégyriste de saint Goevaert (1), nous avons cru devoir non-seulement lui payer un tribut de reconnaissance, mais encore élever à sa mémoire un monument sinon éclatant, du moins durable de notre respectueux dévouement.

I

Culte de saint Goewaert, son antiquité, ses phases, son état actuel.

Le culte qui nous occupe et dont d'après la tradition l'origine se rattacherait au pastorat même (2) de saint Goewaert à Arnèke (de 999 à 1001 ou 1002), offre en tous cas les caractères de la plus respectable antiquité.

(1) Nous avons prêché à Arnèke la neuvaine de saint Goewaert en 1888 et en 1890.

(2) Parmi les écrivains dont le témoignage est favorable au fait du pastorat de saint Goewaert à Arnèke, dit un biographe du Saint, le P. Hellynckx, citons d'abord : *Veremundus Eisvogl*, religieux bénédictin, dont voici les paroles : « Gotardus ut Ecclesiæ Arnekanæ prope Casletum et sincera Ordinis monumenta annotant per biennium eidem ecclesiæ præfuit. »

Corbinianus Kham, également de l'ordre de St-Benoît, confirme en tout le témoignage de son confrere.

Jean Marangoni affirme le même fait, s'appuyant sur d'anciennes chroniques et des mémoires dignes de foi, qu'à Rome il détenait par devers lui.

Jacques Malbrancq, si instruit des choses qui regardent les peuples du pays de Térouanne, décrit avec détails dans son ouvrage *De Morinis* l'apostolat de saint Goewaert à Arnèke.

Guillaume Gazet dans son « Histoire ecclésiastique des Pays-

Digitized by Google

En effet, d'après une charte de 1174 insérée au Cartulaire de Saint-Winoc (1), nous voyons Gérard de Bailleul donner à l'hôpital de Saint-Godard, à *Renteka*, trois arpents 1/8 de terre pour le repos de l'âme de son père et de son frère Hoston, du consentement de son frère Baudouin, châtelain de Bailleul; nous pouvons donc en conclure que déjà, dans le cours du XIIe siècle, la mémoire de saint Goewaert était en grande vénération à Arnèke.

Cet hospice (2), qui avait été édifié depuis un certain nombre d'années par la charité des fidèles au nombre desquels il nous semble devoir citer en première ligne Gérard lui-même, et qui, placé sous le vocable de notre Bienheureux, était destiné à héberger des pauvres (pélerins ou mendiants) de passage à Arnèke, *pauperes transeuntes*, comme le disent plusieurs chartes dont nous aurons à nous occuper par la suite.

Des notes à nous obligeamment communiquées par l'érudit président du Comité Flamand prouvent que ces

Bas, » place saint Goewaert parmi les Saints qui ont évangélisé ces contrées.

Il n'est pas jusqu'à *Jean Marsham* qui, bien que protestant, n'ait parlé dans le même sens.

Hellynckx ajoute encore : Je laisse de côté certains martyrologes où l'on trouve marquée la fête de saint Goewaert : « 4 mai, à Arnèke, près Cassel, dans la Westflandre, saint Goewaert, curé de cet endroit. »

Mais un argument qui semble présenter une certaine valeur, est celui rencontré par l'érudit président du Comité Flamand dans la chronique de Saint-Bavon, monument du XVe siècle, où il est question du décès de saint Goewaert : « Hic *fertur* ante presulatum fuisse curatus in Herneka villa pagi casletensis in Flandria. » — *Corpus chronicorum Flandriæ, t. I, p. 549.*

(1) Annexe A.

(2) La tradition n'a pas conservé la trace de l'emplacement de cette maison hospitalière, qui devait se trouver dans la partie méridionale de la paroisse, peut-être du côté d'Ochtezeele ou l'abbaye de Saint-Winoc, que nous allons rencontrer tout à l'heure, avait un domaine important nommé *'s Abitshof*.

Digitized by Google

maisons hospitalières étaient très répandues dans nos contrées au XIIe et au XIIIe siècle. Philippe d'Alsace, dit M. Bonvarlet, avait dû par son exemple personnel imprimer une vive impulsion aux pèlerinages. On ne saurait se faire une idée du nombre considérable d'individus, qui, mûs par l'idée de visiter un sanctuaire en renom, n'hésitaient pas à abandonner famille, patrie et bien-être au moins relatif. La plupart du temps, ils s'en remettaient à la Providence du soin de les nourir et de les héberger pendant toute la durée de leurs pérégrinations, longues et périlleuses, dans un temps où la viabilité n'existait qu'à l'état rudimentaire et où l'on n'avait sur terre à sa disposition, d'autre moyen de locomotion que ses jambes ou une modeste monture. Ce mouvement qui nous paraît avoir puisé en grande partie sa source dans l'élan donné à l'Europe occidentale par les Croisades, amena nécessairement la création d'un grand nombre d'hospices destinés à recevoir les pieux voyageurs et la création de ces hospices n'était-elle pas comme l'établissement, dans nos contrées occidentales, de ces lieux de refuge existant alors traditionnellement en Orient ? Nous voulons parler de ces caravansérails, dont la tradition ne s'est pas encore perdue.

On comprend qu'Arnèke, situé, comme nous l'avons déjà dit, non loin d'une voie romaine, ait été de bonne heure doté d'une de ces maisons hospitalières. Seulement, les Frères, — d'après Mgr Hautcœur, des Frères Augustins, — qui dirigeaient cette maison, ne pouvant sans doute plus se suffire, faute de prévoyance, dit l'histoire, et des abus s'étant glissés dans l'admission des voyageurs, Lambert, évêque des Morins, conféra, disons-nous, en 1199 (1), du consentement de l'Avoué, qui nous paraît bien avoir été Gérard de Bailleul, la possession et la direction

(1) Annexe B.

Digitized by Google

de l'hôpital avec tous ses biens à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues.

Dans une charte de 1201 (1), le même Gérard de Bailleul, châtelain d'Oudenbourg, affirma cette donation et y ajouta d'autres libéralités.

Confirmation de cette dernière charte fut octroyée par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut (2).

Une bulle d'Innocent III, en date de novembre 1206 (3), assura au monastère de Bergues la possession de l'hôpital. Une fois chargés de sa direction et par la suite mis à l'abri de toute compétition étrangère, les moines de Saint-Winoc ne durent rien négliger non seulement pour faire prospérer l'établissement, mais encore pour développer le culte d'un Saint de leur Ordre qui, avant sa mort (1038), et surtout depuis sa canonisation (1131), avait rempli le monde du prestige de ses vertus et de l'éclat de ses miracles. Dans ce but, ils dotèrent la paroisse de ses reliques.

On sait qu'à la suite des fêtes qui eurent lieu après leur translation à Hildesheim en 1132, il se fit une distribution de quantité de ces ossements sacrés aux prélats, aux princes, aux chevaliers ; on en envoya en Bavière, en Bohême, en Souabe, à Gênes et jusqu'en Hollande. L'abbaye de Bergues, qui déjà avait acquis une réelle notoriété, participa à ces pieuses largesses. Nous en avons une preuve dans un accord passé (4) en 1208 à l'abbaye de Saint-Bertin entre Ingelmare, abbé de Saint-Winoc, et le chapitre de Notre-Dame à Cassel (5)

(1) Annexe C.

(2) Annexe D.

(3) Annexe E.

(4) Annexe F.

(5) Le chapitre Notre-Dame de Cassel était donc, dès cette époque, co-décimateur d'Arnèke. Le cartulaire MS. de

Digitized by Google

à propos des oblations qui se faisaient à l'église d'Arnèke en l'honneur des reliques de notre saint Patron. A la faveur de ce précieux dépôt, la dévotion à saint Goewaert dut nécessairement se maintenir avec succès dans la suite des temps. Si elle se ralentit, ce fut probablement à une de ces époques troublées qui vit disparaître l'hôpital, devenu indépendant (1), soit lors de la lutte si ardente entre les *Klaeuwaerts*, fidèles partisans de Guy de Dampierre, et les *Leliaerts*, qui avaient accepté ou subi l'ascendant de Philippe le Bel; soit sous Philippe de Valois, ou dans l'invasion de Spencer en 1383; peut-être aussi dans la lutte des habitants du pays de Cassel contre Philippe le Bon; enfin dans cette terrible campagne de 1436 qui fut si funeste à toute la Basse-Flandre, ou bien encore dans l'une ou l'autre de ces cruelles épidémies qui, tant de fois, ont désolé notre pays (2).

Seuls, les documents détruits en 1566 (3), lors de

Térouanne, qui appartient à la Bibliothèque du séminaire de Bruges, contient, f° 241 (n° 186 actuel), la répartition des dîmes qui, en 1423, à Arnèke étaient partagées entre le chapitre de la cathédrale et celui de Cassel. L'intervention de ce dernier dans l'affaire en question s'explique aisément et comme les dîmes levées dans la paroisse d'Arnèke par le chapitre de Cassel se prenaient au S. de la Peene, nous savons que les recherches à faire pour retrouver l'emplacement de l'hôpital Saint-Goewaert devraient se porter de ce côté.

MM. Duchet et Giry, dans l'édition, souvent abrégée, qu'ils ont publiée du Cartulaire de Térouanne (Saint-Omer, 1881), p. 343, n'ont donné relativement à Arnèke que ce qui concerne Térouanne et ont supprimé le texte regardant le chapitre N.-D. de Cassel. Nous en avons rencontré dans les mss. du savant C. David une copie qui nous a permis de rédiger la présente note. A. Bonvarlet.

(1) Annexe G.

(2) Voir nos « Notes et documents sur le culte de N.-D. de la Visitation, à Bollezeele; » Dunkerque, P. Michel, 1893, p. 10.

(3) La Vierschaere de Cassel-Ambacht, qui avait la charge de l'exécution des placards en ce qui concernait les églises paroissiales situées dans sa circonscription, s'exprime ainsi dans un rapport adressé le 16 juillet 1569 à la cour de Cassel : « Noopende de kerke ende prochien van Wemarscapple, Arneke ende Zerme-

Digitized by Google

l'incendie de l'église d'Arnèke par les Gueux auraient pu nous renseigner exactement sur ces faits importants de l'histoire. Hélas ! ils ont disparu. Mais, s'il ne nous reste plus qu'à gémir sur leur destruction, nous avons à constater à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, les généreux efforts des paroissiens pour relever leur église de ses ruines et renouer la chaîne des pieuses traditions en faveur de saint Goewaert ; à cette époque et depuis longtemps (1), il avait sa chapelle, ses terres et vraisemblablement son marguillier.

En 1600, dame Catherine de Moor (2), héritière de la Seigneurie d'Angest-en-Arnèke, fief qui, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, constituait en plein Ambacht de Cassel, une enclave de la Châtellenie de Bailleul demande aux archiducs Albert et Isabelle, la prorogation pour 6 ans de l'autorisation en vertu de laquelle il est perçu 3 liv. pars. sur chaque tonne de bière étrangère ou locale débitée par deux de ses tenanciers, cabaretiers, demeurant en la dite seigneurie, afin de subvenir aux

zeele, danof de kerke van *Arneke* naer voornoemde braeke by fortune van brande gheheel afverbrant es gheweest. »
De Coussemaker, « Troubles religieux, » t. II, p. 175.

(1) « Dit blyckt uyt de nieuwe archiven der kercke van Arnycke en de rekeningen gepassert voor de Wet, dat in 'tjaer 1600 eenige Landen toebehoorden van oude tyden aen de Cappelle van den H. Goewaert. — Voir « Kort-Begryp behelsende het leven van den H. Godehardus genaemt Goewaert, tweeden druck, » p. 25.

Terres appartenant à la chapelle Saint-Goewaert, avant la Révolution française, d'après le terrier du 2 avril 1783 remplaçant celui de 1698 :

DE CAPELLE VAN SINTE-GOEWAERT :

Art.	336	1	gemet	2,	19 3/4
	1.342	1	»	1,	22 1/2
	1.353	1	»	2,	10 1/2

Les chiffres qui suivent ceux des mesures, indiquent des quarts et les verges.

(2) « Réparations des églises dans la Flandre maritime après les troubles religieux du XVIe siècle, » par Ignace de Coussemaker; « Annales du Comité Flamand, » t. XVII, p. 394 et suiv.

Digitized by Google

frais nécessités par le passage des troupes et par l'entretien des gouttières en plomb, le pavement et la réparation de l'église d'Arnèke, deux fois brûlée en l'espace de 25 ans *(zoo voor de teeringhe van de soldaten, als voor 't repareren van de kerck aldaer binnen XXV jaeren tweemael verbrant).* Le Conseil de Flandre se montre favorable à cette demande, mais en réduisant à deux années seulement, la durée de la perception demandée par la pétitionnaire et à 2 livres, au lieu de 3, l'imposition réclamée. En conformité de cet avis, l'autorisation fut accordée par lettres patentes datées de Bruxelles, le 24 avril 1600.

En 1617 « le pasteur, magistrat et commune du village d'Arnèke, chastellenye de Cassel, » exposent aux archiducs que « durant les troubles passés, les hérétiques et ennemis ont entièrement bruslé et ruyné de fond en comble leur église », mais que, depuis les trêves, les suppliants se sont appliqués à la rebâtir, qu'ils ont « rédiffié les trois nefs ne restant que le chœur à refaire ; » considérant que la paroisse et tout le peuple ne peuvent s'y mettre à sec ; que, d'autre part, ils ont le désir d'achever leur église, ne voyant aucun moyen d'y « parvenir et après plusieurs altercations, n'ont sceu excogiter moyens plus propres », que de solliciter de leurs Altesses l'autorisation de lever pendant 6 ans 30 patars à la tonne de bière, 2 patars au lot de vin et 6 patars à la mesure de terre payables moitié par le propriétaire, moitié par le locataire. Les bailli, nobles vassaux et hommes de fief de la cour de Cassel, consultés à ce sujet, y donnent avis favorable le 10 février 1618, mais en réduisant à 2 patars, la taxe proposée pour chaque mesure de terre et en ajoutant que les impositions s'étendront, non-seulement sur Arnèke, mais aussi sur la seigneurie d'Angest, enclavée au dit Arnèke et sur l'ammanie de

Digitized by Google

Zermezeele (1). Par lettres patentes, datées de Bruxelles le 5 mars 1618, et conformément à l'avis donné par la noble cour de Cassel, les archiducs accordèrent l'octroi demandé. Ils acquiescèrent le 26 janvier 1621, à une nouvelle requête présentée dans le même but.

Ainsi que nous venons de le voir, Arnèke, comme du reste tout le pays se ressentit du règne réparateur d'Albert et d'Isabelle. Nous ne sachions pas cependant que la princesse y soit venue vénérer saint Goewaert, comme elle est allée, en 1621, faire son pèlerinage à Notre-Dame de Bollezeele. Les archives de la paroisse ne conservent de cette époque que la date d'un fait qui a son importance, sinon pour le sujet qui nous occupe, du moins pour la localité : la consécration de l'église sous le vocable de Saint-Martin, faite, le 4 octobre 1626, par l'évêque de Saint-Omer, Paul Boudot (2).

Le calme dont jouit alors la contrée ne devait pas être malheureusement de longue durée. Richelieu pour harceler la domination espagnole dans les Pays-Bas, employa contre la Flandre un système d'hostilité qui la réduisit pour ainsi dire à la misère. Parmi les parties de ce comté qui, en 1638 et 1639, eurent à souffrir de cette guerre désastreuse, figure en première ligne la châtellenie de Cassel et au nombre des paroisses qui furent entièrement ruinées et abandonnées se trouve Arnèke (3).

A partir de cette époque, les comptes de l'église signa-

(1) L'ammanie de Zermezeele s'étendait dans la paroisse d'Arnèke et l'impôt consenti n'était évidemment levé que dans la partie de la dite commune située dans le périmètre de cette paroisse.

(2) Paul Boudot était bourguignon de naissance. Docteur de la Sorbonne, chanoine de Cambrai et archidiacre de Brabant, il fut sacré évêque en 1619. Après avoir occupé le siège de Saint-Omer, il devint en 1627 évêque d'Arras, où il mourut en 1635.

(3) « Bulletin du Comité Flamand, » t. II, p. 14 et suivantes.

Digitized by Google

lent à la vérité des offrandes, (1) de blé et d'argent faites à l'autel de saint Goewaert, mais à de si longs intervalles qu'il est permis de supposer que la paroisse eut également à souffrir des conséquences des guerres de la minorité de Louis XIV, puis, plus tard, de la bataille livrée dans le voisinage immédiat d'Arnèke, par le prince d'Orange au duc d'Orléans.

Du reste, les registres de catholicité ne nous apprennent-ils pas qu'en 1657 et en 1658 (2), le curé Van der Bockage (3) avait dû s'enfuir avec ses paroissiens à Saint-Omer où, la seconde fois, il dut séjourner trois mois pour échapper aux vexations des armées anglaise et française?

Des temps si durs ne pouvaient guère favoriser les manifestations du culte catholique et l'on comprend aisément que celui de notre saint Patron en particulier ait subi un certain ralentissement. Il refleurit néanmoins à la faveur du calme relatif de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe.

(1) Kerke rekenynghen; Sinte Goewaert, 1653 :

« Item voor ontfanck 't gonne ghejont is aen sint Goewaert seker terwe ende vercocht voor..... v : x : o.

» 1696. Item van Louis Persyn over den coop van een achtendeel terwe die gheoffert heeft ghewest ten proffyte van Ste Goewaert ende vercocht à la haulche de somme van..... ij : xij : o.

« Item 'tgonne gevonden is gewest in den block van Ste Goewaert in gelde de somme van. ..... o : xviij : o. »

(2) Voici comment le curé constate son absence de sa paroisse en l'année 1657 : Aufugimus nos omnes propter hostem venientem à Sancto-Venantio in Watten per Zegers-Cappel, Wormhout, Arnycke ad fortalitium de Mardyck intercipiendum et interceperunt. Miseria magna. luctus et dolor ubique; templum et altaria profanantur, ostia effringuntur...? devastantur et spoliantur. Omnes nos aufigimus de nocte Audomarum, reliqui manentes in templo spoliantur usque ad indusium, imo nudi veniunt Audomarum. Miseria magna sed nondum finis. »

A propos de l'année 1658, il écrit : « Confugimus nos omnes Audomarum propter Anglos et Francos qui dominantur hic in Flandriâ simul et abfuimus à parochiâ nostrâ, mense Junio, Julio et Augusto. »

(3) Guillaume Van der Bockage, curé d'Arnèke au 5 janvier 1646, est mort le 2 mai 1679.

Digitized by Google

A cette dernière époque, il appartenait à un ecclésiastique dont le pére devait plus tard devenir seigneur d'Angest en Arnèke (1), et se montrer l'ardent zélateur de la dévotion à saint Goewaert, de donner à cette dernière la plus grande extension.

Installé le 20 août 1720 curé d'Arnèke, Charles Van Kempen (2) mit aussitôt en vigueur, en l'honneur du Bienheureux, certaines pratiques dont nous aurons à parler au chapitre spécial.

Par sa pieuse recommandation, l'autel de notre Patron fut enrichi d'offrandes en argent et en nature, comme blé (3), ainsi que de fondations de messes à célébrer le jour de la fête du Saint, 4 mai et le lendemain (4). L'une des trois cloches que le zélé pasteur bénit solennellement le 3 novembre 1723, en présence d'un certain nombre d'ecclésiastiques, fut dédiée à saint Goewaert ainsi que le prouve le procès-verbal de la cérémonie (5). Doué

(1) Angest a été l'objet d'un petit travail de notre vénérable confrère, M. l'abbé Van Costenoble, curé de Flêtre, et l'un des vice présidents du Comité Flamand.

(2) Voir « Note bio-bibliographique sur M. l'abbé Charles Van Kempen décédé en 1772 curé d'Arnèke », par M. Bonvarlet. « Bulletin du Comité Flamand de France. » Compte-rendu de la séance du 27 octobre 1892. Cette note, nous dit modestement son auteur, n'est pas exempte d'erreurs et de fautes typograhiques.

(3) Comptes de l'église 1720 « Item à recevoir de Victor Leroy : deux demi-quartiers de bled vendus au proffyt de saint Goewaert la somme de..... 4 : o : o.

» Item de Charles Juber pour avoir achetté trois quartiers de bled pour la somme de..... 11 : 4 : o.

» Item de Jean-Baptiste Debroucker pour avoir achetté un quartier de bled de la somme de..... 3 : 16 : o. »

(4) Voir annexe H.

(5) BÉNÉDICTION DE TROIS CLOCHES

« Le 11 de novembre 1723 « potestate et authoritate mihi tradita ab illustrissimo Domino Francisco Devalbelle, Episcopo nostro Audomarensi, has nostras tres campanas liberalitate parochianorum de novo fusas, solemniter post vesperas diei benedixi

Digitized by Google

d'une érudition profonde, soucieux de remplir consciencieusement ses fonctions et possesseur d'une grande fortune dont il faisait le plus noble usage, M. Van Kempen était indiqué pour occuper un poste élevé dans la hiérarchie ecclésiastique. En 1729, l'évêque de Saint-Omer, Monseigneur de Valbelle, le nomma doyen du district de Bollezeele, son lieu de naissance.

En lui conférant ce titre devenu vacant par la mort de M. De Vinck, le Prélat eût désiré voir M. Van Kempen aller occuper le pastorat de Bollezeele, plus important que celui d'Arnèke. Le pasteur ne crut pas devoir accueillir les propositions de son évêque. Esprit droit et juste, mais surtout attaché à la noble entreprise de l'extension du culte de saint Goewaert et sachant d'un autre côté que personne n'est prophète dans son pays, il fit à Monseigneur une réponse que son arrière-petite-nièce (1) nous a rapportée en flamand : « *Nooit zand in zyn land en is geeert en respecteert.* »

atque in ceremonia mihi assistentes et adjumento fuerunt Reverendi admodum Domini Guillielmus Cossaert, pastor in Ochtezeele, Simon Jacobus Haeu, illius sacellanus; Joannes Baptista Vandamme, presbiter hujus ecclesiæ; et primæ seu majori campanæ quæ ponderat 2095 lib., clava autem 60, titulum *Sanctæ Crucis* imposuerunt Dominus Michael Vandamme, hujus parochiæ Scabinus et nob. Curiæ Casletensis collega, et Domina Anna Maria Schepens, ux. nob. Dom. Bertini Deloste de Beaupré et nob. curiæ Casletensis collegæ.

Minori sub titulo *Sancti Martini*, assisterunt nob. D. Bertinus Deloste, et Dom. Maria Anna Vandamme, filia Michaelis..... et Dom. Jacobæ Woetz, matris suæ, ponderat à 1426 lib. clava à 49;

Tertiam titulo *Sancti Godardi*, honorarunt Franciscus Isaert et Anna Bertram, fa Jacobi, et ponderat 1030 lib., clava à 28.

Le sieur Antoine Bernard, fondeur de ces cloches, a livré 1940 livres de métal en bloc, 480 livres d'étain aussi en bloc, à 22 patars la livre, tous les droits de sortie compris, à Lille, 22 octobre 1723. Ita testor : C. Vankempen, past. d'Arnèke, 1723. »

(1) Feu Mlle Marie Van Kempen qui occupait tout récemment encore, le petit castel d'Angest. Grâces à ses libéralités, l'église d'Arnèke s'enrichit en 1885 d'une magnifique verrière qui représente la translation des reliques de saint Goewaert. Mais à cela

Digitized by Google

L'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, qui possédait une maison à Hazebrouck, renfermait alors dans son sein un religieux de grand renom. C'était le P. Fulgence Hellynckx (1), du couvent de Roulers, qui avait prêché avec succès des missions dans la Flandre française, l'Artois, le Boulonnais et dans beaucoup de diocèses des Pays-Bas autrichiens. M. Van Kempen qui, à Arnèke sans doute ou ailleurs, avait pu apprécier non-seulement le talent oratoire, mais les connaissances hagiographiques du religieux, lui fit composer un abrégé de la vie de saint Goewaert. Une première édition, imprimée en 1741 chez P.-J. de Rave, éditeur à Ypres, fut rapidement épuisée. La seconde édition, revue et augmentée, parut en 1759, revêtue de l'approbation du doyen de l'église métropolitaine de Malines, J. H. Haenen, de celles de J.-J. Plumyoen, doyen de la cathédrale d'Ypres et du doyen de l'église Saint-Pierre à Louvain, F. Schappers. Ces opuscules vulgarisèrent à merveille la dévotion au Bienheureux, dont le nom et les bienfaits se gravèrent alors jusque sur les pierres des édifices. Deux constructions entreprises sous le pastorat de M. Van Kempen, celle du presbytère (2) en 1759 et celle de la sacristie en 1760, en font encore foi de nos jours.

ne devaient pas se borner ses largesses posthumes, dont tous les journaux de la région ont rendu compte. Reprenant la tradition interrompue au cours des siècles, elle a fait, entre autres, une fondation richement dotée et assurant à la paroisse d'Arnèke comme à certaines localités environnantes la possession d'un hospice pour les vieillards et les orphelins.

(1) Voir Annexe I.

(2) Au pignon du presbytère, on lit :

Menschen Sinte Gouaert Bystan
1759
B. L. R.
tale cristie

Voici l'inscription que M. Van Kempen, alors curé d'Arnèke,

Digitized by Google

Nous pourrions multiplier à l'infini les témoignages de la piété du pasteur envers le saint Evêque. Qu'il nous suffise de dire qu'elle ne s'est pas démentie un instant jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1772.

A part l'obtention d'une relique de saint Goewaert (1), qui, par l'intermédiaire d'un de ses confrères (2), fut donnée au curé Vandoorne, successeur de M. Van Kempen et la représentation, en 1781, par la Société de rhétorique d'Arnèke, de la pièce intitulée : *Het spel van zeghen ende mirakelen van den H. Goedewardus,* etc. (3), nous n'avons rien d'intéressant à signaler à cette époque et il faut en venir comme toujours à cette triste conclusion, qui peut être variée dans sa forme, mais qui reste sans cesse la même au fond : « Puis vinrent les années de la Révo-

fit graver sur un marbre blanc dans le mur extérieur derrière le chœur de l'église :

Sub
R. D.
Carolo Van Kempen
ex Bollezeele 1687
Pastore ab 1720 et venerabilis
Bollezeelani districtus ab 1729
Decano
et consultissimo D. J.-B. Van Kempen
J. U. L.
Heere van Angest etc.
Kerke-Magistro
Dicatur Sancto Godardo
an 999 hujus ecclesiæ pastori
miraculis an : 1002 hospitali
clarissimo
1760.

(1) Cette relique est celle qui, suspendue au buste de saint Goewaert, est constamment exposée à la vénération des fidèles.

(2) J.-F. Calliau, curé d'Eringhem, à qui elle avait été donnée par Me De Lalleau, prêtre, notaire apostolique à Bergues. Le reliquaire porte la date de 1736, qui permettrait peut-être de supposer qu'il avait d'abord contenu une autre relique. Elle a été reconnue le 3 avril 1773 par l'autorité diocésaine.

(3) Nous en parlons longuement au chapitre des usages populaires en l'honneur de saint Goewaert.

Digitized by Google

lution française qui portèrent une facheuse atteinte à notre dévotion. »

La tourmente passée, les pèlerins reprirent bien vite le chemin du Sanctuaire où ils ne tardèrent pas à affluer, « appelés comme par les trompettes angéliques, » ainsi que le disait ingénieusement M. l'abbé Verstraet, le pasteur qui, sans contredit, depuis le Concordat, contribua le plus avec M. Jonghes (1), à raviver la dévotion locale envers l'illustre Saint qui fait la renommée d'Arnèke.

M. Verstraet fut surtout aidé dans les pieuses industries de son zèle sacerdotal par son vicaire, M. l'abbé Snyders, prêtre aussi zélé qu'instruit et distingué (2); aussi, les quelques pages que l'auteur « de la *Vie*, des *Miracles* et du *Culte* de saint Goewaert à Arnèke » consacre à leur mémoire sont-elles non moins l'expression de l'admiration des fidèles, que l'hommage de leur reconnaissance envers ces dignes ecclésiastiques. Ils obtinrent de Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Hildesheim une relique assez considérable, dont la translation solennelle eut lieu le 1er mai 1863.

Héritier des vertus sacerdotales de ses prédécesseurs le pasteur actuel, M. l'abbé Beck, n'a pas montré moins de zèle qu'eux pour le culte du saint Patron et l'on constate que sous son long et fécond pastorat (3) le pèlerinage d'Arnèke ne fait que grandir et s'étendre encore sans rien perdre de son vrai caractère, ni de sa pureté chrétienne (4).

C'est de bon augure pour l'avenir.

(1) Voir « Biographie des Prêtres du Diocèse de Cambrai morts depuis 1800, » p. 353.

(2) Tout jeune encore, M. l'abbé Snyders est mort curé de Broxeele en 1888.

(3) M. Beck, ancien vicaire de Cassel et de Bailleul, est curé d'Arnèke depuis 1868.

(4) Dans un de ses numéros de mai 1893, l'*Indicateur* d'Hazebrouck disait :

« La neuvaine de saint Goewaert s'est terminée à Arnèke le jour

Digitized by Google

II

Motifs déterminants du culte de Saint Goewaert

La dévotion à saint Goewaert ne paraît pas avoir eu à l'origine des motifs déterminants bien caractérisés. La renommée des miracles opérés par le Bienheureux pendant sa vie et après sa mort portait nécessairement les fidèles à recourir à son intercession dans tous les besoins et dangers de la vie spirituelle comme dans ceux de la vie temporelle.

La seconde édition de l'Abrégé de la vie du Saint par le Père Fulgentius Hellynckx (1) spécifie sous forme de prières, ces motifs déterminants. En voici l'énoncé :

1° Prière pour obtenir du soulagement et la guérison dans le rhumatisme aigu, la sciatique et dans toutes les maladies inflammatoires ainsi que dans la fièvre.

On n'a pas été étonné de trouver rangés en première ligne parmi les motifs déterminants du culte de saint Goewaert, les rhumatismes, la sciatique et les maladies inflammatoires, entre autres, le flux de sang.

Ne vivons-nous pas dans un pays où l'humidité de l'atmosphère étant pour ainsi dire permanente, une

de l'Ascension. On estime à 28.000 le nombre des pèlerins qui sont venus faire l'antique pèlerinage des Flandres. Un seul dimanche, le dimanche 7 mai en a amené une dizaine de mille. »

Et chaque année, le journal constate la même affluence de pieux visiteurs.

(1) « Voor-Beeldt der Christelycke volmaektheyt aengewesen in het kortbegryp des Levens ende doodt van den H. Godehardus genaemt Goewaert, etc. Den tweeden druck vermeerdert. — Men vindtse te koopen in de voorschreve kerke. »

Digitized by Google

quantité innombrable de personnes de tout âge et de toute condition ont à en souffrir beaucoup (1) ?

2° Prière pour la conservation du bétail, des bêtes à cornes, des champs et des fruits de la terre.

La fortune des habitants des campagnes reposant, pour ainsi dire, exclusivement sur l'élevage du bétail, la culture des terres et le rendement de celles-ci, ils sont tout naturellement excités à placer leurs capitaux, dont la conservation est si aléatoire, sous la sauvegarde d'un Saint si populaire parmi eux et invoqué, comme nous venons de le voir, pour tant de motifs qui se rattachent à la santé publique et, par suite, à tout ce qui touche à la prospérité générale (2).

3° Prière (3) pour la conservation et l'accroissement de la foi catholique.

Cette formule de prières qui était un des motifs pour lesquels on invoquait au siècle dernier la puissante protection de saint Gœwaert, paraît avoir une haute signification. Nous désirons nous y arrêter quelques instants.

(1) Le chiffre sans cesse croissant des ex-voto tels que béquilles, bâtons de voyage, etc. appendus des deux côtés de l'autel du Saint et s'élevant actuellement à plus de 60, prouvent bien, ainsi que les témoignages écrits, l'efficacité de l'intervention de saint Goewaert en faveur des pèlerins.

(2) Les annales de la paroisse d'Arnèke signalent qu'en 1854 et en 1855, de terribles ouragans ayant dévasté les récoltes de la contrée, M. l'abbé Verstraet, dans sa sollicitude pastorale, se mit en 1857, deux mois avant la moisson, à chanter une messe tous les lundis à six heures du matin pour obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge, de *saint Goewaert* et de saint Martin, patron de la paroisse, la préservation des fruits de la terre. Les prières du pasteur et des ouailles furent exaucées d'une manière si prodigieuse que celles-ci finirent par dire à qui voulait l'entendre : « *onzen pastoor is eenen toveraere.* »

(3) En composant cette prière, le P. Hellynckx s'est probablement souvenu qu'en Allemagne on représente saint Goewaert terrassant le dragon de l'incrédulité. Ces images portant au verso un abrégé de la vie du Saint, et une prière en son honneur se vendent en l'église d'Arnèke.

Digitized by Google

D'une part, Arnèke avait reçu la visite des Iconoclastes du XVIe siècle, qui y avaient laissé dans l'église des traces de leur rage brutale.

De l'autre, et c'est ici que nous voulons insister, il se manifestait déjà dans le pays comme un esprit d'indiscipline morale que les écrits du temps contribuèrent à développer. Les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, du baron d'Holbach, d'Helvetius et de quelques autres écrivains de l'époque, tels que d'Alembert, n'avaient pas été sans pénétrer jusqu'au sein de nos campagnes où se rencontraient parfois chez les hommes de loi et même chez de simples particuliers des exemplaires de la *Grande Encyclopédie* et les esprits prudents, les hommes de foi éprouvaient comme des inquiétudes vagues que les temps postérieurs précédant la Révolution, n'allaient pas tarder à justifier.

L'on ne saurait donc s'étonner qu'au milieu du XVIIIe siècle, nos missionnaires eussent apporté tout leur zèle pour attacher plus fortement au Saint-Siège, centre de l'enseignement chrétien, les fidèles de nos contrées catholiques en les mettant en garde contre les fausses doctrines prônées dès cette époque par les apôtres de l'erreur et du mensonge.

III

Pratiques de piété et usages populaires en l'honneur de saint Goewaert. Sa Chapelle du Bertrams-Hof.

La vénération des reliques de saint Goewaert qui comme nous l'avons déjà dit, se faisait au commencement du XIIIe siècle avec pompe et au milieu d'un grand

Digitized by Google

concours de fidèles, est un indice certain de la haute antiquité du pèlerinage à Arnèke. Les oblations à l'autel du Bienheureux, signalées plus tard par les comptes de l'église prouvent, que ces pieuses démarches se sont perpétuées à travers les siècles. De son côté le P. Hellynckx (1) atteste que si la dévotion au Saint se manifestait tous les jours de l'année par la présence des pèlerins venus isolément du cœur de la Belgique tout autant que des points les plus reculés la Flandre Maritime, elle éclatait davantage le 1er mai et les huit jours suivants, principalement à la solennité du 4 du même mois, époque où, d'après notre biographe, les curés des paroisses environnantes conduisaient eux-mêmes leurs ouailles au sanctuaire vénéré. On y venait aussi le vendredi en souvenir, probablement, dit le P. Hellynckx, des mortifications de notre Saint, ou de celui de sa mort, arrivée le vendredi 5 mai de l'an 1038. Peut-être y était-on aussi attiré par le culte de Jésus flagellé et celui de la Sainte Croix qui, dès 1681, étaient fort en honneur à Arnèke. Ces pieuses pratiques sont malheureusement tombées en désuétude; il ne se passe cependant pas de jour sans qu'on voie quelque courageux voyageur se diriger vers l'autel du Bienheureux. L'Ascension est le jour de prédilection pour les pèlerins du Pas-de-Calais.

Quant à la neuvaine, nous n'en trouvons de trace positive que sous le pastorat de M. Van Kempen; commencée le 1er mai comme de nos jours, elle s'ouvrait et se clôturait autrefois par une procession ou *ommegang* à un antique sanctuaire (2), dédié à notre saint Patron et

(1) « Voor-Beeldt der Christelyke Volmacktheyt aengewesen in het kortbegryp des Levens ende Doodt van den H. Godehardus, » pp. 25, 41.

(2) On lit à l'article 172 du Terrier d'Arnèke de 1783, remplaçant celui de 1698 : *D'Hofstede d'Hr Macquaert waer op Sinte-Goewaerts-Cappelle staet onder d'heerlicheede van Bertrams-Hof.* Il

Digitized by Google

situé sur le territoire d'Arnèke à trois kilomètres de la place, le long de la route départementale qui conduit de Cassel à Bourbourg et à Gravelines. Placée à l'entrée de la ferme du *Bertrams-Hof* (1), appelée par corruption de langage Braemel-Hof, cette chapelle renfermait jadis une statue en bois datant du XVIIIe siècle et représentant saint Goewaert en costume de missionnaire et dans l'attitude de la prédiction. Nous en donnons ci-joint l'esquisse, sortie de la plume artistique de M. Orange, professeur de dessin au collége Notre-Dame des Dunes.

L'ouragan du 12 mars 1876 ébranla tellement le vieil édifice qu'il fallut le démolir. On sait que, grâce aux libéralités de la famille Hadou-Duvet, il est remplacé

résulte du dénombrement servi en 1743 à propos de Bertrams-Hof par Nicolas-François Macquart, curé de Buysscheure, acquéreur en 1742 de cette terre, qu'une petite becque (torrent, dit l'acte) contiguë à une partie de ce fief s'appelait : *Cappelle-Dyck*. Ce nom, dû au voisinage immédiat de la chapelle rurale dédiée à Saint-Gowaert, doit être très ancien et prouve ainsi assez péremptoirement l'antiquité de la chapelle elle-même.

(1) La ferme du Bertrams-Hof a donné son nom à une famille connue, qui existe encore en roture dans le pays. Jean Bertram d'Arnèke était, à la fin du XVe siècle, curé de la portion Nord de Zegers-Cappel. Il y mourut en 1500, comme l'indiquait son épitaphe : *Sepulture van Jan Bertram pastoor van Zegers-Cappel in de Nortportie, de zoone van Moor Bertram van Arneke, die overleet M. V.*

Un autre Jean Bertram, baptisé à Arnèke le 29 septembre 1655, alla étudier à Louvain, fut élève du collége Driutius et obtint dans la célèbre université, le titre de *primus* en philosophie. Rentré dans le pays natal, il habita d'abord Arnèke et finit par s'établir à Cassel où il mourut le 29 mai 1731, investi des fonctions de premier conseiller pensionnaire de la Cour de Cassel. — Voir « Bulletin du Comité Flamand, » t. II, p. 333.

Nous ne saurions dire à quelle époque exacte le domaine du Bertrams-Hof sortit des mains de ses possesseurs du nom.

Toujours est-il que, le 29 novembre 1742, il fut vendu par Pierre-Eusèbe Vanacker, tuteur des enfants mineurs de son frère Dominique et de Catherine Vandamme à Nicolas-François Macquart, prêtre, curé de Buysscheure (1728-1755), dont l'arrière-petit-neveu, M. Achille Hadou, est actuellement le représentant.

La seigneurie du Bertrams-Hof était un fief tenu de la Cour de Cassel. Il consistait en 36 mesures ou environ de terre. Neuf

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

aujourd'hui par un élégant édicule (1) en forme de pavillon hexagone et que l'autel est orné d'une reproduction amplifiée de la statue primitive.

Maintenant, par qui et pour quel motif ce Sanctuaire aurait-il été autrefois ainsi construit le long d'une route fréquentée et sur les confins d'Arnèke ? Etait-ce un monument élevé par la piété ou par la reconnaissance d'un des propriétaires du Bertrams-Hof à la gloire du saint Patron, ou tout simplement une de ces chapelles rurales si nombreuses en Flandre et destinées à rappeler le souvenir d'un Saint ou d'une Sainte de la contrée ?

Faute de documents écrits, le champ reste ouvert aux hypothèses.

Très zélé pour l'extension du culte de saint Gœwaert, M. Van Kempen le dota de l'élément le plus populaire. Nous parlons des Litanies. Vraisemblablement s'il ne

arrière-fiefs en dépendaient. — Ces derniers renseignements sont dus à l'obligeance de M. Ernest Duvet, ancien magistrat, arrière-petit-neveu de M. le doyen Van Kempen.

La charte donnée en 1174 en faveur de l'hôpital Saint-Goewaert par Gérard de Bailleul, qui devait être comme il a déjà été dit par nous l'avoué de la maison, a été passée *in Nepâ*, c'est-à-dire *ten Jepe*, au Niepe, dans lequel il est facile de reconnaître le fief du même nom situé à Arnèke et relevé en 1452, selon les notes manuscrites de feu M. David par un membre de la famille Bertram. Cela nous amène à identifier le *Niepe*, avec le *Bertrams-Hof*. Il est à remarquer qu'à Bollezeele, en pleine châtellenie de Cassel, il y avait un fief dit *Godewaersiepe*, qui était tenu de la Cour de Bailleul, comme l'était d'ailleurs Angest en Arnèke. En raison de la similitude des noms qui nous paraît être significative, n'y aurait-il pas lieu de supposer que le fief d'un Bollezeele après avoir été comme l'autre, possédé par la famille de Bailleul, aurait appartenu un moment à l'hôpital d'Arnèke et qu'on aurait par suite désigné par le nom de notre Saint le fief de Bollezeele.

Note de M. A. Bonvarlet.

(1) Au-dessus de l'entrée de l'édifice, une plaque en marbre porte l'inscription suivante :
« Cette chapelle a été érigée en 1883 par la famille Hadou-Duvet en l'honneur de saint Goewaert, sur l'emplacement de son antique sanctuaire. »

Digitized by Google

les rédigea pas lui-même, il chargea le P. Hellynckx de leur composition. En tout cas, nous les trouvons revêtues du visa de J-J. Plumyoen, doyen de la cathédrale d'Ypres et censeur des livres, dans la première édition de l'abrégé de la vie de notre Saint, publiée par le susdit religieux en 1741, chez Jacques De Rave. Raymond De Bertrand dit que J.-B. Moerman d'Ypres les tira à plusieurs milliers d'exemplaires que l'on vendait à Arnèke. Elles ont été rééditées un grand nombre de fois depuis la Révolution à Bergues, à Cassel et à Dunkerque, avec cette inscription : *Waere afbeeldsel van den H. Goewaert die tot Arnycke gedient wordt tegen de sciatica en alle sorten van ongeneeselyke quaelen.* Ornées d'une vignette où l'on voit agenouillée une femme en prières ayant une béquille à sa gauche, elles portent avant toutes les autres invocations, celle-ci, mal orthographiée : » H. Goewaert *bid* voor ons. » Un vieux bois gravé ayant été mis à notre disposition, nous l'utilisons ici.

Le texte français de ces Litanies est sorti à notre connaissance des presses de T. D'hubert, imprimeur à Cassel puis à Dunkerque.

Les privilèges pontificaux en faveur de la neuvaine d'Arnèke ne datent que de ce siècle. A l'occasion de celle du 1er mai 1861, une indulgence plénière *in perpetuum* (1) fut obtenue à la diligence de M. Verstraet et de son vicaire M. Snyders. Cette même année, la Sacrée Congrégation des Rites octroya le privilège de la messe votive de saint Goewaert le jour de sa fête (2).

Sa Sainteté Léon XIII ayant, par décret du 26 janvier 1886, déclaré saint Goewaert patron principal du lieu,

(1) Le Bref de cette indulgence se conserve dans les archives de l'église d'Arnèke. — Voir annexe J.

(2) Ce Décret se trouve également dans les archives paroissiales. — Voir annexe K.

Digitized by Google

Ste Goewaert

bidt voor ons

Digitized by Google

Digitized by Google

le diocèse de Cambrai le solennise depuis lors au 4 mai et récite son office sous le rite double (1).

Il nous reste à parler des représentations théâtrales en l'honneur de saint Goewaert.

A peine le théâtre (2) eut-il quitté l'église où il s'était d'abord formé et avait acquis son développement, qu'il devint le domaine des sociétés de rhétorique, associations populaires spécialement adonnées à la composition ou à la représentation de pièces dramatiques appelées en France « mystères, moralités et sotties. » On y dramatisait la vie, les vertus, les miracles et la mort des saints Patrons de l'endroit.

Il y a quelque temps, un heureux hasard nous a fait mettre la main sur le manuscrit d'une pièce (3) que les rhétoriciens d'Arnèke (4) représentèrent sur leur théâtre les 6, 10 et 14 mai de l'année 1781.

Elle est intitulée, comme on l'a déjà vu : « *Het spel van zeghen ende mirakelen van den H. Goedewardus* » c'est-à-dire la Représentation des grâces et miracles dus à saint Goewaert ; c'est l'œuvre de Léonard Berreville (5), compositeur (*componist*) de la Société de Rhétorique.

Avec son obligeance qui n'a d'égale que sa compé-

(1) Voir Annexe L.

(2) « Les Sociétés de Rhétorique et leurs représentations dramatiques chez les Flamands de France, par l'abbé D. Carnel. » Annales du Comité Flamand, t. V, p. 30.

(3) Un brave habitant de Rubrouck, Désiré Boudèele, nous a obligeamment communiqué cette pièce. Une copie en est maintenant conservée dans les archives de M. A. Bonvarlet.

(4) Il existait à Arnèke une Société, placée sous la protection du Sauveur flagellé, et dont les membres se nommaient les Amis et Amateurs de la science de Rhétorique. Ils jouèrent à deux reprises différentes (en 1750 et 1776) le mystère de la *Venue du Saint-Esprit*, pièce dramatique, composée de huit parties ou tableaux avec sept intermèdes. Quatre-vingts personnages y figuraient, sans compter les comparses.

(5) Léonard-Joseph Berreville, né à Bollezeele, en 1732, était établi comme *praticien* à Arnèke. La date de son décès ne nous est pas connue.

Digitized by Google

tence, notre savant confrère, M. l'abbé Carnel, a bien voulu analyser pour nous ce document. « Ce n'est point, dit-il un *mystère,* comme ceux du moyen-âge, bien que la religion en fasse le fond ; les personnages surnaturels ou allégoriques n'y interviennent pas. Ce n'est guère, à proprement parler, un drame, puisqu'il n'y a aucune situation dramatique. C'est tout simplement un tableau, ou mieux, une suite de tableaux de la vie et des actes du Saint Patron d'Arnèke.

» Ces tableaux sont rendus à la manière primitive, c'est-à-dire à l'aide de rideaux qui s'ouvrent et se ferment sur la scène et ces tableaux sont reliés entre eux par des récits qui remplacent les anciens chœurs.

» D'abord la Muse flamande, *de vlamsche Maegd,* donne un exposé général de la pièce ; puis ce sont deux bergers, Daphné et Améril, qui se chargent d'en montrer les diverses parties.

» On y voit la pieuse jeunesse de Goewaert, ses études ecclésiastiques et comment on reçoit les ordres sacrés en Allemagne. Puis, comment il devient curé d'Arnèke, en Flandre, où il trouve de nombreux païens à convertir, son zèle pour la prospérité de la religion chrétienne, le concours des populations autour de lui, attirées par ses sermons et ses exemples..., comment il est distingué par l'évêque de Thérouane, etc.

» Il retourne en Allemagne et continue ses œuvres de grâce, et devient évêque d'Hildesheim. — Ses miracles avant et après sa mort...

» Cet ensemble forme trois actes où figurent vingt-trois personnages qui déclament quelque chose comme deux mille quatre-vingt six vers, si l'on peut appeler vers, des lignes plates et boîteuses terminées par des rimes.

» Pour égayer un peu ce *sermon* joué sur des tréteaux, le compositeur a donné un rôle au fou de la Ghilde. C'est

Digitized by Google

le *Moeyal* (factotum, mèle-tout) qui paraît par intervalles sur la scène où il raconte d'un ton goguenard quelque anecdote locale, dépourvue ici, heureusement, de ces immondices qui souillaient les mystères d'autrefois.

» Aussi cette représentation tout édifiante fut-elle honorée de l'approbation et même de la présence du curé et du vicaire de l'endroit, ainsi que du bailli d'Angest et de sa noble Dame *(Mevrouw)*, des échevins, greffier, pauvriseur, etc., auxquels on adressa des remerciements publics à la fin de la pièce (1). »

Avec notre érudit confrère, nous regrettons la disparition de ces représentations, témoignage de la foi simple et naïve d'un peuple qui se faisait par là une sorte de prédication à sa convenance. Les anciennes corporations rhétoriciennes, sagement administrées et en tous cas riches de souvenirs historiques et de palmes glorieusement remportées, ont contribué plus qu'on ne pense, et peuvent plus qu'on ne le croit contribuer à l'entretien et au développement des dévotions populaires, ce puissant aliment de la Foi dans notre religieuse Flandre.

Ces éléments locaux de pieuse et édifiante curiosité et de leçons morales ayant disparu avec les Chambres de rhétorique et cela devant la diffusion progressive et constante de la langue française, il ne reste plus aujourd'hui, pour alimenter le courant populaire des dévotions aux Saints du pays, que les pélerinages et les neuvaines (2).

(1) Cette pièce, intéressante par plus d'un côté, est destinée à faire l'objet d'une étude spéciale de M. l'abbé Looten, Docteur ès-Lettres, professeur de Littérature étrangère aux Facultés catholiques de Lille.

(2) C'est M. Ionghes qui, pendant son pastorat à Arnèke (1818-1831), a solennisé la neuvaine de saint Gowært, par des prédications quotidiennes. Nous tenons à rendre hommage au zèle de ce saint prêtre lui aussi *primus* de Louvain, de ce vénérable confesseur de la foi, avec un soin d'autant plus grand que nous avons eu le bonheur de recevoir de ses mains, quand il était archiprêtre de Bailleul, la grâce du baptême, le 16 du mois d'août 1838. (Registre des baptêmes de la paroisse Saint-Vaast, à Bailleul).

Digitized by Google

ANNEXE A

Vers 1174. — *Gérard de Bailleul (de Bella) donne à l'hôpital de Saint-Godard à Rentecha, trois arpents 1/8 de terre, pour l'âme de son père et de son frère Hoston, du consentement de son frère Baudouin, châtelain, — Actum est hoc in Nepa, Anno Verbi Incarnati millesimo centesimo septuagesims carto.*

Ego Gerardus de Bella dedi in elemosinam apud Rentecham (1) tres arpennos terre et octavam partem hospitali sancti Godardi pro anima patris mei et Hostonis fratris mei et pro anima mea, assensu Baldeuini Castellani fratris mei, de quo terram teneo, presente quoque Philippo comite Flandrie qui etiam concedendo ad donum manum suam apposuit. Actum est hoc in Nepa, anno Verbi Incarnati Millesimo Centesimo Septuagesimo Quarto, presentibus Lamberto de Deserto, Helya de Haga, Micaele de Meternis, Balduino Clerico, Arnoldo de Castris, Lammino Vrat, Wlricho de Cappella Hidelwardi, Castellani (2) hominibus.

(1) Ailleurs *Erdenka* et *Ernteke*.
Cette charte et les suivantes ont été publiées par le P. Pruvost qui a lu Capella, Hildewardi, alors qu'il fallait, le sens l'indique surabondamment, ne placer la virgule qu'après le second de ces mots; il s'agit d'Hildewaerts-Cappelle, auj. Saint-Sylvestre-Cappel.
Note de M. A Bonvarlet.

(2) Voyez sur ce Gérard de Bailleul, l'ouvrage de M. le comte T. de Limburg-Stirum, « Le Chambellan de Flandre, » p. 70-72 Sanderus dit qu'il était fils de Baudouin, seigneur de Bailleul, et d'Euphémie de St-Omer. Cet auteur lui donne pour frère Baudouin de Bailleul, qui épousa l'héritière de la châtellenie d'Ypres, ce qui est conforme à cette charte (1174) et à la précédente (1172), ainsi qu'à une autre de 1201 qu'on verra plus loin, et où ledit Gérard prend le titre de châtelain d'Aldenburg. Lambert d'Ardres le cite

Digitized by Google

ANNEXE B

1199. — *Lambert, évêque des Morins, confère l'hôpital de Saint-Godard, à Ernteka, à l'abbaye de Bergues, du consentement de l'Avoué de l'hôpital. — Datum apud Bergas anno Dni Mo contesimo nonagesimo nono.* — **Cartul. fo 9 7o.**

Lambertus Dei gratiâ Morinorum episcopus, omnibus tam presentibus quam futuris in Domino salutem. Predecessorum nostrorum temporibus, cum ad opera misericordie intente essent agitationes hominum, constructum (1) est apud villam Erntekam ex fidelium elemosinis hospitale in honore Sancti Godeardi, ubi reciperentur hospitio pauperes transeuntes; Quod ex fervore karitatis inceptum, processu temporis, ita refriguit ut in diebus nostris, aut nulla ibi penitus inveniretur hospitalitas, vel tales admittebantur qui magis essent amovendi, cum ex eorum incestu et dehonestaretur domus et vicinitati (2) illi dampna plurima provenirent. Quod ubi a nobis compertum (3) est quorum sollicitudinis

dans sa chronique avec son frère Otton et ses sœurs. ce qui est d'accord avec cette charte; d'où l'on peut conclure que c'est bien le même personnage. Dans la charte de 1201, figure un troisième Baudouin de Bailleul, neveu de Gérard, et sans nul doute le fils de Baudouin le châtelain, qui ne vivait plus à cette époque. Dans une troisième charte confirmative de cette dernière (1201), figurent Henri de Bailleul dont la parenté avec Gérard n'est pas indiquée. Une charte de 1172-1153, citée par Wauters (11.537), est délivrée au nom de Baudouin de Bailleul et de son fils Baudouin, c'est-à-dire du père et du frère de Gérard.

Note du P. Pruvost.

(1) Dans le texte : Contractum.

(2) Dans le texte : Incivitati.

(3) Dans le texte : Compartum.

Digitized by Google

erat neglecta corrigere, tandem ita dispensavimus, quod omnis deinceps extirparetur incommoditas, et fidelium elemosine non deperirent, fratres etiam ejusdem domus, qui pre nimia paupertate in victu et vestitu defecerant, omni necessaria competenter haberent. Unde predictum hospitale cum omni libertate et integritate sua in terris et aliis possessionibus, de voluntate et assensu advocati ejusdem hospitalis, ecclesie beati Winnoci assignavimus perpetuo possidendum ; ubi, per Dei gratiam, quidquid ex priorum negligentia in hospitalite fuerat omissum, in vigiliis, orationibus et elemosinis cotidie recompensatur et recompensabitur in posterum. Datum apud Bergas anno Domini M° C° nonagesimo nono. Testes : Joseph archidyaconus Flandrensis, Salomon capellanus, Johannes capellanus, Jacobus notarius, Balduinus de Brobburg, Willelmus decanus de Bergis et alii multi (1).

(1) Il résulte bien de la combinaison du texte de cette charte avec celui des autres pièces ici données que l'*Avoué* de l'hospice d'Arnèke n'était autre que Gérard de Bailleul, châtelain d'Oudenbourg ou d'Aldenbourg.

La famille de Bailleul possédait plusieurs domaines, tant dans les environs d'Arnèke, que dans les paroisses d'alentour. A Rubrouck, notamment, n'avait-elle pas dès le début du XIIe siècle la seigneurie de *Bellehof* ou *Belhof*, connue plus tard sous le nom de *Belincourt ?* L'on serait presque disposé à lui attribuer à Arnèke, la propriété de la terre désignée d'assez bonne heure sous le nom d'Augest. Cette terre, qui, en plein *Ambacht* de Cassel, formait une enclave soit d'abord du métier, soit ensuite de la châtellenie de Bailleul. N'était-elle pas celle pour laquelle Gérard était en son nom personnel ou peut-être en partie, en vertu du contrat antenuptial, comme mari et bail de Virginie, vassal de son frère le châtelain Bauduin de Bailleul ? La question demeure complexe ; elle ne l'est pas en ce qui concerne l'ingérance de l'abbaye de Bergues dans la direction de l'hôpital. Le fait s'explique tout naturellement. Le monastère de Saint-Winoc possédait à Ochtezeele, dans le voisinage immédiat d'Arnèke, un domaine important où l'abbé avait le droit de *comitatus*, c'est-à-dire une pleine juridiction. Ce domaine est celui qui est fréquemment rappelé dans les annales de l'abbaye sous le titre de *s'Abitshof* ou de *s'Abshof* et c'est de lui que les prélats de Saint-Winoc finirent par tirer leur titre de *Comtes de s'Abshof* dont ils se paraient encore en 1789. Note de M. A. Bonvarlet.

Digitized by Google

ANNEXE C

1201. — *Gérard, châtelain d'Oudenbourg, rappelle la donation faite par son frère Baudouin de Balliolo (Bailleul) de 5 mesures 1/2 à l'hôpital de saint Godard à Erdenka et celle de 3 mesures faite par lui-même par l'entremise de son neveu Baudouin : il confère l'hôpital à l'abbaye de Bergues et y ajoute d'autres libéralités. Actum est hoc in ecclesia Bergensi anno millesimo ducentesimo primo.* — Cart. f° 7 v°.

In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Ego Gerardus, Castellanus de Aldeburg, scire volo presentes et non latere futuros quod, cum apud villam Erdenka ex fidelium elemosinis constructum fuisset hospitale, frater meus Balduinus de Balliolo, zelo ductus caritatis, quinque mensuras terre et dimidiam hereditatis sue eidem hospitali contulit in elemosinam pro anima fratris sui Ostonis. Ego autem, cum posmodum ad eandem fratris mei successissem hereditatem quam habebat in Erdenka, dictam ejus donationem approbavi et ratam habui et alias tres mensuras terre de meo feodo, per manum domini et nepotis mei Balduini, ad dictum hospitale donavi (2), et has octo mensuras et dimidiam liberas dimisi ab omni debito et exactione, que vel per me, vel per meos successores fieri posset, concedente Vergina uxore mea, ad cujus dotem eadem terra spectabat. Processu quoque (3) temporis,

(1) Voyez sur ce Gérard ce qui a été dit plus haut, chartes de 1174 et de 1199.

(2) C'est probablement la même donation que celle de trois arpents et un huitième de l'an 1174, renouvelée en présence de Baudouin, fils de Baudouin, le châtelain. Note du R. P. Pruvost.

(3) Dans le texte : Quocumque.

Digitized by Google

cum vidissem quod fratres jam dicti hospitalis de propriis facultatibus sustentari non possent, utpote gens absque consilio et sine prudentia, et quod persone inhoneste illic convenirent, et locum ipsum perturbarent, saniore invento consilio, tandem illud hospitale, cum omnibus appendisiis suis, ego et uxor mea Vergina sancto Winnoco contulimus, per manum domini Lamberti tunc Morinorum episcopi (1), pro salute animarum nostrarum et eorum specialiter quorum beneficiis fuerit instauratum. Preterea condonavimus beato Winnoco quindecim hoet avene et unum hoet frumenti et decem denarios in perpetuum, que illud hospitale singulis annis nobis reddebat de undecim mensuris terre, eandemque terram et alias duas mensuras prati, per manum domini et nepotis mei Balduini de Balliolo, ecclesie beati Winnoci contulimus in elemosinam et sicut supramemoratas octo mensuras et dimidiam liberas et absolutas dimisimus ab omni debito, onere et actione, ita et istas tresdecim mensuram omnino absolvimus. Ego quoque Balduinus de Balliolo, donationi huic manum apposui et sigillo meo corroboravi; emptionem etiam que vulgo dicitur cop, de censu Huboldi et terra sancti Winnoci in Snelgerskerke, que mihi et antecessoribus meis ad mortem ejus qui in libro notabitur persolvi solebat, cum annuali (2) censu ejusdem terre, L silicet denariorum et obulo, Deo, sanctoque Winnoco in perpetuum condonavimus. Actum est hoc in ecclesia Bergensi, anno millesimo ducentesimo primo, testibus hiis : Roberto de Hottelinghem, Nicholao Cappellano, Heinrico precone, Roberto Beyn, Willelmo Pancoke, Noidino de Erdenka, Stacino de Hildewarscaple.

(1) L'évêque Lambert, dont l'acte est daté de 1199, mourut le 21 mai 1207. Note du R. P. Pruvost.

(2) Dans le texte : Animali.

Digitized by Google

ANNEXE D

1201. — *Baudouin, Comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation faite à l'abbaye de Bergues, par Gérard d'Oudenbourg, de l'hôpital de Ernteka et de certains revenus, etc.* — Cartul. f° 8 1°.

Ego Balduinus, Flandrie et Hanonie comes, quam audivi et vidi testimonium perhibens veritati, scire volo singulos et universos, quod cum apud villam Ernteke ex fidelium elemosinis constructum hospitale, Balduinus de Balliolo, zelo ductus caritatis, quinque mensuras terre et dimidiam hereditatis sue eidem hospitali (1) contulit in elemosinam, pro anima fratris sui Hostonis. Cum autem ad eandem fratris sui hereditatem, quam habebat in Ernteke, Gerardus de Oudenburg successisset (2), dictam ejus donationem approbavit et alias tres mensuras terre de suo proprio adjecit et has octo mensuras et dimidiam liberas ab omni debito et exactione sui et suorum successorum dimisit, concedente Vergine uxore sua, ad cujus dotem eadem terra spectabat. Processu vero temporis cum vidissent quod fratres dicti hospitalis de propriis facultatibus sustentari non possent, et quod illuc infames persone diverterent, de quibus vicinitati dampma plurima proveniebant, saniori utentes consilio, tandem hospitale illud cum omnibus appenditiis suis, per manum nostram et per manum domini Lamberti Morinorum episcopi, pro salute animarum suorum et eorum specialiter quorum constructum erat beneficiis, Deo sanctoque

(1) Dans le texte : hospitaliti.

(2) Dans le texte : sue concessisset.

Digitized by Google

Winnoco contulerunt. Condonaverunt pretere a beato Winnoco quindecim hoets avene et unum hoet frumenti et decem denarios imperpetuum, que hospitale illud eis de undecim mensuris (1) terre singulis annis reddebat, eandemque terram et alias duas mensuras prati predicte ecclesie sancti Winnoci in elemosinam contulerunt et sicut supramemoratam terram liberam ab omni debito et actione sui et suorum successorum dimiserunt. Emptionem quoque, que vulgo cop dicitur, de terra sancti Winnoci in Snelgherskerke pertinentem ad censum Humboldi, cum annuali censu quinquaginta denariorum, perpetuo condonaverunt, et silligorum suorum confirmatione roboraverunt. Ego quoque Balduinus, Flandrie et Hanonie comes, donationibus istis innovandis et confirmandis interfui et manum apposui et sigilli mei confirmatione sub testimonio multorum hominum meorum corraboravi. S. sequentium : S. Willelmi castellani sancti Audomari; S. Arnoldi castellani de Brobburg; S. Henrici de Balliolo ; S. Theobaldi de Scirevelt ; S. Heinrici Scot de Brobburg ; S. Hostonis de Balliolo.

ANNEXE E

1206, en novembre. — *Le Pape Innocent III confirme au couvent de Bergues la possession de Saint-Godard à Ernteke. — Datum..... novembris pontificatus nostri anno nono.* — Cartul. f° 9 v°.

Innocentius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis abbati et monachis Bergensibus.... morinensis dyocesis salutem et apostolicam benedictionem, hospitale sancti

(1) Dans le texte : mensuras.

Digitized by Google

hospitale sancti Godeardi, situm apud Ernteke, quod vobis a fundatore loci (1) liberaliter fuisse concensum proponitis et a dyocesano episcopo confirmatum, sicut ipsum juste ac pacifice possidetis, vobis et per vos monasterio vestro auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere vel ausu temerario contraire, si quis autem attemptare presumpserit indignationem Dei et beatorum Petri et Pauli ejus se noverit incursurum. Datum.... (2) Novembris, Pontificatus nostri anno nono.

ANNEXE F

1208, 26 août, — *Ingelmar, abbé, et le couvent de Bergues, d'une part, et tout le chapitre de Sainte-Marie à Cassel, d'autre part, concluent en accord au sujet de l'hôpital d'Ernteke. — Actum apud Scm Bertinum... Anno Dni millesimo CCo VIIIe, septimo kalendas septembris.* — Cartul. fo 9 re.

Ingelmarus, Dei miseratione dictus abbas et conventus Bergensis et universitas capituli sancte Marie Casletensis omnibus presentes litteras inspecturis in Domino salutem. Noverit universitas vestra quod cum inter nos coram venerabilibus viris Pontio archidiacono, Johanne decano, et Everardo cantore Attrebatensibus, judicibus a sede apostolica delegatis, super hospitali de Ernteke

(1) Il résulte pour nous de ceci que Gérard de Bailleul était, de fait, le co-fondateur réel de l'hôpital Saint-Goewaert et que la création de cette maison ne devait, en 1174, n'avoir qu'une date toute récente. Note de M. A. Bonvarlet.

(2) Lacune.

Digitized by Google

controversia verteretur, nobis Casletensibus canonicis conquerentibus quod dicti abbas et monachi idem hospitale quod ad nos pertinere dicebamus, in prejudicium nostrum occupassent, et quod eorum conversus in ipsa ecclesia de Ernteka moraretur ad custodiendas ejusdem ecclesie reliquias, quasdam oblationes ibidem percipiens; nobis vero Bergensibus et contra asserentibus predicta nobis de jure competire per donationem domini fundi illius, et dyocesani episcopi concessionem, tandem super hiis amicabiliter composuimus in hunc modum : Hospitale predictum cum omnibus pertinentiis suis videlicet tercia parte oblationum, ob memoriam sancti Godeardi provenientium terris quoque et rebus alia ecclesie Bergensi et specialiter ad officium elemosine remanebit perpetuo. Nos autem Bergenses conversum de collegio nostro, vel alium quempiam sane opinionis clericum aut laicum qui presbitero et kerkemagistris sufficiat providebimus, quem presentatum a nobis canonici ibidem prebendarii per se, vel per nuntium, ad ejusdem sancti Godeardi reliquias, nomine Casletensis ecclesie et de Ernteke, sumptibus tamen nostris, custodiendas instituent, recepto ab eo in ecclesia de Ernteke, sumptibus tamen nostris, custodiendas instituent, recepto ab eo ecclesia quo ad eam fidelitatis sacramento. Quod si per culpam instituti dampnum in memorata ecclesia evenerit, nos Bergenses de dampnis illis satisfacere tenebimnr. Igitur ad recognitionem juris canonicorum quorum est ecclesia memorata de Ernteka, de hospitali et predictis appenditiis viginti solidos canonicis ibidem prebendariis singulis annis in natali Domini persolvemus. Recognoscimus autem nos Bergenses nichil omnino juris nos habere in ecclesia de Ernteka, reliquiis aut rebus spiritualibus, preter illam quam diximus terciam partem oblationum; et ut Casletenses jure suo perfecte gaudeant, de nutrimentis ani-

Digitized by Google

malium et terrarum omnium quas in presenti possidemus, vel in futuro prestante Domino poterimus adipisci, non obstantibus aliquibus privilegiis seu indulgentiis, decimas eis sine contradictione reddemus, nec licebit nobis acquirere vel pignorare infra termina parochie de Ernteka decimas, nisi requisito canonicorum consensu et salvo jure eorumdem. Ut igitur hec compositio sollempniter facta et a nobis approbata rata et inconcussa permaneat pagine presenti eam inscribi, sed et utriusque ecclesie nostre sigillis fecimus roborari. Actum apud sanctum Bertinum, presentibus : domino Johanne abbate, Johanne priore, Arnoldo suppriore, Thoma Cantore, Johanne elemosinario, de sancto Bertino ; Nicholao de Brabant, Roberto de Werhem, Willelmo de Crochten, de Bergensi capitulo ; Gerardo de Renthi, Nicholao de Attrebato, de Casletensi capitulo. Anno Domini millesimo CC° VIII° septimo kalendas septembris.

(Le 26 août 1208, Ponce, archidiacre, Jean, doyen et Evrard, chantre d'Arras, confirment l'accord qui précède et qui avait été conclu entre le Chapitre de Notre-Dame à Cassel et l'abbaye de Bergues).

ANNEXE G

1228 ou 1229, en mars. — *Adam, évêque des Morins, déclare que Florent de Hangest, chevalier, n'a aucun droit sur l'hôpital d'Arnèke. — Actum Teruannie apud sem Joannem in monte. Anno Dni M° CC° vicesimo octavo, mense martio.* — Cartul. fos 9 vos.

Adam, Dei gratia, Morinorum episcopus, universis ad quod littere presentes pervenerint, salutem in Domino, cum super juridictione domus de Ernteka et terrarum ad ipsum domun pertinentium inter ecclesiam Bergensem

Digitized by Google

quod dominum Florentium de Hangesto militem coram nobis questio vertererur, lite coram nobis sollempniter contestata, die postera ad ostendenda privilegia partibus assignata, ex inspectione privilegiorum antecessorum Florentii memorati et confirmationis bone memorie predecessoris nostri Lamberti, quondam Morinensis episcopi, necnon et ex confessione Ysaac procuratoris dicti Florentii, nobis constitisset dictam domum, cum terris ad ipsam pertinentibus, ab omni inquietatione exactione et jurisdictione ipsius militis esse liberam et immunem, domum ipsam ab omni inquietatione et jurisdictione ipsius militis denuntiavimus absolutam, jus predicte ecclesie confirmando roborantes. Actum Teruannie, apud sanctum Joannem in monte. Anno Eomini M° CC° vigesimo octovo, mense martio (1).

ANNEXE H

Rapport de M. le curé Vandoorne, à Monseigneur l'évêque de Saint-Omer, relativement aux fondations établies dans l'église d'Arnèke.

Le successeur de M. Ch. Van Kempen, maître P.-A. Vandoorne, curé d'Arnycke, a adressé à Mg l'évêque de St-Omer un état des fondations anciennes et nouvelles, afin de faire réduire celles que Sa Grandeur trouvera convenables, et de fixer les honoraires des autres.

Parmi les anciennes fondations, on remarque :

» 1° une rente de 7 : 10 ; 0 pour quatre aniversaires

(1) La fête de Pâques, qui marquait le commencement de l'année, tombait en 1228, le 26 mars; en 1229, le 15 avril; mais on sait qu'il y avait plusieurs manières de commencer l'année.

Digitized by Google

» après les quatre fêtes de la Sainte-Vierge, au soula-
» gement des confrères et des consœurs du St-Rosaire.
» Au curé, compris les recommandations : 5 : 0 : 0; au
» clerc : 1 : 17 : 6; à la chapelle de la Sainte Vierge, 0 :
» 12 : 6; Selon les lettres de constitution et cession
» faites par le Sr et Mre Vanderbockage, curé d'Arnycke,
» et Jeanne Dewulf, le 4 mai 1673. Signé : C. Cloet. »

» 2° Monica Bogaert a affecté deux mesures de terres
» par testament datté du 4 février 1740, pour avoir à
» perpétuité célébré un anniversaire le 4 de mai, fête de
» saint Gohard avec vigiles et commendaces, au soula-
» gement de son âme, et pour la prospérité de ses sœurs
» et autres héritiers. Payé par Jacques, Cyprien et
» Dominicq Drieux, qui ne donnent que 3 : 15 : 0 par
» an.

» 3° Marie Candaele a ordonné par son testament datté
» du 13 aoust 1768, de chanter quatre messes par an, et
» ce pour 50 années consécutives; la première pendant
» la neuvaine de septembre, la deuxième et troisième
» pendant l'octave des fidèles trépassés, et la quatrième
» pendant la neuvaine saint Gohard, au mois de may.
» On doit sonner une volée avec les trois cloches (1), la
» veille que chaque messe sera célébrée. Les rétributions
» pour chaque messe sont de 3 : 15 : 0; payé par Pierre
» Robyn. »

Parmi les fondations nouvelles, on relève :

» 1° André Huvetter, par testament du 4 de mai 1722,
» a donné au profit de l'église d'Arnycke, deux mesures
» d'herbage pour, avec le revenu d'icelles, avoir célébré
» un aniversaire au soulagement de son âme et de
» celle de son frère, Pierre Huvetter, seront, à

(1) La sainte Croix, de 2095 livres; saint Martin de 1426 livres; et celle de St-Gohard de 1030 livres. Bénédiction du 11 novembre 1723.

Digitized by Google

» perpétuité, recommandés aux prières des fidèles, et
» que le s^r vicaire devra décharger tous les ans une
» messe basse. Par le codicille datté du 6 mey et signé
» du testateur et témoins, il est dit que le testateur veut
» et déclare être son intention que son dit testament soit
» donné à la chapelle ou autel de St-Gohard dans la
» même église d'Arnycke, sur lequel jour de Saint
» Gohard devra être célébré tous les ans une messe
» chantée et le lendemain l'anniversaire au soulagement
» de son âme et celle de Marie Devryer, sa femme. Par
» un autre acte daté du 22 may 1725, et signé par les
» héritiers du testateur par laquelle ils adoptent son
» testament, donnent aussi la propriété de ces deux
» mesures à la chapelle de Saint-Gohard, pour avec le
» revenu d'icelles, célébrer tous les ans deux messes
» chantées, l'une le jour de saint Gohard, et l'autre avec
» vigile et commandations, au soulagement de l'âme du
» testateur et de celle de son frère Pierre Huvetter, et
» pour recommander les personnes nommées dans le
» testament, à perpétuité aux prières des fidèles pour
» lesquelles recommandations le curé aura 1 : 5 : 0 de
» chaque, selon l'ancien usage. »

« Ces deux mesures ont été vendues l'an 1756 à Cornil
» Hondemarck pour 875 : 0 : 0, qui doivent produire
» annuellement au dernier vingt 48 : 15 : 0. »

« 2° Jacqueline Deschot, femme de François-André
» De Zwyger, a donné par testament datté du 9 de
» décembre 1740, sept quartiers de terres au presbytère
» d'Arnycke, pour avec le revenu d'iceux, célébrer tous
» les ans, à perpétuité, deux services avec les recom-
» mandations des morts, au soulagement de son âme et
» celles de son mari et d'autres parents ; le premier dans
» l'octave de Saint-Gohard, le deuxième dans l'octave de
» fidèles trépassés. »

Digitized by Google

« Par quittance du 23 avril 1767, les héritiers de la
» dite Jacqueline Deschodt ont déchargé ces biens et
» n'ont donné que 150 livres au lieu de 300, n'ayant
» voulu donner davantage, qui ne produisent que 7 :
» 10 : 0 par an, au denier 20. »

Observations. — De 1722 jusqu'à la Révolution, les comptes de l'église d'Arnèke sont tellement muets sur ce qui concerne saint Goewaert, qu'ils ne mentionnent pas même les renseignements relatifs aux testaments qui précèdent, ni l'établissement des nouvelles cloches en 1723, ni l'impression de la vie de saint Goewaert par le P. Hellynkx, en 1759, 2e édition, ni même la première édition, à une date antérieure.

Jusqu'à 1720, il est donné dans les comptes de la même église, beaucoup de détails sur la dévotion envers *Jésus flagellé*, qui avait sa neuvaine en septembre.

Il n'y est pas question de la neuvaine de saint Goewaert ; on n'y trouve que des dons en nature, blé, argent, faits par les pèlerins.

Il y a donc lieu de conclure :

1° Que la neuvaine à l'honneur de saint Gowaert paraît être une institution de M. le curé Van Kempen ;

2° Q'à partir de 1722, les chapelles de Jésus flagellé et de saint Goewaert avaient leurs comptes spéciaux. Ces comptes restent introuvables.

Digitized by Google

ANNEXE I

Le R. P. Fulgentius Hellynckx a prêté au développement de notre dévotion un concours trop efficace pour que nous ne lui donnions pas, dans notre travail, un souvenir spécial, en publiant certaines notes bibliographiques à nous transmises sur ce Religieux par le Père Frison, des Augustins de Gand, le 26 août 1890.

« In Registro mortuorum sive obituario nostri conventûs Gandavensis legitur ad annum 1767 : »

« 1767 Gandavi die 28 Maii, obiit R : adm : ac Vene-
» rabilis Pater Fulgentius Hellynckx, conventûs Roula-
» riensis, jubilaris, concionator et confessarius indefessus,
» Sæpius prior, vir apud imos et summos magna jure
» merito elogia consecutus, longiori laude et vita dignus.
» R. I. P. »

« Ætate 70, religione 51, sacerd. 46. »

Explications fournies par le Père Frison. — Le Père dont il s'agit, était donc fils du Couvent de *Roulers*, contrairement à ce que j'avais dit à mes honorables visiteurs d'après quoi il aurait été admis et profès à Ipres. Il est fort regrettable que nous ne posssédions aucun document du couvent de Roulers, qui aurait pu nous renseigner sur le lieu de naissance de Hellynckx, et sur les principaux actes de sa vie. Il a publié plusieurs petits ouvrages flamands dont nous n'en avons que deux ou trois en notre bibliothèque : (1) mais il n'est pas cité par

(1) Nous connaissons de lui :
« *Sorge der Saligheyd* » ; Gendt (s. d.) —
» *Christelyke onderwysingen voor de Lands en Ambagts Lieden* » ; tot Gendt, by Petrus De Goesin, woonende in de Veld-Straete. 1759.
« *Voor-Beeldt der Christelydcke volmaektheyt, aengewesen in het*

Digitized by Google

Paquot. Dans l'extrait ci-dessus, il est dit qu'il était *jubilaris;* c'est le privilège du jubilé accordé à tous les Religieux prêtres ou convers qui avaient cinquante ans de profession, par une solennelle reconnaissance du chapitre provincial, se tenant tous les trois ans. A cette occasion, il y aura eu, d'après la coutume en vigueur en ce temps-là, une belle fête religieuse à l'Église des Augustins de Roulers.

On trouve le nom de Fulg. Hellynckx cité çà et là dans les registres des actes capitulaire de la Province de Belgique, mais seulement comme ayant assisté à des chapitres provinciaux *Cum voce activâ et passivâ.* J'y vois que le P. Hellynckx a été élu Prieur du couvent de Roulers à plusieurs reprises, probablement pour la première fois en 1730. Il fut Prieur encore à Bruges de 1745 à 1751. Il a été de plus *Sacriste* à Roulers, où il a probablement rempli d'autres fonctions pareilles, comme celles de *Sous-Prieur* ou d'*Econome.* Toutefois ce n'est qu'une conjecture.

Au reste, je ne trouve rien de particulier en lui, si ce n'est dans le *Chronicon conv. Iprensis,* gros bouquin

» *Kort-begryp des Levens ende Dood van den H. GODEHARDUS* » *genaemt GOEWAERT, pastor der prochie van Arnycke by Cassel,* » *en daer naer Bisschop van Hildesheim, Apostel en beschermer* » *van West-Vlaenderen,* » etc.; ook tot Gendt, by PETRUS DE » GOESIN, 1759.

« *Aflaeten Privilegiem ende Regelen voor het lof-weerdigh* » *Broederschap van den Gegeesselden Salighmaker, wettelyck* » *opgerecht in de prochie-kercke van Arnycke, onder het Bisdom* » *van St. Omaers;* TOT IPRE BY PETRUS JACOBUS DE RAVE, » WOONENDE IN DE ZUYD'STRAETE, 1741. »

« *Aenleydinge en Beweegh-Redenen tot de devolie van het lof-* » *weerdigh ende Heyligh Broederschap van den gegeesselden* » *salighmaker, van ouds opgerecht in de parochiale kercke van* » *Arnycke by Cassel, onder het bisdom van S. Omaers, daer by-* » *gevoeyht syn de Aflaeten, privilegien en regelen, etc. Den derden* » *Druck, vermeerdert;* » TOT MECHELEN by I. F. Vander Elst, Boeckdrucker op de groote Merckt, goetgekeurt tot Iperen den 18 mey 1756. J.-J. Plumyoen, Eccl. Cath. Ipren. Decanus, Lib. Censor.

Digitized by Google

portant le titre d'*Ipra*. Voici ce que je lis à la page 573 de ce Registre :

A l'occasion d'une grande solennité qui était célébrée en notre Eglise d'Ypres en Mai 1729, pour fêter la découverte du corps de Saint Augustin à Pavie, en Italie, le magistrat de la ville et tout le clergé, tant séculier que régulier, avec l'Evêque en tête, avaient prêté leur concours. Cette fête splendide, longuement décrite ici, commença le dimanche 15 Mai et se continua pendant huit jours.

« Feriâ 2ª . . . . . ecclesiaticum panegericum » S. P. N. Augustini egit R : adm : P : Fulgentius » Hellinckx. »

« Feriâ 3ª . . . . . iterum dictus P. Fulg. » Hellinckx concionem panegericam habuit cum tanto » concursu populi ex principalioribus civitatis etiam » religiosorum ita ut anterior ecclesia, foras propyleum » et odeum plena forent, imo ultimis diebus populus » ecclesiam intrare non volens, sterit in platea, ita ut » nullus concianator ante hâc in civitate tantam sui exis- » timationem acquisierit. Idem R. Pater similem panege- » ricam concionem habuit feria quarta sexta, septimena » et dominica quarta maii. »

Cela dit au moins peut servir à prouver qu'il était bon prédicateur; or, il avait alors 32 ans d'âge et 7 ans de prêtrise.

Enfin dans le même document, à la page 579, je vois encore cité le nom de Hellynckx, à propos de la décoration du maître-autel de l'Eglise d'Ipres :

« Anno 1738, mense Augusti fuit decoratum seu » marmorisatum summum Altare, liberalitate R : P : » Fulgentii Hellynckx sacristæ qui ad hoc opus dedit ad » minimum sexaginta libras magnas. »

Digitized by Google

ANNEXE J

Décret de la S. C. des Rites qui permet de célébrer à Arnèke, le 4 Mai, la messe de S. Gohard.

Qum rector Ecclesiæ parochialis loci vulgo Arneke, in diœcesi Carmeracen., a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa IX humillimè postulaverit ut in enuntiatâ Ecclesiâ, die IV maii, quâ in Martyrologio Romano laudatur sanctus Godehardus Episcopus confessor, intuiti solemnis festi quod in ejusdem sancti honorem agitur magnâ fidelium frequentiâ ac pietate, missæ omnes celebrari valeant de sancto Godehardo ut in communi confessorum pontificum primo loco; Sanctitas Sua, referente subscripto Sacrorum Rituum Congregationis secretario, benignè annuit pro petitâ gratiâ missarum; dummodo non occurat duplex primæ classis, quoad missam solemnem, duplex primæ vel secundæ classis quoad lectas, non omittatur missa parochialis de officio ocurrente, quoties ilius celebrandæ onus adsit, rubricæ serventur, ac præsens decretum in cancellariâ Curiæ Episcopalis Cameracen. exibeatur, antèquam executioni mandetur. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 14 martii 1861.

Suit la signature du Cardinal préfet et le visa de l'Archevêché de Cambrai.

Digitized by Google

ANNEXE K

PIUS P. P. IX

Ad perpetuam rei memoriam. Ad augendam fidelium religionem et animarum salutem cœlestibus Ecclesiæ thesauris piâ charitate intenti, omnibus et singulis utriusque sexûs Christifidelibus veré pœnitentibus et confessis, ac S. Communione refectis, qui Ecclesiam parochialem loci Arneke nominatur, Cameracensis Diæcesis ad quem, ut asseritur, devotionis causâ magnus populi Christiani et præsertim Peregrinorum fit concursus, die primâ mensis Maii vel uno ex octo diebus continuis immediatê subsequentibus cujusque Christifidelium arbitrio sibi eligentis singulis annis devote visitaverint, ibique pro Christianorum Principum concordiâ, hæresum extirpatione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, quo die prescriptorum id egerint, plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ ab hâc luce migraverint per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die VIII Martii MDCCCLXI, Pontificatûs Nostri Anno decimo quinto.

Vidimus et executioni mandari permisimus

Cameraci, die 15ᵃ aprilis 1861

PHILIPPE vic. gén.

Loc. Sigilli.

Digitized by Google

ANNEXE L

LEO P. P. XIII

Ad futuram rei Memoriam. Admotæ nobis ab Antistite Cameracensi preces præ se ferebant Sanctum Godehardum Episcopum Confessorem jampridem summâ animi devotione recolentes Municipes et populum loci cui vulgo « Arnèke » nomen, intra fines siti Archidiæcesis Cameracencis, ad tramiten Constitutionis Urbani VIII Prædecessoris Nostri recol : mem : tanquam præcipum apud Deum Patronum unanimi voto elegisse; nunc autem in votis sibi ac Municipibus populoque prædictis admodum esse, ut hujusmodi electionem supremâ Nostrâ Auctoritate confirmare dignaremur. Nos autem votis hujusmodi obsecundare libenti animo volentes, ei singulos atque universos quibus hæ Literæ Nostræ favent a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiaticis sententiis, censuris ac pœnis, quovis modo vel quâvis de causâ latis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratiâ absolventes et absolutos fore censentes, omnibus rei momentis attentè ac maturè perpensis cum Dilecto Filio Nostro Dominico S. R. E. Cardinali Bartolinio Sacrorum Congregationi Præfecto, Sanctum Godehardum principalem memorati loci « Arneke » Patronum, cum omnibus honorificentiis privilegiisque, quæ præcipuis locorum patronis de jure competunt Auctoritate Nostrâ Apostolicâ, præsentium Literarum vi, perpetuum in modum declaramus, sive confirmamus. Decernentes præsentes Literas firmas, validas et efficaces existere ac fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri atque

Digitized by Google

obtinere, atque illis, ad quos spectat et in futurum spectabit, in omnibus et per omnia plenissimè suffragari; sicque in præmissis per quoscumque Judices ordinarios et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, Sedis Apostolicæ Nuncios et S. R. E. Cardinales etiam de latere Legatos, sublatâ eis et eorum cuilibet quâvis aliter judicandis et interpretandi facultate et auctoritate, judicari ac definiri debere, atque irritum et inanè si secus super his a quoquam quâvis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, ceterisque in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die XXVI Januarii MDCCCLXXXVI, Pontificatûs Nostri Anno Octavo.

M. Card. LEDOCHOWSKI

Locus Sigilli

Vidimus et publicari permittimus

Cameraci, 3ª Februarii 1886

† HENRICUS MONNIER

Ep. Lydden., V. G.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

COMPTABILITÉ DES COMMUNES

ET DES

Etablissements publics de la Flandre

ET SUR

LE CONTROLE EXERCÉ PAR LE COMTE

sur leur gestion financière

Par M. Auguste RICHEBÉ

Ancien Sous-Préfet

Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique

Digitized by Google

Digitized by Google

LES COMPTES DES COMMUNES

ET VILLES DE FLANDRE

D'après les rares documents qui nous restent, l'administration des finances communales, dans les villes de Flandre, appartenait, à l'origine, exclusivement aux échevins.

Ils étaient, sous ce rapport, entièrement indépendants du comte, et se bornaient à rendre compte de leur gestion, entre eux, et parfois même, comme à Bruges, devant tous les membres de la commune.

Plus tard, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, les comtes tendirent à limiter les franchises des échevins, et à exercer un contrôle direct sur leur administration.

Guy de Dampierre, en lutte avec la commune de Gand, obtint de Philippe-le-Hardi, une ordonnance, par laquelle celui-ci lui mandait de forcer tous les échevins des communes à rendre compte de leur gestion, devant le comte ou son délégué (1).

Cette ordonnance, du 10 juillet 1279, publiée par Warnkœnig (2), a été reproduite dans le *Recueil de documents sur les relations de la royauté avec les villes*

(1) Original en parchemin scellé. Bibliothèque nationale, mélanges Colbert, n° 345, pièce 23. — *Vidimus* de 1470 aux archives de la Flandre-Orientale. Inventaire Saint-Genois, n° 251.

(2) Histoire de la Flandre, édition Gheldolf. T. I, p. 394.

Digitized by Google

de France de 1180 à 1314, publié par M. Giry (1). Elle porte que le roi a appris que « certains échevins et » administrateurs du pays de Flandre se refusent à rendre » leurs comptes ; soit qu'ils se dispensent d'en dresser, » soit qu'ils les rendent entre eux, en secret, que cer- » tains d'entr'eux, par suite, ont soumis au roi la question » de savoir, si les conflits de ce genre ne pourraient pas » être tranchés, par devant le comte, sous forme de » procès, soit par des hommes libres, soit par d'autres » échevins. »

En conséquence, le roi ordonne, qu'en pareil cas, surtout quand les membres des communes le demandent, le comte oblige tous les échevins et administrateurs des villes et lieux de sa terre, sommairement et *de plano*, à rendre compte et raison de leur administration, à ceux que celà intéresse, en présence du comte, ou de son représentant. Le roi prescrit, de plus, qu'à cette reddition de comptes interviennent quelques personnes capables, participant aux charges communales, et ayant pour mission de représenter le peuple et la communauté de la ville.

Il recommande d'ailleurs au comte, de tenir la main à l'exécution de ces prescriptions, de telle sorte que l'on n'ose commettre aucune fraude, relativement aux comptes à rendre.

S'appuyant sur le mandement du roi, le comte de Flandre essaya de ramener sous une plus stricte dépendance, les échevins des villes de Flandre.

Cette mesure, quelque favorable qu'elle dût paraître au parti populaire, souleva des difficultés nombreuses. A Gand elle engagea le Comte dans une lutte qui dura près de vingt ans. A Bruges, elle occasionna de graves désordres.

(1) Paris 1885. Un volume in-8, p. 112 et 113.

Digitized by Google

Dans plusieurs villes où le Comte resta le maître, il plaça des receveurs à côté des échevins et conseillers. Les comptes continuèrent à être rendus, lors du renouvellement annuel de l'échevinage, en présence des délégués du comte, chargés d'y procéder.

Ils exerçaient, en son nom, un contrôle sur la comptabilité des communes. Le Comte nommait parfois dans ce but, des délégués spéciaux.

Ainsi nous voyons le 18 février *(Sporkele)* 1365, Louis de Mâle, par acte donné à Mâle, sous le sceau secret, charger le prévôt de Notre-Dame de Bruges, le baillli de cette ville, Jean Van der Mersch, ses conseillers, Me Lambert Vromond, son secrétaire, Jean Le Clerc, son *knape*. et Meester Van Rekeninghen, d'ouïr et examiner, en son nom, les comptes du pays *du Franc*, avec pouvoir de les approuver, ou d'y contredire (1).

D'autre part, les archives du Nord et celles du royaume de Belgique possèdent de nombreux comptes de villes, d'une date antérieure à 1386, dont la présence, dans ces dépôts, est une preuve de l'existence de ce contrôle.

En voici un tableau sommaire, dressé par communes :

Ardenbourg

1309. — Compte en rouleau, *archives de Belgique*.
1309 (1310 N. S.). — Compte en registre, ibid. *(Ch. des comptes* reg. 31.760).

XIVe siècle. **Biervliet.** — Compte en rouleau, ibid.

XIVe siècle. **Furnes.** — Fragments de comptes en rouleau.

(1) Copie du temps en Flamand. Archives du Nord, (6me cartulaire de Flandre, p. 64). Le Franc de Bruges était une association de paroisses, offrant tous les caractères d'une commune.

Digitized by Google

Gand

1325, 15 août à 1326. — *Archiv. de Belg.*, reg. 34.854.
1326, id. 1327. — id. 34.855.
1327, id. 1328. — id. 34.856.
1328, 18 août à ..... — id. 34.857.
1340, 15 août id. 34.858.
1365, id. à 1366. — id. 34.859.
1384, id. à 1382 (1383 N. S.) 15 janvier id. 34.860.

Lille

1301, 1 novembre à 1302 (24 août). — *Archives du Nord, Flandre*, reg. 3.273.
1303-1304. — Fragments de compte, *Archives du Nord, Flandre*, reg. 3.274.

Oudembourg

1381. — Compte en rouleau, *Archives de Belgique*.
1382, 27 novembre à 1383. — Quatre comptes en registre, *mêmes Archives*, reg. 37.597.
1335. **Ninove**. — Un compte en rouleau, *mêmes Archives*.
Franchise de Roussbrugge. — Huit comptes en rouleau.

Termonde (autrefois *Tenremonde*, en flamand *Dendermonde*).
1377. — Un compte en reg. *Archiv. de Belg.*, reg. 37.973.
1378 (1379 N. S.). — id. 37.974.
1379 (1380 N. S.). — id. 37.975.
1381 (1382 N. S.). — id. 37.976.
1382, 20 novembre à 1382 (1383 N. S.). 18 février. — Un compte en registre, *Archiv. de Belg.*, reg. 37.977.

Digitized by Google

Il y a tout lieu de croire, que, même avant 1386, un double des comptes communaux fut souvent rapporté par les délégués, et remis par eux entre les mains des clercs du Comte.

C'est la seule explication plausible de l'existence de ces documents, dans des dépôts où jamais ils ne seraient entrés sans l'ordonnance de 1379.

La création de la Chambre des Comptes dont les membres furent fréquemment désignés comme commissaires, pour le renouvellement des échevinages, assura un contrôle plus efficace. On voit, dans la suite, cette assemblée chargée, à diverses reprises, d'enquêtes relatives aux questions de finances communales, de la préparation de nouveaux réglements, et de l'apurement des comptes de villes.

C'est également à partir de l'époque des ducs de Bourgogne, que se généralisera l'institution de trésoriers en titre permanents et rétribués, pris en dehors de l'échevinage.

Nous donnons, ci-dessous, quelques indications sommaires, sur les variations qu'à subies, au point de vue des finances et de la comptabilité, l'organisation des communes de Bruges, Gand, Ypres, Lille et Douai, les cinq bonnes villes de Flandre.

Nous résumerons ensuite, en qelques pages, les documents que nous avons pu recueillir au sujet de l'intervention des comtes de Flandre, dans l'administration financière des églises, communautés et hôpitaux (1).

(1) Les documents cités dans cette étude, ont été puisés dans les divers dépôts d'archives du Nord et de la Belgique par M. Raymond Richebé, archiviste paléographe, membre du Comité flamand. Nous nous sommes bornés à les coordonner et à les mettre en œuvre.

Digitized by Google

I

BRUGES

L'organisation première de l'échevinage à Bruges, paraît remonter à Bauduin IV. Mais le plus ancien document qui nous ait été conservé, est la *Keure* de Philippe d'Alsace, rendue applicable à Bruges, en 1190, dont une copie du XIIIe siècle existe aux archives de la province, à Gand.

Elle ne fit, sans doute, que confirmer des franchises antérieures. et fut, jusqu'en 1281, le fondement du droit municipal de cette ville. Elle ne fournit aucune indication sur l'organisation financière de la commune. Il y a donc tout lieu d'admettre qu'à Bruges, comme dans les autres villes de Flandre, la gestion des deniers communaux était exclusivement confiée aux échevins, qui se bornaient à en rendre compte entre eux, à l'expiration de leur mandat. La charte de Janvier 1241, par laquelle Jeanne de Flandre rendit l'échevinage annuel, et réglementa les conditions de l'élection, n'en modifia pas la composition. Malgré cette réforme, qui, en rendant inéligibles, à moins d'une année d'intervalle, les échevins sortants de charge, devait prévenir les abus qu'entrainait le maintien indéfini en fonctions des mêmes titulaires, des plaintes se produisirent de la part des membres de la commune.

Nous les trouvons exposées dans un mémoire adressé au Comte de Flandre, en 1280, dont l'original en flamand, existe aux archives provinciales de Gand (1). Ce document,

(1) Archives de la Flandre-Orientale. Inventaire Saint-Genois, 282.

Digitized by Google

reproduit par Warnkœnig, signale des irrégularités dans la reddition des comptes, des prodigalités dans la gestion des finances, et réclame des mesures propres à prévenir le retour de semblables abus. Ce mécontentement coïnciderait avec l'incendie de la Halle et de la tour du beffroi, qui fit disparaître les actes originaux des divers privilèges et franchises octroyés à la ville, qui s'y trouvaient conservés.

Le Comte n'était nullement disposé à donner satisfaction à la communauté ; sa politique tendait, au contraire, à restreindre à son profit les franchises communales.

Quant aux finances de la ville, depuis longtemps, il avait essayé de contraindre les bourgmestres de Bruges à lui soumettre les comptes de leur administration. Il envoya dans cette ville des commissaires chargés d'assister à la reddition de ces comptes et d'assurer l'exécution du mandement royal du 10 juillet 1279, dont nous avons parlé plus haut.

Le peuple, qui voulait que ces comptes fussent examinés et débattus devant toute la communauté, courut aux armes, et força les délégués du Comte à quitter la ville. Robert de Nevers, fils du comte Guy, après avoir inutilement tenté de négocier avec les habitants, rassembla des troupes, et réduisit la ville par la force.

Le 25 mai 1281, il promulgua une nouvelle *Keure*, qui restreignait notablement les anciennes franchises, et rendait l'administration plus dépendante de l'autorité du Comte.

Nous laissons de côté tout ce qui touche à la justice et à l'administration générale.

L'article 31, qui concerne la gestion des finances communales, porte que les échevins et bourgmestres « renderont raison et feront boen conte de leur admi-
» nistration, à Bruges, la u li cuens vorra, une fois l'an,

Digitized by Google

» à teil terme ke li cuens metera, par devant le conte,
» u par devant celui u ceaus qui il metera à ce, en son
» liu, et par devant aucune boene gens dou commung,
» ke li cuens, vorra apeleir. Et li cuens, de se seignerie,
» sans plait d'eschievinage, les pora à ce constraindre, et
» amendeir et adrecier ce ke il vera mestiers sera (1). »

Les Brugeois ne tardèrent pas à être rétablis dans leurs franchises, par Philippe-le-Bel. Au mois de janvier 1297, lors de sa rupture définitive avec le comte de Flandre, il saisit avec empressement cette occasion de se les attacher.

Le 15 mai 1297, le comte Guy abolit également la *keure* de 1281, et rétablit, de son côté, les anciens privilèges.

A la date du 19 décembre 1298, durant l'occupation de Philippe-le-Bel, un statut des échevins, conseillers et bourgeois, introduisit dans l'administration des finances une utile innovation, due, sans doute, à l'influence française. Il enleva aux bourgmestres la recette et le paiement des deniers municipaux, pour les confier à deux trésoriers élus annuellement, lors du renouvellement de l'échevinage.

On adjoignit, en même temps, aux échevins et jurés, pour la direction des finances, et l'audition des comptes, un collége de vingt personnes assermentées.

Ces vingt personnes, ainsi que les deux trésoriers, étaient désignées chaque année, par les bourgmestres, échevins et jurés, nouvellement élus, le jour de la St-Denis. Les deux trésoriers, aux termes du statut, ne pouvaient être parents entre eux; réduits au rôle de comptables, ils ne pouvaient engager la ville, en quoi que ce fût, sans le concours des bourgmestres, échevins, et des vingt conseillers députés aux finances.

Les bourgmestres sortants ne pouvaient être élus

(1) Cartulaire de Flandre, pièce 551. — Archives du Nord.

Digitized by Google

trésoriers l'année suivante, et réciproquement. La clôture de l'année financière était fixée au 9 octobre de chaque année, jour de la St-Denis, conformement à l'ancien usage, que constatent les comptes de la ville, dont la série nous a été conservée depuis 1280.

Chaque année, à cette date, les trésoriers devaient présenter leurs comptes devant le bourgmestre, les échevins, jurés et devant les vingt personnes déléguées à cet effet. La réunion qui se tenait au *Ghizelhuis*, était publique, et tous les membres de la commune avaient le droit d'y assister.

Le compte de 1285, que nous prendrons comme type, comprend neuf rubriques de recettes :

La 1re, sans titre, comprend les versements faits par les banquiers d'Arras et autres ;

La 2me, *Receptum ab orphanis*, se compose, sans doute, des dépôts de deniers des mineurs;

La 3me, produit de la vente de rentes viagères, c'est-à-dire des capitaux empruntés moyennant une rente viagère. C'était le mode d'emprunt usité dans la plupart des villes;

La 4me, *Receptum commune*, comprend les fermages de tout genre, prix de location des domaines municipaux, places, marchés, halles, etc.:

La 5me, *De portis*, produit des droits payés aux portes ;

La 6me, *Ab emendis*, produit des amendes ;

La 7me, *De Burgagio*, produit des droits de bourgeoisie;

La 8me, *De Hansa*, produit des droits d'entrée des nouveaux membres de la Hanse, dite de Londres.

La 9me, *De assisia*, produit des assises, impôts sur les diverses industries ou commerces.

Les dépenses comprennent :

1° Les intérêts payés aux banquiers d'Arras ;

Digitized by Google

2° Les frais de route à cheval des échevins et baillis ;

3° Les dépenses de messagers ;

4° *Extradatum commune,* comprenant diverses dépenses de salaires, frais de constructions, etc.

5° Diverses dépenses particulières, travaux aux halles, présents etc.

6° Canons de rentes viagères.

7° Intérêts et remboursement des capitaux des mineurs.

En 1302, à la fin de mai, les deux bourgmestres reprirent la gestion des finances dont ils rendirent compte, le 5 février 1303, non au *Ghizelhuis*, et devant les vingt délégués, mais devant les *cent hommes, à ce commis par le commun et les Bourgeois.*

La bataille de Courtrai (11 juillet 1302), où les Brugeois, conduits par leurs héros populaires, Breydel et de Conynck, se comportèrent si vaillamment, eut la plus heureuse influence pour la liberté de leur ville, berceau de la réaction contre la domination française.

Pleins de reconnaissance, les fils du comte captif concèdèrent tous les privilèges, toutes les franchises qui furent réclamés par la ville, et surtout par la classe inférieure.

Le 25 avril 1303, Jehan de Namur, fils du comte Guy, et régent de Flandre, avant le retour d'Italie de son frère, Philippe de Thiette, statua, de concert avec les échevins, bourgmestres et Conseil de la ville, que ceux-ci désigneraient, à l'avenir quatre personnes leur paraissant les plus convenables, pour l'office de trésoriers.

Ces trésoriers devaient rendre compte, après chaque période de dix-sept semaines.

Cette nouvelle organisation fut mise en vigueur, à partir de la Chandeleur 1303, et les quatre trésoriers rendirent leur premier compte, le 4 juin suivant.

Digitized by Google

Enfin, le 4 novembre 1304, Philippe de Flandre, comte de Thiette, administrateur du comté, son frère aîné Robert se trouvant prisonnier, ainsi que son père, accorda à la ville une *Keure* des plus libérales.

En 1328, nous voyons encore le comte de Flandre, Louis de Crécy, intervenir à la demande des échevins, pour remédier à la situation de la ville, chargée de dettes énormes, à raison desquelles « les membres de l'échevinage furent excommuniés et le pays mis en interdit. »

Après avoir réduit les Brugeois, révoltés à cause de l'établissement d'un marché à l'Ecluse, le Comte avait supprimé la maltote ou assise du vin, que leur avaient accordée ses prédécesseurs, et dont ils avaient employé le produit à se révolter contre lui.

Par lettre du 15 décembre (1), prenant en considération la pénurie des finances de la commune, il en autorisa de nouveau la perception, jusqu'au complet remboursement de ses dettes, et aussi longtemps qu'elle lui resterait soumise.

Il décida, en même temps, qu'il serait rendu compte annuellement du produit de la maltote, en présence du Comte, ou de ses délégués. A partir de cette date, jusqu'à l'institution de la Chambre des Comptes, aucun changement notable ne fut introduit dans l'organisation financière de la commune de Bruges.

La charte de 1304, continua à régir cette organisation jusqu'à l'année 1619, date à laquelle fut homologuée la coutume de cette ville.

(1) *Vidimus* sur parchemin, scellé. — *Archives de la Flandre-Orientale. Inventaire Saint-Genois*, n° 1466.

Digitized by Google

II

GAND

A Gand, les droits, franchises et privilèges de la ville, et de ses échevins, étaient réglés par les *Keuren*, ou statuts généraux, qui leur furent accordées à diverses époques, et dont les plus importantes sont celles de 1176 et 1191.

La première fut octroyée par Philippe d'Alsace, avant son départ pour la croisade. La seconde, donnée par sa veuve, Mathilde de Portugal, fut confirmée par sa sœur, Marguerite, et son époux, Bauduin, comte de Hainaut. Cette dernière charte est conçue dans un esprit complet d'indépendance, à l'égard du Comte, vis-à-vis duquel, la ville de Gand se regardait comme rattachée seulement, par le lien féodal.

Ces échevins n'étaient nullement obligés à rendre compte de leur gestion au Comte, ou à son représentant, mais seulement entre eux. Ceux qui étaient chargés de la gestion des finances, n'étaient comptables que vis-à-vis du corps échevinal, composé de trente-neuf membres, ou à des commissaires choisis dans son sein.

En 1275, sur les plaintes de la commune, la comtesse Marguerite réorganisa l'échevinage. Il dut comprendre, à l'avenir, trente membres élus par les membres sortant. Le sort désignait parmi eux treize échevins, qui choisissaient quatre receveurs, parmi les dix-sept membres restant. Ces receveurs faisaient toutes les recettes de la ville; ils rendaient compte de leur gestion devant les

Digitized by Google

échevins et conseillers deux fois l'an, le 2 février et le 29 août.

Chacun des trésoriers pouvait, sans avoir besoin d'autorisation, acquitter des dettes de dix livres et au dessous ; jusqu'à soixante marcs, l'assentiment de l'un des trente était nécessaire. Toute somme plus forte devait être mandatée par les échevins.

Aucun des treize échevins ni des quatre trésoriers, ne pouvait, pendant la durée de ses fonctions, prendre à ferme les biens ou revenus de la ville, ni exercer le commerce de blés ou de vins, soit par lui-même, soit en société avec d'autres personnes.

Les échevins destitués appelèrent devant le Roi en parlement, alléguant que la Comtesse les avait, sans droit, dépouillés de leurs fonctions. Par un accord intervenu entre les parties, on convint de s'en rapporter à l'avis de deux commissaires délégués par le Roi. A la suite de cette enquête, sept échevins furent privés à perpétuité de leurs fonctions ; le nouvel échevinage créé par la Comtesse fut supprimé, et l'ancienne organisation rétablie.

Toutefois, en raison de la négligence apportée par les trente-neuf dans la reddition des comptes, le Roi se réserva la faculté d'y pourvoir pour l'avenir.

Cette sentence fut rendue le 22 juillet 1277. Après la mort de Marguerite (10 février 1279), le comte Guy essaya de nouveau, de ramener les échevins de Gand, comme ceux de toutes les autres villes de Flandre, sous une plus étroite dépendance de son autorité.

Il y a tout lieu de croire que ce fut sur son initiative que fut rendue l'ordonnance de Philippe-le-Hardi, du 10 juillet 1279, dont nous avons parlé plus haut, qui obligeait les échevins des communes à rendre, à l'avenir, leurs comptes, en présence du Comte ou de son délégué.

Cette mesure ne fit qu'envenimer le débat, qui, après

Digitized by Google

des péripéties diverses, aboutit en novembre 1301, à une réorganisation de l'échevinage. par Philippe-le-Bel. Aux termes de son ordonnance, chaque année, deux commissaires étaient chargés de présider au renouvellement des échevins. Dans la même séance, on procédait à l'examen du compte présenté par les échevins sortants.

Nous croyons utile de donner l'analyse du compte des receveurs de Gand, pour l'année 1314-1315, le plus ancien qui se soit conservé jusqu'à nous.

A la différence des comptes des années postérieures, qui commencent tous à la mi-août, ce compte ne part que du 29 septembre 1314, date de la nomination des trois receveurs qui le rendirent, Il s'étend jusqu'au 15 août 1315.

Les rubriques de recettes sont les suivantes :

1° Maltote sur les vins ;

2° Ferme des portes de la ville ;

3° — de la bière ;

4° — du blé ;

5° — des tourbes ;

6° — du marché au poisson et de la boucherie ;

8° — des rames ;

8° Reçu des changeurs ;

9° — des débiteurs de la ville, et droit d'issue, ou droit perçu sur les biens des bourgeois qui cessaient de faire partie de la bourgeoisie, en transférant leur domicile ailleurs, en embrassant la cléricature, ou sur les successions dévolues à des héritiers non bourgeois;

10° Produit de la taille sur les prêteurs à intérêt.

Il faut y ajouter les recettes connues sous le nom de rentes de la ville, telles que, produit des étaux dans la halle aux laines, à la boucherie et aux poissons, de l'impôt sur les draps rayés et mélangés, à lisière, de l'aunage du marché du vendredi, des offices des commis-

Digitized by Google

sionnaires en grains, des moulins à eau, de la location des divers immeubles appartenant à la ville.

Les dépenses, dans le même compte, sont réparties en six sections :

1° Extinction des dettes de la ville :

2° Coût de l'expédition de vingt-deux jours, après la mi-août, (1) lorsqu'on fut devant Lille (15 août-6 septembre 1314) ;

3° Frais de voyages de l'année, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ;

4° Don de courtoisie de 4.000 livres parisis, fait à Mgr Louis, fils du Comte, et argent prêté aux petits receveurs, pour faire les présents et payer les ouvrages de la ville ;

5° Livrées et pensions ;

6° Frais et menues dépenses de natures diverses, salaires de messagers, dons aux officiers du Comte, rentes dues au Comte, dépenses de table des échevins et receveurs, etc.

III

YPRES

Les échevins d'Ypres, dans les premiers temps, paraissent avoir joui des mêmes prérogatives que leurs collègues de Gand et de Bruges, et n'avoir aussi rendu

(1) La cession de la Flandre wallonne à la France, consentie par les traités d'Athis (1305) et de Pontoise (1312), ne fut pas acceptée par les grandes villes flamandes. La lutte qui ruina la Flandre recommença à diverses reprises, et ne se termina qu'en 1320.

En 1314, les Flamands vinrent assiéger Tournai et attaquer Lille. Repoussés des deux côtés, ils conclurent avec la France, le 6 septembre, une trêve d'un an.

Digitized by Google

compte de leur gestion qu'entre eux, et ensuite aux échevins, leurs successeurs annuels.

La charte de Jeanne de Flandre, du 21 mars 1228, relative à l'élection annuelle des échevins, est muette sur ce point.

Lorsque l'ordonnance de Philippe-le-Hardi du 10 juillet 1279, eut enjoint au Comte de forcer tous les administrateurs des villes à rendre compte devant les intéressés, en y adjoignant quelques personnes entendues, pour représenter le peuple et la communauté des habitants, la population d'Ypres, dans l'émeute connue sous le nom de *Cokerulle*, reclama le bénéfice de cet ordre royal.

Un statut, soumis par les échevins d'Ypres à la sanction du Comte, au mois de septembre 1280, régla que désormais les échevins et administrateurs de la ville rendraient compte « deus foiz l'an devant monseigneur le » conte, à son commandement, et devant les bonnes » gens de la vile, ciaux qui sambleront bœin à Monsei- » gneur le conte, et que li cuens en face faire raison et » ce ke il trouvera mespris, face amender de plain, et » sanz plait d'eschevinage (1). »

Non seulement le Comte Guy sanctionna cette disposition, mais il la reproduisit dans sa propre ordonnance du 1er avril 1281 (2).

Les comptes de la ville d'Ypres, conservés aux archives municipales, remontent à 1280.

Ils sont établis par deux membres de l'échevinage, faisant fonctions de trésoriers, du 8 novembre, à la même date de l'année suivante.

Nous présentons ici une courte analyse du compte de 1304 à 1305.

(1) *Arch. du N.* 4e Cartul. de Flandre, 201.
(2) *Arch. de la Fl. orient.* — 280. Invent. St-Genois.

Digitized by Google

La recette est divisée en recette *qui monte à le trésorie*, faite directement par les trésoriers eux-mêmes, et recette de *chou qui ne monte mie à le trésorie*.

Sous la première rubrique, sont placés trente-sept articles, dont la plupart ont pour objet le revenu de diverses propriétés de la ville. Les quatorze premiers se rapportent à des contributions imposées au commerce et à l'industrie.

Nous y trouvons aussi les amendes de diverses natures, le produit des droits relatifs à la Bourgeoisie, etc.

La deuxième rubrique, ce qui *ne monte pas à le trésorie*, comprend :

1° Cinq articles de recettes extraordinaires, ayant un caractère purement éventuel.

Viennent ensuite le produit des assises, pour chacune desquelles un ou deux receveurs spéciaux avaient été établis ; elles sont au nombre de douze :

1° Assise du vin ;
2° — des draps ;
3° — du poids de la ville ;
4° — de la balance aux laines ;
5° — des étaux du marché ;
6° — des teinturiers au pastel ;
7° — de la balance au fil ;
8° — des brasseurs d'hydromel ;
9° — des teinturiers à la chaudière ;
10° — des épiciers ;
11° — des détaillants d'étoffes ;
12° — du marché aux cuirs.

La dépense comprend neuf articles :

1° Salaires des employés de la ville ;
2° Rentes perpétuelles dues par la ville ;
3° Rentes diverses ;

Digitized by Google

4° Frais de voyage dans l'intérêt de la ville ;

5° Dépenses faites à la halle et ailleurs dans la ville ;

6° Dons de courtoisie et présents ;

7° Dons à diverses personnes ;

8° Dépenses d'ouvrages divers, réparations et reconstruction des bâtiments communaux ;

9° Solde des gens du guet.

IV

LILLE

Les lettres de la comtesse Jeanne de Flandre, du 5 mai 1235, relatives au renouvellement annuel des membres du Magistrat (1), sont le plus ancien document qui nous ait été conservé sur l'organisation municipale à Lille.

Tous les ans, le jour de la Toussaint, le Comte, ou, à défaut, une ou plusieurs personnes chargées de le représenter, procédaient à la nomination de douze échevins. Huit d'entre eux, désignés par le sort, géraient les finances de la commune, avec le concours de huit bourgeois, choisis par les quatre curés des paroisses de la ville.

Les échevins nommaient, à leur tour, quatre habitants membres de la Hanse (*comites Hansæ*), lesquels étaient chargés, sous leur direction, de la gestion de la caisse communale, sous le titre de *comtes de la Hanse*.

Ces quatre personnes ne devaient avoir, ni entre elles, ni avec les échevins en exercice, aucun des liens de parenté prohibés entre les échevins eux-mêmes.

(1) Original en parchemin scellé, *Arch. de la ville de Lille*, Imprimé dans le Roisin, édit. Brun Lavainne.

Digitized by Google

Cette incompatibilité comprenait le père et le fils, le beau-père et les gendres, les frères et beaux-frères, oncles et neveux, et cousins germains.

Le mot *Hanse*, qui appartient à l'ancien dialecte flamand, se rencontre déjà, en 1127, dans la plus ancienne *keure* de Saint-Omer (1); il se retrouve dans une charte de Nieuport, de 1168, dans une *keure* de Damme de 1180, dans une convention relative au tonlieu de Termonde de 1199 (2), toujours dans le sens de société, association.

Les chartes de 1240 et 1241, relatives aux échevinages de Bruges et de Damme (3), contiennent une disposition d'après laquelle nul ne peut devenir échevin, s'il exerce une profession mécanique, à moins de l'avoir quittée, et d'avoir acquis « la Hanse de Londres. »

Or, d'après les statuts de cette association (4) les artisans, tisserands, détaillants, teinturiers *ayant les ongles bleus* etc., ne pouvaient en faire partie, à moins d'avoir cessé, depuis un an, l'exercice de leur profession, et acquis leur franchise, moyennant le paiement d'un droit de un marc d'or, ou dix marcs sterlings.

La Hanse n'était donc qu'une société de haut commerce.

Les dispositions exigeant la qualité de membre de cette association comme condition d'éligibilité, introduites dans les règlements relatifs aux échevinages, n'avaient, dès lors, d'autre but que d'exclure les artisans exerçant une profession manuelle, détaillants et autres, appartenant à la basse classe.

A Lille, cette exclusion, d'après la charte de 1235,

(1) A. Giry. *Histoire de Saint-Omer.*

(2) Diecrickx. — *Lois des Gantois*, T. 1, p. 225.

(3) De Saint-Genois. — *Monuments anciens*, p. 546. Le texte en flamand de la charte de Damme, se trouve aux archives de Hambourg.

(4) Voir Roisin p. 151.

Digitized by Google

ne s'appliquait qu'aux quatre trésoriers. La qualification de *Comte de la Hanse*, nous paraît donc provenir d'une interprétation erronée du mot *comes*, qui, en réalité, signifiait *membre* et non comte de la Hanse, et désignait, dans la charte précitée, non la fonction elle-même, mais la condition exigée pour en être investi.

Les comtes de la Hanse, ainsi que les échevins, ne pouvaient, pendant leur année d'exercice, prendre aucun intérêt dans la mise en ferme des droits appartenant à la ville, ni par eux-mêmes, ni par personne interposée.

Ils prêtaient, avant leur entrée en fonction, un serment dont *le Roisin* nous a conservé la formule curieuse (1).

Aux termes de ce serment, ils s'engageaient à rendre leurs comptes, chaque année, aux échevins et aux huit hommes, chargés de l'administration des finances communales, à ne point disposer des deniers de la ville, sans leur intervention, à ne point les emprunter, ni pour eux-mêmes, ni pour le compte de tiers.

Ils promettaient, de plus, de ne faire aucun prêt, même sur leur deniers personnels, à moins que ce ne fût sans intérêts, et à court terme, ou moyennant un intérêt modéré, le terme restant à la volonté de l'emprunteur.

Comme on le voit par la teneur de ce serment, les comtes de la Hanse étaient donc de simples comptables, dont le rôle se bornait à recevoir et à payer.

Il est intéressant de constater dès le XIIIe siècle, la distinction essentielle reproduite dans la législation moderne, entre les fonctions d'ordonnateur, et celles de comptable.

Quant à l'engagement relatif aux prêts faits sur leurs deniers personnels, il avait pour but d'empêcher que les

(1) *Roisin* p. 131.

Digitized by Google

dépositaires des deniers communaux ne se livrassent personnellement à l'usure, un des fléaux du Moyen-âge.

Une annotation portée à la suite de la formule du serment, nous apprend que ce dernier article y fut ajouté, par les échevins, le Conseil et les Huit-hommes, en pleine Halle, au jour du siège, (dernier samedi de chaque mois), en février 1320.

Si quelqu'un des comtes de la Hanse venait à manquer à ces engagements, ou si, ayant connaissance d'une infraction commise par un collègue, il ne la dénonçait pas aux échevins, dans les trois jours, il était, aux termes du serment, proclamé parjure à la *Bretesque*, et escassé de sa bourgeoisie.

La Bretesque était une sorte de tribune élablie sur la façade de la Halle échevinale, et servant à la proclamation des actes publics du Magistrat.

L'escassement, ou privation des droits de bourgeoisie, entraînait le paiement du droit *d'escas* (1) montant au douzième de la valeur de tous les biens meubles et immeubles.

La série des comptes de la ville, conservée aux archives municipales, commence à l'année 1317-1318. Les archives du département possèdent celui de 1301-1302 (2). La présence de ce compte, bien antérieur à l'ordonnance qui prescrivit plus tard aux villes, après la création de la Chambre des Comptes, le dépôt d'un double des comptes annuels, nous donne tout lieu de croire que, depuis longtemps, cette formalité était obligatoire.

Comme nous le faisions remarquer dans la notice que lui avons consacrée, ce compte est dressé et rendu, non

(1) Voir la note relative à ce droit, dans notre travail relatif au compte de 1301-1302. *Annales du Comité Flamand.* — T. XXI p. 422.

(2) *Arch. du Nord.* Flandre 3,273.

Digitized by Google

par les quatre comtes de la Hanse, comme les comptes postérieurs, mais par un seul individu qui ne se donne pas de qualification. En voici l'intitulé : « Compte Baudon » le borgne, de chou qu'il a rechut et payet pour le ville » de Lille, depuys son compte, fait le nuyt Toussaint, » l'an mil ccc et un, jusques a le jour Bettremieu (1), » l'an mille ccc deu. »

On retrouve le même Baudes le borgne (2), avec la qualification de bourgeois de Lille, mentionné comme trésorier de la ville, dans des lettres de rachat d'une rente en nature due par elle, au couvent des Sœurs de Notre-Dame (3), en date du mois de mai 1292.

Il figure également, en 1296, comme receveur, pour Lille et Douai, dans divers comptes de tonlieux et autres droits dus au comte de Flandre (4).

Cette modification, à l'organisation réglée par la charte de 1235, n'est, sans doute, qu'une conséquence des mesures prises par le comte Guy de Dampierre, en exécution de l'ordonnance de Philippe-le-Hardi, du 10 juillet 1279, relative aux comptes des communes, dont nous parlons plus haut.

Baudes le borgne ne serait qu'un agent du comte, substitué aux quatre comtes de la Hanse, institués par Jeanne de Flandre.

Une autre particularité de ce compte, c'est qu'ainsi que l'énonce son titre, il s'arrête au 24 août, au lieu d'aller jusqu'au 1er novembre, époque du renouvellement

(1) Saint Barthélémy, le 24 août.

(2) La désinence des noms propres se modifiait encore à cette époque, selon qu'ils étaient employés comme sujet ou comme régime, *Baudes, Baudon.*

(3) *Roisin*, p. 325.

(4) Renenghelle de 1296. *Arch. de Belgique. Ch. des comptes.* — Rouleau 421.

Digitized by Google

annuel de l'échevinage. Elle s'explique par la capitulation qui suivit la bataille de Courtrai.

Depuis le 29 août 1297, Lille était au pouvoir de Philippe-le-Bel. Après le désastre éprouvé par l'armée française, à la fameuse journée des éperons, Jean de Namur, fils du comte de Flandre, vint mettre le siège devant Lille, qui lui ouvrit ses portes, le 15 août 1302.

Le rétablissement des anciennes franchises communales fut une des clauses de la capitulation. On revint immédiatement à l'ancienne organisation, et la gestion des deniers communaux fut de nouveau confiée aux comtes de la Hanse.

C'est pour cette raison que le compte s'arrête au 24 août, au lieu de finir, comme d'usage, à la Toussaint.

Ce compte est, pour l'histoire de Lille, un document des plus curieux, et l'on s'étonne qu'aucun des écrivains qui s'en sont occupés, n'ait songé à le publier avant nous.

Il est divisé en deux parties.

La recette, comprenant les quinze articles suivants :

Tailles. = Recoitte du saiiel as conisanches. = Recoitte des censes par semaines, = Recoitte des nouvelles censes par semaine, ki commenchièrent puis le Toussaint l'an CCC et I. = Recoitte des censes par anées. = Rentes à yretaghe qu'on doit le vile. = Mort argent vendu. = Deniers mis à le manaie de le vile. = Recoitte des diverses parties. = Deniers commandès à prester par le vile sans manaie à le Saint Jehain. = Recoitte des escassements. = Recoitte des nouviaus bourgeois. = Fourfes jugies de le Rivière. = Petite maletotte des vins. = Recoitte des pleghes bietremiu de le bare au rabat de chou qu'ils devaient le vile.

Les dépenses comprennent quinze articles :

Manaies paiies ki eskeirent à le Toussaint = Manaies

Digitized by Google

de deniers qu'on doit mestre en yretaghe à VII lb le cent = Manaies à Xlbr le cent. = Rentes à vie depuis le compte fait. = Rentes à yretaghe que li vile doit. = Seruiches des clercs et des varles. = Conquest des censes par anées. = Conquest des censes par semaines. = Grosses parties. = Diverses parties. = Clievauchies. = Frais que Jehans Fourlignies a fais pour le feme Simon de Harnes. = Présens de vin. = Mesagiers. = Ouvrages de fortereches (1).

La balance finale, que, pour en faciliter l'intelligence, nous résumons sous une forme plus moderne, s'établit comme suit :

Total des dépenses	20,136lb	4s	10d.
id des recettes	18,254lb	7s	3d.
Reste dû à Baudon	1,881lb	17s	6d.
Il devait sur le compte antérieur, clos le 1er novembre 1301 . . .	947lb	2s	9d.
La ville lui redevait donc pour solde :	934lb	14s	8d.

De 1302 à 1317, la lacune est complète, sauf quelques fragments de compte se rattachant aux années 1303 et 1304, que possèdent également les archives du Nord (2), d'une écriture peu soignée et en mauvais état. Ils sont rendus par les comtes de la Hanse, rétablis comme nous l'expliquons plus haut, à partir du 24 août 1302.

A partir de 1317, jusqu'en 1790, pour une période de quatre cent soixante-treize ans, les archives municipales possèdent la série complète des comptes, moins seize

(1) Pour l'explication des divers articles de recettes et dépenses, nous devons nous borner à renvoyer le lecteur aux annotations qui figurent dans notre travail, publié dans le XXIe vol. des Annales du Comité.

(2) *Arch. du Nord.* — Flandre, 3274.

Digitized by Google

années. Pour d'autres, il y a double et même triple exemplaire.

Les lacunes portent sur les années 1322, 1324 à 1329, 1334, 1375, 1422, 1431, 1449, 1459, 1500, 1539, 1625, 1676, 1678. Le compte de 1676 se trouve à la Bibliothèque nationale, parmi les papiers de Colbert ; il est classé sous le numéro 155 de la collection de Flandre.

Le compte de 1317-1318 est présenté par les comtes de la Hanse, et comprend les opérations faites du jour de Toussaint 1317, au même jour, en 1318.

Les recettes comprennent quatorze articles, les dépenses dix-neuf. M. Houdoy, dans ses *Chapitres de l'histoire de Lille,* en a publié l'intitulé et le détail.

Le cadre, à quelques variantes près, est d'ailleurs conforme à celui du compte de 1302, que nous donnons plus haut.

De 1317 à 1364, il subit une modification. Par une ordonnance délibérée au mois de juin (1), par tous les membres du Magistrat, assistés d'un certain nombre de notables, on décida :

« Qu'à l'avenir les chevauchies, ouvraiges, envois et « présens de vin, messages et tout aultre menut frait, « esqueans de jour en jour, se compteront de mois en « mois par samedi, et lez rentes à vie, pensions et aultres « rentes et rechoiptez, qui font somme de eulz meismes, « le nuit de Toussains seulement. »

Qu'aussitôt les paiements faits, les registres seraient clos chaque samedi, et scellés des sceaux de deux échevins au moins, « par quoy en yceux ne soit adjouste, « prins ne mis aucune cose, et plus grand creance « adjoustee. »

Qu'à l'avenir, aucun changeur ne pourrait être nommé

(1) *Roisin* p. 169.

Digitized by Google

comte de la Hanse, que l'on ne pourrait être maintenu dans cette fonction deux ans de suite.

Cette prohibition était motivée sur ce que les changeurs se livraient souvent à l'usure, et qu'il ne convenait pas que les deniers de la commune fussent confiés à des gens susceptibles d'être tentés de s'en servir pour leur commerce.

En conformité de cette décision, dans le compte rendu à la Toussaint 1365, les différents chapitres sous lesquels se répartissaient les articles divers, sont tous supprimés, à l'exception de celui qui comprend les services et pensions, et toutes les dépenses s'inscrivent à la suite, quelle que soit leur nature, en se divisant, toutefois, non plus par catégories, mais par mois.

En 1393, à l'exemple et d'après les ordres, sans doute, de la Chambre des Comptes, que Philippe le Hardi avait instituée à Lille, le 15 février 1386, la comptabilité se modifia de nouveau pour se modeler sur celle de la maison de Bourgogne.

Cette réforme ne paraît pas avoir sensiblement amélioré la gestion des finances municipales.

En effet, par une ordonnance datée de Bruges, le 18 mai 1414, Jean sans Peur, duc de Bourgogne, adressait aux membres de la Chambre des Comptes, de nouvelles et pressantes instructions concernant l'audition de ceux de la ville (1) :

« Entendu avons que nos eschevins de Lille... en pré-
» judie d'icelle nostre dite ville, ont fait et font avec ses dits
» revenus, plusieurs payements, contributions, donnez
» societez et voyages non raisonnables ne nécessaires, et
» tellement ont nos dits eschevins gouverné que nostre
» dite ville est très fort au derrière, d'où est la faulte et

(1) *Arch. du Nord* — VIe Registre des Chartes, fe 63.

Digitized by Google

» mauvais gouvernement d'iceux nos dits eschevins ou
» autres leurs devanciers en office, comme est à présumer,
» veu les grands prouffitz que les dits revenus peuvent
» annuellement valloir...

» Laquelle faute n'a pu venir à nostre connoissance,
» parce que les comptes de nostre dite ville n'ont point
» esté rendus publiquement, ne au sceu de personne, qui
» les ait contredit ne debatu, qui sont choses de très
» mauvais exemple, et au très grand préjudice de nous
» et de nostre dite ville. »

En conséquence, le Duc mande et ordonne aux membres de la Chambre des Comptes, « que d'or-en-avant, toutes
» fois que les comptes se rendront, ils appellent à iceux,
» premièrement, nos advocat et procureur, et, se mestier
» est, aucuns de nostre Conseil, avec aucuns des notables
» et preudhommes, sachant l'estat de nostre dite ville... »

Il ordonne de plus, de la façon la plus formelle aux échevins « que ainsy le fassent et les rendent sans diffi-
» cnlté aucune; aux dits advocat, procureur et autres
» qui appellez y seront, que présens soyent, y fassent et
» entendent diligemment ce que raison sera, et qu'il
» appartient en tel cas, nonobstant quelconque ordon-
» nance, mandemens, ou deffences à ce contraires. »

Cinquante ans plus tard, malgré ces sages mesures, la situation de la ville n'était guère meilleure, et Philippe le Bon, sur la demande des membres du Magistrat, était de nouveau obligé d'intervenir pour opérer de sérieuses réformes dans l'administration des finances communales.

Les revenus de la ville, pour 1466, ne s'élevaient qu'à 20 mille livres parisis, tandis que ses charges ordinaires étaient de 15 mille environ, dont les rentes viagères absorbaient la plus grande partie. Les 5 mille restant étaient absolument insuffisantes pour les ouvrages, aides, et autres dépenses extraordinaires. Le Duc chargea deux

Digitized by Google

commissaires, avec les membres de la Chambre des comptes et le gouverneur, de procéder, de concert avec les échevins, à une enquête sur la situation de la ville, et sur les moyens d'y remédier.

Sur leur rapport, et sur l'avis du Conseil de Flandre, il rendit, le 27 janvier 1467, une ordonnance prescrivant diverses réformes dont les limites de ce travail ne nous permettent pas d'aborder l'examen détaillé.

Elles avaient pour objet de réduire les dépènses de bouche allouées aux Echevins à l'occasion des plaids de justice, de la fête du Behourt, de la procession etc., celles des robes fournies aux membres du Magistrat, les présents de vin, et diverses autres qui donnaient lieu à des abus.

L'ordonnance portait de plus, qu'à l'avenir, aucune décision engageant les finances de la ville ne pourrait être prise qu'à la majorité des trente-neuf membres du Magistrat, au lieu d'être votée par les seuls Echevins.

Depuis longtemps, on se plaignait des abus auxquels donnait lieu l'institution des comtes de la Hanse, agents électifs et annuels dont la responsabilité était à peu près illusoire. Le Duc les avait supprimés une première fois, le 4 juillet 1460, puis rétablis sur les réclamations des Echevins.

L'ordonnance les supprima définitivement. Elle créa, pour les remplacer, un *argentier* aux gages de 120 livres parisis par année. Il devait être bourgeois, habitant Lille, depuis au moins trois ans, et fournir un cautionnement suffisant. Il était nommé pour trois ans, par les commissaires chargés de procéder au renouvellement des membres du Magistrat, mais pouvait être maintenu dans ses fonctions, sans tenir compte des incompatibilités, pour raisons de parenté ou d'alliance avec les Echevins, édictées pour les comtes de la Hanse.

Cette organisation fonctionna jusqu'en 1790. Elle subit,

Digitized by Google

sous la domination de la maison d'Autriche et de l'Espagne, et surtout après la réunion définitive de Lille à la France, en 1667, certaines modifications, qui restreignirent graduellement les antiques franchises communales.

Elles sont du domaine de l'histoire moderne, et les limites de cette étude, restreintes à la période du moyen-âge, ne nous permettent pas d'en aborder l'histoire.

V

DOUAI

La ville de Douai possédait, dès avant mai 1188, des franchises qui furent, à cette date, concédées à la ville d'Orchies. Elles furent confirmées, plus tard, par Philippe d'Alsace, par Louis, fils de Philippe Auguste, Roi de France, en juin 1213 (1), et par plusieurs comtes de Flandre et Rois à des dates postérieures.

La commune fut définitivement organisée par Lettres de Fernand de Portugal, et de Jeanne de Flandre, de septembre 1228 (2).

Auparavant, l'administration était confiée à six échevins, assistés d'un argentier et d'un officier de justice. Leur nombre fut porté à seize, renouvelables par périodes de treize mois, par un mode d'élection tout spécial.

Les échevins sortant de charge choisissaient quatre électeurs, qui nommaient quatre premiers échevins; ceux-ci en choisissaient quatre autres, qui, à leur tour,

(1) *Arch. comm. de Douai*, AA-1, orig. parch. scellé.

(2) *Arch. comm. de Douai*, AA-4, orig. parch. scellé.

Digitized by Google

élisaient quatre nouveaux membres, les douze échevins réunis en choisissaient encore quatre autres.

Le 25 décembre 1297, Guy de Dampierre porta à trente-deux le nombre des membres de l'échevinage. Pour l'audition des comptes, ils s'adjoignaient vingt-huit notables Bourgeois, dont l'intervention était également nécessaire pour l'établissement de tailles et d'impôts.

Au mois d'octobre 1311, après la cession de Douai à la France, en raison, sans doute, de la division qui régnait dans la ville, un accord assez singulier intervint entre les bourgeois du parti du Roi, et ceux du parti du Comte.

Cet accord, fait par devant le chambellan Enguerrand de Marigny, fut ratifié par lettres du roi Philippe le Bel.

Il suspend, provisoirement, le mode d'élection en usage, et porte que seize prud'hommes, choisis dans les deux partis, par les quatre quartiers de la ville, seront chargés de la garde des clefs et du trésor, du contrôle des finances. et de la vérification des comptes. Cette vérification, qui était publique, était annoncée par la cloche du beffroy ; sanctionnée par lettres du Roi, d'octobre 1311, cette organisation fut supprimée en 1322, et rétablie cinq ans après.

La ville de Douai possède quelques fragments du compte de *vinée*, rendu par Jehan Painmouillié, de 1310 à 1314 (1).

Les recettes sont établies par chapitres, correspondant chacun au *Chelier* d'un marchand de vin, indiqué par son enseigne, et relatant les quantités de vins amenés, le nom du conducteur. la date d'entrée.

Un autre document du même genre, nous donne, pour la période de l'échevinage commençant en mai 1319, « le « compte de tout chou que le vinée valut, des vins Fran- « chois et auchoirres (d'Auxerre), vendus à *broke*, par

(1) Arch. comm. de Douai — cc. 745. Rouleau en parchemin de de 0,30 sur 12 m. de long.

Digitized by Google

« plusieurs personnes, pour la ville de Douai, ou vendus « en gros à plusieurs personnes (1).

Il paraît que la ville achetait le vin en gros, pour le revendre en détail.

La ville de Douai possède encore un compte détaillé de ses recettes et dépenses, allant du 29 septembre 1324 au 30 octobre 1325, et extrêmement intéressant à étudier, en raison de ce qu'il est accompagné de ses pièces justificatives (2).

Il est rendu « en plaine halle, » aux échevins et aux XVI hommes, par quatre receveurs, pris parmi les échevins sortis de charge, les massarts.

C'est un interminable rouleau de parchemin, en fort bon état, d'ailleurs.

La recette est divisée en neuf chapîtres :

1° *Arriérages*, ou restes à recouvrer du précédent exercice ;

2° *Muiages*, droit fixe sur les boissons, moyennant lequel les bourgeois de Douai pouvaient s'exempter de l'afforage. Il s'élevait à seize setiers de vin par an ;

3° Etalages des bouchers ;

4° Rentes à *hiretage* du Pré et de la ville (3), de Noël et mars 1324 ;

5° Loyers des maisons appartenant à la ville ;

6° Etaux des halles hautes et basses ;

7° Censes des héritages de la ville ;

8° Produit des assises ;

9° Issues de testaments de bourgeois.

La recette totale se monte à 4.309 livres 11 sols 11 deniers.

(1) Arch. comm. CC. 746 — Roul. en parchemin.

(2) *Arch. comm.* CC-199 *ter*.

(3) Le Pré était un quartier de Douai.

Digitized by Google

La dépense comprend les articles suivants :

1° Paiements de dettes arriérées, faits au nom de la ville par les Massarts. 2.250lb 11s 5d.

2° Frais des présents faits pendant le cours de l'échevinage, et dont les massarts ont livré le détail aux Echevins et aux XVI hommes. 430lb 5s 4d.

3° Paiements des rentes à héritage dues par la ville, pour les termes de la Noël et de mars 1324. 102lb 10s 4d.

4° Frais faits pour diverses *voies à cheval.*

Cette section comprend les dépenses faites sur l'ordre des Échevins, par diverses personnes de confiance, envoyées en mission pour défendre les intérêts de la ville. 542lb 5s 6d.

5° Sommes payées « pour pluiseurs gachons alans hors » pour le ville et pour aucuns valles aportans lettres as » eschevins, d'aucunes bonnes villes. » 19lb 10s 6d.

6° Diverses parties : « despens con fist as joustes des » eschevins, XV jours en novembre ; pitanche que li » eschievins fissent as frères menirs XV jours en novembre, » Faucon gentil présenté à Monseigneur le gouverneur » XXV jours en décembre, » as eswardeurs des boulen- » ghiers pour leur vin, qnand il alerent in cour faire » payer les estalages des halles au pain, et savoir qui » boulengoit à Douai, » etc., etc. 276lb 5d.

7° Gages et pensions des clercs et avocats qui ont servi de conseils à la ville, pendant le cours de l'échevinage. 224lb 6s 6d.

8° Frais des procès soutenus par la ville. 38lb 3d.

9° Salaires des gens de la halle échevinale, sergents et apaiseurs. 194lb.

10° Gages des wetes (guetteurs), portiers et autres gardes. 22lb 10s.

11° Frais nécessaires pour la rédaction et l'expédition

Digitized by Google

des comptes, pour les besoins des massarts, et le salaire des clercs. 41lb 17s 10d.

Parmi les sommes payées de ce chef, figurent 11lb 4s 4d d'amandes et de gengembre, pour les massarts, et les clercs, 9 lb 2s de parchemin, etc.

Voici enfin comment la balance finale est établie :

« Toute somme de toutes les misses et des kierkes des dis massars :

XLIIc XLVIIlb VIIs IIIId.

Et li rechoîte que il avoient faite, monte ensi que il apert en le Kierque chi deseure.

XLIIIc IXlb XIs XId.

Restât que li dit Massart doivent de retour :

LXIIlb IIIIs VIId.

Le compte que nous venons d'analyser présente une particularité qui ne se rencontre dans ceux d'aucune autre ville de Flandre; les chiffres de recettes et de dépenses figurent dans la colonne de gauche, au lieu d'être placés à la suite des articles auxquels ils se réfèrent. Mais ce qui donne un prix inestimable au document dont nous parlons, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il est accompagné d'annexes, offrant le détail des sommes portées en bloc au chapitre de la recette.

Ces annexes, qui se présentent comme le compte principal, sous la forme de rouleau de parchemin, dont le premier a 12 mètres de long, étaient disséminées dans les diverses layettes des archives de Douai. M. Brassart, Archiviste, les a recherchées et réunies sous la même cote.

Elles offrent le plus grand intérêt pour l'étude de la comptabilité au moyen-age. Au point de vue douaisien, elles fournissent une mine inépuisable de noms et de renseignements locaux. Pour bien faire comprendre le

Digitized by Google

rôle qu'elles jouaient dans le mécanisme des comptes, nous donnons la rubrique de l'une d'elles, celle qui présente le détail du chapitre III de la recette (étalages de bouchers).

« Ch'est uns rolle de tous les estalages des bouchers, » qui eskeurent à payer à le behourdich (1) l'an CCCXXIIII, » desquelz estalages li Massart Jaques de Moutiers et si » compaignon furent kierkiet à rochevoir à l'entrée de » leur massardie, qui entra II jours devant l'entrée » d'octembre l'an mil CCCXXIIII dessudit ; c'est asavoir se » vaut li estalage XXX solz. » Suivent le nom des bouchers et le nombre d'étaux que chacun occupait.

L'annexe du chapitre IV (rentes à héritage) fournit l'indication des maisons et terres grevées, les noms des occupants et le taux de l'arrentement, calculé en *marcs* (2), *fretons* et *douisiens*.

Dans celle du chapitre VI (étalage des halles), on trouve les données les plus curieuses au point de vue de l'histoire des corporations.

Les sommes à payer par ces diverses corporations, pour leurs étaux, étaient les suivantes : les *drapiers* devaient 16 sols 2 deniers par étal ; les *bourreliers* $43^s\ 4^d$; les *chaussetiers* $10^s\ 10^d$; les *gantiers* $5^s\ 5^d$; les *merciers*, les *liniers*, les *pelletiers*, les *marchands de toile*, les *cordonniers* et les *tanneurs* $21^s\ 8^d$; les *boulangers* $5^s\ 5^d$.

Les noms de tous les redevables sont rangés sur deux colonnes, avec le nombre d'étaux occupés par chacun d'eux. Une somme particulière est faite pour chaque profession, et un total général de la recette est établi au bas de chaque rouleau.

L'annexe du chapitre VII donne l'énumération des

(1) Premier dimanche de Carême.

(2) Le marc d'argent de 54 gros, valait environ 48 fr. 52, le fierton était le quart du marc.

Digitized by Google

droits perçus par la ville, le nom des personnes à qui la perception était affermée, et le montant de la mise en ferme. Les plus importants étaient : les *forages*, le *poids des graisses*, les *tonlieux*, le *poids des laines*, le *winage* de la Scarpe, le *magasinage* des bois, la *plache des raimes*, le *droit sur les conventions* passées devant les échevins, *l'assise des convenenches*.

Deux autres rouleaux de même date servent de pièces justificatives au chapitre de la dépense. Ils ne seraient pas moins curieux à étudier, surtout celui qui contient le détail des présents de vin faits aux envoyés des villes flamandes et étrangères.

Mais les limites qui nous sont imposées, et la crainte de fatiguer la bienveillante attention des lecteurs, nous forcent à restreindre ces citations.

Nous croyons, toutefois, utile de signaler, un état abrégé des recettes et dépenses de la ville de Douai, (1) pour la période comprise entre « le jeudi 25e jour au mois » de novembre l'an 1326, et le merkedi 30e jour, au mois » de Décembre 1327. »

Comme il ne présente guère de différences avec le précédent, du moins en ce qui concerne le cadre et les rubriques, nous nous bornerons à le mentionner pour mémoire.

Les comptes étaient rendus à l'intervention du Gouverneur, ce qui confirme l'opinion que nous émettons plus haut, relativement au contrôle exercé en Flandre, avant la Chambre des comptes, sur la comptabilité des communes.

Nous relevons, en effet, dans celui de 1324, un article constatant, que le 5 janvier 1325, on bailla « en cour- » toizie, à Mgr le Gouverneur, XIIIs VIIId pour ses dépenses

(1) Archives de Douai CC. 200 — Rouleau en parchemin de 1 m. 50.

Digitized by Google

» qu'il fist, quand il vient à Douay, oir les comptes de
» le ville. »

De 1327 à 1390, les comptes manquent. Il y a lieu de croire qu'ils ne différaient pas de celui de 1324-1325, puisque les comptes postérieurs à 1390, sont établis sur le même plan.

Il ne nous reste à signaler, pour la période antérieure à la Chambre des comptes, que deux documents intéressants.

Le premier est un *vidimus* par les Echevins de Douai, en date du 16 juin 1371, de lettres du roi de France, Charles V, du 15 septembre 1366 (1).

Ces lettres mandent à Messire Tristan du Bos, gouverneur des souverains bailliages de Lille, Douai et Orchies, de mettre à exécution la sentence du Parlement de Paris, qui confisque la commune de Douai, pour une mauvaise sentence des Echevins.

Elles portent, de plus, « que les comptes des bonnes
» maisons et hôpitaux se rendront par devant le gou-
» verneur, à ce appelés les bonnes gens de la ville, même
» pour les biens des bâtards, et *d'espaves étrâgères* (2). »

La seconde de ces pièces consiste en lettres du même roi Charles V, du 5 septembre 1368, qui ont pour objet quelques modifications introduites dans l'organisation communale (3). Elles portent, notamment, qu'à l'avenir, les bonnes gens nommeront 11 électeurs, lesquels éliraient à leur tour les douze échevins et les six hommes, et que les receveurs des deniers de la ville ne pourront être échevins.

(1) Original en parchemin scellé. — *Arch. de Douai* AA-25. Publiées dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. XII, p. 103.

(2) Épaves étrangères ; il s'agit sans doute de l'administration provisoire des biens délaissés par des étrangers et non encore réclamés. Le droit d'aubaine n'existait pas en Flandre.

(3) Archives Communales de Douai, AA. Cartulaire f° 47.

Digitized by Google

VI

Comptes des Eglises, Communautés et Hôpitaux

Les limites que comporte notre modeste travail, ne nous permettent pas d'étudier d'une manière complète, la situation légale des établissements religieux ou hospitaliers vis à vis des comtes de Flandre, ni l'étendue des pouvoirs de tutelle que ces derniers exerçaient sur ces établissements, au point de vue de leurs intérêts temporels.

Nous nous bornerons donc, à relever quelques faits, qui nous semblent offrir un intérêt particulier, ou sur lesquels nous avons pu consulter des documents peu connus, et parfois même absoluments inédits.

L'abbaye de Cysoing, fondée au IXe siècle, par Evrard, duc de Frioul, et sa femme Giselle, sœur de Charles le Chauve, avait été dotée par le testament du fondateur, reproduit dans Mirœus (1), et dans Vander Haer (2), avec la date de 837, laquelle, d'après une dissertation de Marchal, insérée dans le *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles* (3), semble devoir être remplacée par celle de 873.

A la fin du du XIIIe siècle, en 1286, l'abbé et les reli-

(1) *Opera diplomatica.* — T I, p. 19.

(2) *Les chastelains de Lille.*

(3) 1840, IIe partie.

Digitized by Google

gieux avaient recours au comte de Flandre (1), et lui exposaient que tous les biens de l'abbaye étaient tellement absorbés par les usuriers, qu'il était impossible de pourvoir à la subsistance des moines.

En conséquence, ils en remettaient la totalité entre les mains du Comte, qui l'accepta sous certaines conditions.

Guy de Dampierre ordonna à Jehan Makiel, son clerc, de demander aux abbés et religieux de Cysoing, l'état de leurs revenus et de leurs dettes (2).

Il le nomma, en même temps, receveur de l'abbaye, et fit emprunter, en son nom, 1600 livres, dont il répondit personnellement, et qui servirent à payer les dettes de l'abbaye.

Nous voyons, la même année, deux chanoines, Jean de Lille et Jean d'Orchies, délégués par l'abbé auprès du Comte (3), mettre sous sa garde et protection tous les biens de l'abbaye, et lui donner l'hommage du château de Rieulay (4).

Pour pourvoir à l'acquit des dettes de l'abbaye, le Comte lui prêta une somme de 2417 livres 11 sols, pour le remboursement de laquelle elle dut engager ses biens, jusqu'à concurrence de 400 livres par an, avec la caution solidaire du prieur, et d'un chanoine, Jean d'Orchies.

Par suite de l'abandon fait par l'abbaye, le Comte de Flandre *donne à Cense*, toutes les terres lui appartenant,

(1) *Arch. du Nord.* — Original en parchemin scellé. Fonds de de Cysoing. — IIe Cartulaire de Flandre, pièce 402. — VIIIe Cartulaire de Flandre, pièce 274.

(2) *Arch. du Nord.* — Minute en parchemin. — VIIIe Cartulaire de Flandre, pièce 275.

(3) *Arch. du Nord.* — Orig. en parchemin scellé, fonds de Cysoing.

(4) *Rullagium*, sur la rive droite de la Scarpe, cité dans un diplôme de Charles-le-Chauve ; actuellement hameau de Marchiennes-Campagne.

Digitized by Google

et il est bien spécifié que les preneurs ne doivent en répondre qu'au Comte, ou à Jehan Makiel, son receveur. L'abbé, de son côté, s'engage, par devant l'Official de Tournai, à payer au Comte les sommes prêtées, sous peine d'excommunication, et le Procureur de l'abbaye pria l'Official, en cas d'inexécution de cet engagement, de l'y contraindre par sentence (1).

En 1311, l'Evêque de Tournai, ayant tenté d'empiéter sur les droits que possédait le Comte de Flandre sur le Béguinage de St-Elisabeth à Gand, le Comte Robert de Béthune fit dresser par un notaire de Tournai, Jean, dit de Relinghe, un acte (2) où il est dit que, d'ancienne date, il appartient aux Comtes de nommer la grande maîtresse du Béguinage de Ste-Elisabeth, *laquelle doit lui rendre compte des choses temporelles qui concernent cet établissement.*

En 1358, (1359 N. S.) par lettres en date du 30 janvier, Louis de Mâle, charge le Doyen de St-Donat de Bruges, Jean Van Hertsberghe, prévôt de Notre Dame de Bruges, Me Jean Tant, chevalier, et Pierre Vander Zickele (3), d'entendre les comptes de l'église Notre Dame d'Ardembourg.

En 1359, le même Comte délégue Me Jean Guidouche, Doyen de Saint Donatien, Me Testard de la Wastine, curé du Wyngard, ses clercs et conseillers, le Prieur du couvent des Frères Prêcheurs, le gardien des Frères Mineurs, et le bailli de Bruges, présent ou à venir, à l'effet de veiller sur le dit Wyngard, où il y a des béguines, et « d'oyr le compte des biens appartenant » audit lieu. »

(1) *Arch. du Nord.* — Orig. en parchemin scellés, fonds de Cysoing.

(2) *Arch. de la Flandre orientale.* — Original en parchemin. Invent. St-Genois, 1228.

(3) *Archives du Nord* I Reg. des Ch. fo 94.

Digitized by Google

L'année suivante, par lettres du 16 mai 1360, et en 1363, par lettres du 15 juin (1), Louis de Mâle délègue à nouveau les mêmes personnes, pour le même objet.

Les lettres patentes de Charles V, du 15 septembre 1366, que nous avons citées plus haut (2) à propos de la ville de Douai, portent également « que les comptes des » bonnes maisons et hôpitaux se rendront par devant le » gouverneur, à ce appelés les bonnes gens de la ville. »

L'ordonnance de Philippe-le-Bon, du 27 janvier 1467, qui réforma les finances de la ville de Lille (3), ordonne « que les administrateurs des hospitaux, carités, et *des* » *églises estans soubs les eschevins*, soient doresnavant » renouvellés de III ans en III ans, et qu'ils rendent leur » compte d'an en an, bien et deuement, par devant ceulx » qu'il appartient. »

Cette disposition ne fait d'ailleurs, comme on le voit, que confirmer les attributions de surveillance et de tutelle, qu'exerçait le Magistrat, depuis un temps immémorial, sur l'administration de ces établissements.

Les citations qui précèdent, et qu'il nous serait facile de multiplier, constatent d'une manière certaine le controle exercé par les Comtes de Flandre, et plus tard par les Ducs de Bourgogne, parfois même par les échevins ou les membres de la commune, sur la gestion temporelle des établissements religieux et hospitaliers.

Elles tendent à modifier notablement comme il est facile de le constater, les idées généralement et, peut-être, trop facilement acceptées, sur la nature des rapports de l'élément religieux et de l'autorité civile, au moyen-âge.

(1) *Arch. du Nord.* — 1er Rég. des chartes, fos 93 et 106.

(2) Voir page 178.

(3) Voir page 170.

Digitized by Google

Il nous a paru intéressant, à ce point de vue, de les reproduire, sans entrer dans des développements historiques qui excéderaient les limites de cette modeste étude.

Digitized by Google

TABLE

Pages

Considérations générales sur le régime financier des communes flamandes . . . . . 143 à 147

Bruges . . . . . 148 à 153

Gand. . . . . 154 à 157

Ypres . . . . . 157 à 160

Lille . . . . . 160 à 171

Douai . . . . . 171 à 178

Etablissements religieux et hospitaliers . . . 179 à 183

Digitized by Google

LA FLANDRE WALLONNE

AUX TEMPS MÉROVINGIENS

LES FORESTIERS DE FLANDRE

par M. L. CHAMONIN

Nous avons, dans une précédente étude (1), exposé les sérieuses raisons qui nous font croire, avec nos légendes flamandes, à l'existence, aux temps mérovingiens et même carlovingiens, d'une vaste marche forestière, *forestum Methela*, couvrant une partie, tout au moins, du Courtraisis et, en Flandre wallonne, les quartiers de Mélanthois, de Ferrain et probablement aussi celui de Weppes. Ce n'est qu'à titre provisoire que nous avons, au cours de ce travail, traduit le mot forestum, inscrit dans le diplôme de Lothaire de 964 (2), par celui de forêt et nous avons à dessein réservé notre opinion personnelle quant à l'existence pour ce domaine royal de gouverneurs particuliers, *forestarii*, *saltuarii*, comme les nomment nos chroniques, nous promettant, avant de prendre parti, de rechercher attentivement ce que l'on entendait au juste par ce terme forestum aux premiers siècles de notre

(1) Voir Annales du Comité flamand de France, année 1892, p. 234.

(2) Voir Annales du Comité flamand de France, année 1892, p. 249.

Digitized by Google

histoire franque, à quelle catégorie de biens il s'appliquait spécialement, si la nature de ces biens comportait l'existence de gouverneurs particuliers et enfin si les textes anciens, choisis autant que possible parmi ceux de l'époque contemporaine, ou tout au moins parmi ceux de l'époque la plus proche de cette période de notre histoire, viennent confirmer d'une façon générale l'existence de ces fonctionnaires en Gaule.

Forestum, que nous trouvons aussi dans les textes sous la forme foresta et forestis, est un mot de la basse latinité ; son origine est fort obscure. Certains philologues le font dériver du bas allemand, soit de vorst ou forst (prince), et de stieren (action de gouverner) (1), soit de voeris composé de for ou vor (pour) et de est ou etzen (faire paître les troupeaux) (2).

Quelle que soit l'étymologie exacte du mot, il est incontestable qu'il était à peu près synonyme de saltus (3).

Saltus, à l'époque romaine, désignait une région montueuse et boisée. Dans un passage de Frontin, il indique un vaste domaine nouvellement défriché, en partie couvert de villas, en partie couvert encore de forêts (4).

Une constitution des empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius lui donne le sens pur et simple de forêt (5).

(1) Medinger, Dictionnaire des langues tudesques, p. 59, 278 et 279.

(2) Le major Loys. — Dissertation sur les forestiers, bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, t. II, p. 107. — Sanderus, Sacra Chorographia Brabantiæ, t. I, Silva Sonia, p. 16.

(3) Saltum autem qui vorst vulgo dicitur cum omni usu quem habet venationibus, melle, pellice marconum et saltuaribus qui vorstere dicentur. Ducange. glossar. infimæ latinitatis, ad verbum forestum.

(4) Frontin, *Gromatici* veteres. Ed. Lachmann, p. 53.

(5) Bullet. de la Soc. de Géographie de Lille. Bécourt, La Forêt de Mormal, année 1888, p. 193.

Digitized by Google

Au moyen-âge, nous trouvons saltus et plus souvent forestum, foresta ou forestis, employés dans les mêmes sens.

En 868, Louis-le-Germanique donne au comte Théodoric le forestum Wasdæ, qui représente la Zélande moderne ; le texte de la donation nous dépeint un vaste domaine renfermant, comme le saltus de Frontin, des parties cultivées, des métairies et aussi des bois (1).

En 804, Charlemagne fait présent d'un forestum à l'église d'Osnabruck, le texte dit expressément qu'il s'agit d'un domaine boisé : quodam nemus vel forestum (2).

Mais, à considérer les textes avec attention, il apparaît clairement que ces termes, saltus, silva ou nemus d'une part et forestum de l'autre, n'étaient point complètement synonymes, que les premiers avaient un sens plus général, le dernier une signification plus restreinte, qu'il n'y avait entre eux que les rapports du genre à l'espèce ; les exemples suivants vont le démontrer :

En 800, Charlemagne accorde à Odland, abbé de Saint-Bertin, le droit de chasse dans les forêts (silvæ) entourant son abbaye, mais l'empereur réserve expressément ses forestes (3).

En 800 encore le même Charlemagne, dans son célèbre capitulaire *de villis* distingue ses forêts (silvæ) de ses forestes (4).

(1) Miræns, oper. diplom. t. I, p. 23. Baluze, Capitularia, t. II, col. 228 : Scilicet Theodorico Comiti forestum Wasdæ in eodem comitatu cum pratis, aquis, terris que aratoriis cum que rebus pertinentibus ad predictum forestum.

(2) Baluze capitularia, t. I, p. 418.

(3) Ut ex nostra indulgentia in eorum propriis silvis licentiam haberent eorum homines venationem exercere .. salvas forestes nostras quas ad opus nostrum constitutas habemus. Guerard, cartulaire de Saint-Bertin, p. 65.

(4) Baluze. Capitul. T. I. p. 336. ut silvæ vel forestes nostræ bene sint custoditæ.

Digitized by Google

En 804, le même Charlemagne dans l'acte de donation au profit de l'église d'Osnabruck, déjà cité plus haut, stipule que la donation est faite sans restriction ni réserve, à l'exemple du forestum d'Aix-la-Chapelle, dépendant de la forêt (sylva) d'Osneng (1).

Vers 830, Eginhard abbé de Saint-Bavon de Gand, abandonne à cet abbaye une partie de son forestum dans la forêt de Sceldeholt, (Sylva Sceldeholt) (2).

Le forestum était donc une région particulière des forêts, c'était une réserve en forêt, une réserve de chasse et accessoirement de pêche, ce que plus tard on nommera un deffens (3).

Les foresta n'étaient point un privilège absolu de la couronne ; nous voyons des Abbés, des Comtes en posséder aussi, et même à certaines époques, les tendances de ces grands personnages à multiplier, à étendre dans les forêts ces sortes de réserves au détriment des colons ou usagers, prirent un caractère tellement vexatoire, que les rois durent à ce sujet, multiplier les édits (4).

(1) Baluze. Capitul. t. I., p. 418. ad similitudinem forestis nostræ Aquisgrannum pertinentis, in silva Osnengi.

(2) Vandeputte. Annales Ste-Petri Blandiniensis, p. 72. Nec non et in silva quæ vocatur Sceldeholt portionem forestis nostræ quam vobis dari jussimus.

(3) De forestis dominicis. — De forestis ut forestarii illas bene defendant simul et custodiant, et si rex alicui intus feramen unum ant magis dederit amplius ne prandat quam illi datum. Baluze, Capitularia. de villis, t. I, p. 510. — Et feramina nostra intra foresta custodiant. Baluze Capitularia, de villis p. 511. chap. 35. — Ut nemo pedicas in foresto dominico nec in qualibet regali loco tendere presumat. Baluze Capitul. Lex Longobard. Ch. VI. t. I, p. 350 — Foresta id est tuta ferarum mansio, unde foresta dicitur quasi foresta id est ferarum statio. Livre noir de l'Echiquier.

Ce terme foresta s'appliquait parfois à une simple réserve de pêche : has omnes piseationes quæ sunt et fiéri possunt in ut raque parte fluminis sicut nos tenemus et nostra forestis est tradimus ad ipsum locum. Childeberti pragmatica IV. 42.

(4) De forestis noviter institutis ut quicumqne illas habet

Digitized by Google

La grande masse des propriétés royales provenait du rattachement qui s'était opéré, du temps de Clovis, au domaine personnel de nos rois, qui avait pris le titre de fisc royal (fiscus reguis ou simplement fiscus), des biens qui, à l'époque romaine, avaient appartenu à l'état ou si l'on veut au fisc impérial.

Le fisc comprenait plusieurs catégories de biens fonciers.

Les forêts royales (sylvæ regiæ, sylvæ dominicæ), elles étaient fort nombreuses en Gaule, surtout dans les provinces du nord, et couvraient une notable partie du royaume. Le capitulaire de Charles le Chauve de l'an 877 en cite vingt, rien que pour les régions septentrionales (1).

dimittat nisi forte indicio veraci ostendere possit quod per jussionem sive per permissionem domini Caroli genitoris nostri eas instituisset, prœter illas quæ ad opus nostrum pertinent. Baluze, Capitul. t. I, p. 785. — De forestibus nostris ut ubicumque fuerint diligentissime inquirant quomodo salvæ sint et defensæ et ut comitibus denuntient ne ullam forestem novam instituant et ubi noviter institutas sine nostra fussione invenerint dimittere jubemus. Baluze. Capitul. anni 819. t. I, p. 618.

(1) Baluze capitular. Capit., ann. 877, cap, XXXIII. t. 1, p. 267.
In quibus ex nostris palatiis, filius noster, si necessitas non fuerit, morari vel in quibus forestibus venationem exercere non debeat :
Cariciacus (Quiersy, Oise) penitus cum forestibus excipitur.
Silvacus eum toto Laudunensi (forêts de Selve et de Laon) similiter.
Compendium eum Causia (Compiègne et Guise) similiter.
Salmoniacus (Samoncy) similiter.
In Odreia villa (Orville) porcos non accipiat et non ibi caciet nisi transeundo.
In Attiniaco (Attigny) parum caciet.
In Verno (Verneuil, Normandie) porcos accipiat tantum.
Arduenna (Ardennes) penitus excipitur, nisi in transeundo et villæ ad servitium nostrum similiter.
In ligurio (?) porcos et feramina accipiat.
Aristallium (Héristal) cum foreste penibus excipitur.
In Lens (Lens) et Wara (?) et Astenido (?) et feramina et porcos capere potest.
In Rugitusit (?) in Scaldebold (forêt de l'Escaut) in Launif (?) Tantummodo in transitu et sicut minus potest.
In Crisiaco (Cressy, Somme) similiter.
In Lisga porcos tantum occipiat (forêt de la Lys).

Digitized by Google

Les forêts royales se subdivisaient en silvæ proprement dites et en forestes ou réserves. Les premières étaient ouvertes aux colons ou usagers sous diverses conditions et servitudes, on les désignait à cause de ce fait sous le titre spécial de forêts communes (silvæ communes vel regis) (1), parceque leurs occupants y jouissaient en commun du droit de pâture, du droit de glandée, du droit au bois mort, du droit même d'y abattre un nombre d'arbres déterminé pour la construction ou la réparation de leurs demeures. Les dernières étaient plus strictement réservées pour les besoins du roi et gardées comme parcs ou réserves de chasse, sous une règlementation particulière (bannum usuale ad forestum) (2).

Aux forêts royales se rattachaient les palais royaux (regia palatia) disséminés partout dans les provinces ; on les trouvait les plus souvent sur la lisière des grandes forêts royales dont ils portaient le nom et qui formaient leurs parcs. Dans ces villas étaient entretenu tout un personnel de veneurs, fauconniers, etc, qui se trouvaient, tout au moins à l'époque carlovingienne, sous les ordres du sénéchal et du boutillier (3).

C'étaient les résidences passagères de nos rois francs dans leurs continuels déplacements, au milieu de leurs perpétuelles expéditions de guerre ou de chasse.

Les villas royales (villæ regiæ, villæ dominicæ), étaient

(1) Baluze. Capitularia. Lex Ripuar tit. 76, t. I, p. 50.

(2) Collaudatione illius regionis potentum eum omni iutegritate in porcis videlicet silvaticis atque Cervis, avibus et piscibus omni que venatione quæ banno usuali ad forestum deputatur. Baluze. Capitul. t. I, p. 419, precepte de Charlemagne de l'an 804.

(3) Baluze. Capitul. de villis, ch. 47 t. p. Ut venatores nostri et falconarii vel reliqui ministeriales qui nobis in palatio assidue deserviunt consilium in villis nostris habeant secundum quod nos aut regina per litteras jusserimus, quando ad aliquam utilitatem eos miserimus aut Siniscalcus et buticularius de nostro verbo eis aliquid facere prœceperunt.

Digitized by Google

de vastes exploitations agricoles dont l'étendue dépassait souvens celle de plusieurs de nos villages modernes réunis. Ces villas étaient établies soit à la lisière, soit dans les essarts des forêts royales, dont elles embrassaient des fractions plus ou moins considérables. Parfois aussi elles se trouvaient loin de toute grande marche forestière, mais elles n'en comprenaient pas moins généralement des bois de réelle importance.

Indépendamment de ces deux grandes catégories de biens de la couronne il en existait une troisième, embrassant toutes les petites propriétés foncières disséminées un peu partout et que l'on trouve reprises sous le terme général de fiscus (1).

Les biens de l'état avaient été, à l'époque romaine, dotés de tout un personnel chargé de les administrer ; il est peu probable que, pendant les premiers siècles de la conquête franque, cette organisation administrative ait été sérieusement modifiée. Il est en effet prouvé, d'une façon générale, que quand les nouveaux maîtres de la Gaule se furent substitués aux Romains, ils eurent soin de maintenir et de conserver les services administratifs créés par ces derniers pour la bonne raison que ces services en usage en Gaule depuis plusieurs siècles s'adaptaient parfaitement aux besoins du pays et qu'eux barbares se seraient trouvés dans l'impossibilité de les remplacer par rien de meilleur.

Quelle était au temps de Rome l'organisation complète, dans ses détails, du service du domaine public il serait bien difficile de le préciser aujourd'hui. Les domaines du fisc comprenaient alors presque exclusivement des forêts,

(1) Baluze. Capitul. de villis, t. I, p. Franci autem qui in villis vel in fiscis nostris commanent. — Volumus de fiscalibus vel servis nostris sive ingenuis qui per fiscos vel villas nostras commanent. id. ch. 52.

Digitized by Google

leur administration était confiée aux futurs consuls. Cette charge portait alors le titre de provincia ad sylvas et colles. Bibules et J. César en furent investis (1).

Au temps de Valentinien leur administrateur général portait le titre de procurator saltuum reipublicee (2).

A l'époque mérovingienne nous trouvons ces mêmes domaines, devenus en Gaule propriété des rois francs, répartis en circonscriptions (provinciæ) (3), dont aucun texte ne nous permet, à vrai dire, de préciser exactement l'étendue, mais dont les limites, selon toute vraisemblance, devaient coïncider avec celles des districts politiques, comtés ou cités, qui correspondaient eux-mêmes aux diocèses ecclésiastiques.

Chacune de ces circonscriptions administratives était pourvue d'un intendant général affecté spécialement à leur service, choisi dans une catégorie spéciale des fonctionnaires du palais que les textes nous désignent sous le titre de domestici (4).

Parfois, mais ce n'était qu'à titre exceptionnel, le domesticus était chargé en même temps de l'administration de plusieurs provinciæ (5).

Ce fonctionnaire, comme prix de ses services, recevait la jouissance d'un ou de plusieurs domaines royaux, ce que l'on appelait un bénéfice (6).

(1) Provinciœ futuris consulibus minimi negotii, id est silvæ, colles que decernerentur, Suétone. Cesar, ch. 19.

(2) Codex Justinianus. De Fundis. L. I.

(3) Sex provinciœ quas et tunc et nunc totidem agunt domestici sub illius administratione solius regebatur. vita Arnulfi épiscopi Metensis, ch. 4.

(4) Voir note 3 ci-dessus. — Peertz, formul. de Marculfe, tit. I. ch. 37, form. de nomination d'un domesticus — id. tit. II, ch. 52. Ego domesticus regis super villas illas.

(5) Voir note 3 ci-dessus.

(6) Baluze. Capitul. t. I, p. 727. Ut omnes episcopi, abbates,

Digitized by Google

Le domesticus occupait dans la hiérarchie des fonctionnaires royaux un rang intermédiaire entre les optimates et les comtes, comme ces derniers il portait le titre de vir inluster (1), et dans les textes officiels du temps, il est cité tantôt avant, tantôt après eux (2).

De comte on passait domesticus (3), de domesticus on était élevé aux fonctions de dux (4).

Les attributions générales du domesticus, mal définies dans les textes, semblent avoir été avec quelqu'extension, celles d'un intendant général. Quand le roi se rendait à un plaid solennel c'était le domesticus qui en réglait la dépense (5) ; quand le roi rendait la justice, le domesticus faisait partie de son conseil (6), son rôle le plus ordinaire était celui d'intendant des biens royaux en province.

abbatissæ, optimates et comites seu domestici fideles qui beneficia regalia tam de bonis ecclesiasticis quamque et de reliquis habere videntur, ut unus quisque de suo beneficio suam familiam nutricare faciat, et de sua proprietate propriam familiam nutriat.

(1) Pardessus, diplomata. Dipl. de 667, n° 359, Hildericus rex viris illustribus Gomduino duci et Odono domestico, — id. dipl. de 675, n° 377, Dagobertus rex viris inlustribus, ducibus, comitibus, domesticis.

(2) Baluze, capit. Lex Ripuar, titre 88, t. , p. . — Ut nullus optimatum, major domus, domesticus, comes. — Grég. de Tours, l. X. ch. 28. Domestici et comites. — Peertz. leges, t. III, p. 528. Lex Burgund. Sciant optimates, Comites, consiliarii, domestici. — Grég. de Tours, l. IX, ch. 36, cui comitibus, domesticis, majoribus, nutriciis.

(3) Fortunat, carmin. VII, 16.

Theodericus ovans ornavit honore tribunum
Surgendi auspicium jam fuit inde tuum,
Theodebertus enim comitivæ præmia cessit
Auxit et obsequiis cingula digna tuis.
Mox voluit meritis amplificare gradus,
Instituit cupiens ut deinde domesticus esses.

(4) Grég. de Tours, l. VI, ch. II.

(5) Grég. de Tours, l. VII, ch. 28.

(6) Mabillon, de re diplomatica, l. VI, nos 19 et 24. Plaids de Clovis II et de Childebert. Formul. de Marculfe, l. I, tit. XXVII. — Peertz. leges, t. 5, sect. II, p. 59.

Digitized by Google

Le domesticus prenait alors, en raison même de la nature spéciale de cette fonction, un titre particulier, celui de Custos saltuum et villarum regalium (1).

Ce titre, dans les plus anciens textes, est parfois remplacé par celui de terrarum vel silvarum ad regem pertinentium dispositor et custos (2), ou par celui de terrarum vel silvarum regiarum procurator (3), ou bien encore par celui de Servator (4).

Les fonctions du domesticus procurator consistaient à surveiller et à défendre les biens de la couronne. Il en faisait parvenir les revenus au trésor (5), c'était à lui que le roi adressait ses ordres concernant le personnel de ses villas. Ses droits et ses devoirs étaient limités à l'étendue des biens du fisc.

Nous avons plus haut émis l'hypothèse que la juridiction de ce fonctionnaire avait le même ressort que celle du comte, c'est-à-dire, à l'époque mérovingienne, la circonscription politique désignée sous le nom de cité (civitas) qui correspondait au diocèse eccclésiastique. Il ne faudrait point toutefois confondre les rôles de ces deux grands officiers.

Le domesticus dans le ressort de la cité ou si l'on veut du comté n'avait absolument que la haute administration

(1) Chronique de Fontanelle, ch. I. Edicta hac confirmatio et directa Teutgilo domestico et custodi saltuum villarum que regalium.

(2) Spicilegium d'Achery. Hariulfe Chronicon Centulense, l. I, ch. XIX. Maurontus ob insignem nobilitatem apud regem Dagobertum plurimum poterat et tunc terrarum vel silvarum ad regem pertinentium dispositor et custos in silva crisciacensi.

(3) Alcuin, vie de saint Riquier, ch. II.

(4) Autre vie de saint Riquier, Act. S. S. April. III. Porro Gislemar vir inluster et Maurontus nobilis quidam vir terrarum vel silvarum ad regem pertinentium servator prebuerunt ei locum manendi in silva Crisciacensi.

(5) Acta. S. S. Belgii vita Sti Eligii L. 1. par. 15.

Digitized by Google

et la défense des biens royaux, mais il l'avait toute entière, le comte n'avait en aucune façon le droit de s'y immiscer ; cela est si vrai que nous voyons ce dernier menacé du tribunal du roi pour le cas ou il s'emparerait de quelque pièce de gibier dans un domaine royal (1), tandis qu'en revanche, dans tout ce qui n'était point terre du roi, c'était au comte seul qu'appartenait exclusivement la direction des affaires, le soin de rendre la justice, de maintenir l'ordre, de lever des troupes, de faire rentrer les impôts et de les adresser au trésor. Le domesticus restait complètement étranger à ces opérations, Ces deux fonctionnaires avaient donc des attributions essentiellement distinctes. Ils n'avaient aucune action l'un sur l'autre.

Le rôle du domesticus intendant provincial était considérable, ce que prouvent le nombre immense et l'importance des biens royaux disséminés dans les provinces ; aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir revêtus du titre de domesticus, ou de custos, ou encore de procurator, des personnages de très haute naissance : Gondulfe, domesticus de Childebert, était de famille sénatoriale (2), Baudin, évêque de Tours au VIe siècle, successeur d'Injuriosus, avait été domesticus de Clothaire (3), saint Arnould évêque de Metz, de sang Mérovingien, fut domesticus du même Clothaire (4), saint Mauront (5), et

(1) Ut in forestes nostras feramina nostra furari nemo audeat et si quis comes ant centenarius vel bassus noster ant aliquis de ministerialibus nostris feramina nostra furaverit, omnino ad presentiam nostram perducantur ad rationem. Baluze-Capit., t. I, p. 374, capit. de 802, chap. 39.

(2) Grég. de Tours, l. VI, ch. II.

(3) Grég. de Tours, l. IV, ch. III.

(4) Mabillon ata. ss. o. s. B. vita sancti Arnulphi, cap. VIII, t. II, p. 152. Sic cham deinceps infulas episcopales gestavit ut etiam domesticatus sollicitudinem atque primatum palatii tencret.

(5) Voir p. 7, note 8.

Digitized by Google

saint Licinin (1), au VIIe siècle, furent des procuratores, avant de passer dans les ordres.

Le domesticus intendant provincial avait en dessous de lui une infinité de fonctionnaires. C'était, à la tête de chaque villa, un régisseur spécial (judex), qui prend souvent le titre plus particulier de villicus. Le villicus avait en dessous de lui d'autres employés subalternes, des majors d'abord (majores), puis des forestiers, des palefreniers, des sommeliers, des collecteurs d'impôts ou redevances et un nombre considérable de laboureurs, vignerons, bûcherons, artisans, repartis en petits groupes d'individus commandés chacun par un decanus (2).

Toute cette organisation était calquée sur celle de l'ancienne villa romaine.

Dans l'organisation de la villa mérovingienne le forestier, nous venons de le voir, était subordonné au villicus. Or ce villicus à l'époque romaine était un esclave (3) et au moyen âge, il en représentait encore à peu près l'équivalent : c'était un serf, par conséquent son subordonné le forestier ne pouvait être de condition plus relevée. Les textes d'ailleurs le prouvent (4). Le forestier n'était

(1) Bolland. acta. ss. Febr. II, p. 679 et 683, vita sancti Lucinii : Sic infulas episcopales gestans, inde factum est ut etiam domesticam sollicitudinem atque primatum paluti teneret.

(2) Baluze. Capital. de villis, ch. XXXVI, t. I, p. 333. Un majores nostri et forestarii poledrarii, cellularii, decani, telonarii et ceteri ministeriales ea faciant et sogales donent de mansis eorum.

(3) Digeste XXXIII, 7, 18, Villicus ad ministeria sua conservos non adhibeat. F Codex Justimanus VI, 33 et 2. — Apulée, metamorph. VIII. Servus quidam cui cunctam familiæ tutelam dominus permiserat quique habebat ex eodem famulitio conservam conjugem.

(4) Pardessus, dipiomata t. II, p. 312, ann. 667, Childéric confirme à l'abbaye de Saint-Denys la donation du forestum de Rouvroy « Quod nos foreste nostro Roverito cum omnem jure » vel termene suo ad integrum que est in pago Parisiaco, super » fluvium Sigona, una cum illo forestario nonime Lobicino qui

Digitized by Google

donc en somme qu'un agent tout à fait secondaire, comme le démontrent du reste fort bien les fonctions qui lui étaient dévolues : il gardait le gibier, élevait pour les besoins de la cour royale des éperviers et des autours, veillait à ce que les forêts ne fussent pas essartées sans mesure, à ce que ces mêmes forêts n'empiétassent point sur les terres en culture (1). Pour salaire il avait la jouissance d'un petit domaine, d'un manse dont il payait le cens (2).

Tel est l'obscur fonctionnaire mérovingien dont nos chroniqueurs flamands, à les prendre à la lettre, semblent avoir voulu faire les gouverneurs généraux de la Flandre à l'époque franque. Mais ces chroniqueurs ne se sont-ils pas trompés ? Dans le vague et l'incertitude des traditions par eux recueillies, n'ont-ils pas confondu le forestier, agent subalterne, avec le domesticus son chef hiérarchique ? Cela est d'autant plus probable qu'ils nous montrent leurs forestiers légendaires, exerçant à la fois leur autorité à Tournai, à Harlebeke, au château du Buc à Lille, ce qui n'indique plus du tout une surveillance restreinte et locale, la seule dans les attributions du forestarius mérovingien, mais celle d'une région plus étendue, celle de la marche forestière ou provincia toute entière, du ressort du domesticus. Cette méprise

» commanit in fisco nostro vetus Clippiaco uno cum mansus » quod in ipso Clippiaco tenire videtur » Pour que Lobicin pût être compris dans la donatiou dans de telles conditions, comme un accessoire, il fallait nécessairement qu'il fût attaché à la glèbe, qu'il fût de condition servile.

(1) Baluze, Capitul. de villis, ch. XXXVI, t. I, p. 336. Ut silvæ vel forestes nostrœ bene sint custoditœ et ubi locus fuerit ad stirpandum stirpare faciant et campos de silva increscere non permittant et ubi silvæ debent esse non permittant eas nimis capulare atque damnare et feramina nostra intra forestes bene custodiant similiter uccipitres et spervarias ad nostrum profectum provideant, et censa nostra exinde diligenter exactent.

(2) Voir note 1 ci-dessus.

Digitized by Google

expliquerait ce fait étrange et que l'on n'a point encore songé à relever, c'est que tandis que nos chroniqueurs flamands écrivant à une époque relativement recente, (Silvius par exemple au XIIe siècle), qualifient les anciens gouverneurs de la Flandre du titre de forestarii, une des chroniques les plus sures de notre histoire nationale, les annales de Saint-Bertin, rédigées 300 ans plus tôt, donnent à l'un de ces soi disant gouverneurs, Enghelram, le titre de domesticus (1).

La chronique de Saint-Bertin ne nous dit pas, il est vrai, d'une façon formelle, qu'Enghelram ait exercé dans nos pays ses fonctions de domesticus, où, si l'on veut, d'intendant général des villas et forêts royales, mais il y a de fortes présomptions en faveur de ce fait.

En effet une tradition constante de l'administration franque était d'exiger des fonctionnaires qu'ils possédassent des biens dans les contrées soumises à leur juridiction et même qu'ils en fussent originaires (2), or précisément Enghelram possédait des biens dans notre pays. Nous le trouvons en 839, donateur au profit de l'abbaye de Saint-Pierre du mont Blandin, de biens situés dans le pagus Rodaninse ou canton de Rodenbourg (depuis Ardenbourg) sur le littoral flamand (3), en 853 nous le voyons à la

(1) Ludovicus vero persuadente Engelramno quondam Caroli regis Camerario et domestico. Recueil des histor. de France de Dom Bouquet, annales de Saint-Bertin, t. VII, p. 119. Chronique de Saint-Denys, de Dom Bouquet, p. 141.
Annales de Saint-Bertin. Ed. donnée par Mgr Dehaisnes pour la Société de l'histoire de France, p. 241.

(2) Ut nullus judex de aliis provinciis ant regionibus in alia loca ordinetur ut si aliquid mali de quibus libet conditionibus perpetraverit de suis propriis rebus exinde quod male abstulerit justa regis ordinem debeat restituere. Baluze. Capit. ed. de Clothaire II de 665, t. I, p. 23.

(3) In pago Rodaninse in loco qui dicitur facum prope fluviola absentia. quem Inghelramus ad monas verium Blandinio donavit et ferin avit. Warkcenig, Histoire belgique, t. I, p. 326.

Digitized by Google

tête d'un certain nombre de petits districts de la Belgique seconde parmi lesquels se trouvait le Mélanthois (1), plus tard, nous le voyons abbé seculier de Saint-Pierre à Gand (2), toute la carrière de cet illustre personnage, conseiller intime de Charles-le-Chauve, s'est déroulée dans notre pays, il est donc bien probable que c'est là aussi qu'il y fut domesticus.

De l'ensemble des faits que nous venons de passer en revue, avec toute l'attention que nécessitent l'indécision et le vague des textes anciens, un fait capital ressort clair et précis : les forêts royales de la Gaule, dès les premiers temps de notre histoire franque, eurent leurs intendants généraux, domestici, custodes saltuum et villarum regalium, et leurs gardes particuliers, forestarii, chargés de la surveillance des réserves ou foresta. Ce point établi, est-il possible d'admettre que le vaste forestum de Methela ait échappé à la règle commune, qu'il n'ait point eu son ou ses forestiers, et au dessus d'eux son forestier général ou domesticus ?

Nous venons d'être amenés, dans les pages que l'on vient de lire, par l'enchaînement naturel des faits, par la facilité de la preuve et par ce sentiment de patriotisme local qui pousse chacun à se préoccuper avant tout du coin de terre où il a vu le jour, à concentrer notre étude sur la Flandre wallonne ; ce n'était point pourtant le seul champ ouvert a nos recherches : entre la Lys et la mer d'une part, entre l'Aa et l'embouchure occidentale de l'Escaut d'autre part, il existait aussi aux premiers siècles de notre histoire franque de nombreuses villas royales et d'épaisses forêts qui, si elles ne présentaient cette

(1) Baluze. Capitul, t. II, p. 68.

(2) Vandeputte, Annales de Sainte-Petri Blandinemoi. an. 856 Herebertus tratidit sancto Petro res suas in Berenga sub Enghelramm abbate vel Comité.

Digitized by Google

continuité absolue que se plaisent à leur attribuer nos chroniques, n'en couvraient pas moins une très notable partie du territoire. Là aussi il y eut donc nécessairement des forestiers et au-dessus d'eux un forestier général, custos saltuum et villarum. Et en effet un texte des gestes des évêques de Liège, prétend qu'Agricolaus, évêque de cette ville au XVIe siècle, était fils du Custos de Flandre (1), que faut-il entendre par ce mot custos? un gouverneur civil ? pas un texte du moyen-âge n'autorise une pareille interprétation. C'est que ce mot custos avait un sens bien défini, il désignait l'intendant général des forêts et des villas ; les textes nivoqués plus haut le prouvent à l'évidence.

La juridiction de ce fonctionnaire s'étendait-elle à la fois sur la Flandre ancienne et sur le Mélanthois, sur le Tournésis et sur le Pevèle, sur tout le diocèse de Tournai en un mot ? cela est probable sans que les textes ne nous permettent de le prouver.

Ainsi donc, en résumé, pour la seconde fois, une vérité historique semble vouloir se dégager des brouillards de la légende, après l'existence du forestum de Flandre, tout au moins de Flandre wallonne, constatée dans la première partie de notre étude, celle du grand forestier prouvée en Flandre wallonne par le fait même de l'existence du forestum Methela et pour la Flandre d'au delà de la Lys, pour la Flandre primitive, par les gestes des évêques de Liège, avec ce tempérament toutefois que, contrairement à ce que prétendent nos chroniqueurs flamands, ces grands officiers n'étaient et ne pouvaient être, à moins d'une exception que rien ne vient prouver, des gouverneurs civils dont la juridiction s'étendait sur tout le pays, mais bien seulement des administrateurs des biens de la couronne dont l'action s'arrêtait aux limites de ces biens.

(1) Collection de Chroniques belges inédites.

Digitized by Google

Il est toutefois nécessaire de faire observer que l'importance considérable des domaines royaux dans nos contrées y conférait à leurs intendants généraux une véritable prépondérance.

Ainsi donc encore, quand nos légendes flamandes affirment l'existence de forestiers dans nos pays à l'époque franque, elles sont, avec la restriction que nous venons de faire, d'accord avec ce que nous savons de l'état physique de la Flandre en ces temps reculés, elles sont d'accord aussi avec le résultat de notre étude sur l'administration mérovingienne, et les documents qui nous affirment l'existence de comtes à la même période de notre histoire ne les contredisent en aucune façon.

Mais si nous venons, par deux fois successives, de faire droit, dans de justes limites, à nos vieilles chroniques, est-ce à dire pour cela que nous devons adopter en bloc tout ce qu'elles nous content au sujet de leurs forestiers, que nous puissions admettre leurs généalogies, leurs exploits merveilleux, témoin par exemple l'histoire de Lydéric du Buc, soi disant premier forestier de Flandre et de sa lutte homérique contre Phinaert ?

C'est là un second côté de la légende à examiner. Nous ne nous attarderons pas, pour le moment du moins, à la discussion des généalogies forestières, nous aurons l'occasion d'en parler ailleurs, nous nous contenterons de discuter l'histoire de Lydéric du Buc, parce qu'elle est la plus connue, parce que tous les historiens de la Flandre s'en sont occupé et qu'elle a su trouver tour à tour depuis plusieurs siècles des partisans convaincus et des détracteurs acharnés.

Nous croyons utile de résumer cette histoire en quelques lignes, et au milieude la confusion inextricable qui existe à ce sujet parmi nos chroniques flamandes,

Digitized by Google

nous adopterons pour les dates comme pour les acteurs le thème admis par Oudegherst, l'historien bien connu du seizième siècle (1).

C'était au temps de Clothaire, en 620 (au temps de Clotaire II par conséquent (613-628), Salvaert noble bourguignon et sa femme Ermengaert, alors enceinte, fuyaient la guerre civile et cherchaient à gagner l'Angleterre ; ils emportaient avec eux leurs trésors et étaient accompagnés d'une suite nombreuse ; en traversant la forêt sans merci, sur le territoire actuel de la ville de Lille, ils sont attaqués par un redoutable bandit, Phinaert seigneur du château du Buc. Salvaert tombe assassiné avec tous ses gens et Phinaert s'empare de ses trésors. Ermengaert avait d'abord réussi à fuir à travers la forêt, elle y mit au monde un enfant du sexe masculin, qu'elle eut le temps de cacher dans un buisson avant d'être capturée par les gens de Phinaert lancés à sa poursuite. Cela se passait dans le voisinage de la fontaine del Sauch (des saules). Un ermite habitait près de la fontaine, en venant y puiser de l'eau il entendit les vagissements du nouveau né, le recueillit, le baptisa du nom de Lydéric, le fit allaiter par une chèvre et plus tard quand l'enfant fut devenu homme lui revêla les circonstances de sa naissance et de son adoption.

Lydéric était doué d'autant de force que de courage. Il se rendit à Soissons à la cour du roi Dagobert et se jettant aux pieds du monarque, le supplia de lui permettre de provoquer Phinaert en combat singulier. Le roi y consentit. Le duel judiciaire eut lieu à Lille même sur le pont du Phins, en présence de Dagobert, le 19 juin 640, affirme Oudegherst.

Lydéric tua Phinaert et le roi, pour récompenser le vainqueur de son courage et de sa piété filiale, lui aban-

(1) Oudegherst. — Ed. revue par Lesbroussart, t. I. p. 17.

Digitized by Google

donna les biens du vaincu, le nomma grand forestier de Flandre et plus tard lui accorda la main de sa propre fille Yonne ou Rothilde.

La chronique ajoute que, devenu maître de la Flandre, Lydéric l'administra avec sagesse pendant de longues années, qu'il mourut en 692 et fut enseveli à Aire-sur-la-Lys. Telle est au moins la version d'Oudegherst, mais tous les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur les circonstances et sur la date de cette mort. Certains prétendent que Lydéric, s'étant révolté contre le roi de France, fut tué dans les environs d'Amiens, disent les uns, d'Arras, disent les autres, dans une rencontre avec les troupes royales et placent cet évènement en 676 (1).

Telle est dans ses grandes lignes, débarrassée de tous les accessoires ridicules dont Oudegherst et d'autres se sont plus à l'orner, l'épopée de Lydéric du Buc qui, sous la plume fantaisiste de nos chroniqueurs, s'est étendue, s'est transformée de mille façons. C'est ainsi que les uns placent cette histoire au temps de Clothaire Ier (511-561), d'autres sous le règne de Dagobert (628-638), d'autres sous celui de Clothaire II (613-628).

Qu'y a-t-il de véridique au fond de cette légende, considérée un peu aux siècles derniers comme un article de foi historique. En effet, au temps de Malbrancq, l'historien des Morins, qui écrivait au XVIe siècle, on montrait encore à Aire les vestiges du tombeau de Lydéric et les vitraux de la collégiale de cette ville reproduisaient les portraits de Lydéric et de sa femme, Yonne, fille de Clothaire (2). Ce n'était donc point une histoire en vogue,

(1) Buzelin, annales Gallo Flandrice, p. 77.

(2) Malbrancq de Morinis, t. I, p. 639. Adservavit etiam Aria ejus tumulum marmoreum aut majorem ejus partem eum epitaphio tanquàm sui conditonis qui Yonam Clotharii secundi ab anno 584 regnantis filiam duxerit, ut videre est in vitreis ad petrensem chorum fenestris.

Digitized by Google

uniquement au sein du peuple, elle avait des croyants beaucoup plus haut puisque sculpteurs et peintres-verriers s'efforçaient de perpétuer le souvenir de son acteur principal. Ce n'était point là un cas isolé, à l'autre bout de la Flandre, à Bruges, en 1417, on rétablissait une fête, suspendue pendant de longues années et dont la création, paraît-il, remontait à une époque fort lointaine, à laquelle tous les ans, se donnait rendez-vous toute la noblesse des Flandres et cette fête se nommait : le tournoi du forestier (1).

C'était donc une légende universellement connue et admise dès le XVe siècle. C'est l'époque aussi où nous la voyons paraître pour la première fois dans les textes historiques. Toutes nos chroniques antérieures, indistinctement la passent sous silence, mais à partir de cette époque nous la trouvons successivement dans plusieurs manuscrits différents, d'abord dans une chronique de l'abbaye de Saint-Pierre du Mont-Blandin (XVe siècle), qui ne rappelle que par quelques mots le combat de Lydéric contre Phinaert, mais qui s'étend avec complaisance sur la généalogie de ces deux personnages (2), puis

(1) Bertin et Vallée. Les Forestiers de Flandre, en fin.

(2) « Tempore fundationis hujus monasterii Blandiniensis anno » vero 610, Lidricus Buccensis interfecit Phinardum paganum » pessimum, factus que est dominus castri insulensis et fores- » tarius Flandrice, mediante conjuge sua Rothilde seu Ydonea » filia Clotharii secundi regis Francice ; qui quidem Lidricus et » Phinardus descenderant directa Linea ab Athanarico nobili » principe Divionensi et Blesinde filia Cloteni, filii Marchomiri, » regis Franciæ. Hujus enim Lidrici tritavus fuit Gondesilus » filius Gondengi, regis Burgundionum, primogeniti prædictorum » Athanarici et Blesindis ; tritavus vero Phinardi fuit Flandbertus » secundo genitus prædictorum Athanarici et Blesindis. Qui » quidem Flandbertus impetravit a Clodione rege Franciæ et » avunculo suo provinciam maritimam supra mare sitam inter » Scaldim et Somonam at eam primo a nomine suo Flandberto » Flandriam vocat ; anno vero 436 primus efficitur Flandrice » Forestarius. Sub Isto Lidrico Buccensi cæpit fides catholica » Predicari in Flandria, in locis agrestioribus ubi non noverant » nisi idola colore et barbara frendere. »
Vande Putte. — Annales sancti Petri Blandiniensis, p. 42.

Digitized by Google

dans une chronique de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand (XVe siècle) (1), puis encore dans une chronique de l'abbaye de Cysoing (XVe siècle) où la légende revêt ses formes les plus merveilleuses et les plus romanesques (2).

C'est évidemment à cette triple source qu'ont puisé Brésin, Masseun, Oudegherst et nombre d'historiens des siècles derniers.

On a dirigé contre la légende de Lydéric nombre de critiques.

On a fait valoir comme preuve de sa fausseté, le silence absolu que conservent à son endroit nos chroniqueurs antérieurs au XVe siècle. N'est-il pas en effet bien surprenant que Silvius qui écrivait à l'abbaye de Marchiennes au XIIe siècle et qui nous conte tant de choses, qui est même le premier à prétendre que les forestiers ont été les premiers gouverneurs de notre pays, n'ait pas fait au moins une allusion à Lydéric du Buc et à son histoire. On a prouvé, par les textes les plus surs, que ni Dagobert, ni Clothaire II, ni Clothaire Ier n'ont eu de fille du nom de Rothilde ou d'Yonne (3).

On a dit que les circonstances du combat singulier de Lydéric contre Phinaert suffiraient à elles seules à prouver l'inanité de la légende, attendu que le duel en champ clos n'était point dans les usages mérovingiens (4).

(1) Chronicon sancti Bavonis. Corpus chronicorum Flandrice, t. I, anno DCX, Finardus forestarius a Lidrico primo occiditur et Yodonea sive Rothildis filia Lotharii regis Francorum ab eodem Lidrico colligetur et pro uxore tenetur.

(2) Collection de chroniques belges inédites. — Corpus chronicorum Flandrice, t. I, p. 19. Catalogus et chronica principium Flandrice. Il existe des textes de cette chronique dans les dépôts de manuscrits de Lille, Saint-Omer, Bruges et Bruxelles.

(3) Un seul texte de Fredegaire donne à une fille de Clothaire le nom de Chlotilde, et encore n'est-ce point Rothilde, voir les scriptores merovingici de Peertz, t. II.

(4) Cette critique n'est pas fondée, voir lex Ripuaria, ch. XXXII, § 4, id. ch. LIX, § 4, id. ch. LXVII, § 5. Voir aussi Grég. de Tours, l. VII, ch. XIV et l. X, ch. X.

Digitized by Google

On aurait pu aussi reprocher à la chronique de faire de la terre du château du Buc, dans le Mélanthois, à l'époque mérovingienne, une dépendance de la Flandre, alors qu'il est historiquement certain qu'au point de vue administratif et politique, au IXe siècle encore, le Mélanthois comme le Tournésis, comme le Courtraisis, était complètement distinct et séparé de la Flandre, qui ne comprenait alors que le littoral de l'Océan et était même bien loin de s'étendre du côté de l'intérieur jusqu'à la Lys, dont elle était séparée par un canton désigné dans les anciens textes sous le nom de Mempiscq, mais il est une raison qui, à elle seule, en dehors de toutes ces critiques, doit suffire pour nous déterminer à rejeter l'histoire de Lydéric, telle que nous la présentent nos chroniqueurs, au domaine des chimères; c'est qu'elle offre avec un certain nombre de faits, historiquement certains et particulièrement dramatiques, qui se sont déroulés au VIIe siècle, c'est-à-dire à la même époque que la légende de Lydéric, dans le nord de la France, sur le même théâtre ou à peu près que cette légende, des points d'analogie tellement nombreux et tellement frappants qu'il paraît bien difficile de les attribuer à l'effet du pur hazard.

Pour s'en rendre bien compte il suffit de rapprocher les faits principaux tels que nous les fournit l'histoire, des faits principaux de la légende.

L'histoire dit qu'en 673, Bodilon, seigneur franc, assassina dans la forêt de Lauchonia (Lucheux, Somme), le roi Childéric II et sa femme enceinte, la bourguignonne Blidéchilde, fille du roi de Bourgogne Sigebert.

Voilà le thème de l'assassinat du noble bourguignon Salvaert et de sa femme enceinte Ermengaert dans la forêt sans merci.

L'histoire raconte, qu'après l'assassinat de Childéric II, les Francs rappelèrent au trône le roi Thierry qu'ils

Digitized by Google

avaient précédemment tondu et relégué à l'abbaye de de Saint-Denys et qu'ils lui donnèrent, comme maire du palais, Leudesius fils d'Erkembald, que jaloux de ce choix, Ebroïn, l'ancien maire du palais de Thierry, rassembla une armée de partisans et marcha contre le roi pour le contraindre à lui rendre ses anciennes fonctions, qu'il franchit l'Oise à Pont-Sainte-Maxence et parvint jusqu'à la villa Bacivum (Baisieux, Somme) d'où Thierry ne parvint à s'échapper que pour bientôt traiter avec son redoutable maire, que Leudesius avait fui, chargé de mettre en lieu sûr, le trésor royal, qu'Ebroïn le rejoignit près de la villa Crisciacum (Cressy, Somme) lui demanda une entrevue, l'assassina dans un guet-apens et lui enleva les trésors confiés à sa garde, et qu'enfin quelques années plus tard (683), Ebroïn expia ce crime et bien d'autres encore sous l'épée vengeresse d'Ermenfrid.

Nous retrouvons là tous les éléments d'une partie de la légende de Lydéric; la guerre civile, les trésors enlevés dans un guet-apens par un traitre, l'expiation finale de ce traitre.

L'histoire place de 673 à 678, dans le Ponthieu, à Cressy, l'assassinat de Leudesius.

La légende ou plutôt certains de nos légendaires, plus vagues, font tomber leur Lydéric en 676, dans l'Amienois, dont le Ponthieu formait précisément une subdivision (1).

Leudesius, victime d'Ebroïn, était bourguignon puisque Silvius le dit Augustodunensis (2), (originaire d'Autun),

(1) Post mortem vero Lotharii regis, a quondam monacho Fideberto nomine, scilicet fratre regis Franciæ Lotharii novam guerram versus Lidricum movente, juxta Ambianis Lidricus a Fideberto monacho in quondam conflictu interemptus est, a filiis suis ad Ariam portatus est et ibidem intumulatus est. — Collection de chroniques belges inédites. — Corpus chronicorum Flandrice. — Catalogus et nomina principum Flandrice, p. 19.

(2) Sed inter ea eundum Bacivo villa perveniens (Ebroinus) Leudesium Augustodunensem Inclytum principem palatii cum thesauris defuncti regis Hilderia obvium habuit. And. Silvius. — Edition de Beauchamps, p. 635.

Digitized by Google

le Lydéric de nos légendes était aussi bourguignon, mais de Dijon.

Leudesius, victime d'Ebroïn, était neveu d'Adalbald et de sainte Rictrude. Or, le fils de ces derniers, saint Mauront, avant de passer dans les ordres, avait épousé une princesse du nom d'Ermengaert (1), du même nom que la femme du Salvaert de nos légendes, et avait été à la cour de Dagobert, procurator silvarum et villarum, forestier général, précisément pour cette forêt de Cressy, témoin de l'assassinat de Leudesius par Ebroïn (2).

Enfin Leudesius, victime d'Ebroïn, portait dans la langue germanique le même nom que notre Lydéric légendaire : Leutheric (3).

Est-il possible d'admettre qu'à la même époque, sur le même théâtre, deux successions de faits aussi extraordinaires, aussi dramatiques, se soient déroulés parallèlement, en présentant tant de points de ressemblance jusque dans les noms ? Cela paraît bien difficile, et l'on semble bien autorisé à conclure que l'histoire de Lydéric a été forgée avec des matériaux qui lui étaient complètement étrangers, que c'est, en un mot, un roman historique.

A quelle époque a-t-il vu le jour ? nous allons tenter de le déterminer approximativement.

Il est postérieur à la rédaction (1195) de la chronique d'André Silvius. En effet le chroniqueur ne dit point un mot de cette histoire, or est-il admissible de supposer que si elle eût été alors connue, le moine de Marchiennes qui

(1) Historiæ Franco-Mérovingicce Synopsis, ou Chronique d'André Silvius, éditée par Beauchamps. Commentaires, 441.

(2) Voir note, 9 p. 7, ci-dessus et note 8 même page.

(3) Leudesius quem Germani Leuthericum vocant, filius Erchinaldi. Du Chesne, script. Franc., t. I, p. 782.
Leodesius quem Germani Leutericum vocant. — D. Martene et Durand, t. III, p. 1128.
Leudesius vero qui et Leuthericus. Du Chesne, chronique d'Onuphre, t. I, p. 783.

Digitized by Google

vivait précisément dans le pays théâtre de ces évènements extraordinaires, n'eût point cru devoir y faire au moins quelque allusion ?

D'autre part, l'histoire de Lydéric prétend que la mère de ce personnage, Ermengarde, était la fille de Gérard de Roussillon (1), or ce Gérard de Roussillon est le héros fantastique d'une de nos plus vieilles chansons de gestes à laquelle les philologes assignent la date de 1315 (2).

D'autre part encore, M. Lebon, auteur d'un mémoire sur les forestiers de la Flandre, couronné en 1834 par la Société des Antiquaires de la Morinie, affirme avoir eu connaissance d'un manuscrit renfermant l'histoire fabuleuse de Lydéric d'une écriture du XIIe siècle (3).

En admettant que l'appréciation de M. Lebon, au sujet de l'antiquité de ce document, ait pu s'écarter de la vérité de quelques vingt ans, nous sommes amenés à supposer que notre histoire a été forgée au commencement du XIVe siècle. C'était l'époque de la grande vogue des romans de chevalerie.

Cette histoire formait jadis un poëme complet et distinct de toute autre rédaction historique. C'est bien ainsi qu'on se l'imagine courant les Flandres. Buzelin dans ses annales Gallo-flamandes le cite plusieurs fois sous le titre de Liber Lyderici (4). Ce poëme semble

(1) Ondegherst. Ed. de Lesbroussart, t. I, p. 19.

(2) Le Roman en vers de Girard de Rossillon, publiée par Mignard. Paris, Techener 1858, in-4°, introduction, p. X.

(3) Voici comment s'explique à ce sujet M. Lebon : « Les » démarches que nous avons faites pour nous procurer la vue de » ce missel ont été infructueuses, ce que nous avons pu en » apprendre, c'est qu'il est l'ouvrage d'un moine du XIIe siècle, qui » a extrait et placé dans cette compilation à côté de faits » véritables, des fragments entiers de romans de Chevalerie qu'il » a pris pour des vérités. Mém. sur les forestiers de Flandre s. d. » in-8, p. 53. Voir aussi mémoires de la société des antiquaires de » Morinie, année 1835. »

(4) Buzelin. Annales Gallo-Flandrie, p. 40, 43, 44, 48, 67 et 78.

Digitized by Google

aujourd'hui perdu, tout au moins n'avons nous pu en retrouver la trace nulle part, pas plus que celle du manuscrit cité par M. Lebon qu'il représentait peut-être complètement. La perte est regrettable, car cette fiction historique, composée avec un art véritable, eût très dignement tenu sa place près des histoires de Gérard de Roussillon, de Garin de Loherain et d'autres chansons de gestes du moyen-âge à la famille desquelles elle appartenait évidemment.

Ainsi donc, en résumé, selon toute vraisemblance, la légende du forestier flamand Lydéric ou si l'on veut celle de Leudesius, puisqu'il nous paraît suffisamment démontré que ces deux noms s'appliquent au même personnage, telle que nous la content nos chroniques de Flandre, n'est qu'une fable inventée à plaisir.

Est-ce dire pour cela que son héros n'a point rempli dans notre pays quelque haute fonction, celle de forestier général ou domesticus, celle de Comte ou celle de Dux ? Nous n'oserions aller jusque là. Certains faits que nous allons énumérer tendent même à prouver le contraire :

1° Lydéric, ou Leudesius, était fils d'Erkembald (1), maire du palais de Neustrie, il était neveu d'Adalbald et de sainte Rictrude, la fondatrice de l'abbaye de Marchiennes, sa grand'mère maternelle, sainte Gertrude, avait été la femme du duc Richomer qui avait laissé à sa descendance dans nos pays des biens immenses (2), circonstance

(1) Voir note 3e, page 16e ci-dessus.

(2) Gertrudis, Rikomari nobilissimi et potentissimi vidua, ducis que Adabaldi avia, Cœnobuion struxit Hamagiœ. Baldéric, chronicon Cameracense, L. II, ch. 27. — Temporibus chlotarii regis Francorum, Gertrudis filia Théobaldi ducis, mater ansberti inclyti ducis in Germania qui nupsit Blithildi sorori regis Dagoberti, conjux extitit Rikomeri generosi ducis qui multis locuplebatur possessionnibus in pago Flandrensi, Legiensi, adartensi, ubi erat illuis nobile castrum nomnie Baierium atrebatensi, Ostrebatensi et Pabulensi. Chaonicon Marcianense, ap. Ghesquières, act. S. S. Belgri t. II p. 399.

Digitized by Google

qui de la part du roi de France, en égard aux traditions constantes de l'administration mérovingienne, devait naturellement désigner Lydéric à quelque rôle important dans cette même contrée. 2° M. Lebon, dans son mémoire sur les forestiers de Flandre que nous avons eu l'occasion de citer plus haut, affirme avoir en sa possession un manuscrit du XIIe siècle, rédigé à l'aide des matériaux historiques les plus authentiques, (ex diplomatibus monumentis), où il est dit que Lydéric du Buc avait reçu de Dagobert Ier, à Soissons, l'investiture de tout le pays s'étendant du château du Buc à la rivière de la Somme (1). 3° Enfin au XVIe siècle encore, au dire du père Malbrancq, les chanoines d'Aires conservaient une ancienne tradition qui voulait que la raison qui détermina, au XIe siècle, le Comte de Flandre Bauduin V, à bâtir la collégiale de Saint-Pierre d'Aire, c'est que cette ville renfermait la dépouille mortelle du plus illustre de ses prédécesseurs, celle de Lydéric (2), dont le tombeau existait effectivement à Aire, puisque Buzelin le signale encore, mais en ruines, vers 1637 ; (3) tel est l'ensemble des indices qui tendraient à faire supposer que réellement le Lydéric de nos récits légendaires, a bien joué dans notre pays quelque rôle de grande importance, sans qu'il soit possible de le préciser, et en tous cas sans qu'il soit permis de supposer un seul instant que ce fut celui de simple forestier.

(1) Lebon, mémoire sur les forestiers de Flandre (cité page précédente note 3) page 28 : « Ce manuscrit ne porte point de » date, l'écriture nous a paru appartenir au XIe ou XIIe siècle, » est-ce une copie, est-ce un original, la pièce mérite-t-elle » confiance ? c'est ce que nous ne pouvons décider ».

(2) Arienses canonici non alio indicant invitamento ductum Balduinum insulanum ad fundanda ipsorum Sacerdotia quæ Insulensibus præiverunt quam quod primus suorum Coryphœus uti conditor illie jacebat, Malbrancq, de Morinis, t. I, p. 639.

(3) Buzelin. — Annales Gallo Flandriœ, p. 78. Malbrancq, de Morinis, t. I, p. 303.

Digitized by Google

UN DISCIPLE DE ROLLIN

Réformateur de l'Enseignement secondaire

EN FLANDRE MARITIME

Alexandre VAN DE WALLE

Licencié en Théologie, curé de Wormhout

PAR

Eugène CORTYL

Docteur en Droit
Membre de la Commission historique du département du Nord

Le Comité flamand de France n'a jamais oublié qu'il avait le devoir de faire connaître, par des biographies ou par de courtes notices, les hommes qui, nés dans les limites restreintes de l'ancienne Flandre Maritime, avaient eu quelque influence sur le mouvement intellectuel de leur temps.

Si le Comité a d'abord groupé autour de la grande figure de Michel De Swaen tous ses compatriotes, poètes ou prosateurs, qui ont écrit en flamand, il a fait revivre aussi, presque chaque année, la mémoire de quelques savants flamands qui se sont servis pour leurs ouvrages de la langue latine ou de la langue française.

Les *Annales* et le *Bulletin du Comité flamand* ont

Digitized by Google

donné des notices biographiques sur les bollandistes Baert et De Sticker, sur le théologien bailleulois De Coninck, sur l'historien Deckers qui, originaire d'Hazebrouck, mourut chancelier de l'université de Gratz en Styrie, sur le père Lanssel, de Gravelines, qui enseigna les langues orientales à l'Université de Madrid; tous écrivirent en latin. Le père Gautran composa en français sa grande histoire de Tournai, comme Faulconnier sa *Description historique de Dunkerque;* tous deux avaient droit à une notice biographique, le père Possoz (1) et M. Carlier (2) les ont écrites. M. Quarré-Reybourbon a fait revivre dans les Annales du Comité, la figure presque contemporaine du philologue Jean-Baptiste Waeles. Alexandre Van de Walle avait sa place marquée dans la galerie des savants de la Flandre Maritime (3).

Il eut une influence prépondérante sur la formation intellectuelle de la jeunesse flamande au XVIIIe siècle. Le premier il s'éleva, avec l'autorité de sa longue expérience, contre les vieilles routines dans lesquelles l'enseignement secondaire était comme figé en notre province et contre l'ostracisme dont était frappé la langue française en nos colléges. Il réclama et obtint pour elle une part égale à celle que les programmes faisaient au latin et au grec.

Attaché de cœur à la Flandre, il ne pouvait parler sans émotion « des actions éclatantes de vertu, de courage, de » valeur des Flamands dignes d'éternelle mémoire (4). » Mais il comprenait que les Flamands, sous peine de

(1) *Bulletin du Comité Flamand,* t. I, p. 395.

(2) *Annales du Comité Flamand,* t. IX, p. 67.

(3) M. de Baecker cite Alexandre Van de Walle parmi les hommes marquants de la Flandre Maritime (Flamands de France, *Messager des sciences de Gand,* année 1850).

(4) *Instructions importantes,* t. I, p. 182.

Digitized by Google

déchéance, devaient prendre leur place dans le royaume de France à côté des Bretons, des Provençaux, des Alsaciens. Ecrivant avec facilité et correction le flamand, il voulut néanmoins composer en français l'ouvrage didactique, qu'il dédia aux Etats de la province, afin de prêcher d'exemple.

Digitized by Google

I

L'abbé Alexandre Van de Walle naquit le 8 novembre 1680 à Oxelaere, village de la châtellenie de Cassel, où sa famille était fixée dès le commencement du XVIe siècle. Son père, Pierre Van de Walle, avait pris en 1672 le grade de bachelier ès droit à l'université de Douai; il s'était ensuite établi à Oxelaere. Ses connaissances juridiques furent souvent mises à profit par ses concitoyens; aussi fut-il en diverses circonstances député par la châtellenie de Cassel pour défendre ses intérêts (1). Son épouse, Marie Moreel, descendait d'une famille lilloise que ses relations avec le comte de Hornes, grand bailli de Cassel en 1581, avait fixée en Flandre Maritime. Après de brillantes études au collége de Cassel, tenu par les pères jésuites, Alexandre Van de Walle entra au noviciat de leur institut. Il professa successivement aux colléges de Bergues (2), de Cassel, d'Ypres et d'Audenaerde. Il termina ses études théologiques à Louvain, où il fut ordonné prêtre en 1711. Des scrupules de conscience le décidèrent, en 1716, à solliciter l'autorisation de sortir de l'institut de Saint-Ignace avant d'avoir prononcé ses derniers vœux, Alexandre Van de Walle ne prit cette grave détermination qu'après s'en être ouvert à l'un des ecclésiastiques les plus marquants de la Flandre Maritime,

(1) « *Hy wiert gedeputeert anno 1696 ende volgende jaeren van* » *'t Hof van Cassel om de schade te grosseren gecauseert door de* » *linie en inondatie tusschen Iper en Veurne.* » (Livre de raison d'Alexandre Van de Walle).

(2) Il fit représenter en 1705 par les élèves du collége de Bergues une tragédie de saint Winoc, dont il était l'auteur et qu'il avait dédiée à l'abbé du monastère de ce nom.

Digitized by Google

Pierre-Louis Danes (1). Il était alors curé de Saint-Jacques à Anvers; mais il devait rentrer bientôt après dans son diocèse d'origine, et y occuper les plus hautes situations.

Porteur de lettres de recommandation des plus élogieuses délivrées par ses anciens supérieurs (2), Alexandre Van de Walle alla suivre les cours de théologie de l'université de Douai, il y fut reçu licencié le 31 juillet 1716. Il entra alors dans le clergé du diocèse d'Ypres, dont il était originaire (3).

Les vicaires capitulaires (4) le nommèrent, en cette même année 1716, desserviteur (5) de la cure d'Oostkerke,

(1) Pierre-Louis Danes, était le compatriote d'Alexandre Van de Walle; né à Cassel en 1684, il avait eu les plus grands succès à Louvain. *Primus* du grand concours de 1701, il fut nommé professeur de philosophie à la pédagogie du Lys en 1707. Il obtint en 1714, par nomination de l'université, la cure de Saint-Jacques à Anvers. Rentré dans le diocèse d'Ypres en 1718 pour occuper une prébende de chanoine gradué du chapitre de la cathédrale de Saint-Martin, il fut bientôt nommé président du séminaire épiscopal et pénitentier. En 1732 il fut appelé à Louvain pour y occuper la chaire royale de théologie, il y mourut en 1736. Il avait été nommé évêque saffragant de Malines, mais il ne put être sacré. « *Ad infulas episcopales merito suo nominati* » dit son épitaphe transcrite par Paquot dans le *Prologus* de l'édition de 1773 de la *Generalis temporum notio* de Danes.

Danes a composé plusieurs ouvrages théologiques remarqués lors de leur apparition, mais son livre le plus connu est la *Generalis temporum notio,* œuvre de profonde érudition annotée par Paquot. Elle fut très utile aux travailleurs avant l'apparition de l'*Art de vérifier les dates.* (Nous devons à l'obligeance de M. Bonvarlet, président du Comité flamand de France, la plupart des renseignements biographiques que nous donnons en cette note).

(2) L'abbé Van de Walle les reproduit dans les *Instructions importantes*, t. I, p. 577 et suiv.

(3) Oxelaere était du diocèse d'Ypres avant 1790.

(4) Mgr Jean-Baptiste de Smet, nommé en 1716 à l'évêché d'Ypres par l'empereur Charles VI, ne reçut ses bulles et ne fut sacré qu'en 1721.

(5) Le desserviteur ou desservant était l'ecclésiastique nommé pour remplir les fonctions de curé sans être titulaire de la cure, (*Dictionnaire de Trévoux*).

Digitized by Google

village du doyenné de Dixmude. La cure d'Oostkerke venait d'être *réservée* par le Pape et la légitimité de cet acte pontifical était contestée. Au cours du litige, il fallait que la paroisse fût pourvue d'un desserviteur qui l'administrât (1).

Ce n'était évidemment là qu'un poste d'attente ; aussi, quand l'importante cure de Wormhout devint vacante, en 1718, par la mort de maître Pierre Michiels, Alexandre Van de Walle en devint le pasteur. C'était à l'abbé de Saint-Winoc de Bergues qu'appartenait le droit de nommer le curé de Wormhout.

Alexandre Van de Walle fut présenté par lui au concours ouvert à la suite de la vacance de cette cure ; classé par les examinateurs synodaux parmi les trois candidats les plus dignes, il fut définitivement nommé à ce bénéfice par l'abbé dom Gérard Van der Haeghen (2).

(1) L'abbé Van de Walle, dans les notes qu'il a inscrites sur les registres paroissiaux de Wormhout, dit : « *Oostkercae... pastor desservitor factus sum... curâ per papam reservatâ per promotionem pastoris.* » Ces collations de bénéfices ainsi faites par le pape et connues en droit canonique sous le nom de *Reserves beneficiorum promovendorum*, étaient fort contestées en Flandre. Ce genre de réserve avait lieu lorsque le Pape, en conférant un bénéfice à un ecclésiastique, *se réservait* le droit de lui donner un successeur dans le bénéfice qu'il occupait auparavant. Ainsi dans le cas qui nous occupe, le pape, ayant conféré au curé d'Oostkerke un bénéfice incompatible avec la possession de cette cure, se l'était réservée et en avait désigné le titulaire au détriment du chapitre de Saint-Omer. Ce chapitre, qui était en possession du droit de nommer à la cure d'Oostkerke, s'était élevé contre cette *réserve* papale, dont la Flandre prétendait être exempte. Au cours du débat, il y avait lieu de nommer un desserviteur ; ce fut l'abbé Van de Walle.

(2) Il était de règle en Flandre que les cures fussent conférées après concours, c'est-à-dire après un examen des candidats. Lorsque le droit de nomination appartenait à un dignitaire ecclésiastique, à un chapitre, à une collégiale, ceux-ci présentaient au concours les candidats qui leur agréaient et l'examen terminé ils choisissaient le titulaire parmi ceux d'entre eux que les examinateurs synodaux avaient jugés aptes au ministère paroissial.

L'abbé Van de Walle dit dans son livre de raison : « *De pastorie*

Digitized by Google

Alexandre Van de Walle, administra la paroisse de Wormhout de 1718 à sa mort arrivée le 15 mai 1761 (1). Il voulut avec ses ressources personnelles orner et embellir l'église qui lui était confiée. Vers 1721, il éleva deux nouveaux portails ; en 1728 il construisit la sacristie. Le plus bel ornement de l'église de Wormhout est aujourd'hui encore le banc de communion dû à sa libéralité (2). C'est un magnifique morceau de sculpture ; il fait l'admiration de tous ceux qui visitent l'église de Wormhout. Au milieu de rinceaux du meilleur effet et d'une grande hardiesse de dessin, le sculpteur a reproduit les diverses scènes de l'ancien testament dans lesquelles était annoncé, sous forme figurative, le mystére de l'Eucharistie. Deux petits panneaux portent les armoiries du père et de la mère du donateur (3).

Alexandre Van de Walle avait élevé à la mémoire de sa mère morte au presbytère de Wormhout une pierre

» *van Ostkercke bedient hebbe ontrent twee jaeren, tot dat* » *gehouden is concurs om de pastorie van Wormhout, tot welche* » *aldaer gedenomeert synde ende de presentatie van den eerw.* » *heere Gerardus van der Haeghen, prelaet van S. Winox, becomen* » *Lebbende.* »

(1) L'abbé Van de Walle, avait le caractère vif et la répartie prompte. Un jour, qu'il dinait à la table de Mgr Delvaux, évêque d'Ypres, il se permit de combattre une opinion du prélat sur l'âge que devaient avoir les filles attachées au service des ecclésiastiques. Le prélat, piqué de la contradiction, envoya par son maître d'hôtel une tête de poulet au curé, celui-ci l'ouvrit en enleva la cervelle et dit au valet de la rapporter à l'évêque. Mgr Delvaux eut le bon esprit de ne point se formaliser de cette réplique un peu vive.

(2) Ce fut grâce aux libéralités testamentaires de son prédécesseur que l'abbé Blanckaert put faire placer, en 1763, devant les trois autels de l'église de Wormhout, le banc de communion que l'on y admire.

(3) D'azur à l'épi d'or, qui est Van de Walle, et de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même, qui est Moreel. Au dessous de l'écusson se lit l'inscription suivante : *Alexandre Van de Walle.* P. W. L. (Pastor Wormhoutanus licentiatus). *Vallatus sitis tantae.*

Digitized by Google

tombale que l'on peut voir aujourd'hui à l'entrée de la sacristie. Il en avait rédigée l'épitaphe encore fort lisible :

D. O. M.
Piissimae Matri suae Dominae Mariae,
F^ae^ Domini Adriani Moreel ex Rubrouck,
12^a^ Julii A. 1726 Wormhouti defunctae,
honoratae viduae Pii et Laudabilis Viri
D^ni^ Petri Van de Walle, 14^a^ Martii
A. 1705 Oxelaere defuncti, parentabat
Filius, R. et Eruditissimus Dominus
Alexander Van de Walle Oxelarensis
S^ae^ theologiae Licentiatus et Pastor
Wormhoutanus A. 1726. Ex aere
patrimoniali fundator munificus domûs
pastoralis et vicarialis, etc.
Wormhouti obiit.

REQUIESCANT IN PACE

Le pasteur de Wormhout réunit tous les documents lui permettant d'écrire l'histoire de l'église à laquelle il était attaché. Il en rédigea une sorte de résumé, pour la période comprise entre 1539 et 1752, qu'il transcrivit sur l'un des registres paroissiaux existants encore aujourd'hui.

Alexandre Van de Walle voulut, en souvenir des liens qui attachaient depuis plus de deux siècles sa famille à la paroisse d'Oxelaere, y faire une fondation importante. Il mit à la disposition de la fabrique de l'église le capital nécessaire pour assurer la dotation perpétuelle d'un vicaire et construisit une maison vicariale (1). Elle servit

(1) Le 3 juillet 1741, la Cour de Cassel autorisa la donation de la maison vicariale faite par Alexandre Van de Walle à la fabrique de l'église d'Oxelaere (Extrait des notes manuscrites de M. C. David sur la Flandre Maritime).

Digitized by Google

de presbytère depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Elle vient d'être rebâtie. Alexandre Van de Walle avait, dans un testament de 1742, manifesté l'intention que la moitié des livres composant sa riche bibliothèque fût déposée dans la maison vicariale d'Oxelaere, où ils devaient être à la disposition de ses neveux et petits-neveux comme du vicaire, qui en aurait la garde (1).

Suivant une coutume assez habituelle en Flandre, Alexandre Van de Walle voulut, que son portrait ornât la salle principale de la maison qu'il avait fondée, et que les vicaires qui s'y succèderaient connussent les traits du bienfaiteur à qui ils devaient leur dotation. Ce portrait existe encore aujourd'hui au presbytère d'Oxelaere (2). Il a été peint en 1742, alors que l'abbé Van de Walle avait 62 ans (3).

(1) *Livre de raison* d'Alexandre Van de Walle.

(2) C'est l'ancienne maison vicariale rebâtie.

(3) Les armoiries que porte ce portrait sont celles des Van de Walle et des Moreel, telles qu'elles sont sculptées au banc de communion de Wormhout.

Digitized by Google

II

Le XVIIIe siècle fut en France un siècle de réformes dans le domaine de l'enseignement secondaire. De l'apparition du *Traité des études* en 1726 à la Révolution les méthodes et les programmes subirent des modifications successives, qui transformèrent complètement l'enseignement des colléges.

La réforme de Rollin se propagea lentement en province, où elle se heurtait souvent à la résistance opiniâtre des régents de collége, obstinément attachés aux vieilles routines. A peine était-elle acceptée dans les provinces anciennes de la France, qu'elle se voyait attaquée, peu à peu discréditée et définitivement détrônée par la méthode des encyclopédistes. Accusant Rollin de faire la part trop large aux lettres et aux langues anciennes, ceux-ci rompaient d'une façon radicale avec les traditions pédagogiques ; ils prétendaient faire des sciences et non plus des lettres l'instrument de la culture intellectuelle et le moyen de formation de la jeunesse. L'opinion adopta peu à peu leurs idées, si bien que le siècle, qui s'était ouvert par le triomphe des lettres, remises en honneur par Rollin, se termina par leur proscription dans les *écoles centrales* de la Convention.

La Flandre Maritime ne fut que bien tardivement touchée par cette évolution de l'enseignement secondaire ; les idées des encyclopédistes n'y pénétrèrent point et c'est à peine si vers 1765 les sages et utiles réformes de Rollin elles-mêmes commencèrent à y être introduites. Leur premier propagateur en notre province fut Alexandre Van de Walle.

Digitized by Google

Au milieu du XVIIIe siècle, l'enseignement secondaire était resté dans nos colléges tel que les Français l'avaient trouvé lors de la conquète (1). Suivant servilement les traditions du siècle précédent, figé dans de vieilles routines, il n'était plus à la hauteur des besoins intellectuels du moment. La Flandre Maritime, tardivement rattachée au royaume, vivait isolée de sa nouvelle patrie et obstinément fidèle à ses propres traditions, à ses mœurs, à son langage. Excepté la ville de Dunkerque où l'élément français était important, l'action intellectuelle de la France ne se faisait guère sentir en Flandre Maritime.

C'est ce qui explique la persistance en notre province de méthodes d'enseignement depuis longtemps répudiées dans le reste du royaume. Les régents de nos colléges n'acceptaient aucun des progrès réalisés dans l'art pédagogique ; ils exigeaient de leurs élèves une somme énorme de travail sans profit intellectuel équivalent. Les programmes ne tenaient nul compte de l'évolution opérée dans les esprits et de la large part qu'avaient prise les sciences historiques, mathématiques et physiques dans la vie intellectuelle du XVIIIe siècle.

Les études se faisaient naturellement en flamand dans les colléges d'une province, dont les neuf dixièmes des habitants ne comprenaient pas d'autre langue (2). Mais,

(1) Nous rappelons ici que la réunion de la Flandre Maritime à la couronne de Louis XIV s'opéra en quatre fois. Le traité des Pyrénées donna à la France, en 1659, Bourbourg et Gravelines ; en 1662 Louis XIV acquit Dunkerque ; le traité d'Aix-la-Chapelle de 1668 lui attribua la châtellenie de Bergues et le traité de Nimègue de 1678 les châtellenies de Bailleul et de Cassel.

(2) A Dunkerque même les jésuites enseignèrent toujours en flamand jusqu'à leur dispersion en 1762. Le magistrat de cette ville, dans un mémoire adressé au Parlement de Paris en cette même année, dit en effet : « Les pères jésuites ont été admis en cette ville il y a 150 ans pour y instruire la jeunesse, ce qu'ils ont fait jusqu'à ce jour en la langue vulgaire du païs, qui était la flamande. » *(Notes et documents pour servir à l'histoire des institu-*

Digitized by Google

chose à peine croyable, en 1750, quatre-vingt ans après le rattachement de la Flandre Maritime à la France, le français n'avait pu se faire encore une place à côté du latin et du grec dans les colléges de la province (1). Les élèves qui en sortaient n'en comprenaient pas le moindre mot. Ceux d'entre eux qui allaient à l'université de Douai en étaient réduits à « apprendre par rencontre » assez de français pour le comprendre au bout d'un an » de séjour (2). »

Les étudiants flamands se trouvaient de ce chef dans un état d'infériorité considérable vis à vis des jeunes hommes de la Flandre Wallonne et des autres provinces de France. Il est vrai, la langue officielle de l'enseignement dans les universités vers 1750 était toujours le latin. Mais c'est en français que s'exprimaient les chefs du mouvement intellectuel ; c'est en français qu'étaient écrits tous les livres nouveaux, même ceux qui traitaient des questions les plus abstraites et les plus savantes. Si bien que l'étudiant flamand arrivant à l'université voyait fermées pour lui toutes les sources intellectuelles du

tions ecclésiastiques de l'enseignement secondaire à Dunkerque, par M. l'abbé R. Flahault; fascicule II, p. 89).

A Dunkerque, la présence de nombreuses familles françaises, les exigences des Dunkerquois qui destinaient leurs fils au commerce ou à la navigation forcèrent les pères jésuites à enseigner au moins en flamand la langue française. Nous en avons la preuve par ce fait que quelques pièces écrites en français furent jouées par leurs élèves à de très rares intervalles. M. Flahault note, dans sa très intéressante monographie, la représentation de *Dandamis et Amizocas* en 1666.

(1) On lit en effet dans les *Instructions importantes* (t. I, p. 338): « Si contre toute attente et la bonne opinion qu'on à des maîtres » d'école et des régents, il n'y a pas moyen de les y porter et de » venir à bout d'un si important dessein, qui est d'enseigner le » français aux enfants tant dans les petites classes que dans les » colléges, le maître de la police pourrait y envoyer ou y mener » un maître français. »

(2) *Instructions importantes*, t. I, p. 322.

Digitized by Google

royaume dans lequel il était appelé à vivre et dont sa province faisait désormais partie intégrante.

Cette infériorité fâcheuse des étudiants flamands frappait les hommes les plus sérieux de notre pays, ils voyaient avec peine que, faute de savoir le français, les enfants de la Flandre Maritime, fussent obligés de renoncer à toute carrière qui sortît des limites étroites d'une province de soixante-quinze lieues carrées. Ils sentaient aussi que l'enseignement de nos colléges n'était plus à la hauteur des besoins intellectuels de l'époque; mais personne n'était assez osé pour rompre avec des traditions respectables, qui plongeaient dans le passé des racines si profondes; ni avec des méthodes qui, toutes surannées et défectueuses qu'elles étaient, avaient néanmoins formées des hommes de valeur.

Alexandre Van de Walle fut ce novateur. Il eut le mérite de signaler l'un des premiers les lacunes de l'enseignement donné dans les colléges de la Flandre Maritime, de proposer des réformes pratiques mûrement étudiées et de s'élever contre l'ostracisme dont était frappé la langue française. Tel était le but réel d'un ouvrage qui fut accueilli avec faveur, car il répondait aux désirs et aux vœux de tous les hommes de valeur de la province (1). L'auteur lui donna le titre suivant : « *Instructions* » *importantes aux étudiants et à leurs parents,* » *nécessaires à bien d'honnêtes gens tant ecclésias-* » *tiques que laïques surtout aux précepteurs et aux* » *régents*, donnant grande ouverture à l'introduction à

(1) L'auteur reçut des lettres fort élogieuses de MM. de Hau, subdélégué général de la Flandre Maritime, de Médrano, doyen de chrétienté d'Hazebrouck, Florens, avoué d'Hazebrouck, Van Kempen, doyen de chrétienté et curé d'Arnèke, du Père Danes, préfet des Augustins d'Hazebrouck, du Présidial de Flandre, de la Cour de Cassel, des échevins de Dunkerque et de Merville, etc. (Elles sont reproduites dans le Livre de raison d'Alexandre Van de Walle).

Digitized by Google

» l'histoire universelle et à la lecture d'une suite régu-
» lière des plus intéressantes histoires particulières. à
» la langue, à l'orthographe française, à l'étude métho-
» dique de la Sainte Écriture, à la théologie scholastique
» et morale enfin au droit canonique et civil. » L'ouvage qui comprend trois volumes in-12, fut imprimé en 1752 et 1753 chez Fricx à Bruxelles.

Ce livre, comme la plupart des ouvrages didactiques du siècle dernier, est un peu diffus ; mais on y trouve, sous des développements souvent prolixes, foule d'idées neuves alors, qui firent leur chemin et que l'auteur était des premiers à introduire en Flandre.

Pour faire triompher les principes qui devaient transformer l'éducation de la jeunesse flamande, Alexandre Van de Walle fit imprimer et distribuer à ses frais à tous les magistrats et à tous les hommes marquants de la province, le livre qu'il avait composé. C'est aux États de la Flandre Maritime, représentants naturels de la province, continuateurs des États de Flandre, qu'il dédie son œuvre ; c'est de leur patriotisme éclairé qu'il attend les réformes qui doivent élever l'enseignement de la jeunesse flamande à la hauteur des besoins intellectuels et des nécessités du moment.

Son patriotisme est blessé de voir éclipsés partout en France ses concitoyens, qui avaient fait si grande figure au XVIme siècle parmi les savants, les juristes et les évêques de l'époque. Il lui est pénible de constater que nombre de Flamands perdent les bourses qu'ils ont obtenues aux universités faute d'une instruction élémentaire suffisante (1). Il voit avec peine tant de prêtres, « élevés dans les séminaires et colléges à grands frais, » en sortir « sans grand fond de science et de perfection,

(1) *Instructions importantes*, t. I, p. 4.

Digitized by Google

» sans talents d'esprit et de conduite, courir longues » années, faire des bassesses et ramper devant les gens » de loi pour devenir petits vicaires de campagne (1). »

Alexandre Van de Walle veut, par un changement radical des méthodes employées, mettre l'étudiant flamand à même de lutter avec avantage, soit à l'université, soit plus tard dans le monde, avec ses condisciples français. Il demande que l'on applique enfin en Flandre la réforme de Rollin ; que le thème et le vers latin ne forment plus la matière unique de l'enseignement.

Il veut que les régents ne se bornent plus « à faire » apprendre par cœur le grec et quelques règles de latin » fort obscures avec les fables et les vers de la poésie, sur » lesquels les jeunes gens languissent pendant plusieurs » années, de sorte qu'un thême fait selon ces règles et » fables sans fautes grossières y passe pour la perfection » de leurs écoliers au sortir des colléges. » C'est « à » peu près tout le profit et tout l'avancement qu'ont fait » les étudiants dans leur cours d'études de six et sept » ans (2), » dit l'auteur des *Instructions importantes*. Il prétend même que la plupart des écoliers sont à la fin de leurs humanités incapables de traduire correctement un auteur latin (3).

Il faut rompre aussi, dit-il, avec la mythologie, qui trop longtemps a régné en maîtresse en nos colléges, forçant régents et élèves à couler toutes leurs compositions dans son moule étroit (4). Il désire que l'on fasse plus large la place de l'histoire. On se bornait généralement en nos colléges à apprendre aux enfants l'histoire du Peuple de

(1) *Instructions importantes*, t I, p. 427.

(2) *Instructions*, t. I, p. 3.

(3) *Instructions*.

(4) *Instructions importantes*, t. I, p. 3.

Digitized by Google

Dieu et l'histoire Ancienne. Pourquoi ne pas leur faire connaître en détail les évènements importants de l'histoire de la Flandre, « leur patrie, » de la France, de l'empire d'Allemagne (1).

Alexandre Van de Walle demande que l'étude de l'histoire soit éclairée par celle de la géographie. L'élève devrait avoir à sa disposition « de bonnes cartes, si rares » en Flandre et pourtant si nécessaires. » L'étude de la géographie doit elle-même devenir rationnelle. Il faut montrer d'abord à l'enfant la place qu'occupent la Flandre et la France en Europe, puis celle de l'Europe dans le monde lui-même, avant de lui parler de la Judée ou de la Grèce, comme le font tous les régents (2).

Nous ne pouvons exposer ici par le menu toutes les réformes proposées par Alexandre Van de Walle; elles tendaient toutes à mettre l'éducation des colléges de Flandre à la hauteur de celle qui était donnée dans les autres provinces du royaume.

Au dessus des questions purement pédagogiques se posait celle de l'enseignement de la langue française. L'on peut dire qu'Alexandre Van de Walle rendit à ses compatriotes le service le plus signalé en obtenant, par sa persévérante ténacité, que le français fût enseigné dans nos colléges au même titre que le latin. Ce n'est point qu'il fût un adversaire de la langue flamande; il la regardait comme l'idiome naturel de la Flandre Maritime et la langue maternelle de ses habitants. Il n'eut point voulu que dans ses colléges l'enseignement fût donné dans une autre langue que le flamand; mais il demandait que le français y fût au moins sérieusement enseigné.

Après avoir durant de longues années exposé ses idées

(1) *Instructions importantes*, t. I, p. 186.

(2) *Instructions importantes*, t. I, p. 18.

Digitized by Google

à ce sujet dans les entretiens qu'il se ménageait avec les autorités ecclésiastiques et civiles de la province, il se résolut à porter la question devant les États de la Flandre Maritime. Il demanda aux représentants-nés de la province d'intervenir pour introduire d'autorité l'enseignement de la langue française dans les colléges malgré l'opposition du corps professoral (1).

C'est qu'en effet l'opposition était grande. Les pères jésuites, qui tenaient les colléges de Dunkerque, de Bergues, de Cassel et de Bailleul, n'avaient pu se résoudre ni à enseigner le français, ni à adopter les réformes pédagogiques de Rollin. Les Augustins d'Hazebrouck les avaient imités (2). Ces religieux ne pouvaient craindre pourtant que le français appris, comme le demandait Alexandre Van de Walle, à l'aide de la grammaire écrite en latin du docteur Pratel (3) ou du *Dialogue* latin-flamand-français du Père Van Torre, fit de leurs élèves des « *fransquillons*, » oublieux de leur langue maternelle et de la Flandre.

Peut-être faut-il chercher ailleurs les motifs de cette résistance peu éclairée. En Flandre Maritime, les pères jésuites avaient presque le monopole de l'éducation; ils tenaient les quatre colléges les plus importants. Les

(1) « S'il n'y a pas moyen de venir à bout d'un si important » dessein, qui est d'enseigner le français aux enfants, tant dans » les petites classes que dans les colléges, le maître de la police » pourrait y envoyer ou y mener un maître français.... qui y » enseignerait, si longtemps.... que les maîtres d'école et les » régents ne s'y prêteront pas volontiers de bon gré. » (*Instructions*, t. I, p. 338.

(2) Nous exceptons le petit collége d'Estaires tenu par les Récollets, où l'on enseigna toujours en français. Cette exception était due à ce que depuis longtemps le français était devenu pour une notable partie de cette paroisse et des paroisses avoisinantes l'idiome usuel. En 1775, trois religieux y donnaient seuls l'enseignement.

(3) *Principia linguae burgundicae* du docteur Pratel de Louvain. (*Instructions*, t. I, p. 320).

Digitized by Google

religieux de la Compagnie de Jésus, qui y enseignaient avaient continué, malgré le rattachement de notre pays à la France, à dépendre du provincial de la Flandre Autrichienne. Ce supérieur imposait aux établissements d'instruction de notre province les programmes suivis dans les nombreux colléges flamands des Pays-Bas Autrichiens, qui relevaient de son autorité. Ces programmes ne comportaient point l'enseignement de la langue française qui, au-delà de la frontière, n'avait pas plus de titre à y figurer que l'allemand ou l'anglais.

Le père provincial subissait-il, en agissant de la sorte, l'influence du gouvernement des Pays-Bas, qui longtemps voulut espérer le retour de la Flandre Maritime sous sa domination, et traitait-il notre pays comme s'il était encore sous le sceptre autrichien? La frontière de France changea si souvent du traité des Pyrénées de 1659 au traité d'Utrecht de 1713, qu'il n'est pas étonnant que l'on ait, pendant près d'un siècle, nourri ces espérances à Bruxelles et à Vienne.

Le « loyalisme » des religieux qui enseignaient en notre province était au-dessus du soupçon; originaires presque tous de la Flandre Maritime, ils s'étaient attachés de cœur à la France comme tous leurs compatriotes. Si les maîtres étaient ce qu'ils devaient être, les programmes, qui leur étaient imposés par le provincial, ne s'inspiraient ni de la situation politique nouvelle de la province, ni des méthodes pédagogiques admises dans le reste du royaume.

A ce point de vue, la Flandre Maritime eût gagné à voir Louis XIV rattacher les maisons de jésuites de Flandre à une province française de leur ordre, à la province de Paris par exemple, qui s'étendait jusqu'à Arras et Hesdin (1). Il le fit pour les Carmes, exigeant du

(1) Voir le catalogue des provinces et des maisons que les Jésuites possèdaient en France, donné par Hermant dans l'*Histoire des Ordres religieux*, t. III, p. 105.

Digitized by Google

Général de l'ordre la création d'une province Gallo-Belge et le rattachement à celle-ci des couvents situés dans les villes qu'il conquérait (1). L'influence des Carmes était bien moins considérable ; mais peut-être le roi n'était-il pas aussi assuré de leur « loyalisme » que de celui des pères de la Compagnie de Jésus.

Les idées émises en 1752 par l'abbé Van de Walle, étaient dans l'air, elles firent vite leur chemin. En 1762, lorsque les Jésuites durent abandonner la direction du collége de Dunkerque, le magistrat de cette ville, allant plus loin que l'auteur des *Instructions importantes*, demanda que dans le collége, réouvert par ses soins, l'enseignement fut donné simultanément en flamand et en français (2).

Quand on lit les *Instructions importantes* d'Alexandre Van de Walle, on est frappé de l'érudition de l'auteur. En quelques lignes substantielles, il analyse tous les ouvrages didactiques qui, publiés en France ou en Pays-Bas, jouissaient au milieu du XVIIIe siècle de quelque autorité, en matière d'histoire, de grammaire, de droit ou de théologie.

A une époque où les bibliothèques étaient rares en Flandre, c'était rendre un vrai service aux travailleurs que de leur indiquer, dans une sorte de bibliographie motivée, le plan et la valeur des livres didactiques les plus estimés.

L'érudition de l'auteur ne se bornait pas à la pédagogie. Nous avons de lui un ouvrage d'archéologie hébraïque,

(1) Voir *Des remaniements qu'à subis la province belge des Carmes, durant les guerres de Louis XIV*, par A. Desplanque (*Annales du Comité Flamand*, t. VII).

(2) Voir à ce sujet, dans l'excellent ouvrage de M. l'abbé Flahaut, *Notes et documents* (fasc. II), les divers mémoires adresses par le magistrat de Dunkerque au Parlement de Paris et les pétitions des habitants de cette ville.

Digitized by Google

qui est resté manuscrit (1), il porte ce titre : *Annotata et collecta de loco, situ, solo, munitionibus, ambitu, gloria, multitudine incolarum et interitu urbis Jerosolimitanae.* Dans les cinquante-trois chapitres de ce mémoire archéologique, l'auteur, s'appuyant sur l'écriture sainte, sur les historiens juifs et romains, cherche à restituer la topographie de Jérusalem. Il prend successivement tous les monuments de la ville sainte et il en donne l'historique et la description. Au XVIIIe siècle les sources d'informations pour l'histoire et la topographie de la Judée étaient bien moins nombreuses qu'aujourd'hui et il fallut à l'abbé Van de Walle toute une année de recherches pour condenser en un mémoire fortement documenté, les connaissances acquises par lui. C'est à Lierre, en 1715, dans la maison des pères de la Compagnie de Jésus, où il résidait alors, qu'Alexandre Van de Walle rédigea cet ouvrage.

(1) Ce manuscrit est aujourd'hui la propriété de M. Élie Van de Walle, arrière-petit-neveu de l'abbé Alexandre Van de Walle.

Digitized by Google

III

Alexandre Van de Walle écrivit l'un des rares *livres de raison* que l'on rencontre en Flandre. Il lui a donné la forme d'une histoire de la famille à laquelle il appartenait. Cette histoire fort détaillée d'une famille flamande encore existante embrasse deux siècles entiers ; elle va du milieu du XVIe siècle à la seconde moitié du XVIIIe. Ce curieux manuscrit, dont il existe plusieurs copies dans la famille Van de Walle et dans des familles qui lui furent alliées, fut écrit par l'auteur de 1727 à 1754.

Alexandre Van de Walle, chose singulière et regrettable, ne fait aucune allusion au cours de son récit aux événements politiques les plus importants qui marquèrent ces deux siècles. Incidemment pourtant il cite une parole du duc d'Albe, adresssée à l'un de ses arrière-grands-oncles, dom van Pradelles, abbé de Ham (1). Ce saint religieux faisait, durant les troubles des Pays-Bas, trois parts des revenus de son abbaye : l'une pour lui et pour ses moines, la seconde pour es catholiques dépouillés de leurs biens par les gueux, la troisième était donnée au roi d'Espagne pour l'aider dans la lutte qu'il soutenait contre les réformés des Pays-Bas. Alexandre Van de Walle rapporte qu'il était de tradition dans la famille van Pradelles à laquelle la sienne était alliée (2), qu'un jour, le duc d'Albe, touché de la générosité de

(1) L'abbaye de Saint Sauveur d'Ham-lez-Lillers, était de l'ordre de saint Benoit.

(2) La grand'mère d'Alexandre Van de Walle, Adrienne de Pours, était la petite-fille de Marie van Pradelles, sœur de l'abbé de Ham.

Digitized by Google

l'abbé de Ham, aurait dit posant sa lourde main sur l'épaule du prélat (1) : « Bon père, dans cent ans le » Ham n'aura pas tel abbé ; priez pour nous qui sommes » tout à vous. »

Au XVIIe siècle, l'auteur ne fait aucune allusion aux divers traités qui, de 1659 à 1678, réunirent partie par partie la Flandre Maritime à la France ; la conquête de la châtellenie de Cassel, qu'habitaient ses ancêtres, n'est même point mentionnée par lui. C'est à peine si dans une phrase incidente, il rappelle les malheurs de la Flandre Maritime, foulée sans discontinuer de 1634 à 1646 par les armées espagnoles et françaises. Parlant de la famille Van der Haeghe, à laquelle s'était alliée sa sœur, il dit qu'elle fut fort éprouvée par les guerres et les malheureuses années dites *de Condé*, qui firent de la Flandre un désert « *(de Oorloghs tyden en de Condé jaeren die » alles verwoesteden)* (2). »

Au XVIIIe siècle, l'auteur notera incidemment la

(1) « *Een eerwecrdigh heyligh man, die in de droece tyden der » Neederlansche revolutien leefde en verdeelde 't incomen van syn » abdie : ten deele voor hem en syn religieusen, ten deele voor » d'aerme eerelycke persoonem, die door dien inlanschen oorlogh » geruineert wierden, ten deele tot bystant van den coninck tot » mainteneren de catolycke religie, die door de geuserie gedefor- » meert wiert, waerover hem den duc d'Alve* » (c'est ainsi du reste » que le duc orthographiait son nom, voir la lettre du duc d'Albe conservée aux archives de Bergues), « *gouverneur van Neederlant » seer prees hem ; leggende syn handt op syn schouder en seggende :* » Bon père dans cent ans le Ham n'aura pas tel abbé ; priez pour » nous, qui sommes tout à vous » *(Livre de raison)*.

(2) Condé arriva en Flandre comme généralisme de l'armée française en 1645, il avait sous ses ordres de vaillantes troupes, mais elles vivaient sur le pays comme toutes les armées du temps ; elles se montrèrent sans doute fort exigeantes et fort dures pour la châtellenie de Cassel, dont la situation était extrêmement misérable. Elle etait complètement ruinée dès 1639 et n'avait pu se relever. En cette année 1639, sur quarante-neuf paroisses que comprenait la châtellenie, vingt-deux étaient abandonnées de leurs habitants. (*La châtellenie de Cassel en 1638 et 1639*. Diegerick, *Bulletin du Comité flamand*, t. II, p. 14).

Digitized by Google

banqueroute de Law. Il dira uniquement en parlant des pertes considérables que cette catastrophe financière fit éprouver à son cousin germain, Alexandre Van de Walle. « Comme beaucoup de rentiers, il perdit de fortes sommes » par suite de la dépréciation des billets de banque et » autres monnaies fiduciaires. Ils eurent à choisir alors » entre le remboursement du capital de leurs rentes en » papier déprécié ou la réduction de l'intérêt à deux pour » cent. » « *Alsoo de rentiers door de banckbrieveties en » hooge specien van gelde seer beschadicht syn geweest ; » hun renten in brieveties opgeleyt ofte reduceert op » twee ter hondert.* »

Si, au point de vüe politique, le Livre de raison d'Alexandre Van de Walle est presque muet, il donne sur les mœurs de notre province aux deux derniers siècles des détails curieux et intéressants. L'auteur décrit longuement la pompe des enterrements de ses proches : les routes jonchées de paille du manoir familial à l'église (1), la longue file des pauvres, vêtus de grands manteaux de deuil, portant des torches autour du cercueil (2). Il note aussi les splendeurs des festins donnés à l'hôtel de la Cour de Cassel, au *Landshuys*, pour fêter l'installation d'un nouveau collégial. Ainsi le 15 janvier 1727, son frère, Jean-Baptiste, donne son

(1) « *Gley gestroeit van 't huys tot de kerke.* » Funérailles de Madame Pierre Van de Walle célébrées à Saint-Sylvestre-Cappel, le 22 décembre 1732 (*Livre de raison*).

(2) Aux obsèques de sa belle-sœur, Madame Jean-Baptiste Van de Walle, en 1748, vingt-huit enfants porteurs de torches, et vêtus de deuil entouraient le cercueil. « *Agt en twintig torsen gedragen van » zoo veel kinderen hebbende een schabbe stoffe voor manteltie.* »

On donnait ordinairement aux pauvres, porteurs de torches, une pièce d'étoffe noire qu'ils drapaient en manteau le jour des obsèques et dont ils pouvaient se faire un vêtement. Ces manteaux portaient le nom de manteau de charité. Décrivant les funérailles de son frère, Jean-Baptiste Van de Walle, l'auteur dit : « *twintig aerme » kinderen die voornen uytgingen met torsen en mantelkens van » caritate* » (*Livre de raison*).

Digitized by Google

Proficiat au Landshuys. La fête dure deux jours et lui coûte plus de quatre cent cinquante livres tournois, qui représenteraient aujourd'hui une dépense de près de huit cents francs (1). L'auteur fait cette remarque qu'un siège à la Cour de Cassel donnait plus d'honneur que de profit.

Ne nous étonnons pas si tout ce qui a trait aux nominations à la Cour de Cassel est soigneusement mentionné par Alexandre Van de Walle. Quand une famille de la châtellenie se voyait attribuer l'un des sièges de la Cour, qui la sortait de pair, elle notait avec une légitime fierté l'entrée de chacun de ses membres au Landshuys (2).

La Cour de Cassel était, après le Présidial de Flandre, de création encore récente (3), la première compagnie judiciaire de la Flandre Maritime, elle en était aussi, après les États, le premier corps administratif. Les trois autres cours féodales princières (*princelyke leenhoven*) de la province : le Péron de Bergues, le *Ghiselhuys* de Bourbourg et la Cour féodale de Bailleul étaient ses égales dans la hiérarchie judiciaire ; mais seule elle réunissait les pouvoirs judiciaire et administratif, et à ces deux titres sa juridiction s'étendait sur un territoire incomparablement plus étendu que celui des cours des châtellenies voisines.

A l'époque où écrivait Alexandre Van de Walle, au

(1) « *Heeft den 15 january deser jaer 1727 syn Proficiat in 't* » *Landshuys tot Cassel gegeven ; 't welcke twee daegen, gedeurt* » *heeft ende hem tot 60 pontgrote gecost heeft ; dus synde die platse* » *van't Hof meer honorabel dan profitabel ende lucratif* » *(Livre de raison).*

(2) Le *Landshuys*, aujourd'hui la mairie de Cassel, était l'hôtel de la Cour ; le *Stadhuys*, maison communale, qui lui faisait presque face, sert de prétoire à la justice de paix.

(3) Créé à Ypres sous le nom de Bailliage et Siège Royal, en mars 1693, érigé en Siège Présidial en avril 1704 il fut transféré à Bailleul en juin 1713.

Digitized by Google

milieu du XVIIIe siècle, l'étendue de la juridiction de la Cour de Cassel, qui avait peu varié depuis 1610, était très considérable. Au point de vue féodal, des centaines de fiefs et d'arrière fiefs, sis dans la châtellenie ou hors de ses limites (1), relevaient de la Cour de Cassel. Toutes les contestations ayant ces fiefs pour objet étaient portées devant elle. Au point de vue judiciaire, elle jugeait au civil en premier ressort les différends des bourgeois de Cassel et en appel les sentences des huit Vierschaeres royales et de vingt-deux justices seigneuriales de la châtellenie (2). Au criminel, elle jugeait, à charge d'appel au Présidial, tous les délits et les crimes commis dans la ville et dans les vingt-huit paroisses des vierschaeres.

Au point de vue administratif l'autorité de la Cour s'étendait sur toute la châtellenie de Cassel qui était de beaucoup la plus importante de la Flandre Maritime. Elle comprenait en effet 4 villes, 47 villages et 13 enclaves (3). Depuis 1702 la Cour remplissait les fonctions municipales à Cassel, elle fut substituée par édit du roi au magistrat de cette ville.

La Cour de Cassel, reconstituée en 1610, se composait d'un grand bailli représentant le prince (4), d'un seigneur haut-justicier ou de son homme servant, de trois gentilshommes possédant une justice vicomtière, de trois gentilshommes ayant fief dans le ressort de la cour, de deux hommes possédant fief habitant Cassel, d'un homme fieffé d'Hazebrouck et de deux hommes fieffés pris dans

(1) Mémoire de l'intendant de Madrys publié par M. Desplanque dans les *Mémoires de la Commission historique du Nord*, t. XI, p. 305.

(2) Etat des villes et villages composant la châtellenie de Cassel avant 1789. *Bulletin du Comité Flamand de France*, t. III, p. 469.

(3) Mémoire de l'intendant de Madrys (*Mémoires de la Commission historique du Nord*, t. XI, p. 272).

(4) Cette charge fut supprimée par édit de 1774.

Digitized by Google

les Vierschaeres (1). L'intendant les choisissait chaque année sur une liste de présentation formée par la cour elle-même (2).

Bientôt l'usage prévalut à la Cour de Cassel, de ne point sortir pour les désignations d'un cercle assez restreint de familles et même de consulter leurs convenances pour les personnalités qui devaient les représenter à la Cour. La famille Van de Walle, eut presque constamment, de 1712 à 1789, un représentant à la cour de Cassel. En principe les *hommes de fief* ne devaient y siéger que deux ans (3) ; mais bien souvent ils étaient maintenus plus longtemps en fonctions. L'auteur nous apprend que son oncle, Jean Van de Walle, après avoir été cinq ans *collégial* (4), fut remplacé à la Cour par Jean-Baptiste Van de Walle, que la famille avait désigné pour occuper ce siège (5).

Ce qu'il faut voir surtout dans le Livre de raison d'Alexandre Van de Walle, c'est l'histoire vraie, simplement écrite, de l'une de ces nombreuses familles flamandes restées opiniâtrement fixées, du XVIe siècle à la Révolution, dans la châtellenie où elles avaient pris racine et dont elles semblaient faire partie intégrante,

(1) Lettres-patentes du 4 mars 1610 des archiducs Albert et Isabelle réorganisant la Cour de Casse, paragraphe 1er.

(2) Lettres patentes de 1610, paragraphe 5.

(3) Lettres patentes de 1610, paragraphe 4.

(4) Il y a beaucoup d'autres exemples d'exceptions faites à la règle biennale, nous n'en citerons que deux : Jean-Baptiste Cortyl, siégea à la Cour de Cassel, en qualité d'homme de fief pour Hazebrouck, en 1714, 1715 et 1716; Joseph-François Ponvillion occupa les mêmes fonctions de 1769 à 1772.

(5) « *D'heer Joannes Van de Walle, heere van Sambletun, is » vyfjaeren geweest heere Collegiael van 't Hof van Cassel, van » velck uytgaende myn broeder, d'heer Joannes-Baptista Van de » Walle is gesusccedeert in 't Hof; houdende dus onse familie eenen » rang onder malcander.* » (*Livre de raison* d'Alexandre Van de Walle.)

Digitized by Google

tant leurs intérêts étaient liés aux siens (1). Ces familles donnaient presque à chaque génération à la province un ou plusieurs hommes, laborieux, modestes, désintéressés, à qui la confiance publique allait tout naturellement. Elle les désignait pour les fonctions d'échevins ou d'avoués des villes, de collégial de la Cour de Cassel, de député de leur châtellenie et de membre des États, quelquefois même de subdélégué de l'intendant.

Les Van de Walle, fixés à Oxelaere avant 1550, y vécurent deux siècles ; une alliance contractée avec la famille Cortyl, d'Hazebrouck, les amena, en 1742, en cette ville, qui était aussi de la châtellenie de Cassel. Jean-Baptiste Van de Walle, neveu de l'auteur du Livre de raison, quitta Oxelaere pour se fixer à Hazebrouck au moment de son mariage ; il fut bientôt nommé premier échevin de sa ville d'adoption. Hazebrouck devint alors le siège principal de la famille Van de Walle ; ses représentants y furent très nombreux jusqu'à nos jours.

Le Livre de raison d'Alexandre Van de Walle comprend aussi l'histoire des familles Moreel et de Hau de Staplande, alliées aux Van de Walle. La mère de l'auteur était une Moreel ; les de Hau descendaient comme les Van de Walle des de Besigher. M. Jean de Hau, receveur de la châtellenie, décédé à Bergues en 1705, était le grand-oncle d'Alexandre Van de Walle.

L'auteur du Livre de raison dépeint avec bonhomie et simplicité la vie toute patriarcale de ses ancêtres, de ses parents et de leurs alliés. Presque tous habitaient à la campagne un manoir entouré d'une terre qu'ils faisaient

(1) Quelques unes de ces familles se sont même perpétuées jusqu'aujourd'hui dans les châtellenies qui les comptaient au nombre de leurs notables avant 1600. Nous pourrions citer, entre autres, les familles Moreel et Van de Walle dans la châtellenie de Cassel; les Bieswal, les de Coussemaker, les Behaghel, les Cortyl à Bailleul.

Digitized by Google

valoir. Investis d'ordinaire de quelque magistrature locale, ils étaient échevins, ammans, baillis ou collégials de la Cour de Cassel. Ils élevaient sévèrement et fort simplement une famille souvent nombreuse. Ils ne faisaient sortir leurs fils de la province que le temps nécessaire pour prendre leurs grades à l'université de Douai et se hâtaient de les établir à côté d'eux. Alexandre Van de Walle note, en l'histoire de sa famille, que son grand-père, envoyant ses fils à l'université de Douai, ne voulut point solliciter les bourses qu'ils auraient pu obtenir comme parents de leur fondateur. Il estimait que ces bourses avaient été créées pour des étudiants dénués de fortune et ne pouvaient être détournées de leur affectation charitable. Au XVIIIe siècle on n'avait plus cette pudeur et bien des fils de famille, ayant les ressources nécessaires pour vivre à l'université de Louvain ou de Douai, n'avaient pas honte de solliciter les bourses que leurs parents avaient fondées pour de pauvres étudiants et qu'ils avaient attribuées par privilège aux membres peu fortunés de leur famille.

La fortune des familles flamandes, d'ordinaire presque exclusivement territoriale, était souvent assise dans un rayon fort restreint; ainsi des huit fermes que possèdait le père d'Alexandre Van de Walle, sept étaient situées à Oxelaere même (1).

Le souvenir de la famille Van de Walle s'est conservé au village d'Oxelaere, objet d'importantes libéralités de plusieurs de ses membres. A l'église, dans le dallage devant le banc de communion, se voit encore une des pierres tombales des Van de Walle. C'est celle du frère de l'auteur du Livre de raison, mort à Oxelaere en 1751. Sous les armoiries presque complètement effacées, l'épi-

(1) *Hebbende seven hofsteden op Oxelaere, ende een op Rubrouck en andere goederen die hum toebehoorden. (Livre de raison).*

Digitized by Google

taphe de Jean-Baptiste Van de Walle est encore en grande partie lisible. Elle donne le tableau de sa famille toute patriarcale ; il avait eu vingt-trois enfants d'un premier mariage et deux d'un second. A côté de la pierre funéraire de Jean-Baptiste Van de Walle se voit la dalle de marbre du fidèle serviteur, qui avait vécu sous son toît pendant trente-trois ans. L'inscription que Jean-Baptiste Van de Walle y fit graver, montre trop bien quels étaient en Flandre les rapports existant au siècle dernier entre les différentes classes de la société pour que nous ne la donnions pas ici.

Hier legt begraeven Simon Vilain, f' Nicolais, overleden jongman den 14 juny 1747, die 33 jaeren met groote affectie en fideliteyt gedient heeft als meesterknegt d'Heer J.-B. Van de Walle, den welcken tot synder gedachtenisse deezen serck gegeven heeft. Bidt godt voor de zielen (1).

(1) Cette pierre se trouve dans le dallage de l'église au haut de la nef de droite. Voici la traduction de l'épitaphe :

« Ici repose Simon Vilain, fils de Nicolas, décédé célibataire le » 14 juin 1747. Il servit 33 ans avec grand attachement et fidélité, » comme maître-valet, le sieur J.-B. Van de Walle qui, par recon- » naissance, lui a consacré cette pierre tombale. »

Digitized by Google

LES DEUX PETITS-FILS DE JEAN BART

Intéressante correspondance avec M. Morel

Avocat et Echevin de Dunkerque

Par M. Em. MANCEL

Il y a peu de temps, l'on vient de retrouver dans une armoire, placée dans les combles du bâtiment occupé par le musée et la bibliothèque, et qui n'avait pas été ouverte depuis 25 ans, une liasse renfermant une correspondance intéressante adressée de 1769 à 1782, à M. Morel, avocat en Parlement et échevin à Dunkerque, ainsi qu'à M. Morel du Faux, son frère, de la maison veuve Dominique Morel et fils, par les deux petits-fils de Jean-Bart, Philippe-François, chef d'escadre (2 lettres) et Gaspard-François, colonel chef de brigade du génie (61 lettres), ainsi que par la femme de ce dernier (3 lettres).

Toutes ces lettres sont classées avec méthode et constituent un dossier précieux formé par M. de Forcade, qui a été pendant longtemps, pour notre musée communal, un conservateur modèle.

Toutes ces nombreuses lettres sont dans un état parfait de conservation ; leurs cachets armoriés sont intacts et les adresses portent les timbres de la poste.

Cette heureuse trouvaille est venue rendre plus com-

Digitized by Google

plète la collection que possédait déjà la Bibliothèque de Dunkerque et qui comprend 7 lettres de Philippe-François Bart, (de 1756 à 1762) et une lettre de Mlle Marie-Catherine Bart (9 juin 1784). Le musée a, en outre, 2 lettres adressées à M. Morel les 13 juin et 6 décembre 1774, par Gaspard Bart, et une lettre de Philippe (16 décembre 1777) au même échevin.

Les relations entre les familles Bart et Morel étaient restées intimes, et lorsque les enfants du vice-amiral François-Cornil Bart avaient cessé d'habiter Dunkerque, M. Morel, l'échevin de la ville, avait bien voulu se charger de la gérance des immeubles qu'ils possédaient dans nos murs.

Mais, si le principal objet de la correspondance se rattache aux questions de loyers, de réparations, etc., il faut remarquer avec quel constant attachement les Bart s'informent des évènements heureux et malheureux qui surviennent dans la famille Morel. Eloigné de sa ville natale, à laquelle le rattachent tant de souvenirs glorieux, le chevalier Bart, dans chacune de ses lettres, se rappelle au souvenir des compatriotes qu'il fréquentait avant son départ. Sous sa plume on retrouve fréquemment des personnes dont les noms figurent encore de nos jours sur l'annuaire de Dunkerque.

Le vice-amiral Bart (François-Cornil), fils de Jean Bart et de Nicole Guttière (1677-1755) avait eu cinq enfants de son mariage avec Catherine Viguereux :

1° Philippe-François ;
2° Gaspard-François ;
3° Marie-Anne-Louise ;
4° Marie-Catherine ;
5° Jeanne.

Au moment de sa mort (22 avril 1755), Cornil qui était veuf depuis 1741, avait déjà perdu sa fille aînée, Marie-

Digitized by Google

Anne-Louise et ne laissait plus que quatre enfants. Sa dernière fille, Jeanne, née le 28 septembre 1710, devait le suivre dans la tombe le 7 mars 1760.

Aussi désintéressé que Jean Bart, son père, Cornil ne laissait pour tout bien que vingt ou vingt-cinq milles livres au plus, et le revenu peu élevé de plusieurs maisons à Dunkerque qu'il tenait soit de son père, soit de sa femme Mlle Viguereux, originaire de Furnes.

Ces immeubles étaient :

1° La maison qu'avait longtemps habitée Cornil Bart, ancienne rue de Nieuport (1) et qui, occupée depuis par M. Morel restait la propriété de Philippe-François.

2° Une maison sur le Marché-au-Bois où place au Blé (2) à l'Ouest de la Boucherie.

3° Une autre maison sur la même place, mais à l'est de l'allée de la Boucherie.

4° Une dernière maison, d'ancienne construction, rue de l'Eglise, côté est, près de l'hôtel du gouvernement. Ce devait être la maison où naquit Jean Bart en 1650. En septembre 1773, on avait demandé au chevalier Bart de la vendre, il répondit : « certains arrangements pris ne permettent pas qu'on s'en deffasse. »

Tous ces immeubles restèrent indivis entre les deux frères et la dernière sœur survivante. Leur étroite union permit à MM. Morel de gérer facilement ces petites propriétés dont les comptes étaient vérifiés par Gaspard-François qui, de loin en loin, paraissait encore à Dunkerque.

Aussi bien dans l'armée de mer que dans l'armée de terre, les fils de Cornil, derniers descendants mâles en ligne directe du héros Dunkerquois, ont toujours soutenu

(1) Aujourd'hui la rue du Collège.

(2) Le marché aux poissons actuel.

Digitized by Google

dignement le nom et la gloire impérissable de leur grand-père.

Sans entreprendre une biographie complète de ces deux officiers, je crois devoir résumer ici leurs services en utilisant plusieurs renseignements inédits qui m'ont été fournis par leur correspondance avec MM. Morel.

I. — Philippe-François Bart naquit à Dunkerque le 28 février 1706 et fut baptisé le lendemain ayant pour parrain, Philippe Coppens, ancien bourgmestre de la ville et pour marraine, Marie-Jacqueline Tugghe, veuve de Jean Bart, dont elle avait été la seconde femme. Ce fils aîné de Cornil entra dans la marine à l'âge de 15 ans. Dix ans après, nommé enseigne de vaisseau, il navigua pendant la paix sur la flotte réunie à Brest que commandait le vice-amiral marquis d'Antin (1). En 1739, il était embarqué sur le vaisseau-amiral le *Bourbon* (2) ; compris dans la promotion de 1741, pour le grade de lieute-

(1) Ce marquis d'Antin n'avait, je crois, aucun lien de parenté avec le duc d'Antin (1665-1736), fils de Madame de Montespan. D'Estrées avait donné sa démission de vice-amiral du Ponant en avril 1731, en faveur du marquis d'Antin, qui avait eu pendant quatre ans l'emploi de capitaine de vaisseau, pendant trois ans celui de chef d'escadre et pendant le même temps celui de lieutenant-général des armées navales. En 1737, d'Antin avec deux vaisseaux et trois frégates fut chargé de donner la chasse à des corsaires Salétins En 1740, il conduisit en Amérique une escadre composée de douze vaisseaux et d'un certain nombre de bâtiments inférieurs. Tombé malade, il resta cependant courageusement à son poste, mais il manquait d'expérience et d'habileté; il écrivait alors au ministre de la marine : « Ah ! tout n'est pas fête dans la vie pour les gens qui ne doivent pas leurs honneurs et leurs postes à leur mérite, lorsque néanmoins il leur reste du cœur. » D'Antin rappelé en France, ne ramena qu'une partie de son escadre à Brest, où il mourut à son arrivée en avril 1741. Le comte de Briqueville de la Luzerne le remplaça comme vice-amiral du Ponant.

(2) Ce vaisseau revenant de la Martinique a coulé, en vue d'Ouessant, le 11 avril 1743, dans les circonstances les plus dramatiques. Il était alors commandé par le marquis de Boulainvillier.

Digitized by Google

nant de vaisseau, il fit partie des expéditions dirigées par le chef d'escadre de Roquefeuil. au commencement de la guerre de 1744.

Vers la fin de l'année 1747, le chef d'escadre Létanduère (Henri-François des Herbiers, marquis de) fut chargé du commandement d'une escadre de vaisseaux destinés à convoyer 250 voiles marchandes allant en Amérique. Il appareilla de l'île d'Aix le 6 octobre. Le 14, à 88 lieues N. O. du cap Finistère, en Galice, il fut attaqué par l'amiral anglais Hawke, à la tête de 14 vaisseaux portant 852 canons.

Létanduère, dès que l'ennemi avait été signalé, n'eut pas un instant d'hésitation. Il rangea en bataille les huit vaisseaux (550 bouches à feu) dont il disposait, et attendit sous les huniers l'attaque des Anglais. L'action dura huit heures. Le *Tonnant*, vaisseau amiral que commandait Duchaffault, résista successivement à tous les navires ennemis, et, à deux reprises, eut à soutenir le feu de cinq à la fois.

Létanduère reçut deux blessures, le capitaine Duchaffault en avait une. D'autres officiers furent également blessés ; l'équipage eut de nombreux hommes atteints, vingt-trois hommes furent tués. Philippe Bart, premier lieutenant du *Tonnant*, commandait la batterie basse du vaisseau. Il avait réglé son service avec un ordre parfait. Grâce à son sang froid et à son énergie, il maintint pendant de longues heures l'ardeur et le courage de ses chefs de pièce et de leurs servants. Un écrivain maritime du dernier siècle a dit que « le feu de la batterie que commandait le lieutenant Bart, était étonnant quand on se battait des deux bords. »

Entièrement désemparé et après s'être frayé un glorieux passage au travers de l'ennemi, le *Tonnant* put rejoindre Brest. Parmi les officiers récompensés à la

Digitized by Google

suite de cette glorieuse affaire, on peut citer Bart qui, le 1er avril 1748, fut fait capitaine de vaisseau.

En 1755, il avait le commandement du vaisseau le *Saint-Michel*, chargé d'une croisière dans les eaux de Saint-Domingue. Avec ce bâtiment le 31 mai 1755, il prit trois bâtiments anglais interlopes de la Jamaïque. Il saisit les marchandises et renvoya les équipages (Journal et mémoires du marquis d'Argenson, t. IX, p. 19). C'est à cette époque qu'il reçut la croix de chevalier de Saint-Louis.

De retour en France, il fut chargé provisoirement le 3 décembre 1755 du commandement de la marine à Dunkerque. Peu après la reprise des hostilités, il reçut, le 1er octobre 1756, des « provisions de lieutenant général des Iles sous le vent en Amérique ». Le ministre Machault avait contresigné ses lettres royales. Dans son gouvernement général de Saint-Domingue, il se fit chérir par une douceur, une bonté, un désintéressement et une loyauté au-dessus de tout éloge, bien différent sous le rapport de la conciliation, du marquis de Conflans, qui n'avait paru dans le même gouvernement que pour y bouleverser la colonie par une querelle de prérogative entre lui et un de ces nombreux Vaudreuil qui remplissaient alors presque toutes les hautes charges dans les colonies d'Amérique. Bart conserva le gouvernement de Saint-Domingue jusqu'en 1762.

Il revint alors de cette colonie, plus pauvre qu'il n'y était allé, avec une santé fort ébranlée, après quarante-deux ans de service très actifs.

Après avoir été élevé le 1er avril 1764 au grade de chef d'escadre, il demanda sa retraite. Il y avait seize ans, jour pour jour, qu'il avait été nommé capitaine de vaisseau. L'année suivante, ayant obtenu de la cour que sa pension serait portée au taux exceptionnel de 12.000 francs,

Digitized by Google

pour couronner ses services et ceux de sa famille, comme le dit le titre renfermé dans son dossier, aux archives de la marine, il appela près de lui sa sœur Marie-Catherine, restée célibataire. Habitant à Paris, rue Sainte-Anne, en face de la rue Villedo, il conserva des relations suivies avec les hauts fonctionnaires de la cour et de la marine.

Pour protester contre le traité de paix avec l'Angleterre du 10 février 1763 (article 13), qui forçait de détruire de nouveau les fortifications de Dunkerque, la Chambre de Commerce, en juin 1763, fit un mémoire remarquable qui fut adressé au Conseil du roi. Une copie de ce travail fut remise à différents personnages, entr'autres à Philippe-François Bart, qui s'employa activement en faveur de sa ville natale.

Ses anciens compagnons d'armes ne le délaissèrent pas et nous voyons par les lettres de son frère, qu'il se tenait au courant des évènements politiques et militaires de son temps. D'un esprit cultivé, il demandait à M. Morel de faire venir pour lui d'Angleterre, des ouvrages anglais.

Le 10 novembre 1776, il fit une chûte grave qui le retint longtemps sur une chaise longue et le rendit infirme jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Paris le 12 mars 1784.

Sa sœur Marie-Catherine descendit dans la tombe la même année. Elle vivait encore le 9 juin 1784, puisqu'à cette date elle écrivait à M. Morel, lui disant être la seule héritière de son frère, *qui ne m'a laissé autre chose que quelque argent en arrérages de ses pensions.*

Jusqu'à présent, on avait cru que le chef d'escadre Bart, qui n'a pas eu de postérité, était resté célibataire.

Le savant président du comité flamand, M. Bonvarlet, qui, avec une patience de bénédictin réunit depuis de longues années de nombreux documents sur Jean Bart et sa famille m'avait communiqué une note de M. J.-J. Carlier, d'après les « notes manuscrites » de M. Verbeke,

Digitized by Google

échevin, de laquelle il résulte que le 18 juin 1758, on apprit à Dunkerque que la femme de Philippe-François Bart, qui s'était embarquée sur un navire hollandais pour se rendre en Europe, avait été prise par les Anglais et conduite à la Jamaïque (1). Elle avait accompagné son mari, lorsqu'il avait été prendre le gouvernement de l'île de Saint-Domingue.

Désireux de contrôler cette version, j'ai poursuivi mes recherches et, grâce encore à M. Bonvarlet, qui m'a confié le contrat de mariage de Gaspard-François Bart, placé dans les vitrines de l'Exposition historique du 2me centenaire de Jean Bart, je viens de trouver la preuve authentique du mariage de Philippe-François. Dans l'acte dont je viens de parler et qui porte la date du 14 décembre 1776, il est dit, qu'en raison du mariage de son frère Gaspard-François, Philippe-François lui donne gracieusement la nue-propriété... « 2° De six cent soixante deux livres dix sols de rente au principal au denier quarante de vingt six mille cinq cents livres, faisant moitié de treize cent vingt cinq livres, de rente perpétuelle constituée par Madame la comtesse de Tourville, primitivement au profit de M. Pierre Danviroys, chevalier, seigneur de Machouville, suivant contrat passé devant Me Coignard et son confrère, notaires à Rouen, le dix neuf février mil sept cent vingt, transportée audit sieur Philippe-François Bart et à la *feüe dame son épouse*, par acte passé devant Me Félize et son confrère, notaires à Paris, le dix-neuf mars mil sept cent soixante-trois, et appartenante actuellement à son constituant seul, au moyen de la transaction passée entre lui et les héritiers de *madame son épouse*, devant Me Durand jeune et son confrère, notaires à Paris,

(1) Philippe était déjà marié en septembre 1756, d'après une lettre de lui à X... (Bibliothèque de Dunkerque.)

Digitized by Google

le vingt-et-un juin mil sept cent soixante-quatorze. » D'après cet acte notarié, le doute disparaît et il est probable que Philippe-François Bart, marié avant son départ pour Saint-Domingue, sera devenu veuf dans les premiers mois de 1774.

Grâce à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, j'espère arriver prochainement à connaître le nom de famille de Madame Philippe Bart.

En consultant les minutes des actes passées à Paris, dont je viens d'indiquer les dates, il sera possible d'avoir les renseignements qui ont fait défaut jusqu'à ce jour. Les archives des notaires sont pour l'histoire de précieux dépôts, principalement à Paris, depuis les incendies de la Commune. J'ai bon espoir qu'avant peu d'années, ceux qui ont fait campagne pour arriver à la création d'archives générales du notariat, et je me fais un titre d'honneur d'avoir été parmi ces combattants, pourront se féliciter du succès obtenu. Alors, ce qui est aujourd'hui très ardu, lorsqu'il faut compulser les registres et les layettes de chaque office, deviendra facile et abordable pour tous.

II. — Gaspard-François, le second fils de Cornil Bart, est né à Dunkerque le 29 décembre 1706, dix mois après son frère aîné. Comme Philippe-François, élevé dans les idées chrétiennes qui étaient exactement suivies et pratiquées dans leur famille, de génération en génération, il reçut en outre une instruction solide qui lui permit d'être admis en 1735, dans le corps du génie. Il est à présumer qu'il était élève du collège des Jésuites de Dunkerque, alors dans sa belle période, et que, sans crainte de se tromper, M. l'abbé Flahault pourrait l'ajouter à la liste des disciples des Pères de la Société de Jésus, qu'il a donnée dans son beau et récent travail sur

Digitized by Google

l'Enseignement Secondaire à Dunkerque, à partir du XVIIe siècle.

Philippe, suivant la carrière maritime comme son père et son illustre aïeul, était enseigne de vaisseau depuis quatre ans en 1735, et il est très probable que le triste état de notre marine d'alors décida Cornil à diriger son second fils vers l'armée de terre où servait son beau-frère François de Ligny, qui s'était signalé à la bataille de Denain, le 24 juillet 1712, sous le maréchal de Villars.

Le maréchal de Vauban, on le sait, avait toujours porté le plus vif intérêt à Jean Bart et à sa famille. C'est lui qui, de Barcelone, où il était le 27 septembre 1685, avait écrit au ministre de la marine, lui disant qu'il était temps de faire faire *un cren* à Jean Bart, en lui donnant le brevet de capitaine de frégate.

Le 24 octobre 1706, peu de mois avant sa mort (30 mars 1707), le maréchal, qui avait entraîné vers le génie militaire, toute une génération d'officiers, était encore à Dunkerque, y vivant dans l'intimité de la famille Bart.

Rien de surprenant, à ce qu'en souvenir du grand commissaire général des fortifications de France, Gaspard ait choisi cette branche de l'armée.

Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, le génie civil et le génie militaire furent réunis. Ce n'est qu'en 1750, deux ans après la création d'une école du génie à Mézières, qu'il y eut séparation de ces deux services. Gaspard put donc, en 1741, être employé à Dunkerque en qualité d'ingénieur ordinaire. C'est le titre qui lui est donné dans l'acte de décès de sa mère (27 novembre 1741). Mais alors, on le sait, Dunkerque était demantelée, ses quais, ses jetées dans le plus triste état. Les victoires que Louis XV remportait sur terre devaient attirer de préférence le jeune officier, qui obtint de faire un service plus actif.

Digitized by Google

En 1744, Louis XV était devant Fribourg. Des travaux considérables furent faits, sous le feu des châteaux qui défendaient la ville, pour détourner la rivière qui la protégeait. On fut contraint de marcher sur un terrain miné, et vis-à-vis d'une artillerie et mousqueterie continuelles. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés ; deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert, et le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis, malgré les bombes, les pierriers et les grenades, dont ils faisaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize, dont Bart faisait partie, y furent blessés. Gaspard, qui avait monté neuf tranchées, avait été atteint d'un coup de feu à la cuisse. C'était un baptême de feu digne de la race dont descendait le jeune ingénieur militaire.

Lorsqu'en juillet 1746, le prince de Conti investit Mons et fit sa garnison prisonnière, Bart, pendant le siège de cette ville, faisait partie de la 6e brigade d'ingénieurs, commandée par M. du Portail (1).

Au mois de septembre suivant, Bart était au nombre des assiégeants de Namur. La citadelle s'élevait sur un roc escarpé ; douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblaient rendre Namur inaccessible aux attaques. Pendant les sièges qu'il fallut faire et pendant lesquels nos troupes firent des prodiges de valeur avant la capitulation (19 septembre 1746), Gaspard put y monter six tranchées.

L'année suivante, Louis XV chargeait le comte de

(1) Antoine-Jean-Louis du Portail, gendre du maréchal de camp Rault de Ramsault, mort en 1774, dont il est fréquemment question dans le travail de R. de Bertrand sur le port de Dunkerque. Je crois que le chevalier du Portail fut lieutenant-général. Dans tous les cas, il eut un fils qui, étant capitaine au corps royal du génie, fut, par acclamation élu colonel de la garde bourgeoise de Bergues en 1789. On écrit aussi du Pórtal. A. B.

Digitized by Google

Löwendahl de s'emparer de Berg-op-Zoom, place réputée imprenable, qui avait été fortifiée par Cohorn. On a dit, avec raison, que de tous les sièges qu'on a jamais faits, celui-là peut-être a été le plus difficile. Löwendahl, grâce à l'impétuosité, à l'agilité et à l'ardeur de ses soldats, obtint un succès complet, qui le fit nommer maréchal de France. Bart avait monté six tranchées pendant ce siège célèbre.

La paix est dans Maëstricht, avait dit le maréchal de Saxe, et, dès le commencement de l'année 1748, les préparatifs du siège de cette place importante furent entrepris. En avril elle était investie ; le 7 mai 1748, Maëstricht était forcée de capituler, et un traité de paix définitif était signé à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre suivant. Gaspard Bart, qui avait monté quatre tranchées pendant ce dernier siège, reçut cette même année la croix de chevalier de Saint-Louis.

Promu capitaine en 1749, il revêtit alors un habit *à parements de velours noir*, encore aujourd'hui le signe distinctif des officiers du génie militaire et du génie maritime. En 1756, il remplit les fonctions d'ingénieur ordinaire à Bergues.

Avec le titre nominal de chef de bataillon qui lui avait été donné en 1757, deux ans après, en 1759, il fut appelé aux fonctions d'ingénieur en chef à Philippeville, que le traité des Pyrénées (1659) avait donnée à la France ; cette ville devait nous rester jusqu'en 1815.

Dès 1761, il lui fut possible de rentrer dans sa ville natale où l'appelait toutes ses affections de famille. Ingénieur ordinaire à Dunkerque, et, nommé lieutenant-colonel en 1768, il conserva ce poste pendant huit ans.

C'est en 1769, qne Gaspard s'éloignait de la ville natale de ses parents pour se fixer à Béthune, afin d'y servir en qualité d'ingénieur en chef.

Digitized by Google

Grâce à sa correspondance avec M. Morel, qui remonte aux premiers mois de 1769, nous pouvons, à partir de ce moment, suivre pas à pas cet officier jusqu'au moment de sa retraite, puis de son décès. Il avait dans ses grades inférieurs largement payé sa dette à son pays et dès lors, remplissant des fonctions pacifiques, son existence ne sera plus marquée que par des faits intimes. Il allait assez souvent visiter à Paris son frère, le chef d'escadre, et leur sœur Marie-Catherine. Il continuait aussi des relations suivies avec ses nombreux amis de Dunkerque. Imitant ce que faisait de son côté son frère le marin, nous le voyons faire venir de Dunkerque son thé, du vin de Malaga, du fromage d'Angleterre, etc. etc.

Mais personnellement il aimait peu les fêtes gastronomiques, car dans une lettre du 17 février 1774, il déclare être content d'arriver au Carême pour ne plus avoir trop de dîners.

Le 20 septembre 1776, il annonce à son ami Morel qu'il va prochainement se marier et sur un ton humoristique il lui dit qu'il est excusable d'être en retard dans sa correspondance « ayant eu beaucoup d'occupations et » ayant été beaucoup par voyes et chemins relativement » à une acquisition que j'ay dessein de faire : car je vous » dirai confidemment quavec le suffrage de mes frère et » sœur, elle est telle que par son mérite et son aménité » elle pourra contribuer à l'agrément de mes jours. »

Dans sa collection si riche en documents sur notre contrée, M. Bonvarlet possède, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, une expédition sur parchemin, du contrat de mariage dressé à Lille, le 14 octobre 1776, et la gracieuse communication de cette pièce, nous donne des indications certaines sur l'*acquisition* de Gaspard Bart.

Sa fiancée était Mademoiselle Marie-Rose-Joseph Beaucourt, fille de Pierre-Joseph Beaucour, négociant à Lille,

Digitized by Google

et de dame Marie-Françoise-Joseph Panckoucke, son épouse. Plus tard devenue veuve, elle devait se remarier en juillet 1787, avec Pierre-Denis Caulet de Wasigny, chevalier, Conseiller du roi en ses conseils, Grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, au département de Picardie, Flandre et Artois (Contrat de mariage dressé à Paris, le 19 juillet 1787, communiqué par M. Bonvarlet).

Gaspard Bart se mariait le mardi qui suivit la signature de son contrat et le 21 octobre, il était de retour dans sa *chefferie* de Béthune avec la nouvelle mariée. Ce mariage, écrivait-il à M. Morel, a été conclu à la grande satisfaction de mes frère et sœur. « Ils se saignent l'un et l'autre » à cet effet, et je vous avoue que j'en suis pénétré de la » plus vive reconnaissance. »

A l'occasion de la noce, de nombreuses fêtes eurent lieu à Béthune. Les nouveaux mariés donnèrent un bal suivi d'un souper avec 150 convives. Cette réunion dura jusqu'à six heures du matin; « il m'a paru que tout le monde a été satisfait, » dit M. Bart, dans l'une de ses lettres à Dunkerque.

Vers la fin de janvier 1777, M. et Mme Gaspard se rendirent à Paris, afin que cette dernière put y faire la connaissance de son beau-frère et de sa belle-sœur qui les reçurent dans leur logement de la rue Sainte-Anne. Le 28 janvier, le ministre de la guerre recevant Gaspard Bart, tint à l'informer lui-même qu'il était chef de brigade avec titre de colonel du corps royal du génie et 4,800 livres d'appointements. On lui donnait le commandement de la brigade d'ingénieurs destinés pour Amiens. On venait de réorganiser le corps du génie et le ministère avait admis à la retraite six directeurs et un assez grand nombre d'ingénieurs en chef, dont quatorze étaient plus anciens que le nouveau promu.

Digitized by Google

Au moment où Gaspard prenait à Amiens son nouveau service, il apprit que les pensionnaires de la ville de Dunkerque venaient de lui accorder l'enregistrement gratuit de son contrat de mariage. Il fut très sensible à cette attention, suite des marques de sympathie déjà données à sa famille. « Je la sens plus de cœur que je ne puis l'exprimer de bouche, » écrit-il, le 3 mai 1777.

Bart et sa femme ne se plûrent jamais beaucoup à Amiens, où, rue et chaussée de Noyon, ils ne trouvèrent qu'une habitation moins agréable que celle qu'ils occupaient à Béthune. « C'est un désagrément qu'éprouve souvent un militaire quand il se transplante, » écrivait Bart en juin 1777. De notre temps, nous entendons beaucoup d'officiers tenir le même langage.

Parlant d'Amiens, Mme Bart disait « qu'il y pleut de l'ennuy » et son mari considérait cette ville comme « une grande villasse; » aussi, nous voyons que Madame lorsqu'elle n'était pas à Lille chez sa mère, rue Notre-Dame, allait souvent à la campagne près d'Abbeville. Le ménage aimait beaucoup les relations de société, qui lui faisaient défaut à Amiens. Le 29 novembre 1777, Gaspard Bart disait : « La ville où je suis actuellement est fort grande et vaste, très commerçante, pas beaucoup de société, point de troupes, hors la 3e compagnie des gardes du corps, qui y réside depuis le 1er d'avril jusqu'à la fin de septembre ; la vie y est aussi chère qu'à Paris ; je ne doute pas que la proximité de la capitale n'occasionne cette cherté. »

La santé de Gaspard laissant à désirer, il profita de son séjour à Paris en mai 1779, pour faire les démarches nécessaires pour obtenir sa mise à la retraite. « Il est temps, dit-il, de se reposer, au bout de plus de quarante-quatre ans, n'ayant pas le grade que j'aurais dû avoir par mon ancienneté... »

Retraité avec une pension de 2400 livres, peu de temps

Digitized by Google

après, Gaspard assez souffant de rhumatismes, ne voulut pas choisir sa future résidence avant la fin du bail de la maison, qu'il occupait à Amiens.

Après un séjour dans la famille de sa femme à Lille, en juin 1781, « il se transplanta à Béthune, suivant son expression, tant par esprit d'économie, que par les anciennes habitudes et connaissances qu'il y avait... »

Dans les premiers jours d'avril 1782, il tomba gravement malade et au moment où il allait entrer en convalescence, il lui survint le 5 juillet 1782, « un crachement de sang avec un poing de côté qui me l'a enlevé à moins de trois heures, » dit Mme Bart, dans une lettre adressée à M. Morel Dufaux, le 13 juillet 1782.

Toutes les lettres écrites, soit par Philippe Bart, soit par son frère Gaspard étaient fermées à la cire, avec un cachet identique, aux armes de Jean Bart; seulement le casque qui, d'après les lettres de noblesse, surmonte l'écusson, avait été remplacé par une couronne d'où sortait cependant le bras armé d'un sabre nu.

Jean Bart, on le sait, depuis 1694, avait substitué à sa signature primitive de *Jan Bart*, celle de *che* Bart (chevalier Bart). Cornil a toujours signé de sa forte écriture, Bart tout simplement. Son fils aîné Philippe a imité son père, tandis que Gaspard avait repris la signature du chef de famille, *che Bart*.

Les traits des deux fils de François-Cornil Bart nous ont été conservés par des tableaux restés toujours dans leur famille. A l'exposition du Centenaire de Jean Bart, M. le vicomte Adolphe de Fleurieu avait envoyé un excellent pastel attribué à la Tour, représentant le chef d'escadre, Philippe-François. Coiffé d'une perruque du temps, il a une cravate blanche et porte un habit bleu de ciel doublé de drap rouge, avec passepoil également rouge. Une broderie d'or court autour de l'habit sur lequel figure la

Digitized by Google

croix de chevalier de Saint-Louis. Un portrait à l'huile et également de forme ovale, reproduisant identiquement les mêmes traits et le même costume (est-ce l'original où une copie? Je l'ignore), se trouve en Bourgogne, dans la galerie de portraits de la famille Jean Bart conservés par l'arrière petit-fils de la fille aînée de Jean Bart, Mme Jeanne-Marie de Ligny.

M. Bernard de Marcilly possède également un portrait à l'huile du chef de brigade, Gaspard-François Bart. Ce colonel du génie est vu de face; il porte avec la perruque du dernier siècle, une cravate blanche avec jabot en dentelles. Sur un habit bleu de ciel brille de petites épaulettes d'or et la croix de chevalier de Saint-Louis. Le gilet est en drap rouge à boutons d'or.

Le portrait du chef d'escadre, donne à Philippe-François, des traits qui se rapprochent beaucoup de ceux attribués à Jean Bart par les portraits toujours restés dans la famille.

Dans une lettre datée de Paris, 20 mai 1773, qu'il écrivait à M. Morel, avocat en Parlement, à Dunkerque, Philippe Bart lui disait : « Je vous prie de faire nos complimens et remercimens à M. le curé des peines inutiles qu'il s'est données pour trouver l'époque de la naissance de mon grand père; j'avais toujours ouï dire à feu mon père qu'il était né à Dunkerque, mais parmi le peu de papiers que nous avons trouvé à la mort de ce dernier (1), il n'y en avait aucun qui pût nous donner des renseigne-

(1) Cette affirmation mérite d'appeler l'attention. Elle prouve, d'une manière indiscutable, que Richer (Vie de Jean Bart), dont le travail renferme beaucoup d'erreurs et de fausses anecdotes sur le héros dunkerquois, a trompé ses lecteurs, en affirmant qu'il s'était procuré, lors de la seconde édition de son livre, des documents précieux dont M. Bart, chef d'escadre lui aurait donné communication. Il aurait eu notamment à sa disposition des mémoires sur la famille Jean Bart, provenant de Cornil Bart. La lettre du 20 mai 1773, établit clairement que ces mémoires n'ont jamais existé.

Digitized by Google

mens sur la datte de sa naissance, et je vois bien qu'il sera de toute nécessité de s'en passer pour l'objet dont vous êtes informé. »

Alors, que soixante-deux ans seulement après la mort de Jean Bart, son petit-fils qui servait dans la marine et avait Dunkerque pour département, signalait déjà le peu de documents conservés sur son grand père, pouvons-nous être surpris de la difficulté de réunir aujourd'hui tous les éléments nécessaires pour faire une histoire documentée du grand chef d'escadre de Louis XIV ?

Nous estimons toutefois que les documents et objets groupés, en 1894, pour former l'exposition historique ouverte à l'occasion du deuxième centenaire du combat du 29 juin 1694, permettront par leur étude, de mieux apprécier les actes de la vie de Jean Bart, défigurés par les mémoires de Forbin, la biographie de Richer, aux trop nombreuses éditions, et enfin encore presque de nos jours, dans l'*Histoire de la Marine* d'Eugène Sue.

Digitized by Google

LE SIÈGE DE BOURBOURG EN 1383

PAR

M. l'Abbé Gustave MONTEUUIS

Professeur de Philosophie à l'Institution Notre-Dame des Dunes à Dunkerque.

CAUSES DES GUERRES DE 1383

Après la victoire de Roosebeke, Charles VI et Louis de Male, comte de Flandre, avaient reçu l'hommage des habitants de Bruges qui durent néanmoins indemniser les Grandes Compagnies de ce qu'elles ne pouvaient piller leur ville. Bourbourg, hélas ! malgré le concours prêté à son prince et à son roi, devait être moins épargné. Le souvenir de la victoire ne suffira pas à défendre ses habitants contre la rapacité de ces soldats mercenaires. Courtray n'eut pas non plus le bénéfice de la clémence royale. Charles VI, ou plutôt, les oncles du jeune roi, malgré les supplications du comte de Flandre, prirent une triste revanche de la victoire que les Flamands y avaient remportée sur Philippe le Bel en 1302, et punirent ses habitants d'avoir conservé, dans l'église Notre-Dame, cinq cents paires d'éperons, glorieux trophée de cette journée mémorable dans les fastes de la Flandre.

Digitized by Google

Ces procédés cruels, au lieu d'apaiser des haines toujours vivaces, tendaient à provoquer de nouvelles guerres, guerres qui seraient d'autant plus terribles que l'Anglais, toujours prêt à profiter de nos divisions et de nos malheurs, allait joindre aux troupes de l'insurrection les soldats d'une nation ennemie, animés de l'ardeur d'une prétendue croisade.

Les communes de France, et la commune de Paris en particulier, avaient sympathisé avec les communes de Flandre ; le roi Charles VI, voulut triompher en France, comme il avait aidé son vassal à triompher en Flandre. Dès son retour, il fit désarmer la commune de Paris, et, sans vouloir écouter aucune prière, aucun discours, il entra à cheval, sur les barrières brisées et les portes arrachées de leurs gonds. Quelques jours après, il abolit les privilèges de la ville, dissout les confréries, exécute ceux dont la popularité lui porte ombrage, et accable le peuple d'impôts pour assouvir les haines et la cupidité de ses oncles. Les villes de Rouen, de Reims, de Troyes et d'Orléans subissent les mêmes châtiments (Janvier 1383).

Ces mesures cruelles dont les échos arrivaient en Flandre, étaient de nature à attiser de nouveaux brandons de discorde en ce foyer toujours ardent. Les Flamands, d'ailleurs, n'avaient pas besoin de ces excitations. Ils n'avaient plus à subir l'influence de la France dont eux-mêmes avaient encouragé l'émancipation. La conduite du vainqueur de Roosebeke avait exaspéré les Gantois. A peine le roi eût-il repassé la frontière du comté, que déjà les mécontents se rassemblaient sous les murs de la grande ville, centre et foyer de toutes les agitations.

Louis de Male, plus maladroit que son suzerain, non content de réveiller l'animosité de ses ennemis, semblait s'ingénier à décourager ses alliés. Les villes qui avaient reconnu son autorité, et dont les soldats avaient combattu

Digitized by Google

pour sa cause, n'avaient guère à se louer de sa reconnaissance. Aigri par les humiliations dont trop souvent les seigneurs français lui avaient fait payer leur concours, contrarié par les résistances qu'il rencontrait autour de lui, soupçonneux et chagrin par la crainte de nouvelles défections, il se montrait aussi rigoureux envers les Flamands que le roi de France envers les Français. Sur le champ de Roosebeke, il avait exigé que toutes les communes, rebelles ou fidèles, lui livrassent également leurs chartes de privilèges, et la remise en avait été faite quelques mois plus tard au château de Lille. Les échevins de Warneton, Bailleul, Ypres, Nieuport, Poperinghe, Cassel, Bourbourg, jouissant d'une juridiction particulière, vinrent déposer entre ses mains leurs archives communales (1).

« Cependant, remarque l'historien de la Flandre, « si la liberté flamande avait perdu ses titres, elle respirait encore (2), » et elle ne devait pas tarder à faire entendre ses revendications auprès de Charles VI comme auprès de Louis de Male.

Ainsi donc, la partie commencée à Roosebeke n'était pas finie. La lutte allait même reprendre plus terrible, car un nouvel élément de discorde était venu s'ajouter à tous les motifs de divisions qui séparaient déjà les sujets de leur prince, les Flamands des Français. Ce nouvel élément était l'élément religieux qui, aux jours de la malheureuse réforme, mettra notre pays à feu et à sang, puis bientôt le divisera, pour sa perte, en Flandre catholique et en Pays-Bas protestants. La dissension sans doute, n'était pas aussi grave : elle ne provenait pas d'une

(1) Les chartes de la ville et de la châtellenie de Bourbourg étaient au nombre de sept. Elles sont encore aujourd'hui aux Archives du département du Nord à Lille.

(2) Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 292.

Digitized by Google

question de principes et n'atteignait pas la foi, mais elle n'en existait pas moins.

En 1305, le pape Clément V, échappant aux divisions dont l'Italie était le théâtre, s'était fixé à Avignon dans le Comtat-Venaissin. Ses successeurs, tous régulièrement élus, y restèrent pendant une période de soixante-douze ans, qu'on appela « la captivité de Babylone. » A la mort du sixième, Grégoire XI, qui était rentré à Rome (1378), les cardinaux présents élurent l'archevêque de Bari, Urbain VI. Les cardinaux d'Avignon avaient adhéré à cette nomination ; mais, cinq mois après, ils prétendirent que leur vote n'avait pas été libre et élurent à leur tour Robert de Genève qui prit le nom de Clément VII et se fixa à Avignon. De là, le schisme d'Occident, inspiré et soutenu par les intérêts politiques. La France, l'Espagne et leurs alliés reconnaissaient Clément VII, tandis que les autres pays se soumettaient au pape de Rome Urbain VI ; les premiers s'appelaient *Clémentins*, les seconds *Urbanistes*. Les fidèles pouvaient, toutefois, sans faire erreur dans la foi, ou sans former un schisme dans l'Église, se tromper sur la personne du vrai pape, car ils ne prétendaient ni se soustraire à l'autorité du vrai pape, ni rompre l'unité de l'Église en deux obédiences.

Quoiqu'il en soit de la question théologique, en fait, la division était profonde et la lutte ardente entre Clémentins et Urbanistes, également acharnés les uns contre les autres.

Les Anglais, pendant toute la durée de la guerre de Cent ans, cherchaient quelque occasion pour se jeter sur la France. Ils profitèrent de cette circonstance pour rentrer en lice, et se mêler à cette querelle entre les sujets, le seigneur et le suzerain, sous le religieux prétexte d'une croisade.

Au début de l'année 1383, le pape Urbain VI avait

Digitized by Google

envoyé aux Anglais plus de trente bulles, remarque Froissart, les engageant à prendre les armes contre les Clémentins. Urbain VI, sachant bien que les Anglais ne se contenteraient pas d'absolutions, avait joint aux grâces spirituelles l'attrait de faveurs temporelles « car bien savait, remarque Froissart, que les nobles d'Angleterre, pour toutes ses absolutions ne chevaucheraient point trop avant si l'argent n'allait devant ; car gens d'armes ne vivent point de pardons, ni ils n'en font point trop grand compte, fors au détroit de la mort (1). » Il leur permit donc de prélever la dîme sur le bien des églises. Pour donner plus de confiance à ses fidèles et remettre entre les mains d'un homme d'église les ressources provenant des églises, « le pape Urbain VI nomma lui-même Henry Spencer, évêque de Norwich, pour chef de ces besognes et jeux d'armes (2). » Thomas, évêque de Londres, était chargé d'une autre croisade qui serait dirigée contre les Clémentins d'Espagne pour appuyer les prétentions du duc de Lancastre au trône de Castille. Mais la popularité de Henry Spencer, la confiance qu'imposaient les talents dont il avait fait preuve dans la guerre de l'insurrection et surtout le désir de se jeter sur une province plus riche entraînèrent les croisés à la suite de l'évêque de Norwich (3).

Le premier lieutenant de l'évêque de Norwich était Hugues de Caverley qui déjà s'était fait une réputation de loyauté et de bravoure. Il avait été l'un des héros du fameux combat des Trente, le 27 mars 1351 (4). Par ce duel célèbre,

(1) Chroniques de sire Jean Froissart, par J. Buchon, liv. II, ch. CCVII.

(2) *Ibid.* — Voir Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 193.

(3) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVII.

(4) Mazas, *Vie des grands capitaines du moyen âge*, t. VIII, p. 254-255. Notice sur Jean de Beaumanoir et sur le combat des Trente.

Digitized by Google

Anglais, Français et Bretons avaient compté mettre fin aux longues luttes qui désolèrent la Bretagne, lors de la compétition des deux Jeanne. Hugues de Caverley fut l'un des trois vainqueurs à la première rencontre, « par son incomparable bravoure, maintenant l'avantage du côté des Anglais. » Mais bientôt, épuisé de blessures et enveloppé de toutes parts il dut se rendre à Beaumanoir, son vainqueur. Plus tard, il ne contribua pas moins par son génie et sa valeur, à relever son parti et à assurer à Jean de Montfort le duché de Bretagne au traité du 12 avril 1365 (1). Comme on le voit, le capitaine anglais n'en était pas à ses premières armes. Le souvenir de ses exploits en Bretagne devait mieux le servir que son génie lors de la levée du siège de Bourbourg.

Autour du chef et de son lieutenant s'étaient groupés « plusieurs bons chevaliers et écuyers d'Angleterre et de Gascogne, tels que le seigneur de Beaumont, Anglais, messire Thomas Trivet, messire Guillaume Helmen, messire Jean de Ferrières, messire Hue le Despencer (Hugues Spencer) cousin à l'évêque, fils de son frère, messire Guillaume Firenton, messire Mahieu Rademen, capitaine de Berwich, le seigneur de Chastel-Neuf, Gascon ; messire Jean, son frère, Raymond de Marsen, Guillemet de Pans, Garriot Vighier et Jean de Canchitan et plusieurs autres ; et furent, tous comptés, environ six cens lances et quinze cens d'autres gens (2). »

Dans cette lutte, plus compliquée que celle qui avait eu son dénouement à Roosebeke, c'est encore le nom de Bourbourg qui sera à l'ordre du jour des triomphes du comte et du roi. Mais, cette fois, la ville paiera bien cher sa gloire et ses services, car elle sera éprouvée à la fois par ses amis et par ses ennemis ; le Ciel seul viendra

(1) Mazas, *loc. cit.*, *passim*.

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVII.

Digitized by Google

récompenser son sacrifice et son immolation à la cause du prince dont elle avait affermi la couronne à Roosebeke.

L'ÉVÊQUE DE NORWICH A CALAIS

Henry Spencer s'était embarqué à Douvres et avait débarqué à Calais le 23 avril 1383. Un instant, les Anglais et les bandes d'aventuriers que leur argent avait enrôlés, se demandèrent s'ils se dirigeraient vers l'Artois et la Picardie, ou s'ils se jetteraient sur la Flandre. Ce doute trahissait déjà leur mauvaise foi, car les Flamands étaient Urbanistes et leur comte aussi. Or, avant de quitter l'Angleterre, l'évêque et les capitaines avaient juré, entre les mains du roi Richard II, « que jamais ils ne se combattroient contre homme, ne pays, qui tinssent Urbain à pape, mais à ceux qui l'opinion de Clément soutenaient (1). » Néanmoins, le peu scrupuleux évêque se forma la conscience en disant que la Flandre, après tout, appartenait à un Clémentin, à savoir au roi de France qui avait aidé le comte à triompher des communes à Roosebeke, « car Flandre est terre de conquête et l'a conquise par puissance le roi de France (2). » Et puis, ajoutait-il, le roi nous a tant nui « et le comte de Flandre a fait tant dépit à nos gens, et il lui convient d'obéir aux ordonnances et plaisirs du roi de France et des François (3). »

Les deux chevaliers qu'il consulta, oublièrent comme lui le serment prêté à Richard II, et furent de l'avis de

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVII.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

l'évêque. Mais Hugues de Caverley, d'une nature plus franche et plus généreuse, ne se gêna pas pour dire sa pensée : « Sire, vous savez sur quel état nous sommes issus d'Angleterre ; notre fait de rien ne touche au fait de la guerre des rois, fors sur les Clémentins : car nous sommes soudoyers au pape Urbain, qui nous absout de peine et de coulpe, si nous pouvons détruire les Clémentins. Si nous allons en Flandre, quoique le pays soit au duc de Bourgogne et au roi de France, nous nous forferons ; car, j'entends que le comte de Flandre et tous les Flamands sont aussi bons Urbanistes que nous sommes. De rechef nous n'avons pas assez gens pour entrer en Flandre, car ils sont peuples tout appareillés ès faits de la guerre, car ils n'ont eu autre soin depuis quatre ans ; et si ici y a durement fort pays pour entrer et chevaucher, et ne nous ont les Flamands rien forfait. Mais si nous voulons chevaucher, chevauchons en France : là sont nos ennemis par deux manières. Le roi, notre sire, a guerre ouverte à eux ; et si sont les François tous Clémentins et contraires à notre créance tant que de pape (1). » Ces remontrances, toutes fondées qu'elles étaient, parurent blessantes au chef de l'expédition : « Oil, oil, oil, messire Hue, reprit-il aussitôt, vous avez tant appris au royaume de France à chevaucher, que vous ne savez chevaucher ailleurs. *Où pouvons-nous mieux faire notre plaisir et profit que de entrer en celle riche frontière de mer, de Bourbourch,* de Dunquerque, de Neuport, et en la chastellenie de Bergues, de Cassel, de Ypres et de Pourperinghe ? En ce pays là que je vous nomme, si comme je suis informé des bourgeois de Gand qui sont ci en notre compagnie, ils ne firent oncques guerre qui leur grevât (2). » Hugues de Caverley n'osa pas résister à l'évêque : « Pardieu, sire,

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVII.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

dit-il, si vous chevauchez, messire Hue de Cavrelée chevauchera avec vous; ni vous ne serez jà en voie ni en chemin où il ne se ose bien voir (1). »

Le lendemain de cet entretien, toute la troupe des Croisés, « et pouvoient être en compte environ trois mille têtes armées », se dirigea vers Gravelines, qu'ils prirent d'assaut, ou plutôt, par surprise, car « ceux du pays environ n'avoient point été signifiés de celle guerre et ne se doutoient point des Anglois (2). »

La Flandre maritime fut effrayée par cette invasion aussi violente qu'imprévue. Les hommes se retranchèrent dans les châteaux-forts et les femmes et les enfants s'abritèrent derrière les remparts des villes. « Alors se commença tout le pays à émouvoir et à être effréé, quand ils entendirent que les Anglois étoient à Gravelines, et se boutèrent les plusieurs du plat pays ès forteresses, et envoyèrent femmes et enfants à Bergues, à Bourbourch et à Saint-Omer (3). »

INTERVENTION DU COMTE DE FLANDRE

Louis de Male ne fut pas moins étonné de ces procédés peu chevaleresques. « Je m'émerveille de ces Anglois qui me queurent sus et prennent mon pays, quel chose ils me demandent, quand, sans me défier, ils sont entrés en ma terre (4). » Toutefois, dans la situation où Louis de Male se trouvait en son comté de Flandre, et abandonné à ses seules forces, la résistance était difficile,

(1) Chroniques de Froissart, *ibid.*

(2) *Ibid.* — Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 193.

(3) Chroniques de Froissart, *ibid.*

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

sinon impossible. Il envoya donc à l'évêque de Norwich, à Gravelines deux pensionnaires du roi d'Angleterre, messire Jean Vilain et messire Jean Moulin. Ceux-ci s'arrêtèrent à Bourbourg, d'où ils firent mander, par un héraut, un sauf-conduit sous la foi duquel ils se rendraient auprès de l'évêque. Admis en la présence de Henry Spencer, les deux ambassadeurs lui représentèrent que leur prince, le comte de Flandre, s'étonnait d'autant plus de sa conduite, que lui même reconnaissait Urbain VI, le pape de Rome. Mais les prétendus croisés, par une nouvelle déloyauté, feignirent ne pas reconnaître l'autorité de Louis de Male sur la Flandre et déclarèrent ne s'attaquer qu'au duc de Bourgogne son gendre et au roi de France son suzerain, tous deux Clémentins. « En nom Dieu ! dit l'évêque, nous y tenons à seigneur le roi de France ou le duc de Bourgogne nos ennemis ; car par puissance ils ont en celle saison conquis tout le pays (1). » Il n'y avait rien à répondre à des prétentions aussi étranges. Déçus de ce côté, les ambassadeurs demandèrent au moins un sauf-conduit pour aller en Angleterre auprès du roi, afin de savoir « pourquoi, sans défier, il fait la guerre à Mgr le comte de Flandre et à son pays (2). » Mais l'évêque de Norwich refusa, alléguant que les Flamands profiteraient de cette trève pour organiser la défense. Il ajouta qu'après tout, en ce pays de Bourbourg, il se trouvait sur la terre de la duchesse de Bar qui était Clémentine et ne laissa d'autre alternative que d'être massacré ou de se joindre à son expédition. « Si ses gens veulent tenir son opinion, nous leur ferons guerre ; et si ils veulent venir avecques nous, ils partiront à nos absolutions (3). »

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVII.

(2) *Ibid.* — Meyer, Annales, lib. XIII, 194.

(3) Chroniques de Froissart, *ibid.*

Digitized by Google

BOURBOURG PRIS PAR LES ANGLAIS

La terreur fut d'autant plus grande à Bourbourg que les habitants avaient à redouter la vengeance des cinq échevins exilés, l'année précédente, par les vainqueurs de Roosebeke, à la suite des troubles de 1382. Ceux-ci, en effet, étaient allés rejoindre les Anglais et les excitaient à ravager Bourbourg et les châtellenies voisines (1).

Heureusement, les Croisés préférèrent servir leurs intérêts que de satisfaire la haine de leurs alliés. Ils épargnèrent Bourbourg afin de s'y loger eux-mêmes, d'y tenir garnison et de pouvoir soutenir leur marche en avant dans l'intérieur de la Flandre, ou, au besoin, assurer leur retraite vers Calais et l'Angleterre. « Quand ceux de Bourbourg les sentirent approcher, ils furent si effrayés que tantôt ils se rendirent sauves leurs vies et leurs biens. Ainsi furent-ils pris (2) et entrèrent en la ville et en orent grande joie, car ils dirent qu'ils en feroient une belle garnison pour guerroyer et hérier ceux de Saint-Omer et des frontières prochaines (3). » De Bourbourg, ils poussèrent immédiatement sur Dunkerque. « Les Gantois leur avaient dit que cette ville était peu fortifiée et dépourvue de garnison, et, par contre, qu'elle était riche

(1) Voir *Notice de Bourbourg*, par l'abbé Brasseur. Archives historiques, IIe série, t. I, p. 207-208. Cette assertion est confirmée par les inscriptions flamandes des anciens tableaux représentant le siège de Bourbourg, qui se trouvent dans les dépendances de l'église paroissiale.

(2) Mox Brucburgus (id est castrum paludis) vicinum oppidum, vitâ fortunisque salvis, deditionem fecit. (Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 194).

3) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCIX.

Digitized by Google

et opulente (1). Ils s'en emparent sans difficultés, puis s'en reviennent précipitamment à Bourbourg et à Gravelines dont ils réparent les fortifications et où ils établissent de fortes garnisons (2). Mardyck, dépourvu de fossés et de remparts, avait été pris sans coup férir.

Cette marche rétrograde, dont Froissart ne nous parle pas, et dont Meyer nous rapporte tous les détails et nous découvre les raisons, avait été motivée par l'attitude offensive des Flamands. Surpris par la brutale aggression des Anglais, les habitants de la côte s'étaient retirés sur la rive droite de la Colme, pour y attendre les secours qui leur viendraient de Bergues, Cassel, Bailleul et Poperinghe. Déjà ils s'armaient et menaçaient de prendre l'offensive (3). A leur tête se trouvait Jean Sporkin, gouverneur des domaines de la duchesse de Bar, et le Haze de Flandre, fils de Louis de Male.

Malheureusement, la discorde n'avait pas tardé à se mettre dans l'armée flamande. Les habitants des campagnes reprochaient aux Dunkerquois de s'être rendus sans résistance, et cette division fut plus désastreuse aux Flamands que les armes des Anglais. Néanmoins, leurs troupes se réunirent sous les murs de Bergues, passèrent la Colme et prirent position en avant du pont de Looberghe. Leur but était de reprendre aux Anglais les villes de Bourbourg et Gravelines. Après quelques

(1) Oppidum nil ferme munitum, sed dives et opulentum (Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 194).

(2) Dunkercâ captâ et direptâ, hostes Greveningam ac Brucburgum revertunt, amboque illa oppida præsidiis et munitionibus firmant. (Meyer, *ibid*).

(3) Bergenses, Casletani, Baliolani, Popringani, vicinique populi jussu comitis se armant. (Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 194). — Henri Spencer faisait allusion à cette attitude du comte de Flandre et la lui reprochait bien injustement, lorsqu'il disait à propos de l'ambassade envoyée à Gravelines. « Or, regardez le comte de Flandre, il semble qu'il n'y touche et il fait tout; il veut prier l'épée à la main. » (Froissart, liv. II, ch. CCVIII).

Digitized by Google

escarmouches de peu d'importance, les Flamands reculèrent jusqu'au pont du Mille, en d'autres termes au Millebrugghe, où l'on perdit encore un temps précieux. Meyer nous explique ces hésitations et nous dit que si les nobles craignaient les Anglais, ils craignaient plus encore les secrètes sympathies que les gens du peuple éprouvaient pour les Gantois, défenseurs des communes flamandes. « Les soldats n'avaient pas confiance en leurs chefs, et les chefs n'avaient pas confiance en leurs soldats (1). »

BATAILLE DE DUNKERQUE (MAI 1383)

Les troupes de Jean Sporkin regagnèrent donc la ville de Bergues. Les Anglais, délivrés de ce côté, s'avancèrent une seconde fois vers Dunkerque par la route de Mardyck, après avoir pris la précaution de laisser une forte garnison à Bourbourg. Ils avaient appris en effet que les gens de Furnes, Nieuport, Dixmude, etc., s'étaient avancés jusqu'à Dunkerque et même jusqu'à Mardyck où il y avait eu quelques escarmouches. « Jusque-là venoient les Anglois courir, et là avoient des escarmouches (2). » Dans la première de ces rencontres, cent Anglais avaient trouvé la mort. Ces troupes, réunies à celles que Jean Sporkin avait amenées de Bergues (3), se dirigèrent en

(1) Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 194.

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCVIII.

(3) Meyer, Annales Flandriæ, lib. XIII, 194. — Meyer se rencontre avec Froissart : « S'assemblait tout le pays d'environ Bourbourch, Berghues, Cassel, Pourperinghe, Furnes, le Neufport et autres ; et s'en vinrent vers Dunquerque ; et là se tenaient en la ville, et disaient que brièvement ils défendroient et garderoient leur frontière et combattroient les Anglais. Et avoient ces gens

Digitized by Google

avant de Dunkerque du côté de Gravelines et s'établirent sur une élévation formée par les dunes, non loin de la ville. « A donc eurent-ils conseil ensemble l'un par l'autre que ils iroient hors de Dunquerque et se mettroient aux champs, et tous en bonne ordonnance pour eux combattre et défendre s'il besognoit : car de eux tenir la ville et là être enclos, il ne leur étoit pas profitable. Si comme ils ordonnèrent, il fut fait. Tous s'armèrent dedans Dunquerque et se trairent sur les champs, et se mirent en bon arroi sur une montagne en dehors de la ville, et se trouvèrent eux bien douze mille et plus (1). » Les Anglais, de leur côté, arrivaient en grand nombre et enseignes déployées. « Ils étoient plus de six cents lances et quinze cents archers. De nouveaux renforts leur étoient venus avec Jean Draiton, capitaine de Guines et Nicolas Clinton, capitaine de Calais. Et faisoit l'évêque de Norwich porter devant lui les armes de l'Eglise, la bannière de Saint-Pierre, de gueules à deux clés d'argent en sautoir, comme gonfalonnier du pape Urbain (2). »

Cependant l'aspect de cette armée fit réfléchir un instant Henry Spencer. « Approchant la marine, ils voient les Flamands en une belle grosse bataille tout ordonnés. A donc les Anglois s'arrêtent-ils et n'allèrent plus avant ; car avis leur fut, que les Flamands faisoient et montroient, que ils seroient combattus (3). » Henry Spencer, cédant à son ardeur, voulait en venir

de Flandre à capitaine un chevalier qui s'appeloit Messire Jean Sporequin, gouverneur et regard de toute la terre Madame de de Bar. Et se trouvoient bien, de hommes à piques et à plançons et à cottes de fer, à aucquetons, à chapeaux de fer et à bassinets, plus de douze mille, et tous apperts compagnons de la terre de Madame de Bar. » (Froissart, liv. II, ch. CCVIII).

(1) Chroniques de Froissart, *ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

aux mains aussitôt ; mais Hugues de Caverley et le sire de Beaumont, sous l'impression du scrupule qui déjà leur avait fait honneur, hésitaient à combattre sans aucune déclaration de guerre : « Vous savez, lui dirent-ils, que ces Flamands qui sont là ne nous ont rien forfait, et que encore nous n'avons envoyé au comte de Flandre, sur quel pays nous sommes, nulles défiances ; si ne guerroyons pas courtoisement, fors à la bourle (en trompant), sans nul titre de guerre raisonnable. Peut-être Flamands aimeroient-ils à venir venger avec nous leurs parents tombés à Roosebeke. Et outre tout, cil pays où nous sommes est urbaniste et tient l'opinion que nous tenons. Or, regardez donc à quelle juste cause nous les irions maintenant combattre et courir sus (1). » — « Et, que savons-nous s'ils sont Urbanistes ? » reprit brutalement Henry Spencer. On pourrait au moins le leur demander, fit observer Hugues de Caverley, et leur offrir en ce cas de venir combattre avec nous les Clémentins devant Saint-Omer, Aire ou Arras (2). L'évêque de Norwich dut s'incliner cette fois pour ne pas engager follement un combat dont l'issue était douteuse.

Il se trouvait précisément dans l'armée anglaise un héraut du duc de Bretagne, nommé Montfort. On convint de le députer aux Flamands pour savoir à quel pape ils obéissaient et leur faire part des propositions de l'évêque de Norwich (3).

Malheureusement, par je ne sais quelle fatalité, comme dit Meyer, un fâcheux malentendu rendit cette précaution inutile. Les Flamands, qui savaient comment avaient été reçus les députés du comte de Flandre, ne crurent pas à

(1) Froissart, *ibid.* — Meyer, Annales, lib. XIII, 194.

(2) Froissart, *ibid.*

(3) *Ibid.* — Meyer, *ibid.*

Digitized by Google

la sincérité de ce message, ou plutôt, les gens du pays, furieux de voir leurs terres dévastées, ne voulurent pas entendre parler de trêve et de négociations. Au moment où le héraut s'approchait d'un chevalier, les soldats le massacrèrent sans rien lui demander et sans attendre les ordres de leurs chefs. « Et se vouloit adresser vers aucuns chevaliers qui là étoient, raconte Froissart ; mais il ne put ; car à très tôt qu'il approcha, ces Flamands, sans lui demander quelle chose il quéroit, ni où il alloit, ni à qui il étoit, l'enclouèrent et là l'occirent comme folle gent et de petite connaissance ; ni oncques les gentilshommes, qui là étaient, ne le purent sauver (1). »

Ce massacre fut le signal du combat. Les Gantois qui avaient un vif désir de renouveler les troubles de l'an dernier en faveur des communes flamandes, excitaient les Anglais. Et tous de s'écrier : « Allons, allons ! cette ribaudaille a tué notre héraut ; mais il leur sera cher comparé, ou nous demeurerons tous sur la place (2). » Les Anglais excités par le fanatisme, l'esprit de vengeance et l'ardeur du pillage, n'avaient pas besoin de ces exhortations. Aussi la lutte fut très ardente. « Et tantôt se commença la bataille dure et merveilleuse ; car au voir dire, ces Flamands se mirent grandement à défense (3). Une fois encore, les archers anglais, prenant les Flamands de côté, décidèrent de la victoire, et les gens d'armes, munis de leurs longues lances affilées, décimèrent les rangs de l'armée flamande (4).

Les Flamands avaient pensé se replier et s'abriter derrière les fortifications de Dunkerque, mais la confusion

(1) Froissart et Meyer, *ibid.*

(2) Froissart, liv. II, ch. CCVIII.

(3) *Ibid.* — Meyer, Annales, lib. XIII, 194.

(4) Froissart et Meyer, *ibid.* « Sed crebra Anglorum tela horrendum in modum ex transverso missa diù sustinere non possunt. »

Digitized by Google

était telle et la mêlée si ardente que vainqueurs et vaincus franchirent en même temps les portes de la ville, et le massacre continua jusque sur le bord de la mer. Là, comme à l'intérieur de la ville, « ils se vendirent moult bien ; car ils occirent plus de quatre cents Anglois... Ainsi alla de celle besogne et de la rencontre qui fut ce jour à Dunquerque où il y eut bien morts neuf mille Flamands (1). »

D'après les chroniques de l'époque, cette bataille eut lieu à trois heures de l'après-midi, le 25 mai 1383, le jour même de la fête de saint Urbain, circonstance qui n'avait pas été sans exciter l'ardeur des croisés du pape de Rome (2).

Le souvenir de cette bataille livrée sous les murs de Dunkerque par Henry Spencer, évêque de Norwich, et Hugues de Caverley contre les Flamands de la Flandre maritime, est resté vivant dans le souvenir des générations. On trouve cette tradition consignée dans une chronique rimée du XVe siècle. « L'évêque de Norwich et le sire Hughes, qu'on disait être de Caverley, passèrent la mer avec leurs gens d'armes et leurs archers, et soudain arrivèrent jusqu'en Flandre pour porter secours à ceux de Gand. Ce fut sous les murs de Dunkerque, que les Flamands se portèrent en grand nombre (3). »

(1) Froissart, liv. II, ch. CCCVIII. — Meyer réduit ce nombre à six mille et même à cinq mille.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 185.

(3) Want die bisscop van Noortwijc,
Ende her Hughes sekerlijc,
Die men hiet van Calverlay,
Quamen over, sonder delay,
Met lieden van wapenen ende archiers met,
Tote in Vlaenderen onghelet,
In de bate van die van Ghend,
Omtrent Duunkerke, sihu bekent,
Quamen hem die van den Westlandieghem.
Met groete Volke.

(Eduard Kausler, *Reimchronick van Vlanderen*, t. I, p. 334).

Digitized by Google

DE BOURBOURG A YPRES

Après la défaite, ou, comme dit Froissart, « après la déconfiture de Dunkerque et la ville prise, entrèrent les Anglois en grand orgueil, et leur sembla bien que toute la Flandre fut leur (1). » Toutefois, au lieu de poursuivre le long de la mer, ils avancèrent vers Drincham, qu'ils forcèrent, après trois jours d'assaut « et y eut morts plus de deux cents hommes qui là se tenoient en garnison. Si le réparèrent les Anglois, et dirent que ils le tiendroient à leur loyal pouvoir (2). » Après y avoir installé une garnison de leurs gens, ils vinrent à Cassel qu'ils prirent et mirent à pillage. Après y avoir établi des soldats ils se dirigèrent vers Aire, mais n'osèrent l'attaquer, préférant revenir en Flandre où ils ne trouvaient que trop de complices. Ils passèrent à Saint-Venant, à Bailleul, puis, entrèrent dans les territoires de Poperinghe et de Messine, s'emparant de toutes ces villes « où ils trouvèrent très grand finance et moult pillage (3). » Ces brigands, ne négligeant aucune des industries de leur métier, expédiaient en lieu sûr les produits de la conquête aux villes frontières : « et là retroient leur butin à Bergues et à Bourbouch (4). »

Le succès de l'armée anglaise avait réveillé l'ardeur des communes qui espéraient se servir de ces puissants alliés pour reconquérir leurs privilèges. Les Gantois

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCIX.

(2) *Ibid.* — Meyer, Annales, lib. XIII, 195.

(3) Froissart, *ibid.*

(4) Froissart et Meyer, *ibid.*

Digitized by Google

vinrent plus nombreux dans leur camp, et tous ensemble s'en furent faire le siège d'Ypres dont la soumission avait ruiné l'année dernière le parti d'Artevelde, entraînant après elle la soumission de Bourbourg, Bergues, etc. On était au huit juin, et les Anglais, escomptant déjà la prise de cette ville, « ne foisoient nul doute que dedans le mois de septembre, toute Flandre serait acquise à eux. Ainsi se glorifioient-ils en leurs fortunes (1). »

INTERVENTION DE CHARLES VI ET DU DUC DE BOURGOGNE

Les espérances des Anglais devaient être déçues, et ce même mois de septembre 1383 les verrait fuir honteusement loin des murs de Bourbourg. En effet, Ypres résista énergiquement. C'est en vain qu'on tenta plusieurs fois de l'enlever d'assaut; c'est en vain qu'on détourna les eaux des fortifications, qu'on lança continuellement, et le jour et la nuit, des projectiles; c'est en vain qu'on enfonça deux fois les portes, vingt-sept fois les barrières... toujours les assiégés réparaient les brèches avec la même persévérance La situation pourtant devenait de plus en plus critique, car l'armée assiégeante était chaque jour renforcée par l'arrivée de Gantois et de mercenaires avides de butin. La ville d'Ypres allait infailliblement succomber, si l'on n'arrivait à son secours.

Heureusement les Français allaient une fois encore rendre à Louis de Male ses domaines et sa dignité.

Le jour de la déroute de Dunkerque (15 mai 1383), les ambassadeurs du comte étaient arrivés de Gravelines à

(1) Chroniques de J. Froissart, liv. II, ch. CCIX et Meyer, liv. XIII, 195 « avant le 15 septembre, dit Meyer : *ante calendas octobris.* »

Digitized by Google

Lille où se trouvait Louis de Male. Celui-ci avait écrit aussitôt à son gendre, le duc de Bourgogne, oncle du roi, afin qu'il pourvût au bien de la France et de la Flandre. Celui-ci « qui entendoit soigneusement aux besognes de Flandre, car elles lui étoient si prochaines que bien lui touchoient (1), » envoya des chevaliers dans toutes les garnisons, sur les frontières de Flandre, à Saint-Omer, à Aire, à Saint-Venant, à Bailleul, à Bergues, à Cassel, et, dans toutes les châtellenies pour garder les entrées d'Artois. Louis de Male espérait davantage encore de la puissance de son gendre. « Bien supposoit que le duc de Bourgogne émouveroit le roi de France et les barons du royaume à venir bouter hors les Anglois du comté de Flandre et du pays que ils avoient devant conquis (2). »

Mais un long temps pouvait s'écouler avant que les seigneurs français amenassent leurs soldats sous les remparts d'Ypres assiégé. Louis de Male manda donc l'évêque de Liège auprès de lui et le chargea de répéter à l'évêque de Norwich que « ils se voulussent déloger de là et traire autre part » car il était Urbaniste très bon et le comté de Flandre aussi, » et de lui offrir que, « s'ils voulaient déporter de tenir le siège devant Ypres, et aller autre part faire guerre raisonnable sur les Clémentins, il le feroit servir de cinq cents lances, trois mois tout pleniers, à ses dépens (3). »

Les Anglais refusèrent brutalement d'acquiescer à cette requête, et le malheureux comte n'eut plus qu'à compter sur le concours de son gendre et de son suzerain pour faire face à la violence et à la rébellion.

Heureusement, le duc de Bourgogne avait compris que

(1) Froissart, *ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* — Meyer, lib. XIII, 196.

Digitized by Google

les choses « iroient et se porteroient mal en Flandre, si le roi de France et sa puissance n'y pourveoit de remède (1). » « Un grand parlement fut assigné à être à Compiègne de tous les hauts barons et princes du royaume de France. Là fut parlementé et conseillé : que le roi de France, par l'accord de ses oncles, le duc de Berry, le duc de Bourbon et le duc de Bourgogne, iroit en Flandre aussi étoffément ou plus que quand il fut à Rosebecque, et lèveroit le siège de devant Ypres, et combattroit les Anglois et les Flamands, si ils l'attendoient (2). » Le roi de France était d'autant plus dans son droit en pourchassant ainsi les Anglais que l'évêque de Norwich s'était fait autoriser par lettres royales du 20 juin 1383 « à prendre et recevoir du comte et des gens de Flandre, hommage lige et tous autres sermentz de loyalté et de loyalté au roy Richard, comme vray roy de France et leur soverain seigneur (3). »

Le roi manda cette résolution par tout le royaume, et écrivit aux seigneurs, entre autres au comte d'Armagnac, au comte de Savoie, à Frédéric de Bavière, de se trouver à Arras, en la fête de Notre-Dame, le quinzième jour d'août.

L'émotion fut grande au camp anglais lorsqu'on apprit ces préparatifs. « Nouvelles vinrent au siège devant Ypres à l'évêque de Nordwich, à messire Hue de Cavrelée et aux Anglois que le roi de France s'en venoit à effort sur eux, et avoit en sa compagnie plus de vingt mille hommes d'armes, chevaliers et écuyers, et bien soixante mille autres gens, et que ils seroient combattus eux séants à leur siège (4). » Ils tinrent conseil donc ensemble pour

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccx.

(2) *Ibid.* — Meyer, Annales, lib. XIII, 196.

(3) Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 295.

(4) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxi.

Digitized by Google

savoir ce qu'ils feraient et comment ils se maintiendraient. « Tout considéré, ils ne se veoient pas assez forts, ni puissans pour attendre la puissance du roi ; et dirent ainsi, que c'étoit bon que Piètre du Bois, Piètre de Vintre et les Gantois s'en retournassent vers leur ville de Gand, et les Anglois s'en retourneroient vers Berghes et Bourbourch, et se mettroient en leurs garnisons ; et, si puissance leur venoit d'Angleterre, que le roi Richard passât la mer, où ses oncles, ils auroient avis (1). »

Toutefois, avant de partir, ils voulurent punir les gens d'Ypres qui étaient cause de leur insuccès, ou même, en finir par un grand coup et s'établir dans l'enceinte de la ville. Le 8 août, Henry Spencer ordonna un assaut général (2). La lutte fut terrible. Mais les assiégés, soutenus par l'espérance, repoussèrent une fois encore leurs ennemis. C'était pour eux le jour de salut. Aussi cette victoire valut aux gens d'Ypres une place glorieuse à côté des héros de Roosebeke dans l'histoire de la Flandre ; et depuis plusieurs siècles des processions et des fêtes nationales rappellent le souvenir de cette mémorable journée du 10 août 1383 (3).

RETRAITE DES ANGLAIS SUR BOURBOURG

Les capitaines flamands se retirèrent à Gand, et « les Anglois se retroirent vers Berghes et Bourbourch, et se boutèrent dedans les forts que ils avoient conquis (4). »

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXI.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 196.

(3) Cette procession est dite du *Thuyndag*.

(4) Froissart, *ibid.*

Digitized by Google

Le roi de France et ses oncles étaient encore à Arras lorsqu'ils apprirent la retraite des Anglais devant Ypres. Ils regrettèrent de n'avoir pu les écraser sous les murs de cette place et résolurent de marcher à leur poursuite.

« Adonc eut le roi conseil de hâter ses besognes et de eux poursuivre, et ne vouloit pas que ils lui échappassent (1). Il descendit d'Arras à Aire et à Saint-Omer, attendant ses vassaux et ses alliés qui le rejoignaient à ses diverses étapes, entre autres, le duc de Bavière, que les barons de France reçurent solennellement en cette dernière ville. Ceux qui formaient l'avant-garde allèrent vers le mont Cassel « ville que aucuns Anglois tenoient. Si assaillirent la ville; et fut prise d'assaut, et tous ceux morts qui dedans étoient; et ceux qui échappèrent se retrairent vers la ville de Berghes, là où messire Hue de Cavrelée étoit et bien trois mille Anglois (2). » Le gros de l'armée du roi suivit cette colonne et s'arrêta le jeudi soir à l'abbaye de Ravensberghe.

Le vendredi matin, l'avant-garde des Français descendit de Cassel à Drincham dont ils emportèrent le château défendu par les trois cents Anglais que l'évêque de Norwich y avait placés.

CHARLES VI DEVANT BERGUES

L'armée française allait se trouver en face des Anglais qui étaient encore à Bergues sous les ordres de Hughes de Caverley, car l'évêque de Norwich avait pris les devants et s'en était allé à Gravelines « tout ébahi, » dit Froissard, se repentant de son audace, « car il s'était

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXI.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

vanté, lui étant au siège devant Ypres, que là il attendroit le roi de France et sa puissance il combattroit (1).

Quant à Hughes de Caverley, il semblait avoir repris confiance depuis les longs jours qui s'étaient écoulés entre la levée du siège d'Ypres et l'arrivée du roi dans la Flandre maritime. Il songeait, semble-t-il, à se maintenir à Bergues. « Je veuil, disait-il, que nous tenons cette ville, elle est forte assez, et nous sommes gens assez pour la tenir ; espoir aurons-nous dedans cinq ou six jours confort d'Angleterre, car on sait ores tout notre convenant et le convenant de nos ennemis en Angleterre (2). » Le capitaine distribua ses gens sur les remparts. Toutefois, par une mesure de précaution qu'il croyait bien inutile, il fit préparer des chevaux et des voitures à la porte qui s'ouvrait du côté de Bourbourg et de Dunkerque.

LES ANGLAIS A BOURBOURG

Le vendredi matin, 11 septembre, l'armée de Charles VI se dirigea de Ravensberghe sur Bergues. « Et étoit grande beauté à voir reluire contre le soleil ces ban-

(1) Froissart, liv. II, ch. CCXI. — Ce témoignage de Froissart suffit à nous prouver que Henry Spencer s'était enfui jusqu'à Gravelines, dans l'intention de gagner Calais au besoin. Dans un autre passage, au sujet de Bergues, Froissart dit encore : « Et l'évêque de Nordwich n'y étoit point, ainçois étoit retrait vers Gravelines, pour tantôt être à Calais, si mestier faisoit. » — Meyer dit de même que l'évêque repentant et confus s'enfuit jusqu'à Gravelines (Annales, lib. XIII, 197). — Il est un document plus décisif encore que l'autorité de Froissart et de Meyer, c'est l'acte de capitulation que nous reproduirons en temps et lieu et où ne figure pas le nom de l'évêque de Norwich. L'abbé Brasseur a donc fait erreur lorsque, dans sa *Notice sur Bourbourg*, il dit : « *L'évêque de Norwich* obtint de sortir avec armes et bagages. » (Archives hist. et litt., 2me série, t. I, p. 208).

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

Digitized by Google

nières, et ces pennons, et si grand foison de gens d'armes que vue d'yeux ne les pouvoit comprendre, et sembloit un bois des lances que on portoit droites (1). Un héraut qui avait traversé les rangs de l'armée française, vers neuf heures du matin, vint en faire son rapport au capitaine : « Monseigneur, dit-il, je viens de l'ost (l'armée) de France ; si ai vu les plus belles gens d'armes et la plus grand'foison, que il n'est aujourd'hui roi nul qui tant en pût mettre ensemble (2). » Et il estimait leur chiffre à 26,000 hommes d'armes, « la plus belle gent, les mieux armés et les mieux aroyés que on pulst voir de deux yeux (3). »

Hughes de Caverley se refusait à y croire, lorsque le guet sonna la trompette. Le connétable, qui déjà, la veille, était à Drincham, passa le premier en vue des remparts et les contourna à distance pour prendre la place qui lui avait été assignée. Il était suivi du sire de Coucy, du duc de Bretagne, du comte de Flandre, du comte de Saint-Pol. Le capitaine songeait néanmoins à résister, quand parurent le roi de France et ses oncles, le duc Frédéric, le duc de Bar, le duc de Lorraine, le comte de Savoie, le comte de la Marche, etc. « A donc se tint pour déçu messire Hue de la Claverlée, et dit : le héraut a droit ; j'ai eu tort de lui blâmer : allons, allons, montons à cheval, sauvons nos corps et le nôtre; il ne fait pas ici trop sain de demeurer. Je ne me connois, mais, à l'état de France, je n'en vis oncques tant de quatre fois ensemble comme j'en vois là et ai vu parmi l'avant-garde ; et encore convient-il qu'ils aient l'arrière-garde (4). » Comme nous l'avons dit, « tous les chevaux étoient

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

Digitized by Google

ensellés et tous troussés. Ils montèrent sus sans faire noise et firent ouvrir les portes par où on va à Bourbourch, et s'en partirent et emmenèrent tout leur pillage (1). »

On peut se demander comment Charles VI n'avait pas songé à leur fermer la route ; mais les Anglais profitèrent sans doute du désordre de cette immense armée dont les seigneurs semblaient ne songer qu'à l'endroit où ils planteraient leur tente pour livrer à la ville de Bergues un assaut en règle. « Si les François, remarque encore Froissart, s'en fussent donné de garde, ils les eussent bien été au-devant ; mais ils n'en surent oncques rien en trop grand temps que ils étoient jà presque tous retraits en Bourbourch (2).

Cette fois le capitaine anglais avait lui-même perdu son assurance, et, au témoignage de Froissart, il était passé tout à coup de la présomption au désespoir. « Messire Hue de Cavrelée, tout mélencolieux, s'arrêta sur les champs en sur-attendant sa route, et là dit à messire Guillaume Helmen, à messire Thomas Trivet et aux autres qui l'entendoient : « Seigneurs, par ma foi, nous avons fait en celle saison une très honteuse chevauchée ; oncques si povre ni si malheureux n'issit hors d'Angleterre. Vous avez ouvré de votre volonté et cru cet évêque de Nordwich qui cuidoit voler ainçois qu'il eût ailes ; or, véez-vous l'honorable fin que vous y prenez. Sur tout ce voyage, je ne pus oncques être cru de chose que je desisse ; or, que je vous dis, véez là Bourbourch,

(1) Froissart, liv, II, ch. CCXII. — Meyer donne plus de détails sur le siège et le sac de Bergues, mais en ce qui concerne les Anglais et les Gantois, il se rencontre avec Froissard, pour nous dire qu'ils s'enfuirent aussitôt dans la direction de Dunkerque, Gravelines et Bourbourg : « Vix primâ peractâ noctis vigiliâ Angli cum omni præ dâ quam ferre possent per portam Dunkerkanam cum Gandavensibus anfugiunt ac per Dunkerkam ad maris littora Greveningam petunt. » (Annales, lib. XIII, 197).

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

retraiez vous là si vous voulez ; mais je passerai outre et m'en irai droit à Gravelines et à Calais (1) ; car nous ne sommes pas gens pour combattre le roi de France (2). » Ces chevaliers anglais, qui connurent assez que ils avoient eu tort en aucunes choses, répondirent : « Dieu y ait part, et nous retraierons en Bourbourch, et là, attendrons nous l'aventure telle que Dieu la nous voudra envoyer. »

« Ainsi se départit messire Hue de Cavrelée de leur compagnie, et les autres vinrent en Bourbourch (3). »

(1) Ainsi donc au témoignage de Froissart qui nous donne mille détails sur cette époque et sur cet événement, il faut croire « que se départit messire Huc de Cavrelée de la compagnie des autres qui vinrent en Bourbourch » et alla rejoindre le chef de la croisade urbaniste qui avait poussé jusqu'à Gravelines. — L'abbé Brasseur fait donc doublement erreur quand il écrit : « Hughes de Caverley, lieutenant dans Bergues pour l'évêque de Norwich, s'enfuit de la ville de Saint-Winoc où Charles était venu mettre le siège et vint déposer son butin *dans Bourbourg* occupé par trois mille Anglais sous les ordres *de l'évêque* (Archives historiques, deuxième série, t. I, p. 208). — Kerwyn de Lettenhove se trompe également lorsqu'il nous dit que le sire de Calverley « parvint à atteindre Bourbourg » (Hist. de Flandre, t. II, p. 299) ou lorsqu'il rapporte cet épisode du duc de Lancastre, qui, au lendemain de la défaite, « s'éloigne avec mépris de l'évêque de Norwich pour saluer Hughes de Caverley qui s'était distingué par un si noble courage à la défense de Bourbourg » (p. 301). — Malgré l'autorité de ces historiens et l'attrait de la mise en scène, nous préférons le récit de Froissart, d'autant plus que la *Chronique de Flandre*, qui nomme huit officiers parmi les assiégés, ne cite ni l'un ni l'autre de ces deux chefs (Chronyke van Vlaenderen, t. II, p. 112) et que l'acte de capitulation ne fait pas davantage mention de leur présence bien qu'elle nomme d'autres capitaines anglais, précisément Thomas Trivet, dont Hugues de Caverley se sépara pour gagner Gravelines, d'après le témoignage du même Froissart. La vérité est que Hughes de Caverley fut mieux reçu en Angleterre, pour s'être montré plus loyal, plus prudent au cours de l'expédition. — M. Kervyn de Lettenhove, à qui nous avons librement exposé cette critique il y a quelques années déjà, accepta toutes nos conclusions et se rallia à ce sentiment dans une lettre qu'il nous écrivit en cette occasion.

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

Hugues de Caverley entraîna sans doute avec lui son fils Hugues et le neveu de l'évêque, Hugues Spencer (1) et le sire de Percy, car nous ne retrouverons plus ces noms dans l'histoire du siége.

BOURBOURG ASSIÉGÉ

Emotion des Habitants

Lorsque les Anglais arrivèrent à Bourbourg, ils annoncèrent à leurs compagnons l'approche d'une armée de cent mille hommes (2) commandée par les princes, les comtes et les seigneurs des plus puissantes familles du royaume de France. On devine quelle fut la terreur de tous à cette nouvelle. Ce n'était donc pas assez pour les habitants d'avoir été maltraités à l'intérieur par les échevins rentrés en vainqueurs à la suite des Anglais, il fallait encore voir investir leurs murs par leurs compagnons de Roosebeke, par le comte même auquel ils avaient rendu sa couronne, par le roi auquel ils avaient donné la victoire !

Les malheureux devaient fermer leurs portes à des amis, à des frères d'armes, au profit de ces Gantois qu'ils avaient jadis vaincus, des Anglais qui les avaient si indignement traités. Puis viendraient sans doute les Bretons, pillards et cruels, dont le seul nom remplissait le pays de crainte, car on savait qu'ils n'épargnaient

(1) Meyer, Annales, lib XIII, 197.

(2) Ce chiffre est augmenté encore par Meyer, qui nous dit que l'armée comptait 200.000 hommes, dont 20.000 cavaliers « Totus exercitus ducenta millia hominum in quibus equitum millia XX. (*Ibid.*, 196).

Digitized by Google

rien, ni les hommes, ni les femmes, ni les choses profanes, ni les objets sacrés (1).

Cette terreur ne fit qu'augmenter quand on vit des flammes s'élever dans la direction de Bergues. En effet, après « que les Anglois étoient issus de Berghes et retraits vers Bourbourch, et Berghes tout vide. Adonc à Charles VI furent les portes ouvertes ; si y entra le roi et tous ceux qui entrer y voulurent. Les premiers qui y entrèrent y trouvèrent encore assez à prendre et à piller, car les Anglois n'avoient pu tout emporter. Et furent les dames de la ville sauvées et envoyées à Saint-Omer ; mais les hommes furent ainsi que tous morts. Si fut la ville de Berghes mise et contournée en feu et en flammes (2). » L'incendie y exerça de tels ravages « que le roi passa outre par le grand feu qui y étoit, et vint loger en un village, près d'une abbaye (3). »

Dès le lendemain, samedi, le roi et son armée s'avancèrent vers Bourbourg, car « bien savoient les seigneurs de France que les Anglois étoient retraits dedans Bourbourch (4) » et ils songeaient cette fois à leur couper la retraite et à leur faire payer leur audace. « Si eurent conseil de eux là-dedans enclore et de assaillir la ville et de prendre (5). » Les Bretons surtout étaient impatients

(1) Meyer, Annales, lib. XIII, 197. « Ab Britonibus multo maximus metus, qui non milites et prædones tantùm erant, sed adeo etiam fœdi stupratores et latrones tàm crudeles ut ad illorum nomen omnis horreret regio. In aliis quædam nonnunquam honestas et misericordia ; sed isti nec sacris, nec profanis, nec viris, nec mulieribus parcere. »

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.* — Meyer dit également que l'on assiégea Bourbourg, le samedi, mais par une erreur assez évidente, il fixe ce samedi au 14 septembre (dix-huitième jour des calendes d'octobre), jour de Sainte-Croix. Or, si de son propre aveu la Nativité était tombée

Digitized by Google

d'arracher aux pillards anglais les dépouilles qu'ils avaient emportées de Flandre à la suite de leurs premières victoires. « Et en avoient par espécial les Bretons grand' convoitise, comme le remarque Froissart, par le grand pillage que ils sentoient dedans (1). »

L'Armée assiégeante

Ce samedi 12 septembre, la journée était belle et le soleil faisait resplendir au loin l'armure des chevaliers. « Il fit moult bel et moult clair. » Du haut du guet, les habitants de Bourbourg purent voir, non sans angoisse, briller au loin ces mille feux reflétés par les lances, les casques et les boucliers d'airain. Les Français marchaient en ordre de bataille. « L'ost s'arma et ordonna pour venir devant Bourbourch. Le roi de France, dit Froissart, avoit là la plus belle gent d'armes qu'on put voir et imaginer et la plus grand' foison. » Froissart ne se lasse pas de nous faire admirer cette armée d'investissement. « Le samedi que le roi de France vint devant Bourbourch, on ne vit oncques si belles gens d'armes, répète-t-il, ni si grand foison comme le roi avoit là ; et étoient les seigneurs et leurs gens tous appareillés et ordonnés (2).

On remarquait entre tous, à côté du roi Charles VI, Philippe, duc de Bourgogne, Jean, duc de Berry, Charles, duc de Bourbon, ses oncles ; Jean, duc de Bretagne, Frédéric, duc de Bavière, le duc de Bar, le duc de

le mardi 8, le samedi devait être non pas le 14, mais le 12 octobre. Voilà qui nous explique pourquoi Meyer, restant en avance de deux jours, placera le pillage de Bourbourg, le 19 au lieu du 17 septembre. « Decimo octavo calendas octobris, die sabbati, feriis sanctæ crucis, primum agmen exercitûs Burburgum venit. » (Annales, lib. XIII, 198).

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Lorraine (1), Amédée VII comte de Savoie, surnommé le comte Rouge, le comte de Flandre, le dauphin d'Auvergne, le comte de la Marche, le comte de Blois, le comte Walerand de Saint-Pol, le connétable Olivier de Clisson, Olivier de Namur, le sire de Coucy, le sire Gilbert de Leeuwerghen, le célèbre défenseur d'Audenarde, Jean d'Eu. Ces grands noms, rapportés par Froissart, nous indiquent déjà que la noblesse française marche, au grand complet, à la suite du roi et des princes. Meyer nous donne une description plus magnifique encore de cette armée qui s'était avancée tout entière jusque sous les murs de Bourbourg, terme de cette célèbre campagne. « On disait n'avoir jamais rencontré dans une armée autant de représentants de la noblesse. Il y avait, témoigne l'historien de la Flandre, sept ducs et vingt-neuf comtes, à savoir : les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine, de Bretagne, de Bar et de Bavière ; les comtes de Flandre, de Savoie, de Namur, de Moret, d'Eu, de la Marche, de Blois, de Boulogne, de Beauvais, d'Auvergne, de Saint-Pol, d'Harcourt, de Soissons, de Dreux, d'Auxerre, de Saint-Martin, de Tonnerre, de Saint-Porcien, de Joigny, de l'Isle en Gascogne, de Valentinois, de Saint-Savinien, de Tancarville, de Longueville, de Beaufort, de Genève (2).

Les Biographies du XIVe siècle constatent la véracité des deux historiens et nous revèlent encore d'autres noms

(1) Cités par Froissart.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 196. « Fama erat in nullo unquàm Gallorum exercitu tantam fuisse nobilitatem. Septem erant duces et XXIX Comites : Byturix, Burgundio, Borbonius, Lotharingus, Britannus, Barensis et Fredericus Bavarus. Comites vero Flandrus, Sabundus, Namurus, Moretanus, Ugellensis, Marchius, Blesensis, Bononiensis, Bellovacus, Arvernus, Fani Pauli, Haricurius, Suessionensis, Druidarum, Altissiodorensis, à Dominico Martini, Tonnorius, Porciensis, Juniacus, Conversanus, Insulanus in Vasconia, Valentinensis, Francenbergius, Saviniacensis, Tancarvilla, Longavilla, Bellofortis, Gebennensis, Langravius.

Digitized by Google

parmi lesquels nous trouvons les représentants d'autres illustres familles : Guy VI, sire de la Trémoille (1), sire de Sully, de Craon, comte de Guînes, etc..., conseiller et chambellan du roi, premier et grand chambellan héréditaire de Bourgogne, garde de l'oriflamme de France, qui refusera, en 1392, l'épée de connétable enlevée à Clisson, son ami et son compagnon d'armes au siège de Bourbourg ; Louis de Rouanlt, seigneur de la Motte (2), Briant IV, seigneur de Montéjan, etc., etc. (3); Richard de Chaumont, seigneur de Guitres, conseiller et chambellan du roi Charles VI (4) ; Oger IV, seigneur d'Anglure, etc. (5) ; Guillaume de Crevant (6) ; Jean IV de Crévecœur, surnommé le Flamand (7) ; Jean de Brezé, second du nom, seigneur de la Varenne, Brissach, etc. (8); Mathieu de Hangest, seigneur de Genlis, Magny, etc. (9); Guillaume Flotte, second du nom, seigneur de Revel (10) ; Etienne de Courtenay, seigneur de Ravière (11) et Pierre

(1) Cités par Froissart.

(2) Moreri, *Grand dictionnaire historique*. Paris, Coignard, 1732, t. V, p. 601. « Louis de Rouanlt, seigneur de la Motte, qui servit au siège de Bourbourg. »

(3) Moreri, t. V, p. 101, « Briant IV... servit au voyage que le roi fit en Flandre, l'an 1383, pour le siège de Bourbourg. »

(4) Moreri, t. II, p. 788. « Richard suivit Charles VI au siège de Bourbourg. »

(5) Moreri, t. I, p. 451. « Il accompagna le roi au siège de Bourbourg et mourut au retour de la campagne. »

(6) Moreri, t. III, p. 90. « Guillaume de Crevant servit au siège de Bourbourg en Flandre, en 1383. »

(7) Moreri, t. III, p. 92.

(8) Moreri, t. II, p. 323. « Jean de Brezé servit en Flandre au second voyage que le roi y fit pour le fait de Bourbourg. »

(9) Moreri, t. IV, p. 21. « Mathieu de Hangest... servit au second voyage que le roi fit en Flandre pour le fait de Bourbourg, 1383. »

(10) Moreri, t. IV.

(11) Moreri, t. III, p. 68. « Etienne de Courtenay se trouva avec le roi Charles VI au siège de Bourbourg en 1383 et mourut sur la fin de l'année. »

Digitized by Google

de Courtenay (1), tous deux descendants de Louis le Gros. Ces deux seigneurs avaient un de leurs parents à l'intérieur de Bourbourg, dans les rangs des Anglais (2).

Nous ne saurions donner toute la liste des chevaliers car ils étaient près de dix mille. « Et fut par les hérauts nombré le nombre des chevaliers que le roi eut devant Bourbourch à neuf mille et sept cens chevaliers ; et étoient, en somme toute, vingt-quatre mille hommes d'armes, chevaliers et écuyers (3). » Jamais plus nombreuse et plus brillante armée n'avait paru devant une aussi petite ville. Comme on savait le pays dévasté par les Anglais, et, « afin que l'armée ne manquât point de vivres, on avait passé un marché avec Boulard, marchand de Paris, pour qu'il fournit du blé à cent mille hommes pendant quatre mois (4). »

Dans la vaste campagne, les seigneurs pouvaient étaler leur faste et leurs richesses. « Là, dit Froissart, se rencontroient entre ces seigneurs de France, honneurs et richesses, ni rien n'y avoit épargné de grands états. Et là fut le sire de Coucy et ses états volontiers vus et recommandés : car il avoit coursiers parés et armoyés, et houssés des anciennes armes de Coucy et aussi de celles que il porte pour le présent ; et étoit monté le sire de Coucy sur un coursier bien et à main. Si chevauchoit et alloit de l'un à l'autre ; et trop bien lui avenoit à faire ce qu'il faisoit, et tous ceux qui le veoient le prisoient et honoroient pour la faconde de lui. Ainsi, tous les

(1) Moreri, t. III, p. 68. « Pierre, fils de Philippe de Courtenay, mort avant son père, l'an 1383 au siège de Bourbourg, où il avait accompagné le roi Charles VI. »

(2) Moreri, t. III p. 68 et 69. Voir les généalogies pour établir cette parenté.

(3) Chroniques de Froissart, lib. II, ch. CCXII.

(4) Le Religieux de Saint-Denis, cité par de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. I, p. 133.

Digitized by Google

autres seigneurs se maintenoient et remontroient là leur état (1).

Cette immense armée prit place au pied de nos murs. Bourbourg était comme perdu au milieu de cet océan de noires armures sur lesquelles le soleil miroitait comme sur les flots de la mer. Au dessus, flottaient les mille bannières armoiriées des chevaliers de France et d'Allemagne; jusqu'à l'extrême horizon, on ne voyait qu'armures d'acier, pennons et oriflammes.

Dispositions des Assiégeants

Cependant, les chevaliers avaient pris leur place de siège. « Le roi s'en vint en un beau plein champ grand et large devant Bourbourch, et là s'ordonnèrent tous les seigneurs (2). » Leur poste étoit marqué par leurs bannières et pennons ventilants; les chevaliers étaient entre leurs gens et dessous leurs bannières. Le roi qui commandait le gros de l'armée était placé au sud-est de la ville, dans la direction de Bergues. Du côté opposé, c'est-à-dire, du côté de Gravelines, s'étaient postés « l'avant garde, le connétable, le duc de Bretagne, le comte de Flandre, le comte de Saint-Pol et bien trois mille lances, qui s'arrêtèrent en effet tout outre à l'opposite de l'ost (armée) du roi (3). »

Dispositions des Assiégés

Les compagnons d'Hughes de Caverley étaient entrés dans la ville dès le vendredi soir. Le peuple des campagnes y avait déjà cherché un refuge comme lors de l'inva-

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

sion du mois de mai dernier. Ils y trouvèrent les compagnons d'armes qu'ils avaient eu soin d'y laisser comme à Gravelines et à Bergues, pour garder leurs derrières et s'assurer une retraite du côté de Calais. Bien leur en avait pris, car ils eurent à se féliciter de pouvoir s'abriter derrière les remparts de Gravelines et de Bourbourg, avant de regagner Calais et de repasser en Angleterre.

Parmi les troupes anglaises qui constituaient la principale défense de la ville, on remarquait surtout les croisés d'Urbain II, portant encore leur costume de guerre sainte. « Ils avaient, la plupart, les chaperons blancs ornés de la croix rouge et des glaives enveloppés d'un fourreau rouge qui formaient le symbole distinctif des Urbanistes (1). ». Les Anglais comptaient plutôt sur leurs archers qui, souvent, leur avaient évité une défaite ou leur avaient donné la victoire. Ils espéraient encore venger la honte de leurs compatriotes qui, malgré un siège de deux mois, n'étaient pas parvenus à conquérir une ville fortifiée à la hâte, en arrêtant à leur tour cent mille Français devant les portes de Bourbourg. Ce serait une revanche éclatante : à la résistance des Français à Ypres on pourrait opposer la résistance des Anglais à Bourbourg.

Parmi les capitaines anglais et gantois, on citait Henry de Beaumont, Jean de Chateauneuf de Gascogne, Guillaume de Helmen, Jean de Ferrières, Mathieu de Rademen, Guillaume Fariton, Nicolas de Tarenson et Thomas Trivet (2).

Dans les murs de la ville assiégée se trouvait un chevalier de grand renom, sire Pierre de Courtenay.

(1) Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 296.

(2) Chronyke van Vlaenderen, t. II, p. 112 et Froissart, liv. II, ch. CCXII.

Digitized by Google

L'année précédente, il était venu au nom de Richard II, roi d'Angleterre, « soutenir contre le meilleur chevalier de France que l'Angleterre l'emportait en vaillance et en chevalerie. » Il avait défié à Paris le sire de la Trémoille, grand chambellan de Bourgogne. Le seigneur français avait accepté. « Il est anglais et je suis français, c'est une cause suffisante,» avait-il répondu à ceux qui s'opposaient à ce duel stérile. Le combat était engagé en présence du roi, lorsqu'une intervention du duc de Bourgogne en faveur de son favori mit fin à la joute. Le seigneur anglais s'était enorgueilli de ce succès, et se vantait de n'avoir pas rencontré un seigneur français qui consentît à se mesurer avec lui, lorsque le sire de Clary, chevalier languedocien le défia, le renversa, le blessa et le força de s'avouer vaincu (1). Le souvenir de sa honte et de sa gloire animait également le champion des Anglais, et d'autant plus qu'il devait rencontrer au premier rang des assiégeants, son ancien antagoniste, Guy, sire de la Trémoille.

Les capitaines anglais, « comme gens de grand confort s'étaient tous répartis et arrangés tout autour de la ville. Le sire de Beaumont, en Angleterre, qui est un comte et s'appelait Henry, étoit à cent hommes d'armes et trois cens archers et comprenoit d'une porte mouvant jusques à une autre; après, messire Thomas Trivet et sa bannière à cent hommes d'armes et trois cens archers, et comprenoit une autre garde; et puis. messire Guillaume Helmen à autant de gens, une autre garde ; messire Jean de Chastel-Neuf, et les Gascons une autre garde jusques à une tour au lez devers le connétable; le sire de Ferrières, Anglois, une autre garde à quarante hommes d'armes et autant d'archers; si bien que les remparts étoient bien pourvus de gens d'armes et d'archers; messire Mathieu de Rade-

(1) Voir ces incidents dans M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. I, liv. I, p. 127 et 128.

Digitized by Google

men, messire Guillaume de Firenton et messire Nicole Draiton, à deux cens hommes d'armes et deux cens archers gardaient la place devant le moûtier (1). »

Dans la crainte de l'incendie (car le temps était très sec et les maisons couvertes de chaume) (2), on avait désigné des hommes, spécialement chargés de combattre le fléau. « Et avoient ordonné gens pour entendre au feu et éteindre à leur pouvoir, sans aucun partir de sa garde. Bien se doutoient les Anglais du feu, pour ce que les maisons de Bourbourch sont ou étoient adonc couvertes d'estrain (3). »

Les Anglais qui « étoient à leurs défenses en la ville de Bourbouch et qui voient la puissance du roi de France devant eux » s'effrayaient de ce déploiement de troupes et des préparatifs de l'attaque. Toutefois, ils attendaient l'assaut de pied ferme. « Ils espéroient bien avoir l'assaut, dit Froissart, et de ce étoient tous réconfortés. » Sans doute, les anciennes fortifications avaient bien souffert des guerres précédentes, et « ils se trouvoient enclos dans une ville qui n'étoit plus fermée que de palis, » ce qui n'était pas un fort rempart et « ils n'étoient pas bien assurs (4) ; » et néanmoins ils préféraient se voir attaqués plutôt que de mourir de faim dans une ville qui regorgeait d'habitants, d'étrangers et de soldats, et où les vivres ne tarderaient pas d'être insuffisants puisque rien n'avait été prévu pour ce siège inopiné.

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII, et Meyer, Annales, liv. XIII, 198.

(2) Meyer, *ibid.*

(3) Froissart, par son doute, laisse croire qu'on règlementa depuis une construction moins dangereuse. En tous cas, nous savons que, plus tard, les maisons ne furent plus bâties en bois, mais que, bien au contraire, on défendit le bois et même le chaume (Archives de Bourbourg, 1734).

(4) Froissart, *ibid.* — Meyer nous dit qu'elle n'était protégée que par un fossé, un mur de terre et des palissades. « Erat oppidum nonnisi fossâ ac muro terreo ligneoque palis compacto munitum. » (Annales, lib. XIII, 198).

Digitized by Google

Les Pourparlers

Les Français, de leur côté, se préparaient à livrer un assaut. Les soldats étaient distribués par provinces et placés à l'ombre de leurs bannières et pennons, sous la conduite de leurs seigneurs respectifs. Les hérauts avaient fait le dénombrement des chevaliers et écuyers, et, pour exciter l'ardeur des assiégeants on avait, sous les murs de Bourbourg, créé plus de quatre cents nouveaux chevaliers, par l'accolade et le coup de plat d'épée, afin qu'ils fissent honneur à leur nouveau titre, en déployant un nouveau courage. « Si y eut fait, dit Froissart, en ce jour, plus de quatre cents chevaliers (1). Tous les gens d'armes étoient appareillés et ordonnés pour assaillir, et en étoient toutes gens en grand'volonté. » Ceux qui déjà connaissaient Bourbourg, remarque encore Froissart, disoient bien « que elle ne tiendroit qu'un petit » contre une telle armée, mais ils prévoyaient aussi que la défense serait énergique et qu'il leur coûterait grandement de leurs gens (2). »

Les archers anglais se tenaient derrière leurs palissades, prêts à lancer leurs flèches dès que les Français se seraient mis à portée ; les chevaliers, nouveaux et anciens étaient en ligne ; mais l'ordre d'attaquer n'arrivait pas, et déjà l'on se demandait pourquoi tant d'hésitation. « Et se émerveilloient les plusieurs pourquoi on n'allât tantôt assaillir (3). »

On disait que le duc de Bretagne et le comte de Flandre qui se trouvaient dans une direction opposée à celle de l'armée du roi « traitoient aux Anglais de eux rendre

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. CCXII.

(2) *Ibid.*, ch. CCXV.

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

sans assaillir (1). » Cette rumeur, rapportée par Froissard, s'explique facilement. On se rappelle que le duc de Bretagne, Olivier de Clisson et le comte de Flandre étaient campés au nord de Bourbourg, du côté de Gravelines. Or, c'était en cette ville que se trouvait Hughes de Caverley qui pouvait ainsi correspondre avec eux et ménager à ses troupes une capitulation avantageuse, car ces trois princes étaient également bien disposés en faveur des Anglais.

Le duc de Bretagne, Jean V, était le fils de Jean de Montfort, qui n'avait enlevé ce duché que grâce à l'appui des Anglais et d'Edouard III dont il avait épousé la fille. Il était ainsi oncle du roi Richard II. Le jeune duc n'oubliait pas les services rendus à son père. Il lui en coûtait de combattre les Anglais et surtout Hughes de Caverley, dont l'héroïsme lui avait assuré sa victoire.

De même, Olivier de Clisson, l'ancien compagnon d'armes de Caverley en Bretagne, secondait le duc dans ces tentatives. Sans doute, il n'avait pas eu à se louer de la reconnaissance du père auquel il avait gagné son duché ; mais le fils, Jean V, avait fait oublier cette première ingratitude, puisque nous voyons ici le connétable marcher à ses côtés et partager ses avis. Quant au comte de Flandre, il était toujours incliné à la conciliation, et déjà, à plusieurs reprises, nous l'avons vu chercher la paix à outrance, plus spécialement à Gravelines et à Ypres. Aujourd'hui, il était particulièrement ému de pitié par la situation déplorable des habitants de Bourbourg, les sujets les premiers ralliés à sa cause sous les murs d'Ypres, et ceux qui avaient le plus contribué à son succès sur le champ de bataille de Roosebeke.

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv. — Meyer dit de même : « Rumor erat Britonum ducem ac comitem Flandriæ de pactione cum Anglis collocutos ut absque oppugnatione discederent. » (Annales, lib. XIII, p. 198).

Digitized by Google

L'Assaut

La foule des mercenaires et des aventuriers n'avaient pas à entrer dans ces considérations politiques ou généreuses, et la soldatesque réclamait l'assaut pour arriver au pillage. « Bretons, Bourguignons, Normands, Allemands, et autres gens qui sentoient là dedans grand profit pour eux, si de force on les prenait, étoient trop durement courroucés de ce qu'on ne se délivroit d'assaillir (1). »

Sans attendre la fin des négociations entre le duc de Bretagne et les capitaines anglais, ils s'avancèrent auprès des murs et livrèrent des combats d'escarmouches au pied des palissades, lançant leurs projectiles jusque dans la ville, et engageant ainsi la lutte avec les archers anglais. « Et escarmouchoient et traioient les aucuns aux bailles et aux barrières, sans commandement ni ordonnance du connétable ni des maréchaux (2). Mais, remarque Froissart, il faut ajouter qu'on ne leur disait pas de cesser leur engagement. « On ne défendait pas à assaillir. »

Encouragés par ce silence de leurs chefs, d'autres compagnons vinrent se joindre aux premiers assaillants ; l'attaque devint plus vive, et l'on alla jusqu'à lancer des fusées incendiaires sur la ville. « Les choses mouteplièrent et s'enfelonnèrent tellement que les François trairent le feu en la ville par viretons, par canons et par sougines (3). » Les maisons, construites en bois et couvertes de chaume, ne tardèrent pas à flamber, et on vit l'incendie, activé par le vent d'est, se déclarer en plus de quarante lieux à la fois, « et tant que maisons furent éprises et

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

Digitized by Google

enflammées aval Bourbourch en plus de quarante lieux, et que l'on veoit flamber, fumer et ardoir de toutes parts de l'ost (1). »

Les capitaines anglais ne pouvaient plus songer à négocier, en face du combat qui leur était livré ; il n'y avait plus qu'à accepter la lutte, à défendre les remparts et à s'opposer aux ravages de la flamme. Quant aux Français, ils voulaient profiter du désarroi où étaient les assiégés, pour enlever la place d'un coup de main et se donner l'honneur d'avoir pris la ville d'assaut. Il leur était d'ailleurs impossible de contenir plus longtemps les bandes mercenaires. Les seigneurs s'avancèrent donc avec leurs soldats, groupés autour de leur bannière, et bientôt, tous furent au pied des remparts. Il était trois heures de l'aprés-midi (2).

« Adonc commença la huée grande et l'assaut aussi. » Au milieu de toutes ces bannières, brillait l'oriflamme de Saint-Denys, porté par Guy VI, sire de la Trémouille. Le roi lui-même lui avait remis l'étendard le 2 août de cette année « avec paroles d'éloge du vaillant chevalier (3). » Le chevalier voulant se montrer digne de cette confiance, « entra le premier dans les fossés de la ville de Bourbourch assiégée (4). »

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv. — Meyer nous dit que les Bretons incendièrent précisément la ville pour couper court aux négociations du duc de Bretagne. « Eapropter Britones, Burgundi et Normanni qui raptam sibi è faucibus putabunt prædam, ignem ex Flandri castris *per iram* tormentis in tecta injecerunt, ut ventus ab Oriente perflans incendio oppidum absumeret. » (Annales, liv. XIII, 198).

(2) Meyer, Annales, liv. XIII, 198.

(3) Moreri, t. VI, p. 593. — « Il porta l'oriflamme de France au voyage que le même roi (Charles VI) entreprit contre les Anglais, l'an 1383, après l'avoir reçu de sa main dans l'église de Saint-Denys, le 2 août de la même année avec l'éloge du vaillant chevalier. »

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

De toutes parts, les seigneurs se disputaient l'honneur d'approcher le plus près et de planter le premier leur bannière sur les remparts. « Là étoient au premier front devant, dit Froissart, messire Guillaume de Namur et ses gens, qui assailloient aigrement et vaillamment, comme gens de bien (1). » — Meyer fait partager cette gloire de la vaillance à Philippe d'Artois, comte d'Eu. « Tous deux, rapporte-t-il, furent les premiers au pied des remparts et se montrèrent également braves (2). » C'était à qui se distinguerait par son courage et son audace. « Là y eut fait plusieurs grandes appertises d'armes, et entroient les assaillants de grand'volonté en la bourbe des fossés jusques aux genoux et outre, et s'en alloient combattre, traire et lancer jusques aux palis aux Anglois (3). »

Les pièces de siège exerçaient sur la ville et dans les rangs des assiégés, un ravage plus désastreux encore que les flèches des archers ou les traits des arbalétriers. Les canons, amenés dans des chariots, vomissaient de gros boulets de pierre et surtout des torches incendiaires sur les maisons de bois qui formaient la ville. « Ces longs pierriers immobiles bailloient de si bons horions qu'il sembloit à vrai dire que ce fut foudre qui chut du ciel, quand les pierres frappoient contre les murs (4). » Et surtout l'incendie multipliait ses ravages. « Et toujours ardoient les maisons en la ville, du feu qu'on y avoit trait; et ce ébahissoit plus les Anglois que autre chose (5). »

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) Meyer, Annales, liv. XIII, 198. « Sub horam tertiam à merdie capta acriteri oppugnatio in quâ Guilielmus Namurcaus et Philippus Atrebas is, qui comes Ugelli erat, ut primi ità et fortissimi fuêre. »

(3) Froissart, *ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

Digitized by Google

Cependant les Anglais résistaient avec courage. « Ils se défendaient si vaillamment que nul mieux de eux (1).» La défense pourtant n'était pas facile, car ils ne savaient où se porter pour parer à tous les dangers dont ils étaient menacés. « Et bien leur besognoit ; car on leur donnoit tant à faire que on ne savoit par dedans auquel lez entendre ; car ils étoient assaillis de toutes parts. » Laissant aux habitants et à la troupe réservée à cet effet le soin de combattre l'incendie, ils restaient à leur poste sur les remparts. « Pour ce ne se déportoient pas de leurs gardes et défenses où ils étaient ordonnés, mais entendoient à eux défendre. Messire Mathieu Rademen et Messire Nicolas Draiton, et ceux qui étoient établis en la ville, entendoient à aller au devant du feu » qu'un temps sec semblait favoriser, « car il faisoit si bel et si sec que de moult petit (aussitôt) les maisons s'enflammoient (2). »

Partagés entre les soins de l'incendie et de l'assaut, les Anglais et les Gantois ne pouvaient résister davantage. « Il est tout certain, remarque Froissart, que si l'assaut se fut commencé plus tempre (tôt) le samedi, ou si la nuit ne fut sitôt venue, comme elle le fut, on eût conquis et pris la ville par assaut ; mais il convint passer la nuit qui vint sur eux... Adonc cessa l'assaut pour la nuit qui vint et se retrairent les François en leurs logis, et entendirent de remettre à point les navrés et les blessés, et de ensevelir les morts (3). »

La lutte en effet avait été meurtrière. Les Français eurent de nombreux soldats tués ou blessés ; le seul Guillaume de Namur eut plus de cinq cents hommes tués

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv. — Meyer leur rend ce même témoignage : « Compugnatum est ab Anglis et Gandavis egregiè. » Annales, lib. XIII, 198.

(2) Froissart et Meyer, *ibid.*

(3) Froissart et Meyer, *ibid.* « Nox oppugnationem finivit. »

Digitized by Google

ou blessés (1). L'amiral de France, Jean de Vienne, avait été blessé au pied (2). Un autre seigneur, Pierre de Courtenay, trouva également la mort en cette journée (3).

La nuit seule ayant mis fin au combat, des deux côtés on croyait à une reprise d'armes pour le lendemain. Aussi « les Anglois, ce samedi toute la nuit, entendirent à réparer leurs palis qui désemparés étoient, et à remettre à point ce qui besognoit, et à éteindre les feux aval la ville (4). »

Trêve et Pourparlers (Dimanche 13 Septembre)

Les Français songeaient à reprendre l'attaque. « Et disoient en l'ost que à lendemain au matin on assaudroit, et que la ville seroit prise, et que nullement elle ne pouvoit durer contre eux (5). » En effet, le roi, dès qu'il eut ouï la messe, fit annoncer dans tout le camp, par un héraut d'armes, « que l'on donnerait un blanc de France » (cinq deniers) à quiconque apporterait un fagot devant la tente du roi pour combler le fossé et qu'il y aurait autant de blancs de France qu'il y aurait de fagots apportés. Et étaient ordonnés les fagots pour ruer ès fossés et passer sus, et aller délivrement jusques aux palis pour assaillir dès le lundi matin. Les soldats se prêtèrent volontiers à ce travail. « Adonc toute manière de gens et de varlets entendirent à fagoter et à apporter

(1) Meyer et Froissart, *ibid.*

(2) Meyer, *ibid.*

(3) Moreri, f. 198, t. III, p. 68. « Pierre de Courtenay, mort avant son père Philippe, l'an 1383, au siége de Bourbourg, où il avait accompagné le roi. »

(4) Froissart et Meyer, *ibid.*

(5) Froissart, *ibid.*

Digitized by Google

fagots devant la tente du roi, et en fit-on là une très grande moye (1). »

Cependant, selon l'usage de ces temps chevaleresques, et peut-être aussi par une sorte d'armistice, plusieurs seigneurs étaient sortis des murs de Bourbourg pour visiter leurs parents ou amis dans le camp des Français. Le sire de Courtenay, qui servait dans l'armée anglaise, vint au camp français où son parent venait d'expirer. Il y fut reçu avec courtoisie, ainsi que les seigneurs qui l'accompagnaient (2). « De même, raconte Froissart, me fut dit que sur le soir, sur bonnes assurances, Jean de Chastel-Neuf et Raymond de Saint-Marsen, Gascons, s'en vinrent au logis de messire Guy de la Trémoille pour jouer et ébattre et furent là toute la nuit; et le lundi au matin, ils s'en retournèrent à Bourbouch; mais au départir, messire Guy leur avoit dit : « Toi, Jean, et toi, Raymond, vous serez dedans ce soir, mes prisonniers. » Et ils lui avoient répondu qu'ils avoient plus cher à être à lui que à un pire chevalier (3). »

Négociations et Traité

Ce langage des seigneurs et ces travaux faisaient croire à un assaut en règle pour le lendemain. Les fossés ayant été comblés, on était sûr d'un prompt succès. Aussi tous se tenaient prêts à l'attaque. « Mais, quand ce vint le lundi au matin, on fit crier à travers l'ost (l'armée) de par le roi, le connétable et les maréchaux, que nul n'assaillît (4). »

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv, et Meyer, Annales, lib. XIII, 196.

(2) Moreri, t. III, p. 68-69.

(3) Froissart, *ibid.*

(4) *Ibid.*

Digitized by Google

Que s'était-il donc passé? Le voici. Le duc de Bretagne, toujours favorable aux Anglais, avait repris les négociations entamées le samedi. Pendant que le roi donnait ses ordres, le dimanche matin, le duc Jean, qui était de l'autre côté de la ville, traitait avec les Anglais. « Et de tout ce faire étoient-ils en grand'volonté; et prièrent le duc de Bretagne que pour Dieu et pour gentillesse il y vouloist entendre (1). » C'est pourquoi le duc de Bretagne avait envoyé, dès le dimanche, devers le roi et ses oncles, le connétable de France et le comte de Saint-Pol. Ceux-ci dirent au roi les négociations entamées avec les Anglais de l'autre côté des remparts ; ils lui conseillèrent « de prendre la forteresse par la manière que ils la vouloient lui rendre, » car, ajoutaient-ils, « à eux assaillir il leur pourroit trop grandement coûter de leurs bonnes gens, et après tout, ce n'étoit que la ville de Bourbourch et un petit (nombre) de bonnes gens et povres gens qui là-dedans étoient et qui se défendroient et vendroient jusques à la mort. » Le roi de France et ses oncles acceptèrent l'intermédiaire du duc de Bretagne et du connétable et leurs répondirent que, s'ils s'en chargeaient « et que ce fut au nom de Dieu, volontiers on entendroit aux traités (2). »

Le lundi matin, 14 septembre, les Français apprirent avec stupéfaction que l'on renonçait à l'assaut, et dès lors, ils devinèrent qu'on allait traiter avec les Anglais. En effet, « quand ce vint après dîner, ceux issirent de Bourbourch qui traiter devoient : messire Guillaume Helmen, messire Thomas Trivet, messire Nicolas Draiton (3), messire Mathieu Rademen, et tant que ils furent jusques

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) *Ibid.*

(3) Meyer dit « Nicolas Tarenson, » lib. XIII, 198.

Digitized by Google

au nombre de quatorze chevaliers et écuyers (1). Le connétable, le duc de Bretagne et le comte de Saint-Pol se firent encore leurs introducteurs et les amenèrent dans la tente du roi, en présence des principaux seigneurs de la cour. « Et là étoient avecques le roi, le duc de Berry, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le duc de Bretagne, le comte de Flandre et le connétable de France, tant seulement (2). » Charles VI avait tenu à l'écart les autres chevaliers dont l'ardeur aurait réclamé l'assaut à tout prix. Le duc de Bretagne pesa de tout son poids dans la balance, comme le remarque Froissart, « et vous dis que à ces traités le duc de Bretagne fut très grandement pour eux (3). » Charles VI, circonvenu par ses oncles ne semblait pas comprendre la gravité des concessions faites aux perfides Anglais et aux Gantois rebelles. « Le roi les vit moult volontiers ; car encore avoit-il vu peu d'Anglois. Et pourtant que ces Anglois ont eu du temps passé grand renommée d'être preux et vaillans aux armes, le jeune roi de France les veoit plus volontiers ; et en valurent trop grandement mieux les traités (4). « Peut-être songeait-il aussi à épargner à Bourbourg les horreurs d'un assaut, car nous le verrons intervenir bientôt pour empêcher de livrer cette ville à feu et à sang.

Les seigneurs français voulaient au moins séparer la cause des Gantois de celle des Anglais. On avait accordé à ces derniers de s'en retourner chez eux, mais l'on se réservait de punir les Gantois rebelles. Toutefois, les instances des Anglais et l'influence du duc de Bretagne emportèrent toutes les condescendances : Gantois et

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) Froissart, *ibid*, et Meyer, Annales, lib. XIII, 198.

(3) Froissart et Meyer, *ibid*. « Dissuadere plurimùm Britannus oppugnationem, » 197.

(4) Froissart, *ibid*.

Digitized by Google

Anglais furent pareillement absous et même récompensés de leur audace et de leurs crimes (1).

Froissart nous a donné en trois lignes la substance du traité : « Et se portèrent les traités que ils se départiraient de Bourbourg et lairoient la ville, et iroient à Gravelines et emporteroient le leur, tout ce porter en pourroient (2). » Heureusement nous avons le texte même de cette capitulation. Les Anglais s'engageaient à rendre la ville et la forteresse de Bourbourg au roi de France par l'intermédiaire du duc de Bretagne et à en déloger, ainsi que de tout le pays de Flandre pour « jeudi heure de midi », et aussi à engager leurs compagnons de Gravelines à sortir pareillement de cette ville, et surtout à refuser tout aide pour la résistance à tous ceux qui seraient rebelles et désobéissants à Monseigneur le comte de Flandre. Quant aux habitants de Bourbourg et aux Flamands, ils pouvaient rester dans la ville et y garder tous leurs biens. En retour de ces promesses lesdits chevaliers anglais et autres pouvaient s'en aller avec tous leurs biens, chevaux, etc., etc. (3).

(1) Meyer, Annales, lib XIII, 198. « Concessum in gratiam Britanni ut Angli incolumes discederent, relictis ibi Gandavensibus ; sed instant Angli ut pariter et Gandavensibus abire liceat... omnia tandem Anglis magnam ostentantibus ibi superbiam, authore Britanno, concessa. »

(2) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(3) Le texte de la capitulation, qui est conservé dans les *Archi- du Royaume à Bruxelles*, a été consigné à titre de document dans le IIIe volume du *Bulletin du Comité flamand de France*, p. 340-341. Il a une trop grande importance pour que nous ne le reproduisions pas *in extenso*.

TRANSPORT DE LA VILLE DE BOURBOURG AU ROI DE FRANCE EN 1383.

« Il est parlé et accordé entre Monseigneur le duc de Bretaigne d'une part, et Monsieur Charles Crevet, Monsieur Guillaume Elmen, Monsieur Guillaume Fariton et Monsieur Jehan Cornoaille, sur le fait qui ensuist, c'est à savoir : que, comme yceulx chevaliers et autres en lour compaignie aient et détiennent la ville et forteresse de Bourbourge, que ils la rendront et délivreront à Monsieur le Roi par l'ordinence de mondit seigneur le duc, et que

Digitized by Google

La conclusion de cette capitulation est d'autant plus importante qu'elle nous donne la date précise du siège de Bourbourg. « Ces choses ont été promises et jurées d'une et d'autre pariter, le lundi après la Nativité de Notre-Dame, l'an 1383, c'est-à-dire le 14 septembre 1383 (1). »

ils et touz cieux qui sont en icelle la wyderont et déleront de denz, c'est prouchain jeudi heure de midi et tous le païs de Flandres. Et avecques ce aideront et conseilleront à tout leur loïal poair que les gens qui sont à présent à Gravelinges wyderont semblablement ladite ville et païs, et, en cas de lours refus, ne les aideront, conseilleront ou conforteront en aucune manière, sauff au cas que le Roy d'Engleterre, le duc de Lancastre, ou aucun des lieutenants dudit Roy lours feraient de nouvel exprès commandement; par ce ne sont point empeschéz que ils ne les puissent aider et par semblable ne pourront lesdiz ne l'un d'eux ne cieux de ladicte ville de Bourbourge et qui, à présent, y sont ne aucun de leur compaignie aider, conforter et secourir nuls ne aucun queixconques persoines qui soint rebelles ou désobbéissanz à Monsieur le Comte de Flandres ou dit païs de Flandres, senz ledit consentement exprès comme dit est. Et si aucuns de la ville de Bourbourge et du païs des Flandres veulent demeurer en ladicte ville, le pourront faire eux et touz lours biens seurement par ainsi qu'ils viennent et soint au plaisir de Monsieur le Roy, et qu'ils soint et demourent en l'olbeissance de mondit seigneur de Flandres, et par ce s'en puent lesdiz chevaliers et tous ceux de ladicte ville de Bourbourge eux en aler avecques tous lours biens, chevaux, harnais et autres biens quelxconques seurement et sauvement celle part qui leur plera, et de ce seront faictes bonnes lettres cette substance gardée, et cependant seront bonnes trefves et abstinances d'une part et d'autre, et sera fait assavoir par banie, et ces choses et chacune de elles tenir et acccomplir en bonne foy, senz y pensser fraude ne mal engin ont été promises et jurées d'une et autre pariter, le lundi après la Nativité Nostre-Dame, l'an etc., (MCCC) VIYXX et trois.

(1) Les historiens sont assez divisés sur la date de la reddition de Bourbourg. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de nous en tenir à cette indication authentique fournie par l'acte de la capitulation. Elle concorde d'ailleurs avec le récit de Froissart qui place au lundi l'accord intervenu entre le duc de Bretagne et les Anglais. Pour fixer la date d'une manière plus précise, il faudrait savoir avec quel jour de la semaine concordait la fête de la Nativité, le 8 septembre. En tous cas, on ne saurait le placer qu'entre le 9 et le 14. D'après les calculs de Hollinshed, en cette année 1383, le 19 septembre, était un samedi ; dès lors la Nativité tombe le mardi 8. Il faut fixer le traité au lundi 14 et l'entrée des Français dans Bourbourg au jeudi 17 septembre. Ce calcul est confirmé par le témoignage de Meyer, qui nous dit que le 8 sep-

Digitized by Google

DÉPART DES ANGLAIS

On devine si les Anglais vaincus furent heureux des avantages que leur avait ménagés la protection du duc de Bretagne. Les amis, nous n'osons dire les alliés, qu'ils avaient au camp des Français, leur firent également bon accueil. « Après ces traités, ils prirent congé au roi et à ses oncles, au duc de Bretagne, au comte de Flandre et au connétable ; et puis les prit le comte de Saint-Pol et les emmena soûper en sa tente, et leur fit toute la meilleure compagnie que il put par raison faire ; et, après soûper, il les reconvoya et fit reconvoyer jusques dedans les portes de Bourbourch, dont ils lui scurent moult gré (1). »

Les soldats et la plupart des seigneurs furent moins satisfaits. Ils étaient même indignés, rapporte Meyer (2), et des mécontentements sourds se faisaient entendre.

tembre était un dimanche : « sexto die septembris qui dominicus erat. » (Annales lib. XIII, 197). Les calculs arithmétiques aboutissent au même résultat : le 14 septembre était un lundi.

Nous devons donc évincer les indications de Hollinshed lui-même, qui fixe la reddition de Bourbourg au samedi *19 septembre* (cité par Buchon, annotateur de Froissart, t. II, p· 289), aussi bien que celle de Meyer qui place à cette même date du 19, le pillage de la ville, le 13 des calendes d'octobre. (Annales, lib. XIII, 199). Nous avons dit plus haut la cause de son erreur. Il faut à plus forte raison renoncer à suivre Kerwyn de Lettenhove qui recule ce fait jusqu'au 21 septembre (Histoire de Flandre IIe volume, p, 301), ou la « Chronyke van Vlanderen » qui nous rejette au 24, jour de la Sainte-Croix (t. II. p. 212). Peut-être cette indication coïncide-t-elle avec nos données, car l'Exaltation de la Sainte-Croix est non le 24, mais le 14 septembre.

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) At in exercitu ingens fremitus indignatioque et ira exorta in Britannum. Bona pars nobilitatis magno odio Gallos prosecuta molestissime ferre talem discessum. (Annales, lib. XIII, 198).

Digitized by Google

Froissart le laisse deviner quand il dit : « combien ils scurent moult grand gré, » d'avoir été reconduits « jusques dans les portes de Bourbourg. » Il le déclare très explicitement quand il ajoute : « De ce traité furent plusieurs Bretons, François, Normands, Bourguignons, courroucés qui cuidoient partir à leurs biens. » Toutefois, ce jour encore, ils respectèrent la volonté du roi : « mais non firent, car le roi et son conseil le vouloient ainsi. »

Cependant les Anglais faisaient leurs préparatifs de retraite. Ils remplirent des chariots, des caisses et des paniers des dépouilles et des richesses amassées à travers toute la Flandre ; ils pillèrent les maisons de la ville de Bourbourg et poussèrent la cupidité jusqu'à faire ferrer leurs chevaux à neuf. C'est Froissart encore qui nous donne ce détail. « Le mardi tout le jour ordonnèrent-ils leurs besognes ; et entendirent à leurs chevaux faire referrer et à emplir leurs malles de tout bon et de tout bel dont ils avoient grand foison (1). »

Le lendemain, mercredi, Anglais et Gantois chargèrent leur butin, et quittèrent cette ville sur laquelle ils avaient attiré et devaient attirer encore tant de calamités, pour prendre la route qui menait à Gravelines (2). Ils passèrent à travers l'armée « tout parmi l'ost », dit Froissart, sur le sauf conduit du roi et grâce à la protection des seigneurs qui avaient négocié le traité. On devine si les soldats frémissaient en voyant passer impunément cette troupe chargée de butin, au milieu d'une armée de cent mille hommes, la plupart, les mains vides en face des richesses qui échappaient ainsi à leurs convoitises. « Surtout trop étoient les Bretons courroucés de ce que ils partoient si pleins et si garnis. » Leur fureur fut à peine contenue,

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 198.

Digitized by Google

car les retardataires n'échappèrent pas à leur vengeance : « et vous dis que à aucuns qui demeurèrent derrière on faisoit des torts assez (1). »

Les Anglais arrivèrent à Gravelines dans cette même journée du mercredi et en repartirent dès le lendemain, non sans y avoir mis le feu. « Là, s'arrêtèrent, et le jeudi au matin ils s'en partirent ; mais, à leur département, ils boutèrent le feu dedans et l'ardirent toute (2). Ils poussèrent jusqu'à Calais, traînant après eux le fruit de leur brigandage et attendirent dans cette ville un vent favorable « pour avoir passage et retourner en Angleterre (3). »

PILLAGE DE LA VILLE DE BOURBOURG

JEUDI 17 SEPTEMBRE 1383

Cependant l'armée des assiégeants, rendue plus impatiente par ce délai de trois jours, pénétra le jeudi dans l'enceinte de Bourbourg. « Le jeudi au matin entra le roi de France en Bourbourch, et aussi firent tous les seigneurs et leurs gens. » Le roi avait ordonné de respecter les biens qui pouvaient rester aux habitants de cette ville dévastée par l'incendie et ruinée par le pillage. La chose d'ailleurs était garantie par l'acte de capitulation. Mais la fureur des soldats pillards n'entendait plus rien à l'autorité du roi ou à la foi des traités. « Si commencèrent les Bretons à parpiller la ville, ni rien ne

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv.

(2) Froissart, *ibid*, et Meyer, Annales, lib. XIII, 198. « Oppido omnino cremato, Calesiam profecti sunt. »

(3) Froissart, *ibid*.

Digitized by Google

laissèrent (1). » Le roi se borna à défendre d'étendre cette dévastation aux églises. Mais cette défense ne fut pas plus respectée que la première. Ses ordres étaient foulés au pied, comme dit Meyer (2), et bientôt la soldatesque barbare et impie exerça ses basses œuvres jusque dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Enfin le roi Charles VI et les seigneurs mirent fin à ce pillage sacrilège. Eux-mêmes se rendirent à l'église Saint-Jean pour rendre grâces au Dieu des armées et implorer le pardon des crimes commis par leurs soldats. Un ancien tableau conservé dans l'église de Bourbourg, nous représente les princes à genoux devant l'autel de Notre-Dame de Bourbourg (3).

DISPERSION DE L'ARMÉE

Cependant cette armée de cent mille hommes ne pouvait trouver à se suffire en ces lieux dévastés par le pillage et l'incendie. D'ailleurs, la campagne était finie par le fait du départ des Anglais et la capitulation de Bourbourg. Aussi, « dès le vendredi, on se commença à déloger et à départir? Et donnèrent le roi et le connétable et les maréchaux à toute manière de gens congé. Si remercia le roi les lointains, par espécial le duc Frédéric de Bavière, pour tant que il l'étoit venu servir de lointain pays; et aussi fit-il le comte de Savoie. Si se

(1) Froissart, liv. II, ch. ccxv. — Meyer nous dit aussi les excès auxquels se livrèrent les Bretons « Hic Bretonis in prædando, trucidando et stuprando primas tulerunt. Viri, mulieres, pueri, partim et stuprati, partim preti gratià servati. » Annales, lib. XIII, 199.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 199. « Jussu regis subjecto. »

(3) Froissart et Meyer, *ibid.*

Digitized by Google

retrait chacun sire en son lieu, et s'en revint le roi de France (1). »

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ET DU SIÈGE

Tel est le récit de ce siège de Bourbourg, dans ses préliminaires, ses phases et ses conclusions. Il eut une grande place dans l'appréciation des peuples et dans l'histoire du XIVe siècle, comme on peut s'en convaincre par le témoignage des historiens anglais et français. « Jamais chef, jamais armée n'a éprouvé tant de honte à son passage en France, » avait dit Hughes de Caverley à ses soldats (2). Plus tard, la chose fut jugée de même en Angleterre et les historiens nous apprennent que son échec de Bourbourg valut un bien triste accueil à l'évêque de Norwich, de la part du roi et des princes. « Là, suivant le commun usage, raconte un des historiens de l'Angleterre, comme il était malheureux, on l'accusa d'avoir mal employé l'argent du pape, d'avoir été imprudent, téméraire, injuste. Il fut même accusé d'avoir vendu pour 12.000 sous le succès de l'expédition. » Le duc de Lancastre surtout était mécontent, car l'évêque de Norwich lui avait fait manquer son expédition en Castille. Un historien anglais nous apprend que le Parlement se borna à confisquer les revenus de l'évêque,

(1) Chroniques de Froissart, liv. II, ch. ccxv. — En donnant ce dernier témoignage de Froissart, remarquons avec M. l'abbé Brasseur, que tout le récit du siège de Bourbourg de Froissart, est confirmé dans le livre « Merkwaerdige gebeurtenissen voral in Vlaenderen en Brabant van Olivier van Dixmude, uitgegeven door J.-J. Lambin.

(2) Meyer, Annales, lib. XIII, 197. « Nunquàm ullus dux, nunquàm ullus exercitus tanto cum dedecore in Galliam trajecit. »

Digitized by Google

jusqu'à concurrence des dépenses entrainées par cette guerre (1).

Quant aux seigneurs français, ils se firent tous un titre de gloire d'avoir accompagné le roi dans ce voyage pour le siège, « *pour le fait de Bourbourg* (2). » Aussi cet évènement fut-il consigné dans les annales de famille, dans les généalogies et même sur les épitaphes, comme on a pu le constater dans la biographie des nombreux seigneurs dont nous avons cité les noms, comme on peut le constater encore aujourd'hui sur la tombe d'Amédée VII, comte de Savoie, dont l'histoire signale la présence au *glorieux* « *fait* » de Bourbourg (3).

(1) W. M. Lupton, English history. London, 1881, p. 102. « In consequence of this failure and the great loss of men and money, Parliament confiscated the bishop's temporalities till the money should be repaid. »

(2) Voir Moreri aux articles déjà signalés plus haut.

(3) En effet à l'abbaye d'Hautecombe, parmi les tombeaux de la maison de Savoie, au troisième pilier de la nef centrale, en août dernier (1895), nous avons pu lire cette inscription :

AMÉDÉE VII, surnommé le Comte Rouge,
fils d'AMÉDÉE VI,
fut un des grands capitaines de son temps.
Il sut joindre la bravoure à la prudence,
et acquit une grande gloire
au siège de Bourbourg et à la bataille d'Ypres.
Il mourut à Ripailles en 1391,
au comble de la gloire, mais à la fleur de l'âge.
Il n'avait que 31 ans.

Au bas-relief est représenté *le Siège de Bourbourg*. Le prince avec « sept cents lances de purs Savoisiens, » combat les Anglais et force la ville à se rendre. (Hautecombe, *Guide et Souvenirs antiques*, p. 23-24).

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX

GUILLAUME DE BAILLEUL

Disciple de saint Bernard

PAR

l'Abbé VAN COSTENOBLE

Vice-Doyen, Curé de Flêtre

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX

GUILLAUME DE BAILLEUL

Disciple de saint Bernard

Deuxième abbé de Clairmarais

INTRODUCTION

En parcourant les généaologies des anciennes familles de Bailleul, ou les documents historiques des siècles passés, ce qui frappe l'esprit du lecteur attentif, c'est le nombre considérable des prêtres et des religieux que notre cité a donnés à l'Eglise aux siècles précédents.

Pour expliquer la multiplicité de vocations, le monde égoïste et aveugle, qui prétend tout mesurer à son aune, ne trouve là que l'effet d'un froid calcul de parents intéressés à peupler les cloîtres, ou à obtenir de riches prébendes aux cadets de leur famille, afin d'arrondir le patrimoine de leurs aînés; et ce qui ne fut peut-être jamais qu'un abus particulier, le monde en fait une règle générale, et comme une maxime de droit public.

Le monde ignore que la vocation claustrale comme

Digitized by Google

la vocation ecclésiastique vient de Dieu, et que l'atmosphère la plus propice à leur développement est l'esprit de foi des familles, la pureté des mœurs, et la pratique des vertus chrétiennes.

Voilà le secret de cette multitude de vocations dans les familles de Bailleul aux siècles précédents; oui, c'est l'esprit de foi et non un sordide intérêt de famille qui dirigeait les pas de ces phalanges de lévites qui franchissaient les degrés du sanctuaire, ou qui allaient frapper à la porte d'un austère couvent.

Parmi ces élus de Dieu, bon nombre se sont rendus recommandables par leur science et par leur vertu, et ont laissé un nom impérissable qui passera aux siècles les plus reculés.

Sans parler du célèbre historien, surnommé le Père de l'histoire de la Flandre, ou le Livius flamand, qui se plaisait à s'appeler Balliolanus, parce qu'il était né dans la Chatellenie, nous trouvons que c'est un enfant de Bailleul (1) qui accompagne l'évêque diocésain Rithovius, et lui sert de conseil au concile de Trente.

Plus tard, nous trouvons un enfant de Bailleul (2) partager avec l'évêque d'Ypres la charge de l'administration diocésaine. A l'université de Louvain, un enfant de Bailleul (3) devient le successeur

(1) Théodore Couvreur, dernier religieux de l'abbaye Saint-Martin d'Ypres, décédé le 13 février 1613.

(2) J.-B. Sennesael, licencié en théologie, chanoine de la cathédrale et vicaire-général d'Ypres, décédé le 12 avril 1717, à l'âge de 62 ans.

(3) Gilles de Coninck de la s. j. professa avec distinction la théologie à Louvain; il y est mort le 31 mai 1633.

Digitized by Google

du savant Lessius, et pendant qu'il occupe la chaire de son illustre maître, il compose des traités, qui de nos jours font encore loi dans l'école.

Un autre enfant de Bailleul (1) va porter le flambeau de la foi au milieu des peuples sauvages et cueille la palme du martyre, massacré par les cannibales qu'il prétendait évangéliser.

Enfin, dans les communautés, bon nombre d'enfants de Bailleul sont placés à la tête de leurs frères : parmi eux nous rencontrons des recteurs, des prieurs, des gardiens, plusieurs sont élevés à la prélature ; tous soutiennent noblement leur dignité, ou portent avec distinction le bâton pastoral, symbole de leur autorité et de leur puissance.

Parmi ces derniers il en est un bien remarquable mais que nos historiens ont oublié de mettre en relief. Cet enfant de Bailleul l'histoire l'appelle le B. Guillaume de Bailleul, et l'Eglise rendant hommage à ses éminentes vertus le représente entouré de l'auréole de la sainteté.

(1) Matthieu-Antoine-Joseph Cortyl, entra dans la Compagnie de Jésus, désigné par ses supérieurs pour évangéliser les infidèles de l'Extrême-Orient, il fut massacré avec ses compagnons par les infidèles des îles Carolines qu'on venait de découvrir. Ceci se passait en décembre 1710.

Digitized by Google

LE BIENHEUREUX

GUILLAUME DE BAILLEUL

SOMMAIRE

1° Sa naissance, son éducation, sa famille, son entrée en religion avec vingt-neuf autres compagnons, sa prise d'habit à Clairvaux, son noviciat, sa profession en 1132, et son séjour à Clairvaux jusqu'à son départ pour Clairmarais.

2° Commencement du monastère de Clairmarais ; ses principaux fondateurs sont : Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et la comtesse Sibylle, sa femme. Clairmarais est d'abord érigé en prieuré par Foulques, abbé des Dunes, en 1128, puis cédé à saint Bernard, qui l'érige en abbaye ; saint Gunfrid, premier abbé, y arrive avec douze religieux, le bienheureux Guillaume prieur en 1140.

3° Difficultés du premier établissement : pauvreté, tempête, disette, abnégation. — Consolations de saint Bernard ; ce saint abbé introduit en Flandre le *Salve regina*. — Gunfrid songe à transférer son abbaye à Nieurlet ; son projet reçoit l'approbation de saint Bernard et du pape Eugène III. — Mort de l'abbé Gunfrid en 1149, sa sainteté.

4° Le bienheureux Guillaume, administrateur provisoire de l'abbaye de Clairmarais, installé abbé par saint

Digitized by Google

Bernard ; sa vertu et celle de ses religieux. Le comte Thierry fait renoncer le bienheureux Guillaume à la translation de son abbaye ; il complète son œuvre à Clairmarais, et, de concert avec la comtesse Sibylle et son fils Philippe, il ajoute à ses premières largesses. — Bénédictions célestes. — Mort de saint Bernard, en 1155. — Reconstruction de l'abbaye de Clairmarais ; pose de la première pierre en 1155. — Le comte Thierry entreprend son troisième voyage à Jérusalem ; la vertueuse Sibylle l'accompagne et y termine ses jours en 1167. — Réception de saint Thomas Becquet et de sa famille à Clairmarais. — Bref d'Alexandre III, témoignant à l'abbé Guillaume sa reconnaissance pour l'hospitalité accordée à saint Thomas, en 1165. — Bulle qui affranchit l'ordre des Citeaux de la juridiction épiscopale. — Achèvement de l'abbaye, après treize années de travaux ; translation des religieux le vendredi saint, en 1166 ; magnificence et solidité des nouveaux bâtiments. — Décès du comte Thierry à Gravelines en 1168 ; qualités de ce prince ; regrets des moines de Clairmarais ; leur reconnaissance. — Mort du bienheureux Guillaume en 1169 ; sa sainteté proclamée par ses contemporains avant l'établissement des règles de la canonisation solennelle par Alexandre III.

Digitized by Google

I

Le bienheureux Guillaume, surnommé de Bailleul, à cause du lieu de sa naissance, appartenait à une famille noble de la Morinie. « Guillelmus abbas natione de Baluel... in Flandriâ morinensi, dit dom de Vissery *(hist manusc claro marensi passim)* (1). C'était un jeune homme plein d'instruction et d'avenir que saint Bernard avait attiré à lui. Cet admirable propagateur de la vie monastique, en visitant les maisons de son ordre, conformément à la règle des Citeaux, parcourait le diocèse des Morins, il faisait entendre partout son éloquente voix, et comprendre aux heureux du siècle les illusions et les dangers du monde (2). Les foules se pressaient sous ses pas, et ses paroles étaient reçues comme des oracles.

(1) D'après M. de la Plane (*Histoire de l'Abbaye de Clairmarais*, observations préliminaires, p. VI), l'histoire manuscrite de l'Abbaye de Clairmarais a été écrite vers le milieu du siècle dernier, par Dom Bertin de Vissery, religieux de ce monastère.

A défaut des pièces originales qui ont disparu, cette histoire en trois petits vol. in-4° est très précieuse ; le dernier abbé, Omer Deschodt, en partant pour l'émigration, la laissa en dépôt chez un de ses amis, où elle fut oubliée jusqu'en 1833, époque à laquelle on l'exposa en vente.

Le premier volume appartient maintenant à la bibliothèque de Saint-Omer ; le deuxième volume fait partie de la bibliothèque de M. Lefebvre, ancien député ; le troisième volume qui contient des notes sur les derniers Abbés, des inscriptions funéraires, etc., n'a pas été retrouvé.

(2) Saint Bernard en visitant les maisons de son ordre, parcourut plusieurs fois la Flandre ; il y apparut notamment en 1131, en 1138 et en 1150.

D'après Maurique, auteur des *Annales Cisterciennes*, ce dernier voyage aurait eu lieu en 1147, époque à laquelle il prêchait la croisade, et à laquelle se rapporte le fameux miracle de l'Abbaye d'Afflinghem.

Digitized by Google

Dès son premier voyage, en 1131, il y recruta trente novices des plus notables familles du pays, et aussi remarquables par leurs talents que par leur naissance. Outre le bienheureux Guillaume, on distinguait parmi eux : 1° le pieux Gunfrid, premier abbé de Clairmarais ; 2° Gonfrid qui, dans la suite fut élevé sur le siège de Langres ; 3° Alain de Lille, plus tard évêque d'Auxerre, Robert de Bruges, abbé des Dunes, puis de Clairvaux, où il succéda à saint Bernard... tous ces jeunes gens reçurent l'habit monastique des mains de saint Bernard, et après une année d'épreuves, doucement écoulée sous la direction du saint Abbé, ils prononcèrent solennellement leurs vœux en 1132.

Ce fut à Clairvaux que le bienheureux Guillaume passa les six premières années de sa vie religieuse, puis il suivit Gunfrid à Clairmarais (1).

II

Le monastère de Clairmarais, qui devint dans la suite l'un des plus importants de l'ordre de Citeaux, avait été commencé en 1128, par Foulques, abbé des Dunes, pour des religieux bénédictins ; cette sainte maison, élevée du milieu des marais, était à une très petite distance de Saint-Omer ; elle se trouvait entre cette ville et le château de Rihoult, résidence du comte de Flandre. Elle eut pour principaux fondateurs le comte Thierry d'Alsace, comte

(1) Clairmarais, en latin *Clarus mariscus*, tire son nom de sa position topographique au milieu des marais limpides et des clairières qui l'environnent, comme Clairvaux, *Clarœ Valles*, tire le sien des claires vallées qui entouraient la sainte retraite du grand apôtre des Croisades.

Digitized by Google

de Flandre (1) et Sibylle (2), sa noble compagne. Cette pieuse princesse avait voulu que non loin de sa demeure comtale s'élevât une maison où le Seigneur serait honoré par la prière incessante. Foulques y plaça donc quelques religieux de son abbaye, et Clairmarais fut érigé en prieuré.

L'appui du comte Thierry et de sa femme ne lui fit jamais défaut : plus tard, lorsque la comtesse Sibylle gouvernait le comté de Flandre en l'absence de son époux, qui accompagnait Louis VII à la deuxième croisade, elle fit de nouvelles largesses à Clairmarais, largesses que Thierry, à son retour, se hâta de ratifier ; et, par reconnaissance de son heureuse excursion en Terre-Sainte, il ajouta de nouvelles libéralités aux premières. « Hyerosolimitanum profectionem adornans. »

Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1138, Foulques, abbé des Dunes, qui avait fait la connaissance de saint Bernard, lui céda son abbaye, ainsi que le prieuré de Clairmarais, en le priant de les affilier à l'ordre de Citeaux.

Le comte et la comtesse de Flandre, frappés de la réputation toujours croissante des cénobites Cisterciens, approuvèrent cet accord, dit le P. Malbrancq ; ils supplièrent saint Bernard d'augmenter le nombre des religieux et d'ériger le prieuré de Clairmarais en abbaye : le saint abbé choisit pour nouvel abbé son disciple Gunfrid, prieur de Clairvaux, qui donnait à sa maison le plus touchant exemple des vertus religieuses, et conformément aux règles établies, il proposa sa nomination à la première assemblée capitulaire, et le jour de Pâques l'institua, le

(1) Thierry d'Alsace était le fils de Gertrude de Flandre, fille du comte Robert le Frison. Oudergherst, t. I, p. 395.

(2) La comtesse Sibylle était la fille de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem. Elle avait épousé en premières noces Guillaume le Normand, qui mourut d'une blessure reçue au siège d'Alost, en 1129. — *Ibid.*, p. 393.

Digitized by Google

bénit et lui donna le bâton pastoral. Puis Gunfrid, plein de résignation, se mit en route avec douze compagnons ; parmi eux était Guillaume de Bailleul, son ami, avec lequel il était entré à Clairvaux. Il en fit son prieur et son conseiller intime.

III

Le premier abbé de Clairmarais fut installé dans des conditions d'une pauvreté et d'une rigueur remarquables. Il fallait aplanir le terrain, dessécher les fondrières, défricher les bois et demander à un travail incessant le pain de chaque jour. C'était l'apogée de la vie monastique que ce renoncement universel, cette pénitence austère et cet abandon aux volontés divines.

Saint Bernard leur envoyait de loin en loin ses consolations, et ces consolations n'étaient pas inutiles dans les épreuves incessantes que la Providence leur ménageait ; ils cultivaient un sol ingrat qui ne leur donnait pas son fruit, et à peine établis, une affreuse disette afflige toute la Morinie ; la faim les presse, plusieurs succombent faute de nourriture, *fame premuntur et pereunt multi*. Les eaux salées de la mer, soulevées par d'effroyables tempêtes font des invasions fréquentes dans leurs terres, et répandent, cinq années de suite, dans la contrée, la misère, la désolation et la mort. Ils souffrent de l'exiguité et de l'insalubrité de leur demeure ; aussi l'abbé Gunfrid songea-t-il à quitter cette horrible solitude, et conçut le projet de transférer sa maison à Newerlede (Nieurlet), dans un bois qu'il tenait de la générosité d'Arnould, comte de Guines. Son projet avait déjà été approuvé par saint Bernard qui était venu visiter les monastères

Digitized by Google

flamands de son ordre en 1138 (1) et fut sanctionné par le Souverain Pontife, Eugène III, son ancien confrère et ami, qui après l'avoir consolé et aidé par une large aumône, plaça le monastère de Clairmarais et toutes ses dépendances sous la protection spéciale du Saint-Siège.

Gunfrid se prépara donc dès ce jour à jeter l'ancre sur le territoire de Nieurlet, il commença à y poser les fondements d'un nouveau monastère, et il songeait déjà à l'heureux moment où il lui serait possible de faire la translation désirée, mais la mort l'arrêta au milieu de sa carrière, le 11 novembre 1149, laissant après lui l'exemple précieux d'une sainte vie, qui, suivant l'expression de saint Bernard, fut un martyre continuel. *Quasi martyrium continuum.* Il était à peine âgé de 40 ans, dont dix-huit passés dans le cloître ; neuf à Clairvaux et neuf environ à Clairmarais.

IV

A la mort de Gunfrid, le fauteuil abbatial demeura vacant pendant près d'une année, la direction de l'abbaye échut provisoirement à Guillaume, prieur de la communauté, et ce fut à lui que saint Bernard la confia défini-

(1) C'est probablement lors de cette visite en Flandre, que saint Bernard, fidèle serviteur de la Mère de Dieu, introduisit dans les maisons de son ordre le pieux usage de faire chanter le *Salve Regina,* ode admirable! que l'on attribue à Adhémar de Monteil, quarante-unième évêque du Puy, et qui pour ce motif était appelée au XIIIe siècle : Antienne du Puy. D'aucuns ont prétendu que saint Bernard en était l'auteur, mais à tort; le saint abbé n'a fait qu'y ajouter les dernières paroles : « O Clemens, ô pia, ô dulcis virgo Maria, » et il donnait l'assurance à ses religieux, que cette hymne qu'il avait ouy chanter par les anges, serait très agréable à Dieu et à son incomparable mère.

Digitized by Google

tivement en novembre 1150, lorsqu'il vint en Flandre visiter les maisons de son ordre.

Guillaume avait des qualités rares, il se faisait distinguer parmi les religieux par l'aménité de son caractère, sa droiture, sa prudence, et par son éminente piété, c'était l'homme que la Providence suscitait pour relever Clairmarais.

Les commencements de cette maison avaient été troublés par des calamités de tout genre, la pauvreté s'y était fait douloureusement sentir avec son cortège ordinaire de privations et de besoins ; mais Dieu ayant pris en considération la douleur de ses serviteurs leur donnera pour chef un homme supérieur qui, par son esprit d'initiative, par son ardeur infatigable et par l'ascendant de ses vertus transformera Clairmarais au point d'en devenir le véritable fondateur.

Saint Bernard connaissait les éminentes qualités de Guillaume et ce fut lui qui le présenta à la communauté comme le digne successeur de Gunfrid dont ils regrettaient la perte ; il leur fit donc renouveler entre les mains de Guillaume la promesse de respect et d'obéissance due au Supérieur ; puis avant de les quitter, saint Bernard recommande à tous : à l'abbé Guillaume, comme à ses fils, d'avoir toujours au milieu de la disette des biens temporels, une admirable confiance en la divine Providence.

Guillaume justifia le choix du saint réformateur ; Il possédait les vertus que loue l'imitation en parlant des premiers Cénobites : « Ils employaient utilement leur » temps ; les heures leur paraissaient trop courtes pour » leurs entretiens avec Dieu, et la douceur qu'ils » goûtaient dans la contemplation leur faisait même » oublier la nécessité de nourrir leur corps : ils renon- » çaient à tout, aux honneurs, aux richesses, aux

Digitized by Google

» dignités, à leurs amis, à leurs parents ; ils ne désiraient
» rien des choses du monde, ils étaient très pauvres des
» biens de la terre, mais très riches en grâce et en
» vertus ; au dehors ils manquaient de tout, mais au
» dedans ils étaient remplis de la grâce et des consolations
» divines. » Imit. liv. I, ch. XVIII.

Guillaume devenu abbé, n'avait rien tant à cœur que de réaliser la translation de son monastère à Nieurlet, mais la Providence ne le lui permit pas.

Le comte Thierry, au retour d'un nouveau voyage de Terre-Sainte, apprit avec peine que les enfants de saint Bernard songeaient à s'éloigner. Il était en d'excellentes relations avec eux, et désirait conserver le titre de premier fondateur de la maison ; Sibylle partageait les regrets du comte, son mari : c'est pourquoi après s'être concertés comment ils pourraient le retenir, ils lui offrirent des terrains plus vastes et plus commodes avec des secours, pour agrandir l'œuvre si bien commencée près du château de Rihoult.

Les princes, ainsi que les seigneurs de la contrée, suivirent à l'envi le noble exemple du comte Thierry et vinrent avec le plus louable empressement au secours des pauvres cénobites de Clairmarais.

Ces secours abondants permettaient à Guillaume d'agrandir son abbaye naissante et d'y recevoir un plus grand nombre de novices. La vie exemplaire des religieux était pour le monastére une cause incessante de développements extraordinaires ; de nouveaux disciples venaient presque chaque jour se joindre aux anciens ; des hommes qui avaient rempli dans le monde des rôles considérables, échangeaient à Clairmarais leurs biens périssables contre la pratique des conseils évangéliques (1).

(1) Sanderus, t. 3, p. 100.

Digitized by Google

Guillaume et ses religieux ne se lassaient pas de bénir la Providence, qui, après leur avoir fait subir une si grande misére sous l'administration de Gunfrid, leur premier abbé, leur procurait presque l'abondance, grâce à la générosité de leurs nombreux protecteurs.

Ainsi s'accomplissait la prédiction de saint Bernard (1), qui n'avait pas cessé de recommander aux cénobites de Clairmarais, la piété et la sagesse, en les assurant qu'elles ne resteraient pas sans récompense (2).

Visiblement protégé par la Providence, Guillaume ne tarda pas à se mettre à l'œuvre, et pour faire avancer rapidement les travaux, il employa non seulement les frères convers qu'il avait auprès de lui, mais encore il en appela des autres monastères, notamment ceux qui avaient des connaissances spéciales dans l'art de construire, tels que les architectes, les maçons, les tailleurs de pierres.

Quant à la direction générale des travaux, c'est Guillaume qui la conserve ; c'est lui qui pourvoit à tout, préside à tout, disent les historiens ; il avait à cœur de voir augmenter le nombre de ses enfants et de bâtir pour l'avenir ce saint asile, où Dieu serait honoré à jamais, pensait-il sans doute, et il était impatient de voir ses efforts couronnés de succès.

Thierry et Sibylle de leur côté, voyaient avec un vif bonheur avancer les travaux de leur œuvre de prédi-

(1) C'est vers ce temps que la maison de Clairvaux et l'Ordre tout entier éprouvaient une grande perte ; l'apôtre des croisades, saint Bernard, s'endormit dans le Seigneur le 20 août 1553, à l'âge de soixante-trois ans, après avoir fondé ou agrégé à son ordre soixante-douze monastères ; il eut pour successeur Robert, abbé des Dunes, l'un des pieux compagnons d'Hunfrid et de Guillaume.

(2) Mirabantur et post tantam penuriam sub regimine beati Gunfridi, tantis donis cumulari. Hæc omnia venerunt Claromarisco secundum id quod prædixerat Bernardus... pietate et sapientiâ multùm proficit. » Hist. Clar. manusc., t .I.

Digitized by Google

lection, et ils eurent bientôt la satisfaction d'assister à la pose de la première pierre (1155).

On était à la veille d'une nouvelle croisade, Thierry allait regagner Jérusalem pour la troisième fois (1) et il emmenait avec lui Sibylle, sa chère compagne ; cette admirable princesse avait apparu au milieu de ce siècle et de ces continuelles luttes qui ensanglantaient la Flandre, comme un ange de paix et de charité, et, après avoir pratiqué sur le trône comtal les vertus les plus rares, tout embrasée d'un ardent amour pour Jésus-Christ, elle prit la croix et suivit son mari en Terre-Sainte.

La vue de ces lieux sacrés la remplit d'un saint enthousiasme, et pendant que le comte Thierry combattait les ennemis du Christ, elle servait les malades et les lépreux, et s'attacha tellement à cette œuvre, qu'elle supplia Thierry de lui accorder la permission de se consacrer au service des pauvres dans l'hôpital Saint-Jean, au milieu des Lazares, les bien-aimés du Sauveur. Selon de Meyere, elle y mourut en 1167. — Cette perte affecta vivement la communauté de Clairmarais, qui était fière de compter la comtesse Sibylle au nombre de ses premières protectrices. Guillaume surtout regrettait cette pieuse comtesse, qui, avant son départ, lui avait témoigné le désir de voir achever l'œuvre qu'il avait commencée.

Un des événements les plus mémorables arrivés pendant l'administration abbatiale de Guillaume, fut la visite que

(1) Thierry d'Alsace entreprit quatre fois le pèlerinage de la Terre-Sainte ; en 1134, en 1147, en 1157, et en 1163 ; c'est lui qui apporta de Jérusalem en 1148, la relique du précieux sang de Notre Seigneur, recueilli par Joseph d'Arimathie. Thierry l'avait obtenue de Foulques de Jérusalem, son beau-père, il la fit déposer à Bruges dans l'église de Saint-Basile qu'il avait fait bâtir.

Cette sainte relique est l'objet d'un célèbre pèlerinage de Bruges et de la procession du 3 mai (Theodoricus). Quatuor vicibus terram sanctam visitavit, et indè rediens sanguinem D. N. J. C. detulit, et villæ Brugensi tradidit. (Epitaphe du comte).

Digitized by Google

saint Thomas Becquet fit à Clairmarais. Le saint archevêque y vint par deux fois, et dans des circonstances bien différentes : il y était venu une première fois, la seconde année de sa consécration épiscopale, en retournant en Angleterre, après le concile de Tours ; la seconde fois, il y arriva en fugitif.

En voulant défendre les droits de son église spoliée de ses biens par une main laïque, il s'était attiré le courroux du roi Henri II, autrefois son ami, devenu son persécuteur, et plus tard le complice de ses assassins. Pour éviter la colère de ce prince, le prélat se décida à prendre la fuite ; il quitta l'Angleterre, passa secrètement le détroit, vint aborder à Gravelines, et après avoir traversé de nombreux marais, il arriva à Clairmarais, où il reçut un cordial accueil (1).

La sœur du vénérable proscrit, fuyant également la persécution, vint aussi à Clairmarais avec ses enfants et ses domestiques, et y trouva à son tour un précieux asile dans la charité de Guillaume et de ses frères (2).

Le Souverain Pontife Alexandre III s'empressa de remercier par un bref l'abbé Guillaume et les religieux de Clairmarais, pour la cordiale hospitalité accordée à celui qui devait être le martyr des libertés de l'église anglicane.

C'est vers cette époque, que l'ordre de Citeaux obtenait du Saint-Siège l'important privilège d'être affranchi de l'autorité épiscopale. La bulle qui accorde ce privilège est de la sixième année d'Alexandre III, et porte la date des nones d'Août 1165.

Après treize ans d'un travail opiniâtre, la construction du nouveau monastère était à peu près terminée, et les bâtiments couverts suffisant aux besoins de la commu-

(1) Devotè et condignè a guillelmo suscipitur. (Hist. Clar., t. I, p. 201).

(2) Hospitis suscipitur quandiù placuit. (Hist. Clarom., p. 205).

Digitized by Google

nauté, Guillaume songea à abandonner le cloître primitif pour habiter les édifices mieux appropriés que l'on venait d'élever ; il choisit pour cette translation le jour du Vendredi-Saint (1).

« L'exécution, disposée avec soin (dit M. de la Plane, » d'après l'ancienne histoire manuscrite de Clairmarais), » eut lieu avec toute la pompe et la dévotion possible ; la » communauté entière partit processionnellement du » vieux monastère, elle s'avança lentement jusqu'aux » nouveaux bâtiments : Guillaume ouvrait la marche, » portant pieusement l'étendard de la vraie croix, le même » qui, rapporté de Jérusalem par Thierry d'Alsace, fut » donné à Gunfrid, et qui, depuis lors, fut religieusement » conservé ; les moines marchaient deux à deux, à la » suite les uns des autres, par rang d'âge et de profession, » les anciens précédaient les plus jeunes, ils portaient » chacun dans leurs mains les vases sacrés, les orne- » ments sacerdotaux, les livres saints, etc..., tous » s'avançaient au chant de l'hymne du jour : *Vexilla* » *Regis*... (2).

» Les annalistes s'accordent, dit encore M. de la Plane, » à louer la beauté, les dispositions et l'étendue de la » nouvelle maison substituée à l'ancienne. Le moderne » édifice, beaucoup plus vaste et plus grandiose que le » premier, ressemblait à une résidence seigneuriale ; » l'église, dont il ne construisit qu'une partie des trois nefs

(1) Cui sum suis a tredecim annis insudabit... statuit vetus derelinquere monasterium, et novi possesionem adipis ei, ad id autem insequendum sibi prœfigit diem parasceves. (Hist. mss Clar., p. 208).

(2) L'ancien monastère que Guillaume abandonna, se trouvait à l'endroit où était autrefois la vieille cour, appelée vulgairement la basse-cour, à la distance d'un trait de flèche de la porte du nouveau monastère, se dirigeant vers le Nord. « Ad Jactum sagittœ a portâ monasterii vergentis ad Aquilonem. (Hist. mss Clar., t. I, p. 181. Henriquez).

Digitized by Google

» principales, avait déjà de son temps 300 pieds de » longueur, sur une hauteur proportionnée (1) ; tout » correspondait à l'église, les maisons, les dortoirs, les » cuisines, les cloîtres, les cours, les dépendances, etc. » Tous ces édifices étaient d'une solidité à toute épreuve, » les fondations, bien que placées sur un sol marécageux, » après sept siècles d'existence défiaient les ouvrages les » plus solides, et ils auraient encore traversé bien des » siècles, si les passions humaines, plus terribles que les » orages, ne les avaient ruinés. »

Le comte Thierry eut la joie de voir la translation des religieux dans leur nouvelle demeure, mais il touchait au terme de sa carrière. Suivant les annalistes, il mourut en 1168, à Gravelines, dont il était le fondateur ; il était âgé de 68 ans, et avait sagement administré le comté de Flandre pendant l'espace de quarante ans (2).

C'était un prince profondément religieux, d'une piété rare et d'une vertu à toute épreuve. Intrépide capitaine, maître vigilant, modéré et libéral, il était le tendre ami de son peuple, le souverain respecté, marchant constamment dans les sentiers de la justice et de l'équité (3).

Si ce prince fut regretté de son peuple, il le fut plus encore des moines de Clairmarais et de l'abbé Guillaume ; celui-ci fonda à perpétuité dans son église un service pour

(1) On employa trois siècles à construire cette église qui fut consacrée par l'évêque de Juliers, suffragant de Thérouanne, le 20 juillet 1466. Elle était imposante, grandiose comme une cathédrale; sa longueur totale était de 400 pieds, elle avait 80 pieds de large et 80 de haut; les nefs, les collatéraux, le transept, le chœur, les voûtes élancées, les colonnes élégantes, leurs ornements, les nombreuses chapelles formaient un ensemble admirable qui rappelle celle de Clairvaux, que l'on s'était proposé d'imiter.

(2) Post quam Flandriam annis 40 rexerat apud Gravelingas obiit anno Dni 1169. (Epitaphe).

(3) Theodoricus omni vitâ, pietate insignis, religione illustris, munificentiâ clarus, belli pacis qui artibus nobilis, fortitudine, justitiâ ac rerum gestarum magnitudine inclytus. (De Meyere).

Digitized by Google

l'âme de Thierry, celle de Sibylle et de leur fils Philippe; ce service se célébrait au mois de janvier, et perpétua jusqu'à la révolution les sentiments de son affection et de sa reconnaissance.

Guillaume ne survécut qu'une année à son insigne bienfaiteur, et, après une vie sainte et toute consacrée à Dieu, il s'endormit dans le Seigneur le 18 juillet 1169, âgé d'environ soixante ans, la vingtième année de sa prélature, la trente-septième de sa profession religieuse. Son corps fut enterré dans le nouveau monastère.

En quittant cette terre pour un monde meilleur, dit le P. Malbrancq, Guillaume a laissé la plus sainte, la plus précieuse mémoire d'une vie bien remplie.

Après cela faut-il s'étonner qu'on l'ait placé au rang des bienheureux ? Ne méritait-il pas cet honneur insigne? la pratique des vertus les plus éminentes ? les œuvres de zèle ne sont-elles pas le sceau de la sainteté ? Cet honneur insigne lui a été décerné par des témoins autorisés et dignes de foi, par des contemporains, par la voix populaire, et par le suffrage de ses Frères (1).

Si l'Eglise n'a pas proclamé la sainteté de l'abbé Guillaume d'une manière solennelle, ne nous en étonnons pas ; notre saint était déjà environné de l'auréole de la sainteté lorsque le pape Alexandre III établit les règles de la canonisation solennelle, telle qu'elle se pratique de nos jours.

Voici les Armoiries que dom Guislain Campion lui attribue

D'or à la croix cantonnée de gueules, chargée de l'écu de Flandre en abîme, avec cette devise :

« *Adversis crescit virtus agitata.* »

(1) Hist. Claro. m^ns, t. I, p. 214.

Digitized by Google

Un chroniqueur de l'abbaye a consacré les vers suivants à la mémoire de Guillaume :

Planta novella nimis, Guillelmo presule crescit
Angustos refugit, multiplicata lares.
Is transfert veteres muros, latè que patentes;
Erigit, ac templi limina sacra locat.

Sous la main de Guillaume, on voit la jeune plante
S'accroître et réclamer un espace nouveau.
Il faut porter au loin la cloture impuissante ;
Un temple se construit, et plus vaste et plus beau.

De Versch gezette struik ontwies Abt Willems handen.
Naar elders moest hy, met zyn huis gezin, verlanden ;
Het oud gebouw en kon zyn'vruchtbaarheid niet binden,
Des moest hy haar, en god, een 'nieuwe Wonstêe vinden.

Précis de la vie du Bienheureux Guillaume

1° par Sanderus, t. 3, p. 101.

D. Wilhelmus monachus etiam Clarœvallis cum Gonfrido hùc a S. patre Bernardo missus, et in hâc domo prioris officio laudabiliter functus, anno post Gonfridi obitum ab eodem s^to^ Patre abbas constituitur ; in cujus regimine nobiliter se gessit per annos viginti. Hic transtulit Abbatiam de veteri curiâ ad locum, ubi nunc constructa est, decimo sexto regiminis sui anno ; et octavo post obiit 15 kalend Augusti 1169.

2° par la Gallia Christiana.

Guillelmus primùm Clarœvallis monachus, tùm Prior Clarimarisci, tandem uno post obitum Gunfridi anno a S. Bernardo creatus est abbas, nominatur 1153 in chartâ

Digitized by Google

Milonis episcopi Morinorum pro Dunensi cœnobio et in litteris Stephani Angliœ regis, abbatiam Clarismarisci ad locum suœ donationis minimè tranferri permittentis. Et Arnulphus vice Comes de Ardâ et uxor ejus Adelvia, largiti sunt omnem Decimam grangiœ de Nieurlede. Item que Milo prœdictus Antistes partem decimœ altaris de Briast concessit an 1162, prœsentibus Theodorico Abbate S. Joannis et Erembaldo decano.

Idem abbas an 1166, in die parasceves transtulit cœnobium e loco qui adhuc eâ de causâ vetus curia nuncupatur, ad locum ubi nunc exstat; quo etiam anno testis legitur in translatione inter Idesbaldum Dunensem et Walterium Bergensem abbates arbitrio Milone Morinorum Episcopo. Sedit annis 20 vel circiter, ac mortuus est anno 1169, 18 Julii (al 1168).

Religieux de Clairmarais originaires de Bailleul

Outre le Bienheureux Guillaume qui est, dans l'ordre chronologique, le premier et le plus ancien des ecclésiastiques bailleulois connus, voici les noms des religieux que notre ville a donnés à l'abbaye de Clairmarais aux siècles suivants :

Au XIIe siècle,	ADAM de Bailleul, 7e abbé	1107-1198.
	Walterus » (ou Gautier)	
	Nicolas »	vers 1200.
Au XIIIe siècle,	Hugues »	vers 1208.
	Théodoric »	vers 1225.
	Iosse »	
	Nicolas »	

Digitized by Google

Au XIIIe siècle,	Guillaume de Bailleul,		vers 1225.
	Victor	»	
	Lambert	»	
	Bauduin	»	
	Vaast	»	
	Isaac	»	
	Pierre	»	
	Guillaume	»	vers 1295.
Au XIVe siècle,	Guy	»	vers 1326.
	Durand	»	vers 1345.
	PAUL	»	26e abbé, qui occupa le siège abbatial de 1340 à 1345.
	François de Bailleul, vers 1386 (1).		

On pourrait peut-être ajouter à cette série de religieux originaires de Bailleul :

Jacques Baert, religieux de Clairmarais, en 1411,
Robert Baert, religieux, décédé le 7 janvier 1593.

Il y avait autrefois à Bailleul une famille Baert (de Neuville), qui a donné à l'Eglise un certain nombre de prêtres séculiers et réguliers. Les deux religieux cités plus haut n'appartiendraient-ils pas à cette famille ?

(1) Aux siècles suivants, le nécrologe de l'abbaye ne mentionne plus les lieux d'origine des religieux décédés.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN VOYAGE

EN

FLANDRE, ARTOIS ET PICARDIE

EN 1714

Publié d'après le manuscrit du sieur NOMIS

Par Alex. EECKMAN

Membre de la Commission historique du Département à la Préfecture du Nord

et de l'Administration des Musées,

Membre fondateur, Trésorier,

Secrétaire général et Correspondant de Sociétés savantes, etc.

22

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE [1]

Le manuscrit que, dans le cours de mes recherches, j'ai été assez heureux d'exhumer, a un caractère d'intérêt tout particulier par les détails minutieux de toute nature qu'il contient et pour l'époque à laquelle il a été écrit.

On était alors au lendemain de la Paix d'Utrecht, des désastres de la guerre de la Succession d'Espagne, peu après le Siège de Lille de 1708, la bataille de Denain et la fin du règne de Louis XIV.

L'auteur, qui conserve soigneusement l'anonyme, quoique s'avouant compatriote de Vauban, est en tous cas un personnage officiel, ingénieur ou officier du génie quelconque, car il se trahit souvent en avouant sa prédilection toute particulière pour la topographie, la stratégie et le système de défense des villes fortes, citadelles, fortifications qu'il visite, et en fait la critique en homme qui paraît compétent.

Parti de Paris à cheval le 2 septembre 1714, il visite successivement Chantilly, Creil, Clermont, Amiens, Breteuil, Arras, Cambrai, Valenciennes ; les abbayes de Saint-Amand et de Vicoigne (détruites depuis lors), Tournai, Lille et sa Collégiale, anéantie également, Ypres, Bergues, et son abbaye, Dunkerque, le canal de Mardyck et ses travaux d'achèvement, Bourbourg, l'abbaye de Watten, Saint-Omer et Saint-Bertin, Ardres, Calais, Boulogne, Montreuil, l'abbaye de Saint-Riquier, Abbeville, Saint-Acheul, Corbie, Amiens, Chantilly et enfin rentre à Paris au commencement d'octobre, c'est-à-dire cinq semaines après son départ.

D'un esprit d'observation remarquable et en véritable archéologue, historien, bibliophile, amateur de peinture, il

(1) Reproduction interdite.

Digitized by Google

décrit minutieusement tout ce qu'il voit ; rien ne lui échappe et il mentionne scrupuleusement toutes ses impressions.

L'aspect du pays qu'il traverse, l'état des routes et les moyens de locomotion plus ou moins agréables, ainsi que les auberges et la façon dont on peut y vivre ; puis les monnaies en cours et les ressources agricoles et industrielles, les mœurs, les moindres détails relatifs à l'existence de nos ancêtres, leurs cérémonies, les collèges et leur enseignement, le commerce, les monuments civils ou religieux et leur caractère architectural, les églises, les abbayes et tout ce qu'elles renferment de richesses artistiques, les trésors, les revenus de chacune d'elles, les œuvres d'art, joyaux, ornements sacerdotaux, sculptures, tableaux, et jusqu'aux prix payés pour certains d'entre eux ; leurs bibliothèques et manuscrits précieux. Enfin, guidé presque partout par un officier qui lui est affecté par les gouverneurs ou commandants de place, il énumère toutes les armes et régiments qui tiennent garnison dans les villes de guerre qu'il visite, décrit leur équipement, la discipline, leurs exercices, le traitement des gouverneurs même, et surtout à Tournai, Ypres et Warneton encore occupés par les troupes hollandaises.

Tout cela est émaillé d'anecdotes et d'appréciations humoristiques, d'incidents de voyage, de scènes de la vie publique et privée, qui reportent le lecteur à la vie réelle de notre chère Flandre, il y a près de deux siècles, et font connaître en outre, chose inappréciable, nombre de monuments, d'abbayes, églises et œuvres d'art disparus depuis lors.

Des notes en marge, que j'y ai ajoutées, et formant points de repère, facilitent la lecture de ce manuscrit que je suis heureux de livrer à la publicité, dans l'intérêt de l'histoire intime, en quelque sorte, du nord de la France en 1714.

A. EECKMAN.

Lille, 1896.

Digitized by Google

Digitized by Google

Itinéraire du Parcours effectué.

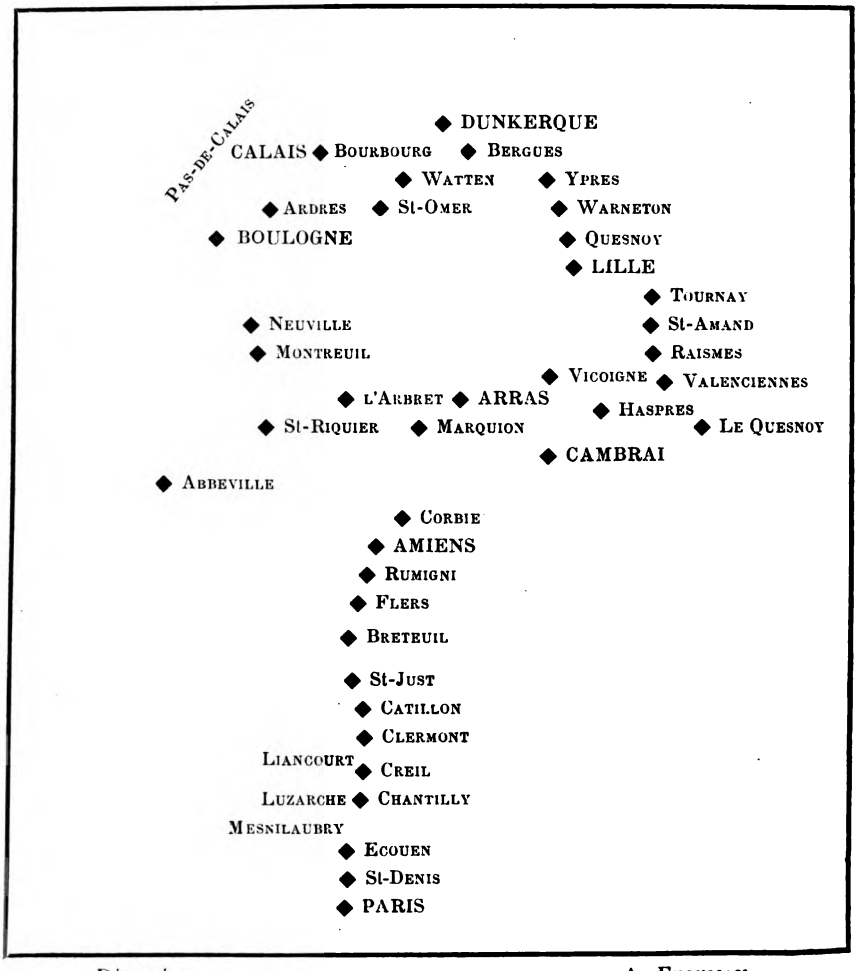

Déposé. A. Eeckman.

Digitized by Google

RELATION EN FORME DE LETTRE

D'UN

VOYAGE FAIT EN FLANDRE

En 1714, par le sieur NOMIS (1)

C'est absolument, Monsieur, que vous voulez de moi une relation fidelle et exacte de tout ce qui m'a paru remarquable et curieux dans mon dernier voïage : il s'agit ici de vous faire traverser plusieurs provinces : *l'Isle de France, la Picardie, l'Artois, le comté de Cambrésis, le Hainaut, la Flandre wallonne, la Flandre teutonne, le Boulenois et le comté de Ponthieu.* Voilà bien du Païs, ne vous fatiguerez-vous point de le parcourir, ou plutôt ne vous ennuyerez-vous point d'entendre le récit de tout ce que j'y ay vû et admiré ? Mais pensez, je vous prie, que c'est vous qui m'imposez la nécessité d'écrire, et que je n'entreprens cette Relation que pour vous obéir.

Mon dessein étant, Monsieur, d'aller passer quelques jours de la belle et douce saison de l'Automne chez un de

(1) Reproduction interdite.

Digitized by Google

Départ de Paris à Amiens à cheval

mes meilleurs amis à Amiens, je partis de *Paris* le 2 septembre et je pris la route de *Picardie* par *Clermont en Beauvaisis*, qui est le chemin ordinaire. Le cheval sur lequel j'étois monté sçavoit mieux le niveau des différens terrains que je traversois que ni Messieurs *Romer*, *Mariotte*, *Huyghens*, *Picard*, *de la Hire*, ni tous ceux qui ont traité de cette matière. En effet, au moindre penchant, son pas se ralentissoit, cet animal tâtoit, pour ainsi dire, le chemin. Jugez, Monsieur, de la patience qu'il falloit dans une descente.

Saint-Denis est si connu que je n'en dirai mot, aussi passai-je à côté. Je traversai *Ecoüan*, que j'appellerai un bourg, si vous le souhaittez. Ce lieu n'est guères remarquable que par le château, qui est à Madame la Princesse ; il est situé sur une hauteur, il a de l'apparence, quoique d'un goût un peu ancien. Les environs d'*Ecoüan* sont agréables. Ce sont des allées de cerisiers depuis là jusqu'à Montmorenci, qui en est éloigné d'une lieüe et demie ; on laboure sous ces cerisiers. Ce sont des terres qui rendent un double fruit, des cerises et du Bled.

Mesnil-Aubry.

Mesnil-Aubry est un assez gros village qui se rencontre dans le chemin d'*Ecoüan* à *Lusarche*. Je remarquay tout autour de l'église de Mesnil-Aubry un ordre dorique qui me plût, à cause des proportions qui y sont gardées, surtout dans le frontispice. L'église paroit propre au dedans et fort clare.

Champlatreux est une maison magnifique près de Lusarche ; une belle avenue y conduit, la maison est sur la gauche du grand chemin et assez éloigné pour n'en ressentir pas les incommoditez. Elle apartient à la famille de Messieurs Molé, distingués dans la robe.

Lusarche est un bourg dans l'Isle-de-France, éloigné de sept lieües de Paris. Il est situé en partie sur une hauteur où est l'église collégialle. Au bas, proche d'un

Digitized by Google

étang, est un couvent de religieux du Tiers-Ordre de Saint-François appelez *Pic-Puz*. La paroisse est sur la droite et assez éloignée du bourg. Il y a un chemin pavé de Paris à Lusarche, on l'a continué jusqu'à l'entrée de la forêt *de la Morlaye* que d'autres appellent la forêt d'*Herivaux*, du nom d'une abbaye voisine ; cette forêt n'est qu'à un quart de lieüe de Lusarche. Elle est décorée à son entrée de fourches patibulaires pour intimider les gens qui ont des desseins inquiètans et nuisibles aux voyageurs. On a d'ailleurs assez de peine de se tirer de cet endroit plein de sables ; ils sont là aussi abondans qu'aux environs de Pontoise, et peut-être que dans la *Libye*. Ce sable me fit souvenir d'une pensée de *Racan*, qui dit que

Forêt de la Morlaye.

> Le bien de la Fortune est un bien périssable
> Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable.

C'est porter son imagination bien loin, me direz-vous, Monsieur, que de comparer les sablons libyques avec ceux de l'Isle de France. Hé bien, laissons-les, aussi bien me voici au village de la Morlaye, où ils finissent. L'église de ce lieu auprès de laquelle on passe, fait assez connaître en la voyant qu'elle n'est plus neuve.

Il faut vous dire une petite aventure qui m'arriva à l'entrée de la forêt de la Morlaye. Un officier gascon, que j'avois vu le matin à Paris avant de partir, et qui m'auroit tenu compagnie, si le cheval sur lequel il comptoit ne luy avoit manqué, avoit pris la poste. Il doubla le pas pour m'aborder à l'entrée du bois. Il me dit honnestement : « Monsieur, je suis bien aise de pouvoir vous accompagner dans cette forêt, il peut y avoir des voleurs. » En l'écoutant, je pris le large du grand chemin, ne connoissant point autrement cet homme : une chaise de poste le suivoit avec une autre personne qui couroit la poste à

Digitized by Google

côté. Comme ils étoient tous trois de compagnie, je les laissay passer. A demie lieue du village de la Morlaye, je trouvay et la chaise et les deux cavaliers arrêtez; une valise pleine d'argent s'estoit détachée de derrière la chaise, sans toutefois s'être ouverte, comme fit depuis celle de M. de Montargis, à qui telle aventure a donné martel en tête, je pense, plus d'un jour, et qui a fait sans médisance, une bonne et ferme résolution d'être plus attentif, plus circonspect, et meilleur gardien une autre fois. Je ne pus donc voir de quelle couleur étaient les espèces que la riche valise renfermait dans son sein, ni supputer à peu près de quelle somme « auroit été la perte si comme celles de notre négligent garde du trésor royal, elles eussent été semées au milieu d'une plaine. »

Les deux coureurs à cheval avec le postillon s'empressoient de tout raccommoder au plus vite. Je passay proche de ces messieurs, je leur offris honnestement mes services, dont ils n'eurent pas besoin; l'affaire fut assez longue pour noüer une petite conversation. Je connus mes gens, l'homme qui estoit dans la chaise est le maître du *Paquet-Bot* d'Angleterre en France, je veux dire de *Douvres à Calais*, il ne sçait pas le françois, mais il est bon catholique. Celuy qui ne le quittoit point et qui couroit à cheval à costé de sa chaise estoit un prestre Anglois, âgé d'environ cinquante ans, il étoit habillé en séculier, en habit noir, portant une calotte à oreille de satin noir. L'officier gascon faisait sa résidence à Calais où il est marié. Il est capitaine d'un régiment qui est actuellement à *Aire en Artois* et s'appelle *de l'Escure*. Le prêtre anglois me fit mille offres de services pour un voiage plus long, un voiage d'outremer, si j'en avois le dessein; vous devinez aisément que c'est l'Angleterre. Le capitaine m'invita à l'aller voir à Calais, ce que je fis effectivement.

Digitized by Google

L'abbaye de *Royaumont* se voit en sortant du village de la Morlaye; elle est sur la gauche. Le pais qui est depuis *Lusarche* jusques à *Creil* ne parait pas fort bon. *Chantilly* est entre ce dernier endroit et Lusarche. J'en parleray à mon retour. Je passay à travers *Creil* qui est une petite ville sur la rivière d'*Oise* dont le lit est là assez large. A une lieüe de là est un village appelé *Monchi Saint-Éloi,* où est une fort jolie maison environnée de petits bosquets des avenües très agréables. Elle est au pied d'une montagne. Vis-à-vis cet endroit je me trouvai entre deux montagnes fort serrées, à l'extrémité desquelles se trouve un soldat qui avait une forte canne attachée aux boutonières de son justaucorps; à quatre pas de luy marchoient deux grands coquins de gueux, chargés chacun d'un long *Havre-Sac* qui me demandèrent le chemin. Comme j'étois seul, je leur fis une réponse courte et pressée et je pris le côté du chemin qui me mettoit au large : dans le moment je découvris assez près de moi un grand nombre de vilageoises, habillées de bleu, de jaune, de rouge, etc., qui remplissoient les sentiers des champs voisins. Je remarquois que les villages des environs étoient bien pauvres, au moins par les toits des maisons qui sembloient donner une ouverture facile aux vents et à la pluie.

Abbaye de Royaumont.

Creil.

Monchi Saint-Eloi.

Liancourt se trouva à ma droite en avançant vers Clermont. Ce lieu est connu par ses belles eaux, ses jardins et par son beau château. Une fort grande avenüe y conduit depuis le grand chemin où j'étois. Je passay outre, ne voulant point, étant seul, m'exposer d'aller la nuit.

Me voici à *Clermont-en-Beauvaisis*, c'est une petite ville sur une éminence ; le chateau est à une des extrémités. Madame la Princesse d'Harcourt y venoit de temps en temps. Elle étoit devenuë Dame de ce lieu par l'échange qu'elle avoit fait de *Creil* avec M. le Prince de Condé.

Clermont.

Digitized by Google

Cette princesse est morte cette année au mois d'avril. Elle a laissé à son fils le Prince d'Harcourt le comté de Clermont.

La petite rivière de *Bresehe* passe au pied de la ville de Clermont; à un quart de lieuë de là est un joli château, nommé *Wartie*, qui appartenoit au marquis de la *Frette*. M. le duc de *Berwick* a acheté ce château à fort bon compte des héritiers de M. de la *Frette*. Il l'a trouvé tout meublé.

Les meubles seuls valoient, dit-on, ce qu'il a donné de la maison. La terre et seigneurie de *Wartie* a été en 1710 érigée en *duché-pairie* sous le nom de *Filz-James*, en faveur de M. le duc de *Berwick*, Pair d'Angleterre, Grand d'Espagne, Maréchal de France, Chevalier des Ordres de la Jartière et de la Toison d'Or, Gouverneur du Haut et Bas-Limosin. Les environs du château que j'appellerai *Filz-James*, du nom du maître sont merveilleux pour la chasse et pour la pesche; une rivière passe le long du parterre ; il est environné de petits bois entrecoupés de prairies.

Là, plus abondamment que dans ancune plaine, naissent le Serpolet, le Thin, la Marjolaine.

De *Clermont à Breteuil* je traversai une chaussée de la reine *Brunehaut* femme de *Sigebert*, roi d'Australie ; il y a plusieurs chaussées de ce nom en ce païs-cy, qui accommodent fort les voyageurs, à cause d'un meilleur chemin qu'elles procurent aux personnes qui peuvent les suivre d'un lieu à l'autre. Je laisse le bourg de *Saint-Just* sur la droite pour passer au village de *Catillon*, très mauvais gîte, gîte déplorable, et où cependant l'on passe depuis quelque années, parce que le chemin pour se rendre à *Breteuil* est, dit-on, plus court par là.

Breteuil et son pain bleu.

Breteüil est appellé petite ville par de certaines gens, pour moi je l'appellerai tout au plus bourg. C'est un sale

Digitized by Google

endroit et aussi vilain que *Lusignan* en *Poitou*. M. le duc de *Sully* ne laisse pas d'en être le seigneur; ce lieu est la demeure d'un assez bon nombre de Bénédictins qui nomment à plusieurs cures et à quelques prieurés. L'abbé d'*Aspremont* est à la tête de ces bonnes gens là. Une chose Monsieur, que vous n'auriez point cru, c'est que l'on mange icy, je dis à *Breteüil*, du pain *bleu* ; vous aurez oui parler de pain *brun*, et de pain *noir*, mais de pain *bleu!*... C'est néanmoins un fait, j'en ai goûté, ne dites-vous pas en vous même que dans les voïages on découvre toujours quelque chose de nouveau ! Oh ! la belle chose que du pain bleu ! Mais ce n'est point du tout ; je remarquai dans l'église du lieu, qui a l'air ordinaire des églises de village, de petits saints peints sur des planches de bois de hêtre et de la grandeur d'un pied et demi ou environ ; celui qui arrêta mes yeux fut un saint Yves avec une robbe d'avocat, un sac de procès pend à son bras; je lus, ou je crois avoir lû sur l'étiquette du sac : *Procès du sieur Crichon Normand* ; les caractêres sont si petits qu'on a de la peine à les déchifrer; par malheur, j'avois oublié mon petit *microscope* qui m'auroit beaucoup servi à éclaircir un fait si important. *Saint Crespin* n'est pas loin de *saint Yves*, on lui voit couper avec son tranchet un morceau d'excellent cuir d'Angleterre, moins cher aparemment que celui de nos cordonniers d'à présent.

Au sortir de *Breteüil* on passe à travers le village d'*Equenoi*, les maisons en sont bien couvertes, mais ceux qui les habitent le sont mal ; cela me donne lieu Monsieur, de vous proposer une question, sçavoir lequel vaut mieux pour un païsan d'être bien habillé et mal logé, ou d'être bien logé et mal habillé ? *Sub judice lis est*. *Equenoi.*

Le païs qui est entre *Breteüil* et *Amiens* est bien différent de celui du païs de *Caux* en Normandie. Ce

Digitized by Google

dernier est un païs couvert, les villages y sont si cachés, qu'on a de la peine à les découvrir ; l'autre au contraire est un païs ouvert ; on en découvre des villages de loin, ce ne sont que de belles et vastes campagnes entrecoupées de quelques bouquets d'arbres en de certains endroits. Le caractère est conforme à leur païs comme celui des Picards l'est au leur. Voilà Monsieur les réflexions que je faisois ; comme je n'ai rien de caché pour vous, je vous en fais part. Le jour commençant à baisser, je rangeai les hayes du village de *Rumigni* en grand'hâte. Il fallut néanmoins passer à travers un bois, où le temps me duroit d'autant plus que j'étois seul, c'est le bois de *Rumigni*.

Rumigny.

Aux aproches d'*Amiens* j'en découvris d'abord l'église cathédrale, on la découvre de six à sept lieues en de certains endroits. Prêt d'entrer dans la ville je voyois des charuës attelées de deux ânes et d'un bœuf à la tête, ce qui me parut extraordinaire : un véritable ami m'attiroit à Amiens, capitale de la *Picardie*. La visite que je luy rendois me donnoit occasion de prolonger mon voïage.

Il faut vous informer de ce que je remarquai dans *Amiens* à mon premier séjour, me réservant de vous dire le reste lorsque je repassai pour me rendre à *Paris*.

Amiens.

On prétend qu'*Amiens* compte treize ou quatorze cens ans d'antiquité. M. *de Mézières* est gouverneur de la ville et de la citadelle. M. *de Bernages* est intendant de *Picardie* aussi bien que de l'*Artois*, et il aime mieux demeurer à *Arras* qu'à *Amiens*. Le pourquoi de cela le dit à l'oreille. M. le duc d'*Elbœuf* est gouverneur de *Picardie* et encore du Comté d'*Artois*. Lorsqu'il vient à *Amiens*, ce qui est rare, il loge dans un vaste bâtiment, derrière le couvent des Célestins ; c'est le palaîs des gouverneurs de la Province. La garnison d'*Amiens* dans le temps que j'y étois, consistoit en un régiment qui est

La garnison.

Digitized by Google

celuy de Condé, trois escadrons de dragons et deux compagnies d'invalides. Il faut remarquer que les bourgeois montent icy la garde et qu'ils sont chargez des cinq portes de la ville conjointement avec les troupes réglées. La citadelle a pour garnison deux compagnies franches, *Amiens* a été pris par les Espagnols en 1597. Il fut repris peu de temps après par *Henry-le-Grand*.

La Garde nationale en 1714.

Le second de nos rois a commencé à dominer sur les gaules dans Amiens ou aux environs c'est de *Clodion* que je parle. Voici ce que luy fait dire le plus sincère des historiens françois.

En vain la violence et du sort et de Rome
Me contraignit deux fois de repasser le Rhin :
J'affermis dans la Gaule un Etat Souverain
Ét je plantai mon trône aux rives de la Somme

L'église cathédrale d'*Amiens* est également et en dehors et en dedans une des plus belles églises de France. Je ne mettrai ici que ce que j'y ai remarqué. L'architecture de l'église est à la vérité gothique, mais de la dernière délicatesse. Il faut remarquer en effet que cette architecture ainsi que la Grecque et la Romaine a eu ses âges et ses degrés de perfection, les proportions des piliers, les jours des fenestres, la hauteur de la voûte, tout y charme. Ce qui à mon avis, diminue la beauté de la nef, c'est la prodigieuse quantité de tableaux et de ce qu'ils appellent *vœux* qui y sont attachés. L'église cathédrale de Chartres étoit autrefois de même ou à peu près. On y voyoit des autels à chaque pilier de la nef ces autels ayant été démolis, la nef en est devenuë beaucoup plus belle : l'église en paroit plus auguste et plus majestueuse et ressent mieux son antiquité. Le chœur de l'église d'*Amiens* est moins embarrassé. Le pavé de toute l'église est en grands compartimens de pierres blanches et noires qui ressemblent à du marbre.

La Cathédrale.

Digitized by Google

L'église est plus longue que celle de Paris. Un des vitraux de la croisée se fait remarquer par la grandeur de son diamètre et par le coloris des vitres.

La plus belle chapelle de l'Eglise est, à mon avis, celle qui est la première des bas-côtés du chœur, à gauche. M. *Faure* qui avoit été cordelier et ensuite Confesseur de la reine *Anne d'àutriche*, et qui est mort évêque d'Amiens en 1684, y est enterré; on y voit sa figure mais mal dessinée et dans une attitude peu entendue; l'autel fait le principal ornement de cette chapelle. C'est un ouvrage moderne du dessin de M. *Oppenordt*, sculpteur parisien, homme qui a une connaissance parfaite de tous les ouvrages, en quelque genre qu'ils puissent être, et qui possède le dessin dans un haut degré de perfection. Son dessein a été exécuté par *Poultier*, qui est de l'Académie de sculpture.

Tout l'autel est de marbre choisi et du plus beau. Le tableau qui représente le baptême de Notre Seigneur par saint Jean est de M. *Hallé*, de l'Académie de peinture. Ce morceau, qui a été placé au milieu de l'autel de cette belle chapelle, dans le temps que j'étois dans Amiens, n'a point eû tous les applaudissements que l'on désiroit. Le peintre en a eu cependant cent pistolles.

Les stalles ou formes du chœur sont d'une menuiserie admirable, surtout celle du Doyen et celle du Prévôt. Feu M. *Feydeau de Brou*, dernier Evêque d'*Amiens*, est enterré dans le chœur, au pied du maître-autel, ce qui est uue distinction particulière, aucun Evêque avant lui n'ayant eü sa sépulture dans le chœur de cette belle cathédrale. On voit au-dessus de ce tombeau qui est tout uni et au niveau des marches, la calotte d'un cardinal de *Crequy* qui avoit été Evêque de cette Eglise. Elle est suspendüe à la voûte, c'est toute la grace qu'on luy accorda après sa mort, et pour marquer en meme temps que son

Digitized by Google

cœur est enterré en cet endroit ; ce cardinal vivoit vers le milieu du XVe siècle. Le corps de M. *de Brou* ayant été enterré précisément auprès du cœur de ce cardinal de Crequy, les fossoyeurs, en creusant, écornèrent un peu le plomb où il a été mis, ce qui luy fit faire l'application de ces mots du prophète Roy : *Cor contritrum et humiliatum Deus non Despicies.*

On a attaché depuis quelques années au massif d'un pilier des bas-côtés du chœur à droite un petit morceau d'architecture, où il y a du goût. C'est le mausolée du sieur de *Vitry* que *M. Deshauteux*, antiquaire de la ville d'*Amiens*, a fait élever à sa mémoire. Au-dessus de l'inscription est une statue de saint Jean-Baptiste enfant, en marbre ; ce morceau paroit estre d'une assez bonne main. Vis à vis est la chapelle de la maison *de Lanoy*. C'est une des belles chapelles de l'église ; à côté de celle-là et dans le même rang, on en voit une dont la grille est toute singulière, c'est une sphère de fer, plate et d'un diamètre fort considérable, tous les signes du zodiaque y sont en relief, dorez ou peints, avec d'autres symbôles ou figures qui ont rapport aux vertus de la sainte Vierge.

Un antiquaire.

J'ai eu la curiosité de voir l'église d'*Amiens* depuis le bas jusques en haut. Les deux tours qui font une partie du frontispice de la grande porte sont d'égale hauteur ; j'y montai, on compte plus de trois cens marches. Je trouvai à une des extrémités de la voûte du chœur, une invention merveilleuse et très utile en cas de feu, ce sont deux grands réservoirs pleins d'eau avec de bons robinets pour la fournir à différens tuyaux de plomb qui entourent la nef et le chœur.

Dans le costé droit de la croisée de l'église, en bas est une grande table de marbre noir, où sont gravés des vers en l'honneur de la sainte Vierge, parmi les loüanges qu'on lui donne, j'y remarquai celles de *Surgeon*

Digitized by Google

d'amour, *Huissière du Fils de Dieu*. En entrant dans l'église par la grande porte, on voit trois grandes figures de pierres blanches attachées à un des piliers, et presqu'isolées, dont l'une représente un *saint Antoine* qui tient un livre ouvert, près de lui est un chanoine à genoux et la sainte Vierge à côté en attitude de Notre-Dame de Pitié. Comme la Vierge regarde de côté avec des grands yeux de compassion et que saint Antoine a l'un de ses poings fermés et ses yeux fixés sur le chanoine, on diroit que le saint le menace d'un bon coup de poing pour ne sçavoir pas lire, et que la Vierge se contente de lui porter compassion.

Les Cordeliers. Les *Cordeliers* d'Amiens conservent dans le chœur de leur église un tombeau remarquable par la personne qui y est représentée en marbre blanc, c'est un comte de la maison de *Lanoy* ; l'ouvrage est d'un habile sculpteur : c'est le même qui a fait la mausolée qui est derrière le chœur de la cathédrale d'Amiens, où l'on admire parmi les accompagnemens un enfant pleurant, qui a le bras droit appuyé sur une teste de mort, et la main gauche sur un sable. Cette petite figure est de marbre blanc.

L'Hôtel-Dieu. *L'Hôtel-Dieu* d'Amiens est remarquable par le bâtiment que feu Mgr de *Brou*, dernier évêque de cette ville a commencé. C'est un monument digne de sa piété. La façade du côté du jardin a de la grandeur ; le dessein en est beau, une galerie couverte du côté de la cour rend ce nouveau bâtiment commode. Les jardins sont arrosés de différents canaux tirés de la rivière de Somme, dont l'eau est très pure en cet endroit. Dans la principale salle de cet Hôtel-Dieu est un buste de marbre blanc, qui représente au naturel Mgr *Sabatier*, à présent évêque d'Amiens ; il est fort ressemblant. La mémoire des vertus et des rares qualités de ce saint prélat se renouvelle en voyant son image.

Digitized by Google

Les Religieuses qui desservent ce lieu de charité peuvent sortir une fois l'année à la Feste-Dieu. Elles font une procession au dehors de la maison, ce qui est particulier.

L'abbaye de Saint-Acheul

L'abbaye de *Saint-Acheul*, où sont des chanoines réguliers de Saint-Augustin, est à un quart de lieüe de la ville. Le chemin qui y conduit est assez beau, surtout après qu'on a passé le fauxbourg qui le rencontre en y allant : c'est une promenade. Deux rangs de tilleuls y forment en été un couvert agréable : il y a bien des choses à dire sur ce lieu-cy à cause des reliques de *Saint-Firmin* le confesseur, troisième évêque d'Amiens, que Messieurs de Saint-Acheul prétendent avoir. Je dirai ce que j'ai vû, mais je m'étendrai davantage sur ce sujet à la fin de la description de ce voïage.

Sous le maître-autel de l'église de Saint-Acheul qui est isolé et soutenu par de petites colonnes, est une crypte ou caveau dans lequel sont cinq tombeaux de pierres brutes. L'inscription du tombeau d'un certain *Thoribius* du costé de l'Epître et à droite, se lit facilement ; la voici telle que je l'ai vuë :

HIC · T . HO:RIBIVS
IN PACE QVIISCIT

Le monogramme du Christ au milieu, et ces deux lettres de chaque costé, A et Ω au milieu de deux colombes. A gauche et du costé de l'Evangile, est un autre tombeau que les religieux de Saint-Acheul disent être d'*Euloge*. deuxième Evêque d'Amiens. Un troisième tombeau, qui est à la droite et du costé de l'Epître, au-dessus de celuy de Thoribius a donné lieu à une sçavante dissertation qui a paru en *1711*, il s'agit de sçavoir si on lit *Firminus* dans certains caractères presque éfacés et que l'on a vûs en 1660 : Sur ce tombeau, et si le corps de saint Firmin le confesseur, troisiéme évêque d'Amiens,

Le Tombeau de St-Firmin.

Digitized by Google

est là ; c'est ce que les chanoines réguliers de cette Abbaye se sont efforcés de me persuader, sans vouloir me montrer l'inscription. Feu M. *Thiers*, à la sollicitation de M. *de l'Etoile*, abbé de Saint-Acheul, à voulu en 1697, le prouver, ce fut dans le temps que l'on foüilloit dans l'Eglise de cette Abbaye, pour y jetter les fondemens d'un nouveau maître-autel. Un auteur inconnu, sous la qualité d'*Ombre de M. Thiers*, s'est voulu en 1712 ranger dans le parti de ce critique, mais un sçavant chanoine de la cathédrale d'Amiens a montré, dans un ouvrage intitulé : *Justification de la Translation de saint Firmin le Confesseur*, que les raisons de M. Thiers et de l'auteur anonyme étoient sans fondement, quoique fournies par celui qui est depuis bien des années à la tête des Chanoines Réguliers de Saint-Acheul et, par conséquent, en état de sçavoir tout ce qui auroit pû se dire de plus fort pour soutenir la cause de son Abbaye et sa prétention.

La Bibliotheque

La bibliothèque de Saint-Acheul est assez nombreuse, elle contient cinq à six mille volumes. L'Abbé en prend soin, il pourrait cependant donner plus d'attention à ce que les livres qui la composent fussent dans un meilleur ordre et tenus plus proprement. Je n'y remarquoi point de livres fort rares, sinon une édition ancienne du fameux bréviaire composé par le Cardinal *Quignon*, qui a eu des sorts si différens et dont la préface est tout à fait admirable. Comme cette bibliothèque, ainsi que la plupart de celles que l'on voit partout ailleurs, est dans un endroit élevé, d'une des fenêtres je découvris avec mes lunettes d'approche, l'ancienne et célèbre abbaye de *Corbie* dont je lui ferai un article vers la fin de ma relation.

Les Célestins d'Amiens.

Les *Célestins* d'Amiens demeurent dans un endroit où étoit autrefois une des portes de la ville. Ce lieu s'appeloit il n'y a pas fort longtemps, *Saint-Martin aux Jumeaux*, à cause d'une Eglise qui lui est contigüe et qui est collé-

Digitized by Google

giale. J'ai vû au bas des marches du maître-autel des Célestins, une espèce de demi-pilier revêtu de plaques de cuivre, autour duquel sont gravés ces mots en caractères gothiques :

En l'an trois cents, ajoutez trente-sept
Sainct-Martin chi divisa sen mantel.

La sacristie de ces religieux est décorée d'une menuiserie simple, mais propre. On me fit voir dans le trésor deux croix dont une qui est d'or, est en manière de filigrane et d'un goût ancien, mais très belle : l'autre est d'argent, mais si pesante, que le religieux qui étoit le sacristain même, qui me le montroit et qui l'avoit portée à une procession, la laissa tomber sur l'épaule du bedeau de leur église et la lui cassa. Je vis un calice de vermeil avec une coupe antique, il a été donné aux Célestins par le duc d'Orléans, frère du roi *Charles VI*; c'est ce duc qui fut assassiné à Paris par ordre du duc de Bourgogne, en mil quatre cents sept. Dans le même trésor on conserve une croix d'argent d'un poids considérable, qui se démontoit par le moyen d'un secret. Les bons Pères voulant la faire nétoyer, la confièrent à un orfèvre qui trouva à propos d'ôter les plaques d'argent de derrière, et en même temps ce qui faisoit le secret pour le démonter. Cet ouvrier apporta pour raison qu'il avoit trouvé en cela le vrai moyen de la rendre plus légère. L'église des Célestins a beaucoup d'air des anciennes basiliques; le chœur en est fort caduque. La face du bâtiment de ces religieux qui donne sur le jardin a de l'aparence, l'architecture en est moderne, mais l'ordonnance, lorsqu'on la considère de près, en est peu entendüe. *Le Trésor.*

L'abbaye de Saint-Jean d'Amiens est à voir. L'église en est claire, on n'y voit rien d'extraordinaire, le bâtiment *L'Abbaye de St-Jean.*

Digitized by Google

où sont les cellules des religieux qui sont des chanoines réguliers de l'ordre de *Prémontré*, présente une assez belle face du costé de jardin, mais les croisées des fenestres y sont d'un goût bizarre et sans proportion, elles sont trop étroites, néanmoins l'architecture de ce bâtiment est moderne. La bibliothèque est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette abbaye, on doit la placer bientôt dans un vaisseau qui sera plus étendu que l'ancien, d'environ un tiers. On voit dans cette bibliothèque un cabinet de curiosité qui consiste en divers animaux étrangers, de terre et de mer, en coquillages ; j'y remarqué aussy quelques vases antiques, mais tout cela auroit besoin d'un homme entendu pour l'arrangement. Je m'arrestay dans la bibliothèque à considérer un missel de mil trois cens vingt trois, où sont des vignettes toutes particulières ; j'y vis des Jacobins et des Franciscains en habit de Renards, ces espèces de vignettes ornent les bords de ce missel, elles sont peintes de différentes couleurs très vives et très délicates. Je feüilletai un exemplaire d'une édition rare des ouvrages de *Robert-Flud* Anglois qui a traité des matières les plus étonnantes, c'est un vrai grimoire que ses ouvrages. Les historiens français dominent dans cette bibliothèque ; un müet que les religieux de cette abbaye nourrissent chez eux leur a fait un globe et une sphère d'un diamètre considérable ; ces deux morceaux de mécanique sont d'une légèreté et d'un rond parfait.

Le Cimetière public.

Il y a dans Amiens un cimetière public et pour toute la ville ; c'est l'usage en Picardie et en Flandre. On voit dans celui-ci qui porte le nom de *Saint-Denis*, à cause d'une chapelle voisine qui a titre de prieuré, des épitaphes de toutes sortes et quelques tombeaux où l'on remarque du goût pour la sculpture.

Parmi les épitaphes de ce cimetière on parle fort d'une qui n'est pas indifférente, elle est en langage picard, il y

Digitized by Google

a des H où il n'en faudroit point et il en manque où il en faudroit. Il s'agit d'un bourgeois d'Amiens qui malgré les bons chapons dont il se régaloit souvent, ne laissa pas de mourir :

*Chi gist Croquet qui croquoit des capons	* ci * M. Crochet * chapons
*Croque deulle mort que jamais n'écapons	* le croc * de la
Croqui l'élu *Croquet qui croquoit des capons	* n'échapons * crochet

Voilà, monsieur, tout ce que vous aurez de moi touchant Amiens. Je vous dirai le reste lorsque j'y aurai repassé.

En route vers Arras.

Je voulois aller voir quelques villes de Flandre que je m'étois proposées avant de sortir de Paris. Je restay dans Amiens autant de temps qu'il en falloit pour me remettre en train et continuer mon voyage, que je faisois en manière de promenade et sans assujettissement. Après trois jours de repos je pris la route d'Arras par la voiture ordinaire du païs, je veux dire un chariot garni de paille et couvert. Etant parti à midy d'Amiens nous allâmes coucher à un malheureux village appelé *Tièvre*. Ce lieu est précisément dans la frontière de la Picardie et de l'Artois. La rivière d'*Authie* y passe, sa source n'est pas loin de là. Je montay icy sur une hauteur d'oie, je découvris la petite ville de *Doulens* ou *Dourlens* située sur la même rivière d'Authie et distante de deux lieües et demie de Tièvre où sont des commis qui visitent. Le pays qui est depuis Amiens jusqu'aux frontières d'Artois est découvert ; on y voit beaucoup de lin et quelques petits bois et presque partout un bon chemin. A peine trouvâmes-nous des œufs à notre gîte. Ce qui étoit le plus douloureux c'étoit le manque de vin. On n'en trouva pas une goutte.

Tièvre.

Les auberges en 1714.

Une personne de la voiture et la seule qui m'accompagnoit se trouva munie d'une bouteille de vin de *Chablis*,

Digitized by Google

qui modéra un peu notre mauvaise humeur. Les lits du Cabaret me parurent de vrais sépulchres. Il n'y avoit pas moyen de s'étendre dedans : les pieds ainsi que les côtez étant garnis de planches de quinze pouces de hauteur, je fus bientôt debout le lendemain. Notre messager, faute de vin, s'étoit déjà fortifié de *pylore* et le fond de l'estomac de plusieurs petites mesures d'eau-de-vie, quêtées en différens endroits du village. A peine fûmes-nous montez dans le fourgon qu'il recommença tout de nouveau. C'étoit un Flamand gros et court, et en même laid à faire peur à la femme la plus décrépite. Animé de l'eau-de-vie qui n'avoit point payé d'entrée, il monta sur la selle d'un de ses chevaux avec beaucoup de légèreté. Les selles des chevaux destinez pour les voitures qu'ils appellent *karabats* ou chariots, sont d'une manière extraordinaire : elles sont quarrées, élevées de plus de six pouces sur le dos du cheval et néanmoins très fermes, c'est une table sur le dos d'un cheval. Les charetiers du païs s'accomodent cependant là-dessus et sont faits à cette façon de harnois. Ils montent sur ces chevaux autrement qu'on ne fait communément; ils y vont par le timon : les rennes de leurs chevaux ne sont autre chose qu'une petite corde avec laquelle ils les mènent parfaitement bien, quoiqu'il y en ait plusieurs.

Les véhicules.

Pas.

De *Tievre*, nous passâmes dans un bourg appellé *Pas*. Il y a dans ce lieu une Abbaye de Bénédictins, je pense que ce sont des Anglois. Nous allions d'un pas assez tranquille, et même agréablement au milieu d'une belle et longue avenüe de grands arbres, lorsque tout à coup et sans bruit notre chariot versa et le plus proprement du monde. Personne ne fut blessé. Le chariot fut bientôt remis, et alla sans que le messager jurât ni qu'il parût déconcerté : sans doute que ces accidents luy arrivent plus d'une fois dans l'année.

Digitized by Google

Nous bûmes un coup en un endroit qu'ils appellent l'*Arbret* ; il n'y a effectivement qu'un arbre et une maison auprès, ce lieu est entre Tièvre et Arras. C'est un cabaret que l'on a mis en cet endroit à cause des postes et des courriers. Ces sortes de cabarets au milieu de la campagne portent le nom de *Folies* en Artois et en Flandres. Comme cet endroit-ci est situé sur une petite hauteur, je tirai mes lunettes d'aproche et je découvris *Arras* tout à plein ; j'en comptois les différents clochers. Depuis la folie de l'*Arbret* jusqu'à *Arras*, c'est le plus beau chemin du monde. *L'Arbret.*

J'entrai dans *Arras* vers l'heure du dîner, entre midi et une heure. Je dévorois des yeux les nouvelles fortifications que l'on a faites du costé de la porte par où nous entrâmes. Il faut, Monsieur, en entrant dans la capitale du comté d'Artois, vous dire un mot de tout le pays, avant que de vous entretenir de ce qui en fait le principal ornement qui est *Arras*. Les peuples appelez *Morini*, ont occupé anciennement une partie du comté d'Artois qui est arrosé de trois rivières qui sont la *Lys*, la *Scarpe* et l'*Aa*. C'est un pays découvert, surtout depuis les dernières guerres. Il est fertile en bled et en houblon qui est l'âme de la bierre, aussi dit-on *bierre d'Artois* ou *bierre d'Arras*. Les comtes de Flandres ont aussi été comtes d'Artois, après la mort de *Charles-le-Hardy*, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandre et d'Artois, qui fut tué devant Nancy, en 1476. *Arras.* *La bierre.*

Louis XI réunit le comté d'Artois à sa couronne. Charles VIII, fils de Louis XI, le céda à l'empereur Maximilien Ier, par le traité de *Senlis* en 1493. Et François Ier, prisonnier en Espagne, renonça à ses prétentions sur ce comté dans le traité de *Madrid de 1526*. Ce fut en vertu de ce traité que ce roi fut mis en liberté.

Dans la suite, les François, pour de certaines raisons,

Digitized by Google

se sont rendus maîtres de l'Artois, et, par la paix des *Pyrénées de 1659*, il leur en est resté la plus grande partie. Les années suivantes, tout le comté d'Artois s'est vu soumis à la domination françoise. Parlons à présent de la capitale de ce pays.

Arras est situé sur la petite rivierre de *Crinchon* et près de la rivierre de Scarpe qui n'est guères large ni profonde en cet endroit, c'est que sa source n'est point éloignée de là, on divise Arras en deux, en ville et en cité. La ville est la partie la plus considérable. On y compte quatre portes. Plusieurs canaux tirez du *Crinchon* arrosent les rûes et les purifient en même temps. Le roi y a fait construire une citadelle de cinq bastions à orillons.

La Citadelle.

La ville est assez agréable ; la face de la plupart des maisons est chargée de plusieurs ornements de sculpture d'un goût espagnol. Elles se terminent en pointe, par le moyen de plusieurs pierres de taille qui ont la figure de marches ou dégrez. Le pavé des rües est pointu. Il y a plusieurs places dans Arras. Ce qu'on y appelle la *Grand' Place* est un espace considérable, où l'on se promène à couvert d'un côté. Quelques maisons apparentes ornent cette place. Les *Carmes Déchaussés* ont élevé à une des extrémités une Eglise, où l'on a confondu horriblement goût artique avec le goût moderne, aussi est-ce un des religieux qui a conduit l'ouvrage. C'est ici l'usage et dans le Cambrésis de mettre au haut de la porte des personnes mortes leurs armoiries sur un grand morceau de drap noir et cela demeure un an entier en cet état.

Le Palais des États.

Le *Palais* où s'assemblent les États de la Province auroit bien plus d'apparence s'il étoit mieux placé. La façade de l'Hôtel-de-Ville fait un effet passable à l'extrémité d'une des places de la ville, on voit tout proche une chapelle en manière de rotonde, où l'on conserve, selon

Digitized by Google

la tradition de la ville, une *chandelle ou cierge* que l'on prétend avoir été apportée par la Sainte-Vierge au commencement du douzième siècle et qui, dans ce temps-là a guéri les habitans d'Arras de plusieurs maladies fâcheuses, entre autres du feu ardent ou feu sacré : semblable à celui qui se fit sentir à Paris vers l'an 1130, dont cette ville fut délivrée par Sainte-Genevieve.

La libéralité et la piété des bourgeois a fait embellir cette chapelle qui a un petit dôme construit à l'italienne, et un clocher en matière de pyramide, travaillé avec délicatesse.

La Cathédrale.

L'Eglise cathédrale est dans la cité. Elle est dédiée à Notre-Dame, je n'y ai rien trouvé de beau ni dans les dehors, ni dans le dedans. On conserve dans cette église une très belle châsse qui renferme une espèce de manne que la tradition du pays dit être tombée du ciel vers la fin IVe siècle.

Abbaye de St-Vaast.

Il y a beaucoup d'Abbayes dans le diocèse d'Arras : celle de *Sainl-Waast* est la plus considérable. Ce saint qui a donné le nom à cette Abbaye a été le premier Evêque d'Arras dans le IVe siècle. Cette ville a été pendant quelque temps sans Evêque. Elle étoit sous la juridiction de l'Evêque de *Cambray*. On luy donna dans la suite un évêque pavticulier, ce fut à la fin du XIe siècle. Ces deux Evechez d'*Arras* et *Cambray* étoient alors suffragans de *Rheims*. Vers le milieu du seizième siècle, *Cambray* ayant été érigé en Archevêché, l'évêque d'Arras a été nommé entre ses suffragans. Les Evêques d'Arras sont Présidens-nez des Etats d'Artois.

L'Église.

L'Eglise de l'Abbaye de Saint-Waast est d'un goût gothique et ancien. La porte principale est pratiqué dans le pied de la tour du clocher qui est fort massif et cependant très élevé. Cette tour forme la meilleure partie du frontispice de l'Eglise qui est fort simple et sans ornement.

Digitized by Google

Une inscription qui est sur le devant de *Saint-Waast* et assez haut, marque que le cardinal de *Bouïllon* qui en étoit abbé l'a fait réparer en 1692, après un embrasement que cette Eglise avoit souffert. J'eus la curiosité de monter du haut de cette belle tour, d'où je découvris avec mes lunettes la ville de Douay qui en est éloignée de cinq lieües, et celle de *Cambray* de neuf. Je mesurai la plus grosse cloche de *Saint-Waast*, et je trouvai huit pieds de hauteur; son épaisseur est de huit pouces, elle pèse vingt-deux milliers. Je comptai ving-cinq cloches dans ce clocher; le carillon pour les heures y est admirable : à chaque partie de l'heure on entend un air fort joli, il est différent à la demie. Je remarquai à cette occasion une chose dans cette ville-ci et dans toutes les villes de Flandre où j'ai passé pour le *carillon*, c'est qu'il est plus long à l'heure, et de cloches plus fortes. Le carillon de la demie est de cloches moins fortes et ne dure point si longtemps. On sonne l'heure aux demies ; par exemple à sept heures et demie, on sonne huit heures, mais c'est une cloche qui a un son moindre que celle qui sonnera huit heures; c'est pour avertir que c'est la demie avant huit heures. Un cylindre de fer et qui a environ quatre pieds de diamètre et huit ou dix de longueur sur laquelle sont marquées un grand nombre de notes creusées à jour dans l'épaisseur du fer différemment combinées, sert de base et de fondement à ces sortes de carillons. De petites verges de fer attachées à chaque petite cloche, et qui viennent répondre à ce cylindre, donnent lieu au mouvement. Le carillon de Saint-Waast a cela de particulier, qu'il joüe plusieurs airs différens, et que le son de toutes les petites cloches qui le composent rendent un son tout à fait mélodieux. Le carillon pour les fêtes et pour l'office de cette célèbre abbaye est un des plus agréables de la Flandre, on croirait entendre des orgues.

Le Carillon.

Digitized by Google

Le Jubé de l'Eglise de Saint-Waast est ce qui frappe davantage les yeux en entrant dans la nef. Les stalles du chœur sont d'une menuiserie très recherchée. Je dirai par occasion que je n'ai jamais vu de plus belle menuiserie, ni de plus délicate que dans les villes de Flandre que j'ai traversées. Le pupitre du chœur est d'une grandeur colossale, il est soutenu par des ours ; le tout est d'un très bel airain. Je remarquai parmi les tombeaux les plus apparens qui sont dans cette Eglise, celui d'un de nos Rois, celui d'un Maréchal *Comte d'Humières* et de *Philippe Caverel*, Evêque, qui avoit été Abbé de Saint-Waast. Le grand autel est isolé. Les jours des principales fêtes de l'année cet autel est décoré d'une magnifique croix d'argent qui a neuf à dix pieds de hauteur, et de six chandeliers d'une hauteur proportionnée à la croix, ce qui fait un fort grand effet à la vûe. Ils accompagnent cela de quatre bustes d'argent d'un travail exquis. Toutes ces pièces se conservent dans le trésor où l'on voit des vases et des ornemens très prétieux, et le bon goût des Religieux de cette Abbaye dans le choix des ouvriers qu'ils y ont employez. J'obmettois de dire qu'ils ont dans le même trésor de quoi former un contretable et un devant d'autel tout d'argent enrichi de bas-reliefs d'un travail prodigieux,

Les Mausolées.

La Bibliothèque de Saint-Waast est un endroit digne d'un curieux. Je l'ai assez examiné pour en savoir l'état. Il faut avoüer qu'elle est remplie. On en sortiroit plus satisfait si les religieux de cette Abbaye avaient soin d'y mettre des bibliothécaires intelligens et amateurs de l'étude. A vous parler franchement, Monsieur, j'y remarquoi de la confusion. Nos éditions modernes des Pères de l'Eglise y manquent, et d'autres bons livres dont une bibliothèque aussi grande que celle-cy devroit être fournie. Je laissai au Père Bibliothécaire un petit mémoire qu'il voulut que je luy dictasse, dont il me remercia bien

La Bibliothéque.

Digitized by Google

fort, et qui plus est les personnes qui m'avoient amené à Saint-Waast pour en voir la Bibliothèque. Ce bon Religieux eut tant d'envie de me contenter sur certains manuscrits que je luy demandois, embarassez en de certaines vieilles tablettes, et il le fit avec tant d'affection et de zèle qu'il s'écorcha les doigts, ce qui me fit quelque peine : au reste, je vis là ces manuscrits assez anciens, mais un peu en proie aux vers et à la poussière, triste sort des livres que l'on a quelque peine à lire, tant à cause des caractères qu'à cause de la couverture qui n'invite point à les ouvrir. Je me fis montrer un cabinet de médailles que l'on commençoit, mais je n'en trouvoi que de modernes pour la plûpart.

La Paroisse St-Aubert.

Il a sept ou huit paroisses dans Arras. Une des principales est celle de Saint-Aubert, dont le clocher, en forme de tour pyramidale est tombé il y a peu d'années, ce qui fait un effet peu agréable à la vûe. Les Jésuites dont logez en cette ville commodément à leur ordinaire. Leur église est passablement ornée, elle est claire. Il fallut voir dans la sacristie quelques ornements qu'on eut soin de me vanter. Les bons Pères ont un devant d'autel en broderie d'or et relevée, d'une très belle conservation. L'ouvrier y a représenté d'un costé le Pape avec toute la cour romaine et de l'autre l'empereur *Charles-Quint* qui aborde le Saint Père. Ce prince est revêtu d'une chappe. Ce qui m'a frappé dans cet ornement, ce sont les têtes qui sont admirablement bien dessinées et au naturel, c'est un excellent petit point. Les figures sont d'un pied de hauteur, et toutes dans de justes proportions. Les gradins du maître-autel pour lequel est destiné ce magnifique ornement, les jours de fêtes solennelles, sont couverts de pentes et broderie, semblable à ce devant d'autel et dans le même goût. Les Jésuites espagnols qui cy devant occupaient la maison et le collége d'*Arras* trouvèrent à

Les Jésuites.

Digitized by Google

propos en voyant cette ville soumise aux François de se charger les épaules de chasubles et des tuniques de même broderie et conformes au devant d'autel dont je viens de parler, ne jugeant pas convenable de laisser un ornement complet aux Jésuites françois qui prenoient leur place.

Il y a dans *Arras* comme dans toutes les villes de Flandre, un *Mont-de-Piété*, ces monts de piété sont des endroits où l'on trouve de l'argent à emprunter moyennant quelques nantissements, quelques hardes que vous laissez. Je pressai un de mes bons amis de la ville de me mener chez un de ses parens curieux en médailles, appellé M. *Caron*; c'est un vénérable vieillard qui a de l'honnesteté pour les érangers et qui se fit un plaisir de me satisfaire. Il m'apporta devant moy neuf tablettes de grand et de moyen bronze, parmi lesquelles je reconnus des médailles rares. Des curieux en ce genre et entre autres, le P. *Chamillart* luy avoient fait des offres considérables de son cabinet, qu'il a refusées. Ce particulier, quoiqu'âgé, aime et a du goût pour ces sortes de monumens antiques, si utiles pour l'histoire. La femme ne s'y connoit point, mais cela luy donne une haute idée de son mari; il me sembloit l'entendre dire en elle-même *mon mari sçait son credo, et quelque chose encore.*

Le Mont-de-Piété.

Un antiquaire.

J'ai fait le tour de la ville d'Arras aussi bien que de la citadelle. Les remparts de la ville sont assez beaux et ils le seroient davantage si la crainte d'un siège dans la dernière guerre n'avoit porté ceux qui commandoient alors dans la ville à abattre de grands arbres qui en faisoient l'ornement. *Arras* est fortifiée d'un ouvrage à cornes et de deux *lunettes* appellées aussi *tenaillons*, l'une à la ville et l'autre à la cité. On voit d'espace en espace plusieurs petits ouvrages coupez et détachez pour empêcher les approches de la ville, ce sont des demi-lunes et des redoutes. M. le maréchal de *Montesquion* est gouverneur de la ville d'Arras.

Les Remparts.

Digitized by Google

L'esplanade qui est entre la ville et la citadelle avoit avant les dernières tentatives de nos ennemis sur cette place, quelque chose de bien agréable dans son enceinte. Le magasin des munitions étoit là. On y voïoit plusieurs belles allées, où les habitans de la ville venoient prendre le frais en été. De tout ce qui rendoit cette esplanade commode et agréable dans la belle saison, il n'est resté que l'allée des *Soupirs* qui a sa beauté, le feuillage verd de ses grands arbres offre un ombrage épais contre l'ardeur du soleil. Tout le reste a été coupé pour faire des palissades en cas de siège, pour faire des retranchements et garnir des brêches.

La Citadelle. Il est tout naturel, Monsieur, de vous conduire de cette esplanade à la Citadelle. Je vous dirai d'abord que l'inscription que l'on voit au-dessus de la première porte, qui est un bon morceau d'architecture, marque qu'elle a été construite en 1670. Il y avoit trente années qu'Arras étoit à nous. M. le Comte de *Menou* en est le gouverneur, c'est un fort galant homme qui a de très belles manières. Une de ses jambes, qui est de matière différente de l'autre est un certificat manifeste de son service dans les armées de Sa Majesté. Ce brave officier nous fit voir la citadelle et ordonna qu'on n'oubliât rien pour nous contenter ; j'étois accompagné d'un de mes meilleurs amis, enfant de la ville d'Arras. La citadelle d'Arras est composée de cinq bastions ; elle m'a paru irrégulière, en considérant l'espace qui est entre le premier bastion de la droite jusqu'au second du même côté, et celuy de la gauche jusqu'au second de ce côté-là. Ces bastions sont flanquez d'autant de demi-lunes, et de cinq tenaillons au pied des courtines de chaque bastion. Les courtines ont moins d'étenduë entre les bastions qui regardent la campagne que les deux premiers dont j'ay parlé.

La petite rivierre de Crinchon fournit de l'eau aux

Digitized by Google

fossez de cette citadelle qui sont profonds. Il faut remarquer qu'il y a une *fausse-braye* qui règne du côté de la porte *royale* en entrant depuis le bastion de la droite qui est celuy d'Anjou jusqu'à celuy de la gauche qui est celuy d'*Orléans*, on a élevé depuis peu deux *contregardes* à la porte du *Secours* qui n'étoient point encore achevées. J'ai remarqué en me promenant dans les dehors d'Arras, que certaine hauteur qui est près de la porte de *Ronville* dominoit surtout la citadelle, et que l'on auroit, ce me semble, beaucoup mieux fait de la placer là; aussi, ai-je appris depuis que le grand défaut de cette citadelle est d'être trop basse, et qu'il auroit fallu la mettre à l'endroit que j'ay remarqué. Il y a quelques ouvrages à la porte de *Ronville*, trois bastions non revêtus, une contregarde à la porte d'*Amiens* qu'on appelle aussi la porte de la cité. On a aussi rétabli le chemin couvert qui flanque cette porte.

Le Prince de *Condé* estant dans le parti des *Espagnols*, assiéga *Arras* en 1654, mais il fut obligé d'en lever le siège, ayant été forcé dans ses lignes par les maréchaux *de Turenne, de la Ferté* et *d'Hocquincourt*. L'infanterie plia d'abord. L'archiduc *Léopold* et le Comte de *Fuenseldaigne* qui la commandoient furent obligez de se retirer en désordre vers *Cambray*, qui est à sept lieues d'*Arras*.

Le prince de *Condé* favorisa la retraite avec la cavalerie. Mais les Espapnols y perdirent tout leur canon et leur bagage, et y laissèrent bon nombre de leurs prisonniers. L'*Artois* est un pays d'Etats. Ils sont composez des députés du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-Etat. Ils s'assemblent tous les ans dans *Arras* où est aussi le siège d'un conseil provincial pour toute la province et le comté d'Artois, on appelle de ce conseil au Parlement de Tournay. Ce Parlement a été transféré à Douay.

Digitized by Google

L'abbaye St-Éloi.

L'abbaye du Mont *Saint-Eloy*, bâtie sur une hauteur, est à deux petites lieües d'Arras. M. le cardinal d'*Estrées* en étoit abbé. Ce sont des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Ils sont habillez de violet.

M. *de Sève de Rochechouart* est évêque d'Arras. Le prélat gouverne son diocèse avec beaucoup de vigilance et de sagesse. On compte dix-huit abbayes dans le diocèse d'Arras et quatre cens paroisses :

Les Abbayes.

Henry de Lorraine, duc d'Elbeuf, est gouverneur du pays et comté d'Artois. Ce prince ne vient dans son gouvernement que précisément dans le temps qu'on a coutume de faire l'ouverture des Etats de ce pays.

Douay.

Selon mon premier projet, je devois aller d'*Arras* à *Douay*, et de cette dernière ville me rendre à *Lille* par le canal de la *Haute-Deûle*, en m'embarquant proche le fort de *Scarpe* ; mais on me dégoûta de Doüay, qui est plutôt, dit-on, une *villasse* qu'une ville, on n'y voit presque que des collèges. Je pris donc une voiture pour *Cambray* où je me trouvai attiré par diverses considérations.

D'Arras à Cambray.

Le chemin d'*Arras* à *Cambray* est uni et plain, pas un buisson, c'est une autre *Beauce* ; terrain qui est devenu tel à cause des armées qui y ont campé longtemps. C'est là que *Mars* et *Bellone* avoient planté l'étendard pendant la guerre dernière. Je passai bien près de *Monchi-Preux*, lieu très avantageusement situé, et d'où l'on découvre très loin. M. le maréchal de *Villars* a eu là son quartier, si je m'en souviens bien. Je découvris ensuite *Arleux* où commandoit de la part des ennemis un nommé *Savary*. Ce poste est de défense, étant entre un canal tiré de la rivierre de *Sansel* et de la petite rivierre de *Cogneul*.

Monchi-Preux.

Arleux.

De Marquion à Cambrai à cheval.

Le chariot que j'avois pris à Arras ne m'ayant conduit que jusques à *Marquion*, je pris dans ce lieu un cheval avec un homme pour me conduire à *Cambray*. J'eus le

Digitized by Google

temps, pendant que mon cheval mangeoit l'avoine, de considérer tous les environs de *Marquion*. Je me trouvai là à une demi-lieüe d'Oisi, connu par le campement des armées ; c'est un gros village situé assez près d'un marais, qui a bien une lieue de longueur au moins. Ce marais-cy est d'une nature à sécher facilement, il est presque au niveau des terres voisines. J'y vis ramasser une grande quantité de foin. Plusieurs villages sont bâtis au milieu de ce marais. *Marquion* est un gros village à trois lieues de *Cambray*, situé dans la plaine. Il est arrosé par la petite rivière de *Ronelle*, c'est ainsi que l'appellent les gens du lieu, quoiqu'en disent nos géographes qui la nomment l'*Agache*. La *Ronelle* est poisonneuse, l'eau en est très claire.

Oisi.

L'Agache ou Ronelle.

Tout le pays qui est entre *Marquion* et *Cambray* est uni. Je laissai sur ma droite un bois sur un coteau. Je passay entre *Sainte-Ole* et *Neuville*, et j'entray de grand jour dans Cambray, je me trouvai là à sept lieues d'*Arras*.

Cambray est à peu près dans le pays des anciens *Nerviens*, situé sur l'*Escaut*, rivière peu large en cet endroit. *Cambray* est petit, mais très bien fortifié ; quoique dans une plaine, il est capable de bien se deffendre ; n'étant point commandé, si ce n'est du village de *Sainte-Ole*, mais ce lieu est hors de portée. La citadelle se fait distinguer. Son défaut est de se trop découvrir du côté de la campagne. Elle domine sur la ville, l'Esplanade qui est entre deux, est fort belle.

Cambray.

La Citadelle.

La Métropole n'a rien de fort extraordinaire, Le goût gothique règne dans toute l'étendue de l'église. Les formes du chœur sont les plus simples ; les portes du chœur sont du cuivre et très bellés. Il y a des chapelles aux bas-côtez de la nef à droite, qui se font distinguer par des balustrades et des grilles de marbre blanc, mais les proportions n'y sont point gardées. Le Jubé a quelque chose d'appa-

La Métropole.

Digitized by Google

rent, il est tout de cuivre ; ce qui est de singulier, c'est qu'il n'y a pas d'orgues dans cette église. Un des chanoines de la Métropole, qui est de l'illustre Maison de Bryas, et qui me fait l'honneur de m'aimer, me conduisoit partout. Il me fit remarquer une horloge d'une invention singulière, elle est dans la croisée à droite. C'est l'ouvrage, dit-on d'un berger, et de la fin du quatrième siècle. Cette horloge marque les heures, les jours et les années. Lorsqu'elle sonne, on voit paroître tout au haut dans une ouverture plusieurs petites figures, qui frappent chacune avec un petit marteau sur la cloche, autant de coups qu'il en faut. La tradition du pays est que l'on creva les yeux à ce pauvre berger, de peur qu'il ne fit des horloges semblables ailleurs. La même fable se dit de l'horloge que j'ay vüe à *Saint-Jean de Lyon ;* elle se dit de bien d'autres.

Une Horloge du IVe siècle.

On conserve dans l'Eglise Métropolitaine de Cambray une image miraculeuse de la Sainte *Vierge*. La chapelle qu'on luy a dédiée est enrichie de plusieurs lampes d'or et d'argent, dont il y a peu d'années, des personnes malintentionnées diminuèrent le nombre une certaine nuit, sans avoir averti qui que ce soit. Le tabernacle de cette chapelle est d'argent d'un travail exquis. Le tableau miraculeux de la Très Sainte Vierge est, dit-on, de la main de *saint Luc*, dans une grande armoire à costé de l'autel, que l'on ouvrit exprès pour me la faire voir. Il y a une très grande dévotion à cette image de notre Dame pendant le mois de septembre : plusieurs y viennent de loin.

Le Trésor.

L'Abbé de *Bryas* me conduisit au trésor de l'église cathédralle ; entre autres choses, j'y admirai un parfaitement beau colier d'or massif, et bon nombre de chappes brochées d'or, qui doivent assurément faire suer les chanoines qui les endossent. De là, j'allai au clocher. Un des bedeaux m'y conduisit. Ils appellent ici les vallets

Digitized by Google

d'Eglise, *clocheman,* mot qu'ils prononcent comme s'il y avoit un *R* ou un *Q*, *cloqueman*, à la manière des picards. Voici une conjecture sur ce mot que je croirois dérivé de l'*Anglois,* au moins en partie ; *man* en anglais signifie homme, ainsy *clocheman* ou *cloke-man* signifieroit *homme de cloches.* Je comptay au haut du clocher de Cambray trente six cloches, y compris celle de l'horloge, qui, à toutes les demies-heures et à toutes les heures forment un carillon en musique. Ce clocher a été vingt ans à bâtir. Un évêque de Cambray l'a fait élever, et a choisi sa sépulture au pied de la tour. La flèche de ce clocher qui est fort belle, est de pierre de taille en manière de pyramide et tout à jour ; ce sont des ovales, des lozanges, des quarrez longs, de petites ouvertures ceintrées doubles. Cette fièche n'est soutenüe en dehors ni en dedans d'aucune pièce de bois. Je vous avouëray tout simplement que je tremblois un peu de me voir au milieu de cette haute flèche, à travers laquelle souffloit un vent qui m'empêchoit de tenir ferme ma lunette d'approche. Le *cloqueman* m'assura que cette fièche avoit la même hauteur que la tour qui la portoit. Je découvrois de là quantité d'endroits très agréables. Je voyois tout à plein la belle chaussée qui va de *Cambray* à *Bavay*. Cette dernière ville est fort ancienne, c'est le *Bagacum* de *Cœsar*. On y a trouvé depuis peu d'années des médailles rares et de très curieuses antiques. L'abbaye de *Cantainpré* de l'ordre de Saint-Benoît est à une des portes de Cambray. Elle a donné le nom à un auteur. La fontaine de Notre-Dame dont les eaux sont renommées où j'alloy me promener, la belle maison des religieux du *Saint-Sépulcre* de Cambray est de ce côté là au milieu d'un marais, ce n'est pas loin de *Pronville*.

Le Carillon.

Bavay.

Une des plus belles églises de *Cambray,* c'est celle de l'abbaye du *Saint-Sépulchre,* de l'ordre de Saint-Benoît. Elle est moderne, claire, belle, nullement embarrassée.

L'Église du St-Sépulchre.

Digitized by Google

Les ouvertures des fenêtres sont d'une proportion admirable, elles fournissent une lumière douce et modérée. Tout est pavé de marbre dans le chœur et ses bas-côtez. Une partie de la nef l'est aussy, on a observé l'ordre corinthien dans la nef, et le Dorique dans les bas-côtez. Voici l'inscription qui est sur la porte de cette belle église :

EXTRUXIT LUDOVICUS MARBAIX

C'est le nom de l'abbé. L'inscription est en lettres romaines et de relief. Les initiales de ces trois mots sont plus grandes que les autres. Ils ont crû sans doute que cette distinction étoit un ornement. Cette église a eu devant de son frontispice une assez belle place ; ce qui lui donne un agrément particulier.

Je n'ai point encore vû de Jésuites mieux logez qu'à Cambray ; tout est dans leur maison, grand, commode, agréable, on pourroit risquer le mot de superbe. Le portail de leur église est embelli de deux grands ordres d'architecture, l'un en colonnes, l'autre en pilastres. L'inscription qui est au frontispice est telle :

REGINÆ ANGELORUM EXTRUXIT
Wander-Burch

C'est *le nom d'un archevêque de Cambray mort en 1644*. On peut remarquer qu'en Flandre, c'est assez la coutume de mettre à l'entrée des églises, des monastères, des communautez, le nom des personnes qui les ont fait bâtir : l'église est pavée de marbre d'un bout à l'autre, les trémeaux des fenêtres sont décorez de tableaux de même grandeur, ce sont les miracles de Notre Seigneur, celui du paralytique m'a paru un des meilleurs, ils sont tous de M. *Lernould*, peintre de *Lille*, avec qui je fis connoissance lorsque je fus dans cette ville. *Il a eu cent écus de chacun de ces tableaux*, celui du grand autel

Les Tableaux du peintre Lernould de Lille.

Digitized by Google

vient d'être achevé, il est de la même main ; c'est un *christ* accompagné de la sainte Vierge et de saint Jean, ce morceau-cy est excellent. Les bons Pères font actuellement travailler les plus habiles orfèvres à un grand tabernacle d'argent qui sera accompagné de vases de même métal.

Le tout ensemble avec les tableaux qui sont aux environs du maître-autel, formera un merveilleux point de vue depuis le milieu de l'église. Les confessionnaux sont de vrais trônes, le dessein en est magnifique, la sculpture y répond. Je remarquerai icy que les tribunaux de la pénitence sont en Artois et en Flandre d'une sculpture exquise et d'une fort grande apparence surtout chez les religieux. Si chez les Jésuites de Cambrai, le Maître, je veux dire le Souverain Seigneur, est bien logé, les serviteurs ne sont certainement point mal ; leur bâtiment est composé de trois corps, celui du milieu n'est que de deux étages, ceux des côtez sont de quatre étages, cela présente une très belle face du côté du jardin ; tout est de bonne brique et de chaînes de grosses pierres blanches d'espace en espace. Le jardin s'étend jusques au rampart de la ville, et pour l'allonger les Pères ont obtenu du magistrat de Cambray la permission de construire une arcade sur la rüe. On va du parterre à un grand potager, et de là à un boulingrin qui est enchanté ! On me fit voir la salle où l'on représente les tragédies. Le théâtre y étoit encore dressé. Le vaisseau de cette grande salle est fort éclairé. Il est orné à l'opposite des fenestres, d'assez beaux tableaux. Les dedans de la maison sont distribuez avec beaucoup de choix et d'ordre.

Les Jésuites.

Les Jésuites de Cambray n'ont que quatre classes dont voicy la dénomination selon l'usage du pays. Les *Rudimens*, la *Syntaxe*, la *Grammaire* et la *Rhétorique*. Voici les titres qui sont sur les portes des classes, je les

L'Enseignement

Digitized by Google

mets icy afin que vous voiyez, Monsieur, l'usage des collèges des Pays-Bas où il n'y a d'ordinaire que ces quatre classes; excepté, je pense, *Douay* et *Louvain*. *Rudimenta* renferme deux classes des autres collèges, à sçavoir la cinquième et la sixième. *Syntaxis*, la seconde et la troisième. *Grammatica*, la quatrième. *Rhétorica* et *Poësis*, la dernière. Je ne sçay si je dis bien et si j'ay bien retenu ma leçon. Quoi qu'il en soit, les Jésuites de Cambrai vont actuellement établir un collège à *Cateau-Cambrésis*, petite ville du comté de Cambrésis, distante de cinq lieues de Cambray. Les Jésuites sont établis dans Cambray depuis 1562.

St-Waast. L'église paroissiale de *Saint-Waast* a été rebâtie en 1654. Les chanoines de *Saint-Géry*, de Cambray, y font l'office, leur église ayant été abattüe pour construire la citadelle, bâtie en cet endroit en 1540 par ordre de l'empereur *Charles-Quint*. On a recommencé à leur en rebâtir une autre dont le dessein a de la grandeur et de la magnificence, c'est dommage que l'ouvrage demeure imparfait, étant déjà si avancé, c'est le sort de bien des églises.

St-Aubert. L'église de l'Abbaye de *Saint-Aubert* est aussi demeurée imparfaite; ce que l'on a commencé donne une idée avantageuse de ce qu'elle sera un jour. Le cloître des chanoines réguliers de Saint-Aubert est spacieux et beau. L'abbé m'a paru aussi bien logé pour le moins que l'archevêque de cette ville. L'abbaye de Saint-Aubert, fondée, dans le onzième siècle, par un évêque de Cambray, observe la règle de saint Augustin.

Le nombre des abbayes en Flandre. Il faut avoüer, Monsieur, que la Flandre est le pays des abbayes, on y en voit de très belles, on en compte jusques à quatorze de l'ordre de saint Benoît dans le diocèse de Cambray, sept de l'ordre de Cîteaux, huit de celui de saint Augustin; et trois de l'ordre de Prémontré.

Digitized by Google

Ce qui est remarquable c'est que de toutes ces abbayes, comme aussy de celles qui sont dans le diocèse de Tournay, d'Arras, de Saint-Omer et d'Ypres, il n'y en a pas une qui ait un abbé ou abbesse commanditaire : toui cela est en règle; l'exception est pour les cardinaux qut par exemple, possèdent en Flandres celles de Saint-Amand, de Vicogne et d'autres dont je parlerai pour les avoir vües.

J'ai admiré la propreté des rües de la ville de Cambrai, elles sont larges et bien pavées, les plus belles aboutissent à la Grande-Place où est la Maison-de-Ville dont la façade a de l'apparence ; mais de près on trouve bien de la confusion dans les différens ornemens que l'on a affecté d'y mettre. L'horloge qui en fait l'ornement principal est d'un travail gothique, mais très délicat. Les caves avancées dans les rües et les cuisines en terre sont ici à la mode. C'est aussy ce que j'ay remarqué à Lyon dans un autre voïage et depuis peu dans le *Ponthieu,* notamment à Abbeville. Cet usage a son incommodité surtout pour les yvrognes qui vont donner du nez dans des lieux pour lesquels ils ont de fortes inclinations.

Le commerce

Le commerce de cette ville consiste principalement en toiles que l'usage appelle des *Cambrais.* J'apperçus icy l'usage commun de certains voiles noirs qu'ils nomment *failles,* Les femmes de médiocre condition en portent de soye, La faille se met sur la tête, et couvre tout le corps jusqu'aux genoux. Les femmes de Flandre observent à la lettre l'avis de l'apôtre Saint Paul, qui veut que la femme *ait la tête couverte comme la marque de la soumission à son mary.* Je fus surpris de voir un beau matin sortir de l'église de Saint-Nicolas, qui est proche l'abbaye du Saint-Sépulchre, un escadron de ces femmes avec leurs failles. Je prenois cela pour une précaution de Jacobins, leurs coiffes blanches et leur tablier avec ce long voile

Costume des femmes.

Digitized by Google

noir me figuroient cette image au premier coup d'œil que je jettai.

Palais de l'Archevêché

L'Archevèque de Cambrai est parfaitement bien logé ; l'entrée de son palais a tout l'air d'une église, c'est le goût du païs. Une grande galerie, décorée de pilastres d'une proportion médiocre, règne sur la droite de la cour. Les apartemens de l'Archevêque font face à la porte principale de son palais. M. de *Fénelon* en a fait jetter une partie à bas, c'est celle de la droite, et y a fait élever à la place un gros corps de logis d'une architecture moderne. Lorsque l'on en considère le dessein, il paroit qu'on a envie de continuer toute la façade de même. L'Abbé de Bryas me conduisit dans les appartemens. Je trouvais partout un goût exquis dans les différens endroits que l'on me fit voir, beaucoup d'intelligence et de choix dans leur distribution. La bibliothèque de M. de Cambray est nombreuse et bien choisie. La corniche qui termine les tablettes est ornée des portraits de plusieurs évêques et archevêques de Cambray. Il n'y a pas jusqu'au moindre domestique en qui l'on ne voye de l'honêteté et de la politesse. Je n'eus qu'un regret, ce fut de ne pouvoir présenter mes très humbles respects à celui qui en est le maître, et qui en arrivant dans Cambray enleva aussitôt les cœurs de tous les habitants ; en effet,

Mgr de Fénelon

Par un génie aisé, délicat et sublime,
Des plus rares esprits, il s'est acquis l'estime
Et par la piété, la bonté, la candeur,
Des plus honnêtes gens il a gagné le cœur.

Je vous avoueray Monsieur que je passai à Cambray en partie exprès pour voir ce prélat dont j'ai toujours eu une très haute idée. Il faisoit alors la visite de son diocèse. M. de Cambray connoissant le mérite, la piété et la bonne doctrine de MM. de Saint-Sulpice a voulu en avoir quelques-uns de leur corps pour supérieurs de son séminaire.

Digitized by Google

Ce prélat qui a un discernement indéfini, jetta les yeux sur un des plus excellens sujets de ces Messieurs, et qui imite de très près les manières polies de M. de Cambray, c'est M. le *Vayer*, dont je veux parler. On est gagné aussitôt qu'on l'approche ; son abord est si doux et si prévenant qu'il est difficile de le quitter sans dire, au moins soi-même : voilà un des plus honestes hommes de France. Il est d'une famille distinguée dans la ville du Mans. Je ne puis obmettre de marquer ici que ce grand Prélat n'a guères survécu à la dernière visite qu'il a faite dans son diocèse avec un zèle digne des premiers apôtres ; la mort, la cruelle mort qui n'épargne ni le rang ni le mérite, l'a enlevé beaucoup trop tôt pour le bien du diocèse de Cambray et de toute l'Eglise dans un temps où il étoit si nécessaire.

Le Parlement de Flandre.

Le Parlement de Tournay étoit encore à Cambray lorsque j'y passai ; on auroit souhaité qu'il y fut restè, cela auroit rendu la capltale du Comté de Cambrésis et plus riche et plus peuplée. On l'a tranféré à Doüai, où il restera apparemment, Tournay étant cédé à l'Empereur par le dernier traité fait à Utrecht.

Les Portes de la ville.

On compte quatre portes dans Cambray : celle de *France*, celle d'*Arras* ou de *Celles*, la porte de *Notre-Dame* ou de *Valenciennes* et celle qu'on nomme du *Saint-Sépulchre*, parce qu'elle est proche l'église de ce nom. Une des promenades de dévotion à Cambray est celle de *Saint-Roch*, on y va à l'ombre de deux allées d'arbres, à l'extrémité desquelles se trouve une petite chapelle, où l'on dit quelquefois la messe ; on trouve en y allant une fontaine appellée de Notre-Dame, que l'on a embellie d'un bassin revêtu de pierres de taille, et dont l'eau est minérale. De la porte d'Arras on va assez agréablement et entre des jardins à la fontaine qu'on appelle de *Pronville* dont les eaux sont aussi minérales.

Digitized by Google

Les maisons. Une des plus jolies maisons de Cambray est celle de M. l'abbé de *Vander-Burgh*, neveu d'un archevêque de ce nom mort en 1644, c'est un chanoine de la Métropole qui est fort âgé. Les appartemens de cette maison sont des plus commodes, on y trouve avec cela du grand et du beau. Le jardin qui est à l'extrémité frappe les yeux agréablement, j'y ay goûté de bons raisins, quoique le Cambrésis ne soit pas un païs propre pour ce fruit ; mais que ne fait la bonne terre et le bon soin !

La vigne.

L'abbé de Bryas, chanoine de la Métropole, neveu de Mgr l'archevêque de Cambray de ce nom, prédécesseur de M. de Fénelon, voulut me conduire à la citadelle. Icy et dans toutes les villes fortifiées, c'est la coutume de n'entrer dans ces endroits-là qu'après avoir demandé l'agrément de l'officier qui y commande. On nous adressa au lieutenant de Roy de la citadelle, il porte sur le visage les marques d'un homme de guerre. Comme c'est un galant homme, il nous offrit d'abord des rafraichissemens, qui plus est il nous pressa d'entrer chez luy, mais avec un air qui marquoit un cœur sincère. Nous les remerciâmes de notre mieux de ses honestetez qu'il réitera lorsque nous sortîmes de la citadelle ; les fortifications que j'avois envie de voir me tenoient plus au cœur que tout ce qu'il pouvoit nous alléguer de plus engageant, aussy nous donna-t-il un excellent conducteur. La citadelle de Cambray est un tetragone, c'est-à-dire qu'elle est de quatre bastions. Elle est flanquée d'autant de demi-lunes. Les terres des demi-lunes sont bien affermies, les traverses dans les chemins ouverts sont en très bon état, de même que les palissades et les glacis, tout cela est merveilleusement entretenu, je ne pouvois me lasser de considérer tous ces différens ouvrages, je remarquai deux ouvrages nouveaux, ce sont deux demi-lunes pratiquées entre la porte de *France* et celle de *Cantinpré*,

La Citadelle.

Digitized by Google

ainsy appellée d'un village de ce nom qui est près de la ville ; je vis aussi deux écluses nouvelles, je les examinai de très près. La citadelle de Cambray étoit gardée par trois cens invalides. J'ay trouvé que la plupart des citadelles de Flandre, aussy bien qu'en France, par exemple au *Havre de Grâce*; étoient gardées par ces sortes de soldats, qui sont très bons pour défendre une place. Chaque compagnie d'invalides est de cinquante hommes. La garnison de la ville de Cambray étoit alors composée de deux régimens d'infanterie dont un Irlandois et d'un régiment de cavalerie dont le colonel est le marquis de *Gesvres*. On attendoit à Cambray cinq bataillons et six escadrons.

La Garnison.

C'est au haut de la tour *Saint-Martin* de Cambray, qu'est une espèce de sentinelle au guet qui selon le nombre des coups qu'il frappe sur la cloche, ce qu'ils appellent ici *bonds*, marque la porte de la ville par où arrivent les troupes. Cet homme se sert la nuit d'un cornet pour avertir qu'il veille. Dans un incendie, il fait résonner son cornet d'une manière à faire distinguer le quartier de la ville où serait le feu, il met un fanal, ou une lanterne de ce côté là dans sa petite guérite. J'ai remarqué qu'en Flandre il y a beaucoup d'ordre pour la police et qu'on est fort exact là-dessus.

Cambray a été longtemps sous la domination de la maison d'Autriche. Il fut assiégé par le roy *Louis XIV* en personne en *1677*. Notre armée était de cinquante mille hommes. Le roy avait sous luy les maréchaux de *Schomberg* et de *Luxembourg*. La ville fut prise après huit jours de tranchée ouverte et la citadelle dix jours après. Nous sommes demeurés maîtres de Cambray par le traité de *Nimègae* en 1678. Nous l'avons beaucoup augmenté depuis et fortifié. Vous vous souvenez sans doute, Monsieur, de la fameuse *ligue* signée à Cambray

Digitized by Google

entre le Pape *Jules II*, *Louis XII*, *Maximilien* Empereur et *Ferdinand V* roy d'*Arragon* contre la république de *Venise* qui s'étoit emparée de plusieurs villes d'*Italie* sur lesquelles chacune de ces puissances avoit de grandes prétentions. On en a imprimé depuis peu l'histoire à Paris.

Hâpre et son monastère.

De Cambray à *Valenciennes* on passe par un village appellé *Hâpre*, éloigné de trois petites lieües de cette dernière ville, on y voit un monastère de religieux dépendant de *Saint-Waast* d'*Arras*; c'en est une *Prevôté*, mot d'usage en nature d'Abbaye pour signifier un *Prieuré* d'église de ces religieux est partagé en deux : Le chœur est occupé par les moines et fermé de toutes parts. La nef sert d'église paroissiale, elle est assez malpropre. J'y remarquai une espèce de petite châsse en manière d'armoire avec deux volets ou panneaux sur l'un desquels est l'image d'une sainte du pays, laquelle me paroit avoir quelque rapport à *sainte Reine* qui guérit de la galle et que l'on vénère en *Bourgogne*. Celle-ci s'appelle *sainte Ernelle*, au panneau opposé j'ay lû ces mots qui sont en forme de prière,

O fidele afligée de la Roigne et ripe et
de langeur tourmenté

La sainte est vêtue en pélerine, on voit à un des piliers de la nef de cette église un saint *Jâques* tenant d'une main un livre et de l'autre un chapelet à gros grains.

Repas de Princes.

L'auberge où nous allâmes diner me donna occasion de faire une remarque bien différente : c'est sur une omelette qui a été faite dans Hâpre le vingt-deux septembre 1712, par une personne d'une fort grande distinction dans le temps du siège de *Landrecies*; ni l'hôtesse, ni quique ce soit ne mit la main à la poële. Ce fut M. le duc de Bourbon qui voulut faire la cuisine; elle étoit assez facile à faire, il n'y avait que des œufs au logis, ce prince

Digitized by Google

en cassa vingt-cinq dans la poële, il tourna l'omelette et en versa une partie dans les cendres ; il fallut cependant que l'hôtesse en goutât. Le Prince *Charles de Lorraine* et le duc de *Duras* regardoient faire tout ce petit tripotage à M. le *Duc*. Je me suis fait raconter le fait par l'hôtesse même ; l'enseigne de l'auberge d'Hâpre est le bœuf *muffé* mot du pays qui signifie je pense, *orné de fleurs*.

La rivière de *Selles* passe dans Hâpre, nous la traversâmes sur un petit pont. Il y a dans ce village des moulins à faire de l'huile. Le chemin est uni depuis Hâpre jusqu'à *Valenciennes*. On voit sur la gauche *Avesnes-le-Sec*, lieu d'un campement des armées pendant la dernière guerre. Lorsque nous fûmes à moitié chemin d'Hâpre à Valenciennes proche *Monceau* où passe la rivière d'*Ecaillon*, nous découvrîmes l'abbaye de *Denain*, où se passa cette journée du mois de juillet 1712, si mémorable et si glorieuse à la *France* et au maréchal de *Villars* : Le Prince *Eugène de Savoye* s'étoit vanté d'entrer en Champagne et que toute son armée se gorgerait des meilleurs vins de cette belle province, mais le marechal duc de Villars en forçant les retranchemants de *Denain* l'obligea de lever le siège de Landrecies, et les Hollandais, ses bons amis, à boire malgré eux, de l'eau pure de l'Escaut. On voyoit avant la dernière guerre de grands arbres plantez de distance en distance le long du chemin de Cambray jusqu'à Valenciennes, tout cela est coupé, on n'en voit plus que quelques troncs ; les retranchements de Denain s'étendoient jusques à ce chemin, je n'en remarquois plus aucun vestige ; les terres de chaque côté du grand chemin qui va d'une de ces deux villes de l'autre sont labourées et cultivées, comme si le terrain avait toujours été uni. Nous vîmes à notre gauche l'abbaye de *Fontenelles* où sont des religieuses de l'ordre de *Citeaux*. Elle est éloignée de trois quarts de Valenciennes et située dans un lieu bas

En route vers Valenciennes.

L'abbaye de Denain.

Aspect du champ de bataille en 1712.

Digitized by Google

et humide ; on avoit inondé tout ce pays-là afin d'empêcher les ennemis d'approcher de Valenciennes.

Le Quesnoy.

Il n'y a que six petites lieues de Cambray à Valenciennes, nous y arrivâmes de bonne heure. La ville de *Quesnoy* n'est qu'à trois lieues de celle-ci. Je l'avois veû à la droite en venant de Cambray à Valenciennes : Le Quesnoy est situé sur une hauteur, qui se termine insensiblement. Après m'estre rafraîchi à Valenciennes dans une bonne auberge, je pensai à mé procurer un conducteur pour bien voir la ville, qui est beaucoup plus grande que Cambray et certainemens bien plus peuplée. Je ne vis pas grand'chose le reste de ce jour ; mais le lendemain matin, un des magistrats de la ville avec qui je trouvai moïen de faire connoissance, me fit voir la citadelle, qn'à régulièrement parler, on ne doit appeler qu'un réduit, en forme de citadelle ; je ne pouvois pas être en meilleure main, puisque l'ingénieur de la place étoit de ses amis. Il me fit entrer dans presque tous les ouvrages, et j'eus la satisfaction de voir les choses de près et de faire toutes les demandes qu'il me plût. Cette citadelle n'est, comme je l'ai déjà marqué, qu'un *Réduit* à parler exactement, c'est-à-dire un lieu situé avantagensement, et séparé du corps de la place, pour s'y retirer en cas de surprise et réduire les bourgeois à faire leur devoir, ou pour se défendre contre des assiégeans. C'est ainsi et par la même raison, à mon avis, qu'un donjon est le réduit d'un château ; c'est une tour plus élevée et plus forte que les autres ; ce qui se voit, par exemple, au *Pont-de-l'Arche* et à *Vincennes*. Le Réduit de Valenciennes est divisé en deux. Il consiste principalement en un *Paté*, qui est un fort grand ouvrage sous lequel il y a une grosse porte avec un pont-levis, pour la communication d'un quartier du Réduit à l'autre. Cet ouvrage est arrondi par une des extrémitez et quarré de l'autre : une trés

Valenciennes

La Citadelle et les fortifications

Digitized by Google

belle *contre-garde*, revêtuïe de bonnes briques avec un fossé profond, fianquent ce grand ouvrage, auquel on a ajouté deux demi-lunes. On trouve, au-delà, un ouvrage à *couronne*, revêtu ; c'est le costé de la campagne et l'endroit du réduit qui me parut le plus fort ; il domine sur les dehors en razant, ce qui est la bonne manière des ouvrages de fortifications.

Le village d'*Anzin* est proche cet endroit. Il donnoit le nom à une des portes de la ville avant que le roy l'eut prise. Cette porte a été abattuë, aussi bien que les maisons de la paroisse de Saint-Wast, pour y bâtir le réduit dont je fais la description, L'armée du roy était campée, en 1677, aux environs de ce village. En 1712, trois à quatre cents hommes des ennemis, vinrent, à deux fois, fourrager jusques icy et à la veue de toute la ville. M. le Prince de *Tingry*, fatigué de toutes ces petites manières, fit sortir la garnison, qui batit les fourrageurs à plate couture. Cette conduite, du gouverneur de Vaienciennes, coniribua beaucoup à rendre la ville tranquille et paisible.

Le Major du Réduit, commande dans la partie du Réduit qui est proche la campagne, il est assez bien logé, Un double rang de grands ormes luy donne de l'ombre en été, un beau gazon forme, au milieu de ces arbres, un tapis d'une belle verdure. Une partie de la garnison est logée à côté de sa maison, il est là comme dans un corps séparé ; car la porte, qui est sous le Pâté, se ferme régulièrement toutes les nuits, et il m'a paru, sans vouloir faire le politique, que cela étoit fait exprès. Je laisse le reste de ma pensée à deviner. Je vis, sous la porte qui joint les deux parties du Réduit, de très gros afûts de canons holandois, pris sur eux à *Marchiennes*, lieu du depost de leurs fromages, dans le temps de l'affaire de Dénain. Auprès de la Chapelle, qui est dans la partie du Réduit la plus proche de la ville, je considéray deux

Digitized by Google

belles pièces de canon, de bronze, toutes neuves, et de vingt-quatre livres de balles avec cette inscription, proche la lumière :

Gaudentes vigilate confidentes 1712.

MM. les Holandois, ont été contraints de nous laisser ces canons l'année même de leur fonte.

Au sortir du Réduit, que l'on appelle icy Citadelle, je remarquay, que les deux bastions à *orillons*, qui en flanquent la porte du côté de la ville, étaient trop petits. Il faut dire icy, qu'une petite rivière, venant du village d'Anzin, dont j'ay parlé, remplit les fossez du Réduit de Valenciennes et qu'elle s'y mêle avec les eaux de l'Escaut.

La garnison. La garnison de la citadelle de Valenciennes, était de six bataillons, dont un bataillon de *Vivarez*, et une compagnie d'Invalides. Le gouverneur s'appelle M. de *Saint-Just*, il est âgé de quatre-vingt ans. Il faut remarquer que le Major, qui commande dans la partie de la citadelle qui est voisine de la campagne, en est le maître, la nuit surtout, lorsque le pont-levis est levé. Le Réduit n'est séparé de la ville que par son esplanade et la rivière de l'Escaut. Le magistrat de Valenciennes, qui m'avoit si bien fait voir la citadelle, me pressa, en sortant, d'aller manger la soupe avec luy, et avec l'Ingénieur, son ami, de mon côté, je leur offrit à dîner à mon auberge. Nous nous quittâmes ainsi, avec beaucoup de témoignages d'honnesteté, de part et d'autre. En me séparant d'eux, je songeay comment j'occuperois l'aprês-dinée, je trouvai un ancien capitaine du régiment d'*Isanghien*, qui me mena partout avec beaucoup de bonne volonté de sa part et toute sorte de satisfaction de la mienne.

Notre-Dame. La principale église de Valenciennes qu'ils appellent la cathédrale est dédiée à Notre-Dame, c'est une prévôté ou prieuré dépendant et desservi par des religieux de l'abbaye de *Hasnon* de l'ordre de Saint-Benoît, elle est à

Digitized by Google

deux bonnes lieües de Valenciennes. Cette église n'a rien de beau au dehors ni au dedans, à ce qu'il m'a paru. La tradition du pays est que les piliers qui environnent le chœur sont de pierre d'*Aiman*, il est vrai qu'ils en ont un peu la couleur, je n'en fis point l'épreuve à cause du grand monde qui passoit. Voici l'inscription qui est au haut du maître-autel de Notre-Dame, qu'ils appellent comme j'ay dit, cathédrale ou Notre-Dame *La Grande :*
DEO PATRI, VIRGINIQUE MATRI AUXILIATRICI.

Sans doute que le dernier mot de cette inscription fait allusion à un prétendu cordon dont Messieurs de Valenciennes veulent que se soit servi la Mère de Dieu pour délivrer leur ville de la *peste*, en l'entourant avec ce cordon qu'ils disent être dans leur chasse, et duquel ils avouent ne sçavoir pas la couleur. Ils le représentent néanmoins sous celle de bleu et de blanc, pendant neuf jours que dure chez eux la fête de la Sainte Vierge au mois de septembre, appellée la *ducasse* ou kermesse, qui signiffie *joie, procession, dédicace* et tout ce qu'il vous plaira. Il se trouve jusques à cinq ou six mille personnes à Valenciennes qui viennent des villes voisines à cette feste, appellée la feste *du cordon de Notre-Dame.* Il y a dans ce temps-là une foire qui se tient à l'hôtel-de-ville de Valenciennes, où je remarquay un marchand qui n'avoit étalé que des lunettes à mettre sur le nez. Il y en avoit bien cinq cens arrangées les unes proche les autres, (j'étois tenté dé quelqu'envie d'en faire ma provision pour le besoin, me trouvant heureusement pourvû d'un nez bien disposé pour en porter).

La Kermesse.

Je rencontrois dans les rües des processions composées d'enfans et de femmes couvertes de ces voilles appellez *failles*, qui couroient presque à toutes jambes suivant une châsse portée par de jeunes garçons chantans les litanies de Notre-Dame.

Les Processions.

Digitized by Google

Ces processions faisoient des efforts pour joindre les autres qui marchent ensemble, et font le tour de la ville pendant neuf jours. On remarquera qu'en Flandre, ce sont les neûvaines qui sont d'usage dans les fêtes solennelles, ailleurs ce sont les octaves ; chaque pays, chaque usage ; toutes ces chasses se rapportent et reviennent à Notre-Dame la Grande, qui est comme l'église collégiale de Valenciennes. Ils les placent la plupart dans le chœur, selon le rang qu'elles doivent avoir. Elles sont magnifiques, l'or, l'argent, les pierreries, rien n'y est épargné ; j'en comptay environ soixante, il y en a tant qu'on ne sçait où se placer dans le chœur. La prédication à Notre-Dame se fit le neuvième jour de la *Kermesse* pour parler le langage du pays, par un capucin ; il avoit une large pièce de drap blanc au dos, cousüe à son froc. J'ay connu dans la suite que c'étoit l'usage chez les capucins de Flandre que cette pièce blanche au milieu de leur dos. La nef de cette église étoit d'un bout à l'autre pleine de ce qu'ils appellent torches ou bâtons de confrérie avec les attributs de chaque métier. J'y distinguai la torche des tailleurs, elle est décorée d'une longue paire de culottes : celle des cordonniers d'une bonne paire de bottes accolées de plusieurs souliers ; saint *Crépin* a un habit rouge galonné d'or, le tranchet à la main. La torche de saint *George* est particulière, ce saint y est *casqué* et couvert de *cuissars* et de *brassars*, armé d'une lance ; à côté de luy est la figure d'une jeune demoiselle, qui a son tablier *godronné* et la juppe *falbalassée*, le visage embeli de ceruse et de vermillon ; il y a de ces bâtons ou torches d'où pendent des chemises de papier, des bas, des bonnets, etc.

Intérieur de Notre-Dame.

A costé de la grande porte de l'église de Notre-Dame de Valenciennes et en dedans (le Très Saint Sacrement étant alors exposé et pendant la prédication) une dame des plus qualifiées de la ville, âgée, fort connüe et qui a trente

Digitized by Google

mille livres de rente, prioit à genoux devant une image de pierre de la Sainte Vierge, le dos tourné au chœur; j'étois près de la porte de l'église et dans la disposition de sortir avec mon officier conducteur, lorsqu'une pluye abondante m'en détourna. Nous rentrâmes dans l'église. J'en considèray le jubé, il est composé de huit colonnes couplées deux à deux, d'ordre corinthien, et d'un pareil nombre au-dessus d'ordre composé, mais les corniches qui couronnent ces deux ordres, ont icy comme dans toutes les villes d'Artois et de Flandre que j'aye veües; un défaut qui n'est point supportable, c'est que l'endroit de la corniche qui répond aux chapiteaux des colonnes a une trop grande saillie et forme un angle aigü renversé ce qui choque un œil *architecte,* une corniche continue seroit d'un meilleur goût. J'ai trouvé encore qu'ils ne donnoient point les proportions nécessaires aux *architraves,* soit dans les églises, soit dans les maisons des particuliers ou même dans les édifices publiques. On voit dans le chœur de la même église un magnifique chandelier de cuivre dont le diamètre est fort considérable. Il représente trois couronnes dans lesquelles on a observé les proportions en les diminuant de bas en haut. En considérant les chapelles des bas-côtez, je voyois, mais avec peine, un même ordre d'architecture répété et l'un sur l'autre, usage favori des architectes de ce pays-cy, à cause de la facilité qu'ils ont à exécuter la même chose.

Après Notre-Dame la *Grande* dont je viens, monsieur, de vous entretenir, et qu'on appelle ainsy pour la distinguer, peut-être, de Notre-Dame de la *Chaussée,* église paroissiale; je fus à l'abbaye de *Saint-Jean* qui est ce qu'il y a de plus beau dans Valenciennes, après la Collégiale. Son architecture est moderne. *L'abbaye de St-Jean.*

Ce sont des chanoines réguliers qui la desservent. Elle étoit cy-devant possédée par des Religieux de l'ordre de

Digitized by Google

Saint-Benoît. Le jubé est un chef d'œuvre de sculpture et d'architecture.

Cette église en est redevable à la libéralité et à la pitié du Roy *Louis le Grand* qui l'a fait élever. On voit, à la gauche du chœur, une grille de marbre blanc, c'est la grille de la chapelle du sieur de *Lamines*, prêtre séculier. Ils apppellent en Picardie, en Artois et en Flandre, *clôture* ce que d'autres appellent *grille*. L'architecture de celle-cy est corinthienne, mais d'un goût plat et peu recherché, on aurait pû exécuter cet ouvrage sur un plus grand pied, les proportions n'en sont ni belles, ni nobles, il y a cependant là bien du marbre.

Les Paroisses et les Béguinages.

On compte dix paroisses dans Valenciennes, plusieurs monastères de religieux et de religieuses, on y en voit une de *Clarisses* et une *Béguignage*. Ce dernier mot n'est point *ironique*. C'est l'usage d'appeler ainsi, en Flandre, des maisons fondées pour des filles qui vivent en communauté et qui sortent. On les nomme ainsi pour plusieurs raisons et entre autres à cause d'une certaine Begghe, fille de Pépin de Landen (et selon d'autres, Institut fondé par Lambert le Bègue qui, au XIIe siècle, avait assemblé à Liège des femmes dévotes), qui les a fondées, ou à cause de leur *béguin* ou *coiffure*. Leur habit est noir. Elles portent sur la tête un voile plié double, et des manches qui sont terminées aux coudes par un espèce de bourlet, qui est de peau blanche. Elles demeurent deux dans une chambre. Le *Béguignage* de Valenciennes a été fondé par trois comtesses de Flandre. Leur maison est assez accomodée, l'Eglise est toute neuve. J'ay remarqué qu'en Flandre, les religieuses sortoient et même assez fréquemment, cela s'entend de certaines religieuses ; j'en ay vu plusieurs à pied dans les différentes routes que j'ay tenües : cela m'a paru un peu étrange, mais il ne l'est point aux gens du pays.

Digitized by Google

Les Capucins ont à Valenciennes une maison commode et un jardin bien agréable. J'ay trouvé dans leur bibliothèque, un livre rare dont le nom m'a échappé de la mémoire, j'aurois dû, sur le champ, en charger mes tablettes. Je me souviens bien, que je fus agréablement surpris de trouver ce livre mêlé à quelques bibles anciennes, qui ont leur mérite. Ils ont quantité de livres spirituels en caractères gothiques, dont les titres grotesques me firent rire plus d'une fois. *La Bibliothèque des Capucins.*

De vieux sermonaires tenaient là un rang honorable. Une pluie qui dura toute une journée rompit le dessein que j'avois d'aller jusqu'à Condé, ville fortifiée et près de Valenciennes ou au moins à l'abbaye de *Vicogne* pour voir la nombreuse bibliothèque que l'on y conserve. Il fallut me resserrer dans la ville de Valenciennes et en visiter les endroits que je croyais en être dignes. J'allai aux Chartreux avec le même officier du régiment d'Isanghein. Le P. Prieur nous receut avec civilité, je demanday d'abord la bibliothèque, elle est proche la cellule du Prieur, je n'y trouvay rien de rare, je m'attachay seulement à considérer une bible de 1477, en caractères gothiques, mais fort nette. Le Père Prieur de la chartreuse de *Béthune* en Artois y vint, il me parût homme d'étude, ce qui n'est pas commun chez les religieux de son ordre. Nous disputâmes quelque temps sur un passage de l'Ecriture-Sainte cité par *saint Bernard*, qu'il me protesta avoir lu dans une édition des ouvrages de ce Père ; c'est sur le salut de *Salomon : Ego novissimi egi pœnitentiam*, le renvoy à la marge est au huitième chapitre des Proverbes. Ce fut en vain que nous feuilletâmes plusieurs bibles, notamment celle du quinzième siècle que je venois de manier pour trouver cet endroit. Ce prieur auroit dû me dire l'endroit de saint Bernard pour éclaircir ce fait avec plus de seureté. *Les Chartreux.*

Digitized by Google

mais il l'avoit oublié, aussi bien que celui de *saint Thomas*, où il prétendait avoir lû un témoignage formel de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge. Il est vrai que je lui alléguai le bréviaire célèbre du cardinal *Quignon* qui, dans l'office de la Conception fait parler ainsy le docteur Angélique après avoir cité saint Bernard : *Maria abomni peccato originali et actuali immunis fuit.* Je vous diray ici simplement, Monsieur, et par occasion, qu'étant de retour à Amiens et dans la bibliothèque des dominicains de cette ville, je cherchay avec le professeur en théologie de ce couvent dans une bonne édition de saint Thomas, ce qui regardoit le péché originel et que j'y trouvai sur cette matière un sentiment bien différent de celui de Scot. Les Jésuites ont un assez beau collège à Valenciennes, il n'y a cependant que les basses classes, ce qui est ordinaire chez les Jésuites de Flandre, dans les villes où il n'y a point d'universitez. Ils sont icy bien dotez. Leur église n'a rien de beau ce me semble; j'ay remarqué une chose singulière dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas de cette ville, c'est que les colonnes n'ont point de chapitaux. Sans doute que c'est ce bon goût-là que s'est proposé l'architecte de l'église paroissiale de *Sainte-Catherine* d'Abbeville, en élevant de nouveaux piliers que le zèle et la pitié du pasteur de cette église a demandé à ses paroissiens, la nef étant sur le point de tomber, a-t-on jamais vû un corps sans tête? Mais ce n'est pas là le seul défaut d'architecture que l'on voye dans les églises et autres édifices de Flandre.

L'Hôtel-de-Ville

L'Hôtel de Ville de Valenciennes a une magnifique apparence; il est de pierre de taille, on y voit trois rangs de grandes croisées, avec une espèce d'*Attique* au-dessus. Cette façade est enrichie de deux ordres de colonnes. *Dorique* et l'autre *Ionique*. Des manières de *cariatides* soutiennent l'architecture et tout l'établement d'en haut;

Digitized by Google

c'est un goût bizarre d'architecte. Un escalier à deux rampes détachées et qui se réünissent à la hauteur du premier étage, forme la principale entrée de la Maison de Ville. Les salles en sont vastes à la manière des anciens bâtimens. La chapelle de *Saint-Pierre* qui est à gauche, est affectée aux magistrats de la ville, on y voit de la symétrie et des proportions dans un goût antique. Ce morceau d'architecture, avec un autre qui est à droite, mais fort irrégulier, où est la tour de l'horloge et le cadran, présente aux yeux une étendue de batimens fort considérable. La grande place de Valenciennes est icy, sa figure est un fort grand carré-long. On y voit bon nombre d'officiers et des gens de toute espèce se promener et dire des nouvelles. On a depuis peu d'années séparé un batimens qui est à l'une des extrémitez de cette belle place, où la symétrie est observée. Il y est décoré de plusieurs médailllons en plâtre, qui représentent les premiers empereurs romains. Ce batiment n'embellit pas peu la grande place, Le beffroi est au milieu, j'y montai, et je crus en rapporter au moins une jambe cassée. L'escalier de la tour du beffroi est obscur. Les échelles de bois qui sont tout en haut de cette même tour sont dégarnies de plusieurs échelons. De vous dire Monsieur, que le carillon de Valenciennes a une harmonie qui chatoüille agréablement les oreilles et que le cadran de l'horloge qui est proche l'Hôtel de Ville, montre avec les heures, le cours de la lune, les jours des mois, et chaque saison de l'année, ce seroit rapporter une chose que je crois avoir marquée dans la description du carillon d'Arras à l'égard, du reste, il suffit que vous ayiez vû l'horloge de Lyon et que vous vous vous sonveniez de ce que j'ay marqué pour celle de Cambray dans la cathédrale.

Le Beffroi.

Le Carillon.

L'Electeur de Cologne a fait, pendant la dernière guerre, sa résidence à Valenciennes. Il logeoit au lieu

L'Électeur de Cologne au Palais.

Digitized by Google

qu'ils appellent icy *le Gouvernement*, c'est un vieux palais, composées de deux ailes, soutenües de galeries, il est proche l'Escaut. Les gardes de son Altesse électorale sont au nombre de deux cens. Ce sont des hommes bien faits, tous leurs chevaux sont de poil blanc. Je les ai vû passer devant moy. Je remarquay dans la cour du gouvernement, un des domestiques du Prince, que l'on me dit être Turc de nation, il a six pieds de haut, le reste du corps bien proportionné : presque tous les jours l'Electeur alloit entendre la messe à une chapelle fort ancienne et où je n'ay rien vû que de très commun. Ceux de la ville, appellent cette chapelle l'*hôtellerie. Ce mot signifie icy hopital, comme qui diroit hospitalerie, d'où l'on a fabriqué le mot d'hôtellerie, aussi nomment-ils l'hôtelier le chapelain de cet hôpital*).

Chapelle de l'Hôtellerie.

Son Altesse alloit souvent à pied en pélerinage à une autre chapelle éloignée de Valenciennes d'une demi-lieue, elle s'appelle Notre-Dame de Bonne-Espérance. Le bois de *Saint-Amand* commence là. Le village de *Rême* qui est à une demie lieüe de cette chapelle a été un endroit fort chéri de l'Electeur de Cologne. Il a fait bâtir une belle maison. C'est à l'entrée de Rème et au milieu d'un marais qu'il avait fait élever une espèce de grand théâtre soutenus par des pilotis, pour y faire tirer des feux d'artifice. J'ay vu à l'extrémité du marais un amphithéâtre fait de planches et de gazons pour y placer les spectateurs. C'est en cet endroit que son Altesse Electorale tachoit d'oublier les mauvaises nouvelles par les fréquens spectacles qu'il y a fait représenter. Tout Valenciennes se trouvoit là. Ce prince s'est fait aimer de certaines gens à cause de ces spectacles, mais par rapport à la consommation que faisoit le grand monde qu'il nourrissoit, il mécontentoit un bien plus grand nombre de ceux qui aiment mieux se nourrir de choses solides que

Rême et son grand Théâtre.

Digitized by Google

de voir des fusées en l'air; voilà ce que pensoient unanimement les personnes sages de la ville de Valenciennes. L'Electeur entretenoit seulement cinq mille personnes à sa suite.

M. le prince de Tingri qui est gouverneur de Valenciennes occupe l'hôtel du comte de *Cernay*, il avoit cédé à l'Electeur de Cologne la maison du gouverneur de la ville pour lui faire honneur. L'hôtel de Cernay est à l'extrémité d'une belle place dont le terrain va en montant proche l'église paroissiale de Saint Nicolas. Cette maison présente une belle face, elle a deux rangs de croisées l'un sur l'autre, dix croisées à chaque rang. La place est garnie à droite et à gauche de boulets, de bombes et de gros canons de fonte pris à Marchiennes. De temps en temps, on en tire de cette place pour munir les villes voisines. J'ay fait le tour de la ville de Valenciennes sur le rempart et par les dehors. J'ay compté dix gros bastions : les plus considérables sont entre la porte de *Mons* et celle de *Cardon*.

Les Fortifications.

Il y a deux très beaux ouvrages à cornes. Les fossez et toute la contrescarpe y sont merveilleusement entretenus, à peine manque-t-il quelque brique aux ouvrages. Il faut remarquer que tous les ouvrages de fortifications des villes de Flandre sont de briques, au moins la plupart, cela s'entend des ouvrages qui sont ordinairement revêtus. Je ne pouvois me lasser de voir tous ces morceaux d'architecture militaire, j'aurois fait trois fois le tour de la ville sans m'apercevoir ou sentir de lassitude. Je rencontray sur le rempart deux croix élevées au-dessus du terre-plein. Mon capitaine conducteur me dit qu'un particulier voulant regarder un pot d'œillets sur le bord du fossé, tomba dedans. L'autre croix étoit là par rapport à un homme qui étoit tombé mort tout-à-coup. En se promenant, on découvre du rempart, de petits jardins de bourgeois

Digitized by Google

dans les dehors où il y a de petites maisons propres à vuider la bouteille, ils appellent ces maisons des *Galatas*. Ces lieux retentissent les dimanches et les fêtes d'agréables chansons. Parmi les buveurs, ils s'en trouvent qui pestent contre les médecins, mais d'une manière pleine d'esprit, vous en jugerez, par le couplet que voicy :

Les Guinguettes

Quand les ministres d'Hippocrate
De deux sirops qu'ils infusent dans l'eau,
Envoyent l'un chercher la rate
Dépêchent l'autre au païs du cerveau
C'est grand hazard quand une seule goutte
Veut bien tenir sa route
Mais cette liqueur
Sûrement va droit au cœur
Porter la douceur.

Ces gens, comme vous voyez, ne perdent point à mourir de mort subite, ni même à vivre dans le temple de Memoire où l'on ne vit qu'après que l'on est mort ; ils disent hautement qu'ils sentent les momens qu'ils vivent, tandis qu'ils boivent. Pour moy, les entendant chanter, je sentois mon cœur se dilater, devenir gay et de belle humeur.

Les cinq portes.

Il y a cinq portes à Valenciennes : celle de Tournay, qui est la plus belle ; celle de Notre-Dame, elle conduit à Douay par un chemin pavé, il y a deux bonnes lieües de Valenciennes à Douay ; celle de Cardon ; celle de Mons et celle de Cambray par où j'entray. A une demi-lieüe de Valenciennes est un village appelé *Marli* ; il est situé agréablement, les maisons ont un petit air de ville, c'est le *Vaugirard* de Valenciennes.

La Garnison.

On comptoit huit bataillons en garnison dans Valenciennes lorsque j'y étois ; on en y attendoit encore quatre. Je voyois la pluspart des officiers le matin et le soir occupez dans la grande place à se promener et à faire voir leurs beaux habits. Les troupes françaises avec le grand

Digitized by Google

nombre de gardes et tous les domestiques de l'Electeur de Cologne donnoient un grand relief à la ville, qui est jolie, bien peuplée et avec cela marchande. Il y passe deux rivières : l'*Escaut* et la *Ronelle*. Les rivières font les richesses des villes, elles en font aussi la propreté et la commodité. Elles en emportent les immondices et servent à quantité d'autres usages. Si *Tournay* ne revient point à la France, il faudra fortifier à Valenciennes encore mieux qu'il n'est, à cause qu'il seroit frontière.

Les Estaminées pour Ecclésiastiques.

Dans les villes de Flandre, il y a un endroit destiné pour des Ecclésiastiques, où ils peuvent aller se récréer honnestement avec permission de l'Evêque : ils appellent cela l'*Estaminée*. C'est là qu'est, ordinairement, la meilleure *bière ;* on y joüe au piquet sans bruit. Les Laïques amenez par les Ecclésiastiques y peuvent entrer ; quand la collation est commencée, ceux qui entrent y ont part, et ceux-cy faisant venir du vin, des liqueurs, des fruits et de la pâtisserie, cela est distribué à toute la compagnie. Sept heures du soir sonnant, un de la compagnie suppute la dépense totale, chacun paye son *écot* et se retire chez soy. C'est ainsi que l'on s'édifie les uns les autres.

Comme vous possédez parfaitement, Monsieur, l'histoire de l'Europe et surtout celle de *France* et des conquêtes de notre grand monarque, je crois que vous vous souvenez assez qu'il assiégea en personue la ville de Valenciennes au commencement de Mars de l'année 1677, et qu'après dix jours de tranchée ouverte, elle fut prise par un assaut qui fut donné à un ouvrage à cornes, lequel ayant été emporté, nous gagnâmes une demie-lune, un peu mal gardée, d'où nos soldats entrérent pêle-mêle avec les assiegez dans la ville et se rendirent maîtres du rempart et des canons.

Le Roy, par sa clémence ordinaire, délivra cette place du pillage et elle ne fut point saccagée ; il n'exigea des

Digitized by Google

habitants que les frais pour la construction d'une citadelle avec quelques autres ouvrages.

Le Langage. Avant de sortir de Valenciennes, il faut vous dire un mot touchant la manière de prononcer certains mots, en ce pays-cy, et faire quelques remarques sur les monnoyes. Pour dire la *châsse* d'un saint, ils prononcent *câsse*, la *câsse;* cette prononciation leur est commune avec les *Artésiens*, les *Picards*, et même les *Normands*, c'est conformément à cet usage qu'ils prononcent la dernière lettre du mot de *cinq*. Même avant une consonne ; il en est de même du mot de *sept* ils disent *septe patares*, faisant sonner le mot comme s'ils y avoit deux *t* ce qui est dur à cause de la consonne qui suit. Le *patare* est un sol marqué ou sol parisis, c'est quinze deniers. Ils disent une *posture* pour signifier une statue de marbre ou de bronze. Je me suis trouvé avec une personne d'esprit de *Bavay* qui se servoit de cette expression, en m'entretenant de quelques médailles et de quelques antiques découvertes depuis peu dans cette petite ville.

Bavai.

La monnaie en cour. Les monnoyes d'usage en Flandre et dont un voyageur est utilement instruit sont les *patares*, les *escalins* et les *florins*. Il est à remarquer que ces mots signifient plutôt les valleurs des monnoyes particulières et distinguées. Le patare vaut un sol trois deniers, c'est le sol marqué. L'escalin vaut sept sols six deniers. Ils en comptent de deux sortes, celui qu'ils nomment escalin de *permission* qui a cours à Bavay, à Mons, en Hainaut et ailleurs ; celui-là vaut sept sols six deniers. L'autre s'appelle escalin tout court, et il semble qu'il soit de moindre valleur que le premier, je dis, il semble car j'avoue que je n'ay pu avoir de réponse bien précise sur la vraye valleur de cette espèce d'escalin.

Le florin vaut vingt-cinq sols dans les villes que les

Digitized by Google

Hollandais ont en dépôt pour l'Empereur, qui sont celles de la Barrière qu'on a stipulées dans le dernier traité d'*Utrecht*. Je trouvay que nos écus ne valloient que quatre livres un sol et à proportion les autres monnoyes de France.

En route vers Tournay.

Je partis de Valenciennes ponr me rendre à *Tournay* en assez bonne compagnie, il n'y avait que sept petites lieues à faire. Le hazard me plaça dans la voiture à côté d'un Vénitien que je prenois à son extérieur pour un Holandois, aussi bien que mon capitaine du régiment d'Isanghien qui me vint conduire et me faire les derniers adieux. Ce Vénitien me parut dans la suite être un homme de sens et de goût pour les belles choses. Il m'en donna des preuves à l'abbaye de *Vicogne* où notre cocher s'arrêta un quart d'heure pour boire. Je luy proposai de le faire à mes dépens afin de me donner le temps de voir au moins l'église de cette abbaye qui est une des plus belles que j'aye vu de ma vie.

Un Vénitien touriste.

L'abbaye de Vicogne.

L'architecture en est gothique, mais légère et correcte dans sa manière. Le frontispice est composé de deux tours en forme de clochers ; elles sont égalles par la hauteur, les flèches qui sont dessus sont couvertes d'ardoises ; on est charmé en entrant de voir une nef d'une vaste étendue, dégagée, hauté et très claire avec des bas-costez qui y répondent parfaitement ; le jubé qui est à l'entrée du chœur est d'une rare beauté ; il est taillé en *voussure*. La menuiserie des formes du chœur représente en bas-relief la vie et les actions de *saint Augustin* et de *saint Norbert*, fondateur des Religieux de l'ordre de *Premontré*, dont est cette Abbaye. Les bas-costez du chœur sont larges, élevez et d'une juste proportion avec le chœur. Aux deux extrémitez de la croisée sont deux magnifiques chapelles, décorées chacune de tableaux des plus excellents maîtres. Je dévorai le reste des yeux avec mon

Digitized by Google

venitien. Nous avions le cocher et les gens de notre voiture à ménager sur l'article de la patience. L'abbaye de Vicoigne est à l'entrée de la forest de *Saint-Amand.*

Abbaye de St-Amand.

L'abbaye de Saint-Amand est à peu près à moitié chemin de Valenciennes à Tournay. C'est une petite ville, peut-être aussi n'est-ce qu'un bourg. Il est dans le comté de Flandre. Situé dans un pays plat, et près de la rivière de *Scarpe* qui est large en cet endroit. Ce lieu est connu par ses *bains*. Ce qui est de beau dans Saint-Amand, c'est l'abbaye qui en porte le nom. Le Prince *Eugène de Savoye* dans la dernière guerre, mit cette belle abbaye sous contribution et les religieux en firent les offres de bonne heure, pour éviter le pillage à l'approche des ennemis. Saint-Amand a été autrefois fermé de murs, il y reste encore deux portes et deux mauvaises demi-lunes. Ce fut tout ce que j'y remarquay de fortifications. Le frontispice de l'église abbatiale est décoré de plusieurs ordres d'architecture du *Dorique*, du *Toscan* et du *Corinthien*, mais un peu grossièrement exécuté et infecté du gothique.

La Tour.

La tour qui porte le clocher est au milieu du portail et en occupe la principale face ; c'est le goût de plusieurs églises de Picardie, d'Artois et de Flandre de mettre le clocher à l'entrée de l'église. L'ouvrage entier de l'église

L'Église.

Saint-Amand et de quelques batimens qui l'accompagnent est du dix-septième. Le clocher de cette abbaye est tout de pierre, il en a deux autres petits à ses côtez, Le dedans de la grande et principale porte de cette église, qui est plus spacieuse que la plupart de nos cathédrales, est enrichi de marbre de diverses couleurs, d'un choix admirable, taillé en diamans. Tout le dedans de cette belle porte est en voussure. La nef, qui est d'ordre corinthien, est ornée entre chaque arc de bustes de saints de l'ordre de Saint-Benoît, tous en regard. Les bas côtez sont d'ordre dorique, en pilastres. Les ouvertures des arcs de la nef

Digitized by Google

sont parfaitement bien proportionnés et donnent un merveilleux jour à ses bas-côtez. Le chœur a le même dégagement dans son contour. Une belle et forte balustrade règne tout autour de la nef en haut, avec une large galerie très proprement pavée, c'est la même chose autour du chœur. La croisée est embellie aux deux extremitez en bas et en haut dans la galerie de superbes et magnifiques chapelles, dont les tableaux représentent les quatre évangélistes, un à chaque chapelle. Les accompagnemens y sont d'un goût exquis Il y a un Dôme au milieu de la croisée, les stalles de chœur sont d'une sculpture admirables, elles ont un air de grandeur qui ravit et qui enlève les yeux. Le maître-autel est isolé ; il est composé d'un double rang de colonnes d'ordre corinthien répété. Il n'y a que quarante Religieux dans ce monastére. Le Revenu de l'Abbaye est de cent mille livres. L'Abbé, qui est M. le Cardinal de la *Trimoüille*, fait à chacun des Religieux une pension, moyennant quoi il jouit de tout le revenu de l'Abbaye. L'habit des Religieux est comme celui des anciens moines de *Clugny*, le colet et la robe fort haut. L'Abbé de Saint-Amand a jurisdiction pour le temporel et pour le spirituel sur la ville ou le bourg de Saint-Amand ; on le nommera comme l'on voudra et sur huit villages qui en dépendent.

Son Revenu.

On nous fit voir au Vénitien et à moy, avec des manières tout à fait honnêtes la maison de l'Abbé; je n'y vis rien que de gothique, entr'autres de vieux tableaux, qui représentent un bon nombre de gens à moustaches retroussées, des Allemands ou des Espagnols, d'horribles manteaux de cheminées, des fenêtres à croisées de pierre. Du reste, les bâtiments qui accompagnent celui de l'Abbé ont de l'apparence par l'étendue du terrain qu'ils occupent. Le meilleur de tout cela, c'est, dites-vous (car je vous

Digitized by Google

entends), c'est l'argent qui revient des terres et des grands bois qui dépendent de cette Abbaye.

Le Pain détestable.

Quoiqu'il en soit, je vous diray sans façon que le pain ne vaut rien icy, au moins ne valloit-il rien pour mon ami le Vénitien et pour moy. On croit mordre dans une motte de terre. J'ay oublié de marquer que les armes du cardinal de la Trimoüille sont à la porte de l'abbaye de Saint-Amand, sur une planche et suspendues avec un cordon, j'ay remarqué la même chose, le même usage sur la porte du palais épiscopal de l'évêque de Tournay et ailleurs en Flandre, à l'égard des personnes distinguées; cet usage est aussi pratiqué à Abbeville.

Aspect du pays et les routes.

C'est quelque chose de bien agréable de voir icy le lit de la rivière de Scarpe qui n'est éloignée de Saint-Amand que d'une lieüe et demie de son embouchure dans l'Escaut près *Mortagne*, Ce sont de petits bosquets, des prairies couvertes d'une herbe très fine et de quantité de troupeaux. Quelques particuliers de Saint-Amand ont aux environs de petits jardins dont on voit bien qu'ils prennent soin. Ils n'y négligent pas les berceaux que leur fournissent les arbres qui croissent icy naturellement.

Nous passâmes au sortir de Saint-Amand à travers plusieurs villages qui sont de là à Tournay, mais peu considérables. Les chemins en pays-cy aussi bien que dans le *Hainaut* et dans la Flandre allemande, sont garnis de barrières d'espace en espace, pour empêcher les voitures qui ne sont pas publiques d'y passer, et de gâter les chemins; ces barrières ne sont autre chose qu'une longue poutre balancée et attachée sur un pivot ou tourillon par un des bouts qui tourne horizontalement et se pose sur un pivot opposé en ligne directe, dans les beaux temps ces barrières sont ouvertes. Voici une autre remarque sur les chemins de Flandre. Ceux des grandes routes sont pavez et élevez au milieu, ce qui donne beau-

Les routes en 1714.

Digitized by Google

coup de pente de chaque côté; mais ce qui est de fort incommode c'est que les conducteurs des chariots et des *Karabats*, qui sont les voitures ordinaires de ces pays-là, s'opiniâtrent à marcher toujours sur ces chemins pavez, quand les chemins d'à-côté sur la terre seroient les plus beaux du monde, ils disent pour leurs raisons (si toutefois il s'en trouve chez ces gens-là) que s'ils quittoient ces grands chemins pavez qui sont effectivement plus élevez dans le milieu que ceux de nos grands chemins en France, ils auroient de la peine à y remonter. Chacun a ses raisons, ce n'étoit pas la mienne non plus que de quelques officiers avec qui je me trouvay dans un *Karabat* qui alloit de *Lille* à *Ypres* et qui donnèrent plus d'une fois au D.... le mauvais pavé qui est entre certain village appelé le *Quesnoy* sur la rivière de *Deule* et Warneton. Il est mal entretenu en cet endroit, sans doute à cause que les Holandois n'ayant Warneton et ce qui en dépend qu'en dépôt, comme faisant partie des villas de la barrière accordée à l'empereur par la dernière paix; les uns, les autres ne se mettent guères en peine de le faire réparer.

Entre Valenciennes et Tournay, mais plus près de cette ville-cy, que de l'autre, est une terre propre à faire de la *fayence* et même une espèce de *porcelaine* dont Messieurs les Flandois font un grand commerce avec nous. Ils envoyent cette terre dans leur pays, par bateaux, sur la rivière d'Escaut, ce qui est une grande commodité. Je remarquois de grands cantons de terre coupée en différens endroits. Ces holandois sçavent merveilleusement tirer d'un pays aussi bien que les Normands tout ce qui peut leur être utile. On observe que les holandois sont très propres pour établir des colonies, étant très laborieux et se contentants de peu.

Le mont de Trinité.

En arrivant près de Tournay, je remarquay deux choses, la première c'est un village appelé *Braelle* qui

Digitized by Google

est dans un fond. Ce lieu est très propre pour un retranchement, il est couvert presque de tous côtez. La seconde chose c'est le mont de *Trinité* qui est au-delà de Tournay au Nord. C'est un endroit qui a la même hauteur à peu près que le mont *Valérien* près de *Paris* et à la même distance. Il y a une *Chartreuse* proche la ville de Tournay, Elle est du costé de la citadelle. Un tel lieu est bien exposé pendant un siège. A costé du mont de la Trinité est une autre petite montagne qu'ils appellent le mont Clipet. Je trouve que le nord de Tournay est presque tout couvert de hauteurs à une lieue de distance de la ville. Nous laissâmes la citadelle à notre gauche et nous entrâmes de bonne heure dans Tournay, une des villes que le roy a accordées à l'empereur dans le traité fait à *Utrecht* pour servir de barrière entre la France et la Holande.

Arrivée à Tournai sous la domination hollandaise.

Il fallut s'arrester devant le corps de garde de la porte par où nous entrâmes dans Tournay qu'on appelle la porte de *Valenciennes*, je m'attendois à être bien questionné, cependant l'officier holandois de garde ne me dit rien du tout. Notre voiture ne contenoit que des femmes, excepté le Vénitien et moy. Comme s'estoit un étranger pris en tout sens, par rapport à cette ville et à ceux qui la gardoient, on luy fit décliner son nom, où il alloit loger et d'où il venoit. L'officier de garde ayant conféré avec le *caporal* et quelques autres de sa troupe, un soldat vint dire nettement au Vénitien qu'il falloit aller à la grand'-garde, un fusilier l'y conduisit. Comme le Vénitien et moy nous étions convenus de loger à la même auberge, j'eus soin d'y faire porter sa valise avec la mienne. Elles se trouvèrent si pesantes jointes ensemble que le porteur les laissa échapper de dessus ses épaules plus d'une fois. Mon Vénitien de retour et arrivé à l'auberge me raconta comment il s'étoit tiré mais fort galamment de cent ques-

Digitized by Google

tions que Messieurs les officiers de la grand'-garde lui firent pour sçavoir enfin de luy à laquelle des deux villes il iroit au sortir de Tournay, si ce seroit à *Mons* ou à *Bruxelles*, l'Italien répondant toujours également qu'il iroit à l'une ou à l'autre, selon que la fantaisie lui en prendroit. Nous logeâmes à la *Vignette* proche l'église de *Saint-Quentin* à une des extremitez de la Grand'Place. Plusieurs officiers holandois catholiques mangeoient là. Je remarqnay que sçachant la langue françoise ils affectoient de parler leur langue naturelle, parce que d'ordinaire la conversation rouloit sur le duc d'*Hanovre* qui étoit sur le point de passer en *Angleterre* et qu'ils ne vouloieni pas qu'on sçût ce qu'ils disoient; mais mon Italien qui avoit beaucoup voyagé et entr'autre en Hollande, entendoit une partie de leurs discours. Je m'entretenois donc avec luy à table et l'après dinée dans nos courses curieuses ou le soir dans notre chambre.

Il me reveloit les secrets de ces messieurs de notre table, dont un seul étoit protestant, ce que j'aperçus un jour maigre qu'on luy servit gras et dont les autres officiers ses amis lui faisoient la guerre l'appeloient en souriant *gueux*, qui est le nom que se donnèrent les Holandois lorsqu'ils commencèrent vers la fin du seizième siècle à se soustraire de l'obéissance du Roy d'Espagne, leur maître légitime. Vous pouvez vous souvenir, Monsieur, qu'en 1566 le comte de *Barlemont*, qui avoit été nommé gouverneur du comté de *Namur* par *Philippe II*, Roy d'Espagne, dit à la duchesse de *Parme*, gouvernante des Pays-Bas, que les Flamands qui s'étoient révoltez n'estoient que des gueux.

Disons à présent ce que c'est que Tournay. Il semble que le grand nombre des tours qui l'environnent et qui font ses anciennes fortifications luy aient procuré ce nom. Tournay est grand, bien peuplé et fort marchand;

Digitized by Google

on y voit plusieurs manufactures, celle des bas de toute sorte paroit dominer, et ils y sont fort bons. Cette ville a sept portes. Je commenceray par celle où j'entray, qui est appellée la porte de *Valenciennes* ; celle de *Marvie*, celle de *Morel*, celle du *Château*, celle des *Sept Fontaines*, celle de *Kille* et celle de *Saint-Martin*, ainsi appellée à cause du nom de l'Abbaye voisine ; les plus fortes et les mieux fortiffiées sont la porte *Morel*, celle des *Sept Fontaines* et la porte de *Saint-Martin* ; on les a pratiquées dans des ouvrages à cornes. Celle de *Lille* est flanquée d'un costé d'un excellent ouvrage à cornes. La citadelle est située entre la porte Saint-Martin et celle de Valenciennes. Tournay a cinq quarts de lieüe de tour. La rivière d'Escaut la partage en deux parties inégales. La moindre est soumise à la jurisdiction spirituelle de l'Archevêque de Cambray. C'est dans cette partie de la ville et proche l'église paroissiale de *Saint-Brice* qu'on a découvert, en 1653, le célèbre tombeau de *Childéric*, le quatrième de nos roys de la première race. Je crois, Monsieur, que vous ne serez point faché de trouver icy un petit détail d'un monument aussy illustre et aussy vénérable, il est de douze cens ans.

Les sept portes.

En 1653, Tournay étant alors à l'Espagne et l'archiduc *Léopold Guillaume* étant gouverneur des Pays-Bas. Ce Léopold estoit fils de *Ferdinand II*, empereur, frère de *Ferdinand III*, empereur et oncle de l'empereur *Léopold-Ignace*, père de Charles VI, actuellement empereur. Le Léopold en question, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, est mort en 1662, le jour qu'il devoit épouser une princesse de la maison de *Saxe*. Ce Léopold, dis-je, étant gouverneur des Pays-Bas, la maison curiale de la paroisse de *Sainte-Brice* au-delà de l'Escaut qui étoit fort vieille fut abatue du consentement de Messieurs les Marguilliers du doyen de *chrétienté* et du trésorier.

Digitized by Google

Comme l'on voulut creuser les nouveaux fondemens, on fouilla à la profondeur de plus de sept pieds et jusqu'au roc qui se trouva en cet endroit où commençoit un grand chemin que les anciens Romains appeloient *via militaris*. Les ouvriers rencontrèrent d'abord deux *anneaux* faits en manière de *cachets*. Sur l'un des deux qui étoit d'or, avec une tête gravée en creux d'une manière un peu gothique on lisoit ces mots : *Childirici Regis*. C'étoit, dit-on, le *cachet Sigillum* de ce roy des François, dont le corps ou plutôt le *squelette* se trouva au même endroit enfermé dans un cercueil de bois garnis de bandes de fer, si bien clouées qu'on eût de la peine à les en séparer ; à juger des ossemens de Childéric, il falloit que ce prince eut cinq pieds et demi de hauteur. Il est bon de se souvenir qu'alors la ville de Tournay étoit bornée à l'Orient par l'Escaut, et que ce monument qui s'est trouvé au-delà de cette rivière étoit à la campagne, proche du grand chemin, ce qui étoit la manière ordinaire d'enterrer chez les Romains dont les François suivoient encore les usages.

Le tombeau de Childéric.

Ce qui fut trouvé autour du corps de Childéric est digne, Monsieur, de votre curiosité, vous qui aimez si fort la belle antiquité et surtout les médailles, on trouva cinquante-six médailles d'or de l'empereur *Léon*, quatorze de *Zenon*, sépt de *Marcien*, une de l'empereur *Basilise* et une de *Marc*, fils de *Basilise*, oncle de *Zenon* ; il vivoit à la fin du cinquième siècle. Deux médaillons de l'empereur *Théodose*, un de *Valentinien* et un autre de l'Empereur *Zénon ;* tout cela est de la fin du quatrième et du cinquieme siècle et excita merveilleusement les ouvriers à foüiller non seulement en ligne perpendiculaire, mais à côté ; ils ne perdirent pas leur peine. Ils rencontrèrent *le squelette du cheval de Childeric*, aparamment son cheval de

Digitized by Google

bataille, parce que, selon la coutume de ce tems-là, on les enterroit auprès de leur maître ; au front de ce cheval était pendue une *tête de bœuf*, d'un or fort brillant, dont les yeux, les narines et les cornes parurent éclater comme des rubis ou des escarboucles. C'étoit à ce que l'on conjecture fort vraisemblablement l'*idole* du roy Childéric, qu'il portoit dans toutes ses entreprises militaires. Cette tête pouvoit signifier aussy, ce me semble, l'*Apis des Egyptiens*.

On compta autour de ce cheval près de trois cens abeilles d'or, appliquées sur le harnois du cheval du Roy. D'anciens auteurs et surtout le poète *Virgile* dans son 4me livre des Georg, nous disent que les abeilles naissent des bœufs morts. Un sçavant du siècle dernier laisse insinuer dans ses recherches que les abeilles de nos premiers Rois estoient des abeilles. Je laisse ces sortes de choses à démêler aux personnes d'érudition et sçavantes dans l'antiquité comme vous. Parmi les abeilles d'or estoient mêlez de petits cloux de même matière, quantité de petits anneaux aussi d'or et de figure demi-quarrez, ronds et ovales ; on trouva les os de la tête du cheval, les dents, la mâchoire, un fer, la place des cloux de figure, quarrée ronde. Ce qui est assez particulier, c'est que l'on découvrit proche le cercueil du Roy un crâne qui parut estre celui d'un jeune homme ; la vraie semblance donne lieü de croire que c'étoit l'*Ecuyer* de Childéric, l'usage étant chez les payens tel qu'estoit ce Roy, d'enterrer l'Ecuyer auprés de son maître, triste coutume. Deux sortes d'épées, la lame de l'une était triangulaire, c'est ce que nos anciens appelloient *framea*. L'autre étoit l'épée royale, longue de deux pieds et demi, le bout quarré ; c'étoit une espèce de sabre. La lame de ce sabre s'én alla tout en poussière aussitôt qu'on la toucha ; il ne resta que l'or et les pierreries qui enrichissoient la poignée et le fourreau. Le baudrier n'étoit

Digitized by Google

pas loin, les bords étoient garnis du même or : tout proche se rencontra une hache simple, c'est-à-dire armée de fer seulement d'un côté, il étoit long d'un pied. Les Espagnols aussy bien que nos Gaulois appelloient cette sorte d'arme *francisque*. La curiosité ayant attiré un grand nombre de personnes de la ville à ce tombeau si illustre par son antiquité ; plusieurs encouragèrent les ouvriers par les largesses qu'ils leur firent de fouiller encore ; le travail ne fût point inutile, on démêla parmi un nombre considérable de pierres prétieuses et de lingots d'or fin, une grosse *agrafe* d'or, des *boucles* d'or, un très beau *globe de cristal*, ce qui étoit rare en ce temps-là. Son diamètre étoit d'environ trois pouces. Une *écritoire* d'or avec des stylets de même matière pour écrire sur des tablettes de cire, selon l'usage du temps. Un fragment de vase d'*Agathe* ; le reste d'une *tablette*, pour écrire, garnie d'yvoire mais gastée par la pouriture. Deux *baguettes* d'or enrichies de diamans et de figure quarrée, étoient enfermées dans ces tablettes, Le fond des tablettes étoit attaché avec des clous d'or. Une chose digne de remarque touchant l'écritoire d'or, c'est qu'elle étoit parsemée de croix. Quelques-uns de nos historiens ont dit que c'étoit un présent de *sainte Geneviève* à ce roy idolâtre pour l'éxciter à se convertir à la foi. Par-dessus tout cela on trouva le reste d'un *manteau royal* ou *cotte d'armes*, et plus de cent pièces de monnoyes différentes. Au reste, l'histoire nous apprend que *Childéric*, fils de *Méroüée*, mourut en 481. Après avoir vaincu les Allemanns et au retour d'une expédition faite vers la Loire. *Clovis*, son fils unique et *premier Roy chrétien*, succéda à la couronne. Le rare monument dont je viens de vous entretenir, Monsieur, fut donné par le magistrat de Tournay à l'*archiduc Léopold*, gouverneur des Pays-Bas, pour *Philippe IV*, roy d'Espagne. Aprés la mort de

Digitized by Google

l'archiduc, il tomba entre les mains de *Philippe de Schonbord*, Electeur de *Mayence*, qui en fit présent au roy de France Louis XIV et on le voit à la bibliothèque du roy.

La Cathédrale. Le premier endroit de Tournay que je vais à présent décrire est la Cathédralle ; elle est dédiée à la Sainte Vierge. Ce qui frappe les yeux en y entrant, ce sont cinq clochers, mais si bas et si près les uns des autres qu'ils choquent la veüe. Celui du milieu, qui est le principal, est néanmoins un peu élevé au-dessus des quatres autres : on appelleroit volontiers cet assemblage une forêt de clochers. La principale porte de cette église n'a rien du tout de remarquable que des statües de saints à qui il manque des têtes. C'est un effet de la fureur des *gueux*, je veux dire des Hollandois devenus hérétiques au commencement de leur révolte contre leur légitime souverain ; on ne les appelle point autrement que gueux dans les villes de Flandre, et ils ne s'en fâchent point. La nef de la cathédrale est d'un goût des plus gothiqués ; à l'égard du chœur il est si caduc qu'il a fallu le soutenir dans toute sa largeur avec de longues barres de fer que l'on a eu soin de dorer pour en empêcher la roüille et pour la décence et la propreté ; ce que j'ai admiré plus d'une fois, c'est le jubé à l'entrée du chœur, il est décoré de colonnes et de bas reliefs de marbre, d'un excellent dessein. On voit dans cinq ou six morceaux séparez par des pilastres, les mystères de l'ancien testament placez alternativement avec ceux du nouveau. Le chœur, par dehors surtout du côté droit, est embelli de superbes mausolées de marbre blanc ; on en voit aussi de cuivre, ils sont attachez au vif du mur ; quelques-uns sont de bonnes mains, entre autres ceux de *Maximilien de Gand* dit *Villain (Vellanus)*, et de *François de Gand*, tous deux successivemenis Evêques de Tournay. La table du grand autel est d'une prodigieuse grandeur : elle est

Digitized by Google

de marbre et tout d'une pièce. A l'extrémité des stalles du chœur, à gauche du côté du maître-autel est une table de marbre blanc attachée au vif du mur où sont tous les noms des Evêques de Tournay depuis *saint Prat*, qui vivoit dans le troisième siècle ou au commencement du quatrième jusqu'à Monsieur de *Beauvaule-Rivan*, à présent archevêque de *Toulouse*; on n'y a point encore gravé le nom de l'Evêque de Tournay d'à présent; c'est M. de *Lewingfsten*, ci-devant Evêque de Strabourg et est de la maison de Bavière. Il a été nommé Evêque de Tournay par le Pape et agréé par l'Empereur depuis que cette ville luy a été cédée par le dernier traité d'Utrecht. A la droite de l'entrée des bas-côtés du chœur de la cathédrale, je considéray la figure d'un chanoine que l'on a adossée contre un pilier : il est à genoux aux pieds d'un *saint Antoine*, dont le cochon n'est point oublié. Le saint a le cou chargé de cœurs d'argent, de quantité de reliquaires, de plusieurs médailles, et ce saint fait cependant la *moüe* au chanoine et le regarde avec des yeux de pitié. J'ay observé qu'en Picardie, en Artois et en Flandre, la coutume étoit de se faire représenter au pied d'un saint en posture de supliant et pour l'inviter de prier pour celuy qui est à costé de luy.

Je ne manquay point d'aller voir un beau tableau de *Rubens* qui est derrière le grand autel de la même Eglise; il représente le *Purgatoire*, marqué dans l'Ecriture Sainte au second livre des *Machabées* et exprimé icy sous la figure de *Judas Machabée*, accompagné des chefs de son armée, et au milieu de plusieurs morts, pour lesquels il envoye à Jérusalem offrir le sacrifice. Je dirai à l'occasion de ce que représente ce tableau, que la représentation du purgatoire et du jugement universel est fort en usage dans les villes du comté de Flandre, selon que je l'ay remarqué. Le tableau de *sainte Anne*, qui est à un autel

Digitized by Google

de la croisée, est d'un peintre qui a de grandes manières, il est admirable.

Je déchifray l'épitaphe que voici, elle est à un des piliers de la nef à gauche :

Ici gist maître Adrien, chapelain des hautes formes; propre neveu à Messire Jacques Laurent, Archidiacre de Flandre, décédé en 1630, lequel a fondé un obit où se trouveront huict des plus proches parens et recevront comme les chapelains une miche et deux gros.

Priez Dieu pour son âme.

Le bon chapelain est attaché au pilier, au-dessus de l'inscription : sa figure ou statüe est a demi-isolée et d'environ un pied et demi d'hauteur. Aux bas-côtez de la nef est une chapelle proprement ornée. Un mausolée qui fait face en y entrant frappe les yeux et contente. Il est de la main du célèbre *Girardon.*

L'usage des chanoines de Tournay est de porter le surplis par-dessus un rochet. Les chapelains n'ont que le surplis; les chanoines portent le violet au chœur. Ils ont tous dans chaque chapelle un ecclésiastique d'ordinaire simple clerc, pour leur servir la messe. Ces espèces de clercs de chapelle ont soin de tenir les chapelles propres et les ornements prêts. Cela leur vaut quelque prébende dans la suite. Je remarquay dans le missel de cette Eglise *au memento* des morts; ces mots, si je m'en souviens bien, ils sont dans l'interligne et écrits à la main : *memento Domini Fovins qui dat quotidie duos panes celebranti.*

Je comptay seize enfants de chœur au sortir d'un office. Ils portent la robbe ou soutane rouge; leur tonsure est fort grande et à près comme celle des Cordeliers. Le collet de leur robe est extraordinairement haut : il est ouvert par devant comme celuy des Theatins et d'autres ; dans quelques églises de Flandre, il est bordé de peaux de moutons, ce qui accomode en hyver.

Digitized by Google

Le Trésor de l'Eglise de Tournay est fort riche. Je me souviens d'y avoir vû parmi les Reliquaires un doigt entier de *sainte Benoîte* et un bras de *saint Eloy*. Un calice tout d'or, prodigieusement grand : un instrument de paix pour la Messe, d'or massif ; il a la figure d'une médaille. Un soleil d'or pour exposer le Saint Sacrement, c'est une *filigranne* d'un ouvrage indéfini. Un autre soleil d'un dessein qui a beaucoup d'apparence ; il est d'argent, travaillé avec le dernier soin, c'est encore un présent du chanoine de la cathédrale. Ce qui charma mes yeux d'une manière particulière furent des devants d'autel d'une broderie la plus riche que l'on puisse imaginer. Toutes ces choses me furent montrées avec tant d'agrément que je ne pouvois me lasser. Un chanoine de la cathédrale et de mes bons amis, m'accompagnoit partout. On me parla de la bibliothèque de cette Eglise, elle est, selon l'usage ancien et très louable, proche la cathédrale ; on y entre de l'Eglise. J'y vis des livres rares, quelques manuscrits. Le Bibliothécaire me parut un homme studieux, ce qui n'est pas commun chez les chanoines. Les tableaux des ducs de Bourgogne (qui ont possédé le pays pendant plus de soixante-dix ans), peints au naturel, ornent cette bibliothèque où j'eus le plaisir de voir une très belle édition d'un sçavant Botaniste : c'est *l'hortus Eyfteuentis* de *Basile Belserus* ; les plantes y sont gravées avec une exactitude qui fait beaucoup de plaisir. Il ne faut point que j'oublie, avant de sortir de la cathédralle de Tournay, de vous parler d'une chose qui peut satisfaire votre curiosité sur les monumens anciens. Ce sont les vitres en *apprest* qui sont derrière le chœur de l'Eglise, des actions de *Chilpéric I*, un de nos Rois de la première race, y sont marquées à main droite en différens morceaux. J'observai dans les vitraux un fait rapporté dans l'histoire de France. C'est l'assassinat de *Sigebert I*, Roy d'Austrasie, par

Le Trésor.

Les Vitraux.

Digitized by Google

ordre de *Frédégonde*, femme de Chilpéric. Deux hommes luy portent le poignard dans le sein. Sigebert venoit assiéger Tournay, où Chilpéric s'étoit renfermé. Ce fait est de la fin du sixième siècle. Le sceptre du Roy Chilpéric est couronné de *fleurs de lys* (ce qui est digne de remarque) : en différens endroits de ces vitraux j'ay trouvé plusieurs de ces fleurs de lys, ce qui est la marque d'une haute antiquité. Je me souviens d'avoir lû dans un bon auteur qu'en 1653, lorsque la disposition du chœur de l'Abbaye de *Saint-Germain à Paris* fut changée, dans la découverte que l'on fit de divers tombeaux de nos Rois de la première race, on trouva dans celuy de la Reine Frédégonde, une chose qui confirma ce que j'ay marqué touchant les vitraux de Tournay. Cette Reine est représentée sur sa tombe, un sceptre à la main, dont l'extrémité est terminée par une double fleur de lys, la couronne qu'elle a sur la tête est terminée de même. A gauche, dans les bas-côtez du chœur, sont représentées dans les vitraux qui sont de la même ligne que ceux dont je viens de parler, les principales actions de *saint Piat,* l'Apôtre du Tournésis et de la capitale de ce pays.

Le palais Épiscopal.

Au sortir de la cathédrale, le chanoine de mes amis qui me conduisoit, voulut absolument me faire voir le Palais Episcopal, il est près de l'Eglise. Les armes de l'Evêque sont arborées sur la porte, c'est la coutume de ces pays-cy, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Les apartements en sont simples. Il y a assez de goût dans la menuiserie et dans la distribution des chambres. Les Evêques qui ont succédé à M. *de Choiseul*, mort en 1689, paroissent n'avoir pas beaucoup changé ce palais, que je trouvai un peu malpropre dans les appartements d'en bas, et fort négligé dans la cour et tout ce qui l'environne : on m'a fait entendre que M. de *Lewingstein*, à présent Evêque de Tournay, passoit une partie de l'Année en Allemagne ;

Digitized by Google

qu'estant d'une santé fort délicate, il avoit recours à l'air natal, et assez souvent aux bains. Le Roy a nommé quatre Evêques de Tournay depuis 1670. M. de Beauveau-le-Vivau a été le dernier.

L'abbaye de St-Martin.

L'Abbaye de *Saint-Martin*, de l'ordre de Saint-Benoît, est ce qu'il y a en matière d'Eglise de plus beau à voir dans Tournay après la cathédralle. L'Eglise de ces Religieux est toute pavée de marbre; l'architecture en est moderne, cela se connoit d'abord par le portail qui a de la majesté et une grande aparence. Les jours sont ménagez avec beaucoup d'art dans la nef, les bas-côtés et la croisée. C'est *Louis-le-Grand* qui y a mis la première pierre. Cette magnifique église est un ouvrage digne de sa piété et un très illustre monument de sa vertu. Les Religieux sont bien logez, étant à une des extremitez dela ville, ils ont un vaste emplacement et des jardins fort étendus. Le Comte d'*Albemarde,* actuellement gouverneur de Tournay et à la tête de la garnison holandoise qui y est, s'est donné un agréable jardin derrière l'Abbaye de Saint-Martin; il donne sur l'esplanade de la citadelle. La porte de Saint-Martin, une des *Sept* de la ville, est à deux pas de là. On me conduisit, au sortir du cloître de Saint-Martin, dans une espèce de grande cour, où je vis le modèle d'une cloche à fondre qui pèsera vingt-deux milliers; l'ouvrier qui est Lorrain, travailloit encore et la réparoit; c'est une cloche pour la cathédralle.

L'abbaye de St-Marc et la chappe de St-Thomas.

Pendant que je suis à parler des Eglises de Tournay, je vous raconteray, Monsieur, ce que j'ay vû de curieux dans quelques-unes. Il y a icy une Abbaye, dite de *Saint-Marc*, ce sont des chanoines réguliers de Saint-Augustin qui la desservent. L'Eglise de cette Abbaye est très peu de chose. Je m'y suis fait montrer par un des religieux une *chappe de saint Thomas de Cantorberi*; elle est d'une étoffe de couleur bizarre, il seroit difficile de vous la

Digitized by Google

spécifier. Je l'ai maniée : ce que j'en puis dire, c'est qu'elle est fort légère. Cette chappe n'est relevée que d'un vieux galon à peu près jaune, mais en angle devant et aussi par derrière : il finit en pointe au bas de la chappe. L'abbaye de Saint-Marc est proche la porte de *Lille*.

L'envie de voir quelque chose de beau en matière de peinture me fit passer l'Escaut et traverser la ville, pour voir ce qu'ils nomment ici les *Croisiez :* ce sont des Religieux de Sainte-Croix comme ceux de la Bretonnerie à Paris. L'Eglise en est petite, mais le tableau qui compose la meilleure partie du rétable du grand autel est une des bonnes pièces qui ait jamais sorti du pinceau de *Rubens*. Ces religieux-cy le négligent beaucoup, j'en fis des reproches à l'un d'eux qui nous conduisoit, mon chanoine et moi. Ils l'ont même défiguré par une vilaine bordure qu'ils y ont mise, crime qu'un bon peintre ne leur pardonnera jamais s'il vient en cette Abbaye ; le sujet du tableau est Notre Seigneur attaché à la colonne. On voulut nous faire voir les ornemens de cette église, ils sont un peu au-dessus du médiocre. Ce qui me fit le plus de plaisir après la vüe du tableau de Rubens, fut l'empressement qu'eut un chanoine régulier de ce lieu à nous vouloir rafraîchir, nous crûmes, mon amy et moi, n'en pas rapporter nos habits entiers. Sans doute que les vers étoient rincez, et qu'il ne vouloit pas que sa peine fut perdue. Pour moi j'admirai son bon cœur, d'autant plus qu'il n'attendît point que nous fussions à la portée de sa maison et pressés d'en sortir pour nous faire ces offres, comme cela se pratique en bien des endroits et même en ceux où l'on se pique de politesse. Je sçais qu'en Normandie c'est l'usage, est-ce là un modéle à proposer.

Le Retable par Rubens.

Le Palais qui est le lieu où se tenoit le parlement avant la prise de Tournay et qui, depuis, a été transféré à Cambray et enfin à *Douay*, est au-delà de l'Escaut, il n'ya que

Le Palais du Parlement.

Digitized by Google

le quai entre deux. C'est un grand corps de bâtiment soutenu de quatre gros pavillons dans les coins, il forme à peu près un quarré long. Le canal de la rivière l'Escaut est bordé d'un côté d'un double rang d'arbres, c'est le côté où est le Palais ; ces allées commencent vers la porte de Valenciennes et finissent au petit arsenal ; c'est toute la longueur de la ville : ces arbres fournissent un agréable couvert, surtout en été. J'ay compté quatre ponts sur l'Escaut, qui sont très peu de chose. Le lit de cette rivière est petit à Tournay. Pendant toutes ces courses, la pluye ne cesssoit presque pas. Il avoit fait un temps assez sec depuis quelques jours auparavant.

L'hôtel-de-ville.

L'hôtel de ville est situé dans un endroit triste et bâti encore plus tristement. Rien d'apparent, rien de grand ne paroit icy ; les dedans ne dementent gueres les dehors, c'est partout un mélange de gothique et d'antique. Je n'y vis rien de régulier et de supportable.

La Bourse.

La Bourse a quelque chose de plus aparent, c'est le principal ornement de la grande place de Tournay, appelée autrement la place d'*Armes*, c'est là qu'est la *Grand'Garde*. Ceci me donne une occasion naturelle de vous expliquer ce qui se pratique dans les villes de la *Barrière* que les hollandois occupaient quand j'y passay.

Formalités militaires pour entrer dans Tournay.

L'officier de garde a la première porte demande soigneusement à chaque personne de la voiture, si la fantaisie luy en prend, ce qu'il pratique aussy envers les gens de cheval, de quel endroit il vient, où il va loger et son nom. L'officier qui commande à ce premier corps de garde est ordinairement un lieutenant ou un enseigne. Il porte sur son habit une ample écharpe de soye de couleur d'orange, mise en bandoulière ; la frange qui est au bout est de même couleur, et tombe sur le pommeau de l'épée. Cet officier confère avec les soldats de la garde sur les personnes qu'il a interrogées, et quand il lui plaît il fait

Digitized by Google

conduire la voiture entière ou seulement quelqu'un dedans par un ou deux soldats (qu'ils appellent icy *fusiliers*) à la grand'garde qui se tient d'ordinaire à la Grande-Place et proche la Maison de Ville, pour être questionné plus à fond.

L'ordre et la discipline s'observe parfaitement parmi les troupes de Hollande; j'en ai été témoin oculaire; mon logis étant à une des extremitez de la Place d'Armes, je leur voyois tous les jours faire l'exercice proche la Bourse où le grand corps de garde, est un cheval de bois pour punir les soldats délinquans, à côté est un autre instrument de supplice propre aux Hollondois, c'est un pilier haut de douze pieds, planté en terre, il est pointu en haut : a dix pieds de hauteur ou environ, est un anneau assez large ou l'on attache les mains du soldat qui a fait quelque faute. Les pieds ne peuvent s'appuyer que légèrement sur quatre petits piliers fort pointus posez en égale distance, au bas du grand pilier, et élevez d'environ trois pieds du rez de chaussée, notez qu'à l'égard du cheval de bois, on y met jusques à quatre soldats à la fois. Les sergens chez les Hollandois sont sujets à ces sortes d'exercices ennuyans, comme les simples soldats. Un soldat pour n'avoir point tenu ses armes luisantes sera mis sur le chevalet, ou bien attaché au poteau. Ils en pendent même pour des sujets pour lesquels il n'y auroit en France que la prison. *C'est ce que je remarquay à Warneton, à Ypres et en quelques autres endroits où je vis quantite de potences garnies de ces Messieurs.* A quatre heures et demie du matin les tambours commencent à battre.

La parade des troupes.

Trois heures et demie après, c'est-à-dire à huit heures on monte la garde, et plusieurs fois la semaine se fait ce qu'ils nomment la *parade* qui est une revue générale de toute la garnison. On y examine principalement si les

Digitized by Google

armes sont propres, bien déroüillées et luisantes. Je les voyois marcher quatre à quatre le mousquet sur l'épaule, mais plus élevé et presque droit sur l'épaule, de peur qu'il ne croise avec celuy du voisin qui pourroit être incommodé du bout du canon. Je sçay que le poids du mousquet tombe de cette manière presqu'entièrement dans la main du soldat, mais l'avantage qui en revient me paroit préférable à l'usage des François. Chaque officier est à la tête de sa compagnie avec l'habit d'ordonnance, ce qu'il a toujours dans cette occasion. Les grenadiers forment le premier rang : ils portent des bonnets forts apparents, ils sont hauts, fermes et terminés en manière de mitres ; ils sont doublez d'une étoffe rouge et ornez en devant d'une grenade en broderie d'argent, la flamme de la grenade de soye rouge. Généralement parlant chez les Holandois tous les officiers sont gens faits, je veux dire formez et d'un âge à soutenir la fatigue. Ils sont la plupart assez bien faits et de bon air, un peu ventrus. On me permettra ce mot. Ils gardent volontiers leurs cheveux; les soldats sont presque tous grands et robustes. Je ne puis me dispenser d'avoüer que je n'ai point encore vu de troupes mieux habillées que celle de Hollande, depuis les pieds jusques la tête rien n'y manque. Les officiers tiennent la main à cela. Les cavaliers portent la bandoulière de cuir, c'est ce qui les distingue de l'infanterie. Il y avoit dans Tournay dans le temps que j'y étois cinq régiments, tant pour la garde de la ville que pour celle de la citadelle, l'un de ces régimens qui est de cavalerie est celui du comte d'*Albemarle*, général de la cavalerie des Etats-Généraux, si connu depuis l'affaire de *Denain*.

La citadelle de Tournay est un pentagone régulier, les *fausses-braies* revêtues de bonnes briques qui entourent chaque bastion, la rendent unique en son espèce; je ne *La citadelle.*

Digitized by Google

scay si en effet il y en a de même ailleurs ; ces cinq bastions sont couverts de bonnes demi-lunes, flanquées par deux lunettes, mais ce qui la rend une des meilleures citadelles de l'Europe, ce sont les souterrains qui éventent toutes les mines qu'on pourroit faire, même à une distance considérable, c'est ce qui rend l'attaque de cette place si difficile et si dangereuse, ces souterrains sont tels qu'ils peuvent contenir dix mille hommes. Ce que j'avance n'est qu'après le témoignage du major de cette citadelle qui me l'a assuré. Toutes ces choses augmentoient fort ma curiosité, malgré les eaux abondantes qui tombaient du ciel. Après m'être entretenu asssz agréablement avec Monsieur le major, qui écorchoit le *françois*, je crus pouvoir lui faire une prière qui étoit de me faire conduire dans les souterrains, mais il n'y eut pas moyen ; il est vrai que je n'osai le presser trop de peur de luy donner quelque défiance, car les Hollandois sont extrêmement soupçonneux. Il nous fit venir un soldat de la garde qui, par malheur, ne sçavoit pas le françois, si ce n'est que quelques mots, ce qui fit qu'il ne pût me répondre aux questions que je voulus d'abord luy faire. La pluye tomboit si fort sur nos épaules que du bout d'une courtine à l'autre, il faloit presque toujours courir et nous réfugier dans les guérites qui sont aux angles de chaque bastion. Nous fîmes cependant le tour de la citadelle, et nos yeux furent témoins que Messieurs les Hollandois s'étoient fort peu embarrassez de rétablir ce que leurs bombes et leurs boulets avoient renversé. En effet de tous les magasins à poudre nous n'en vîmes que deux entiers, les autres étoient renversez ; de grands et vastes batimens ruinez et ouverts de toutes parts : la chapelle à demi tombée, les casernes abatües, et les pierres dispersées çà et là dans la place d'armes. Cette place est belle et large, elle a cinq côtez, selon la figure de la cita-

Digitized by Google

delle, c'est du centre de cette place que se partagent également les logemens du gouverneur, du lieutenant du Roy et des officiers subalternes. Il y a deux puits au milieu de cette place qui est embellie d'un fort beau gazon. Un caporal au sortir de la citadelle me demanda mon nom, il fallut le décliner, plusieurs de ses camarades fumoient là debout, posture qui les fatiguoit à mon avis, aussi bien que ceux que j'avois vû le long des courtines fort écroulées par le canon, se promener le mousquet sur l'épaule.

L'Esplanade qui est entre la citadelle et la ville, est fort spatieuse, il y a de quoi ranger en bataille une nombreuse garnison. Nous eûmes après une si fatiguante tournée, besoin de nous rafraichir. La boisson ordinaire des Flamands est la bierre, la meilleure est celle de Mons, celle qu'ils nomment *fil retort* : et encore celle des bourgeois, celle-ci saisit la tête comme le vin. Ce qu'ils appellent la petite bierre est celle qui est la plus en usage. La bierre que l'on présente dans les cabarets ne vaut ordinairement pas grand'chose, les cabaretiers le font exprès, afin d'exciter par là indirectement les gens à demander du vin, qu'ils vendent hardiment trois livres dix sols ou quatre livre le pot. Je remarquai que tous les matins sur les huit heures, les Boulangers dans Tournay sonnent du cors, pour avertir le bourgeois que le pain sort du four, et qu'il est tout prêt à recevoir le beurre dessus, c'est ce qu'ils appellent faire des *tartines*, au reste les tartines sont fort en usage dans l'Artois et dans toute la Flandre, ils en mangent le soir, ragoût bizarre pour ceux qui n'y sont point accoutumez. C'est aussi une coutume en Flandre aussi bien qu'en Artois de boire dans les repas le vin tout de suite. On commence d'abord par la bierre, et vers le milieu du repas en apporte un bon nombre de bouteilles de vin dont on fait la ronde. Elle n'est pas finie,

L'Esplanade.

La bière.

Le vin.

Les Pains. chauds.

La Nourriture.

Digitized by Google

qu'il faut recommencer, il est vrai que les verres sont un peu plus petits que les autres ; ce qui est admirable c'est qu'il faut répondre à tout autant de santez que l'on vous porte, de sorte que c'est un mouvement perpétuel de bouteilles et de verres que l'on vuide, ce qui rend les conviez merveilleusement gaillards et joyeux.

Si l'on mange dans Tournay hors de chez soy, il faut avoir soin de se retirer de bonne heure, car Messieurs les Hollandais n'aiment point les coureurs de nuit.

Le magistrat de Tournay donne des appointements à un bourgeois de la ville qui va le soir vers les dix heures dans les rues, armé d'une pertuisane, crie que l'on prenne garde au feu et que l'on éteigne les chandelles, il invite aussi les habitants de prier pour les morts. Voici comment flamand exprime cet sorte de crieur :

Le clocheteur des trépassez
Sonnant de rue en rue
De frayeur rend leur cœur glacez
Bien que leur corps en sue,
Et mille chiens oyant la triste voix
Luy répondent à longs abois.

Les Portes fermées au crépuscule.

Il faut se rendre de bonne heure à la ville le soir, à cause que les Hollandais ferment leur porte quoiqu'il fasse encore grand jour.

Ils ont leurs raisons pour cela.

Je me trouvais une après-midi dehors, m'étant allé promener avec le chanoine de mes amis, du côté de la porte de Morel, il fallut rentrer bien vite dans la ville parce qu'il était six heures et un quart et que les portes se ferment à six heures et demie. C'était vers la fin de septembre où les jours sont encore grands.

En route vers Lille.

J'avais projetté d'aller de Tournay à Lille. J'étois encore à table lorsqu'on me vint prévenir que la voiture alloit

Digitized by Google

partir. Comme je n'avois point donné d'*Errhes*, à cause que ce n'étoit pas, m'avoit-on dit l'usage, m'étant contenté de prendre seulement l'*air du bureau*, j'eus une des plus mauvaises places ; tout étoit si plein, lorsque j'arrivai à la voiture qui étoit à la porte du bureau et dehors, qu'il me fallut me glisser comme une anguille à travers les ridelles du *Karabat* qu'une vieille peau de vache fermoit à moitié : c'étoit une voiture qu'on pouvoit appeler moitié coche, moitié fourgon. On me fourra là, du mieux qu'il fut possible, ma valise et mes botines et dans l'instant même on me pressait de payer ma place, ce qui donnoit un merveilleux exercice à ma patience. Nous ne fûmes guère de temps en marche sans que les éperons de mes botines se fissent sentir, aux juppes de plusieurs femmes qui se trouvèrent autour de moi, elles en virent des marques bien sensibles en voulant se remüuer et se mieux mettre ; il fallut emprunter des excuses de *Balzac* et des meilleurs faiseurs, pour me tirer d'affaire.

Le Karabat à 27 places.

Mais ce fut bien autre chose, lorsque les mémes botines que j'avois voulu attacher à un des roulons de la voiture, pour épargner les habits de ces dames, venant à s'accrocher à un des Rais de la roüe et à en aiguiser trop les éperons, on me conseilla de les retirer ; car les ayant placées à mes pieds, elles allèrent chercher les jambes d'un voisin qui m'avoit paru jusques alors garder le silence exactement, mais qui l'interrompit dans cette occasion : comme notre voiture avait un mouvement un peu violent, le charetier, le *Karabatier*, le fourgonnier, cocher (vous l'appellerez comme il vous plaira) selon l'usage du pays, s'attachant opiniatrément à suivre le pavé ; une femme qui étoit au fond de la voiture se trouva subitement tout échevelée. Sans avoir eu de querelle avec qui que ce soit, sa tête avoit tout l'air de celle de Méduse ; elle ne pût remettre son bonnet et ses coiffes que fort

Digitized by Google

imparfaitement, à cause du mouvement et des secousses du *Karabat*, ce qui fit qu'elle se trouva décoiffée jusqu'à trois fois au moins, sans pouvoir jamais arriver à l'œconomie et à l'arrangement ordinaire de ses cheveux, ce jeu apprêta fort à rires à diverses reprises aux personnes de la voiture. Pour moi qui étois extrêmement pressé et gesné dans la place que j'occupois, je n'avois, je vous l'avoüe, Monsieur, que des yeux de compassion sur ces petites avantures. Imaginez-vous que nous étions vingt-sept dans un long, mais étroit chariot dont voici la peinture en un trait. C'est un double *caisson* à mon avis, ouvert dans son milieu et par le travers. Là sont deux bancs en ligne parallèle et une portière à droite et à gauche. Les ridelles sont coupées en cet endroit qui est le milieu de la voiture. Le centre du Karabat est le meilleur poste pour eux qui ont le malheur d'être réduit à s'en servir, disons plutôt que c'est le moins mauvais. Il y avoit tant de monde ce jour là pour *Lille* que les commis de Tournay avoient esté obligez de fournir un demi-*Karabat* aux personnes qui ne purent avoir de place dans le grand ; cette espèce de demi-caisson eut un succès funeste ; une des roües se cassa net à moitié chemin de Tournay à Lille, et les personnes que le remplissaient furent dans la nécessité de marcher à pied une bonne lieue, dans un chemin suffisamment boüeux. Le chariot étant resté au beau milieu du chemin, le charon absent. Ces gens ennuyez de gâter leur chaussure et les femmes leurs juppes (car il y avoit des femmes dans ce petit carabat) obligèrent le charetier de prendre une cariolle pour les conduire à Lille.

Tous ces petits faits nous arrivèrent proche la petite rivière de *Marque* que nous traversâmes assez près de *Pont-à-Bouvines*, où l'an 1214 se donna une sanglante bataille entre Philippe-Auguste, un de nos rois de la

Pont-à-Bouvines

Digitized by Google

troisième race, et l'empereur Othon IV. Celui-ci voulut aller droit au Roi dans le dessein de le tuer de sa propre main, mais il rencontra en chemin des braves qui l'en empêchèrent, entre autres Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, frère de Robert, comte de Dreux, et cousin germain du roi, qui au lieu d'épée se servoit d'une massüe, avec laquelle il assommoit tous ceux des ennemis qui se présentoient devant luy. L'empereur à la tête d'un bataillon de piquiers dressé en triangle, se trouva si rudement attaqué par les nôtres que son bataillon qu'il croioit invincible, s'étant trouvé rompu, il fut obligé de se sauver au galop, sans oser revenir au combat, ce qui fit crier à Philippe-Auguste qui le voyoit fuir : « *Vous ne le reverrez plus d'aujourd'huy.* » Nous découvrîmes en marchant l'abbaye de *Cisoin* de l'ordre de Saint-Augustin, elle est proche le Pont-à-Bouvines.

Arrivée à Lille.

Etant arrivé à Lille, j'allay loger au *Singe-d'Or*, bonne auberge que l'on m'avoit indiquée, c'est dans la petite place près de la Bourse. La Grande-Place est au-delà. La Bourse est au milieu des deux places. La cour de la Bourse est quarrée, elle est occupée par des marchands de toute sorte, à peu près comme ceux du Palais à Paris; c'est à la Bourse que s'assemblent tous les jours vers l'heure de midi, les marchands de Lille dont le trafic s'étend à ce que l'on me fit entendre presque dans tous les endroits de l'Europe. En effet, Lille est une ville très marchande et fort riche, aussy elle est très peuplée; c'est la capitale de la Flandre françoise à mon avis, le *Paris* des Païs-Bas, au moins dans ce qui apartient à la France, c'est l'idée que j'en ai toujours eüe, et lorsque je m'y suis trouvé, je n'ai rien rabattu de ce que j'en avois toujours pensé. Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous témoigner, dès à présent, avant d'entrer dans le détail de ce que j'y vis, que ce ne fut qu'avec peine que je la quittay pour continuer ma route.

Digitized by Google

Chez le Gouverneur.

Le petit duc de *Boufflers* est gouverneur de Lille, c'est le fils du feu maréchal de ce nom. M. le comte de Lisle, maréchal de camp, en est actuellement le commandant et comme le gouverneur en l'absence du petit duc qui demeure à Paris. L'esprit, les manières et l'air de M. le comte de Lisle, charment tous les cœurs de la ville. J'eus l'honneur de luy présenter une lettre d'un de ses neveux ; il étoit dans ce moment-là accompagné de M. de *Labadie*, gouverneur de la citadelle de Lille et de M. de *Valori*, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et l'un des premiers hommes de France pour les fortifications et pour l'attaque d'un place.

Visite des Fortifications.

M. le Comte de Lille ayant lu la lettre que je luy avois présentée, il donna sur le champ les ordres pour faire venir un officier, pour me conduire partout où je souhaiterois aller. C'étoit un homme de confiance et de sa main, cet homme vint me trouver à mon auberge et me fit tout voir dans la ville et dans la citadelle, mais avec la plus grande complaisance du monde ; il satisfaisoit aux questions que je lui faisois, d'autant plus juste qu'il s'étoit trouvé au dernier siège de Lille. Comme M. le Comte de Lille avoit donné le mot à mon officier conducteur de me mener d'abord au fameux tenaillon, l'endroit de la place qu'il se doutoit bien devoir attirer ma curiosité, je commençay le tour de la ville par cet ouvrage. Il est peu éloigné de la maison de M. le Commandant : aussitôt que je fus arrivé sur le rempart, on me fit monter sur le Parapet de la Courtine, ce qui est une faveur toute particulière, aussi la sentinelle de garde fut-elle d'abord avertie par l'officier qu'il avoit ordre de M. le Comte de Lille de me laisser monter et aller partout où je voudrais. Au-dessous et au milieu de la courtine où j'étois, est la sortie de la rivière de Deûle et une porte de fer grillée, par où passe l'eau. A droite et à gauche au pied de la même courtine, sont deux

Digitized by Google

demies tenailles entourées d'eau, aussi bien que tout le fossé. Au-delà de ce fossé et vis-à-vis la porte d'eau (cette porte dont je viens de parler), le canal de la Deûle se rétrécit en traversant le chemin couvert et toute la contrescarpe, puis il s'élargit et forme quatre angles dont deux sont saillans ; ce sont les plus près du glacis, et les deux autres qui sont du côté de la campagne sont rentrans ; voici le tenaillon : au milieu de cette grande place d'eau s'élève une fort belle demie-lune avec un cavalier dans le centre ; la gorge de la demie lune et du cavalier, font face à la courtine et au corps de la place. Aux deux costez de la demie-lune sont deux demi-bastions entourez d'eau qui flanquent la grande demie-lune qui est comme le centre de ce qu'on appelle le Tenaillon. Ainsi cet ouvrage qui a coûté tant de monde à nos ennemis ne consiste que dans une demie-lune et deux lunettes ou demi-bastions. Chacune de ces pièces de fortifications étoit gardée de bons canons dans leurs flancs, de banquettes et de parapets. Au reste tout cet ouvrage que l'on a vulgairement appelé le *Tenaillon* n'est que de terre, on doute cependant que les ennemis eussent pû l'emporter, au moins sitôt, si l'officier (1) qui y commandoit avec cinquante hommes n'eut voulu s'opiniatrer à le défendre malgré le sommeil qui l'accabloit depuis plus de trente-six jours qu'il étoit là sans pouvoir réposer un moment en paix. Un gros détachement de grenadiers dans des barques, étant survenu tout à coup et monté avec fureur sur la demie-lune, (la nuit du troisième au quatrième octobre 1708) il fallut chercher son salut dans la défense ou s'enfuir à la nage. Ce fut le dernier parti que prit celui qui commandoit dans ce poste, la partie n'étant pas égale.

Le grand Tenaillon.

Sa défense en 1708. Trente-six jours de défense par 50 hommes.

(1) Le comte de Dudognon-Limosin, capitaine du régiment de Touraine. Le roy pour le récompenser luy fit expédier un brevet de colonel.

Digitized by Google

Quelques-uns néanmoins de ses soldats aïant été enveloppez, ils furent obligez de demander quartier.

Ce poste pris fut la reddition de Lille au prince Eugène de Savoye; avant que les ennemis en vinssent là, ils avoient foudroyé et renversé en partie les ouvrages à cornes de la porte de Saint-André, et de celle de la Magdeleine qui sont aux deux côtez du fameux tenaillon; mais il leur en avoit beaucoup coûté pour pouvoir dresser des batteries à cet effet, dans des lieux avantageux et à couvert du canon de la place, qui pendant plusieurs jours désoloit leurs retranchemens.

On avoit construit à différentes reprises à l'entrée du chemin de *Menin* et dans celui d'*Ypres* de petits ouvrages de terre qui furent pris et repris à trois différentes fois; mais comme leur armée d'observation leur fournissoit des hommes tant qu'ils en vouloient, il fallut à la fin les leur abandonner. Vous pourriez icy, Monsieur, vous qui entendez parfaitement les fortifications et l'art militaire, me faire une demande ou une objection très forte en apparence qui est de sçavoir pourquoy nos ennemis avoient attaqué Lille par l'endroit où il est le plus fort, en voici la réponse ; c'est, Monsieur, que les ennemis attaquans la place par cet endroit, ils avoient une porte de derrière pour se retirer. Je veux dire Menin qu'ils avoient pris et *de grands bois* où ils se seroient retranchez, au lieu que formant leurs attaques au côté opposé et manquant leur coup, ils seroient tombez entre nos mains et auroient été exposez aux insultes des garnisons de nos villes voisines. Le prince Eugène avoit son quartier proche le canal de la basse Deule, à une abaye de filles nommée *Marquette* qui est à trois quarts de lieue de Lillé. Son armée s'étoit encore emparée de celle de *Los* qui est à une distance de Lille égalle à celle de l'autre abaye, elle est dans un bois. L'officier qui me conduisoit

Digitized by Google

me raconta que la garnison de Lille alloit avec autant d'empressement aux sorties sur l'ennemi que si c'eut esté à un festin. Il n'y avoit pas jusqu'au moindre soldat qui ne témoignât la même ardeur, c'est ce que M. le comte de Lisle me confirma, lorsque j'eus l'honneur de dîner avec luy le lendemain.

Les ennemis avoient crû d'abord qu'aïant ébranlé, presque jusques aux fondemens, les Bastions de la droite et de la gauche du tenaillon, la garnison alloit battre la *chamade*, mais ils furent bien trompez, lorsqu'ils virent élever de nouveaux ouvrages pratiqués sur le rempart avec des chevaux de frïse, et notre canon foüetter sur leur camp avec plus d'ardeur qu'auparavant. Il fallut de nouveaux efforts de leur part pour ralentir notre feu et renverser nos batterïes. Comme ils étoient bien fournis de tout, ils en vinrent à bout, mais ce fut à de grands frais et après avoir essuyé de rudes et de sanglantes sorties. Ce fut donc après avoir presque ruiné toute cette partie du corps de la ville qui est au nord et les ouvrages des portes de la Magdelaine et de Saint-André qu'ils commencèrent l'attaque de la *lunette*, ou ce que l'on a appelé le Tenaillon, sur lequel j'eus les yeux attachez pendant un demi quart d'heure ou environ, et encore sur le terrain voisin qui est uni et plat et par conséquent très favorable pour la défense de la ville de ce côté-là.

De la courtine qui répond au tenaillon, je marchai sur la gauche et du costé de la porte de Saint-André, où j'aperçûs un grand nombre d'ouvriers occupez à revêtir de briques le flanc d'un des bastions qui flanquent cette porte. L'ouvrage à cornes qui y répond est d'une vaste étendüe, son fossé est rempli d'eau et toute sa contrescarpe en bon état. L'église de Saint-André est très près de la porte à qui elle donne le nom : elle est dans ce qu'on appelle à Lille, la ville neuve, qui est la plus belle partie

Digitized by Google

de la ville, c'est le roi Louis XIV qui l'a fait bâtir ; je ne voyois de toutes parts dans la campagne du haut du rampart que des maisons de Plaisance, des métairies, ce qu'ils appellent icy *censes*, dans un terrain entrecoupé de marais et de petits canaux ; ayant parcouru une partie du rampart, je me trouvai à l'entrée de l'Esplanade qui est entre la ville et la citadelle. Le cours avant le dernier siège de Lille étoit à une des extrémitez ; il étoit composé d'une grande allée au milieu de deux contre-allées de fort beaux arbres ; il occupoit la longueur de l'Esplanade qui commence un peu au delà de la porte de Saint-André, et finit a la porte Roïale qui est celle par où l'on entre dans la citadelle ; tous ces grands arbres furent coupéz dans le temps du siège de Lille, pour faire des retranchements en divers endroits ; au reste depuis les allées de cet ancien cours jusqu'à la contrescarpe de la citadelle le terrain est marécageux et plein de grandes herbes, j'en avois jusqu'au genou, lorsque je les traversay pour entrer dans la citadelle, dont je considérai avec beaucoup de satisfaction le double chemin couvert, auquel il ne manquoit pas une seule palissade.

L'Esplanade.

La Citadelle.

La Citadelle de Lille, bâtie en 1668, est un des chefs-d'œuvres du Maréchal de Vauban, et il n'en faisoit point d'autre, lorsqu'il se mêloit de quelque chose. Cet habile ingénieur avoit, par ordre de Sa Majesté, fait travailler à cinq cens places anciennes, et il en avoit fait trente-trois neuves. Il a conduit cinquante-trois sièges, dont trente ont été faits sous les ordres du Roy en personne, ou de Monseigneur le Duc de Bourgogne et les vingt-trois autres sous différens généraux. Il s'est trouvé à cent quarante actions de vigueur. Pardonnez-moi, Monsieur, je vous prie, cette petite digression : la citadelle de Lille a réveillé en moi toutes ces idées, c'est un petit tribut que je veux rendre à la patrie dont il étoit, et moi aussi. La

Digitized by Google

porte par où l'on entre dans la citadelle de Lille porte le nom de *Royale*. Aussi est-elle d'une grande et belle apparènce. Il faut traverser un double chemin couvert d'un double fossé pour y parvenir ; on l'a pratiquée dans une courtine, défendüe par une bonne demie-lune, deux tenailles et deux bastions royaux ; celui de la droite porte le nom de *Bastion du Roy*, et celui de la gauche *Bastion d'Anjou*. On a élevé sur celui-ci un grand *Cavalier*, qui occupa longtemps les ennemis en 1708, lorsqu'après la prise de la ville, ils voulurent attaquer la citadelle. J'en parleray amplement en son lieu. C'est la coutume lorsqu'on entre dans ces sortes d'endroits-ci d'en aller saluer le Gouverneur et de lui demander la permission ordinaire. Mon officier conducteur me mena chez luy, et nous fit beaucoup d'honnêtetez, en nous permettant d'aller partout et de voir tout ce que nous désirerions. C'est M. de Labadie qui est gouverneur de Lille ; il étoit auparavant gouverneur de la ville du Quesnoi. Un soldat de la garnison nous accompagna, c'est l'usage.

Vous allez voir, Monsieur, une citadelle complette dans toutes ses parties. La beauté même s'y trouve meslée avec la force : la cour en est spatieuse, embellie tout au tour d'un double rang de grans arbres. Elle a cinq côtez égaux, qui correspondent à autant de bastions ; la citadelle de Lille est un Pentagone régulier. Le gouverneur est parfaitement bien logé. Le bâtiment fait face à la porte de la citadelle : il est composé d'un grand corps de logis et de deux aîles. Les officiers de l'état-major logent à droite dans des maisons bien baties et régulières. L'Arsenal est à gauche, les magasins des poudres sont au fond et derrière. Nous commençames le tour de la citadelle par le bastion du Roy ; les ennemis l'avoient presque tout bouleversé par les bombes et par le canon. On ne se rebutoit cependant pas, puisqu'on avoit creusé et fait une espèce

Digitized by Google

de fossé dans la gorge de ce Bastion avec un bon retranchement qui se communiquoit aux deux fiancs de ce même bastion. Je remarquay, en avançant le long du Rempart de la citadelle, les eaux de la Deûle qui après avoir remply les fossés et quantité de petits canaux de la ville de Lille, viennent remplir les doubles fossés de la citadelle par le costé de la porte de Saint-André.

Je ne pouvois me lasser de voir un double chemin couvert entretenu par tout de bonnes palissades et je trouvois que ces palissades étoient à une place fortifiée, ce qu'est la chemise ou l'habit mesme à un homme ; il est vray que dans les autres citadelles que j'ay veües, on les avoit ostées ; mais c'est à cause de la grande dépense, et que cela coûte beaucoup d'entretien. On n'a point crû devoir les mesmes ménagements pour la citadelle de Lille, qui est unique en France et peut-estre dans le monde pour sa régularité et pour sa force. Dans cette place, qui voit deux Bastions, voit toute l'économie des différens ouvrages de fortifications qu'on y a faites ; ce sont toujours deux simples tenailles au bas de la courtine qui, outre les bastions qui luy répondent à droite et à gauche, est flanquée en ligne directe d'une excellente demie-lune ; au-delà du fossé et de la contrescarpe, est un second fossé et plus avant des contre-gardes en distance égalle, qui fianquent les angles saillans de la première contrescarpe.

Au-delà est un second chemin couvert avec son glacîs, c'est une seconde contrescarpe.

Pour rendre cette citadelle de difficile approche, on a tiré différens petits canaux dans un marais qui l'environne de tout costé. Pour conserver ces eaux dans ce marais, on a élevé une digue très solide, soutenue d'un parapet dans toute sa longueur, qui est considérable. Quoique que cet ouvrage ne soit que de terre et assés large pour y faire marcher plusieurs soldats de front, il

La Digue.

Digitized by Google

est ferme et solide. *La porte du Secours* qui est une des deux portes de la citadelle répond presque en ligne directe à la *porte Roïale* et à un chemin qui conduit à la redoute de Canteleux. Cette porte-ci aussi bien que la porte Royale est très bien voûtée, ce sont des assises de de très grosses pierres de tailles bien cimentées, et où rien ne se dément ; il y a toujours là un gros corps de garde avec un atelier pour les armes à feu et bon nombre de hallebardes. Nous voicy au bastion d'Anjou, c'est-à-dire au bastion de la gauche en entrant dans la citadelle, voilà le tour de la citadelle fait, c'est le bastion dont j'ay promis de parler le plus en détail ; ce qui distingue ce bastion des quatres autres qui forment le corps de la citadelle de Lille est un cavalier que l'on a construit au-dessus et qui bat de face et de revers dans l'Esplanade qui est entre la ville et la citadelle. Nos ennemis dans le siège de Lille, en 1708, après avoir pris la ville, commencèrent à ouvrir leur tranchée vers l'entrée du cours et de l'Esplanade, du côté de la porte de Saint-André. Cet endroit est bas, je l'ai vû. Ils étoient assez à couvert. C'est de là qu'ils tirèrent une parallèle où ils placèrent leur canon et renversèrent presque entièrement le bastion de la droite, le bastion du roy. Cela leur donna lieu de prolonger leur parallèle et d'avancer leur batterie de manière qu'elle découvre la demie-lune qui couvre la porte Royale de la citadelle et encore une partie du flanc du bastion d'*Anjou*. Mais les canons du cavalier de ce bastion qui les voioit de revers, renversoit tout et portoit la désolation dans leur tranchée, avec cela le double chemin couvert étoit bordé de bons mousquetaires qui tiroient sur eux à bout portant. Le feu étoit terrible de part et d'autre. Cinq semaines s'étoient déjà passées à ce petit jeu sans que les ennemis possédassent un pouce de la citadelle, lorsque les munitions et les vivres

Le siège de 1708.

Digitized by Google

manquans il fallut se rendre. Le bastion d'Anjou est la meilleure place d'armes de la citadelle de Lille, il est voûté avec de bonnes et longues pierres de taille. On y distingue quatres logemens de chambres. Le mur qui le sépare en deux est épais d'environ sept pieds, mes yeux me servirent de pied et de mesure, il n'étoit point prudent de tirer là de ses poches ni compas, ni règle, ni pied de Roi. M. le maréchal de Boufflers s'estoit renfermé là-dedans dans le temps de l'attaque la citadelle, on voit une cheminée à l'un des côtez de ce souterrain qui servoit pour la cuisine de Monsieur le maréchal.

L'Arsenal de la Citadelle.

Quoique je fusse las on voulu absolument me faire voir l'*Arsenal*. Les armes y sont très bien entretenües ; celui qui en a la direction nous dit qu'il y avoit seulement sept mille fusils ou mousquets ; tout cela est dans un ordre qui fait beaucoup de plaisir à voir. J'y admirai des *halebardes* d'une façon toute singulière, des *faulx emmanchées à revers*. Les Bombes sont dans le cours de lArsenal ; j'en vis d'une grosseur énorme ; dans un autre endroit sont les sacs à terre, les grenades et les autres attirails de la guerre. Il faut vous dire à l'oreille un défaut de la citadelle de Lille qui n'est pas peu important : c'est quelle est trop basse, et qu'elle ne domine pas assez sur la ville. Vous avez sû remarquer dans ma description de celle d'Arras, qu'on y a fait la même faute. Le gouvernement de la citadelle de Lille est de Douze milles livres de rente ; dans le temps que je la vis, il n'y avoit qu'un bataillon en garnison.

Nous allâmes mon officier et moy au sortir de la citadelle, prendre quelques rafraîchissemens à l'entrée de la ville, après quoi nous remontâmes gaîement sur le rampart.

Les remparts.

Nous passâmes proche le *Mur des Jésuites* et un endroit qn'ils appellent le Calvaire, qui est vis-à-vis. En passant, je considérai chaque bastion, dont quelques-uns sont à la manière des Espagnols, goût dépravé, Les gorges en sont

Digitized by Google

trop larges et les flancs forment des angles trop obtus. Je remarquai aussi des moulins presque sur tous les bastions de la ville, il faut cela dans une ville de guerre. Nous voici au *Réduit*.

Le Réduit ou fort St-Sauveur

Le *Réduit* de Lille est une espèce de petite citadelle. Celui-ci est à un des bouts de la ville. Une petite place qui est au devant lui sert d'esplanade, et deux rangs d'arbres, d'ornements. Ce lieu est une des promenades de la ville, à cause du grand air que l'on y respire et du courant qui s'y trouve. Il n'y a qu'une seule porte au Réduit; elle est flanquée d'une demie-lune entourée d'un fossé. La porte est au milieu d'une courtine soutenue de deux demi-bastions dont les angles sont inégaux. Je trouvai qu'il y avoit beaucoup de logement dans ce réduit, et même trop, ce me semble. Il faut dans la défense d'une place d'armes un terrain suffisant pour se ranger et secourir les différens endroits qui seroient attaquez, saus s'embarasser les uns les autres.

Le major du Réduit nous reçut avec beaucoup de marques de bonté; il voulut nous mener lui-même partout. Ce qui nous frappa de plus agréablement furent deux petits cabinets joints l'un à l'autre, construits sur la pointe et l'extrémité du réduit, par un officier hollandais dans le temps que les ennemis étoient les maîtres de Lille. Quoique ces petits endroits ne fussent pas embellis de peinture ou d'autres choses, j'y remarquai néanmoins du goût et de l'arrangement dans la disposition des fenêtres et des portes. Ce major nous dit que le commandant hollandais se divertissait à tirer de là sur des lapins dans le fossé qui n'est pas toujours plein.

Le réduit de Lille, est flanqué du costé de la ville, de deux bastions et du côté de la campagne d'une grande contre-garde, de deux demie-lunes et encore de deux ouvrages à cornes. La porte des *malades* qui est une des

Digitized by Google

plus belles de la ville, et dont je parlerai bientôt, est proche le Réduit dont le gouvernement vaut cinq mille livres de rente, M. *Bonnet* en est le gouverneur. Le major de ce Réduit ne vouloit point nous laisser sortir sans prendre quelque rafraichissement chez lui. C'est un des plus honnêtes hommes que j'aye rencontré, nous le remerciâmes de notre mieux, la nuit venoit et je voulois voir encore quelque chose.

Manœuvre de la fermeture des portes.

Il falloit finir ma course, à la porte de *Fives*, ainsi appellée du nom d'un village voisin, c'est la porte par où j'entrai dans Lille venant de Tournai. Elle est près d'un marais. L'officier qui me conduisait et qui est capitaine de cette porte, voulut me donner la satisfaction de la voir fermer en cérémonie. Trente hommes la gardoient. On commença par fermer la barrière pratiquée dans le glacis, on alla ensuite lever le premier pont-levis qui conduit à la demie-lune ; on traversa ensuite la demie-lune et le pont-levis qui communique au corps et à la porte de la ville. J'observai que ce capitaine des portes touchoit exactement chaque verroüil pour voir s'il étoit dûment fermé, et les soldats de la garde rangés sur deux files avoient le fusil bandé et le genoüil plié. Le capitaine de la porte marchoit à la tête.

Diner chez le gouverneur.

En rentrant dans la ville, mon conducteur qui avoit, comme vous voyez Monsieur tant de complaisance pour moy, me dit que M. le comte de Lisle l'avoit chargé de me prier de sa part de me trouver le lendemain chez luy pour diner ensemble, et que M. le Commandant comptoit là-dessus. M. le comte m'en ayant déjà prié la veille, même avec instance je crus ne devoir point refuser l'honneur qu'il me faisoit à l'égard de l'officier qui venoit de me faire voir tant de belles choses et si fort à mon goût, sans jamais se rebuter j'étois si content de lui que je le priai de venir à mon auberge où nous mangeâmes

Digitized by Google

ensemble. Nous bûmes dans ma chambre d'aussi excellent vin de Champagne que l'on en puisse trouver à Paris et même dans le païs où il croit.

Le champagne du Singe d'or.

Il restoit encore un quart de la ville à voir pour les fortifications. C'en fut assez pour l'officier qui m'avoit été donné pour conducteur par M. le Commandant de Lille pour me venir retrouver le lendemain matin. Nous recommençames notre course par l'endroit du rempart qui est voisin du jardin de la contrescarpe et proche la porte de Fives. Les bastions qui sont depuis cette porte jusques à celle de *Saint-Maurice*, sont un peu gothiques, je veux dire à l'ancienne mode ; mais la contrescarpe qui y répond et le chemin couvert avec ses *traverses*, est très bien entenduë et selon toutes les règles de l'architecture militaire. Me trouvant vis-à-vis l'ouvrage à cornes de la porte de la *Madeleine*, je montai sur le parapet de la courtine, et de là je considérai la tenaille flanquée qui là défend, il y a un pont qui conduit de cette double tenaille à la demie-lune qui est très belle.

Les Remparts de Fives à Saint-André

De là on entre par un autre pont dans le centre de la contrescarpe qui est composée d'une lunette ou de deux demi-bastions, unis ensemble par une courtine. Ce dernier ouvrage a un chemin couvert avec son glacis. La courtine de cet ouvrage à cornes est flanquée d'une demie lune, et le chemin couvert du corps de la place, je veux dire de la ville, règne tout autour. De la porte de la Madeleine qui est si forte, comme vous pouvez le connoitre par la peinture que je viens d'en faire il n'y a qu'un pas au fameux Tenaillon par où j'ay commencé le tour de la ville de Lille.

Pour donner une idée en abrégé de tous les dehors de Lille et de ses fortifications, il n'y a qu'à se souvenir qu'il y a quatre ouvrages à cornes ; le tenaillon si vanté qui consiste en une demie-lune et deux-demi-bastion ; ces

Digitized by Google

trois ouvrages entourez d'eau, douze bastions, différens ouvrages détachez, des redoutes, et sept portes dont la plus belle est celle que l'on nomme la porte des *Malades*, quelques-uns l'appellent aussy la porte *Royale*, parce que c'est le roy Louis XIV, qui l'a fait construire ; elle conduit à Douai et à Arras. Cette porte est décorée de chaque côté de deux grouppes de colonnes corinthiennes, deux à chaque groupe avec leur couronnement en *Ressault*, sur lesquelles on a placé, à droite, la figure d'*Hercule* armé de sa *massüe*, il représente le Dieu de la force et, à gauche, celle de *Mars*, le Dieu de la guerre. Au milieu de l'attique est la *Gloire* ; cette figure qui est dans une grande et noble atitude tient une couronne à la main ; aux deux côtez de la gloire sont deux Renommées avec leurs trompettes. On travaille à une belle contre-garde proche cette porte ci qui sera revêtüe de bonnes pierres.

Les 7 portes et la porte de Paris ou Royale

La Digue de Canteleux à la porte N.-D.

Il est bon, Monsieur, de vous dire, ici encore un mot de la belle *Digue* que l'on a faite pour soutenir l'inondation qui est derrière la citadelle et une partie de la ville qui luy est contigüe. Cette digue commence à la redoute de *Canteleux* que l'on a flanquée de deux demi-bastions : cette petite forteresse est avantageusement située sur la *Haute-Deûle*, d'où l'on a tiré un canal qui remplit le marais et les environs de la citadelle ; la digue finit à la porte Notre-Dame, où l'on voit deux espêces de demi-lunes ou *ravelins* avec leurs fossez pleins d'eau. J'ai parcouru cette digue presque d'un bout à l'outre. On découvre de là toute la campagne, et une petite rivierre qui après avoir arrosé le faux bourg de la Porte de Notre-Dame, se jette dans les fossez de la ville. Je me promenai dans ce faubourg ; il est fort agréable. On y voit des cabarets de tout côté, de petits bourgeois de la ville et la joïe y était toute entière lorsque j'y passai ; les hautsbois, les chansons bachiques, rien n'y manquoit. Je disois, en

Le faux bourg N.-D. et ses guinguettes.

Digitized by Google

moi-même, voilà un merveilleux païs que ce païs de Flandres. A peine y voit-on quelques vestiges de la cruelle guerre, qui l'a si longtemps ravagé. Les français qui sont rentréz en possession de Lille ont beaucoup contribué à ramener la joie et les richesses dans cette ville et dans ses environs.

Chez le gouverneur par intérim.

Le deuxième jour après mon arrivée à Lille j'eus l'honneur de diner avec M. le Comte de Lisle qui en est le commandant. Il raconta ce qui s'était passé de plus mémorable au siège qu'en firent nos ennemis en 1708. Après le diné, il me fit voir tous les appartemens de la maison où il demeure actuellement et qu'il a décorée de tout ce qu'il a trouvé de plus beau en tapisseries, en tableaux, en menuiserie, on y distingue partout un goût exquis dans les divers ameublemens, et dans la disposition des appartemens qui n'étaient point encore achevez lorsque je les vis. C'est une maison qu'il s'est donnée et qu'il veut rendre commode. M. le Commandant est logé dans une des belles rües de Lille. Elle est tirée au cordeau. C'est un des plus beaux quartiers de la ville, la *Deule* n'en est pas loin, La maison est toujours remplie des personnes les plus considérables de Lille. C'est M. le comte de Lisle qui donne tous les ordres, il remplit parfaitement les fonctions du Gouverneur qui est absent et fort jeune. M. le comte de Lisle ne renvoye personne mal content et s'il refuse quelque chose, on est convaincu que ce n'est qu'avec peine. Je dirai par occasion qu'il est estimé particulièrement de M. le Maréchal de Berwick, sous lequel il a plusieurs fois servi.

La Collégiale de St-Pierre en 1714.

Après avoir parlé des dehors de la ville de Lille, parlons maintenant du dedans et commençons par les églises. La principale de Lille est la *Coltégiale* que l'on appelle *Saint-Pierre*. La figure au dehors est fort irrégulière, on ne sçait ce que c'est. Est-ce un carré-long, un rond, un

Digitized by Google

ovale, un angle? Non. Ce n'est rien de tout ce que je viens de dire, et cependant il y a quelque chose de tout cela dans les differens morceaux qui la composent. C'est *Beaudoüin* dit *de Lille*, comte de *Flandre* qui l'a fondée vers le milieu du XIe siècle. Il y est enterré. Son mauzolée est dans une chapelle à gauche en entrant dans l'église.

Le Clergé. Le Prévôt est à la tête du Chapitre, c'est M. l'abbé de *Champigni*. Il y a environ quarante chanoines. Le chœur de cette collégiale est fort éclairé. Le maître autel est décoré depuis quelques années de quelques morceaux d'architecture à la moderne, le tout est de bois, la dorure n'y est point épargnée; on y entend une espèce de

La Maitrise. musique qui nous rappelle d'abord l'idée de celle des SS. Innocens de Paris. Au sortir du chœur on tâche de distinguer la nef, on fait des efforts pour cela, on cherche et il se présente des espaces qui a quelque figure d'un quarré. J'avançai à droite pensant trouver le côté d'une croisée, et je ne vis qu'un boyau. Le côté opposé est terminé par un grand enfoncement où sont deux grandes chapelles. Les chanoines font assez souvent la messe dans l'une. L'autre a quelque chose d'agréable, l'autel principal a de l'aparence et même du bon goût. C'est dans cette chapelle qu'est le tombeau en cuivre de Baudoin de Lille, fondateur de cette église collégiale. A côté est le mausolée d'une comtesse de Flandre, fille du même Baudoüin.

L'Hôpital Comtesse et ses tableaux. L'Hôpital Comtesse, ainsi appellé pour avoir été fondé par des comtesses de Flandre, est un endroit à voir pour les belles peintures qui s'y conservent, ce lieu n'est pas loin de la Collégiale. Le sieur Lernould peintre demeurant à Lille, et avec qui j'avois fait connaissance m'y conduisit: l'Eglise de cet hôpital est ornée de tableaux admirables, j'y vis des traits de grands maîtres. Je fus ensuite dans une grande salle, où je saluai la Supérieure qui me fit

Digitized by Google

très-bon accüeil, elle étoit en compagnie, après quelques compliments de part et d'autre, fort courts de la mienne, j'allai considérer differens petits morceaux de peinture que l'on y a rassemblez les quels ont des beautez toutes particulières. Cette salle est toute belle. Comme mon conducteur s'accommodoit des louanges que je donnois à ces tableaux, sortis pour la plupart de son pinceau, il me fit aporter deux grandes et magnifiques pièces de tapisseries de basse lice, toutes neuves exécutées sur ses tableaux dont les sujets étoient pris de l'histoire des comtes de Flandre empereurs de Constantinople je vous avoue que je me trouvai dans une espèce d'enchantement à l'aspect d'un si bel ouvrage ; on eût la complaisance d'élever ces deux belles pièces avec des poulies, le long du mur de la salle, différente de celle dont je vous ai parlé d'abord.

Les Tapisseries.

Le peintre, pour me délasser les yeux agréablement, me fit jetter la vüe sur le tremeau d'une cheminée de cette même salle et me dit à l'oreille : Que pensez-vous de cette menuiserie et de ce bas-relief qui est au milieu ? Il crut me surprendre et en imposer à ma vüe ; mais comme, grâces à Dieu, j'ai les yeux bons et que ni le *crystallin* ni la *cornée*, ni l'*urèe* n'en sont point gatez, ni le *nerf optique* relâché, je lui répondis dans le moment que ce n'étoit qu'un *bas-relief feint* et peint en *camayeu*, aussi bien que la menuiserie qui l'accompagnoit. Il est vrai que je n'ai point vû de reliefs si bien imitez, si ce ne sont ceux de la salle des gardes du Palais des *Tuilleries* à Paris. Le goût et la manière des peintres flamands est, ce me semble, de s'attacher plus au coloris et à terminer leurs tableaux, qu'à la beauté de la composition et à la correction du dessein. M. Lernould au contraire a le coloris et le dessein. Il a étudié à Rome et à Paris, ses ouvrages font voir qu'il a ces deux parties essentielles de la pein-

Le peintre Lernould de Lille. (1)

(1) Sans aucun doute Arnould de Vuez.

Digitized by Google

ture, il n'y a qu'à voir les beaux morceaux qui sont sortis de sa main : par exemple les grands tableaux que les Jésuites de Cambray ont placé dans leur église, et surtout le beau crucifix qui vient d'être achevé, et que l'on doit placer dans peu au milieu du grand autel, j'en ai parlé à l'article de Cambray. Joignons à cela les tableaux de l'Hôpital-Comtesse à Lille, soit sujets sacrez, soit sujets profanes. Ce qu'il a fait pour les Carmes chaussez de Lille et entr'autres ce magnifique tableau qui est au fond du réfectoire de ces religieux qui est tout pavé de marbre. Les quatre grands morceaux qui sont à l'Hôtel-de-ville de Lille. Une partie des tableaux qui ornent la nef de l'église des Récollets de la même ville et bien d'autres qu'il seroit trop long de rapporter icy. Je ne puis néanmoins m'empêcher de vous marquer quelque chose de particulier sur ceux que j'ai vû dans son atelier et dans les différens apartemens de sa maison, et encore dans quelques autres dont je viens de vous parler en général.

Le prince Eugène et Marlbrouk chez M. Lernould.

Quoique M. Lernould soit dans une maison peu éloignée du rampart et du *tenaillon* où étoit le grand feu des ennemis dans le dernier siège de Lille, la Providence a permis qu'elle n'ait point été endommagée ni par les combes ni par le canon. Le prince *Eugène de Savoye* et Milord, duc de *Marleborough* qui lui firent l'honneur de le visiter après la reddition de la ville de Lille, en furent extrêmement étonnez, et l'en congratulèrent. Ces deux généraux eurent la satisfaction de voir dans la grande salle de M. Lernould divers morceaux de peinture qui les ravirent, surtout une tête d'un de ses enfants qui est la plus belle chose du monde, le coloris en est si beau et si naturel qu'il enlève les suffrages de toutes les personnes qui le voïent ; pour moi, je vous avoüe que je ne pouvois me lasser de regarder ce morceau de peinture, et c'est ce

Sa galerie de tableaux.

Digitized by Google

qui fut cause que M. Lernould me raconta que les deux seigneurs dont je viens de parler en avoient aussi été particulièrement frappez. On voit dans cette magnifique salle, de grands sujets traitez avec beaucoup de feu d'imagination et en même temps avec beaucoup de correction de dessein, chose rare dans les peintres flamands je dis la correction du dessein. Cette salle est remplie de tableaux depuis le haut jusqu'en bas, et tout est rangé avec art et dans un beau jour, ceux auxquels il en faut moins sont dans le fond. En vous écrivant ceci, Monsieur, je crois être parmi tous ces chefs d'œuvres de peinture.

Au Palais-Rihour.

M. Lernould me conduisit à l'Hôtel de Ville, c'est l'homme du monde le plus poli, ce qui n'est pas fort commun aux gens de sa profession, qui d'ordinaire sont au moins abstraits et rêveurs. Je remarquois qu'il étoit attentif à tout ce qui pouvoit me faire plaisir, et cela sans flaterie, sans affectation. L'hôtel de ville de Lille que l'on appelle aussi le *Palais,* à cause que l'on y rend la justice, est dans la haute ville que l'on nomme l'ancienne ville, à cause de la basse ou nouvelle ville bâtie sous le règne de Louis XIV. C'est un grand corps de logis antique à quatre faces, c'étoit le palais et la demeure *Philippe le Bon* fils de *Jean Sans Peur* duc de Bourgogne. La chapelle où s'assemblent les magistrats est restée dans le goût gothique et telle qu'elle a été bâtie à la fin du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième. On y voit depuis trois grands tableaux qui relèvent extrêmement l'air sombre et triste de cette chapelle. L'un représente le jugement de *Salomon* ; l'autre le jugement universel, le peintre a fait voir dans celuy-ci qu'il avoit de l'invention au-dessus de son art.

La salle du Conclave et ses tableaux.

Il a tellement ménagé les atitudes diferentes et le contour des draperies des figures d'enbas, qu'il a trouvé place pour un cadran, sur lequel la figure avec laquelle

Digitized by Google

on représente ordinairement le *Tems* est apuïée avec sa faulx, mais d'une manière si naturelle que les meilleurs yeux y sont trompez agréablement. C'est un des cadrans de l'horloge de cet hôtel de ville. Le tableau où il est fait face au banc des magistrats quï voyent l'heure au premier coup d'œil. J'ai oublié le sujet du troisième tableau.

L'invention merveilleuse du cadran de M. Lernould dans l'un de ses grands tableaux de la maison de ville me présente une occasion toute naturelle de vous dire, Monsieur, que le même peintre a proposé aux grands Carmes de la nouvelle ville de Lille, d'en faire un dans leur réfectoire, au dessus de la porte par ou on y entre, et pour y placer tellement le lecteur, que l'on ne verra que difficilement l'endroit de la porte, et la chaire sera disposée de manière qu'elle ne nuira point à la beauté du tableaux. Je jugerois de la facilité de l'exécution et je repondrois du succès à cause de l'habileté de M. Lernould qui possède parfaitement les méchaniques et la perspective. Je vous ai parlé un peu amplement de M. Lernould avec qui j'avois fait connoissance. Comme vous aimez la belle peinture, je n'ai pas fait de difficulté de m'étendre sur son sujet et sur ses beaux ouvrages. Me trouvant aux Carmes racontons ce que j'y ai remarqué. On a commencé à y élever les fondemens d'une église qui aura de la grandeur et de la majesté.

La construction de St-André.

Le portail a de l'apparence, les pilliers de la nef dont j'ay vû les chapitaux tout prets sont d'une belle pierre noire très dure, elle approche du marbre. Les dedans de la maison sont disposez avec intelligence. Les communications des différens dortoirs procurent bien des avantages et des commoditez aux religieux. Quelques-uns de nos officiers généraux ont contribué au bâtimens de l'église et de la maison de ces bons Pères. Ils me firent

Digitized by Google

voir leurs patentes à cet effet. Mais ce que je trouvai de plus considérable chez les Carmes fut le *Réfectoire*, dont la menuiserie est de la dernière propreté. La regardant de près je trouvai qu'elle avoit été exécutée avec beaucoup d'art. Les croisées sont grandes et belles, le pavé est en compartiment de marbre noir et blanc, en grands morceaux. Le tableau qui est au fond de ce réfectoire est, comme je l'ai dit plus haut, du sieur Lernould. Il représente notre Seigneur dans un festin chez *Simon le Lépreux*. Ce morceau de peinture il faut l'avoüer, est admirable.

L'église des *Dominicains* à Lille est petite. L'ornement principal des murs en dedans consiste en grands païsages qni représentent différents sujets de pitié. Ils sont de *Wanderbuch* qui avoit du goût pour cette sorte de peinture. Il y a eu un archevêque de Cambray de son nom il en étoit parent. J'ai vû dans l'église de *Saint-Maurice* de Lille dans la chapelle de *Saint-Druon* des païsages de ce même peintre. La chaire du Prédicateur dans cette dernière église est d'un travail exquis en sculpture. On voyoit il y a quelques années dans l'église paroissiale de *Sainte-Catherine* un tabernacle d'un ouvrage très recherché. Je crus le trouver à sa place, mais je fus fort surpris de voir tout le maître autel changé. Les ouvriers y travaillent actuellement, un large voile en couvroit toute la face, je me fis lever un autre voile intérieur étendu sur un tableau de *Rubens* qui fermoit le fond du retable de ce grand autel, ne l'aïant pû voir qu'imparfaitement je n'en pus juger. En sortant de Sainte-Catherine, j'en considérai les fonds baptismaux c'est un ouvrage d'un très beau cuivre, travaillé avec beaucoup de délicatesse, mais sans correction de dessein.

Les Jésuites. (Hôpital Militaire).

Les *Jésuites* sont proche le rempart. Ils ont un vaste emplacement. J'y vis un batimens neuf qu'ils veulent

Digitized by Google

louer à des particuliers. Je me fis conduire dans les jardins, dans les différentes cours, et je trouvai partout de l'arrangement, et toutes sortes de commoditez. Ils ont une espèce de moulin qui leur sert pour la teinture de leurs robbes. A côté est une bonne *Brasserie* où, sont de larges chaudières. J'avois commencé par voir l'église, où je ne fus frappé de rien de fort remarquable ; si ce n'est de deux ou trois tableaux que ces Pères attribuent à Rubens.

Les Minimes et ses vitraux. (rue de la Barre)

Le croiriez-vous, Monsieur, les *Minimes* attirèrent ma curiosité, on m'avait fait entendre que je trouverais là de la bonne peinture, je cherchai par moi-même, mais ne découvrant rien, je fis courir les portiers et même un bon vieux Père qui s'échauffa à traverser les différens coridors de son couvent, pour sçavoir s'il y avoit quelque tableau rare dans sa maison. Le bonhomme me fit des excuses de ce qu'après beaucoup d'informations chez les anciens de la maison, il ne s'étoit rien trouvé de ce que je demandois. Je me dédommageai sur les vîtres du cloître qui sont peintes en *Aprest*. Elles représentent une partie de la vie de Saint-François de Paule leur fondateur, c'était de son temps le meilleur homme du monde. On n'a pas assez de soin de ces morceaux qui ont assurément de la beauté, mais que la poussière et la crasse gâtent absolument.

Saint-Étienne. (Grande Place).

Une des églises de Lille la plus apparente est celle de Saint-Etienne. A côté de cette église est une chapelle bâtie à l'*instar* de celle de *Lorette en la marche d'Ancone.* J'y entrai et j'y trouvai de l'obscurité, on a dit que ce goût ancien de faire les églises obscures donnât de la dévotion. Cela s'est trouvé véritable dans celle-cy, où je fus très édifié de voir bien du monde prier avec beaucoup de receuillement. L'église de la *Madeleine* est une des églises paroissiales de la ville. Elle a été ruinée par les

Digitized by Google

Bombes au dernier siège de Lille. On l'a promptement rétablie, c'est à présent une rotonde. Le dôme est d'un assez grand diamètre. Les jours en sont beaux et très bien entendus, mais je n'ai point remarqué qu'on luy ait donné beaucoup de solidité, on s'est trop attaché au brillant et à l'aparence.

Les Clarisses.

Il y a dans Lille des religieuses de l'Ordre de Sainte-Claire, c'est ce qu'on appelle *Clarisses* et icy *Clairettes*. J'ai remarqué que dans Valenciennes aussi bien qu'à Lille, à Ypres et aparemment dans les autres villes de Flandre que je n'ai point vües, il y avoit de deux sortes de *Clairettes* ou *Clarisses* des riches ou des pauvres. Ils appellent les premières *riches claires* et les autres *pauvres claires*. L'on trouve en Flandre de même qu'en Italie, des monts de *piété*, il y en a un dans Lille. Comme ces sortes d'établissements sont assez communs dans la Flandre il est bon de marquer icy ce que c'est, au moins pour en rafraîchir la mémoire. Un mont de piété est donc un endroit où l'on prête de l'argent à ceux qui en ont besoin en donnant quelques nantissemens, ou à des conditions honnêtes. Un édit de 1626 nous apprend que l'on avoit établi en France de ces sortes de monts de piété, mais on le révoqua l'année suivante. Cet édit donnoit permission de prêter de l'argent au denier seize sur nantissemens. Je remarque que les constitutions des Papes nous font connoître que les interets qu'on reçoit dans les monts de piété, ne sont que pour les depenses que l'on est obligé de faire, et que ces interets ne sont accordez que pour dédommager ceux qui prêtent. Ce ne sont point des véritables intérêts de l'argent prêté, mais un dédommagement des dépenses qu'on est obligé de faire en prêtant. La Constitution de Léon X est formelle là-dessus. On sçait assez que les monts de piété sont communs en Italie.

Le Mont de Piété.

Digitized by Google

La maison d'un architecte lillois.

Mon peintre de Lille après m'avoir conduit en differens endroits de la ville, voulut me donner une idée avantageuse des maisons de Lille, dans celle d'un architecte de la ville. En effet, c'est une des plus jolies et des plus agréables que l'on puisse voir. On voit au-dessus de la porte une inscription tirée de Virgile qui fait connoître, que c'est l'art et l'industrie qui luy ont donné une si aimable demeure. Les dedans de cette maison sont d'une extrême propreté.

Les chambres sont revêtues d'une menuiserie fine et délicate. Les communications des apartemens y sont distribuées avec beaucoup d'entente, les jours de l'escalier et des chambres très bien pris. La cuisine est carrelée dans le goût des Hollandois, c'est-à-dire avec de petits carreaux mêlez de bleu et de blanc, rangez en compartimens où brillent des fleurs, des vases, des grotesquets, de petits paysages et tout cela n'est rien en comparaison du jardin où le maître n'a rien du tout épargné pour le rendre enchanté. Il est orné de petits jets d'eau, de très beaux vases entremêlez avec de petits amours; des arbustes de différentes espèces, taillez avec propreté, sont distribuez dans ce jardin avec beaucoup d'intelligence. on voit parmi ces arbustes de petits génies posez sur des piedestaux de différentes figures et en symmetrie avec d'autres qui leur sont opposez. Le dessein du parterre quoique peu spatieux est des mieux imaginé, on peut dire de ce jardin que de quelque côté que les yeux s'y tournent, ils sont agréablement satisfaits, et qu'il est orné de tout ce qui peut contribuer à l'embellissement des plus grands et des plus délicieux jardins.

La vieille et la nouvelle ville.

Lille est composé de deux villes, de la Vieille et de la Nouvelle. Les maisons de celle-cy ne sont pas fort élevées, mais on y a gardé pour l'extérieur et pour la hauteur une égalité qui se soutient presque partout. La

Digitized by Google

rue de Saint-Pierre est une des plus belles de la nouvelle ville. Elle finit au rampart proche l'église de Saint-André. La rüe Roïale est sans contredit la plus belle de toutes les rües de Lille, elle est tirée au cordeau, large et ornée de belles maisons et de plusieurs hotels. Les rües qui traversent les deux dont je viens de parler sont aussi tirées au cordeau, on en compte cinq ou six parmi lesquelles la rüe Princesse, la rue Dauphine et la rue d'Anjou sont les plus apparentes.

La Garnison.

Il y avoit cinq régiments dans Lille dans le temps que j'y étois dont un de Cavalerie, un de Dragons de *Lautrec* et de deux d'Infanterie de Roïale marine. Je vis défiler toute cette garnison près du Pont qu'il appelle Neuf ou Pont-Roïal. Ces troupes se rendirent dans une assez vaste place qui est le Marché-aux-Chevaux où le commissaire en fit la revüe. Cette place est proche de la rivière de *Deûle*. Le Pont-Neuf que je viens de nommer ne consiste que dans six arches médiocrement élevées, encore l'eau ne passe-t-elle que sous deux, le lit de la Deûle étant assez étroit. Sur les piles de ce pont se voient en bas-relief en trois endroits différens, les armes de France, celles de la ville et encore celles du feu maréchal de Boufflers qui a été gouverneur de Lille.

En route pour Ypres en karabat.

Je partis de Lille, et non sans regretter un si beau séjour. *Dunkerque* et son canal m'attiroient. Je pris le plus court chemin pour y arriver, je choisis pour cela celui d'*Ypres*. Trois capitaines de la garnison de Dunkerque se trouvèrent dans la voiture ordinaire de ces païs-cy, qu'ils appellent *karabats;* je vous ai dit, Monsieur, ce que c'étoit. Nous vîmes a une lieue de Lille, l'abbaye de *Marquette* où étoit le quartier du prince Eugène de Savoye, dans le temps du siège de Lille. La Deûle passe tout auprès, aussi bien qu'à *Wambrechies* qui est un gros village que nous traversâmes et où les

Digitized by Google

enfants pour tirer des voyageurs quelques pièces de monnoye, mettent la tête où ils devroient avoir les pieds, et se tiennent ainsi pendant un temps considérable, mais si fermes que j'en pris quelques uns de loin pour des pieux ou pour des bornes, plusieurs de ces enfants font aussi cul par dessus tête et ceux même qui ont encore la roue.

Le fort au centre du Petit-Quesnoy et celui du Pont-Rouge.

Nous passâmes ensuite dans un autre lieu appelé le *Petit-Quesnoy*. La Deûle arrose ce village ; on voit au milieu du Petit-Quesnoy un fort palissadé et fraisé, élevé sur une espèce de plate-forme. Ce poste est avantageusement situé, la rivière de Deûle l'environne. Du Petit-Quesnoy on va au *Pont-Rouge* qui est à l'embouchure de la *Lys* dans la Deûle. D'une portée de carabine de ce pont est une bonne redoute ; ce poste est important à cause de sa situation, semblable à celle du fort de la *Kenoque*, dont je parlerai plus bas.

Les Hollandais à Warneton.

Warneton, où nous dinâmes ce jour-là, est une petite ville sur la rivière de Lys, elle est à peu près également éloignée de Lille et d'Ypres. La rivière de Deûle se jette dans la Lys à une demie lieüe de Warneton, qui est une des places de la Barrière pour l'empereur. Nous y trouvâmes des Hollandais en garnison, ils n'ont ce poste qu'en dépôt.

L'Abbaye.

La principale église de Warneton est celle d'une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, qui ont l'église paroissiale enfermée dans la leur, de même qu'à l'abbaye d'Hâpre proche Cambray. Je remarquai au pied du maître autel des chanoines une grande tombe sur laquelle on a gravé deux épitaphes de deux abbez réguliers qui ont été enterrez en cet endroit. L'abbé qui vit actuelement a voulu que l'on y gravât aussi ses armes et que l'on y mit sa devise. On me dit qu'il avoit aussi fait le choix de cet endroit pour sa sépulture. Il s'appelle *Yves*

Digitized by Google

de Sobry. Cet abbé porte dans l'écu de ses armes *d'argent à un oyseau volant* hors de l'écu et un peu en dessous sont gravez ces mots : *Sobrij estote* et plus bas *Dominus Yvo de Sobry*. Ce pays-cy aussi bien que l'Artois et la Picardie est fertile en jeux de mots pour les épitaphes et les inscriptions. J'en ai vû plusieurs exemples, sur des marbres, sur des pierres communes et même sur des ornements d'église.

Les chanoines réguliers de Warneton commençoient à me développer ce qu'ils avoient de rare dans leur sacristie, lorsqu'on vint m'avertir que la voiture alloit partir. Je remerciai ces Messieurs bien vite pour aller payer mon dîner à mon hôte. Ce qui m'embarrassoit un peu dans la route de Flandre, surtout depuis Cambray jusqu'à Dunkerque, c'étoit la valeur des monnoyes qui est différente de celle de France : par exemple pour exprimer sept livres dix sols de France, ils disent telle chose vaut une *livre de gros* ou six florins, un *florin* en Flandre c'est vingt-cinq sols ; ils disent encore, il me faut pour telle chose *cinq escalins de permission*, c'est-à-dire une livre de dix-sept sols six deniers de France. Il reste encore dans Warneton quelques ouvrages de fortifications de terre, fait durant la dernière guerre ; ce poste fut disputé avec chaleur ; il est important à cause de sa situation sur une rivière et entre denx villes très fortes qui sont Lille et Ypres. *Comines* n'est qu'à trois quarts de lieüe de Warneton. Cet endroit est connu par *Philippe de Comines*, chambelland favori et historien du roi de France Louis XI.

Les monnaies en cours.

Comines.

Comines a donné la naissance à ce célèbre historien qu'on pourroit appeller le *Tacite* des derniers siècles. La sincérité seroit fort à désirer dans nos historiens du temps présent.

Presqu'au sortir de Warneton nous vûmes l'abbaye de *Messine* ce sont des religieuses de l'ordre de saint Benoit

Digitized by Google

Messine est sur une hauteur à une lieüe de Warneton. Wervick est à cinq quarts de lieue de ce dernier endroit, c'est un bourg situé sur la Lys. *Menin* n'en est gueres éloigné que d'une bonne lieue, cette ville est une de celles qu'on a données pour servir de barrière, elle est actuellement occupée par les hollandois. De Warneton à Ypres nous repassâmes, si j'ay bonne mémoire que dans le seul village de Saint-Eloy ou le conducteur de notre *karabat* ne manqua point de se jetter de la bière et quelques petites mesures d'eau de vie dans le ventre. La chaussée depuis Warneton jusqu'à Ypres est extraordinairement élevée, le pavé y est mauvais et il nous faisoit sauter rudement, car les *karabats* ne sont point suspendus, quoique le chemin d'acôté fut très sec et uni c'auroit été battre l'air et se fatiguer les poumons inutilement que d'exhorter notre voiturier d'y passer. Ces sortes de gens ont pris leur plis aussi bien que le camelot.

L'état des routes.

Ypres.

Me voici dans Ypres, avant d'y entrer je considérai dans les dehors plusieurs marais, et un grand nombre de watergans qui sont des lieux marécageux où les arbres croissent parmi les joncs, le genest et les crossailles. Ypres est une des villes stipulées pour la Barriére, cédée à l'empereur dans la dernière paix et en dépôt entre les mains des hollandois. Notre voiture arrête à la porte la plus proche de l'entrée de la ville et à l'entrée de la grande rue. Quoique je fusse à la première place du *karabat* en devant, l'officier de garde ne me fit cependant aucune question : il regarda au fond et interrogea les trois officiers françois qui y étoient. L'officier hollandois faisoit d'abord quelque difficulté sur un soldat qui suivoit la voiture, mais comme les trois officiers le réclamèrent comme leur valet, l'officier qui commandoit à la garde n'insista plus.

Formalités Militaires.

Après quelques consultations faites par l'officier qui

Digitized by Google

commandoit à cette porte avec le caporal et plusieurs soldats qui l'attroupèrent autour de luy, il fit dire par un d'eux qu'il falloit aller à la grand'garde. J'aurois pu descendre là absolument, parce qu'il ne s'agissoit que des trois capitaines qui étoient dans la voiture, mais comme j'avois affaire à l'autre bout de la ville, je restai dans la voiture avec les autres jusques à la grande place qui est devant l'hôtel de ville, où celui des principaux officiers qui étoient de garde ne manqua point de se présenter à nous. Je prévins les interrogations qu'il auroit pu me faire, je descendis du chariot en luy disant sans façon et sans compliment : Monsieur, je viens de Lille et je vais loger à la Tête d'or. Cet officier me fit honneur et me dit d'un ton doux et pacifique : oh Monsieur, vous pouvez aller voir où il vous plaira. Je le saluai en me retirant. Pendant ce tems-là on conduisit mes trois capitaines au commandant de la Place. La voiture étant arrivée à son lieu, j'en fis tirer ma valise ; et comme le valet des trois capitaines me fit entendre qu'ils comptoient que j'aurois l'honneur de souper avec eux, je lui dis que je les priois de m'en dispenser, aïant quelque affaire particulière à régler. Je n'en avois point d'autre, après avoir rendu une lettre à deux pas de là, que de m'aller reposer en paix dans une excellente auberge, c'est à la Tête d'or où l'hôtesse me donna une très belle chambre au rez-de-chaussée, bien fermée, et de ma vie je n'ai été si bien couché.

La Tête d'or et son grand confort.

Je soupai seul le soir de mon arrivée dans Ypres. Ce que je trouvai un peu incommode, c'est que le domestique qui me servoit, ne sçavoit pas un seul mot de françois ; mais l'hôte et l'hôtesse en sçavoient assez pour ne me laisser manquer de rien. J'allai ce soir-là même avant souper, chercher du thé pour nos bons amis. Mes premiers pas furent le lendemain du côté de la cathedralle,

Digitized by Google

me défiant de l'humeur et du génie soupconneux des Hollondois. Je commençai après une courte prière que je fis dans la nef, par monter au haut de la tour de *Saint-Martin* qui est le clocher de la Catédralle pour découvrir de cet endroit toutes les fortifications de la ville, et les environs les pius éloignez avec mes lunettes d'aproche. Je vous dirai, cependant, Monsieur, à cette occasion que j'allai ce jour là même tout seul, monter sur le rampart que j'en traversai une partie. Je marchai le long des cazernes des Hollandois, sans que qui que ce soit me dit mot. Je marquai que parmi les troupes de la garnison, le long des cazernes, quelques uns m'ôtoient leur chapeau, ce qui me faisoit conjecturer que c'étoient des catholiques, au service des Hollondois. On compte 374 degrez depuis le bas de la Tour de la Catédralle jusqués en haut, et j'y montai. Un homme gagé de la ville qui fait là sa demeure, au moins une partie du temps me montra tous les environs et m'expliqua avec empressement toutes choses, il sentoit que sa main alloit être garnie de monnoye. Il m'apprit que la foudre avoit passé à travers deux petites fenêtres par où j'avois déjà regardé et qui sont tout au haut de la flèche qui termine la tour de Saint-Martin.

Le Panorama du haut de la Cathédrale.

Je découvris de là *Rousselaër* où étoit campé *M. d'Ouverkerque*, cet habile officier général hollandois qui avoit donné de si bons conseils au dernier prince d'Orange et encore à Milord *Marleborough* dans le temps du siège de Lille. Le canal de *Boulingue* commence à Ypres et va finir au fort de la Kénoque, le fort est merveilleusement situé entre la rivière d'Yser qui prend le nom d'*Yper* au fort de Kenoque et sépare la Flandre françoise de la Flandre espagnolle, et le canal de Boussingue qui fait un angle en cet endroit. *Dixmude* est tout près. Je voyois encore tout le pays appellé le *Furnunbacht*, *Torhout* qui est sur une hauteur, et la vaste contrée remplie de

Le Conseiller hollandais du siège de Lille.

Digitized by Google

bois que les flamands nomment *Bulfcampfvelt-Cassel* qui est sur une éminence n'échapa point à ma vüe. Ce lieu me fit souvenir de la bataille de 1677 à laquelle cette ville a donné le nom : feu *Monsieur* frere unique du roi gagna cette bataille. Tous ces endroits me remettoient dans là mémoire les nombreuses conquestes de notre Roy et les plus beaux endroits de son histoire. Je me raprochai ensuite sur les dehors les plus voisins d'Ypres, j'en considerai attentivement les differens ouvrages. Je crois que c'est ici le lieu naturel de les décrire : je ne puis m'empêcher de vous dire icy que j'ay une affection toute singulière pour les fortifications. Je pense que vous l'avez pû apercevoir dans le récit que j'ay fait jusques à present des places que j'ay vües.

Les Fortifications d'Ypres.

Il faut vous dire d'abord que les environs d'Ypres sont pleins de marais et de ce qu'en langage de fortifications on appelle *inondations*. A travers toutes ces eaux on a fait plusieurs chaussées qui sont très bien entretenuës. Le pavé en est large et fort uni, et entre autres la *chaussée* de Lille et celle de Dunkerque. La porte par où j'entrai a deux inondations à ses côtez, celle de la droite porte le nom d'*Inondation de Messine*, celle de gauche s'appelle l'*Inondation de Bailleul*, il y en a une autre qui est à la droite du canal de Bousingue, elle est beaucoup plus longue que large, c'est l'*Inondation du Pas-de-Vivres* proche le chemin qui conduit à *Courtray*. Il y a deux ouvrages à cornes au nord de la ville, et deux au sud, mais ceux-cy sont si près l'un de l'autre qu'il n'y a qu'une demie-lune qui les sépare, ces deux derniers ouvrages ont un double fossé et sont parfaitement bien flanquez. La *basse ville* est comme séparée de la ville haute par trois espèces de demi-lunes ou Ravelins. Le canal de Bousingue partage la ville basse en deux parties égales. Ce canal prend son nom d'un village qui est à une

Digitized by Google

demie lieue d'Ypres. Le circuit de la haute et de la basse ville d'Ypres est si inégal qu'il est difficile de dire qu'elle figure fait le tout ensemble. Je comptai cinq portes, quinze demi-lunes, huit ou neuf bastions dont les flancs de la plupart sont inégaux, mais les fossez sont des plus profonds et des plus larges. On ne voit que de l'eau de toutes parts à l'entour d'Ypres. La ville est arrosée de différens petits canaux qui contribuent à la netteté des rües et fournit bien des commoditez aux habitants.

La Cathédrale. Après avoir considéré toutes choses en général, rentrons dans la ville pour y voir l'église cathédralle ; le batiment en est des plus gothiques. Les piliers de la nef sont chargez d'autels, ce qui la rend embarrassée et la défigure. Le chœur est caduc. Je m'attachay à y considérer quelques tombeaux d'évêques et surtout celui, Monsieur, que vous ne manquez point de deviner. J'étois je vous assure, bien éloigné de le trouver, puisqu'il n'en reste d'autre marque qu'une pierre quarrée posée en lozange et d'environ un pied de diamettre, sur laquelle on ne voit que l'année de sa mort qui fut en 1638. Cette pierre est précisément au pied et au milieu de la plus basse marche du grand autel. Vous ne serez peut-être point fâché que je rapporte ici un fait à ce propos que j'ay ouï raconter à Paris il y a environ vingt ans.

Le roy s'étant rendu maître d'Ypres après huit jours de tranchée ouverte, en 1678, il vint à la catédralle en rendre grâces à Dieu. Sa Majesté s'étant mise à genoux précisément à l'endroit où *M. Jansenius* avoit été enterré. L'Archevêque de Rheims (*Le Tellier*) qui étoit à la droite du Roy, un peu par derrière et vis-à-vis le P. de *la Chaize*, dit au Père Confesseur : « *Ne sentez-vous rien?* » Je ne sçay point, Monseigneur, ce que vous voulez dire, luy répondit le P. de la Chaize. M. de Rheims répliqua : *Comment donc! est-ce que vous ne sentez*

Digitized by Google

point un Jansénisté qui est icy dessous... Les armes des évêques sont peintes sur le mur à peu prés à la hauteur des stalles du chœur, elles sont sur une même ligne, sur la gauche, avec l'année de la mort de chaque Evêque. Celles de M. Jansénius portent d'*or à une fau de gueule.* J'eus d'un des chanoines, l'Epitaphe de cet Evêque dont le livre intitulé : *Augustinus* a fait tant de bruit. Comme la copie que l'on m'en envoya à mon auberge est conforme à celle qui est dans l'histoire du *Jansénisme*, j'ay cru qu'il étoit inutile de l'insérer icy. Je marquerai seulement que M. *des Robles*, qui de chancelier de l'Université de Louvain avoit été Evêque d'Ypres et nommé par le Roy de France. Louis XIV, en 1654, fit ôter en 1655 la pierre sur laquelle étoit gravée cette Epitaphe qui étoit longue. Un chanoine de la Cathédralle, le siège étant devenu vacant en 1672, en fit mettre une autre fort abrégée, en voici la substance :

HIC JACET CORNELIUS JANSENIUS
SEPTIMUS EPISCOPUS YPRENSIS
SATIS DIXI

Cette seconde épitaphe fut encore otée par ordre du Comte de *Monterey*, gouverneur des Pays-Bas. Ypres avoit été rendu à l'Espagne par le traité des Pyrénées, en 1659. Je considérai avec plaisir à la droite du maître-autel un morceau de peinture que l'on m'assura être la première à l'huile et de la fin du quinzième siècle. On l'attribue à un certain *Franecus* ou *Francque*, c'est une représentation de la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Je me souviens d'avoir lû dans les entretiens de M. *Felibien* sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres anciens et modernes, qu'il en donne la gloire à *Jean de Bruges* et que ce secret luy fut dérobbé par *Antonello da Messina*, qui le porta en Italie ; avant Jean de Bruge on ne peignoit qu'à *fresque* ou en *detrempe*. Mais le mélange

Digitized by Google

et les teintes des couleurs se font bien mieux avec de l'huile qu'autrement. Les tableaux peints à l'hulle ont beaucoup plus de force et de douceur ; à côté de ce rare tableau qui est dans une espèce d'armoire, est le tombeau du premier Evêque d'Ypres, appellé *Martin Rithorius* qui avoit assisté au concile de Trente. Le sculpteur du second Evêque d'Ypres, est tout proche, son nom est *Pierre Simons*, sa devise *Esto fortis Simons*; tout le devant du grand Autel est plein de larges tombes d'Evêques de cette ville que l'on a inhumez en cet endroit. Il y a de longues Epîtaphes gravées sur chacune de ces tombes. Les stalles du chœur sont d'une menuiserie des plus simples. Le chapitre est composé de trente-six chanoines, dont il y a de *Téouranne,* de *Furnes* et de *Saint-Martin* qui est actuellement la Catedralle et auparavant une abbaye régulière de l'ordre de Saint-Augustin. L'Evêque a la collation de douze canonicats, et le Pape de dix. Ypres est sous la métropole de *Malines*.

Les Ornements sacerdotaux des XVe et XVIe siècles.

Je ne manquay point d'aller rendre visite au Sacristain qui me reçût fort civilement ; on me déplia les ornemens les plus riches, mais je demandois principalement à voir les plus anciens. Je vis une chappe qui avoit servi au Pape *Clément VII*, au commencement du XVIe siècle. Cette chappe ne sert qu'à la première entrée que font les évêques d'Ypres dans la Cathédralle : on me montra un devant d'autel en broderie relevée qui a coûté trois mille cinq cents livres, et un autre en grosse broderie, qui est le goût du pays, estimé deux milles livres. Un chanoine de cette cathedralle a donné une chasuble qui est en broderie relevée, mais admirable dans les *orfrois*, j'y remarquai un *Saint-Martin* fait en petit point travaillé avec une délicatesse surprenante. Ces Messieurs les chanoines qui se trouvèrent dans la sacristie, se firent un plaisir sur ce que je leur témoignay ma curiosité pour les ornemens

Digitized by Google

anciens, de me faire voir des ornements en usage à Térouanne, autrefois ville Episcopale d'Artois proche *Aire* et ruinée par l'Empereur *Charles-Quint*. La broderie en est plate mais d'un très bel or, avec des fleurs d'un bleu foncé qui s'est parfaitement conservé, ce sont des ouvrages de trois à quatre cens ans.

A l'extrémité de la croisée de la cathédralle et à droite, se voit un fort grand tableau qui représente le triomphe de la religion, le Saint-Sacrement y brille au milieu d'un grand soleil; les hollandois qui sont icy en garnison regardent ce tableau attentivement et il paroit leur faire impression, c'est ce qui me fut dit par les personnes qui me conduisoient dans les différens endroits de l'église. Les hollandois qui gardent Ypres pour l'empereur, y ont deux temples, dont l'un est destiné pour les protestans françois, l'autre est à l'usage des hollandois qui l'ont construit dans une espèce d'Isle, où les habitans d'Ypres avoient établi le siège de la Justice de la ville, ce lieu s'appelle le *Chateau*, quoiqu'il n'en ait point du tout l'air, on ne manqua point de m'apprendre que le temple que Messieurs les Hollandois avoient voulu établir en cet endroit, étoit tombé à deux ou même à trois reprises, et que les catholiques, au dire des hollandois, en étaient cause, j'appris encore que le ministre de ce temple hollandois étoit sur le point de se convertir; un jésuite, natif d'*Ansterdam*, demeurant au collège d'Ypres, l'ayant extrêmement ébranlé par les conférences qu'il avoit eües avec luy.

Le Palais épiscopal.

Le Palais Episcopal est proche de l'église cathédralle. M. de *Ratabon* qui a été sacré évêque d'Ypres en 1693, l'a fait bâtir dans le goût moderne, c'est un médiocre corps de logis, peu élevé, accompagné de deux ailes. Les appartements y sont petits, mais commodes : le jardin est derrière. Je visitai tout. M. de Ratabon s'étant démis

Digitized by Google

de son évêché. M. l'abbé de *Laval* de la maison de *Montmorency* fut nommé évêque d'Ypres, il ne l'a été que six mois, n'ayant vécu que ce tems-là aprés sa nomination. Messieurs les Hollandois pretendaient, dans le temps que j'étois à Ypres, nommer à cet évêché, et l'on me dit qu'ils avoient pour remplir cette place, jetté les yeux sur un *Pasteur* de *Bruges*, ils appellent icy les curez *Pasteurs*, mais que si c'était l'Empereur qui y nommât, comme il y a beaucoup plus d'apparence, ce seroit à ce qu'on avoit lieu de présumer M. *Smith, Président* du séminaire de *Malines*. On nomme, en ce païs-cy, *Présidens*, les supérieurs des communautez séculières.

L'Architecture de la cité.

L'ordre d'architecture qui est le plus généralement observé dans Ypres, quoiqu'exécuté avec peu de correction, c'est le *composite*. On en voit quelque chose dans l'église cathédralle et dans quelques autres églises de la ville. Les particuliers l'ont aussi mis en œuvre, sans doute par imitation jusqu'aux deffauts mêmes des endroits où il a été pratiqué. Je vis chez les Récollets quelque chose de joli en architecture. L'ordre composé règne d'un côté dans les piliers de la nef de leur église et de l'autre, c'est un gothique tout pur. J'ay vu dans le cours de mon voïage à Abbeville, une église, où les piliers de la droite de la nef ont des chapiteaux et ceux de la gauche, qui sont neufs, en manquent. On les a néanmoins placez là depuis très peu de temps. L'architecte apporte pour excuse, qu'il s'est moulé sur de semblables piliers qu'il a vû ailleurs. Sans doute que ce seront celles de St-Nicolas de Valenciennes; aussi me surprirent-ils étrangement lorsque je jettay les yeux dessus, à ce propos je ne ferai point de difficulté de vous dire, à vous Monsieur, qui aimez la belle architecture, que cet art est traité en ce païs-cy fort irrégulièrement. Les *frontons* y sont brisez presque partout aux portes des grandes maisons, des

Digitized by Google

églises, aux maîtres-autels, aux autels particuliers à l'égard des *Corniches*, elles sont partout coupées avec la *frise* et l'*Architrave* pour faire place à un ornement imaginaire.

L'Hôtel-de-Ville

Ce qu'il y a de plus beau dans Ypres, c'est la Grande Place et l'hôtel de ville. C'est un fort grand corps de bâtiments du quatorzième siècle. Mais d'un gout vraiment gothique ; on y monte par un double escalier, de même qu'à l'hôtel de ville de Valenciennes.

La tour qui est au milieu de l'Hôtel de ville est d'un ouvrage assez délicat pour le temps. La tradition de la ville est qu'elle se soutient au milieu de ce grand bâtiment sans presqu'aucun fondement, et qu'elle n'a point d'autre appui que l'entablement ou la corniche de la maison de ville, à travers lequel elle s'élève. La grand-garde se tient devant l'hôtel de ville ; c'est aussy la place du marché.

A l'une des extrémitez de cette place qui est la plus étendüe et la plus vaste que j'aye vûe dans tout mon voyage est une belle fontaine, incrustée de marbre et ornée de Dauphin aussi de marbre qui font un assez bel effet.

Le canal de Bousingue et ses fortins.

Je fus me promener à la basse ville, pour y considérer l'entrée du *canal de Bousingue*. Il fallut traverser deux ponts entre lesquels est un bon bastion avec un logement je passay de là au chemin couvert et du glaces j'allay droit à une grande porte que l'on a construit depuis peu d'années, elle me paroit fort inutile en cet endroit, on luy a donné toute la forme d'une porte de ville.

Je mavançay jusqu'au pont qué l'on racommodait tout de neuf. C'est le pont qui communique à l'ouvrage à cornes qui flanque et déffend l'entrée et le commencement du canal je voulus monter tout au haut de la porte par où l'eau du canal se communique à cet ouvrage, j'y trouvay

Digitized by Google

un terrain assez large pour marcher deux ou trois personnes de front. Je découvris de là sur la gauche du canal en avançant du côté du fort de la Kenoque deux petits ouvrages garnis de canons, de l'autre côté branloient en l'air de malheureux soldats hollandois attachez par le coû à des fourches avec de gros cordons de chanvre.

La Porte Dauphine.

La plus belle des portes de la ville d'Ypres est la porte Dauphine. Un peu au delà, avant la prise d'Ypres par le Roy de france Louis XIV, étoit une citadelle que nous avons rasée séparemment à cause de sa mauvaise situation, car le terrain y est trop bas et avec cela humide et marécageux. Ypres a été trois fois plus grand qu'il n'est à présent, les guerres y ont apporté bien du changement. Le Roy l'a fait extraordinairement fortifier, on n'a rien oublié pour la rendre une des meilleures places de nos frontières, en même temps on l'a resserré en de justes cornet de manière que la nature aidée de l'art, le rend presqu'imprenable. Le Prince Eugène de Savoye dans la dernière guerre tenta de le vouloir assiéger, mais les inondations qui environnent la ville, le menoient trop loin pour entreprendre des lignes de circonvallation. La ville d'Ypres avec ses dépendances est gouvernée par un Président, ce qu'ailleurs nous appelons Maire et douze Echevins. Le Roy y a établi un Bailliage, d'où ils appellent au Parlement de Tournay, transféré à Doüay depuis la paix d'Uttrecht.

On compte cinq paroisses dans Ypres. Il y a des Dominicains des Carmes des deux espèces, des Capucins, des Augustins, des Récollets qui sont bien logez, ils sont près du Rampart dans un vaste emplacement. Les Jésuites ont icy un collège, leur Eglise est passable. Il y avoit dans Ypres lorsque j'y étais cinq Bataillons de troupes hollandaises.

La Garnison hollandaise.

Les grenadiers de chaque compagnie, me parurent

Digitized by Google

avoir la plupart six pieds de haut, avec des bonnets semblables à ce que j'avois vûs aux grenadiers hollandois de la garnison de Tournay.

Le Prince de *Holstein-Beck* est Gouverneur de la ville d'Ypres et ils l'appellent dans la ville, lorsqu'il l'en entretiennent, *le Prince*, tout court.

Le cérémonial des enterrements.

Voicy un usage particulier pour les enterremens que j'ay vû pratiquer icy dans une église paroissiale où j'entrai. La nef et le chœur de l'église étoient garnis de paille fraîche d'un bout à l'autre. Le corps du defunt étoit précédé d'un grand nombre d'enfans avec des bannieres rouges, bleües et des noires : les Ecclésiastiques de la paroisse suivoient : après eux marchoient les parens et les amis du mort, ayant tous un cierge à la main. Sur le banc des Marguilliers ou fabriciens, étoient plusieurs pains rangés les uns sur les autres, come les Pains de Proposition de l'ancien Testament, c'est, dit-on pour les Pauvres. On porte à l'offrande un gâteau avec un pot de vin, et si le pot est vuide, on met dedans en argent la valleur du vin qui auroit dû y être. Les parens et les amis de la personne défunte vont aussi à l'offrande et y laissent leur cierge avec quelque piece de monnoye.

Tous les pas que j'avois fait dans Ypres et au dehors m'engagèrent à me rafraîchir avec mon conducteur. Comme j'avois apporté une bonne lettre de recommandation, la personne à qui je l'avois laissée, m'avoit envoyé un des notables de la ville pour me mener partout. Nous fumes à l'*Estaminée* qui est une honnête auberge, permise en Flandre aux Ecclésiastiques ; ce lieu est d'ordinaire attenant à la catedralle. Ce n'est point la coutume d'y voir des Laïcs, si quelque Ecclesiastique n'y en mene. Je trouvay en celle-cy deux officiers Hollandois, sans doute catholiques, les Hollandois ayant plusieurs catholiques à leur service, ce qu'entr'autre j'ay reconnu à

L'Estaminée ou cercle des Ecclésiastiques.

Digitized by Google

Tournay. A cette occasion on me dit qu'il avoit été permis, aux officiers seulement, d'y entrer, à condition qu'ils ne parleroient ni de Religion, ni de guerre, aussi les vis-je fort tranquilles. Au sortir de là nous fûmes sur le rampart faire un tour ; on voulut me faire voir le lieu où l'on tire à l'*Arquebuse*, c'est un jardin agréable environné de petits *vuide-bouteilles* où de bons flamands chantaient.

En route pour Bergues.

On m'avoit d'abord promis une chaise pour moi seul, qui m'auroit rendu dans peu d'Ypres à *Berg* si j'avois dessein de passer, mais la personne à qui elle étoit se ravisa; trouvant qu'elle en avoit besoin pour elle même, c'étoit une chaise de renvoy. J'eus recours au *Karabat* qui est une espece de coche, et la voiture ordinaire des flamands. Je me trouvai en bonne compagnie, chose admirable ! sans femmes, ce qui n'étoit pas un médiocre avantage.

D'Ypres nous passâmes à *Poperingue* qui est un bourg assez peuplé ; cela pourroit même passer pour une petite ville dans un besoin. Il y a en cet endroit un chemin qui va droit à Cassel qui n'est qu'à quatre lieues de Poperingue. On trouve ici deux chemins à choisir pour se rendre à *Berg*. Nous prîmes celui de la droite par *Rosebruke* qui est une petite ville située sur l'*Yser*, sa situation est agréable, les droits d'entrée sont si considérables. La rivière qui y passe rend cet endroit marchand et fort habité. Nous y dinâmes dans une auberge proche la place, mais non dans celle où s'arrêta la voiture, ce que les personnes qui sont en route devroient faire souvent parce que d'ordinaire on est rançonné des hôtes, où logent les carastes.

Diner à Rosebruke. (Ronsebrughe)

Les Houblonnières.

Entre Ypres et Rosebrucke, je découvris de grands bois, à environ une demie-lieüe du grand chemin et d'espace en espace des *Houblonières* très bien cultivées; au premier aspect et surtout à des Bourguignons, on

Digitized by Google

croiroit que ce sont des vignes, mais les échalats du houblon sont beaucoup plus grands et le houblon monte bien plus haut. Le houblon est à la Biére ce que la *vanille* est au Chocolat. A mesure que nous avancions du côté de *Berg Saint-Winock* le païs se découvroit. Comme l'on a changé les portes de Berg, il faut beaucoup tourner avant d'y entrer, le grand chemin conduisoit autrefois à la porte qui étoit derrière l'abbaye de Saint-Winock à l'endroit que l'on appelle maintenant la tête de Saint-Winock à cause d'un ouvrage à cornes qui se présente là comme une tête et qui couvre tous les bâtimens de l'Abbaye, c'est-à-dire les défend et les met à couvert.

Arrivée à Bergues.

Nous entrames de bonne heure dans Berg, cette ville n'est éloignée d'Ypres que de sept lieües, le meilleur logis, le croiriez-vous, Monsieur, est à l'hôtel de ville proche la grande place. En attendant le souper, j'allais rendre une lettre que j'avois apportée de Paris pour le commandant de la Place, c'est M. des *Coltières*, Brigadier des armées du Roy. Il me reçut en fort galant homme. Dans le moment que j'avois l'honneur de luy dire le sujet de mon voyage, il me pressa d'aller souper avec lui à sa maison de campagne, les chevaux étoient au carrosse, mais comme je luy témoignay en le remerciant de l'honnesteté qu'il me faisoit que mon dessein étoit de ne m'arrêter seulement que le reste de ce jour-là à Berg, et que je n'avois d'autre désir après celui de joüir un moment de sa conversation, que de visiter les fortifications de la Place, il me donna un vieil officier qui actuellement lui tenoit compagnie avec ordre de me conduire dans tous les postes que je souhaiterois voir et de m'expliquer toutes choses : nous allâmes donc sur le champ monter sur le rampart, en commençant vers l'endroit qu'ils appellent la tête de Saint-Winock.

Logis à L'Hôtel-de-Ville

Chez le Commandant de Place, et visite des fortifications avec un officier.

Digitized by Google

Il me semble que les trois demi-lunes les plus voisines de l'ouvrage à cornes qui couvre l'Abbaye sont trop petites. Le *fort-suisse* est presque vis-à-vis et un peu au delà. Un petit ruisseau fournit de l'eau à son fossé, ce fort ne consiste qu'en une redoute fraisée et entourée d'eau. On médite de faire un ouvrage à cornes au delà de ce fort, celui de la porte de Cassel ne vaut pas grand'chose. Près de cette porte-ci on a agrandi, une place qui sert pour les revües et pour le marché aux chevaux. C'est un quarré long, bien pavé, il est proche le rampart. Je trouvai le chemin des *rondes*, les *parapets* et généralement tous les ouvrages du corps de la place bien entretenus. De l'endroit que l'on nomme la tête de Saint-Winock. On découvre de belles et vastes campagnes et même la mer.

Comme la ville de Berg est petite j'en eus bientôt fait le circuit. Je distinguai du rampart le canal de *Furnes* d'un côté et de l'autre la rivière de *Colme* qui y répond, elle arrose la petite ville de Berg Saint-Winock. Le canal qui va de cette ville-ci à Dunkerque est au Nord-Nord-Est de la ville.

L'Abbaye de St-Winoc.

Après avoir remercié l'officier de la garnison qui venoit de me faire voir les fortifications de la ville j'allay droit et seul à l'Abbaye. La nuit cependant approchoit, je trouvai moyen de me faire ouvrir l'Eglise, et d'être éclairci de ce que je demandois. L'Eglise de l'Abbaye de Saint-Winock est imparfaite, défaut commun à bien des Eglises. Il n'y a que le chœur de fini, et quelque chose de la croisée. Le chœur est pavé d'une espèce de marbre blanc veiné de noir en grands carreaux. Le maître-autel est décoré de piliers d'ordre composite. Je remarquai dans l'entablement des *trigliphes* que l'on avoit placé d'espace en espace dans l'Architrave, ce qui est contre les premières règles de l'Architecture, avec cela les

Digitized by Google

trigliphes sont propres seulement à l'ordre Dorique, ils ont aussi des *modillons* dans la *frise*. Quatre fenêtres forts grandes et très étroites éclairent ce grand Autel qui est isolé, il y a plus de goût, on pourroit ajouter et plus de bon sens dans les deux autels qui accompagnent le grand : l'un est sous le nom de la Sainte Vierge et l'autre sous celui de saint Benoît qui est la chapelle affectée à l'Abbé.

Le costume des Religieux.

Saint-Winock est une abbaye régulière de l'ordre de *Clugny*, l'abbé s'appelle Dom *Wanderhague* c'est un homme de quarante ans. Il a vingt-trois religieux sous la conduite, dont cinq sont novices, l'habit de ces moines est particulier. Ils portent le bonnet quarré et un colet comme celui des PP. de l'oratoire. Quelques uns portent la perruque, ce qui n'est point rare en Flandre chez les religieux. J'ai vu des Jésuites qui avoient aussi l'usage de la perruque. La menuiserie qui est autour du chœur par dehors est décorée de douze petits tableaux d'environ deux pieds de hauteur qui y sont encastrez, c'est ce qu'il y a de meilleur goût dans cette église, ces tableaux sont de *Van Bouck* peintre flamand renommé. Il faut néanmoins avouer qu'à prendre tout le corps de l'église en dedans, on trouve quelque chose d'assez apparent, le chœur est large et bien éclairé, le reste a quelque chose de grand, le vaisseau du chœur étant élevé et proportionné dans sa largeur. L'abbé a fait élever un gros corps de bâtiment attenant le cloître des religieux qui a de l'apparence, on a placé le réfectoire en bas, que l'on a pavé de marbre noir, à l'une des extrémités est le portrait en grand de M. l'abbé. Saint-Winock a été sacagé plusieurs fois dans le temps des guerres, l'église en a été brûlée, ce portrait est des plus simples. J'ai observé icy et dans diverses églises de Flandre les armes des rois de France, des empereurs et des rois d'Espagne au haut des

Digitized by Google

stalles du chœur, j'ai vu dans l'église de cette abbaye, cy les armes du dernier dauphin de France et au bas le jour de sa mort. L'abbaye de Saint-Winock est dans l'endroit le plus élevé de Berg qui d'ailleurs est situé sur une hauteur. *Berghen* en flamand signifie *montagne*. Il n'y a que deux paroisses dans la ville, *Saint-Martin* et *Saint-Pierre*, on y voit un mont de piété. Les Dominicains ont ici une maison et les Capucins. Les Jésuites y ont un collège, ils y sont en petit nombre, la ville n'est pas grande elle a néanmoins été le séjour des comtes de Flandre : j'ay trouvé qu'elle étoit bien pavée et que les rues en étoient nettes. La juridiction spirituelle sur toute la ville dépend presqu'entièrement de l'abbé de Saint-Winock, qui tient le second rang entre les abbés du clergé de Flandre. Nous avons Berg-Saint-Winoc depuis le traité des Pyrénées, c'est-à-dire depuis 1659.

Étant de retour à mon auberge où le souper n'étoit point encore prest, on m'invitoit d'aller voir les marionnettes et les bateleurs à qui le magistrat de Berg avait accordé dans l'hôtel de ville ou j'étois logé une grande salle pour jouer. Vous pouvez croire, Monsieur, que je ne tins nul compte de cette offre. Un fort honneste homme de Saint-Omer logé au même lieu, s'offrit de me tenir compagnie à table. Nous ne faisions que commencer à y entrer lorsque deux personnes avec qui je m'étois trouvé dans la voiture d'Ypres à Berg vinrent se joindre à nous, ils nous trouvèrent dans une bonne contenance, c'étoit le verre en main : d'une compagnie de deux, il s'en fit une quarrée. On parla de Dunkerque et du canal de *Mardyck*. Ce Monsieur de la ville de Saint-Omer s'éforçoit de m'apporter bien des raisons pour me détourner d'aller voir ces deux endroits, à cause disoit-il de l'air qui y étoit infecté par les eaux corrompues de la mer et arrêtées à la suggestion des Anglois pour en épuiser le

Réputation d'air infecté à Dunkerque.

Digitized by Google

bassin plus facilement, ce qui faisoit mourir beaucoup de monde. Il exagéroit avec cela à merveille le mauvais effet des terres remüées ; en parlant du nouveau canal à vous dire, Monsieur, ma pensée ingénuëment je me trouvai là dessus un peu inquiet, cependant la grande envie que j'avois de voir le fameux canal que le roy avoit fait commencer et dont j'avois ouy dire à Paris des choses d'une très grande conséquence, me fit passer par dessus toutes sortes de considérations.

En barque vers Dunkerque.

Je m'embarquay le lendemain matin et me mis sur le canal qui conduit à Dunkerque qui n'est éloigné de Berg-Saint-Winock que d'une lieüe et demie. Je fus surpris agréablement de voir à deux cent pas de cette ville mon homme de Saint-Omer à cheval et dans le chemin de Dunkerque qui est pavé et en manière de levée. Il s'approcha du canal pour considérer la barque de plus près ; m'ayant aperçû, il s'empressa de me dire, mais avec un visage ouvert et plein de bonne volonté, qu'il alloit me préparer une bonne chambre à Dunkerque ; comme il n'étoit point Normand ni Gascon, je vis dans moins de deux heures l'effet de sa promesse ; car il alla par complaisance pour moy à la chasse royale une des meilleures auberges de Dunkerque, s'assurer d'une bonne chambre. Je luy avois témoigné la veille à souper que j'irois loger en cet endroit.

Les Forts François et Louis.

Dans le chemin de Berg à Dunkerque étoient à la droite du canal qui y conduit, deux forts considérables : l'un appellé le fort François et l'autre le fort Louis. Celui-ci a été démoli selon les conventions de la paix dernière, en même temps que Dunkerque. Il étoit bien plus considérable que le fort François, puisque chaque courtine étoit flanquée d'une demie-lune c'étoit un bon *tétragône* revêtu. Le fort François subsiste, il n'est, de même que le fort Loüis, que de quatre bastions et palissandé, le fort

Digitized by Google

François n'est qu'à une demie-lieüe de Berg. La porte du fort est flanquée d'une demie-lune ; on entre par là. Cinquante invalides gardent ce poste qui est sur le bord du canal de Berg à Dunkerque. Quelques invalides de la garnison qui étoient dans notre barque, mirent là à terre. Ils apportoient en ce fort de longs sacs pleins de pains cuits dans Berg.

Entrée à Dunkerque et aspect des fortifications détruites.

La barque arriva de bonne heure à *Dunkerque*, il faisoit beau temps, c'est une des plus grandes satisfactions des voyageurs avec une bonne bourse. En voyant les dehors de la ville, je me sentis le cœur touché,

Ce fut alors que de nos yeux,
Vous eûssiez vû couler des larmes,

en considérant les démolitions des bastions qui fortifioient ce côté-ci, les pierres en étoient si bien liées, si bien cimentées, qu'on les avoit plutôt rompües et mises en morceaux que de les séparer les unes des autres. Les quartiers en sont épars à droite et à gauche. Les fossés sont comblés. J'entrai dans une des plus fortes places du royaume avant la dernière paix, comme dans un village, ce fut par la porte de la basse ville. Depuis cette porte jusques à la basse ville, il y a un espace considérable. Je n'y aperçus de côté et d'autre que de petites cabanes faites de chaume, pour loger une partie des soldats qui travaillent au nouveau canal et quelques manœuvres.

Nous entrâmes dans le corps de la ville par la porte royale et nous traversâmes sur un pont, un canal ancien, dont les eaux sentoient très mauvais, on les avoit arrêtées depuis quelque tems, parce qu'elles alloient tomber auparavant dans le port auquel on travailloit encore pour le combler tout à fait, si la chose étoit possible, c'étoient précisément ces eaux croupissantes et infectées dont on

Digitized by Google

m'avoit fait un si triste récit la veille dans Berg Saint-Winoc, mais je n'eus guères le loisir d'en sentir l'incommodité, puisque toute cette journée là se passa presqu'entière à considérer attentivement les grands travaux du canal nouveau appellé vulgairement *de Mardyck*, mais que régulièrement en droit nommer *canal de Dunkerque*, la description que j'en vais faire, vous en fera convenir.

A peine fus-je arrivé à la porte de l'auberge où j'avois proposé de loger que mon ami de Saint-Omer se présenta à mes yeux. La première nouvelle qu'il m'apprit fut que j'avois une belle et bonne chambre, et que sans luy il auroit fallu chercher ailleurs, à cause du grand nombre de gens qui abordoient sans cesse à la Chasse royale. Ce qu'il avançoit était vray à la lettre.

A l'auberge de la Chasse royale.

L'hôte qui est Italien d'origine et cependant homme d'honneur, commença en me voyant par me proposer les liqueurs les plus exquises et les vins les plus excellents pour me rafraichir et aussi pour me garantir de la ville qui n'ettoit fort sain. Nous nous arrêtâmes au vin de Champagne. Nous étant munis d'un bon déjeuné, on vint nous avertir qu'il se présentoit une fort honnête compagnie, logée dans une auberge voisine, qui nous invitoit d'aller ensemble voir le canal ; quoique j'eusse une trés bonne lettre de recommandation pour une personne de Dunkerque à qui l'on marquoit de me faire tout voir, j'acceptay l'offre présente. sauf à rendre ma lettre et à m'en servir dans la suite en cas de besoin.

Nous nous trouvâmes huit ou neuf de compagnie dont un étoit Magistrat de Dunkerque et avec cela fort intelligent sur tout ce qui concerne les travaux du nouveau canal. Cet ouvrage qui est un ceux qui fera plus d'honneur au Roy et qui contribuera à le rendre immortel dans les siècles à venir, commence à Dunkerque même et tout proche le Mail. Une partie d'un canal qui étoit là, a

Le Canal de Mardyck en œuvre.

Digitized by Google

déja communiqué ses eaux à l'ouverture des terres qui s'est faite à côté des allées du Mail sur la droite.

Le travail a été continué en ligne droite pendant l'espace d'environ trois quarts de lieüe, ensuite on a fait un coude, puis une seconde tranchée en ligne droite jusques à la mer, de manière que le Canal entier a la forme d'une Equerre et près d'une lieue de longueur.

Le terrain du nouveau Canal de Dunkerque, ainsy que l'appellent les bourgeois de cette ville, est extrêmement sablonneux, on y enfonce comme dans les Dunes qui sont voisines. La terre en est blancheâtre et pleine de coquillages, sa longueur est de dix huit cent toises, sa largeur de trente cinq, sa profondeur de trente cinq à quarante pieds. Le talus de chaque côté du canal étoit alors chargé de fascines et de Pilotis d'espace en espace pour les retenir, c'étoit une préparation pour l'assise des pierres ; il y a un chemin couvert de chaque côté qui sera pavé, trois personnes au moins y peuvent marcher de front, à côté de chaque chemin couvert est une Digue, en manière de terrasse qui a cinquante pieds de large, ces deux terrasses seront couvertes d'un beau gazon, elles serviront de promenades pour les carrosses et aussy pour les gens de pied.

L'Écluse faite avec des bois de Norwège.

L'Ecluse est au-delà du coude que forme le canal, elle a quatre-vingt toises de longueur et soixante de largeur, le fond de l'eau en cet endroit sera de quarante cinq pieds. J'ay trouvé moyen de sçavoir cela d'un des préposés à la construction de cette Ecluse, qui est un des plus beaux ouvrages que l'on ait jamais vü. Il y aura deux portes à son entrée, l'une pour les grands bâtimens, l'autre pour les petits. Les Vaisseaux seront toujours à flot dans ce grand canal, ils y entreront tout armés et en sortiront de même. Les vaisseaux du troisième rang y pourront entrer et en sortir avec tous leurs agrès. La meilleure partie

Digitized by Google

du bois que l'on a employé pour élever cette vaste Ecluse, a été tirée des forets immenses de la *Norwege.* Je vis là des pieces de bois d'une longueur et d'une grosseur énorme parfaitement bien équarries et presque sans aucunes fentes. Les plus habiles charpentiers du Royaume et les meilleurs ouvriers à manier le fer, se sont rendus à ce canal pour travailler à la grande Ecluse, qui sera finie dans cinq où six mois. J'ay compté douze moulins d'une invention particulière et tout à fait ingénieuse, ils sont très commodes pour épuiser l'eau qui se trouve en creusant la partie du canal la plus éloignée de la mer, et en même temps la plus proche de Dunkerque : ce sont des moulins à bras en partie, je comptay huit hommes à chaque. On avoit mis des chevaux aux autres pour les faire tourner ; à l'extrémité du Canal et proche la rade des vaisseaux, on avait commencé à élever deux *jettées* qui répondent au canal en ligne directe. Je marchai sur une quoique pleine d'eau presque par tout l'espace d'environ trente toises.

Moulins d'épuisement.

Il y avoit peu de temps que l'on avoit commencé ces jettées, ce n'étoit encore qu'un assemblage, mais d'une largeur égale et proportionnée de fascines et de gros pilotis avec de gros cailloux de mer : on prétend que ces deux jettées, qui sont parallèles, seront fortifiées à leur extrémité de deux bons forts dont on a fourni les desseins à la Cour. Quelques personnes veulent que les ingénieurs ayent ordre de construire deux autres forts immédiatement à l'entrée du canal du costé de la mer, j'en ai même vû des plans que l'on m'a communiqué en supposant le temps que nous mêmes à venir depuis Dunkerque, jusqu'à l'extrémité du nouveau canal, je trouvai que sa longueur étoit de cinq quarts de lieüe, surtout y comprenant les jettées qui en sont comme une partie, je connus que la mer asséchoit fort au loin a l'endroit des deux jettées, et

Digitized by Google

qu'ainsi elles donneroit lieu aux entrepreneurs de conduire l'ouvrage et de le perfectionner avec plus de sureté.

L'Intendant et son cortège d'ingénieurs.

Comme nous marchions le long du chemin du canal, M. Leblanc, intendant de Dunkerque parut de l'autre côté du même canal il étoit accompagné de vingt cinq personnes tant officiers qu'ingenieurs et autres, tous à cheval, il y avoit plusieurs chevaux de main, je comptai en tout trente chevaux. Notre conducteur nous assura que tous les jours depuis neuf heures jusques à midy, cet habile intendant, aimé généralement de tous les habitans de Dunkerque parcoure à cheval les travaux du canal, en donnant partout les ordres nécessaires, prenant conseil de plusieurs ingénieurs qui le suivent à cheval, exhortant les soldats à travailler et les encourageant par de fréquentes récompenses. M. Le Blanc entend également la marine et les finances, il est à tout. Il y avoit actuellement vingt six bataillons occupes au canal : les uns à creuser, les autres à porter la terre en haut, pour former de chaque costé du nouveau canal une belle digue ou terrasse qui doit régner d'un bout du canal à l'autre : plusieurs soldats sont destinés pour les moulins à bras et pour puiser l'eau qui vient en creusant, ils se relèvent tous d'heure en heure pour se soulager ; c'est une merveille que de voir plusieurs milliers d'ouvriers, monter, descendre, pomper de l'eau, la porter dehors, et remuer sur ce terrain sablonneux comme une fourmillière, c'étoit pour moi et pour tous ceux qui étoient venus de plusieurs endroits de la France, voir ce beau canal, le plus agréable de tous les spectacles.

Vingt-six bataillons creusant le canal.

L'écluse fournissoit aux spectateurs une nouvelle satisfaction malgré le grand nombre de gens qui s'y arrêtoient pour considérer la longueur prodigieuse des bois qui y entroient, les differens ferremens et la dextérité des

Digitized by Google

charpentiers pour en faire les pieces de manière à se joindre parfaitement, on ne laissoit pas de s'y trouver assez au large pour ne point incommoder la multitude d'ouvriers qui y étoit occupée, la largeur en étant fort considérable. Je passay à différentes fois dans les endroits où devoient se poser les pivots des portes pour l'entrée des vaisseaux ; j'en examinay les largeurs, mais comme je n'osay tirer de ma poche à travers tant de témoins, ni règle ni compas : je ne pus les retenir, de même que beaucoup d'autres choses touchant ce canal, qui me sont échappées de la mémoire ; et cela parce que deux Anglois depuis peu de jours s'étoient fait arrêter pour avoir été trouvés sondant le canal, ces messieurs étoient actuellement dans les prisons de Berg-Saint-Winock. Il est vrai que j'eus l'adresse de sçavoir d'un des ingénieurs préposez pour la construction de cette belle écluse la largeur qu'elle auroit et aussi la profondeur du canal en cet endroit, mais me défiant de ma mémoire, je feignis quelques besoins naturels, pour avoir lieu de marquer cela sur mes tablettes, ce que je fis en me cachant derrière un monceau de sable au bord de l'écluse.

Espions anglais

Tant d'allées et tant de venües le long du canal de Dunkerque et dans les travaux de l'écluse avec l'air de la mer qui est tout proche avoient extrêmement aiguisé mon apétit, l'air marin l'avoit rendu si grand dès sa naissance, qu'il devint tout à fait pressant à l'écluse et presqu'insupportables aux *Loges* que l'on a construit aux environs. Il nous fut impossible de passer outre sans l'appaiser dans un de ces cabarets que messieurs de Dunkerque y ont établis, mais en si grand nombre que cela formeroit un nouveau faux bourg à Dunkerque, éloigné de là d'environ trois quarts de lieüe en le prolongeant sur une ligne, la jonction en seroit apparemment bientôt faite. Ce lieu-ci s'appelle par les dunkerquois le camp du Roy, à cause

Les Cabarets et Guinguettes.

Le camp du Roi

Digitized by Google

qu'effectivement plusieurs escadrons et plusieurs bataillons ont campé là avant la démolition de Dunkerque, on y a élevé déjà quelques maisons à deux étages bâties assez solidement ; les autres pour la plûpart n'en ont qu'un et ne sont que de planches ou de chaume.

La vie à table en 1714.

Vous auriez été surpris, Monsieur, de voir sortir de ces vuide-bouteilles, de ces cabarets ambulants, de ces *Guinguettes*, vous les appellerez comme il vous plaira, des personnes bien mises, de tout rang et de tout sexe, même des religieux, les uns faissant place aux autres. Ce camp étoit si plein que nous eûmes bien de la peine à y trouver place ; nous attendîmes une demie-heure à la porte d'un de ces cabarets pour y dîner. Notre compagnie était nombreuse, et s'étant trouvée augmentée par des personnes qui s'y joignirent, lesquelles étoient de la connoissance des anciens, il nous falloit une longue table.

Quoique notre petite auberge fut bien garnie, on nous servit à tems, en quoi j'admirai la tête et l'attention de celuy qui en étoit le maitre. On ne voiait que broches tourner de côté et d'autre ; jamais rue de la *Huchette* n'en a été si bien fournie ; de larges cruches pleines de vin, tenoient là un grand rang, les pots à bière de toute grandeur avoient là leur place dans un étage inférieur ; on apercevoit dans les recoins bon nombre de bouteilles vuides, renvoiées par des gens qui mangeoient depuis plusieurs heures : les liqueurs même roulaient sur de certaines tables ; les uns parloient du plaisir qu'il y a de manger à son aise et avec liberté : d'autres parloient de la paix que le Roy avoit enfin concluë à Utrecht, ce qui donnoit lieu d'occuper les troupes au canal.

C'est assez la coutume en Flandre, aussi bien qu'en Allemagne de boire plusieurs dans un même pot. Comme c'étoit de la bière que l'on me présentoit de cette façon et selon cet usage, je m'en dispensai sur ce que je n'y étoit

Digitized by Google

point accoutumé. On servit du vin à boire dans des verres plus grands qu'on ne le fait ordinairement en Flandre : Comme les santés que l'on me portoit, auroient pû, à cause du grand nombre des gens de la compagnie où j'étois engagé, écarter la raison de ma tête, je priai mon ami de Saint-Omer, que je découvris en ce lieu être un avocat de cette ville-là, de déployer son éloquence en cette occasion et de faire comprendre à la compagnie qu'il m'étoit impossible d'y répondre sans m'incommoder. J'avois à mes côtez un conseiller du Parlement de Tournai. M. le Bailli de Saint-Omer, et cet avocat dont je viens de parler, les autres étaient pour la plupart de Saint-Omer, de Dunkerque et quelques-uns de Douay.

On apporta aux gens d'une table dressée dans la chambre où nous étions, de longues pipes avec d'excellent tabac et à côté du bon vin frais, ils s'entretenoient de voyages de mer et des différens risques que l'on y court ; quelques-uns fumoient pendant ce tems-là, lorsque tout à coup, un grand homme, de bonne façon et de leur connoissance, s'approchant de leur table, la pipe à la bouche et écoutant pendant quelques momens les propos qu'ils tenoient commença à chanter, mais avec un son de voix sonore et harmonieuse, comme si l'air de la chanson eut été différens de celuy du Vaudeville :

Heureux celuy qui chemine
Sur la terre et non sur l'eau *(bis)*
Qui fait voguer son batteau
Tout le long de la cuisine
L'embarquement est divin
Quand on vogue, vogue, vogue
L'embarquement est divin
Quand on vogue sur le vin.

En ce temps-là. nous entendîmes du côté du canal, tirer un grand coup de canon, c'étoit le signal pour

Digitized by Google

mettre les ouvriers au travail. Ce signal se fait, à ce que l'on nous dit, après le tems du repos qui est marqué pour les soldats, les manœuvres et aussi pour les charpentiers, les serruriers et généralement pour tous ceux qui travaillent au canal. Au reste, ce qu'ils nomment le *camp du Roy* est dans l'endroit où le canal forme un angle rentrant, c'est-à-dire, dans l'espace où le canal fait un coude et commence à former la figure d'une équerre.

Sur la plage. Au sortir de table, nous allâmes sur les bords de la mer nous promener. J'y ramassai quelques coquillages d'une figure particulière. Je considérai sur le sable plusieurs poissons qui ont de la ressemblance à la *vescie de mer* ou l'*holsture*; d'abord cela me parut comme un corps informe de couleur bleuâtre et inanimé, mais les renversant avec ma canne, j'y distinguai des jambes en grand nombre, qui ressembloient à plusieurs vermisseaux entrelassés les uns dans les autres; comme nous nous entretenions, M. Le Bailly de Saint-Omer et moi, des dunes et de la prodigieuse quantité de sable que la mer occeane amene depuis l'embouchure du nouveau canal à une demie lieue de *Mardick* jusques à Dunkerque, un domestique de M. l'Intendant de cette ville passa à côté de nous, le long de la mer, courant fort vite du côté de Dunkerque; une petite planche qu'il avoit mise en croupe, tomba; comme il couroit toujours sans s'en apercevoir, nous lui criâmes de l'arrêter pour la ramasser; m'étant saisi de cette planche en attendant que cet homme revint sur ses pas, je trouvai que l'on avoit dessiné dessus le plan du canal, j'aurois bien souhaité le voir à loisir, mais comme le cavalier couroit à merveille, il fut bientôt à nous : il fut ravi de retrouver ce dont on l'avoit chargé particulièrement, puisque M. l'Intendant, son maître lui avoit donné ordre, à ce qu'il nous dit, de la porter incessamment chez lui.

Digitized by Google

Des Dunes, dont aparamment Dunkerque a pris son origine et son nom, Dunkerque signifiant en langue flamande *Eglise des Dunes* ; nous entrâmes dans l'esplanade de la citadelle nous avancions toujours vers Dunkerque, le soir approchant. Cette esplanade est proche la mer avant d'arriver au lieu où étoit la citadelle, nous nous arêtames à voir démolir une belle écluse, c'est celle par où entroient les vaisseaux dans le bassin : les pièces de bois que l'on en tirait, paroissoient aussi fraîches que si elles y eussent été mises depuis peu. En même temps nous regardames un moulin d'une invention particulière. La roue portoit plusieurs barillets capables de contenir environ 50 pintes d'eau, et comme cette roüe étoit d'un grand diamètre, elle tiroit beaucoup d'eau en peu de temps, ce sont les Anglois qui ont proposé cette sorte de moulin pour épuiser l'eau du bassin, qui est fort grand, et qui peut contenir à flot trente navires. C'est un quarré-long revêtu de bonnes pierres tailles, qui se recourbe un peu du côté de l'Ecluse ; d'un costé de ce bassin est le magasin pour les vaisseaux et de l'autre la corderie : ce sont deux forts grands corps de bâtiment qui régnent dans la longueur du bassin, à la tête duquel il y a deux corps de garde, on voit à l'extrémité le grand magasin général.

A l'ancienne Écluse.

Épuisement du bassin à flot.

Du bassin de Dunkerque, on entre par le moyen d'un pont dans la citadelle qui est toute entourée d'eau, nous n'y vîmes que des quartiers de pierre, des monceaux de terre et partout une grande confusion, il y reste encore des logemeuts considérables. Le plan de cette citadelle est irrégulier à cause du terrain auquel il a fallu se borner, mais l'art y avoit admirablement aidé la nature on y voyoit sept bons bastions et trois ou quatre demi-lunes.

La Citadelle.

Elle étoit avec cela fortifiée par la mer du côté du fort du Revers auquel on alloit de la citadelle par une petite jettée. Ce qui m'arrêta davantage fut le port ; Je le trou-

Digitized by Google

vai comblé en partie c'étoit à la fin de Septembre, et quelques efforts qu'on ait fait et qu'on ait proposé aux Anglois d'imaginer de nouveau pour le combler tout à fait, la mer a renversé tous les obstacles, et toutes les digues qu'on a voulu lui opposer au moins jusques à certain espace. Je comptai sans ce qui reste du port à Dunkerque, trente cinq voiles tous vaisseaux de différentes nations et de diverses grandeurs,

Le Canal fait aux frais de la ville et de la chatellenie.

Etant rentré dans la ville, je trouvai partout la joie peinte sur le visage de ceux qui l'habitent. Le nouveau canal leur donne de grandes espérances. Messieurs de Dunkerque sont entrés dans la dépense de cette grande entreprise conjointement avec les chatelleries de Furnes, de Berg St-Vinock, de Bourbourg et de quelques autres païs voisins ; il n'en coute que très peu au Roy, au moins à ce que l'on m'a fait entendre. Les Dunkerquois se dedommageront assurément par les grands avantages qui leur reviendront de ce grand et vaste canal, et encore davantage, si on exécute les grands projets que l'on a sur Dunkerque pour la rendre une des plus puissantes et des plus riches villes du monde. J'allai porter ma lettre de recommendation que j'avois pour une personne qui a dans Dunkerque un emploi distingué, et dont je reçus bien des honnestetez et toutes sortes d'offres de service. Mon ami de Saint-Omer, m'aiant rejoint, nous vîmes ensemble les beautés de la ville. La place royale est presque quarrée, un des côtés tout entier est décoré de douze maisons toutes sembables pour l'extérieur. Ils appellent cela la maison des douze apôtres. Ces maisons ont appartenu, dit-on, à douze frères, qui ont fait mettre à chaque portion de cette grande façade, l'image des S. S. Apôtres. Je me souviens d'avoir vu à la place de Belle-Cour à Lyon plusieurs maisons d'une même hauteur et de suite que l'on disoit appartenir à des frères, elles occupent de même un des côtés

La Place Royale.

Digitized by Google

de cette magnifique place. Les Dames St-Pierre dans la même ville occupent tout un côté de la belle place des Terraux.

L'Église St-Jean

L'Eglise paroissiale de Dunkerque qui porte le nom de Saînt-Jean est à l'une des extrémités de la place Royale. Je ne manquai pas d'y chercher la chapelle de St-George, à cause du tableau du Saint dont on m'avait fait l'éloge, mais on se trompait. J'ai trouvé plus d'une fois qu'on prodiguoit les louangez pour des sujets qui ne le méritoient pas, cela peut s'appliquer aux ouvrages de l'esprit, comme à ceux de l'art. Celui-là a le bon goût qui a le goût des vrais connoisseurs. La place Dauphine est parfaitement quarrée, on l'a embellie depuis quelques années de plusieurs rangs d'arbres, ce qui la rend fort agréable en été. Près de cette place commence une longue et belle rüe qui traverse toute la ville dans sa largeur, c'est-à-dire depuis la porte Dauphine ou de Nieuport jusques à celle du port qui forme ce que l'on appeloit autrefois icy la vieille ville. L'hôtel de Ville est dans un coin de rüe ; ce n'est qu'un corps de logis d'une médiocre grandeur, dont on a regraté depuis peu de temps la face extérieure. Ce qu'il y a de plus beau dans la nouvelle ville de Dunkerque (la vieille ville est du côté du Port) c'est l'Arcenal et le magasin des vivres pour la cavalerie et pour l'infanterie. Ce sont de longs et magnifiques bâtiments qui occupent proche le rampart environ la moitié du circuit de la ville ; ces magasins ont à leurs extrémités de beaux pavillons destinés pour loger les officiers. Tout cela est bâti solidement et couvert d'ardoises.

L'Hôtel-de-Ville

L'Arsenal.

Aspect de la ville en 1714.

La plupart des maisons dans Dunkerque sont bâties sur le même dessein et d'une hauteur égale, je ne parle que de la nouvelle ville. L'Architecture qui y règne dans les dehors est en pilastres d'ordre Dorique avec un entablement qui y répond. C'est la pierre blanche qui est ici en

Digitized by Google

usage et la brique blanche. Les rües paroissent toutes tirées au cordeau, très peu exceptées. Le pavé en est assez commode. Mais que dire des dehors de la Ville, on ne les peut qu'en soupirant et qu'en regrettant les plus excellens ouvrages de fortifications de nos plus célèbres ingénieurs. On comptoit jusques à dix-sept bastions, dont dix enfermoient la ville du côté de terre, les sept autres formoient la meilleure partie de la citadelle. Je ne parle pas d'uu admirable ouvrage à corne pres de la porte Dauphine, de douze ou quinze demi-lunes; ajoutez à cela des fossez à fond de cuve qui étoient doubles depuis la porte royale jusques à la porte du Havre; un double chemin couvert, et une double contrescarpe flanquoient tout ce costé de la ville neuve. On a desseiché tous ces fossés depuis la paix d'Utrecht on a tout comblé. J'ai compté quatre portes dans Dunkerque, j'y ai trouvé bien du monde et encore beaucoup de commerce; si on exécute les grands desseins que l'on a, cette ville sera plus florissante que jamais, ce sera une nouvelle Tyr. Dunkerque est de l'Evêché d'Ypres.

Le port, le chenal et les forts à cette époque et antérieurement

On peut distinguer dans Dunkerque, la vieille et la nouvelle ville. La vieille est le long des bords de la mer, fortifiée par une muraille assez épaisse et flanquée de plusieurs tours rondes selon le goût d'autrefois. Il faut avouer icy que le port est un peu étroit, mais les dépenses considérables que le Roy y avoit fait faire l'avoient rendu tout autre qu'il n'étoit il y a environ quarante ans. On tient que le canal qui se communiquoit au grand bassin pouvoit mettre à couvert plus de huit cens voiles, les vaisseaux étoient là entre la citadelle et la vieille ville fort en sureté, des deux côtés du port on avoit élevé deux tres belles jettées de bois qui s'avançoient environ six cens pas dans la mer. Le Roy Louis XIV, avoit donné des sommes immenses pour les

Digitized by Google

établir. On y avoit employé jusqu'à trente mille hommes pour achever l'ouvrage plus promptement.

Des forêts entières furent coupées en France et des milliers de pierres furent jettez dans les fondemens pour la construction de ces jettées qui étoient fortifiées à leurs extrémités du côté de la mer de forts munis de gros canons ; ils portaient le nom l'un de *Château vert* et l'autre de *Château de bonne espérance*. Le fameux *Risban* étoit en deçà et sur la gauche, éloigné de la citadelle de quatre cens toises, ses murs étoient d'une épaisseur prodigieuse. Ce fort pouvoit contenir une garnison de six cens hommes. Sa figure étoit à peu près triangulaire ; on y voioit un puits merveilleux qui fournissoit de l'eau douce des pluïes ramassées, pour les soldats qui y étoient logés dans des cazernes également belles et solides. Le fort du Risban étoit muni de bons canons et de plusieurs mortiers. En deçà de ce fort qui faisoit l'admiration des plus habiles Ingénieurs, et dont il reste encore outre les fondemens un gros tas de pierres et de matériaux, dans l'endroit même où il avait été construit étoit le fort de Revers distant de la citadelle d'environ deux cens toises, c'étoit un ouvrage à queüe d'hirondelle ; ce fort-cy avec le Risban étoit environné des eaux de la mer, même à marée basse.

Résumé historique.

Dunkerque n'étoit autrefois qu'un hameau où se retiroient des pêcheurs ; il trouva son accroissement dans la ruine du port de Mardyck (qui en est éloigné d'une lieüe et demie environ) que la longueur du temps et la négligence des habitants avoient rendu impraticable par la quantité de sable et de limon que la mer y avoit jetté. *Baudouin IV*, comte de Flandres, fit entourer Dunkerque de murs, ce fut vers la fin du dixième siècle. Les Comtes de Flandres, successeurs de Baudouin IV, y ont attiré un grand nombre d'habitans par les privilèges et les

Digitized by Google

franchises qu'ils ont accordez à cette ville, qui a été successivement possédée par les Comtes de Flandres, les Anglois, les Espagnols et les François. Charlequint y a fait bâtir la citadelle du côté de la mer en 1535, c'est celle dont j'ai parlé et que l'on a démolie. Plusieurs Dunes ont été aplanies pour y faire de nouvelles fortifications, et les bastions qui n'étoient d'abord que de terre ont été revêtus selon les différentes occurences. La ville avant la démolition étoit plus forte du côté de terre, c'est ce qu'on appelle la nouvelle ville. L'ancienne qui est du costé de la mer tiroit sa principale force de la citadelle, le port est entre deux.

J'ai lû dans l'histoire que le duc d'Enghien avoit pris Dunkerque en 1646, ça été depuis le grand prince de Condé, un des plus grands capitaines de son siécle, l'archiduc Léopold dont j'ai parlé à l'article de Tournay, reprit Dunkerque en 1652, six ans après, le maréchal de Turenne l'assiégea et le prit, après avoir battu auparavant, Dom Jean d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, qui venoit secourir la ville avec vingt mille hommes.

Les français ayant depuis fait un traité avec Olivier *Cromwel* qui se disoit protecteur de l'Angleterre, ils lui remirent cette place importante que Charles II, rétabli sur le trône d'Angleterre, vendit à la France en 1662, pour la somme de cinq millions de florins.

Les Canaux y aboutissant.

Trois grands canaux arrosent Dunkerque et donnent en même tems la commodité aux habitans de transporter sur des bateaux qu'ils nomment *bélandres*, différentes marchandises, j'en ay rencontré plusieurs sur le canal de Berg et sur celui de Bourbourg. Tous ces canaux entrent dans Dunkerque du côté du midy et servent à purifier la ville de toutes les immondices et à inonder les campagnes des environs en temps de guerre, en haussant et baissant

Digitized by Google

les écluses, ce qui est d'une utilité infinie. Le premier de ces canaux conduit à Furnes et à Nieuport, puis à Bruges. Le second à Berg-Saint-Winock et le troisiéme à Bourbourg et de là à Saint-Omer, ce qui fournit une voiture douce et commode pour toutes ces villes là. La pesche des harangs se fait sur les côtes de Dunkerque. Il y a dans Dunkerque un intendant de la marine : on y enseigne les mathématiques, il y a des exercices pour la marine ; les jésuites y ont un collège pour les humanités. On compte plusieurs couvents de l'ordre de saint François, et un des Carmes déchaussés. En 1694 au mois de septembre, les Anglais s'avisèrent de moüiller dans la rade de Dunkerque pour le bombarder ; ils tirèrent pendant trois jours plus de douze cens bombes tant sur la ville que sur les forts qui sont dans la mer et les jettées de bois. Mais avec si peu de succès qu'ils furent obligez de se retirer vers Calais où ils réussirent encore moins.

L'Enseignement

Mon dessein étant de voir la ville de Saint-Omer pour revenir ensuite à Calais et reprendre la route que je m'étois proposé en partant de Paris. Je m'embarquai sur le canal de Bourbourg, je trouvai dans la barque la plupart des personnes avec qui j'étois la veille à Dunkerque. Le temps étoit serein et la compagnie nombreuse : afin d'être plus libre et moins exposé au grand bruit, je me mis à une des extrémités de la barque en bas, dans une chambre où pouvoient tenir douze ou quinze personnes tranquillement ; je n'avois point oublié les bons endroits qu'il faut prendre dans ces sortes de voitures d'eau, m'étant trouvé plus d'une fois sur mer. Je me mis donc à côté d'une petite fenêtre qui me donnoit de l'air et que je pouvois facilement fermer en cas d'un grand vent : là se trouvèrent plusieurs personnes de Saint-Omer, de Tournay et quelques unes d'Arras, entre autres le Prieur des Carmes de cette ville qui faisoit le beau parleur et rega-

En barque ver St-Omer.

Digitized by Google

loit la compagnie de contes à dormir debout. Un frére jésuite apoticaire du grand collége de Saint-Omer jouait aussi son rôle quand il se mettoit un peu en train, surtout il brilloit dans les questions qu'il proposoit à la compagnie de tems en tems et dans les comparaisons. On aprit de luy la différence qu'il y a entre la raison et la vérité.

Aspect du pays. Les environs du canal de Bourbourg sont agréables ; ce sont des prairies, des allées de saules, de petits bois d'espace en espace. On a bâti une redoute dans l'endroit où il fait un angle et va ensuite droit à Bourbourg qui est une petite ville environnée de marais, ce qui la fortifie. Elle tire son nom du mot flamand *Brouck* qui signifie marais. La petite rivière de *Colme* qui passe à Berg-Saint-Winock l'arrose Bourbourg n'est qu'à une bonne lieüe de Gravelines et à trois lieües de Dunkerque. Les françois se rendirent maîtres de cette petite ville en 1645, sous les ordres de *Gaston duc d'Orléans* oncle du roy à présent régnant.

Les fortifications en furent démolies après la paix des Pyrénées en 1659 et il ne parut point qu'on les ait rétablies.

Bourbourg est assez joli, j'y admirai la place qui est près de l'Eglise paroissialle. Elle est grande, large et très nette. On voit icy une belle Abbaye de Religieuses de l'Ordre de St-Benoist, qui doivent être d'extraction noble.

Un diner à Bourbourg. Elle est immédiatement sujette au St-Siège. Nous dînames à Bourbourg. Le vin n'y vallait pas grand'chose, quelqu'enquête que nous pûmes faire pour en avoir de passable. Il fallut néanmoins se contenter de celuy que l'on nous protesta être le meilleur de ce lieu. Nous nous dedommageames d'ailleurs sur la fricassée et le roti. La compagnie à laquelle je m'étois joint et qui étoit de plus honnêtes gens de la Barque, me donna lieu d'être satisfait la plupart étant d'une humeur fort enjoüée, le temps ne

Digitized by Google

nous dura point, et il y parut car le patron de la Barque ne pouvoit nous tirer de table.

Au sortir de Bourbourg on voit plusieurs canaux, mais moindres en largeur que celui sous lequel nous voguions. Un de ceux là va jusques à Gravelines, ville trés bien fortifiée procbe la mer ; il communce à un endroit que l'on appelle le *Guindal*. Ce fut en ce lieu que notre barque entra dans la rivière d'Aa qui passe à Gravelines.

L'Aa.

Cette rivière nous mena jusques à St-Omer. Elle fait une isle au-dessous et vis à vis de l'Abbaye de Watte, où le conducteur de la barque s'arrêta pour se rafraichir de quelques terres de biere. Pour moi qui avois oüi dire que l'on découvrait de ce lieu les côtes d'Angleterre, j'allai furtivement seul au haut du clocher de l'Eglise de Watte, non sans avoir plus trois fois manqué de m'estropier et de me casser les jambes, la plupart des dégrez étant brisez. Le temps me paroissant assez dégagé de nuages je tirai mon télescope, mais le vent agitoit si fort les nuages quê je ne pus distinguer bien précisément ce que je cherchois. M'étant avancé sur une balustrade de pierre à demi-ruinée par les injures du temps, je n'osois trop m'appuyer, A vous parler sincèrement Monsieur, je ne sçai comment je ne tombai point du haut de cette tour en bas ; elle étoit percée à jour différens endroits. Vous me direz que j'eus le bonheur en cette occasion de joüir du privilège d'une de ces trois sortes de personnes qu'on dit que les bons Anges protégent particulièrement.

En haut de l'église de Watte

Watte est un endroit fort élevé et facile à fortifier. Je parle de l'endroit où est l'Abbaye qui est de l'ôrdre de Saint-Augustin ; elle est au haut du village de *Watte*, les Jésuites de St-Omer ont une maison commode en ce lieu. On me dit que dans la guerre dernière le Prince Eugene de Savoye avoit tenté apres le siège d'Aire de s'emparer de ce poste qui est important, à cause qu'il est

Digitized by Google

facile de s'y retrancher, de grands bois l'environnant et gardant les avenües. Ce général avoit dessein d'investir et de faire le siège de St-Omer. Il y a dans le village de Watte qui est au pied de la monjagne où est située l'Abbaye dont j'ai parlé, un pont tournant sur la rivière d'Aa. Ma curiosité d'avoir voulu grimper au haut du clocher de ce lieu, me fit presque manquer la barque. Je descendis vîte de la Tour, et je ne fus pas sitôt au pied de l'Eglise que la barque passa le pont qui fut refermé à l'instant, je le traversai : à deux pas de là on me tendit une planche sur le bord du canal et je rentrai dans la barque.

Aspect poëtique du pays.

Depuis Watte jusques à St-Omer ce ne sont sur la droite que marais entrecoupez de petits ruisseaux. Une digue qui commence à la droite de la riviere d'Aa va finir à St-Omer, cela est trés commode pour les gens de pied au reste on ne peut rien voir de plus charmant que les bords de la rivière sur laquelle nous allions : Bois, prez champs animaux, petites maisons de campagne, villages de distance en distance, tout y est plaisant et agréable anx voyageurs, l'eau de la rivière est claire, pure et assez remplie de poissons. Je vous assure, Monsieur, que l'on devient poëte à la vue de semblables objets. Contemplant du haut de la barque les moutons qui paissoient l'herbe et les oiseaux qui voltigeoient d'arbres en arbres, je disois en rêvant, c'est ici que

Les bergers accordant leur musette à leur voix
D'un pied léger foulent l'herbe naissante
Les troupeaux ne sont plus sous leurs rustique toits
Mille et mille oiseaux à la fois
S'animant leur voix languissante
Réveillent les échos endormis dans ces bois.

Notre barque avançoit toujours du côté du gîte. Nous rencontrames en chemin des Belandres qui alloient du

Digitized by Google

té d'où nous venions, c'est-à-dire à Dunkerque éloigné -Omer d'environ neuf lieüs à cause des détours que fait canal de Bourbourg jusques au Guindal, mais seule- ent de sept lieües et demie si on pouvoit faire le chemin Dunkerque à St-Omer en ligne droite.

Un peu après le soleil couché nous découvrîmes le ubourg du haut Pont, le plus grand et le plus long des ubourgs de St-Omer. On mit à terre proche le pont qui t à l'entrée de la ville. Des personnes de la Barque avec ui j'avois fait connoissance se firent un plaisir de me ener à l'auberge que j'avois choisie pour me loger. étoit la meilleure de la ville, c'est la Porte d'or, et oique ce fut assez avant ils m'y conduisirent, à chaque in de rüe nous trouvions un *Qui va là*, c'étoient des ntinelles, on en pose tous les soirs à l'extrémité des rües ns les villes de guerre, on repondeoit pour moi — *ourgeois*, *Bourgeois*.

A St-Omer.

A la Porte d'or.

Les sentinelles et le « qui vive » !

Le malheur voulut que l'auberge où je m'étois proposé loger se trouva remplie. L'hôte m'en témoigna son agrin, et il me dédommagea en m'en indiquant une qui loit de pair, ou à peu près, avec la sienne ; mes con- icteurs ne me quittèrent point ils voulurent me mettre sques à la porte de cette auberge. Je trouvai un hôte de rt bonne humeur et prêt à me bien traitter. Je soupai soir là seul, mais le lendemain je me trouvai extrême- ent satisfait du dîner qu'il me donna, j'y avois invité le ailly de Saint-Omer qui toute la matinée m'avoit mené ns tous les coins et recoins de la ville et sur le rampart, ns jamais témoigner le moindre ennui ; remarquez, onsieur, je vous prie, que je n'avoit connu ce magistrat Saint-Omer qu'à Dunkerque et au Canal où nous nous ouvâmes en grande compagnie.

Le Bailli l'accompagne.

Le meilleur vin de champagne parut sur notre table, près quelques coups de bière, par où l'on commence

Un diner à St-Omer en 1714.

Digitized by Google

selon l'usage de Flandre et de l'Artois. Mon hôte qui entendoit son monde comprenoit bien que quelques bouteilles de vin extraordinaire auroient un merveilleux agrément dans le temps qu'on mangeroit le rôti. On servit donc de nouveaux verres, où certes les doigts des valets ne parurent point tracez, le cristal y brilloit, mais encore plus ce que l'on versoit dedans, avant le vin de champagne mon hôte avoit fait aporter une bouteille de vin rouge capable de fournir un suc bien louable aux glandes qui composent le *Mesentère :*

Un vin vieux de quatre ans qui malgré sa vieillesse
Avoit encore son feu et sa délicatesse

La Cathédrale et son clergé.

Le premier endroit où j'allai fut à la cathédrale. L'Architecture y est mêlée de l'antique et du gothique, le dedans ne m'a point paru avoir rien de fort remarquable il y a des gens qui en estiment le Jubé. Ce que j'ay vû de chapelles et de tombeaux dans cette église est traité avec peu de goût pour la bonne sculpture, quoique d'ailleurs le marbre ne soit pas épargné. *Saint Omer* a été enterré dans cette église vers la fin du septième siècle. Le chapitre est composé de trente chanoines à la tête duquel est un Doyen. Saint-Omer n'a été érigé en Evêché que vers le milieu du seizième siècle après la ruine de Térouanne, dont il n'est qu'un dénombrement. On remarque que l'Evêché de Térouanne fut partagé en trois Evêchez sçavoir celui de Boulogne, celui d'Ypres et celui de Saint-Omer,

M. de *Valbelle,* cy-devant aumônier du Roy, est à présent Evêque de Saint-Omer, il a succédé à son oncle qui est mort Evêque de la même ville en 1708. Son neveu a été sacré Evêque de Saint-Omer en 1710.

Outre l'Eglise catédralle qui porte le nom de Notre-

Digitized by Google

Dame, il y a six églises paroissiales dans Saint-Omer. Les Jésuites ont icy deux maisons, l'une de François, l'autre d'Ecossois. Celle où est le Collège a de l'apparence. On y a observé le goût Italien pour l'architecture. Le frontispice de l'Eglise est décoré de tous les ordres d'Architecture; cette Eglise est terminée de même que celles des Jésuites d'Ypres, par deux tours qui donnent beaucoup d'agrément à l'extérieur du vaisseau. Lè dedans est orné de grands tableaux à droite et à gauche qui représentent la vie de Notre Seigneur et celle de la sainte Vierge, ces tableaux sont de la main d'un de leurs frères. L'autre maison des Jésuites est fondée pour élever de jeunes Ecossais à qui on apprend le françois et les autres langues. C'est un bâtiment fort vaste et quoique le nombre des pensionnaires soit très considérable, il y a cependant beaucoup d'ordre et de régularité, on voit quelques ornemens d'architecture dans la face extérieure de ce collège qui est dans une fort belle rue. On trouve dans Saint-Omer plusieurs couvents de religieux, les chartreux sont hors la ville dans un terrain qui m'a paru stérile et assez triste; parmi les religieuses, ils ont ce qu'ils appellent ici des *Conceptionistes*, des *Urbanistes*, des *Sœurs noires*. Il y a aussi de ces dernières, dans quelques villes de Flandre où j'ay passé.

Les collèges français et écossais.

Les Couvents.

Le jargon et la manière de parler de ceux de Saint-Omer, me parut approcher fort de celui des Picards au moins sur certains mots, ils ont l'*h* en usage aux mots *ceci, cela* et à d'autres semblables. Je les entendois dire *tout chi, tout cha, quand il faut mourir il faut mourir,* ce qui est merveilleux, c'est qu'ils ôtent cette *h* des mots où il la faudroit : au reste cet usage n'est point nouveau dans Saint-Omer, j'en ai découvert une preuve authentique dans une vieille épitaphe de l'église catédralle que je traçai sur mes tablettes, la voici :

Le langage.

Digitized by Google

CHI DEVANT GIST
JEAN PANCHE JADIS CANOINE
DE CHÉENS

Je remarquai dans la même église catédralle, une chose que l'on excuseroit dans une église de village : on voit vis à vis le trône de l'évêque un tableau de saint Charles, sur la tête duquel on a attaché une couronne de cuivre qui est postiche et en saillie; cette admirable manière d'orner la tête des saints peints sur de la toile, est en usage à Lille en Flandre, je l'y ai vu pratiquée en bien des endroits.

L'abbaye de St-Bertin.

Vous pouvez bien vous imaginer, Monsieur, que je manquai point d'aller à l'abbaye de Saint-*Bertin*, lorsque j'eus visité la catédralle. Cette abbaye portoit autrefois le nom de saint Omer qui en a esté le premier abbé. Ce saint a rebâti presqu'entièrement ce monastère et l'a rendu très célèbre par ses vertus et ses miracles. Le clocher de cette abbaye est fort élevé, on dit qu'on voit de là les côtes d'Angleterre, je n'y montai point, cela m'auroit trop fatigué, je me réservois pour quelque chose de meilleur, mon conducteur, le bailli de la ville me fit ouvrir le trésor de l'église : on étala devant nous deux grandes chappes qui avoient servi à saint Bertin. Ce saint vivoit à la fin du septiéme siècle. Je remarquai que le derrière de ces chappes, qui sont de couleur verte, étoit relevé d'un capuchon pointu. Le sacristain tira d'une armoire une autre chappe qui étoit rouge (j'étois curieux de voir des ornemens anciens) elle a servi à saint Foulque qu'il appelloit *Folquin*; il avoit été abbé de Saint-Bertin et depuis archevêque de Rheims, c'est ce saint Folquin qui a fait entourer de murailles l'abbaye de Saint-Omer, qui a porté dans la suite le nom de Saint-Bertin. Ce fut à la fin du neuvième siècle, je laissai les

Son Trésor.

Les chappes des VIIe et IXe siècles.

Digitized by Google

eliquaires sans les considérer beaucoup lorsqu'ils 'avoient rien d'extérieur de considérable pour l'ouvrage, n'y eut que celui de saint Bertin qui est en buste et ›ut d'or qui m'arrêta, à cause de fort grosses topazes ont il est enrichi.

Richesse du Maître-autel.

Le maître autel de cette abbaye est ouvert les jours rdinaires, mais les jours de fête il est magnifique, il est ırichi de très-gros diamans. Le chœur des religieux est mple, aussi bien que tout le corps de l'église. L'abbé de ıint-Bertin s'appelle le Riche. Les anciens ducs de ourgogne avoient un palais dans l'enclos des religieux; y reste tout entier auprès de celui de l'abbé. Ce sont ›s bâtimens d'un gout gothique, et néanmoins fort ›arens pour ces tems-là. On voit encore dans l'abbaye ne espèce de ménagerie, où l'on nourrit des aigles que je › voulus point voir.

Les Fortifications.

Saint-Omer est situé dans la contrée des anciens peuples ›pelés par nos géographes *Morini*. Peuples dont Virgile ıns son étude, dit qu'ils habitaient le bout du monde, *ctremi hominum morini*. La rivière d'Aa remplit les ssez de la ville de Saint-Omer du côté du Nord-Nord-st. L'art fortifié de cette ville, au côté opposé à cette vière, le terrain y est un peu élevé. Je comptai quatre ıvrages à cornes, en faisant le tour du rempart. Les ıstions ne m'ont point paru si réguliers que dans les ıtres places que j'ay veuës. On a fait depuis peu un ıvrage à armes à la porte de Saint-Michel, les Jésuites ıt tout auprés une jolie chapelle, où ils vont en pèleri-ıge avec leurs écoliers, je la considérai avec mes lunettes aproche. Le siège d'*Aire* dans la dernière guerre cau-ınt l'apréhension à MM. de Saint-Omer, on à propos de ıire un double chemin couvert à l'endroit des dehors de place qui répond à la cathédralle, il est très bien palis-ıdé; il reste encore à une des extrêmités de la ville,

Digitized by Google

quelque chose de ce chateau que nos anciens appeloient le *Mont de Sithieu;* j'ai considerai attentivement cet endroit, étant sur le rempart. Cet hauteur peut servir, à mon avis, de *Cavalier*, aussi y vis-je plusieurs embrasures pour y placer du canon. Saint-Omer a bâti une église dans cet endroit, et Saint-Bertin l'y enterra; on prétend que la catédralle l'a remplacée de cette maniere. Le Mont de Sithieu avoit beaucoup plus d'étendüe, puisque son terrain alloit jusques à cette grande église. On a aussi construit une redoute revetüe de pierres, à Arques, qui est une prévôté dependante de l'abbaye de Saint-Bertin. J'ai dit ailleurs que le mot prevôté en Artois et en Flandre devoit se prendre pour le mot de prieuré. Arques n'est qu'à un quart de lieüe de la ville de Saint-Omer, c'est de là, que vient la rivière d'Aa arroser les murs de Saint-Omer et ceux de l'abbaye de Saint-Bertin, ce qui est très commode pour ces religieux. Il y a aussi un chateau à Saint-Omer, il est proche la place d'Armes. On voit au milieu de cette place, qui est vaste mais denüée de belles maisons, une chapelle de la Sainte-Vîerge, où se fait un grand concours de monde, elle est isolée, assez claire, mais mediocrement ornée. J'ai trouvé que la ville de Saint-Omer étoit bien pavée, les rües en sont nettes et larges, les Magistrats l'ont fait embellir de belles fontaines dans les différens quartiers. La garnison de Saint-Omer, dans le temps que je m'y trouvoi était composée de six bataillons et de deux escadrons de carabiniers. M. le marquis d'Alegre, lieutenant-général des armées du Roy, est gouverneur de la ville de Saint-Omer et M. de Barberet en est lieutenant de Roy, je pense qu'il étoit ci-devant lieutenant colonel du régiment de Navarre, feu *Monsieur*, frère unique du roy Louis XIV, prit Saint-Omer aux Espagnols, en 1677, après seize jours de tranchée ouverte. Ce Prince venoit de gagner la bataille de

La Garnison.

Digitized by Google

Cassel, ville à trois lieues de là. Saint-Omer nous est resté par le traité de Nimègue, en 1678, on l'a depuis fortifié de nouveau, et encore pendant le temps de la dernière guerre, comme je l'ai marqué dans la description que j'ay faite des fortifications de cette place. On vient d'y racommoder depuis peu deux écluses, c'est à l'endroit où la rivière d'Aa vient entrer dans la ville; l'ouvrage m'en a paru solide, il est de grosses pierres de tailles.

Etre à Saint-Omer et ne point aller voir les Iles flottantes, qui sont tout proche, ce seroit une faute à n'être point pardonnée.

Je me transportai donc à cet effet dans le faux-bourg appellé du Haut-Pont, pour voir ce dont on parle tant, ce dont on dit tant d'histoires. Avant que d'expliquer ce que c'est, il faut, Monsieur, vous marquer icy ce que c'est que le faubourg du *Haut-Pont* parce qu'il est fort grand, et qu'il est là, ce qu'est à peu près et à beaucoup d'égards celui de la *Guillotière* à Lyon; c'est le Vaugirard de Saint-Omer, je veux dire une *Guinguette* éternelle, on n'y voit que cabarets, que jardins propres à vuider des bouteilles et à y jouer à la boulle. On compte environ trois cens maisons dans ce faux-bourg qui n'est habité, dit-on, que par des flamands. Et ces gens-là conservent, à ce que l'on prétend, car je n'eus point le loisir de les fréquenter, conservent, dis-je, leur ancienne manière de vivre et de s'habiller. On ajoute une chose bien plus particulière que tout cela, c'est que ces flamans s'allient entr'eux seulement. cela par une dispense de l'Evêque, munie des pouvoirs du Pape à cet effet.

Le Haut-Pont et ses Flamands.

Une des plus agréables promenades que j'aye fait dans mon voyage de Flandre, c'est celle que je fis parmi les *îles flotantes*. Je pris à mes dépens, pour m'y promener, un petit bateau couvert, étant accompagné du Bailly de Saint-Omer qui ne me quittoit que pour ses affaires

Aux Iles flottantes.

Digitized by Google

indispensables. Un curé de la ville de Saint-Omer vouloit aussi faire ce petit voyage avec un de ses amis Prieur d'une Abbaye de Flandre. Je leur offris place dans mon bateau et ils acceptèrent mon offre. Le temps était beau et point de vent. On va dans ces îles par le moyen de la rivière d'Aa qui traverse dans toute sa longueur le faux-bourg du Hautpont. La rivière d'Aa prend sa source dans le haut Boulenois : voilà pour Messieurs les Geographes.

Comme j'avois dessein de voir l'abbaye de *Clairmarais* qui est vers l'extrémité de ces Iles, nous ne nous arrêtames point en y allant, si non à jetter les yeux de côté et d'autre pour considérer un nombre infini de petits jardins potagers que l'on a pratiqué dans ce marais et parmi les îles flotantes qui y sont, les Légumes y croissent à merveille et en abondance ; on n'épargne rien pour la culture de ces jardins qui fournissent à Saint-Omer tous les herbages que l'on peut désirer.

L'Abbaye de Clairmarais.

L'Eglise fut le premier endroit de l'Abbaye de Clairmarais où nous entrames. Elle est gothique mais fort claire ce qui est assez rare dans les Eglises de ce goût là. Les orgues sont sous la grande porte soutenües de quatre colônes torses : elles sont de bois et font là fort mauvaise figure, à cause du peu de proportions que l'on a gardé entre elles. La menuiserie des orgues est passable, les ornemens de sculpture y sont cependant un peu confus, au sortir de cette Eglise je remarquai qu'on n'y entroit que par une petite porte, à côté de la grande qui est au milieu et murée. Comme je sortois on me dit que deux piliers de la nef étoient tout entiers de pierre de *touche* et qu'un de ceux de la gauche avoit servi plus d'une fois à éprouver de l'argent. Je r'entrai, je vis le pilier en question, on l'avoit gratté en effet, mais cela ne me prouve rien, j'ai dit dans la description que j'ay faite de Valenciennes que les habitans de cette ville pré-

Digitized by Google

tendent avoir plusieurs piliers de pierre d'*aiman* dans l'Eglise de Notre-Dame la grande qui est la principale Eglise de Valenciennes. Le Curé de la Ville de Saint-Omer, me dit lorsque nous nous promenions dans quelques allées renfermées dans l'enclos de Clairmarais qui est une Abbaye de l'ordre de Citeaux, que l'Abbé avoit plusieurs manuscrits dans la bibliothèque de ce lieu, mais qu'il les engageoit de temps en temps et les vendoit même pour des livres nouveaux et modernes qui traitent entr'autres de la manière de faire du bon pain et des moyens de conserver le vin dans les caves près des pays marécageux.

L'Ile Royale flottante.

Parmi les Iles qui environnent l'Abbaye de Clairmarais, il y en a certainement de flotantes et pour en conserver au moins quelques unes (le tems en ayant détruit plusieurs) on a planté aux endroits où il y en a, des barrières dans le travers d'un canal à l'autre, pour empêcher les batteaux d'y entrer indifferemment. Nous engageames notre battelier à en lever une, il nous conduisit droit à celle des îles flotantes que l'on appelle *île royale*, à cause qu'effectivement le Roy de France Louis XIV y est entré. Ce qui est de remarquable, c'est que cette île, s'est unie depuis quatre ou cinq ans à une pointe de terre ferme qui est voisine. Je montai dans une isle qui flotoit véritablement, le battelier la fit remuer et éloigner de toute terre. Elle voguoit comme un batteau au milieu des marais ou sont toutes ces îles fameuses.

Bien plus, il planta le bout d'un de ses avirons dedans et jusques au fond, il le ramena moüillé. Il y avoit des endroits où je sentois parfaitement bien mes pieds s'humecter. Il y a un arbre dans cette île flotante, c'est un aulne; tout ce grand marais qui est au nord de Saint-Omer et aux environs de la rivière d'Aa est si rempli de petits canaux parmi toutes ces îles, dont

Digitized by Google

quelques unes sont flotantes, que l'on en compte jusques à quinze cens. La terre de ces îles a une propriété particulière, elle brûle comme du bois.

Rentrant dans Saint-Omer, je pensai à la voiture que je devois prendre pour aller à Calais, c'étoit retourner un peu sur mes pas, ayant été à Dunkerque, mais je ne pouvois faire autrement selon les mesures que j'avois prises je comptois d'abord sur la barque qui va de Saint-Omer à Calais par le moyen de la rivière d'Aa et d'un canal qui est tiré depuis cette rivière jusques à Calais. Cette barque selon que M. le Bailly me l'avoit fait entendre, devoit partir le lendemain. Nous étant informé dans le faux bourg du haut pont, de ce fait au maître de la barque, il se trouva de l'erreur au calcul. J'eus recours à la voïe du cheval, j'avois de très bonnes bottines. M. le Bailly me procura presque sur le champ un cheval. Il arriva néanmoins un petit contretemps, qui (je l'avoüe) m'impatienta un peu. Le cheval promis avoit été mis sur l'herbe, son maître croyant le trouver dans les prairies voisines du haut pont, fut obligé de l'aller chercher jusques à Watte, c'est à dire à plus de deux lieues de Saint-Omer. L'usage est icy de laisser aller les chevaux dans les prairies sans les attacher ; ce qui est une coutume fort plaisante. Je fus dedommagé de cette imprudence par celui qui me louoit le cheval, le Bailly lui fit la mercuriale et comme il vouloit racrocher les bonnes grâces d'une personne qu'il avoit à ménager, craignant que je m'en plaignisse davantage, il monta à cheval avec moi et m'accompagna jusques à Calais, ce qui me fit d'autant plus de plaisir que le chemin qui est entre Saint-Omer et Calais est peu fréquenté et n'est que de traverse ; ce sont des montagnes et des vallons jusques à *Arde*. Je ne remarquay de villages un peu considérables que celui qu'on nomme la *Recousse* et *Nielle*. Je laissois souvent derrière moi mon

Digitized by Google

loueur de chevaux qui me servoit de guide, ce qui me donnoit tout le temps de méditer, mon imagination se promenoit souvent très loin. Lorsque mon gendre fut arrivé au près de la porte et au faux bourg de la petite ville d'*Arde* que d'autres appellent *Ardres*, il commença à se jetter vite dans une auberge pensant diner là, mais il comptoit sans son hôte. J'avois envie de réparer le temps qu'il m'avoit fait perdre le matin à Saint-Omer, ne m'amenant point son cheval à l'heure marquée. Je lui dis nettement que je ne prétendois point diner là, qu'il fit comme il l'entendroit. Je laissai cependant mon cheval à l'écurie, et j'allai voir Arde, qui est situé sur une éminence et a la figure d'un *Pâté*. Cette place est avantageusement bâtie et capable de se défendre n'étant commandée d'aucun endroit voisin, à ce qu'il me parut; il n'y a qu'une porte pour y entrer, une petite rivière passe tout proche et remplit les fosses de la ville, dans laquelle on entre par une demie lune. Je trouvai là un corps de garde, dont les soldats étoient occupés à manier le livre des rois. Trois compagnies franches font toute la garnison de cette place, dont le gouverneur s'appelle M. Le Tellier de Mont-Mort, et le lieutenant de Roy M. de Tommadoux, nom, dites-vous qui a un air gascon.

A Ardres, ville forte.

L'église d'Arde est tout au haut de la ville, la maison du Gouverneur est vis à vis, la place entre deux : tout auprès est une chapelle dont l'entrée donne sur la même place. Arde est très mal pavé, il n'y a gueres qu'une rüe de passable, c'est celle qui va à l'église, les rues d'a côté vont sur le rampart, et sont fort sales, Arde plaît davantage par dehors je veux dire par ses fortifications, quoique les ouvrages qui y sont paroissent avoir été faits à plusieurs reprises; ce qui fait que l'on voit beaucoup d'inégalité dans les lignes de défense et dans les flancs des bastions. Il y a même des ouvrages qui ne se défendent

Digitized by Google

point l'un l'autre. Néanmoins à tout prendre, il m'a paru que cette petite place étoit facile à défendre, et ce poste assez important, puisqu'une bonne garnison peut de là aller fatiguer des ennemis qui se seroient retranchez dans le voisinage que j'ay remarqué être fort découvert et fort sec les villages en sont mêmes assez éloignes.

Je trouvai au sortir d'Arde et proche la palissade, mon cheval tout sellé et bridé; mon guide luy tenoit la bride. Cet homme n'osa pas me dire un seul mot. Je remontai donc à cheval, après avoir parcouru, même en bottines la meilleure partie de la ville. De Saint-Omer à Arde on compte près de six lieües et de cette derniere ville jusques à Calais, trois lieües ou environ. Je trouve mesure prise sur la carte que Saint-Omer est également distant de Dunkerque et de Calais, ce qui forme une espece d'angle. La rivière d'Arde conduit au canal de Calais elle est peu profonde, cependans j'y ay vu des Belandres dessus, ce qui facilite le commerce avec les pays voisins. Nous marchâmes le long de cette rivière, presque jusques à l'endroit où elle se jette dans le canal qui va à Calais. Le chemin n'est gueres ferme depuis Arde jusques à ce canal, ce ne sont presque que des terres mouvantes, de la terre à *tourbes* dont les paysans se servent au lieu de bois. On rencontre en de certains endroits des *watergans* comme en Flandre et des fosses pleines d'eau à travers de petits marais, au delà c'est une chaîne de montagnes qui dure près d'une lieüe.

Près de l'embouchure de la petite rivière d'Arde, dans le canal de Calais est un pont de bois fermé dans le milieu d'une porte faite de bons madriers, et soutenüe de palissades, on l'ouvrit pour nous laisser passer au delà et pour cotoyer le canal. Mon conducteur paya le droit du passage et du pont. Icy le chemin commence à s'affermir. Nous allions agréablement le long des bords du canal de

Digitized by Google

Calais, dont l'eau est très claire et assez profonde; les barques voguoient dessus à merveille et les belandres qui sont de petits batimens propres à transporter les denrées et à en faciliter le commerce. Nous laissâmes *Guisnes* à notre gauche. Cette petite ville est dans une situation basse et environnée d'arbres. On me dit que ce n'étoit qu'un trou et un fort vilain endroit. Guisnes n'est point fortifié, aussitôt que je vis Calais, je commençay à doubler le pas, la faim me donnoit de nouvelles forces, à cause de l'envie que j'avois de les réparer.

A Calais.

Il étoit près de trois heures après-midy, lorsque nous entrâmes dans la basse ville de Calais. Il y avoit auparavant en cet endroit un marais que l'on a desséché en partie en élevant les terres et y faisant construire plusieurs chaussées qui sont toutes pavées avec beaucoup de soin et très bien entretenües. C'est un ouvrage qui a été commencé et exécuté sous les ordres de feu M. de *Laubanie,* lieutenant général des armées du roy, qui étoit un homme entendu. Le canal de Calais passe au milieu de cette basse ville; on en nétoioït le lit lorsque j'y passay. On ne peut entrer dans Calais que par ce marais où est maintenant la basse ville, ou par la chaussée de *Nieulay* qui est voisine de la mer. J'entrai dans la ville de Calais par la porte de Terre, ainsi appellée, pour la distinguer de celle du Port ou de la Mer, qui est l'opposite de celle-là, il y a une rûe qui va d'une porte à l'autre, presque en droite ligne. J'allai loger *à la ville de Londres.* Vous aurez lieu, Monsieur, de croire que c'est une bonne auberge, lorsque je vous assurerai que M. l'abbé *Gauthier* avoit choisi cet endroit pour son logis ordinaire pendant les voyages qu'il a faits de France en Angleterre pour ménager la dernière paix avec cette couronne : on me donna une chambre à côté de celle qu'il avoit quittée le matin du jour même que j'arrivai à Calais. L'hôte que je

Logé à la Ville de Londres.

Digitized by Google

fis presque toujours manger avec moy, m'aprit plusieurs faits *anecdotes* touchant les petits voïages secrets que cet abbé déguisé en cavalier faisait à la Cour d'Angleterre, au commencement de ses négociations. Ce plénipotentiaire secret avoit été visité par *M. Molé*, lieutenant du roy de la ville de Calais, par les magistrats et par les personnes les plus considérables. Quoique la plupart de ces Messieurs là l'aient invité plusieurs fois avec de grandes instances d'aller loger chez eux, il l'a refusé constamment et a toujours préféré son auberge de la ville de Londres. Je ne doute cependant pas que la politique n'ait eu beaucoup de part à cette conduite, aussi bien que la prudence.

Commençons par vous décrire la porte par où j'entray dans Calais. Les armes du roy Louis XIII sont en haut et au-dessous immédiatement, celles du cardinal de Richelieu ; ce qui me paroit bien *flateur pour cette Éminence qui a fait la même chose à la porte du Havre de grâce*, ainsi que je l'ai remarqué dans le journal de mon voyage de *Normandie*. La porte de Calais est en *Voussure*, on l'a décorée de chaque côté de colonnes couplées d'ordre Dorique. Aussitôt que je me fus rafraîchi, j'allai chercher un capitaine de la garnison d'Aire en Artois, demeurant à Calais, avec qui j'avois fait connoissance au sortir de Paris, et le premier jour de mon voïage, il voulut bien me conduire en plusieurs endroits que je souhaitois voir. Nous commençames par une des jettées, c'est celle de la droite. Elle avance moins dans la mer que celle qui luy est opposée et parallèle. Le fort de l'*estran* qui est à la droite de la première jettée m'en parut éloigné de cinq cens toises ou davantage. Comme il faisoit un *peu de vent*, je m'apperçus que mon capitaine craignot un peu, ce qu'il tachoit néanmoins de cacher, je ne voulus point le gesner, nous retournâmes sur nos pas. Il n'y avoit que deux gros canons sur cette

Digitized by Google

jettée. Le Paquet-bot pour Douvres, qui est un port d'Angleterre, étoit moüillé à l'entrée du Port de Calais. Je l'examinai de très près, il n'y avoit qu'une enjambée à faire de dessus le bord de la jettée, jusques au tillac du petit bâtiment, c'étoit une belle occasion pour aller voir Messieurs les Anglois. Des matelots qui étoient là disoient que par un bon vent il ne falloit qu'*une heure et demie pour se rendre à la rade de Douvres qui n'est éloigné de Calais que de quatre lieües. On voit les terres d'Angleterre depuis les jettées qui font* l'entrée du port de Calais. J'apris qu'on ne donnoit *que trente sols pour faire la traversée* de cette dernière ville *en Angleterre el à Douvres, anssi appelle-t-on ce trajet de mer* Pas-de-Calais. C'est le plus étroit qui soit entre la France et l'Angleterre. Personne ne s'embarque dans le *Paquet-bot (qui n'est autre chose qu'une double barque qui va à la voile,) sans passeport du major de Calais. On donne quinze sols pour cela. Le Paquet-Bot part deux fois la semaine.*

Quelqu'instance que je fisse au capitaine qui m'avoit accompagné sur la jettée pour venir souper avec moi, je ne pûs reüssir, il étoit invité ailleurs pour la même chose, il vouloit tenir sa parole. Mon hôte me tint compagnie, ce soir là à souper dans ma chambre ; il voulut du plus excellent poisson qui se trouvât alors dans Calais. Comme l'air de la mer avoit été un nouvel aiguillon à mon appétit, je m'acquitay ds mon devoir à merveille ; pendant le temps du souper la conversation roula tout entière sur l'Abbé Gauthier qui en dernier lieu avoit resté quinze jours chez luy avec sa sœur et son beau-frère. J'étais justement dans la chambre de ceux-ci. L'ordre que l'hôte de la ville de Londres a donné à ses domestiques est merveilleux, de moment en moment, il vient quelque domestique demander si on a besoin de quelque chose. Ce qui est

Digitized by Google

très convenable dans la circonstance des Repas, où d'ordinaire il manque toujours quelque chose.

En haut du clocher de l'église.

L'Eglise principale de Calais est à une des extremitez de la ville, elle luy sert comme de Donjon, à cause de son batiment solide et qu'elle est dans un terrain élevé. J'y fus de bon matin ; après la messe je montai seul tout au plus haut du clocher. Ce fut là qu'avec mon *télescope* je découvris à plusieurs reprises le château de Douvres en Angleterre ; le temps étoit assez beau. Je m'attachai principalement à regarder les dehors de Calais et *pardessus tout les fortifications*. Je trouvai que les ouvrages avoient une étendüe fort considérable. Les bastions qui flanquent la *porte de terre* sont fort larges, à les voir on diroit que leurs flancs ont plus de dix-huit toises et que leur force forme presque un angle obtus. Les demi-lunes que defendent les Courtines sont proportionnées aux bastions et aux Courtines. Ce que je considérai avec plaisir à différentes fois furent les ouvrages du côté oriental de la ville ; ce sont trois grands bastions, dont celui qui est près de la mer n'est qu'un demi-bastion, il y a encore deux demi-lunes qui avec des tenailles couvrent les courtines.

Les Fortifications.

Le chemin couvert avec son glacis repond à tous ces ouvrages, qui sont accomplis, à les prendre chacun en particulier. Ce côté-ci de la ville a un double fossé et un double rampart. Celui qui est plus près du corps de la place est peu de chose si on le compare à celui qui est parallèle. La citadelle fortifie la partie occidentale de Calais. L'officier de ma connaissance me conduisit jusqu'au de là de la demi-lune qui en forme l'entrée, mais comme il étoit las et fatigué de son voïage d'Aire dont il étoit revenu en poste, je ne voulus point luy être à charge il retourna chez luy : pour moi je continuai mon chemin apres l'avoir remercié de toutes ses honnestetez. Les bas-

Digitized by Google

tions de cette citadelle sont inégaux, les deux qui flanquent la porte qui est du côté de la ville présentent une face qui m'a paru irrégulière. Les autres en montrent une qui l'est bien davantage. Celui de la gauche a de grands flancs, et une de ses gorges en orillon. L'autre bastion est à angle droit. Le bastion qui luy est opposé est plus régulier, mais les flancs en sont beaucoup plus petits que ceux de l'autre, il est flanqué de deux demi-tours antiques avec une courtine : ce sont des restes de l'ancien chateau dont les murs subsistent encore et sont attachez plus immédiatement au corps de la citadelle, ce qui a donné lieu à un double fossé. On voit que c'est un ancien chateau à qui on a donné un habit neuf, un surtout je veux dire à un chateau que l'on a fortifié à la moderne, en y laissant ce qu'on y a trouvé ; c'est *murus et antemurale* ; il n'y a que deux demi-lunes dans la citadelle, sçavoir une qui flanque la porte qui répond à la ville et par où l'on entre ; l'autre est à la porte du *Secours*. Celle-ci est fort belle je l'appelle belle parce qu'elle est très forte. Elle répond au marais de la basse ville de Calais. Je me promenai le long du glacis qui fait face à cette porte : tous les ouvrages de la citadelle sont de brique blanche, de meme que les fortifications de la ville. Le Chevalier de *Raousset Provençal* est Lieutenant de Roy de la citadelle de Calais, ce sont des Invalides qui la gardent. M. le Duc de *Bethune Charrots* est Gouverneur de la ville et citadelle de Calais.

Ce fut avec beaucoup d'édification que je vis un grand nombre de personnes prier dans l'Eglise de Calais devant le St-Sacrement qui étoit expose. Les confrères du St-Sacrement pendant le mois de septembre, temps dans lequel j'étois à Calais, viennent d'heure en heure se relever pour prier devant le Maître-Autel, ce qui est singulier c'est que ceux qui sont marqués pour cela portent sur l'épaule une espèce d'étolle dont les extrémités

Digitized by Google

réunies tombent sur l'épaule gauche, à la manière à peu près des Chaperons de nos Docteurs. On voit sur ces étolles une sainte hostie rayonnante et en broderie d'or, attenant l'église est une *citerne* d'une admirable invention et dont le Public est redevable à feu M. de Laubanie. Elle a l'air d'un fort. C'est un quarré-long, revêtu de très bonnes pierres de taille, un long et gros cordon règne tout autour et la fortifie. Cette citerne qui tient immédiatement au corps de l'église, en reçoit les eaux qui tombent de la nef et du chœur, puis passant par différens canaux fabriqués exprès et filtrée à travers une plate-forme, couverte d'un sable très fin et très net, elle va tomber dans un grand bassin, d'où elle entre dans un fort long tuyeau qui passe à travers un gros mur où est attaché le robinet pour la distribuer. Je remarquai deux portes à une des extrémites de cette merveilleuse citerne, ce sont les endroits par où l'on va la visiter et la nétoïer : il y a dans le jour une heure marquée pour aller prendre de l'eau, et il faut que le bourgeois s'y assujetisse : il faut même un billet du major de la Place pour avoir de cette eau. On voit un petit corps de garde proche l'endroit où l'eau se donne par mesure, c'est pour empêcher la confusion qu'on a mis là des soldats : il faut avoüer apres tout cela que l'eau ne vaut rien à Calais ; eh certes ce seroit icy un beau prétexte pour les ivrognes. Pour moy, je vous dirai franchement, que je me trouvoi réduit, à cause de cela, à boire le vin comme il sortoit du tonneau, laissant l'eau pour les grenouïlles, le vin de mon hôte étant naturel, il ne me fit point de mal : il est à croire que l'abbé Gauthier qui logeoit là, ne bûvoit pas du mauvais vin.

L'aprovisionnement d'eau.

L'officier dont je vous ai parlé est un capitaine dont la compagnie étoit en garnison à Aire en Artois, il me procura une visite dont je lui sçaurait toujours bon gré : c'est un de ses parens qui est un sçavant. C'est un homme qui

Digitized by Google

joint la pitié à une érudition rare; un homme qui distribue les biens de la fortune aux pauvres de la ville de Calais, qui le fait avec joie *corde magno et animo volenti*, il fait étudier à ses dépens douze cens pauvres enfants ; bien plus il a fait bâtir une maison considérable à l'extrémité de son jardin pour les y rassembler. Ce lieu est destiné principalement pour loger de bonnes filles âgées, qui y élèvent celles de leur sexe. Tout est de bon goût chez la personne dont je vous parle, quoique renfermé dans les bornes de la modestie, les meubles sont propres mais sans faste : son jardin cultivé avec un soin tout particulier, n'y souffre pas le moindre limaçon, même en temps de pluie, pas le moindre ver. Il y entretient exprès certains oiseaux de la grosseur des étourneaux et dont j'ay oublié le nom, pour manger tous les vers qui paroissent. La bibliothèque est composée de livres choisis et bien reliez. Les appartemens de sa maison sont distribués avec sagesse et discernement. M. *Jans*, qui est la personne dont je parle ; malgré le profond sçavoir que l'on remarque dans ses conversations et les traits d'une vertu rare, qu'il laisse entrevoir, nonobstant le voile dont il voudroit les couvrir, charme toutes les personnes qui l'abordent, et qui s'entretiennent avec luy.

Un Philantrope calaisien.

Quoique je fusse inconnu à M. Jans, ce pieux laïc dont je viens de vous ébaucher le portrait, et que je n'eusse pris la liberté de lui rendre une visite que sous les auspices de son parent qui m'avoit amené à luy, il voulut absolument nous régaler de quelques liqueurs et de ce que l'on présente ordinairement à une collation : nous parlâmes de choses très sérieuses, même de théologie ; il sçavoit des passages des Pères, tout entiers, il les citoit, mais sans affectation. On mit sur le tapis la révolution d'Angleterre et le choix que les Anglois venoient de faire du duc de *Hanovre* pour leur Roy. Je vous dirai, Mon-

Digitized by Google

sieur, qu'il fit paroitre sur cette matière un zèle très ardent pour la religion catholique et que j'admirai, dans M. Jans, qui n'est qu'un simple laïc, vivait dans le célibat, un zèle digne des premiers chrétiens.

Le vent qui étoit assez grand ce jour-là, ne m'empêcha pas d'aller à la jettée de la gauche qui avance dans la mer plus que celle de la droite. Je quittai mon capitaine-conducteur après nous être témoigné reciproquement toutes les marques d'amitié possibles. Des affaires très pressées qu'il avoit à finir, l'empêcherent d'accepter l'offre que je luy faisois avec toutes les instances imaginables de venir à mon logis, manger la soupe avec moi : je n'eus garde de luy proposer le dessein que j'avois d'aller voir l'autre jettée, aïant connu la veille qu'il craignoit les éléments liquides, d'ailleurs le vent avoit augmenté depuis ce temps-là. Je pris donc le parti d'y aller seul : quoique j'apperçûsse que la marée montoit et qu'elle alloit gagner les bords de la jettée, je ne me rébutai point. Je fus de la porte du Port à un pont de bois long et étroit, que l'on a pratiqué dans un endroit où devoit être une grande écluse que l'on avoit projettée, il y a quelques années. J'allai de là droit au pied du fort du *Risban*, non sans enfoncer bien avant dans le sable que la mer pousse jusques là fort abondamment. Je remarquai, en avançant droit vers la jettée, que le sable la couvroit en partie, ce qui, sans doute, provient des vents d'*Ouest*, qui le pousse de ce côté-là. Je montai néanmoins par là sur cette jettée, car on ne peut y entrer autrement, et ayant trouvé un corps de garde qui est au milieu, fermé et bouchant absolument le passage pour aller à l'autre bout de la jettée, qui est du côté de la mer ; je ne fis point de difficulté de me glisser comme un poisson à travers et par dessous ce corps de garde, entre de gros madriers, croisés par des poutres et quelques barres de fer, je fus ensuite à

Digitized by Google

grands pas tout au bout de la jettée, d'où je considérai le fort *Rouge* à mon aise, ce fort commande à trois autres forts qui défendent les abords de Calais du côté de la mer : à sçavoir le fort de l'*Estran* dont j'ay parlé, le fort *Verd*, qui est à la gauche du fort *Rouge*, un peu en deça de la ville, et le fort du *Risban* qui est derrière le fort Rouge et dans le coude que forme la jettée de la gauche.

Les Forts de Calais en 1714.

De tous ces forts qui demeurent à sec quand la mer se retire, il n'y a que le Risban qui soit de pierre. Ce sont des invalides qui le gardent ; il n'est que de trois bastions revêtus, dont les flancs sont trop petits, un des angles de ce fort est terminé par une tour demi-ronde ; il y a beaucoup de logement dans ce risban. La jettée de la gauche y vient aboutir d'un côté, elle finit un peu au-delà du fort Rouge qui est de bois, mais hérissé de bons canons ; j'y vis travailler quelques ouvriers qui en descendirent au plus vite et qui remontèrent sur la jettée à cause de la marée qui montoit bien vite, je les laissai passer, m'étant appuyé sur les bords de la jettée, je considérai avec mes lunettes d'approche, les dunes qui sont sur le rivage gauche de la mer et tous les forts voisins différens de ceux dont j'ai parlé. Je distinguai plusieurs redoutes de ce côté là, et entr'autres trois dans le chemin du fort *Nieulay*. On a pratiqué plusieurs batteries de canon le long des bords de la mer pour inquiéter les vaisseaux ennemis qui seroient dans la rade. Midi approchoit ; cela avec la mer qui talonnoit, donnèrent je ne sçay quelle vigueur à mes jambes, qui me fit laisser dans peu, bien du chemin derrière moi ; pour avoir plutôt fait je me jettay d'un des bords de la jettée sur le sable qui en étoit très proche, ainsi que je vous l'ai marqué plus haut, et pied alerte et dégagé, j'allai reprendre le même chemin par où j'étois venu là, de crainte de m'engager

Digitized by Google

ailleurs dans des endroits inconnus et traîtres. Je ramassai quelques coquillages curieux en marchant ; j'appris par des gens que je rencontroi qu'on avoit formé le dessein de prolonger la jettée de la droite de trente travées, il y a huit pieds d'une travée à l'autre et il faut compter cent pistoles pour chacune de ces travées. *Barrême* feroit sans peine la supputation de ce que cela coûteroit ; on pense aussy à un nouveau bassin à Calais, et l'on dit que ce sera sous le nom de la citadelle au côté septentrional ; des personnes entendües disent qu'il faudra au moins douze ans pour finir une telle entreprise.

Comme je quittois la mer, et que d'ailleurs j'avois dessein d'emporter des coquillages pour une personne très respectable et pour qui j'ai une considération infinie, je me remuai fort pour en avoir. J'envoïay à cet effet sur les bords de la mer. Je fus avec mon hôtesse parler à la supérieure d'une communauté de religieuses où l'on m'avoit entendre que j'en trouverois de très curieux, tout ne réussit point. On m'indiqua un ecclésiastique de l'église principale de la ville. Je l'allai voir sur ce qu'on me dit en différens endroits qu'il passoit dans Calais pour avoir les plus beaux coquillages de mer que l'on puisse imaginer. Je trouvai la chose conforme à ce que l'on m'avoit fait entendre ; j'allai saluer cette personne qui me fit voir sans façon ce qu'elle avoit. Je fus surpris du grand nombre et de la variété de mille petits coquillages dont ce Monsieur avoit fait de petits reliquaires et même de petits ouvrages d'architecture. Je le quittai en le remerciant de la complaisance qu'il avoit eûe pour moy sans me connoitre, lui laissant néanmoins entrevoir mon appétit sur quelqqes unes de ses coquilles, que je n'osois acheter de luy, cela ne luy convenant pas, ni en demander. Mais, Monsieur, je fus surpris bien agréablement lorsque le lendemain avant mon départ, on m'aporta de sa part plus

Digitized by Google

de deux mille coquillages les plus jolis du monde. J'ai eu la satisfaction à mon retour à Paris de les donner à la personne dont j'ai eu la l'honneur de vous parler. Elle a depuis quelques années commencé de se faire un cabinet qui, entre un bon nombre de tableaux des plus grands maîtres dont il est composé, ramasse tous les jours quantité de choses rares et différentes pour l'enrichir.

Disons quelque chose de geographique et d'historique touchant Calais. C'est une ville de Picardie attribuée au païs que l'on appelle *reconquis*. Cette denomination lui vient de ce que nous avons repris cette place aux Anglois, du tems d'*Edouard III* Roi d'Angleterre qui avoit été dix ou onze mois à la prendre. Le duc de *Guise* ne perdit point tant de temps, il reprit Calais pour la france en 1558 dans l'espace de dix jours sous le regne Henri II, fils de François I. *Gravelines* n'est qu'à quatre lieues de Calais, Boulogne est éloigné de sept lieües de cette dernière ville qui en dépend pour le spirituel. Calais n'étoit autrefois qu'un village dependant du Comté de *Boulogne*. En entrant dans la ville Calais, on voit au bout d'une rüe qui est sur la droite. une grande maison bâtie dans le goût antique, je n'y trouvai rien qui me frapât, cette maison que vous appellerez hôtel, si vous le jugez à propos, a dit-on, apartenu aux Ducs de Guise. Celle que l'on voit sur la gauche est presque à l'entrée d'une rue assez belle qui conduit à la grande place, est bien différente pour le goût c'est M. le Président qui l'a fait bâtir. Ils appellent à Calais *President* le chef ou le premier des magistrats de la ville. L'hotel de ville ne mérite point que l'on en parle, il fait cependant une des principales faces de la grande place, où je vis faire l'exercice à la garnison qui n'est ici que de deux bataillons. Le nom de *Calais* est dérivé de *Caletes*, noms des peuples qul habitoient les environs de ce lieu. Nous avons Calais depuis le traité de *Vervins* en 1580

Digitized by Google

sous le Règne de Henri-le-Grand, quelques auteurs prétendent que Calais et le *Portus iccius* des Anciens, d'autres veulent que ce soit Boulogne, à vous Messieurs les Geographes. Les Anglois s'amuserent à vouloir bombarder Calais en 1795 et encore l'année suivante mais ils ne causèrent du dommage qu'à eux mêmes, en obligeant par les grands frais qu'ils avoient inutilement pour leur armement, la *Chambre-basse* du parlement d'Angleterre, à lever de nouveaux subsides.

Je finis ma description de Calais en faisant une petite remarque sur un usage que j'y vis pratiquer aussi bien qu'à Dunkerque et à Ypres, c'est qu'en parlant d'une personne qui a le génie et les inclinations hollandoises, (peut-être aussi qu'ils y renferment les mœurs des Anglois) ils disent : *il est nort, c'est un nort* ce qui a Paris et dans plusieurs endroits de la france designeront fort bien le caractere des Normands. Ils disent encore, c'est un *gueux* pour signifier un hollandois, faisant allusion au nom de *gueux* que les hollandois et plusieurs autres des pays bas se donnerent, en se separant de la Monarchie d'Espagne ; c'est un fait que j'ay expliqué dans la description que j'ay fait de Tournay,

Les Carrosses de l'époque.

Un bon ami que j'ai dans *Abbeville*, où je voulois aller de Calais et m'arrêter, me détermina à lui écrire. Je me trouvai bien d'avoir envoyé à la poste une lettre pour cette ville, avant que d'aller assurer ma place au carosse, parce qu'on me fit d'abord quelque difficulté, à cause que les places ne se donnent qu'aux personnes qui vont droit de Calais à Paris : une de mes raisons pour me tirer d'embarras et avoir ce que je demandois, fut d'alléguer la lettre que je venois d'envoyer à Abbeville par la poste, dans laquelle je marquois que j'arriverois certain jour par le carosse de Calais ; mais il s'en faut bien que les gens de bureau se payent toujours de raison. Je ne me

Digitized by Google

dégoûtai point cependant ; je retournai au bureau parler au premier commis, qui se laissa persuader, tant il est vrai qu'il vaut mieux s'adresser aux premiers officiers qu'aux subalternes, cela se voit dans toutes sortes d'états.

Je n'eus garde d'oublier de donner des errhes et de me rendre le lendemain de bonne heure au carosse, où je n'eus qu'une portière, mais c'étoit assez pour me satisfaire. La compagnie se trouve être assez considérable. Les femmes y occupaient par un malheur trop ordinaire dans les voitures, le plus de place. Je parlai peu dans les commencemens, afin d'avoir lieu de convoiter avec qui j'étois. Je découvrit tout, sans faire le fin, à une lieue de Calais. Un gentilhomme suisse qui venoit d'Angleterre et qui me parût être un envoyé secret des cantons suisses à la cour de la *Grande Bretagne* étoit assis à côté de moi. Il ouvrit le premier la conversation sur des choses indifférentes, mais étant venu insensiblement à parler de livres et d'ouvrages de sçavans qu'il avoit lu à Londres, aussi bien que plusieurs auteurs françois, il y eut lieu d'entrer pour quelque chose dans ce qu'il me débitoit avec assez d'agrément.

D'ailleurs les voyages qu'il avoit fait en Italie, et en Allemagne, l'avoient dépouillé, de ce qu'il auroit pû avoir de reste de grossier et de rude du païs dont il étoit. Cet officier suisse s'étoit chargé, en sortant d'Angleterre et s'embarquant pour Calais de prendre soin de Madame *Stanian*, femme de l'envoyé d'Angleterre en Suisse et qui étoit en ce tems à Londres. Cette dame occupoit la premiere place de notre carrosse. Elle est de Suisse. Je remarquai dans elle pendant toute la route de Calais à Abbeville une grande modestie, jointe à une beauté des plus rares. Cette dame se trouva fort à propos pour elle, accompagnée d'une autre dame qui venoit aussi d'Angleterre. Elle étoit française. Elle avoit demandé une place

Digitized by Google

au carosse de Calais en meme temps de Madame l'Envoyée, chacune de ces dames avoit sa fille de chambre. Une des portieres se trouva ocupée de gens dont je ne me souviens plus, sinon qu'ils resterent à Boulogne, où un Anglois vint la remplir.

Le Fort Nieulay Notre carosse rouloit à merveille sur la chaussée qui est depuis Calais jusqu'au fort Nieulay fort qu'il ne faut point passer sans vous dire ce que c'est, il en vaut bien la peine. Il n'est éloigné de Calais que d'une demie lieüe. C'est un fort à quatre bastions, revêtus de bonnes pierres. Les courtines sont flanquées chacune d'une belle demi-lieue et d'une bonne contrescarpe depuis l'une des portes jusques à l'autre. A la partie septentrionale du fort Nieulay sont deux demi-bastions avec leurs fosses : tous les ouvrages sont entourés d'eau. De la porte occidentale de ce fort, on va par un glacis et par un pont de communication à un excellent ouvrage à cornes qui a son chemin couvert et son glacis avec un double fossé. Ce fort est encore soutenu de deux redoutes vers le nord et d'une autre vers le midi. Du reste le terrain qui l'environne est de difficile aproche, car ce ne sont que marais, que petits canaux, que fossés pleins d'eau. Il y a une communication du fort Nieulay à Calais, par un petit chemin parallèle à un petit canal qui avec trois ou quatre autres canaux semblables fournit de l'eau aux fosses du fort. Cette communication est fortifiée d'une redoute qui est précisément entre Calais et le fort Nieulay. M. de *Verduisan* commande dans ce fort qui est important.

A Marquise. Le seul endroit digne de quelque remarque depuis Calais jusques à la dinée, fut celui-là même où nous nous arrêtâmes pour une si bonne œuvre ; ce lieu s'appelle *Marquise*. Ce nom là est certainement trop beau pour un aussy pauvre endroit et si sale. Le premier pas que j'y fis en sortant du carosse fut dans un tas de boue qui servoit

Digitized by Google

d'entrée à l'auberge. La petite riviere de *Selack* passe icy, elle va se jetter à une lieue de là dans la mer. C'est vers son embouchure que se trouve la ville d'*Ambleteuse*, ville ancienne où nos géographes mettent un port qui pourroit faire comparaison avec celuy de *Harfleur*, proche le Havre de Grace. Le proverbe qui dit *gens de village, trompettes de bois,* se trouva vérifié icy à la lettre, puisque nous n'y trouvames rien de bon. Il fallut faire pénitence et de nécessité vertu. Depuis cet endroit-cy jusques à Boulogne on ne rencontre que de miserables villages et des chemins difficiles, la plûpart dans des fonds. Nous vimes étant sur des hauteurs, la mer de temps en temps. Il y a une chaîne de montagnes depuis Ambleteuse jusques à Boulogne, mais interrompüe d'espace en espace.

L'entrée de la ville de Boulogne par le côté d'où nous venions est désagréable; c'est un chemin rapide et avec cela tortueux et enfoncé dans les montagnes; il faut ensuite remonter. Toutes ces petites manieres d'aller precipitoient fort les alimens legers que nous avions pris à la dinée. Nous entrames d'assez bonne heure dans *Boulogne*, où il y a deux villes, la haute et la basse. Le carrosse passe au pied des murs de la haute ville et va loger dans la basse après en avoir traversé une bonne partie.

Voici ce que c'est que Boulogne qui est une ville épiscopale et la capitale d'un assez grand pays appellé le *Boulenois* que l'on divise en haut et bas. Calais n'est éloigné de Boulogne que de sept lieües. Les gens de cette ville-cy disent qu'il n'y a que sept lieues de trajet de mer de chez eux aux côtes d'Angleterre, la mer bat les murs de Boulogne au pied de la basse ville. La ville haute est enceinte de vieilles murailles et de tours Rondes antiques. A son extrémité est un chateau dans le même goût que *A Boulogne.*

Digitized by Google

les murs de la ville, ils appellent cela une citadelle, dont la garnison consiste en une compagnie franche. M. le duc d'*Aumont* est gouverneur de Boulogne et de tout le pays qui en dépend, il y est fort aimé ; la basse ville est partagée en différentes rües, la plupart mal pavées.

Le port de Boulogne est très peu de chose, l'embouchure de la petite rivière de *Liane* dans la mer, lui donne un peu d'étendue. A l'égard du *môle* que les historiens mettent ici, il me paroit aussi imaginaire que certaine pierre bleue de différentes couleurs que les mêmes auteurs disent se trouver dans ce port et sur le bord de la mer. Si cependant ce môle avoit été autrefois construit au port de Boulogne, il faut qu'il y ait longtemps qu'il ne subsiste plus, puis que l'on n'en voit aucun reste. On ne voit plus que quelques toises d'une muraille grosse et solide que les anglois avoient élevée pour servir de digue aux flots de la mer, dans le tems qu'ils étoient maîtres de cette ville-cy. Les anciens du pays ont autrefois vû ici la tour d'*ordre*, qui étoit une espèce de *phare* servant aux vaisseaux pour régler leur route par un fanal qu'on y allumoit la nuit pour les empêcher de donner à la côte. J'y ai vu le reste d'une vieille tour que l'histoire nous aprend avoir été élevée par les ordres de l'empereur *Caligula*. L'usage est depuis bien des années de planter là une espèce de bâton de pavillon de vaisseau pour indiquer aux navires l'entrée du port de Boulogne où il n'entre gueres que des barques et quelques brigantins. Les meilleurs géographes semblent convenir que Boulogne est l'*iccius portus* où *Cœsar* s'embarqua pour passer en Angleterre. Il y a au nord de la haute et aussi de la basse ville une longue et haute montagne et encore une au couchant au dela du port, qui couvrent ces deux villes, mais qui dans un temps de pluie fait Boulogne semblable à *Rouen* c'est à dire un *vrai pot de chambre.*

Digitized by Google

Il pleuvoit assez fort lorsque notre carrosse entra dans l'auberge. Quelques heures de jour dont je pouvois disposer en attendant le souper me firent mépriser le mauvais temps.

Après avoir considéré le port d'un bout à l'autre, non sans bien me croter et la pluie sur le dos ; je pris le chemin de la haute ville d'abord seul. Le gentilhomme suisse ne voulut point me quitter, quoiqu'il plut toujours, il courut après moi ; j'allai droit à la cathedrale qui est à l'extrémité de la ville haute, il falloit grimper pour arriver là et c'est aller d'un des bouts de la basse ville jusques à la haute. J'eûs occasion dans ce lieu de connaitre sur un article important la personne qui m'accompagnoit. En traversant ensemble la grande place de la ville haute, il courut avec empressement malgré la pluie qui tombait en abondance, lire l'inscription d'une fontaine qui l'embellit, je la marquerai plus bas. Je connus par là que ce suisse étoit pour le moins aussi curieux que moi.

La Cathédrale.

Entrant dans l'église cathédrale et me mettant à genoux tout au milieu de la nef, je perdis tout à coup mon officier suisse, je le cherchai des yeux et je ne le trouvai qu'en m'avançant du côté du chœur. Cet incident me fit douter de son *ortodoxie*. La demande qu'il me fit touchant l'image de la Sainte Vierge qui est dans une chapelle derrière le chœur, acheva de me confirmer dans mon idée. Il me demanda pourquoy la plupart de ces images de vierges étoient noires. La réponse que je lui fis sur le champ lui parut naturelle, il s'en contenta : il falloit, à mon avis, une pareille réponse à un homme que je découvrois n'être pas catholique par la démarche qu'il avoit faite en rentrant dans cette église, ne s'y étant point mis à genoux et m'ayant fait la question que je viens de marquer avec un certain ton, une certaine manière.

Digitized by Google

Vous verrez, Monsieur, dans la suite que je ne me trompois pas dans ma conjecture. Il est vrai que je fus tenté en sortant de l'église de lui offrir de l'eau bénite; ce que néanmoins je jujeay que la prudence ne vouloit point, cette petite digression faite, il faut vous dire ce que c'est que la catédrale de Boulogne.

C'est une petite église dont l'architecture est des plus gothiques. La nef n'a aucun embellissement. Le jubé à l'entrée du chœur est passable. Il est composé de plusieurs colonnes couplées, d'ordre conique, ouvertes en demi-cercle vers la porte du chœur, mais elles sont d'un très petit module. La balustrade autour du chœur est de marbre dans les proportions et le même goût d'architecture que jubé. Les colonnes en sont alternativement blanches et noires. Le chœur est petit et bas. Le maître-autel est de même. En un mot on ne voit rien de grand et de noble dans cette église catédrale ; au pied du grand autel est le tombeau et l'épitaphe de M. de *Breteüil*, évêque de cette ville, qui est mort en 1698. M. de *Langle* lui a succédé et il remplit actuelement le siége épiscopal de Boulogne.

Le chapitre de cette église est petit, on n'y compte que vingt chanoines avec les dignités ordinaires.

L'image miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne, si vantée parmi les voyageurs, attire un grand concours de monde à Boulogne dans le cours de l'année. Cette image de la Sainte Vierge est noire, aussi bien que d'autres qui se voyent en différens endroits du monde. J'ai effectivement remarqué qu'à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame de Cambray, à Notre-Dame de Dijon et d'autres encore que j'ay vu en différentes provinces du royaume, sont toutes de couleur ou noire, ou qui tire sur le noir. Celle de Cambrai n'est qu'une peinture; j'en ai parlé à l'article de Cambray. Malgré

Digitized by Google

tous les *pourquoys* que j'ay fait, je n'ay pû jusqu'à présent parvenir à avoir une bonne et solide raison de cela.

Cette image miraculeuse conservée dans la cathedrale de Boulogne a procuré une église toute jolie auprès de Paris, dans le bois de Boulogne. Des bourgeois de Paris et des paysans des environs ont fait bâtir des maisons autour de cette église, ce qui, peu à peu, a formé le village tel qu'il est et qui porte le nom de Boulogne. L'église du village de Boulogne qui est à l'extrémité du bois qui porte ce nom est l'effet d'un vœu fait sur mer par des parisiens qui se trouvèrent en danger de périr ; ils firent vœu de bâtir une chapelle ou une petite église en l'honneur de la Sainte Vierge, si par son intercession auprès de Dieu, elle les délivroit du naufrage. Quoique les parisiens soient voisins d'un pays où l'on ne fait point scrupule de manquer à sa parole, le mauvais exemple des gens de ce pays-là, ne les porta point à les imiter, ils tinrent leur parole ; ce que l'on peut admirer dans le fait que je raporte touchant le vœu des parisiens, c'est ce qu'il m'a été raconté plus d'une fois par M. le curé de Boulogne qui est normand. Il est vray, Monsieur, qu'il ne faisoit point la réflexion de la *promesse fait et tenüe*, mais je la fais pour luy, il est homme à me le pardonner, je le connois particulièrement.

A costé de l'église de Boulogne se trouve le palais épiscopal, son extérieur est simple et tout uni, c'est un corps de logis de médiocre étendüe, accompagné de deux aîles. L'âge de ce palais (on me permettra cette expression) est écrit en fer ou avec du fer au dessus de la croisée du milieu ; usage que j'ay vû mis en pratique sur un grand nombre de maisons dans Amiens et ailleurs dans la Picardie ; voicy ce que c'est : des barres de fer d'environ deux pieds de longueur et de deux pouces d'épaisseur, auxquelles on donne la figure de tels chifres que l'on veut, pour marquer l'année dans laquelle la maison aura été

Digitized by Google

bâtie. Ces barres de fer lient en même temps, et attachent plusieurs grosses pierres ensemble.

Les gens de ce pays-cy, comme vous voyez, Monsieur, sont ménagers.

L'abbaye de *Saint-Wilmer* est dans Boulogne. C'est M. Genest, aumônier de Madame, qui en est abbé. Il est un des quarante de l'Académie françoise et l'un des esprits les plus déliez que nous ayons. Je ne sçai, si vous vous souvenez, Monsieur, que c'est lui qui nous a donné l'aimable portrait de feu M. de *Court*, gentilhomme de M. le duc du Maine, qui auroit esté inconnu a notre siècle même, si l'éloquente amitié de M. Genest, n'eut réveillé les merveilles qu'avoit caché sa modestie.

La fontaine publique que mon gentilhomme suisse avoit veüe en allant à la catédrale fut encore visitée par le même. En retournant à l'auberge, il pleuvoit plus fort qu'auparavant; il me rapporta ainsi l'inscription selon l'ordre des mots et l'ortographe :

Vng Dieu, Vn Roy, Vne foy, Vne loy.

Il y a dans Boulogne un séminaire, ce sont Messieurs de Saint-Lazare qui en ont la direction, il est dans la descente de la haute à la basse ville. Tout proche est un hôpital dont la porte principale a été depuis quelque temps décorée de quelques morceaux d'architecture, simples à la vérité, mais assez corrects pour le dessein : de même côté est la paroisse de *Saint-Nicolas*, c'est une église qui auroit grand besoin d'un *Michel Morin* pour en ôter les arraignées, avec cela elle tombe en ruine.

A nous voir marcher, l'officier suisse et moy, on auroit dit que les corpuscules qui sortoient de la cuisine de notre auberge, nous attiroient bien fort. En effet cette petite course fidellement accompagnée de la pluie, nous avoit procuré une grande envie de réparer la perte de je ne sçai combien d'esprits animaux dissipés. A peine fûmes-

Digitized by Google

nous entrés dans la salle du banquet qu'un gentilhomme du boulevard, à qui on avoit donné une chambre à côté de la mienne, m'aborda, en me demandant à l'oreille, s'il y auroit moyen de souper avec la compagnie, de laquelle j'étois. Je lui répondis avec honnêteté, l'invitant dans le moment d'entrer dans la salle pour y décider l'affaire en présence de toute la compagnie.

Puisque ce gentilhomme me parla à l'oreille, permettez-moi, je vous prie, de vous dire aussi à la vôtre que les dames qui étoient là l'avoient blessé et blessé bien fort au cœur. Il fut assez ingénu pour me le témoigner, nous mangeâmes tous ensemble et tout se passa dans l'ombre. Les dames étoient d'un rang au dessus des moindres faiblesses ; on ne parla que de choses indifférentes. Comme le gentilhomme boulenois étoit chasseur, je tâchai de le mettre sur cette matière et de l'y entretenir, elle étoit de son goût et sans doute l'une de ses *marottes*, mais la moins dangereuse et même le remède de l'autre.

Nous étant retirez de bonne heure chacun dans notre chambre, l'officier suisse s'avisa, je ne sçai par quelle occasion, de mettre sur le tapis quelque point de controverse. L'affaire alla d'abord assez doucement, mais dans la suite elle s'échauffa un peu. Le gentilhomme chasseur qui étoit à côté de ma chambre voulût servir de témoin à la dispute. Le Suisse ne faisoit que sauter de branches en branches comme les oiseaux, il passoit incontinent d'une question à l'autre ; mais je sçus le fixer à certains points, et je le réduisis à prouver ce qu'il avançoit, si la chose étoit possible. Il voulut entr'autres preuves qu'il aportoit, citer un prétendu passage de saint Jérôme, qui n'a jamais pû entrer dans ses ouvrages, et comme j'insistai en luy demandant s'il avoit lû les ouvrages de saint docteur de l'Eglise, ou au moins ce passage, il m'avoüa en le pressant, je l'avoüe avec un peu de chaleur, qu'il ne l'avoit lû que

Digitized by Google

dans l'ouvrage de je ne sçai quel jurisconsulte, qui l'avoit, dit-il, cité, comme de saint Jérôme. Pour moi j'eus un très grand soin de ne lui citer que des passages de l'ancien et du nouveau Testament, et entr'autres un de celui-ci qui répondoit si juste à une de ses objections (que je ne voulus point qu'il quittât sans l'avoir entièrement anéantie) que le gentilhomme du Boulenois qui écoutoit tout ce qui avoit du discernement, dit à l'officier Suisse, une chose en ma faveur, ou plutôt en faveur de la vérité, que je n'oserois rapporter, de peur de m'en faire acroire. Près de cinq quarts d'heure s'étoient passez dans cette petite controverse, lorsque le gentilhomme Boulenois se retira pour aller prendre son repos ; ce fût immédiatement après le passage du nouveau Testament allégué au gentilhomme Suisse pour renverser tout à fait son objection ; à qui il dit en sortant de notre chambre (car le Suisse avoit choisi son lit dans ma chambre, ne voulant point me quitter dans la route) *voilà Monsieur, un passage auquel vous ne répondrez jamais, confessez-vous vaincu.*

Je croiois l'affaire finie lorsque me des-habillant, mon calviniste de la secte des Zuingliens, ce que je venois de connoitre évidemment par ses objections touchant la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, recommença la dispute ; il fallût lui prêter le collet. Je répondis à chaque instance qu'il me faisoit. Mon imagination étant échauffée, les idées des choses que j'avois lües sur ces matières me venoieent en foule. Comme il voulût continuer je lui apportai pour lui fermer absolument la bouche cinq ou six passages tout de suite et formels tirez de l'Ecriture Sainte ces textes le réduisirent au silence.

Je dois avouer à l'avantage de ce gentilhomme suisse que la seule prévention pour sa secte parût dans presque

Digitized by Google

tout ce qu'il m'objecta, et que quand il entendoit de bonnes raisons il se rendoit. Tout doute levé, au moins en apparence, après les passages acccumulés qu'il m'avoit oui citer les uns après les autres le Seigneur permit que notre entretien sur les matières de religion finit dans un esprit de charité et d'union. J'ajouterai encore ici à son honneur et à la gloire de Dieu que ce protestant étant près de se coucher aussi bien que moi, il me donna toutes les marques d'amitié et de reconnaissance imaginables; de manière que j'admirai dans ce moment l'effet d'une grace particulière en lui et j'en rends au Seigneur de très humbles grâces et toute la gloire qui lui est due, d'autant plus que ce gentilhomme suisse qui a l'esprit très bien fait me témoigna dans la suite une considération toute singulière, ce que je marquerai dans son lieu.

Notre carosse étant près de partir, un anglois se présenta pour remplir une des portières qui vaquoit depuis notre arrivée dans Boulogne, c'étoit un homme de quatre-vingts ans, gros et grand, très sain pour son age et avec cela de bonne humeur : il étoit originaire d'Italie. Cet homme ne parloit ordinairement qu'anglois, il savait l'italien et le latin, mais il ignorait presqu'entièrement le françois. Nous n'eumes pas fait un quart de lieue hors de Boulogne, qu'il lia conversation avec le gentilhomme suisse, mais en anglois, de sorte que je n'y puis rien comprendre. Or j'eus lieu de douter dans la suite et avec fondement que tout leur entretien qui fut d'environ une heure, ne roula que sur la dispute que le suisse et moi avions eu sur la croyance de l'église catholique touchant la réalité du corps et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Madame *Stanian* qui est la femme de l'envoyé d'Angleterre en Suisse, et qui étoit à côté de moi me dit agréablement : « il me semble que vous parlates hier après souper

Digitized by Google

longtemps avec M.... (elle désignoit le suisse) qui étoit dans la même chambre que vous, il s'agissoit aparemment ajouta-t-elle de quelque chose d'importance ?... Comme elle regardoit en disant cela et l'officier suisse et moi, je ne fis que sourire, voyant que l'autre ne répondoit rien, j'eus néanmoins lieu de croire qu'elle se doutoit de l'affaire, d'autant plus que sçachant l'anglois, elle avoit d'abord entendu quelques mots que le gentilhomme suisse avoit déjà lâché à l'anglois sur notre petite controverse de la veille. J'eus sujet comme je l'ai déjà marqué, de connoitre que le suisse et l'anglois parloient de la dispute sur la religion, lorsqu'après trois quarts d'heure d'un dialogue formé entre eux deux, l'anglois (que je sçûs à la dinée de jour là même être catholique) se tournant de mon côté, me demanda en fort bon latin, ce que je pensois de la réalité du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, à quoi je fis la réponse d'un catholique qui en est très persuadé et prêt même de répandre tout son sang pour cette croyance. L'anglois, à cette réponse que je lui fis dans la langue dans laquelle il m'avoit interrogé, sourit d'une manière à me faire sentir assez qu'il étoit catholique. Je les laissai, le suisse et lui, disputer ensemble. J'aperçûs et je distinguai par leurs gestes et leur ton de voix, quoiqu'ils parlassent anglois, qu'ils disputoient ensemble sur les matières contestées avec moi dans Boulogne avec le gentilhomme suisse.

Tantôt des choses sérieuses, tantôt des sujets assaisonnés de gayeté, mais d'une gayeté honnête occupoient le tapis. Les dames admiroient la belle vieillesse de cet anglois, qui, après seize lustres se portoit encore à merveille, sur quoi je disois à l'occasion des bois que nous traversions en ce tems là qu'on ne trouvoit point d'homme qui durât autant que de grands arbres que nous regardions tous avec étonnement. Je crois, Monsieur, que

Digitized by Google

ma pensée vous plaira mieux en vers qu'en prose :

Les arbres dont l'ombrage embellit ces côteaux,
Ne craignent point des ans l'irréprochable injure,
Leur vieillesse ne sert qu'à les rendre plus beaux
Après avoir d'un siècle achevé la mesure,
Ils passent bien avant dans les siècles nouveaux.
Où voit-on quelqu'homme qui dure
Autant que les sapins, les chênes, les ormeaux.

A Frencq.

Nous tachions de nous désennuyer un peu du chemin qui entre Boulogne et Montreuil est assez difficile : Ce sont des sables entre des bois, aussi abondans qu'aux environs de Lusarche et de Pontoise. L'endroit où nous dinâmes s'appelle *Fren*, c'est un assez gros lieu. Je ne vous dirai rien de particulier depuis ce village jusqu'à la couchée, sinon qu'en entrant dans Montreuil sur le soir, nous nous trouvâmes aux confins du Boulenois, la rivière de *Cauche* qui passe au pied de Montreuil en fait la limite de ce côté-là.

Montreuil.

Montreüil est une ville de Picardie et réputée du comte de Ponthieu. Il est situé sur une colline, et distant de Boulogne de sept lieues. La *Canche* passe au bas, c'est une petite rivière qui, à deux bonnes lieües de là, se jette dans la mer proche la petite ville d'*Etaples*. La marée y monte et va même jusqu'à *Hédin* qui est éloigné de quatre grandes lieues de Montreüil. Les grosses barques remontent de la mer à Montreüil par le moyen du reflux. On peut distinguer dans Montreüil une haute et une basse ville. La ville haute est nette et bien pavée il n'en est pas de même de la ville basse.

Notre bourse avoit beaucoup souffert dans les endroits où nous avions passé depuis Calais, sans en avoir été mieux : J'avois lâché dans la route quelques mots touchant l'avidité de nos hôtes, et l'envie étonnante qu'ils avoient de gagner leur vie contre les premières règles de la justice. Madame Stanian invita la Compagnie à me charger

Digitized by Google

Cherté des auberges de la région.

de la dépense, ou du moins à m'engager de m'en mêler un peu. J'y consentis avec quelque peine, parce que je sçai que ni la raison ni la conscience ne se rencontrent guères dans les auberges où logent les carosses. Cependant par complaisance pour la Compagnie, je m'engageai à faire de mon mieux. Je fis, Monsieur, une chose que les personnes qui fréquentent les grandes routes et qui vont par les voitures publiques, devroient pratiquer au moins de temps en temps et en de certains endroits, où l'ou est fort convaincu que les hôtes et les hôtesses voudroient, non pas seulement ôter une partie de ce qui est dans la bourse des voïageurs, mais l'arracher entièrement; c'est d'aller se loger ailleurs qu'aux endroits où le carosse va descendre, c'est ce que je fis icy et sans bruit. Il se trouva des lits suffisamment dans une auberge voisine où j'entrai après que tout le monde fut descendu de carosse. Après avoir pourveû à ce qu'il falloit pour un bon souper, j'allai faire un petit signal aux personnes du carosse qui attendoient le succès de mon entreprise, qu'elles n'avoient qu'à me suivre; ce qu'elles firent sur le champ. Ce petit changement ne pût néanmoins s'exécuter sans quelque petit murmure de la part de l'hôte où le carosse étoit descendu, mais ce murmure fut si doux et d'un ton de voix si bas que plusieurs de la Compagnie ne l'entendirent qu'à peine, et même sans vous faire injure, il ne l'eût pas été de vous.

La vie à Montreuil.

Permettez-moi, Monsieur, de marquer icy tout de suite ce qui regarde notre couchée à Montreüil afin de reprendre sans interruption une description de la ville de Montreüil. Le lendemain matin de notre arrivée en cette ville et au quart d'heure de *Rabelais*, notre Ecot se trouva monter à si peu de chose, après avoir cependant fort bien régalé, que l'hôtesse congédiée aussi bien que la rotisseuse car en ce pays-cy l'hoste fournit seulement le pain et le vin, et le rotisseur la viande; toute la compagnie m'accabla de

Digitized by Google

remercîmens et de loüanges ; certes, à les entendre, j'aurois du être le maître d'hôtel de tous les voyageurs de France. On s'entretint de ma bonne œconomie pendant une partie du chemin de Montreüil à Abbeville, des perdrix que nous avions mangées acollées d'excellens levraux. C'étoit après cela à moi à rejetter les pensées de vanitez bien au-delà de Montreüil et même jusqu'au plus profond de la mer qui n'en est qu'à cinq lieues.

Je n'étois point venu à Montreüil pour rien. Je voulus en voir les fortifications et les dehors. Je fus d'abord sur le rampart, où le gentihomme suisse ne manqua pas de me suivre. Comme il possédoit les belles lettres et qu'il y avoit là beaucoup d'ouvrages modernes, sa conversation avoit de l'agrément pour moy, mais pour la controverse ce n'étoit point son fait ; aussi, ne m'en parla-t-il plus. De belles allées d'ormes font un des plus agréables ornemens de cette ville-ci, le parapet des murs est de Brique. Les fossez y sont profonds, parce que la ville est sur une hauteur, ce qui forme une rude escarpe au pied de la muraille et rend l'escalade difficile. Je considérai avec plaisir étant monté sur le talus et l'épaisseur du parapet du mur en différens endroits, de grands bastions capables de contenir de gros détachemens d'une garnison ; ces bastions sont très bien flanquez. Je remarquai aussi que les traverses dans les chemins couverts étoient fort nombreuses, nous serions entrez dans le château de Montreüil, que d'autres apellent Citadelle, s'il n'eut été un peu trop tard ; ce château est attaché au corps de la place. Il est fortifié à la moderne. M. de Beaucourt de Sainte-Colombe commande dans Montreüil. La garnison dans le temps que j'y étois, consistoit en six compagnies de cavalerie et un bataillon d'infanterie. C'est M. du Vernet qui commande dans la citadelle. M. le Duc d'Elbœuf, chef comme vous savez de la Maison de Lorraine en

Digitized by Google

France, est gouverneur particulier de la ville et de la Citadelle de Montreüil. Il n'y a que deux portes dans cette ville.

Les maisons de campagne des environs de Montreüil paraissent fort jolies. Nous trouvant à la porte qu'on appelle d'Abbeville parce qu'elle y conduit, je remarquai qu'elle étoit flanquée d'un double bastion et par conséquent d'un fossé qui y répond. Montreüil m'a paru être dans une heureuse situation pour se bien deffendre; il est sur une hauteur, sans être dominé, et s'il y a quelques petites montagnes aux environs, elles sont, ce me semble, hors de la portée ordinaire du canon. A vous dire naturellement ce que je pense de cette ville et l'idée que j'en ai, c'est que je la trouve jolie. Il y a ici un bailliage royal qui a de l'étendüe. Le rivage de la Canche jusqu'à la mer est marécageux. Le terrain est de même depuis l'embouchure de cette rivière dans l'occéan, jusques aux environs d'Abbeville; c'est un marais presque continuel, mais ce n'est qu'en aprochant des côtes de la mer.

Mon officier suisse entra avec moi dans quelques églises de Montreüil, et il n'en faisoit point de difficultés. Pendant que je faisois quelques prières, il satisfaisoit sa curiosité en regardant des tableaux et choses semblables. Nous fûmes ensemble dans l'église des Religieux de Saint-Salve, de l'ordre de Saint-Benoît, où nous vîmes un tableau excellent de Jouvenet l'aîné. C'est un morceau de peinture qui a couté mille écus, à ce que nous dit l'ouvrier qui le plaçoit dans le milieu du rétable du grand autel; il eût la complaisance de tirer la toile qui le couvroit en partie pour tout le faire voir.

Visite à la frontière de l'Artois

De Montreüil a *Abbeville*, rien ne me paroît digne de votre curiosité que ce qui nous arriva au passage de la rivière d'*Authie*, qui prend sa source sur les frontières de l'Artois entre *Doullens* et *Bapaume;* l'endroit où il

Digitized by Google

nous fallut mettre tous pied à terre, si j'ai bonne mémoire, s'appelle *Nempont*. Des gens qui cherchent à pêcher en eau trouble et qui souvent même la troublent à cet effet, je veux dire des *Commis*, nous obligèrent à tirer de nos poches les clefs de nos valises pour les visiter : ils étoient tous là en équipages de voleurs de grands chemins avec de longues épées et des fusils propres à tirer des canards. Leurs mains en manière de harpies fouillèrent impitoyablement dans nos hardes. La glu qui n'y est que trop souvent attachée n'en arracha rien, au moins des miennes, ayant les yeux attentifs sur la dextérité de leurs griffes.

De Montreuil à Abbeville.

Le pays qui est entre Montreuil et Abbeville est plein de gibier et sur tout de bécasses. On ne voit que filets propres à les prendre sur le bord des bois et très près du grand chemin. Nous dinâmes dans un endroit ou passe une petite rivière appellée la *Maye*, je pense que le nom de ce lieu est *Bernoi*. La forêt de *Créci* qui est considérable par son étendüe est à un quart de lieüe de là. Creci qui lui donne le nom est célèbre par la bataille qui s'y donna en 1346 entre *Philippe VI* dit de *Valois* et *Edouard VI* roy d'Angleterre et que les François perdirent, l'ordre manquant dans leur armée. *Rüe* petite ville voisine de la mer, n'étoit éloignée que d'une lieüe de l'endroit de notre dinée. Je la découvris facilement étant aidé de mon *télescope*.

Bernoi.

Rue.

On voit dans Rüe un Crucifix dont on dit des choses étonnantes. La tradition du pays est qu'il n'a point été fait de mains d'hommes, et en même temps on dit qu'il est de la façon de *Nicodème* ce pieux juif, qui se trouva à la sépulture de Notre-Seigneur. J'ai oüi dire dans le temps que j'étois encore en Picardie à des personnes sensées qui l'avoient vû que le Christ était étrangement taillé ; que c'étoit la chose du monde la plus horrible à voir. Quoiqu'il en soit il y a dans Rüe et aux environs une

Digitized by Google

dévotion à ce Crucifix qui passe l'imagination. Les gens de Rüe comptent trois crucifix célèbres dans le monde ; dont l'un s'appelle, disent-ils, le Père, l'autre, le Fils, le leur est le Saint-Esprit.

Novion. Vers l'extrémité de la forest de Creci, nous passâmes dans un gros village appellé *Novion*. Le cocher s'étant arrêté là un moment, j'eus lieu de donner à de petits enfans quelques images àe piété, au dos desquelles étoient des reflexions chretiennes. La curiosité étant un des principaux avantages des femmes, Madame l'Envoyée fut curieuse d'en voir une, je m'empressai de luy en offrir plusieurs avec bien du plaisir ; me doutant assez de sa religion non catholique. Le gentilhomme Suisse, son ami, tesmoigna aussi de la curiosité là-dessus, j'y satisfis sur le champ, ils regardèrent, ils lûrent ; ayant contenté leurs désirs, ils voulurent me rendre ces images, mais je les priai de les garder, ce qu'ils firent d'une manière à me faire connoître que cela ne leur faisoit aucune peine.

Abbeville. La journée de Montreüil à Abbeville est assez forte, on compte huit bonnes lieües de l'une à l'autre. Nous arrivames de jour en cette derniere ville qui est la capitale du comté du Ponthieu et à cinq lieües de la mer. *Abbeville* n'étoit autrefois qu'une métairie ou ferme dependante de la célèbre Abbaye de *St-Riquier* qui est à deux lieües de là : c'est de là qu'est dérivé le nom d'Abbe-ville *Abbatis villa*, ce qui met dans leur tort certaines gens qui prononcent *Ableville* pour Abbeville. Nous entrames dans cette ville par la porte appellée *Mercadelle* qui est fortifiée, elle est flanquée de trois demi-lunes, dont la première est revêtüe de pierre. On compte cinq portes dans Abbeville, il n'y avoit dans le temps que j'y entrai qu'un régiment de cavalerie en garnison. Les rues y sont très mal-pavées, pleines de trous à rompre les jambes au plus honnête homme du monde outre cela le pavé y est pointu

Digitized by Google

et par conséquent nuisible aux pieds. D'espace en espace, entre les maisons et le ruisseau, à droite et à gauche sont des tas d'ordures qui servent de cassolette aux passans. De toutes les villes par où j'ay passé dans mon voïage, je n'en ai point vû de si mal-propre, ni de si mal-pavée. Je n'exaggere point, la sincerité est le principal caractère Relateur, et j'ai grande envie ne m'y attacher.

La plus belle des rües d'Abbeville est celle de Saint-Gilles. Les plus belles maisons sont celle du président Dumesnil et celle de *Van-Robez* riche marchand hollandois établi dans Abbeville ; je decrirai sa belle maison plus bas. J'ai remarqué qu'ici les nobles et les personnes de condition, qui sont assez nombreuses en cette ville, font mettre leurs armoiries sur la porte de leurs maisons ; et cela sur un tableau qui peut s'ôter quand l'on veut. J'ai dit ailleurs que cela se pratiquoit sur la porte des palais épiscopaux de quelques évêques de Flandre et sur celles des Abbayes considerables du même pays, c'est ce que j'ai vû.

Saint-Wilfran est la principale des églises d'Abbeville c'est une collégiale. Le vaisseau en est assez grand et les ouvertures pour les jours fournissent toute la lumière nécessaire, surtout dans le chœur. Je n'y ay rien apperçû de fort remarquable que le frontispice qui a de la majesté et de l'apparence. Les deux tours quarrées qui l'accompagnent, ne l'embellissent pas peu, elles sont fort élevées. *St-Wilfran.*

Il y a quatre paroisses dans Abbeville. Il y en a deux de remarquables par des endroits biens différens ; celle de *Sainte-Catherine* et celle du *Saint-Sépulchre.* Le curé de la première se fait distinguer par un zèle des plus fervens ; il n'épargne ni soins ni peines pour faire de ses paroissiens autant de saints. Depuis quelques années, il les invite d'une manière très engageante de se trouver à l'Eglise pour y célébrer les divins offices avec plus décence

Digitized by Google

qu'auparavant par une réparation considérable qu'il y a fait faire et qui étoit nécessaire. Il ne s'agissoit que de soutenir, la meilleure partie de la nef de son Eglise qui, à quelque temps de là, auroit écrasé bien du monde, si le curé n'y avoit tout de bon fait atention. On a remplacé de vieux piliers par des neufs, mais par la grande habileté de l'Architecte qui a entrepris la réparation entière de cette Eglise, on n'y a point mis de chapiteaux. Comme je ne pus m'empêcher d'en témoigner ma douleur à M. le Curé que j'ai l'honneur de connoître et que je me fais gloire de compter parmi mes meilleurs amis, il en fit avertir cet Architecte, dont la réponse fût qu'il avoit vû de semblables piliers sans Chapiteaux en certaine Eglise, ce qui est cependant un péché horrible en matière d'Architecture, même la plus simple.

L'Eglise du Saint-Sépulchre d'Abbeville se fait distinguer par son carillon qui, n'étant composé que de dix cloches, forme un son des plus harmonieux. Ce carillon fait comparaison avec ceux de Flandres, à cause des accords qui sont justes. Cette Eglise étant assez proche du rampart, nous prîmes le divertissement innocent M. le Curé de Sainte-Catherine et moy, de l'entendre en nous promenant; et comme il aime bien fort les sons et ce qui concerne les sons et la belle harmonie, il avoit de la peine à quitter l'endroit du rampart voisin du clocher, où nous nous assîmes pour entendre plus paisiblement :

Les attraits si touchans d'un son mélodieux.

La maison d'un riche industriel.

On me vanta si fort la maison du sieur *Van Robez* que je fus curieux de la voir ; elle est à l'une des extrémités de la ville et proche la rivière de *Somme*. La porte principale de cette maison, quoique simple, a un air de grandeur. Une grande cour conduit au vestibule qui partage le corps de logis en deux ; il est accompagné de

Digitized by Google

deux ailies, ce vestibule en forme de portique est soutenu de huit colomnes doriques d'une belle proportion ; elles sont d'une pierre qui ressemble à du marbre ; cette pierre se trouve aux environs de la ville. Ce portique conduit à deux escaliers qui se terminent à un palier sur lequel les apartemens ont leur entrée. Le vestibule est percé du côté du Jardin, où l'on descend par un bel escalier. Le parterre occupe le milieu du Jardin ; à la droite est le potager et à gauche les arbres fruitiers.

De petits canaux pleins d'une eau fort claire embellissent extrêmement ce jardin où tout est cultivé avec soin. Le maître ne souffre pas la moindre herbe dans les allées, ni d'insectes parmi les fruits, ayant mis dans ce jardin des cigognes pour les manger. Uu mur solide termine ce grand jardin. Une porte que l'on y a pratiquée, conduit à la rivière de Somme, ce qui est d'une commodité très particulière pour M. Van Robez, qui voit depuis là ses marchandises de toutes sortes, arriver à sa porte : l'embouchure de la Somme dans la mer n'étant éloigné d'Abbeville que de cinq lieues. On me dit que ce riche marchand méditoit de faire passer des tuyaux sous le lit de la Somme pour conduire des eaux chez luy, dans des moulins à foulond. Nous vimes les manufactures de drap les plus beaux et les plus fins que l'on puisse voir, dans de longues et vastes galeries couvertes, où sont un très grand nombre d'ouvriers, hommes, femmes, enfants, tous travaillent, et dans tout cela un ordre infini. Il faut avoüer que le s^r^ Van Robez fait subsister une bonne partie des habitans d'Abbeville et peut être même bien des gens des environs. Je vis sur les bords de la rivière de Somme un batiment de plus de cent tonneaux qu'il fait fabriquer. Sur le bord de la même rivière, non loin d'un pont qui est voisin du jardin de M. Van Robez, est une fontaine d'eau minérale qui mériterois d'être embellie.

Digitized by Google

J'ai gouté de cette eau et je l'ai trouvée légère. Elle passe dans la ville pour merveilleuse et spécifique contre la gravelle.

Les fortifications.

Abbeville a quelques fortifications. L'endroit de la ville le plus exposé pendant la dernière guerre étoit la porte du Bois. Il est vrai qu'elle est flanquée de deux ouvrages à cornes, l'un à droite, l'autre à gauche, mais outre qu'il faudroit une bonne demi-lune pour défendre la courtine de chacun de ces deux ouvrages qui sont excessivement grands, on auroit dû couvrir cette porte d'une bonne redoute à l'entrée du chemin qui conduit à Saint-Riquier, où le terrain va en montant et domine beaucoup sur la ville, ce qui seroit très avantageux à un ennemi, s'il y plaçoit une batterie. J'admirai la négligence de Messieurs d'Abbeville à l'égard d'une partie du rampart près de cette même porte du Bois, dont les pierres sont tombées avec une grande quantité de terre. Ils se sont contentez de garnir cet endroit de quelques mauvaises palissades mal plaçées et mal pintes, ce qui tire les larmes des yeux des personnes qui aiment les choses dans leur véritable place, et selon les règles de l'architecture militaire.

L'industrie.

On a plus de soin dans Abbeville des manufactures qui sont au dedans de la ville, que des murailles qui gardent ceux qui les entretiennent. Cependant l'un et l'autre est très utile. Les plus beaux draps et qui sont comparables avec ceux d'Angleterre, se trouvent sans contredit chez Van Robez. Je vis chez lui un si prodigieux nombre d'ouvriers que je ne puis en dire le nombre. Comme sa maison est vaste et qu'il est près du rampart; il a eu de quoy l'étendre et ranger différentes sortes de métiers. La curiosité me porta à visiter quelques manufactures dispersées en plusieurs endroits de la ville, mais toutes ensemble n'approchoient gueres de celles de Van Robez.

Les Bénédictins de l'ordre de Cluny ont un prieuré

Digitized by Google

dans Abbeville sous le titre de Saint-Pierre. M. *de Vert* qui a voulu se faire connoitre par ses explications litterales des cérémonies de la messe, en est mort Prieur. On luy a préparé une tombe que j'ay veüe, elle est fort négligée. On l'a laissée dans un coin, à côté du grand autel de l'église de ces religieux, de plusieurs épitaphes que l'on a faites, dit on pour graver sur cette tombe, aucune n'a été trouvée passable.

Les Bénédictins de St-Pierre.

Le cloître de ce monastère et les moindres endroits avoient exercé l'*érudition embarassée*, indigeste et peu exacte de M. de Vert. Il prétendoit, entr'autres remarques qu'il avoit faites, que certains enfoncemens qui sont d'espace en espace dans le vif du mur de ce cloître, qui est bas et fort humide, étoient destinés pour mettre les livres de ces monastères ; et que ces endroits enfoncés étoient comme autant d'armoires qui composoient la bibliotheque des moines de ce temps là. Il y a des visions de toute espèce. Le système de Dom de Vert, touchant la messe entière à voix haute en est une bien plus dangereuse : il a déjà infecté bon nombre de ces gens qui se piquent de suivre la plus haute antiquitè. C'est le sieur De Vert qui a levé l'étendart de cette imprudente nouveauté. Un abbé qui s'est distingué par son zèle et son habileté dans un des diocèses des plus nombreux du royaume, où il partageoit les travaux apostoliques avec l'évêque, un abbé, dis-je, que le Roy vient d'honorer de l'Episcopat, a réfuté doctement les imaginations du Prieur de Saint-Pierre d'Abbeville dans un ouvrage qui a pour titre : *Du véritable esprit de l'Eglise* dans l'usage de ses cérémonies ou *Réfutation* de Dom Claude de Vert.

L'abbaye de St-Riquier.

Je n'avois garde de manquer d'aller voir l'Abbaye de Saint-Riquier une des plus anciennes abbayes du royaume, m'en trouvant si près. L'occasion étoit très favorable pour moi et par le voisinage et encore plus à cause du premier

Digitized by Google

magistrat de la ville de Saint-Riquier avec qui j'avois eu l'honneur de dîner à Abbeville. Monsieur son beau-frère qui est le curé de Sainte-Catherine dont je vous ay parlé, me procura sa connoissance, nous fîmes tous trois ensemble le voyage qui est de deux lieües. L'ancien nom de Saint-Riquier étoit *centule centula;* à cause dit-on des cent tours qui flanquoient jadis les murs de cette petite ville ; c'est de là qu'est venu le vers que voici :

Turribus a centum centula dicta suit.

La porte par où l'on entre dans Saint-Riquier en venant d'Abbeville a l'air de l'antiquité la plus reculée. Je vis à côté, des restes assez considérables de vieilles tours rondes. Le fossé a quelque profondeur, mais il est embarrassé de ronces et d'épines, à peine y distingue-t-on quelque chose. En avançant dans la ville on trouve une vaste et large rue qui d'un coup d'œil fait voir la longueur de Saint-Riquier ; l'autre porte est justement à l'extrémité elle va toujours en montant. Dans la largeur de la ville sont les deux autres portes. Saint-Riquier est situé sur une colline. Le Béfroi ou la Tour du Guet est au milieu de cette grande rue dont j'ai parlé, le pavé en est large et commode, mais mal entretenu. L'Abbaye de Saint-Riquier est à la droite. Elle offre aux yeux une très large façade, mais magnifique, en venant d'Abbeville à Saint-Riquier ; un mur solide, fort et à créneaux avec un fossé assez profond, mais peu large, l'entoure.

Dans la dernière guerre un chef de *parti-bleu,* de la part des ennemis, tenta d'exécuter sur ce monastère certains ordres brulans. On luy fit d'abord voir, comme à un homme que la curiosité attiroit là, quelques endroits de la maison, mais les questions particulières et extraordinaires qu'il faisoit de temps en temps, le firent soupçonner de quelque mauvais dessein. Les religieux crurent

Digitized by Google

devoir le faire suivre ; c'étoit après son diner, il alla se jetter dans un bled, où des personnes de la ville informées du fait et avec cela autorisées, l'interrogèrent : les réponses qu'il fut obligé de faire, luy firent changer de visage, il se troubla. Le maire de la ville de Saint Riquier le fit arrêter. Il fut conduit à Abbeville. On l'interrogea là dans toutes les formes. Étant pressé il déclara que tel général l'avoit envoyé, et que sa commission étoit sous la coiffe de son chapeau. Elle portoit qu'après avoir examiné les environs de la ville de Saint-Riquier et l'Abbaye, il commenceroit par mettre le feu adroitement dans le monastere et qu'ensuite le parti feroit main basse sur tous ceux qu'il rencontreroit. Le feu auroit bientôt pris dans les caves de l'Abbaye, étant alors pleines de bois, à ce que nous rapporta le procureur de la maison qui nous déduisit le fait que je viens de raconter.

Ce qui se présente à la vüe en entrant dans l'Abbaye de Saint-Riquier est un gros corps de logis bâti à la gothique et cependant couvert d'ardoises. L'abbé d'Aligre, abbé de Saint-Riquier et frère de l'abbé de Saint-Jacques de Provins, mort il y a peu d'années en odeur de sainteté, a fait ajouter à ce vieux coros de bâtiment, un nouveau corps de logis qui a beaucoup de grâce, et une belle apparence ; il est sur la droite en entrant dans le monastère et sur la même ligne que l'ancien, il est couvert d'ardoises. On trouve ensuite l'église dont le frontispice est du goût ancien, il est passable. La principale porte qui est au pied de la Tour et au milieu, en fait le plus grand ornement. Ceux qui ont bâti la nef et ses bas-côtez ont suivi les règles des goths dans l'architecture.

Les jours dans l'Eglise sont grands et bien distribués. L'entrée du chœur et celle de ses bas-côtés sont embellies de très belles portes de fer travaillées avec beaucoup

Digitized by Google

d'art. Les formes du chœur sont d'une excellente menuiserie, quoique simple en apparence, tout y est correct et même d'un goût exquis. Les grilles de fer qui commencent aux deux portes du chœur et environnent le grand autel avec un *pérystyle* de marbre qui les soutiennent d'espace en espace, forment depuis le fond du chœur en bas, un point de vüe qui charme et qui ravit les personnes qui aiment les belles proportions dans l'Architecture. Tout est ici régulier, *bases*, *fûts* de colonnes, chapiteaux, couronnemens, rien n'est à désirer.

Le lutrin qui est au milieu du chœur est d'un très beau bronze, ce sont trois génies qui le soutiennent; le travail en est délicat et recherché. Le tabernacle du maître-autel est de très beau porphyre; ce seul morceau pourroit contenter les plus délicats en architecture, Le christ qui est au-dessus de ce grand autel est d'un des plus habiles sculpteurs de l'académie établie à Paris; il est de grandeur naturelle. Je ne puis m'empêcher, Monsieur, d'exposer encore à vos yeux et de décrire en moins de paroles et plus exactement le principal autel de l'Eglise Abbatiale de Saint-Riquier et ce qui l'environne. Je vous avoüe que l'idée seule que je m'en forme me ravit. Représentez-vous donc, Monsieur, une suite de colonnes d'ordrê *ionique* de marbre noir veiné blanc, parfaitement proportionnées à la hauteur de la voûte du chœur, portées sur un *stylobate* ou piédestal continu avec de belles grilles de fer entre les colonnes. Ces grilles sont dorées en différens endroits, et disposées en demi-cercle pour rendre cet autel plus dégagé et luy donner plus de Majesté.

Les chapelles qui environnent le grand autel et tout le chœur en dedans sont admirables à voir. Les tableaux qui sont au fond de l'autel de ces chapelles et la menuiserie qui les embellit, sont autant de chefs-d'œurvre de peinture et de sculpture. Feu M. l'Abbé d'Aligre qui avoit le goût

Digitized by Google

très délicat, donna aux plus habiles Peintres du Royaume des sujets de piété pour décorer ces chapelles. Ils étoient principalement tirès des miracles de saint Benoît.

Jouvenet l'ainé, Coypel, Boulogne, la fosse et les plus célèbres peintres furent chargés de l'Exécution. Jouvenet paroît l'avoir emporté sur tous les autres. Les moindres ont été payés trente pistolles. Les autres en ont coûté soixante. Chaque tableau n'a guères que trois pieds et demi de hauteur et deux pieds ou environ de largeur, si je m'en souviens bien ; les chapelles ne sont point grandes. Il ne faut point oublier de marquer icy que le maître-autel dans une partie de son couronnement, est orné de six grandes châsses très belles, il y en a trois de chaque côté. Les plus remarquables sont celle de saint Riquier, celle de saint Angilbert et celle de saint Vigou. Voilà un crayon de l'église abbatiale de Saint-Riquier qui est celle de tout mon voïage où j'ay veu regner le meilleur goût dans l'architecture, dans la peinture et dans la sculpture,

De l'église nous allâmes au Trésor qui est tout proche. Ce lieu est fermé d'une manière qui fait comprendre que ce que l'on y garde est très prétieux. Nous y vîmes un livre de la grandeur d'un médiocre *in-folio* contenant les quatre évangiles. C'est un manuscrit en vélin de couleur de pourpre. Les lettres majuscules sont romaines, aussi bien que les titres répetez au haut des pages. Ce missel est lisible. Les lettres sont en or. On lit à la fin de ce manuscrit ces paroles de Saint-Thomas apôtre : *Dominus meus et Deus meus.* On trouve dans ce missel une table des chapitres avec une concorde des Evangiles, et au haut de chaque page *canon 2us*, *canon 3us*, etc., suivant les divisions des matières. Cet usage est tiré d'Eusèbe de Césarée, que les moines, qui me faisoient voir ce manuscrit, ne pouvoient comprendre, jusqu'à ce qu'un exemplaire d'Eusèbe m'étant tombé entre les mains dans leur

Digitized by Google

bibliothèque, je leur fis voir la chose. Les religieux de Saint-Riquier m'assurèrent que ces quatre Evangiles reliez en un volume, avoient servi à l'empereur Charlemagne.

Parmi les raretez que l'on conserve dans ce trésor, sans parler des reliques, je remarquai surtout, une espèce de châsse en manière de petite église, couvertes de lames d'argent, ornée de diverses figures en relief, au haut de cette châsse ou reliquaire, on l'appellera comme l'on voudra, et une espèce de *cornaline*, qui, si je ne me trompe, représente quelque chose de prophane ; je souhaitois fort d'en tirer une empreinte, pour ensuite en faire présent à *M. Le Hay* antiquaire célèbre et de mes amis (c'est le mari de l'illustre et savante *Chéron*) dont le cabinet est si curieux. Les moines me protestèrent que cette châsse s'appeloit l'*oratoire de Charle-magne* ; c'étoit le goût du temps de ne point faire de scrupule d'orner des reliquaires de choses qui n'y contenoient nullement, c'étoit la dévotion du temps. J'en donnerai une preuve autentique, dans ce que je dirai bientôt sur le chef de Saint-Jean-Baptiste conservé dans la catedralle d'Amiens. La vie et les principales actions de Saint-Riquier se lit en vers gothiques sur le mur du trésor en dedans. Les livres de chant de l'église de Saint-Riquier sont parfaitement beaux. Ils sont comparables à ceux des Célestins d'Amiens que j'ay fort admirés.

La bibliothèque

La bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Riquier est comme la plûpart des autres bibliotèques, tout au haut de la maison, vous croirez peut-être Monsieur, que c'es pour rire et pour me divertir que je vous marquerai icy, que je n'y ai trouvé de beau que les ornemens de sculpture que l'on n'y a point assurément épargnez. En effet la menuiserie des armoires est décorée de pilastres corinthiens d'une extrême propreté, tout y est exécuté avec

Digitized by Google

art. Le portrait en grand de feu M. d'Aligre abbé de Saint-Riquier s'y voit à l'une des extrémités. Il est peint en habit de Conseiller d'Etat. M. l'abbé *Molé de Champlatreux* lui a succédé c'est lui qui possède actuellement l'Abbaye de Saint-Riquier. La bibliothèque de cette Abbaye est vuide en partie, et ce qu'il y a de livres est dans une confusion qui n'est point pardonnable. Les moines qui sont icy s'embarassent bien plus de la bibliotèque qui est au bas de leur dortoir. Les volumes y sont rangés avec beaucoup d'ordre. Comme le vaisseau en est très étendu, cette bibliothèque est des plus nombreuses. On fit l'ouverture de quelques uns de ces volumes qui y sont, le lendemain de notre arrivée à Saint-Riquier, et celà par ordre du Père Prieur. M. le Maire de la ville de Saint-Riquier, son beau-frère et moi fîmes le *trio*.

Le Père Procureur de l'Abbaye nous versoit des *rouges-bords* et craignant de ne pouvoir y suffire, il fit appeller un de ses confrères pour l'aider, il nous servit de second échanson. Les verres dont nous nous servîmes étoient larges et profonds, c'étoient des verres à la flamande, le vin qui en sortoit étoit beau et pur. Je puis vous assurer qu'

A des rubis fondus la couleur est semblable
Il tient ce que promet sa brillante couleur
une utile et douce chaleur
fait qu'on pense au sortir de table
avoir pris de cet or potable,
Qui triomphe des ans, qui chasse la douleur,
Qui fait tout et qui par malheur
N'a jamais été qu'une Fable.

Je payai mon Ecot en chansons, ce que j'ay l'honneur de vous dire, Monsieur, a été exécuté à la lettre. Le Père Prieur et le P. Procureur de la Maison, m'avoient

Digitized by Google

par je ne sçay quelle occasion fournie, dans l'entretien que nous eumes ensemble la veille, pressé d'en dire quelques unes qui leur firent plaisir. Je pense même que le P. Procureur y avoit rêvé pendant la nuit, puis qu'en me voyant à table dans la belle salle où ces religieux recoivent les Etrangers, il m'obligea de les lui dicter, ce que je n'osay luy refuser parce qu'il avoit de l'ancre et du papier tout prêt.

La mémoire de feu M. l'Abbé d'Aligre doit être éternelle chez les Moines de Saint-Riquier pour avoir relevé avec tant de magnificence tout l'édifice de leur monastère qui tomboit en ruine et qu'il a embelli de toutes parts d'une très belle menuiserie, sans parler des apartemens pour les Etrangers qui sont distribues avec beaucoup de sagesse. La salle du chaufoir est grande et belle. On commençoit à garnir les tremeaux des fenêtres d'un magnifique lambris jusqu'au haut. Il sera enrichi de tableaux exécutés par de bons peintres. Une large cheminée est à l'extrémité. Elle est gardée en hiver d'un paravent doublé en dehors d'une bonne toile cirée; et c'est de cette manière que s'y prennent les moines de Saint-Riquier pour faire la nique à *Æole* et à son plus fidèle ministre l'*Aquilon* accompagné des *vents coulis*. Le Réfectoire est vis et à vis et dans la même ligne que la salle où l'on se chauffe; il est fort éclairé, un lambris règne tout autour, avec un parquet le long des tables.

La superficie de l'abbaye.

Voici l'œconomie et la disposition de tous les bâtimens de l'abbaye de Saint-Riquier, selon le plan que je me suis formé. Un corps de bâtiment couvert d'ardoises qui fait face au jardin, et que l'on découvre d'une lieue au moins; on y compte trente-une croisées de face, il y a environ quatre cens pieds de longueur. Les salles pour recevoir les étrangers, le réfectoire et le chauffoir occupent le rez de chaussée de ce vaste bâtiment; les fenêtres en

Digitized by Google

sont ceintrées, le défaut que j'y trouve c'est d'être trop étroites. Au dessus sont les cellules des Moines, éloignées l'une de l'autre de dix pieds. A la droite de ce bâtiment ou du côté du jardin est l'infirmerie ; et cela forme une aile, à la gauche est une autre aile où sont divers appartemens pour les Religieux de dehors et les Etrangers : l'Eglise est au milieu de tout cela couverte d'ardoises d'un bout à l'autre.

Le jardin est bien distribué : du milieu des salles d'en bas on entre dans de belles allées. En ligne parallèle et au delà d'un petit mur d'appuy se trouve le potager, un jardin fruitier est à côté, on a planté derrière le grand bâtiment un boulingrin fort agréable. Ce fut là que nous nous promenâmes assez longtemps avec le R. P. Prieur qui est un fort bon homme. J'oubliois de vous dire, Monsieur, que les caves qui occupent une bonne partie de la longueur du grand bâtiment sont pleines de bon bois et garnies, de la bibliothèque dont je vous ai parlé plus haut ; j'ajouterai seulement ici que la plûpart des volumes sont *in-folio*. Les religieux ont commencé d'embellir leur cloître en dedans d'une balustrade qui étant posée toute entière donnera beaucoup de grace au grand bâtiment par raport à sa face intérieure. On a compté autrefois jusques à trois cens moines dans l'abbaye de Saint-Riquier, cela est réduit maintenant à quarante ou environ.

L'effectif des religieux.

Proche les murs de la petite ville de Saint-Riquier se voit le chateau de *La Ferté*, bâti dans le goût de nos anciens pères, ce ne sont que des tours rondes et des murs à crénaux. M. de Pont Saint-Pierre est seigneur de ce château, il tire de gros revenus des terres qui en dépendent et des droits qui y sont attachés. A deux pas de là, est une fontaine d'eau minérale un peu négligée, elle a des vertus particulières ; l'église paroissiale de

Le chateau de La Ferté.

Digitized by Google

Saint-Riquier est hors des murs de la ville, il n'y a rien de rare à y voir. Nous allames faire un tour de promenade à un petit bois taillis peu éloigné de la ville, il est agréable, le gibier n'y manque pas, on a planté depuis peu des bois en deux ou trois endroits, à l'opposite de celui-ci. Au bas de Saint-Riquier est un charmant vallon que la petite rivière de *Cardon* qui prend icy sa source, arrose en serpentant, elle va se jetter dans la Somme à Abbeville.

J'en ai vu la source et l'embouchure. Je finis en disant que Saint-Riquier est une ville ancienne, connuë par ses cent tours, aussi bien que Thèbes d'Egypte par ses cent portes. Saint-Riquier vers le commencement du septième siècle a fondé l'abbaye qui porte son nom, c'est au temps du roy Dagobert. Ce célèbre monastère a été pendant un tems, compté parmi ceux qu'on appellait *laus perennis* en ce qu'on y chantoit à l'alternative et sans interruption l'office divin.

Les véhicules pour Amiens.

M'étant proposé de finir mon voyage par où je l'avois commencé; je pensay lorsque je fus de retour à Abbeville à me procurer une voiture pour Amiens. Il y a celle de l'eau par la Somme, et celle de terre par une espèce de chariot : celle-ci se trouvant prête, je m'en servis. Je trouvai au sortir d'Abbeville les environs de la Somme tout à fait agréables. On voit cette rivière serpenter au pied d'un long côteau et arroser de vastes prairies : des peupliers, des saules et diverses autres sortes d'arbres qui croissent ordinairement le long des eaux, embellissent ses bords : ce tout ensemble présente aux yeux un paysage enchanté. De jeunes bergers assis à l'ombre des ormeaux faisoient retentir de petites flutes champêtres, c'est

là, que leurs moutons,
paissent les herbettes,
et font mille bonds,
au son des musettes.

Digitized by Google

Nous passames un lac au lieu appelé l'Etoile, village où sont des gabeleurs. Ceux-ci se contentèrent de quelques sols marques pour certains droits, que nous leur donnames volontiers pour nous dégager au plus vite de leur mauvaise compagnie. Notre dinée fût, je pense, au lieu appellé *Hangest* le plus déplorable gite où je me sois trouvé depuis que je vois le jour. Nous n'y trouvames que de la petite bière, mais de la plus dégoutante ; remarquez, s'il vous plait que c'étoit le meilleur cabaret de ce village.

Les Gabeleurs (douaniers).

Hangest et sa mauvaise nourriture.

Le pain que l'on nous mit dans du potage que je demandois ressembloit en le mangeant à la mèche d'Allemagne dont on se sert pour battre le fusil et allumer du feu. Ce que vous trouverez de plus plaisant que tout cela c'est que je voulus faire le généreux en payant pour toute la compagnie. Un dominicain qui étoit à notre table et à ce délicieux diné, voulut sans doute se revancher de l'écot que j'avois payé pour luy ; car étant de retour à Amiens, je le demandai, pour avoir lieu par son moyen de voir la bibliothèque de son Couvent, mais ce bon Père trouva à propos de me faire passer auparavant par le réfectoire où nous choquames les verres ensemble sans faire grand bruit, on ne nous entendit pas même d'en haut.

Notre voiture passa dans l'enclos et devant l'Eglise de l'Abbaye du *Gard* où sont des Religieux de Citeaux. Nous allames de ce lieu droit à *Pecquigni*. Ce lieu-ci est connu par une défaite générale des Anglois. Je ne sçay si ce ne fut point en cette occasion pour distinguer d'entre les vaincus ceux que l'on vouloit épargner et à qui on avoit dessein de donner la vie, on l'avisa d'un moyen, mis en usage autrefois par les hébreux. Il en est fait mention au chapitre douzième du livre des Juges : les Galaadites contraignirent au passage du Jourdain, des

L'abbaye du Gard.

Picquigny.

Digitized by Google

fugitifs de la tribu d'Ephraïm de prononcer *Schibboleth*, s'ils vouloient passer les guez de ce fleuve. Ceux d'entre les Ephraïmites qui prononcèrent *Sibboleth* avec la lettre *Sin* ׳, au lieu de *Schibboleth* avec celle de ש étoient égorgez (c'est le point voyelle des hébreux transposé de la branche droite de la lettre *Schin* à celle de *Sin*, ce n'est cependant que la même lettre prononcée différemment, c'est une *S*) il en arriva, dit-on, de même aux Anglois vaincus qui voulant traverser la somme à Pecquigni, prononcerent *pecni* au lieu de *pecquigni*. On voit un château fort élevé dans Pecquigni, il apartient à M. le duc de Chaulnes, Pair de France, Lieutenant du Roi en Picardie, Vidame d'Amiens, Capitaine lieutenant des chevaux légers de la garde du Roy et Maréchal de Camp.

Pecquigni est une petite ville toute de fange, pleine d'égouts et de fumier : à peine y voit-on quelques pavés dans la principale rüe, dont le plus bel ornement est une longue halle qui sert en partie d'étable aux vaches et aux cochons. Au reste Pecquigni est recommandable par la naissance qu'il a donnée au gardien des Capucins d'Arras qui prnnonça en 1711 devant Messieurs les Etats de la Province d'Artois une *oraison funebri-comique* de Monseigneur le Dauphin, fils unique du Roy; oraison funèbre dont ce bon capucin crut devoir faire part au Public en la faisant imprimer même promptement.

La terre que l'on trouve aux environs de Pecquigni est propre à brûler et à faire ce qu'ils appellent des Tourbes. A environ une demie-lieue de ce bourg, et au-delà de la rivière de Somme est une plaine assez élevée et fort découverte, c'est un ancien camp de César. Nous laissâmes à notre gauche à une demie lieue en deça d'Amiens le village de *Montiers*, où l'on voit une des maisons de campagne de Mgr l'évêque d'Amiens. Le

Digitized by Google

clocher de ce lieu est tout à jour et des plus jolis que l'on puisse voir.

Aprés que j'eus embrassé mon ami chez qui je logeois à Amiens et que je me fus un peu délassé, j'eus soin de me faire munir d'une bonne place dans le carrosse pour Paris, où je voulois me rendre dans peu de jours. Etant sûr de mon fait et même de la première place dans la voiture, je pensai à me procurer un cheval pour *Corbie*, éloigné de quatre lieues de la ville d'Amiens, que je voulois voir en attendant le départ du carosse.

Corbie est une petite ville, fameuse par son monastère. On compte trois abbayes de ce nom : celle de Picardie, celle de Saxe, en Allemagne, connu sous le nom de *Corvey*, et celle de *Rivir*, en Angleterre, qui aparemment ne subsiste plus. *Corbie* de Picardie est une ville sur la Somme éloignée de quatre lieues d'Amiens, j'y fus à cheval et j'étois bien monté. Vous vous imaginez sans doute, Monsieur, que je ne dirai qu'un mot de cet endroit, mais vous allez voir que j'ai de quoy vous entretenir. *A Corbie.*

La ville de *Corbie* était autrefois considérable par sa grandeur. Je vis, en y entrant, des restes d'un rampart qui donne l'idée d'un grand circuit. La chaussée qui conduit à la ville est partagée en différens endroits par des ponts-levis, à cause de plusieurs canaux de la Somme, faits pour la commodité des habitans. On croit être dans les faux bourgs, lorsque l'on est dans la ville ; c'est que la suite et le changement des temps a uni les deux ensemble. Corbie est presque tout désert, la place de la ville est quarrée, grande et belle. Elle le seroit encore davantage si l'herbe n'y croissait pas comme au milieu de la campagne.

J'allai loger à l'auberge que l'on m'avoit dit être la meilleure, lorsque je fus débotté et que j'eus pris un peu

Digitized by Google

L'abbaye. de rafraîchissement je me transportai à l'abbaye où j'allai prendre langue : ensuite de quoy je vins diner à l'auberge. La première personne que je demandai à l'abbaye lorsque j'y retournai, fut le Père Prieur. Il me reçut avec des honnêtetés dont je me souviendrai toujours. Nous nous entretinmes assez longtemps de littérature et de livres nouveaux, sur ce nouveaux, sur ce que je luy fis connoître l'empressement que j'avois de visiter la biblio-
La bibliothèque thèque de la maison. Nous y montâmes ensemble. Il voulût me tenir compagnie pendant plus de deux heures que je cherchai d'anciens Mss. Le Père Prieur commença par m'avoüer que la bibliothèque de Corbie étoit bien décheüe de son ancienne splendeur depuis que les RR. Pères Benedictins de l'abbaye de Saint-Germain des Près de Paris, en avoient ôté les meilleurs et les plus anciens pour travailler aux éditions des Pères de l'église.

Parmi quelques manuscrits, je remarquai un *Rituel* ancien, un *Rationale divinorum officiorum* de Durand, fort beau, un Saint-Grégoire le Grand, entier ; un corps de droit canonique ; un martirologe de la fin du treizième siècle, une bible de la fin du treizième siècle où je trouvai le célèbre passage de la première épitre de Saint-Jean, chapitre cinq, verset sept, *tres sunt qui testimorum dant in coels ; Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt ;* j'ay trouvé ce passage dans un manuscrit de la plus haute antiquité, écrites en lettres unciales à la bibliothèque de l'abbaye de Saint Pierre à Chartres et encore dans un autre de la même abbaye, mais dont les caractères sont moins anciens. Il faut avoüer que ce passage, dans le premier parait d'une ancre differente de celle qui a été employée à tout le corps de ce manuscrit : il est au bas d'une page mais tout de suite, et d'une ecriture tout à fait semblable a celle de l'ouvrage entier, ou au moins imitée parfaitement.

Digitized by Google

Je trouvai dans ce dernier manuscrit la translation du corps de Saint-Benoit à Fleuri-sur-Loire, ce qui fis plaisir au R. Père Prieur à qui je le montrai. Cette translation a été extrêmement disputée comme vous sçavez Monsieur, par les moines de Montcassin en Italie et par d'autres, mais ce qui est de plus important que tout cela, c'est que ce vénérable manuscrit avoit des ratures en plusieurs endroits, des additions en d'autres, ce qui me fit penser que ce n'étoit point à tort qu'un sçavant critique avoit donné aux moines de la Réforme de Saint-Maur certaines épithètes, qu'il est difficile d'oublier, lorsqu'on a lû ses onze lettres sur plusieurs ouvrages nouveaux et publiées dans un seul petit volume *in-douze* en 1699. Cependant, pour flatter un peu l'imagination du Prieur, je luy démêlay, en déchiffrant un feuillet ajouté à la téte de cet ancien martirologe, des choses qui lui causèrent de la joie, et entr'autres certains droits lucratifs, attribués en ce temps-là au trésorier de l'abbaye de Corbie ; mais surtout le droit de nommer à certaines cures, droit auquel on ne faisoit plus d'attention, ce qui m'attira de sa part une foule de remerciemens. D'ailleurs, je ne puis que me loüer beaucoup du soin que le Révérend Père Prieur de l'abbaye de Corbie a de remplir les vuides de la bibliothèque ds cet ancien monastère, des nouvelles éditions des SS. Pères et par un excellent choix des meilleurs livres qui paroissent de temps en temps, livres qu'il sçait parfaitement discerner.

Au sortir de la Bibliothèque, ce Père me fit entendre qu'il comptoit me voir chez luy à souper, mais je m'en excusai, sur la promesse que j'avois faite à mon ami d'Amiens, de me rendre immanquablement chez lui, le soir de ce jour là même ; il étoit néanmoins quatre heures après mïdy et je devois encore voir le reste du monastère.

Digitized by Google

L'église. L'église de l'Abbaye de Corbie est assez moderne. C'est un nommé *Botrel*, dont on voit le tombeau et l'épitaphe sur une table de cuivre, au pied du Maître-Autel, qui commença à la faire rebâtir, ce fut en 1569 ; le mauvais goût du dessein que ce Botrel, dernier abbé régulier de Corbie avoit donné, a cependant été suivi. Différens incidens arrivés depuis ce temps-là, ont interrompu l'ouvrage qui reste encore imparfait, tant pour la longueur de la nef que pour les bas-côtés. Cette église est d'une massonerie pesante et massive, les voûtes en sont basses et écrasées. Il faut néanmoins avoüer que les lumières dans le chœur et derrière le grand autel sont assez bien entendües. Les formes du chœur sont de la façon d'un des Religieux de la Maison qui a du goût pour la menuiserie. La vie de Notre-Seigneur y est représentée en bas-reliefs. Le parquet du chœur est en échiquier, il est de pierres alternativement blanches ou noires ; c'est une pierre qui approche du marbre. Entre les massifs qui soutiennent les arcs qui composent le grand autel, sont des châsses de plusieurs saints, dont la plus grande est converte de lames d'or, c'est celle de *Saint Adelard*, neuvième abbé de Corbie, et cousin de l'empereur Charlemagne.

Ce qui m'a paru de plus remarquable en cette église, est un petit autel isolé, placé derrière le chœur, dans une chapelle faite en dôme. Le devant de cet autel est de marbre blanc d'une sculpture assez délicate, mais peu correcte pour le dessein ; c'est un bas-relief divisé en deux qui représente d'un côté la naissance de Notre Seigneur, et de l'autre la cène. Je considérai dans le morceau où est la naissance de Jésus-Christ, un chanoine, ancien moine de Clugny, placé à côté du bœuf, l'âne n'est pas loin. Ce bas-relief fait comprendre que c'est le reste d'un autel qui subsistait avant la réforme des religieux de

Digitized by Google

l'ordre de Cluny qui occupoient le monastère de Corbie. Il y a trente trois religieux actuèlement dans l'abbaye de Corbie ; un de ceux-là professe la théologie. Ils sont tous de la réforme de Saint-Maur. Le trésor de l'abbaye est précisément derrière l'autel isolé dont je viens de parler. Le Révérend Père Prieur, en me quittant pour quelques affaires, enjoignit au trésorier de me faire voir tout ce que je souhaiterois et de ne me point laisser retourner à mon logis, de me faire souvenir que je souperois dans la maison et que l'on m'y donneroit un lit, à quoi je répondis avec tous les termes de reconnoissance imaginable, en témoignant néanmoins en même temps que je ne pouvois avoir cet honneur à cause que j'avois promis de me rendre incessamment à Amiens, parce qu'on m'y attendoit.

Le trésor de l'abbaye.

Le trésor de l'abbaye de Corbie est renfermé dans une espèce de grande armoire pratiquée au milieu de l'enfoncement de la chapelle de la Sainte Vierge, derrrière le chœur, on ne l'ouvre que par des ressorts admirablement bien inventés, j'en considérai la mécanique avec beaucoup de satisfaction. On ne voit au milieu qu'un tableau décoré d'une menuiserie simple, mais propre, et tout à coup en ouvrant un panneau qui est à l'un des côtés, ce tableau s'évanouit et laisse voir quatre vingts reliquaires très riches, la plûpart sont de différentes figures. Je remarquai surtout un crucifix d'ivoire très ancien et à quatre cloux. Le christ en est couvert depuis le nombril jusqu'aux genoux, en quoi il est semblable à un que j'ai veu dans le trésor de l'abbaye de Fécamp, en Normandie. Je trouvai dans le même trésor de Corbie des reliques de saint *Sulpice*, archevêque de Bourges. On conserve dans le même endroit, au-dessous des reliquaires, des choses dignes des curieux et qui peuvent contribuer à l'éclaircissement de l'histoire de France. Ce sont des bourses de plusieurs seigneurs du temps des croisades, dans le

Digitized by Google

onzième siècle. On y rencontre les armoiries de plusieurs illustres croises. J'ai considéré une de ces bourses, entr'autres qui portoit les armes de France, composées de trois fleurs de lis bien formées, les émaux des couleurs sont observés dans ces armoiries anciennes. Le fond de l'écu de celles de France, m'a paru être de sinople. Au reste ces bourses sont tissües toute de soye; elles sont larges et d'une figure conforme au gofit du temps.

Je n'oublierai point, Monsieur, de vous faire faire attention à une chose importante, à l'occasion de quelques inscriptions des reliquaires de ce trésor, c'est qu'il y en a une qui n'a point été fidellement copiée par le célèbre M. du Cange; ce qui me fait dire que c'est assez souvent sans beaucoup de fondement que l'on s'opiniâtre si fort à soutenir les inscriptions de nos antiquaires modernes, même de nos plus sensés, comme si les sçavans avoient des yeux de linx et qu'ils vissent tout. J'aurois dû copier celle qui me donne lieu de parler ainsi, mais je craignois d'ennuyer celuy qui me montroit le trésor, je me contentai d'en déchiffrer une partie et de faire la réflexion que voicy, qui est que la plupart du temps, ceux qui écrivent sur les monumens anciens se contentent des extraits qu'on leur envoye, et que leur seul nom, leur seule réputation (dont on n'est que trop prévenu) est garant de ce qu'ils avancent.

La grande salle où l'on reçoit les étrangers et où le Père Prieur vint me trouver lorsque j'entrai dans l'abbaye est ornée de tableaux de différents peintres. On y voit le portrait en grand de feu Mgr le cardinal de Janson qui étoit abbé de Corbie, c'est luy même qui a donné ce tableau. La menuiserie du chapitre est admirée des étrangers ; c'est un ouvrage de ce religieux qui a fait les stalles du chœur de l'église. Je trouvai le réfectoire plus beau, c'est dans son genre gothique une des plus belles

Digitized by Google

pièces d'architecture que l'on puisse voir. Les voûtes de ce lieu sont d'une légèreté et d'une hardiesse surprenantes. Elles sont soutenües par des colonnes d'une extrême délicatesse. Ce réfectoire est plus grand que celuy de Saint-Denis en France.

Je finiray la description de Corbie en marquant que l'Abbaye a une jurisdiction presqu'épiscopale. L'abbé nomme a un grand nombre de bénéfices et de cures.

Paschale Radbert qui vivoit vers le milieu du IXe siècle et dont le nom raisonne si souvent dans les écoles de Sorbonne à cause de son livre et de sa lettre sur le Corps et sur le Sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, a été abbé de Corbie. Le martyrologe le marque au nombre des saints, le 26 avril. Ses reliques sont dans le trésor de l'Abbaye. Saint Pierre est le titulaire de cette abbaye, et sainte Bathilde la fondatrice. Elle étoit femme de Clovis II et vivoit vers la fin du VIIe siècle. On conserve dans ce monastère une partie de ses reliques.

Corbie a été brûlé trois fois.

Les Reliquaires du Trésor étaient autrefois bien plus précieux qu'ils ne le sont à présent. L'or qui les couvroit presque tous a été donné pour la rançon de François Ier, pris à la bataille de Pavie par Charles-Quint. On comptait dans les siècles passez jusques à quatre cent moines dans le monastère de Corbie. Je ne sçache rien de beau dans la ville que la grande place dont j'ay parlé, elle est proche de l'Abbaye. Il y a quatre paroisses dans la ville, qui a fort l'air d'un désert. M. le cardinal de *Polignac* est abbé de Corbie, il a succédé à feu M. le cardinal de *Janson*.

Me trouvant de retour dans Amiens, après avoir vû Corbie, je prenois le dessein de m'y reposer un peu des fatigues de mon voyage ; mais je ne pus me résoudre de demeurer oisif et sans rien faire. Je m'appliquai donc à *A Amiens.*

Digitized by Google

voir ce que je n'avois point vû, et à mieux voir ce que j'avois déjà vû. J'avois le temps nécessaire à cet effet. On me fit voir à la Catédralle et de tres près les châsses qui font le principal ornement du grand Autel. On en compte huit. Celle de saint *Firmin* le martyr est au milieu et celle de saint *Firmin* le confesseur est immédiatement à la gauche de celle-là. Celle-cy est longue de trois pieds quatre pouces et demie, haute de deux pieds et demi sur seize pouces et demi de large, couverte de vermeil doré. Les principales actions du saint y sont représentées en bas-reliefs et l'ouvrage paroît être du treizième siècle.

Les châsses des saints Firmin

Il m'est difficile de passer cet endroit sans dire quelque chose en faveur de M. l'abbé de *Lestocq*, Docteur de la Maison et Société de Sorbonne, chanoine Théologal et Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque d'Amiens, qui dans plusieurs ouvrages d'une érudition recherchée et solide, a fait voir la vérité de la translation des Reliques de saint Firmin le Confesseur dans la Cathédralle d'Amiens. Les disputes par écrit entre les chanoines Réguliers de Saint-Acheul près d'Amiens et Messieurs les chanoines de l'Eglise d'Amiens, au sujet de ces reliques, n'avoient fait ce semble qu'animer les esprits. M. de l'Etoile, abbé de Saint-Acheul, avoit servi de secrétaire à ses propres Religieux qui luy avoient procuré des mémoires. Feu M. *Thiers* qui marchoit sur les traces de M. de *Launoy* sur ce concernoit les Saints et leurs Reliques avoit beaucoup aidé M. de l'Etolle. Celui-ci après la mort de M. Thiers fit revenir son *Ombre*, dans un libelle qu'il voulût opposer à la *Dissertation* de M. l'abbé de l'Estocq. On a conjecturé dans la suite et non sans fondement que des gens, des BB. à longues manches fournissoient secretement de nouveaux mémoires à Mrs de Saint-Acheul, ce qui renouvelloit, surtout dans leur Abbé, l'Esprit d'opiniatreté et d'entêtement.

Digitized by Google

Pour terminer le differend d'une maniere à n'en plus revenir et pour obliger les chanoines Réguliers de Saint-Acheul de *baisser la lance*, pour me servir des termes de l'Abbé de l'Etoile dans son libelle intitulé : l'*Ombre de M. Thiers*; on a ouvert solennellement cette année 1715 le 10 de Janvier, la *châsse de saint Firmin le Confesseur*, troisième Evêque d'Amiens, dont il étoit question depuis dix huit ans, entre l'Eglise d'Amiens et les chanoines Réguliers de Saint-Acheul, non seulement on y a trouvé les reliques de ce saint, mais encore l'acte le plus authentique que l'on puisse désirer. Il ne falloit plus que cette dernière preuve pour mettre le comble à la conviction. Jamais le mensonge n'a été confondu avec plus d'évidence, ni a honteuse imposture que l'on avoit avancée ne pouvoit être plus pleinement détruite.

Il ne seroit point facile d'exprimer l'indignation dans laquelle sont entres tous ceux qui ont esté presens à ce saint spectacle. Le chœur de l'église cathedralle s'est trouvé à cette ouverture rempli de ce qu'il y a de plus distingué dans la ville d'Amiens. On a trouvé dans cette châsse les reliques de Saint-Firmin le Confesseur, qui consistent partie en ossemens entiers, partie en fragmens des différentes parties du corps, et partie en cendres, enveloppées dans un suaire fort blanc, et couvert d'une moire d'Angleterre; on a trouvé dans le même suaire une bande de velin, large d'un demi-doigt avec cette inscription : *Hic sunt Reliquie Sancti Firmini Confessoris*, et encore une autre bande de vélin semblable à la première où est cette inscription : *pulvis Sancti Firmini Confessoris*. Ces deux inscriptions sont d'une écriture très ancienne. On a trouvé encore dans cette châsse une boète de bois de bouleau avec un couvercle de hêtre dans laquelle étoit un acte en parchemin où est marquée la translation des Reliques de Saint-Firmin le Confesseur

Digitized by Google

en 1279. Dans l'église cathédralle de Notre-Dame d'Amiens. C'est précisement celui que M. l'abbé de l'Estocq a cité dans sa dissertation sur la translation du corps de Saint-Firmin le Confesseur, troisième évêque d'Amiens, dans le chapitre sept, page soixante dix-huit.

Cet acte s'est trouvé sain et entier et scellé de six sceaux qui sont de l'archevêque de Rouen, des évêques d'Evreux, de Beauvais, de Langres, de Bath en Angleterre et d'Amiens, presens à la translation de ces reliques. Philippe-le-Hardi, roy de France, Edouard II, roy d'Angleterre, Charles, Prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, roi de Sicile, plusieurs autres princes, abbés et personnes distinguées des royaumes de France et d'Angleterre se trouvèrent aussi à cette cérémonie : tout cela s'est passé dans le pontificat de Nicolas III, vers la fin du treizième siecle.

L'abbé de Saint-Acheul après des témoignages si respectables et revêtus de toutes les formalites que l'on puisse désirer est venu témoigner à Monseigneur l'évêque d'Amiens qu'*il s'éloit trompé* ; il alla dire au doyen de la catedralle de la meme ville qu'*il esperoit que, comme l'église avoit retiré plus d'avantages de l'incrédulité de Saint-Thomas, que de la docilité des autres apôtres, il esperoit aussi que son incrédulité contribueroit à la vénération des vraies reliques de Saint-Firmin le Confesseur conservées dans l'église d'Amiens.*

Cet abbé à voulu rendre tout sentiment public sur une chose qu'il avoit contestée soit par sa plume, soit par celle d'autrui, en fournissant des mémoires, et rendre l'hommage qu'il devoit à la vérité, d'autant plus que sa conduite avoit scandalisé l'église en général et celle d'Amiens en particulier. Voici en abrégé, mais dans les mêmes termes, la déclaration faite pardevant les notaires royaux et catholiques demeurant à Amiens.

Digitized by Google

« Messire Pierre de l'Etoile, abbé de Saint-Acheul les
» Amiens a déclaré qu'à l'occassion de quelques anciens
» tombeaux découverts dans son abbaye an mois de
» Janvier en 1697, il auroit douté si le corps de Saint-
» Firmin le Confesseur étoit dans la châsse qui étoit
» exposée dans la catedralle dudi Amiens ; qu'il a long-
» temps cru que son doute n'étoit pas sans fondement :
» mais depuis que l'ouverture de cette châsse a été faite
» en public le dixième du presens mois de Janvier (1715)
» dans laquelle on a trouvé les ossemens de ce Saint avec
» l'authentique de l'an 1279, qui en justiffie la vérité,
» scellée des sceaux des six évêques qui ont assistez à la
» déposition de son corps dans cette châsse ; il est per-
» suadé qu'il n'y a plus lieu de révoquer en doute que le
» corps de ce saint n'y soit conservé ; lequel abbé de
» l'Etoile a de plus déclaré qu'il désavouë dans les
» écrits qui ont été faits à ce sujet, les faits et les
» termes qui y peuvent intéresser l'honneur de Messieurs
» du chapitre de ladite église catedralle d'Amiens et du
» clergé de ce diocèse. Que bien loin de les aprouver, il
» voudroit qu'on ne les y eut pas mis, dont et de tout ce
» que dessus, ledit sieur abbé comparant a requis acte
» ausd. notaires qui lui ont octroyé le présent, qui fût
» fait et passé en l'abbaye de Saint-Acheul, le vingt-
» trois janvier mil sept cens quinze, et led. sieur
» abbé a signé l'acte avec lesd. notaires. »

Le deuxième avril de la même année, M. l'évêque d'Amiens a fait un mandement dans lequel il ordonne que le caveau où est le prétendu tombeau de saint Firmin le confesseur, découvert depuis quelques années dans l'église de Saint-Acheul, soit incessamment fermé, et cet ordre n'ayant point été exécuté, au contraire l'abbé de Saint-Acheul et les religieux de la même abbaye ayant appellé comme d'abus de cette ordonnance, d'une seconde

Digitized by Google

du 27 juillet 1715, et encore d'une sentence de l'official d'Amiens du 20 juillet 1715 sur le même sujet. M. l'évêque d'Amiens crût ne devoir pas différer davantage à faire lever l'arrêt de deffense de fermer le caveau en question, qu'avoient obtenu l'abbé et les chanoines réguliers de Saint-Acheul.

L'affaire portée au Parlement de Paris au mois de janvier 1716, fut jugée en la grande chambre le quatrième février de la même année, et la cour déclara n'y avoir abus dans les ordonnances de M. l'évêque d'Amiens, condamna l'Abbé et les religieux de Saint-Acheul à l'amende et aux dépens, sur les conclusions de M. Joly de Fleury, avocat général. Il faut, Monsieur, pour vous divertir sur une chose aussi sérieuse, faire quelques petites réflexions sur une dernière ressource qu'alleguoient les appellans comme d'abus, en disant qu'ils choisissoient le caveau où est le prétendu tombeau de saint Firmin pour leur sépulture et qu'ainsi on ne pouvoit pas les obliger à le fermer. Cette preuve authentique de leur opiniâtreté donnoit occasion de les presser en leur faisant comprendre qu'il faudroit auparavant exhumer les ossemens qui sont dans leurs tombeaux : et quand ils seront vuides, ce caveau pourra-t-il contenir tous les religieux d'une communauté ? présument-ils de leur vivant que leurs corps seront des reliques dans les siècles futurs ? que n'ajoutent-ils que leurs corps dont la sainteté est assurée, joüiront de l'avantage singulier de ne répandre au dehors aucune infection, ou qu'elle sera corrigée par l'odeur que répondront leurs bonnes œuvres.

Reliques de saint Jean-Baptiste.

On conserve dans l'église catédralle d'Amiens une relique apportée de Constantinople au commencement du treizième siècle c'est le *chef de saint Jean-Baptiste.* Je me suis fait montrer cette relique en particulier et à diverses reprises, et j'ay trouvé qu'il n'y avoit que le

Digitized by Google

devant de la tête, il est couvert d'une espèce de masque (1) ou visage feint qui est de vermeil, on a gravé sur le front l'image de saint Jean et autour ces mots en abrégé : ΑΓΙΟΣ ΙΩΑΝΝΕΣ ΠΡΟΔΓΟΜΟΣ *Sanctus Joannes Prœcursor* au bas de cette image qui représente le devant de la tête de saint Jean-Baptiste, et qui ne sert qu'à le couvrir, est une espèce de médaille de l'empereur *Antonin Caracalla* qui vivoit au commencement du troisième siècle. La tête semble être d'émail : ce qui est merveilleux et en même temps digne de remarque, c'est que l'on a mis autour de la tête de cet empereur, ces mots : *inter natos mulierum non surrevit major Joanne-Baptista.*, c'est une chose que j'ai vüe.

Deux medailles en maniere de monnoye ancienne accompagnent celle de *Caracala*. L'une représente le Cardinal de Crequy avec ses armes, elle est d'or. Ce cardinal avoit esté Evêque d'Amiens ; il est mort en 1574, l'autre qui est aussi d'or, porte l'image de saint André, apôtre, la gravure en est grossière èussi bien que celle de la première

La nef de la catédralle d'Amiens est tres belle mais elle le seroit certainement davantage si on n'avoit point chargé les piliers de quantité de tableaux, de statuës de vierges et de Saints qui rendent ces piliers pesans et beaucoup moins dégagés. A l'un de ces piliers est l'image de la Sainte Vierge en marbre blanc donnée par un bourgeois de la ville appellé *Piéce*. Au bas de cette image on a gravé sur un marbre noir ces mots *pièce sans prix*, l'Inscription qui est plus bas, marque que le bisayeul dud. sieur *Piéce* étoit il y a cent trois ans maître de la confrairie de *Notre Dame du puit*, c'est la qualité sous

(1) J'ai remarqué un coup de poinçon au dessus de l'œil droit. Saint Jérôme parle de ce coup, qui forme un trou de deux lignes de diamètre.

Digitized by Google

laquelle on revere dans la Catédralle d'Amiens la Sainte Vierge, à cause d'un miracle qui se fit par son intercession envers une personne tombée dans un puit, qui en sut retirée saine et sauve. A cette occasion on débite dans la ville un nombre infini d'histoires. C'est une tradition assez ancienne dans Amiens, autorisée par divers miracles, et signifiée par un fort grand nombre de tableaux et d'inscriptions que l'on voit dans la nef de la catédralle, et par une ceremonie annuelle qui se fait avec beaucoup d'éclat pour en renouveler la mémoire.

Chez les Dominicains.

Un Religieux dominicain, professeur en Theologie et du Couvent d'Amiens, que j'avois trouvé dans la route d'Abbeville à Amiens, m'avoit invité à l'aller voir. J'ai dit ailleurs qu'il me reçût tres honnêtement, il fallût meme déjeuner avec luy, ce que nous fimes avec beaucoup de cordialité. Le grand autel de leur Eglise est décoré d'une menuiserie qui seroit postable si le dessein en étoit plus correct. On a voulu representer en petit celui du Val de Grâce de Paris. Je voulus monter à la Bibliothèque, on l'a embellie depuis peu d'un lambris. Je n'y vis que de vieilles éditions des Pères et beaucoup de vuide dans la plupart des tablettes. Ce bon Jacobin m'assura que leur maison comptoit cinq cens ans d'antiquité. Nous causames longtemps ensemble touchant quelques éditions de livres nouveaux. On me conduisit jusques aux moindres petits recoins du Couvent. Les jardins sont grands et fournis de bons légumes. Je fus reconduit jusqu'à la porte de la rüe avec des témoignages d'affection de part et d'autre.

Les Urselines.

Les Urselines sont ici recommandables entre autres choses par des tapisseries à petit point. Le retable du maitre-autel est décoré d'un morceau de cette sorte d'ouvrage qui a de l'apparence. Il est accompagné d'un ordre d'Architecture Corinthienne en menuiserie qui est

Digitized by Google

assez correct pour le dessein. Je lus à la porte de la sacristie de ce monastère un avis de Monseigneur l'Evêque d'Amiens dont je suis extrêmement édifié, en voici l'extrait mot pour mot :

Meminerint Sacerdotes celebraturi, submissa voce proferre quæ Secundum rubricas secreto ant submissè dici debent. Dum vero plures in eâdem ecclesiâ celebrant et ea proferunt quæ altâ voce dici debent ; Sic vocem temperare discant, ut atios nequaquàm interturbent.

Cet avis est de Pierre Sabbatier, actuellement évêque d'Amiens. J'ai lû le même avis imprimé et placé à l'entrée de la sacristie de la catédralle de Chartres. Vous trouverez, Monsieur, le même usage établi ou plutôt confirmé dans un chapitre entier de livre qui a pour titre : *Du vcritable esprit de l'Eglise dans t'usage de ses cérémonies*, dont Jean-Joseph Longuet de la Villeneuve de Gergy, évêque de Soissons, est auteur.

Les antiquaires d'Amiens.

J'allai voir trois personnes distinguées dans la ville d'Amiens qui ont beaucoup de goût et de connoissance pour les médailles et la belle antiquité, M. *Houlon* fut le premier à qui je rendis visite. Il y a médailles d'or, d'argent et de moy en bronze parmi lesquelles j'en vis de rares. C'est dommage qu'elles ne soient point tout-à-fait en ordre et selon leurs différens âges. Je pris la liberté de luy faire enteudre qu'un *médailler* propre et bien entendu lui faciliteroit un agréable arangement et qu'aimant la belle menuiserie et les ouvrages délicats de sculpture, à considérer son appartement et même toute sa maison, il devoit embellir son cabinet de scabellons et de bustes antiques. Je ne doute point, Monsieur, que parmi les auteurs que vous avez, qui ont traité des médailles, vous n'ayez remarqué ce que l'un des plus sçavans d'entre eux rapporte de celles que l'on conserve dans le cabinet de M. Houlon.

Digitized by Google

Un bibliophile M. Pingré.

M. le Procureur du Roy passe dans Amiens pour avoir une tres belle bibliotèque. Quoique je luy fus inconnu, j'alloi le saluer et lui témoigner ma curiosité touchant ses livres. Après avoir causé quelques momens ensemble, il ordonna que l'on me fit voir toute sa maison, qui est une des belles de la ville. Je voulus commencer par la bibliothéque. C'est un vaisseau d'une capacité considérable. La corniche qui règne tout autour des armoires est ornée de tableaux, des bustes modèles sur de bonnes antiques, et de médaillons. Le parquet qui est trés propre, commence à la porte de cette bibliotèque et va jusqu'aux fenêtres qui y répondent. Les croisées sont grandes et larges, elles donnent sur un jardin qui est étendu et très bien cultivé. Il faut avoüer que la vüe est charmante dans un si bel endroit. Ce qui tient le plus grand rang dans cette bibliothèque sont les historiens et les jurisconsultes. J'y vis un livre sous ce titre : *Recueïl* contre les Jésuites et l'infaillibilité du Pape. Il y en a bon nombre sur cette matière et sur le jansénisme, on ne peut ce me semble en trouver davantage dans les plus nombreuses bibliotèques. Le *Mercure françois* y est tout entier.

Vous n'ignorez point, Monsieur, que ce livre est d'un goût différent de celui que l'on appelle *Mercure galant* et d'un bien plus gros volume. Je trouvoi icy la plûpart des ouvrages des hérétiques du XVIe siècle, entr'autres les œuvres de *Calvin* en entier et le livre intitulé : *Bibliotheca fratrum polonorum* ; beaucoup de vocabulaires. Comme j'étois libre dans cette magnifique bibliothèque, je feüilletai bien des ouvrages bien différens. Je me délassoi enfin à voir quelques apartemens de la belle maison de M. le Procureur du Roy, dont le nom est *Pingré*, mais surtout son beau jardin ; le parterre en est si soigné que les jours de pluye même, les limaçons

Digitized by Google

n'osent s'y montrer, parce que les *cigognes* que l'on y entretient s'en ragoûtent et elles n'en manquent aucun.

Chez un numismate, ancien maire d'Amiens.

Le cabinet de M. du *Cardonnoy* est si célèbre dans Amiens qu'il ne passe guères de curieux dans cette capitale de la Picardie qui n'aille rendre visite à celui qui en est le maître. Je fus reçu de luy le plus honnêtement du monde, et quoiqu'il fut un peu indisposé et même fatigué d'une fièvre lente, il voulut me contenter. Parmi trois mille médailles romaines que je remarquai avec bien de la satisfaction un *Othon,* un *Vitellius*, un *Pertinax*, un *Pescenvicus vinger*, etc. Je trouvai des revers différens et des têtes d'un même empereur aussi différentes. Le médailler de M. du Cardonnoy est très abondant en médailles d'or et d'argent ; il conserve aussi plusieurs médailles grecques, mais il s'en faut beaucoup qu'il en ait autant que M. le Hay à Paris, qui est de mes bons amis. On trouve encore chez la même personne des monnoyes de plusieurs rois et princes de l'Europe et celles de différentes républiques. Il me fit voir plusieurs divinités anciennes en bronze et en marbre qui embellissent extrêmement sa galerie, avec quantité de médaillons. M. du Cardonnoy est conseiller vétéran du présidial d'Amiens, ancien maire de cette ville et secrétaire du roy.

La citadelle.

J'avois mis à mon retour de Flandre à Amiens, à voir la citadelle de cette ville. Elle est de cinq bastions revêtus de briques. Pendant la dernière guerre on y a fait une porte de secours flanquée de deux demi-lunes qui sont fraisées. On n'a point encore palissadé entièrement le chemin couvert qui est de ce côté là. Les fossés de la citadelle sont très profonds et fort escarpés. Avec tout cela les ouvrages n'en valent pas grand'chose. Les bastions sont trop élevés, ils se découvrent excessivement. Je trouvai aussi leurs flancs plus réservés qu'il ne faudroit. Le chemin des rondes est absolument bouleversé, on n'y

Digitized by Google

connoît rien. Les parapets ne valent guères mieux. Il n'y a presque pas de communication commode d'un bastion à l'autre. Les logements qui sont en dedans pour la garnison sont fort médiocres. Ce ne sont que des maisons de bois à demi-ruinées.

On trouve sur les bords de la place d'armes de cette citadelle en dedans, quelques pièces de canons de fer, et plusieurs de fonte d'un médiocre calibre ; on en voit aux armes d'Espagne qui ont été pris à l'empereur Charle-Quint. Les Espagnols avoient surpris Amiens par stratagême en 1597. Il y en a aussy aux armes du Portugal. J'en vis de Henry III, le dernier des rois de la maison de Valois, et quelques uns du temps de Henri IV, le chef de la maison de Bourbon. La garnison de la citadelle d'Amiens est composée de trois compagnies du régiment de Picardie qui est un des six vieux corps.

Tout ce que l'on a fait de nouveau aux fortifications d'Amiens pendant la guerre dernière, se voit à la porte Saint-Pierre, appellée aussi la porte d'Arras parce qu'elle y conduit. C'est un ouvrage à cornes qui n'est que de terre, on l'a fraité. Le reste des dehors pour les fortifications ne vaut point la peine d'en parler. Le rampart est ce qu'il y a de plus beau dans Amiens pour la promenade. J'en ai fait le tour entier. Un double rang d'arbres assez entretenu en fait le principal ornement, la vuë depuis-là s'étend bien loin. Ce qu'ils appellent le faubourg d'*Haute-Oye* est un endroit bien fréquenté. Plusieurs bourgeois y ont des jardins ; une espèce de cours avec des allées en différens sens à peu près comme celles des Champs-Élizées près du Cours-la-Reine à Paris, rendent ce lieu fort agréable.

La Haute-Oye.

C'est là que des tilleuls s'élevans jusqu'aux cieux,
Offrent sous leur ombrage un frais délicieux.

Digitized by Google

J'étois venus de Paris à Amiens à cheval, je m'en retournay en carosse par le même chemin que j'avois déjà pris. Nous rencontrâmes entre Amiens et le lieu de la dinée deux Religieux Carmes tres bien montés, portans de longs pistolets à l'arçon de la selle. Un d'eux s'avisa de venir lever le *Mantelet* d'une des portières de notre carosse, mais avec un air qui convenoit peu à sa robbe, si ce n'est que ce moine ne fut un voleur travesti ; en levant le mantelet il dit d'un ton de voix résolu et fier : ah ! Monsieur un tel n'est pas là ?.... puis ayant laissé tomber le mantelet que nous avions abbaissé à cause du grand vent il piqua des deux. Je vous laisse à deviner, Monsieur, ce que vouloient signifier ces petites manières, quoiqu'il en soit le carosse alla s'arrêter dans un misérable village appellé *Flers* où à peine trouvames nous de l'eau. La fenêtre de la chambre où nous dinames de quelque morceaux de pain qu'il fallut emprunter des voisins du cabaret en le payant chérement, n'a que huit pouces de hauteur et dix huit de largeur. Il faisoit assez froid ; on aporta du bois, mais si verd que nous étoufions de fumée. Nous crûmes être là dans quelque *Renardiere,* d'où l'on veut faire sortir la bête qui s'y retire. Le carosse alla de ce lieu coucher à *Breteuil* petite ville où est une Abbaye de Bénédictins dont est pourvû M. l'Abbé d'*Aspremont*.

En carosse vers Paris.

Logé à Flers.

La seconde dinée fut à *Clermont* en Beauvoisis. Je pense que l'enseigne du logis où le carosse s'arrêta est l'Epée royalle. C'est justement un de ces logis que je mettois dans le Catalogue de ceux où il faut bien se garder de descendre. L'hôtesse a l'air d'une *Méduse*. Son visage est un charbon enflammé : à la voir compter avec nous, on auroit cru qu'elle avoit affaire avec des dragons quoiqu'on lui parlât fort doucement, mais c'est qu'elle se prévaloit de cette douceur. Elle se fit payer au double d'un pitoyable repas qu'elle nous avoit fait. Je courus

A l'épée royale à Clermont.

Digitized by Google

vite au chateau de Clermont pour m'ôter les idées de cette harpie et du vol public que l'on exerce sur les passans dans la ville de Clermont.

Le château. La princesse d'*Harcourt* est Dame du chateau et de la ville de Clermont. Elle y a fait batir depuis peu une chapelle, où l'on n'a point épargné la bonne pierre. Cette chapelle remplace l'ancienne qui étoit dans un lieu incommode et sur le penchant du côteau sur lequel le château est bâti. Monseigneur l'évêque de Beauveais étoit là actuellement. Il faisoit une mission dans la ville qui n'avoit point converti l'hôtesse de l'Epée royale. Cet excellent prélat avoit depuis peu de jours fait la consécration de la chapelle neuve dont je viens de parler.

Madame d'Harcourt a fait élever un corps de bâtiment pris dans le vif de l'ancien mur de son chateau où elle a ménagé des apartemens commodes, fait faire des croisées à la mode avec des balcons très propres et des communications dans les différens endroits de ce meme chateau, qui a maintenant la figure d'un batiment quarré et isolé. Les compartimens d'un nouveau jardin sont commencés; au dessous et autour du château est une maniere d'esplanade. C'est un vaste terrain que l'on a défriché et où l'on a planté de beaux arbres en allées qui fourniront de l'ombre et une agréable verdure aux personnes meme qui se promeneront dans le premier jardin qui est au-dessus, car ce terrain-ci va par étage. J'ay appris que la Princesse d'Harcourt étoit morte cette année 1715.

Ce qui rend la vüe du château de Clermont bien agréable, c'est le vallon où passe la petite rivière de Bresche et le beau château de *Wartie*, appellé présentetement *Fitz-james*. Il a été érigé en Duché en faveur de M. le Maréchal Duc de *Berwick*. Un grand parterre orne cette belle maison du côté de la principale entrée, avec une grande pièce d'eau qui le partage en deux. Elle est en

Digitized by Google

demi-cercle. Il y en a encore une autre sur la gauche. Des pièces de verdure sont derrière la maison avec trois ou quatre petits bois. La Bresche passe au pied du parterre, c'est plutôt un ruisseau qu'une rivière.

Les carrosses pour Creil.

Les environs de Wartie ou Fitz-james sont charmans, ce ne sont que prairies, côteaux et petits bois, Il fallut rentrer en carosse et chercher le chemin de *Creil* pour s'y reposer. Il y a vingt ans qu'on alloit en deux jours d'Amiens à Paris. Messieurs les Commis des carosses ont changé, ils veulent qu'on en mette trois, les chemins sont néanmoins les mêmes.

Au sortir de Clermont, on trouve un beau chemin, du sable affermi et quelques villages.

Nous laissâmes à notre gauche le beau et magnifique château de *Liancourt,* dont j'ay parlé au commencement de ma Relation. Plus avant, au pied d'une montagne est le château de *Nogent,* dont la principale vüe paroît être du côté de Creil. Ce lieu est embelli de parterres, de boulingrins et d'allées couvertes.

Le château de Creil.

Je fus bien aise que le carosse arrivât de bonne heure à Creil pour en voir le château de bien près. Il a, dit-on, apartenu à Madame la Duchesse de Nemours, morte il n'y a pas longtemps ; il est à présent a Monseigneur le Duc de Bourbon. Nous vîmes dans l'avant-cour un grand nombre de caissons qui sont des espèces de grands coffres, avec un couvercle ferré et en dos d'âne. Les caissons servent à mettre des vivres, lorsqu'on va à l'armée ; ils sont aussy d'usage à de certains officiers qui, dans une bataille, craignent pour leur peau. Il seroit facile d'en aporter des exemples même dans des officiers généraux. Il y a une Eglise collégiale dans la seconde cour.

Le château de Creil est composé d'un donjon fort élevé et de trois tours rondes qui gardent entr'elles un espace inégal : celà n'empêche qu'il n'y ait une communication

Digitized by Google

des unes aux autres à l'extrémité de la troisième cour, par une galerie de pierre. La chapelle particulière du château n'a rien que de fort commun. La salle des gardes est grande et élevée, les murs sont partout épais de dix pieds ou environ. Ce que l'on a soin de faire voir, c'est ce qu'ils appellent la *cage* de Charles VI où ce roy, dit-on, étoit mis dans les accès d'une maladie qui luy avoit dérangé l'esprit. A parler exactement, ce n'est point une cage, je suis le dire, étant entré dans cet endroit. Ce n'est qu'une grille de fer, qui s'avance en saillie hors d'une fenêtre. L'apartement qui y conduit étoit, à ce que dit le concierge du château, celui de cet infortuné prince, dans le tems que sa tête le troubloit ; les chambres en sont étroites et les murs épais, c'étoit le goût du temps. Je reviens encore à la prétendüe cage de fer, ce n'étoit aparemment qu'une grille à la fenêtre pour empêcher que le roy ataqué de son mal ne se jettât dans le fossé. On dit que les Anglois ont bâti le château de Creil. La rivière d'*Oise par icy* ; elle y est large et belle. Le château est construit au milieu de son canal, il n'est point endommagé des eaux ; son apparence extérieure a quelque chose qui plait, quoiqu'assez ancien, il paroit comme tout neuf.

La cage de Charles VI.

L'église paroissiale de Creil est fort irrégulière en dedans.

Quoique Creil soit dans un bas par raport à une montagne qui le couvre en arrivant de Paris, il a néanmoins quelque chose qui plait dans sa situation, à cause de la rivière et de belles prairies qui l'environnent d'un côté. Il est bien pavé, les maisons en sont passables, toutes bâties de pierres blanches. Les dehors du côté de Clermont font plaisir à la vüe.

En avançant du côté de *Lusarche*, nous passâmes dans une vaste plaine où l'on dit que *Cæsar* a campé. Ce n'est pas loin de *Chantilly*. Nous avions grand envie de voir le

Digitized by Google

chateau de Monsieur le Prince, qui par succession est venu à Monsieur le Duc de Bourbon. Quoique le cocher de notre carosse n'en fût pas d'avis, nous prîmes la résolution de nous arrêter, et d'aller à pied depuis-là jusques à Lusarche qui étoit le lieu où le carosse restoit pour la dînée. Nous étions quatre. Je vous avoüe Monsieur, que c'étoit s'hasarder de manquer le carosse et d'exposer d'aller loin à pied : ayant néanmoins pris notre parti nous entrames dans les jardins.

Chantilly et son château.

Les pièces d'eau dominent dans Chantilly. On y voit des canaux d'une longueur prodigieuse. Les cignes que l'on y voit courir de toutes parts les rendent plus agréables à la vüe, Ce qu'on appelle le château des eaux est un gros pavillon solidement bâti et proprement. Il est de figure quarrée et isolé. Il y a un endroit qui par certain usage est nommé la *Galerie des cerfs*, c'est auprès de l'Orangerie. Tous ces différens morceaux sont détachés Le château neuf qu'ils appellent le château d'en bas, parce qu'il est moins ex-hausé que le vieux, est joint à celui-cy par une très belle galerie. Les pieces d'eau qui sont les plus proches de l'ancien château sont embellies d'une maniere particuliere, elles ont une isle au milieu et un arbre qui y croît, c'est ordinairement un saule. On parle fort des prodigieuses carpes qui sont dans les fossés du château. Il y en a de fort vieilles. Comme l'eau des fossès est claire et nette, on a depuis les fenêtres du château, l'agrement de les voir s'y promener. Les treillages des cabinets sont exécutés avec beaucoup d'art, il y en a un grand nombre. Les plus perçans rayons du soleil auroient de la peine à pénétrer dans certains berceaux de feüillages. Entrons dans le château pour en voir la disparition exterieure et interieure.

Le château de Chantilly est dans le goût de ceux que l'on batissoit autrefois : ce sont des tours rondes qui

Digitized by Google

flanquent un mur épais et assez escarpé ; le tout environné d'eau. Le dernier prince de Condé Henry-Jules de Bourbon fils du Grand-Condé, avoit commencé à l'embellir considerablement en dedans, je peux dire dans les faces extérieures qui donnent dans la cour de ce château ; on y voit d'excellens morceaux d'architecture, imites des plus somptueux édifices de Rome, mais l'ouvrage est demeuré imparfait. Il y avait déjà trois ailes ajoutées au corps de l'ancien château, dont la principale face est du côté du jardin. Elle consiste en trois tours jointes par un mur qui dans le milieu fait un angle obtus.

Le dernier Prince de Condé a fait construire une chapelle, quoique la vieille subsiste encore, elle est dans un des angles de la cour du château.

Les collections artistiques.

La galerie de Chantilly est grande et belle. On y voit des tableaux de dévotion et des tableaux profanes. Les appartemens sont commodément distribuez, je les ai trouvé un peu trop serrez. Au reste la vüe en est chantée à cause des grands jardins, des jets d'eau que l'on y voit de toute part, d'un parterre fort étendu, de quantité de bosquets, et surtout d'un grand bois qui environne la meilleure partie des jardins et du château, de manière cependant que les avenuës commencent de loin, ce qui donne un grand air à cette belle maison et la rend plus salutaire.

Les appartemens d'en bas sont tout à fait rians, gays, éclairés ; on ne voit de tout côté que tableaux des meilleurs peintres, de très rares porcelaines, des bijoux curieux et d'un goût singulier ; des meubles très riches et très prétieux. A l'une des extrêmités de ces apartemens d'en bas est la statüe en pied du grand Condé Louis de Bourbon II du nom, un des plus vaillans princes de l'Europe. Il est dans l'atitude d'un guerrier, le bâton de commandement, appuyé sur un globe qui représente le monde.

Digitized by Google

Ce morceau est d'une excellente manière; il est de *Coyzevoz*, le père, un des plus habiles sculpteurs que nous ayons. En arrivant à la principale porte du château, on trouve une statuë équestre en bronze qui représente *Henry de Montmorency*, le piédestal est chargé de deux inscriptions que je n'eus point le loisir de lire. La porte qui est vis-à-vis n'est point encore achevée, il y manque divers ornemens d'architecture; on doit aussi à deux différents ponts qui y conduisent. Lorsque l'on est dans la cour du château de Chantilly, on voit de l'ancien et du nouveau. Ce que feu M. le prince de Condé Henry Jules de Bourbon a fait faire est magnifique et marque beaucoup de grandeur.

Chantilly est presque tout environné de bois avec moins du côté de Senlis qui n'en est qu'à une bonne lieue et demie. Nous traversames la forest de *Pontarmé* d'une manière aisée, à cause d'une allée droite qui conduit du chateau jusques à l'extrémité du bois. Il est vray que ces sables fatiguent un peu; je proposai un rafraîchissement aux approches du village de la Morlaye, qui est un peu éloigné de la fôret, et l'on trouva que c'etoit une bonne pensée. La cabaretiere de ce lieu vouloit nous persuader que le carosse d'Amiens n'étoit pas encore passé, comptant que restant chez elle quelques heures nous ne contribuerions pas peu à diminuer la quantité de son vin; mais je fus le premier d'avis de ne point nous laisser surprendre par une éloquence *cabaretiere* dont le but est de faire vider des pots de toute grandeur.

Nos jambes fortifiées chacun pensa tout de bon à les tenir souples et fermes pour traverser la forest d'*Hérivaux*. Mais, Monsieur, de peur que vous ne vous imaginiez que ces deux bois que nous traversames, ne soient fort vastes, et fort étendus : il faut vous dire que dans l'espace d'une heure et demie au plus y compris nôtre

Digitized by Google

pause à la Morlaye nous allames d'un bout à l'autre, et qui plus est nous nous rendimes à Luzarche assez à temps pour le diner. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire de mon *voyage flamand :* car de Luzarche à Paris, il n'y a rien, ce me semble de remarquable que ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer au commencement de cette relation. Au reste je n'ay employé que cinq semaines à faire le chemin que j'ay décrit.

Si la longueur de cette *Rélation* vous ennuye, Monsieur, mettez-vous au-dessus de cet ennuy par la force de votre patience, et ne vous en prenez qu'à vous même puisque ce n'est que par obeïssance que j'ay pris la liberté de le faire.

Je suis, etc.

Tous droits de reproduction ou de citations entièrement réservés.

A. BECKMAN.

Digitized by Google

TABLE

	Pages
Paris à Chantilly, Creil	342 à 345
Clermont à Breteuil	345 à 347
Amiens et Saint-Acheul.	348 à 357
En route d'Amiens à Arras	357 à 359
Arras : ses Edifices, Abbayes, Fortifications, etc . .	359 à 368
La route d'Arras à Cambray	368
Cambray et ses Monuments : les Abbayes, Palais, Citadelle, etc.	368 à 380
Haspres et son Monastère	380
Denain et le champ de Bataille de 1712	381
Valenciennes, les Mœurs, le Langage, les Couvents, Fortifications, Monuments, Les Kermesses, La Monnaie en cours, la Garnison, etc	382 à 397
Raismes et son grand Théâtre	392
Bavai et ses Antiquités	396
En route vers Tournay, par Vicoigne et St-Amand, Description de leurs Abbayes	397 à 400
L'aspect du pays et les Routes en 1714.	400
Tournai, ses Monuments, Richesses artistiques, l'exhumation de Childéric, les Mœurs et la Vie sous l'occupation Hollandaise, les Abbayes et les Fortifications	401 à 422
Les Véhicules de l'époque vers Lille	422 à 423
Lille, peu après le siège de 1708, l'aspect de la Cité, la vieille et la nouvelle Ville, les Monuments, les Maisons particulières, le Palais Rihour, la Collégiale de St-Pierre, St-Etienne, les Fortifications, la Citadelle, etc.	423 à 447
En route vers Ypres, par Quesnoy, Warnêton. . .	447 à 450

Digitized by Google

Pages

Ypres et ses Edifices, la Garnison hollandaise, les Mœurs . . . . . 450 à 462

Bergues et l'Abbaye de Saint-Winock . . . . . 463 à 465

Dunkerque ; Aspect de la Ville et de ses Fortifications détruites, le nouveau Canal creusé par 26 Bataillons, les Jetées, les anciens Forts, les Monuments, les Mœurs, la Vie à table, l'Enseignement, etc. . . . . 465 à 484

Bourbourg et Watten 484

St-Omer et ses Monuments, les Collèges, l'Abbaye de St-Bertin et son Trésor, la Garnison et les Fortifications, le Haut Pont et ses Flamands, les Iles flottantes . . . . . 487 à 496

Clairmarais et son Abbaye 496

Ardres, ville forte 497

Calais, les Forts, la Plage, les Carrosses de l'époque. 499 à 509

Le Fort Nieulay et Marquise 512

Boulogne, sa Description 513

Frencq et Montreuil. L'Abbaye 523

Rue et Abbeville 528

L'Abbaye de Saint-Riquier . . . . . 533 à 541

La Douane de la Picardie. 543

Hangest et Picquigny 543

Corbie et son Abbaye 545

Amiens, sa Description . . . . . 551 à 562

Clermont 563

Creil. 565

Chantilly à Paris 567

Digitized by Google

INDEX

DES TRAVAUX CONTENUS DANS LE PRÉSENT VOLUME

Pages

Liste des Membres d'honneur, titulaires et correspondants..... V à XX

Jacques De Meyere, de Flêtre, notice sur sa vie et ses travaux, par M. A. Bonvarlet..... 1

Jacques De Meyere, historien et poète latin, par M. l'abbé Looten..... 52

Allocution prononcée par Mgr Dehaisnes, Président de la Commission historique du Nord, le 24 Septembre 1895, en l'église de Flêtre, à l'inauguration du monument de Jacques De Meyere..... 82

Description du monument de Jacques De Meyere à Flêtre..... 89

Notes et documents relatifs au culte de Saint Goewaert vénéré à Arnèke, Canton de Cassel, Arrondissement d'Hazebrouck (Nord), par M. l'abbé R. Flahault. 93

Note sur la comptabilité des Communes et des Établissements publics de la Flandre et sur le contrôle exercé par le Comte sur leur gestion financière, par M. Auguste Richebé..... 141

La Flandre wallonne aux temps mérovingiens. Les Forestiers de Flandre, par M. L. Chamonin..... 185

Digitized by Google

Pages

Un Disciple de Rollin, réformateur de l'Enseignement secondaire en Flandre maritime. Alexandre Van de Walle, licencié en théologie, curé de Wormhout, par M. Eugène Cortyl..... 212

Les deux petits-fils de Jean Bart, intéressante correspondance avec M. Morel, avocat et échevin de Dunkerque, par M. Em. Mancel..... 241

Le siège de Bourbourg en 1383, par M. l'Abbé Gustave Monteuuis..... 257

Le Bienheureux Guillaume de Bailleul, disciple de saint Bernard, deuxième abbé de Clairmarais, par M. l'abbé Van Costenoble..... 315

Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714, publié d'après le manuscrit du sieur Nomis, par M. Alex. Eeckman..... 337

LILLE. — IMPRIMERIE VICTOR DUCOULOMBIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LILLE. — IMPRIMERIE VICTOR DUCOULOMBIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 017 967 100

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 017 967 100

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 017 967 100

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 017 967 100

Digitized by Google

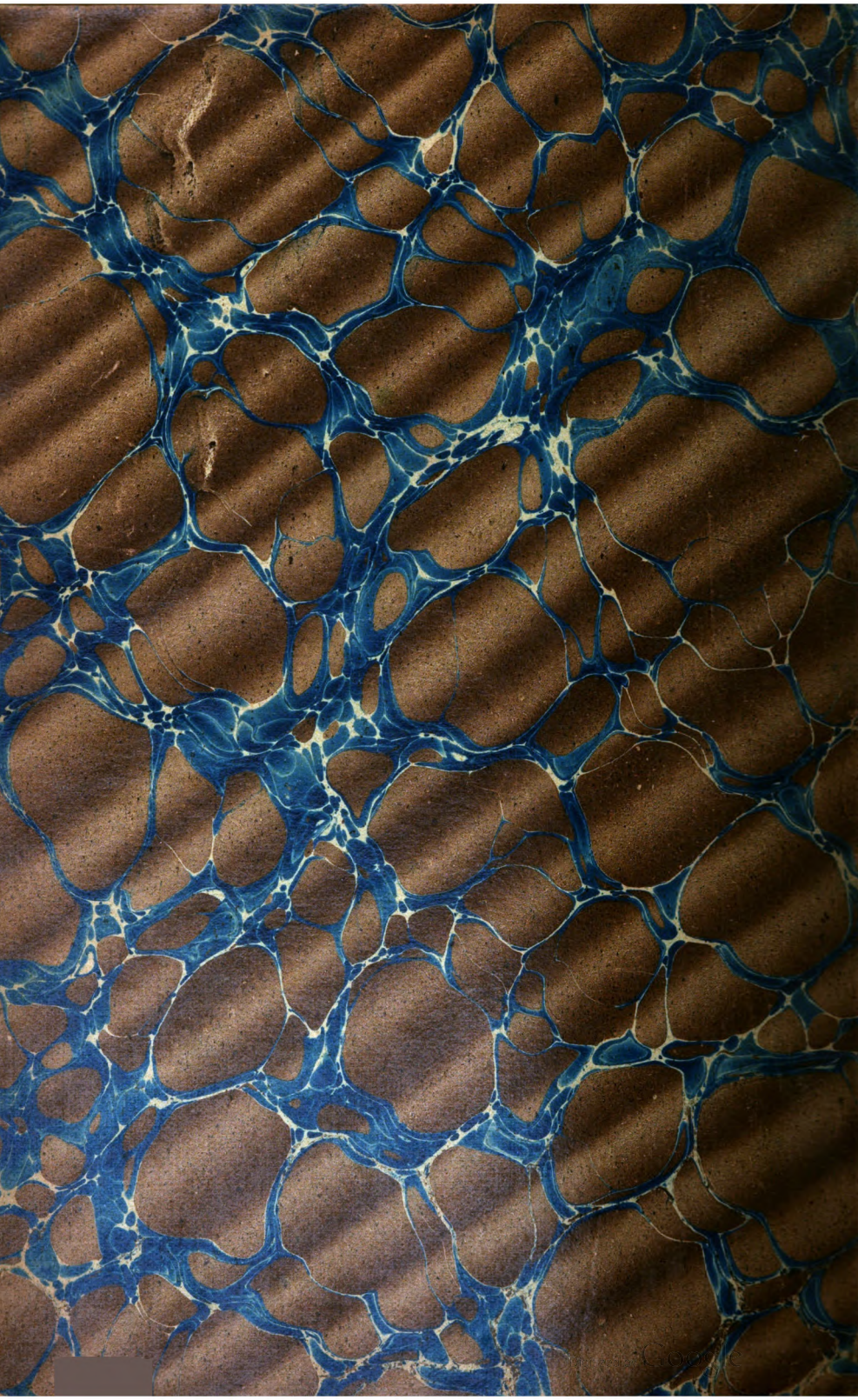

3 2044 017 967 100

Digitized by Google

Digitized by Google